University of St. Michael's College
3 1761 08051764 2

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

TOME CENTIÈME

TOME XX DE LA QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

(Société Générale de Librairie catholique)

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

8, rue du Treurenberg, 8

GENÈVE

H. TREMBLEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, rue Corraterie, 4

1889

ERNEST RENAN

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Lorsqu'aux joyeux dîners de *la Pomme* arrive l'heure du dessert, quand Bretons et Normands choquent leurs verres pour boire mutuellement à leur santé, M. Ernest Renan, qui assiste périodiquement à ces agapes, aime à évoquer dans ses toasts les souvenirs de son enfance; sa pensée retourne volontiers vers les vieilles coutumes bretonnes, vers ce Petit-Séminaire de Tréguier, où il reçut de maîtres distingués une instruction solide, une éducation chrétienne; il revoit les clochetons gothiques de la vieille cathédrale où il alla souvent prier, et les landes couvertes d'ajoncs d'or dans lesquelles il se promenait autrefois avec ses camarades. Sous son apparente bonhomie, le sceptique n'a-t-il point été ému parfois dans ces *envolées* vers les horizons lointains de sa jeunesse?

On connaît le trop célèbre auteur de la *Vie de Jésus*. On sait ce qu'est le conférencier du collège de France, l'académicien choyé des puissants du jour. La plupart ignorent le passé d'Ernest Renan, sa vie d'écolier, les luttes intimes de cette âme qui, à certaines heures, doit saigner sous la puissante étreinte du remords.

Indigné des blasphèmes publiés en 1863 par cet écrivain, j'éditai en collaboration avec un ami, Adolphe Lenepvon de Carfort, mort depuis dans le journalisme, à Paris, la *Biographie d'Ernest Renan*. Nous étions allés ensemble dans le pays trégorrois; nous avions interrogé les anciens maîtres de M. Renan, plusieurs de ses amis d'autrefois; nous étions revenus riches de détails attestant à la fois l'immense orgueil et l'ingratitude de celui qui n'a pas craint de s'attaquer à la divinité du Christ.

Cette brochure, promptement épuisée, ne fut pas réimprimée.

Depuis, j'ai pu recueillir de nouveaux documents, et j'ai pensé que les abonnés de la *Revue du Monde catholique* les liraient avec un douloureux intérêt.

I

M. Philibert-François Renan, le père d'Ernest, capitaine au long-cours, était un homme de forte corpulence, vif, très gai, plein de cœur et de bravoure.

Un trait fera juger de son audace. Il commandait le navire *l'Aventurier*, quand, se trouvant dans le port de Saint-Malo avec un chargement de valeur qu'il voulait ramener à destination, il se décida à braver les croisières ennemies qui, durant le blocus continental, sillonnaient la Manche. Une tempête s'éleva. Un corsaire anglais qu'il n'avait pu voir captura *l'Aventurier* et son équipage. Le capitaine Renan et son mousse furent seuls laissés sur leur navire, qui, remorqué par le corsaire, se dirigea vers les côtes d'Angleterre.

Cependant la tempête redoublait de violence; un naufrage semblait imminent. Quatre marins furent détachés de l'équipage anglais et placés sur le navire trégorrois; puis, pour rendre la marche de ce dernier bateau plus facile, on rompit les amarres.

Le capitaine breton descendit dans la cale, y pratiqua courageusement une légère ouverture, et remonta aussitôt en déclarant à ses ennemis qu'une voie d'eau s'était déclarée.

Les Anglais sommèrent le capitaine Renan de prendre tous les moyens possibles pour sauver le navire. « Que m'importe, à moi, répondit-il les bras croisés, je préfère avoir la mer pour tombe que mourir sur un de vos pontons. »

Les menaces étant inutiles, deux des Anglais descendirent dans la cale pour se rendre compte du péril. Renan et son mousse menacent de brûler la cervelle aux marins anglais restés sur le pont s'ils ne vont rejoindre leurs camarades. Les panneaux sont encloués, les barriques et les chaînes entassées sur le pont, et *l'Aventurier* rentre triomphant à Saint-Malo avec les quatre marins prisonniers.

Plus tard, le capitaine Renan, moins heureux, fut envoyé sur les pontons. Il y resta plusieurs mois, puis devint professeur d'hydro-

graphie à Londres ; il avait fait à Brest de sérieuses études de science nautique et de langue anglaise.

Lorsque la paix fut conclue, il revint à Tréguier.

Il avait épousé, le 31 décembre 1807, à Lannion, Mlle Madeleine Joseph Feger, plus connue sous le nom de Manon Lasbleiz, citée comme une des beautés lannionnaises. Elle était simple, laborieuse, active, surtout d'une très grande piété.

Les époux Renan créèrent à Tréguier un petit commerce d'épiceries, auquel s'ajouta la vente du fer, des cordages et des charbons de terre. La capacité du mari, qui continuait à faire de fréquents voyages en mer, l'esprit d'ordre et d'économie de l'épouse, ne tardèrent pas à amener la prospérité dans leur ménage.

M. et Mme Renan eurent trois enfants : Alain, qui vint le premier égayer le foyer domestique, naquit le 10 janvier 1809. Le 22 juillet 1811, Henriette-Marie se présenta avant terme. Sa faible constitution, sa nature frêle réclamaient des soins de chaque instant ; sa mère ne put suffire à les lui donner et sa nourrice, Mme Janvier, succomba à la peine.

Douze ans plus tard, le 27 février 1823, alors que les époux ne pensaient plus avoir d'enfant, naquit Ernest-Joseph Renan, le futur professeur d'incrédulité.

Lui aussi était extrêmement délicat ; sa nourrice nous a assuré que l'on regardait sa conservation comme un miracle dû à l'intercession de la Sainte Vierge, que Mme Renan implorait nuit et jour.

La mère se consacrant tout entière à son négoce, Ernest fut élevé par une parente qui s'attacha à lui avec une sorte de culte.

Il avait cinq ans lorsqu'un grand malheur vint l'atteindre.

Le 12 juin 1828, le capitaine Renan, rentrant à son bord, fit un faux pas sur le quai de Saint-Malo et tomba à la mer ; personne ne s'aperçut de cet accident. Le cadavre, emporté par le courant, fut retrouvé dix-sept jours plus tard, horriblement défiguré, dans la commune d'Erquy.

Le besoin ne tarda pas à se faire sentir dans la famille privée de son chef : la veuve dut liquider son commerce. La maison lui appartenant, elle loua le rez-de-chaussée et le premier étage à un boulanger, et se retira aux étages supérieurs avec son fils Ernest.

Les deux autres enfants émigrèrent. Alain, qui avait terminé ses études, entra dans une maison de banque, puis la dirigea pour son

propre compte, à Saint-Malo. A la suite d'affaires désastreuses, il se rendit à Paris et devint commis dans une maison industrielle.

Henriette avait reçu les éléments d'instruction chez les Sœurs et avait continué à travailler sous le toit domestique, étudiant avec fièvre, lisant tout ce qui lui tombait sous la main. Des professeurs du Petit-Séminaire de Tréguier, amis de la famille Renan, recommandèrent cette jeune fille à Mgr Le Mée, évêque de Saint-Brieuc. Le vénéré prélat lui fit obtenir une position avantageuse dans une maison d'éducation fondée à Paris par Mme Guizot.

La mère de famille ne garda donc près d'elle que le jeune Ernest.

Il fit ses premières études chez les Frères de la Doctrine chrétienne et ne tarda point à entrer comme externe au Petit-Séminaire de sa ville natale.

II

Ernest était le préféré de sa mère.

Charmant, du reste, avec ses boucles blondes, couronnant un front élevé, il joignait aux agréments physiques les qualités de l'esprit et du cœur.

Lorsque l'écolier, à la physionomie rêveuse, revenait de classe, les livres sous le bras, « marchant comme une petite bonne sœur, » selon l'expression d'un de ses professeurs, plusieurs dames s'arrêtaient pour l'embrasser; quelques-unes même disaient : « Voyez donc notre petit évêque! »

Dans les familles pieuses, et surtout dans les familles bretonnes, c'est un grand honneur d'avoir un prêtre parmi ses membres. Lorsqu'il offre chaque jour le saint Sacrifice, les parents ont, semble-t-il, une petite part des bénédictions célestes qu'il demande à l'autel.

C'était le grand désir et l'ardent espoir de Mme Renan : — Ernest sera prêtre, répétait-elle souvent.

Tout semblait répondre à ses illusions : le caractère, les goûts, les instincts de l'écolier permettaient de voir en lui un futur ministre de Dieu.

Lorsqu'il jouait, c'était le plus souvent à dire la messe ou à prêcher devant sa mère et la domestique de la maison, qui l'écoutaient, ravies. On lui avait confectionné des ornements de toile, et, lorsqu'il faisait ainsi le simulacre d'officier, il était toujours grave, recueilli, malgré les plaisanteries de certains camarades.

Un peu mystique, il fuyait ordinairement les réunions et priait dans la solitude. Ses adorations étaient surtout contemplatives. C'était à la fois un bon élève et un bon chrétien. Un de ses anciens maîtres n'a trouvé que ces mots pour le caractériser : « Doux, prévenant, affectueux, modeste et réservé. »

En arrivant au Petit-Séminaire, il faisait à la chapelle une visite quotidienne, et se dirigeait, le plus tard possible, vers le lieu de récréation, pour se rendre en rang à l'église où les élèves réunis entendent la messe chaque matin.

En classe, sa conduite était exemplaire; toutes les notes qu'il obtint alors le constatent.

De retour chez lui, il montait un étroit escalier et, dans une modeste chambre, au troisième étage, il continuait à travailler avec persévérance.

On comprend que ses professeurs lui témoignèrent une affection particulière.

Il acceptait la camaraderie, mais il avait peu d'intimes : deux élèves seulement, Liard et Guyomar, qui se destinaient à l'état ecclésiastique, furent ses compagnons assidus. Tous trois étaient des modèles, et on leur avait donné, au Petit-Séminaire de Tréguier, des surnoms qu'on se rappelle encore : Renan s'appelait saint Louis de Gonzague; Liard, saint Yves; Guyomar, saint Stanislas Kotska.

Cette association des trois amis ne plaisait pas à tous, et Ernest Renan dut parfois la défendre en raillant ses adversaires. Un maître d'études, qui épiait fréquemment l'inséparable trio, reçut d'Ernest, puis bientôt de la classe entière, le nom de *Cupidus videndi* (curieux de voir); un professeur, enclin peut-être à empiéter sur les prérogatives du chef de l'établissement, fut surnommé *Ego nominor Leo* (je m'appelle Lion); un cuisinier, qui descendait souvent à la cave, avait dit, en parlant des trois amis, que cette trinité-là n'était pas indivisible; on le baptisa du surnom de *Plenus vino* (plein de vin).

Renan, très maître de lui-même, savait arrêter, quand il le voulait, les entraînements de son esprit ou de son cœur.

Sa ferveur, les dispositions manifestées durant ses communions, lui valurent, au Petit-Séminaire de Tréguier, de pieuses distinctions. Après avoir été, durant deux années, membre de la Congrégation de la Sainte-Vierge, il fut nommé assistant. Voici l'acte de

consécration qu'il écrivit lui-même sur les registres de la Congrégation :

« Moi, Ernest-Joseph Renan, je vous choisis aujourd'hui pour ma Reine, ma Patronne, ma Protectrice auprès de Dieu, ma glorieuse Mère; je prends la résolution fixe et le ferme propos de ne jamais abandonner votre culte, les intérêts de votre gloire pendant toute ma vie, spécialement de ne jamais rien dire, rien faire contre vous, ni permettre que ceux qui dépendent de moi donnent, par leurs exemples ou leurs discours, la plus légère atteinte aux honneurs et aux hommages qui vous sont dus à tant de titres.

« Ernest Renan. »

Hélas! quelques années plus tard, celui qui promettait ainsi solennellement de ne jamais abandonner le culte de Marie, faussait les textes, dénaturait le sens des livres sacrés, outrageait le divin Crucifié, voyant en Jésus un fils « en révolte contre l'autorité paternelle »; — un homme à qui « Marie de Béthanie plaisait par sa langueur »; — un demi-savant, « sans aucune idée de la puissance humaine, sans aucune notion de l'âme séparée du corps ».

Qui eût pu prévoir l'avenir du vertueux écolier auquel furent confiées, au Petit-Séminaire de Tréguier, les fonctions de cérémoniaire, qui veillait avec soin au service de l'autel et dirigeait la marche des thuriféraires dans les processions?

Ernest Renan dut à son travail opiniâtre, plus encore qu'à son intelligence, les succès obtenus au Petit-Séminaire de Tréguier, succès consignés dans les palmarès de l'établissement.

En huitième, il obtint le prix de version latine.

En septième, les prix de mémoire, de version latine, de grammaire française, d'histoire et d'excellence.

En sixième, les prix de mémoire, de version latine, de thème, de version grecque, de grammaire française, d'histoire et d'excellence.

En cinquième, les prix de mémoire, de version latine, de thème, de grammaire française, d'histoire et géographie et d'excellence.

En quatrième, les prix de thème, de version latine, de version grecque, de vers latins, d'histoire et géographie et d'excellence.

En troisième, les prix de mémoire, de thème, de version latine, de version grecque, de vers latins, d'histoire et géographie et d'excellence.

Il avait de très sérieux rivaux, et parfois ceux-ci l'emportèrent. Lorsqu'il se voyait ainsi vaincu, son dépit allait jusqu'aux larmes. L'orgueil blessé le torturait déjà ; on nous assure qu'il tombait alors pendant quelque temps dans un mutisme absolu.

Lors de la dernière distribution des prix à laquelle il assista, ses amis Liard et Guyomar lui firent une agréable surprise : ils placèrent ses prix sur une civière enrubannée et les portèrent jusqu'à sa demeure, suivis d'une foule sympathique.

Il quitta Tréguier après avoir achevé sa troisième.

Sa sœur Henriette ayant montré les palmarès du Petit-Séminaire au médecin de Mgr de Quélen, qui faisait de fréquentes visites dans l'établissement de Mme Guizot, ce dernier pensa que Renan ne devait point rester à « végéter » dans une petite ville de Bretagne. Il parla du brillant élève de Tréguier à M. l'abbé Tresvaux, chanoine de Notre-Dame, qui le signala lui-même quelques jours plus tard à Mgr l'Archevêque de Paris.

Le gouvernement suscitait à ce moment des difficultés aux ecclésiastiques sans diplômes qui songeaient à s'occuper d'enseignement ; Mgr de Quélen engageait les séminaires de province à lui envoyer leurs sujets les plus distingués, afin qu'ils pussent suivre les cours supérieurs et obtenir des grades universitaires. C'est ainsi que Renan quitta le pays breton, cette chère contrée à laquelle il attribuait plus tard son énergie morale dans cette phrase attristée : « C'est aux humbles clans de laboureurs et de marins que je dois d'avoir conservé la vigueur de mon âme en un pays éteint, en un siècle sans espérance (1). »

La veille de son départ pour la capitale, un repas intime réunit la mère, le fils et l'un des plus anciens professeurs du Petit-Séminaire. Au moment de se séparer, Mme Renan voulut faire un dernier effort pour retenir son enfant. Elle s'écria, en pleurant à chaudes larmes : « Mon Dieu, Monsieur l'abbé, si pourtant mon fils allait se perdre ! » Le vieux professeur essaya de la rassurer ; mais il est des pressentiments qui ne trompent point les mères.

III

Nous retrouvons Ernest Renan à l'âge de quatorze ans, élève boursier à l'établissement de Saint-Nicolas du Chardonnet, dont

(1) *Essais de morale et de critique.*

l'abbé Dupanloup, le futur évêque d'Orléans, était alors directeur.

Il y doubla sa troisième et y remporta le prix d'excellence. Il étonna ses maîtres par une traduction en vers latins d'un passage de Camoëns, et une narration latine dans laquelle le jeune écolier avait essayé d'imiter Tacite.

Ses goûts d'isolement s'accrurent; il devint sombre, taciturne, et passait pour un être à part. Il ne se mêlait jamais aux jeux de ses camarades. Comme à Tréguier, sa piété paraissait extrême; il passait presque toutes les récréations dans la méditation et communiait trois fois par semaine. Il devint l'élève de prédilection de l'abbé Dupanloup, jouissant de toutes les faveurs possibles, et allant entendre dans Paris les prédicateurs célèbres.

Le directeur de Saint-Nicolas eut un moment la pensée de mettre Renan à l'ordre du jour et de le proposer comme exemple aux élèves de l'établissement. Il écrivit à Tréguier pour demander si le passé du jeune Breton répondait au présent. On lui répondit que la conduite de Renan avait été exemplaire, mais qu'il serait bon d'attendre avant de lui donner « cette espèce de canonisation anticipée ».

Après réflexions, on s'abstint, avec raison.

Renan marqua son départ de Saint-Nicolas par un succès : une très remarquable étude sur Alexandre le Grand lui fit décerner le premier prix d'histoire. En le lui remettant, l'abbé Dupanloup dit, avec une caresse amicale, devant l'assistance d'élite qui l'entourait : « Ce jeune homme grandira! » Pourquoi, hélas! n'a-t-il pas grandi pour la gloire de l'Église?

Après quatre années de séjour à Saint-Nicolas, Renan entra au séminaire d'Issy. Il y étudia particulièrement la philosophie et les mathématiques. Dénué d'aptitudes pour les sciences exactes, il demeurait toujours en arrière dans les compositions. La philosophie le charmait, au contraire. On assure que les ouvrages de Jouffroy, qu'il lut à cette époque avec avidité, jetèrent dans son âme les premiers germes du doute.

D'un autre côté, sa sœur Henriette, devenue institutrice dans une maison princière d'Allemagne, où elle dirigeait l'éducation d'une jeune fille, était passionnée pour la vague philosophie des rêveurs germaniques. Elle correspondait fréquemment avec son frère; elle lui fit part de ses idées nouvelles et parvint même à lui procurer divers ouvrages. Dans ses heures de loisirs, Renan étudia la langue

allemande, y fit des progrès rapides, et parvint bientôt à comprendre les auteurs d'outre-Rhin.

Son âme était déjà profondément ravagée lorsqu'il entra, en octobre 1841, au grand séminaire de Saint-Sulpice, dirigé par le vénérable abbé Carrière.

Le jour même de son arrivée, il grava, dit-on, sur son pupitre, avec la pointe d'un couteau, le verset suivant : *Benedictus qui dedit mihi intellectum, Domine!* « Béni soit celui qui m'a donné l'intelligence ! »

Ses professeurs le trouvèrent bientôt « présomptueux, hardi, raisonneur ».

Il suivit le cours de haute théologie et de langues anciennes. Il apprit l'arabe, l'hébreu, le syriaque. Il rencontra là un excellent prêtre breton, l'abbé Lehir, de Morlaix, qui s'attacha à l'élève d'une façon toute paternelle. Mais il cultiva les langues aux dépens de la théologie : l'étude du dogme, de la morale, n'avaient pour lui aucun intérêt; il se livra presque entièrement aux travaux philologiques.

Il fut placé au nombre des catéchistes et eut plusieurs fois l'occasion de se faire entendre devant d'illustres auditeurs. Lacordaire et Montalembert vinrent l'écouter un jour qu'il faisait une instruction sur la prière. « Mais, c'est du Bossuet, cela! » dit, en sortant, l'auteur des *Moines d'Occident*.

Deux ans après son entrée à Saint-Sulpice, Renan recevait la tonsure et les ordres mineurs, à l'ordination de Noël 1843. Voici une curieuse lettre dans laquelle il fait part à l'un de ses amis de la joie qu'il ressentit alors.

« Paris, 2 janvier 1844.

« Ne t'imagine pas, mon cher ami, que ce soit pour obéir à la cérémonie de la bonne année que je t'adresse ces quelques lignes. Il n'y a pas de cérémonies entre amis; et d'ailleurs tu aurais facilement deviné mes souhaits. Mais je n'ai pas voulu laisser passer la circonstance présente sans t'annoncer par moi-même la grâce qu'il a plu à Dieu de me faire en me permettant de me consacrer à lui par la tonsure cléricale. Je le fais avec d'autant plus de joie que je parle à un ami capable de comprendre toute la douceur que l'on trouve en se consacrant à Dieu et en le prenant pour son partage; j'espère qu'un jour tu éprouveras par toi-même ce bonheur, qui, je

te l'assure, m'a rempli le cœur d'une joie et d'une paix inexprimables. Tu peux déjà l'entrevoir, quoique, pour le comprendre parfaitement, il faille l'avoir ressenti.

« J'ai appris avec beaucoup de joie que tu avais été élu préfet de cette congrégation dont le doux souvenir me sera toujours cher, et à laquelle je suis redevable de tant de grâces.

« C'était une réflexion que je faisais avec bonheur la veille de l'ordination. En reportant mes souvenirs vers le passé, je remarquais que la grâce que Dieu allait me faire devait son premier principe à mon entrée dans cette pieuse association. Je suis ravi d'apprendre qu'elle est plus nombreuse et plus florissante que jamais.

. . . . . .

« Assure, je te prie, tous les membres de la Congrégation, s'il en est encore quelques-uns à qui je ne sois pas inconnu (car voilà déjà cinq ans que je l'ai quittée, et cinq ans effacent bien des choses), que je les regarderai toujours comme mes confrères bien-aimés en Marie, et que je leur serai toujours agrégé de cœur et de prières.

. . . . . .

« L'espace me manque pour te dire combien je t'aime, mais tu le devines; cela suffit.

« Tout à toi. « E. Renan,
« *clerc tonsuré.* »

Celui qui parle ainsi de la douceur qu'on éprouve « en se consacrant à Dieu et en le prenant pour son partage, » devait, cinq années plus tard, dans *la Liberté de penser*, écrire ces énormités : « Quant au Galiléen qui a porté le nom de Jésus, *je ne le connais pas*... Et que nous importe tel *petit fait* arrivé en Palestine il y a dix-huit cents ans?... »

Dans le même journal, en 1850, il publiait cette phrase odieuse :

« Dieu, Providence, immortalité, autant de bons vieux mots lourds et matériels. »

Mais cette étude n'a point pour but d'apprécier les œuvres d'Ernest Renan. Nous avons voulu simplement retracer son enfance, sa jeunesse, montrer comment l'orgueil amena la chute de celui que beaucoup considéraient comme « un ange ».

Cet orgueil reçut, peu de temps après la tonsure de l'abbé Renan, une rude atteinte. Le professeur d'hébreu étant tombé malade, il fut question de choisir momentanément son remplaçant parmi les élèves

les plus forts. Renan, qui s'attendait à être désigné, se vit préférer un rival. Il en conçut un très violent dépit : « On se figure que je ne connais pas l'hébreu, murmura-t-il ; je montrerai que si ! »

Il songea, dès lors, à quitter Saint-Sulpice sans éclat.

Sa sœur Henriette l'engageait à rompre avec le séminaire. Elle lui faisait remarquer qu'il resterait peut-être confondu, malgré sa science, dans l'humble foule des prêtres catholiques ; qu'un avenir plus brillant lui était réservé s'il consentait à se faire le disciple des philosophes allemands et à traduire les auteurs germaniques.

Le moment approchait où il fallait prendre une résolution, car il allait être indissolublement lié à l'autel. Il s'écria, un jour, devant un ami : « Est-ce qu'il faudra étouffer ma raison et mon cœur ? » Ce cri, d'une amère tristesse, disait assez haut que déjà Renan ne possédait plus la foi.

L'abbé Dupanloup entendit parler des doutes qui rongeaient cette âme ; il lui demanda pourquoi, dans une telle situation, il songeait à se faire prêtre :

— Parce que je suis pauvre ; c'est là mon unique ressource, répartit Renan.

— Assez, assez !... mon enfant, observa le futur évêque d'Orléans, effrayé et désolé. Attendez et priez.

Renan quitta le séminaire, mais il garda quelque temps la soutane.

L'abbé Dupanloup demeura, pendant de longs mois encore, son protecteur dévoué. Il le soutint, non seulement de ses conseils, malheureusement trop peu suivis, mais aussi de sa bourse. Il obtint pour lui une place de préfet des études au collège Stanislas, alors dirigé par le P. Gratry.

C'est peut-être le moment de faire connaître à nos lecteurs comment Renan appréciait l'abbé Dupanloup. L'auteur d'une *Apologie de Renan*, parue chez Dentu, en 1864, ayant demandé à l'écrivain breton ce qu'il pensait de l'évêque d'Orléans, reçut la réponse suivante : « M. Dupanloup était un homme brillant, un chef d'instruction (sic) remarquable, mais il était *absolu et cassant* pour les personnes qui travaillaient avec lui ; tout était gaieté dans son séminaire, car c'était un éveilleur d'esprit ; il était un littérateur distingué, quoique son *instruction fût médiocre ;* en résumé, c'était un humaniste. »

Pour l'honneur de M. Renan, nous voulons croire que ses paroles ont été inexactement reproduites par son interprète.

Renan profita des vacances du collège Stanislas pour retourner à Tréguier embrasser sa mère, revoir ses vieux maîtres et le Petit-Séminaire. Son ancien professeur de troisième, M. l'abbé Pasco, un de ses plus vénérés bienfaiteurs, se chauffait, un soir, songeant peut-être aux élèves qui l'avaient quitté, lorsqu'on frappa à sa porte. Renan entra, et très cérémonieusement lui souhaita le bonjour.

— C'est toi, mon pauvre enfant! s'écria l'abbé Pasco. Tu es donc devenu tout à fait Parisien. Faisons donc toujours comme les vrais Bretons : Quand on s'aime, c'est avec les deux bras qu'on s'embrasse!

Le vieillard pressa longtemps sur son cœur son ancien élève, mais il comprit vite à sa conversation que l'esprit et le cœur du jeune homme n'étaient plus les mêmes.

IV

Ernest Renan, nous devons le dire, conserva longtemps pour ce professeur une vive et profonde affection. Nous avons entre les mains une lettre qu'il lui écrivit, le 3 janvier 1846, à l'occasion de la nouvelle année. Elle est ainsi conçue :

« Monsieur et respectable maître,

« Je ne veux pas laisser passer l'occasion de cette nouvelle année, sans vous témoigner, ainsi qu'à tous ceux qui prirent tant de soins de mon éducation, la reconnaissance que mon cœur conserve pour cet inestimable bienfait, et les souhaits que je forme pour la prospérité d'un établissement auquel je dois tout. Loin de moi cette vile ingratitude, qui pense qu'un salaire ou une récompense vulgaire peuvent récompenser un maître de ses soins! Il n'y a qu'un amour tout filial qui puisse dignement payer celui à qui l'on doit le germe de sa vie intellectuelle, morale et religieuse. C'est à vous, Monsieur, c'est à tous ces excellents maîtres, dont le souvenir m'est si cher, que je suis redevable de ces biens inappréciables; tout ce que je suis, c'est par vous que je le suis, parce que c'est par vous que j'ai commencé à l'être. *Quelle que* soit la destinée que me réserve la Providence, puissent ces germes précieux qu'elle déposa dans mon âme par des mains si pures, ne jamais cesser d'y porter de beaux fruits! Puisse l'élève ne jamais rougir de ses maîtres au souvenir de lui-même; puissent les maîtres parler toujours de l'élève avec tendresse et orgueil! Alors ma joie sera complète, quand

je saurai que ceux dont l'estime m'est précieuse et chère, consentent encore à m'aimer et à m'appeler leur fils.

« Ah! si jamais Dieu me donne de réaliser un beau caractère, comme j'aimerai à leur en faire hommage! Leur souvenir sera mon soutien à travers les épreuves! Puisse un jour leur approbation être ma récompense!

« Oserai-je vous prier, Monsieur, de présenter à tous mes anciens maîtres, et spécialement à M. le Principal et à M. Pothier, l'assurance des mêmes sentiments respectueux et l'expression des souhaits que je forme pour leur bonheur.

« Pour vous, Monsieur, vous savez tout ce qu'il y a de tendresse et de respect pour son ancien maître dans le cœur de votre élève et enfant tout affectionné.

« E. Renan. »

Renan pensait-il alors ce qu'il écrivait? On peut se le demander lorsqu'on le voit, peu de temps après, quitter le collège Stanislas, dépouiller la soutane et se préparer à combattre les doctrines catholiques.

Il résolut de faire sa carrière dans l'enseignement universitaire. Il loua une mansarde rue de l'Épée et y endura des privations qui durèrent peu, du reste, car il trouva une place de répétiteur dans une pension du faubourg Saint-Jacques. Sa situation s'améliora bientôt. La famille allemande dans laquelle vivait sa sœur Henriette vint habiter Paris : le frère et la sœur s'aidèrent mutuellement. Renan quitta sa mansarde pour demeurer dans un hôtel garni; le hasard voulut qu'il habitât le même logement que Proudhon, l'auteur des axiomes tristement célèbres : *Dieu, c'est le mal; la propriété, c'est le vol.*

Il fit également à la même époque la connaissance de Cousin qui, l'ayant vu prendre des notes à ses cours, et remarquant son assiduité, demanda communication de ses manuscrits et lui promit son appui.

Un peu plus tard, il se lia avec l'abbé de Lamennais, heureux, peut-être, de rencontrer dans Renan un homme dans la conduite duquel il trouvait, pour ainsi dire, la justification de la sienne. Le prêtre transfuge le fit entrer plus avant dans la voie de l'erreur.

Il eut une longue série de succès académiques qu'il est inutile d'énumérer; ils sont connus de tous ceux qui s'intéressent au

mouvement littéraire depuis un demi siècle. Ces succès se terminèrent par sa nomination à la chaire d'hébreu du Collège de France et son élection à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où il remplaça M. Augustin Thierry, le célèbre historien.

« Comme Macbeth avait tué le sommeil, M. Renan, vingt fois, cent fois, dans chacun de ses livres, a tué la joie, a tué l'action, a tué la paix de l'âme et la sérénité de la vie morale. » En lisant cette appréciation, parfaitement exacte, de M. Jules Lemaître, je me rappelais la page dans laquelle Renan décrit ses impressions sur Rome, la ville des martyrs, des grands souvenirs chrétiens, la cité de la lumière et de la vérité éternelle. Lisez ces lignes, écrites en 1859; écoutez son désir :

« Pour moi, je ne puis envisager sans terreur le jour où la vie pénétrerait de nouveau ce sublime tas de décombres. Je ne puis concevoir Rome que telle qu'elle est, musée de toutes les grandeurs déchues, rendez-vous de tous les meurtriers de ce monde, souverains détrônés, politiques déçus, penseurs sceptiques, malades et dégoûtés de toute espèce, et si jamais le fatal niveau de la banalité moderne menaçait de percer cette masse compacte de ruines sacrées, je voudrais qu'on payât des prêtres et des moines pour les conserver, pour maintenir au dedans la tristesse et la misère, à l'entour la fièvre et le désert. »

J'ai voulu citer cette page des *Essais de morale et de critique*, car elle peint l'homme tout entier. Lisez toutes ses œuvres, d'ailleurs; ce sont des pages d'un style châtié, mais froides, sans soleil.

M. Renan fut chargé d'une mission en Syrie. Il en profita pour interroger les traditions et les monuments de la Galilée. Il explora la côte phénicienne, la chaîne du Liban, Saida, l'ancienne Sidon, Tyr, la plaine de Tortose, etc. Il faillit périr en visitant une grotte creusée dans un rocher à pic, sur les bords de l'Adonis. Amené par l'objet de sa mission, et surtout par ses desseins particuliers, sur les frontières de la Palestine, il parcourut en tous sens la province évangélique.

On était au mois d'août, époque des suffocantes chaleurs; l'explorateur et sa sœur Henriette, avides de repos et d'ombre, demeurèrent quelque temps dans la cabane d'un chef maronite: ils venaient d'ébaucher cette *Vie de Jésus*, qui devait émouvoir si terriblement le monde catholique, quand, au moment de s'embarquer sur le vaisseau *le Caton*, qui devait les ramener en France, Renan et sa

sœur furent atteints, en même temps, au village d'Amschitt, d'une fièvre pernicieuse. Les médecins se trouvaient à huit lieues du village, à Beyrouth; la science était d'ailleurs impuissante contre les ravages du mal; Mlle Renan succomba le 24 septembre 1861. Grâce à la force de son tempérament, Renan put supporter de puissants fébrifuges et résista à la contagion.

Lorsque sa sœur expira, il était évanoui; il demeura quatre jours entiers dans une sorte de léthargie. Quand il se réveilla, Henriette était dans la tombe.

Il fut pris d'un doute horrible.

— Vous l'avez enterrée trop tôt, s'écria-t-il, elle n'était probablement pas morte, elle dormait comme moi, peut-être!

Sa douleur était indescriptible.

Renan avait épousé Mlle Henri Scheffer, sœur du célèbre peintre Ary. Sa vieille mère vivait avec sa belle-fille. Il revint le 24 octobre, changé, vieilli, au milieu de cette famille éplorée.

Dans une lettre à une de ses amies, Mme Renan mère raconte ainsi le douloureux événement :

« Hélas! mon Dieu, je ne savais pas alors le malheur qui devait m'arriver. J'ai perdu ma pauvre fille en Syrie, où elle a accompagné son frère, qui a aussi pensé mourir. C'est à la force de son tempérament, qui a pu résister aux remèdes, qu'il doit son rétablissement. Ce n'est qu'alors qu'il a appris la mort de sa pauvre sœur; il a été quatre jours sans connaissance. Quand il est arrivé, il faisait pitié. Il se disposait à repartir; tout était prêt; on n'attendait plus que le navire de l'État, qui a eu du retard, et c'est ce malheureux retard qui a causé la mort de ma pauvre fille. Comment jamais me consoler d'une si grande perte! Mon fils et sa femme font tous leurs efforts; je suis entourée de soins et d'affection; mais ma pauvre fille me manquera toujours. »

— Pour me consoler un peu, il me faut travailler, répétait souvent Renan, que dévorait une sombre tristesse.

C'est alors qu'il termina l'œuvre commencée sur le versant du Liban, et écrivit *la Vie de Jésus*.

Cet homme haïssait maintenant tout ce qu'il aimait autrefois, et niait avec passion tout ce qu'il avait affirmé.

Il est de grandes douleurs qui rapprochent de Dieu, source de consolation. Renan s'en éloigna davantage encore. D'ailleurs,

« ceux qui sont tombés ne peuvent plus rien voir de haut », a dit avec raison M. Poujoulat.

Il plaça en tête de son travail contre la Divinité du Christ ces mots : *A l'âme pure de ma sœur Henriette, morte à Byblos le 24 septembre* 1861. Il est triste de voir ce pamphlet contre Dieu, dédié à « l'âme pure » d'une jeune fille, qui, du reste, l'avait inspiré et craignait pour cet ouvrage « les étroits jugements de l'âme frivole ».

Aux yeux de l'ancien écolier de Tréguier, Jésus n'est plus qu'un fils « en révolte contre l'autorité paternelle », un « jeune villageois qui voit tout à travers le prisme de sa naïveté ».

L'Évangile est « une gnose obscure », — « une métaphysique contournée », — « un recueil de biographies légendaires », — « un récit morne et pâle », — plein « de tirades prétentieuses, lourdes et mal écrites ».

Les disciples de Jésus, — « une troupe gaie et vagabonde », — « une bande de joyeux enfants », un cercle « de jeunes gens cherchant l'inconnu », jeunes gens « dont l'esprit était faible et l'ignorance extrême, mais dont le cœur débordait ».

« Le pauvre Judas », un maladroit plutôt qu'un méchant, « qui, peut-être retiré dans son champ d'Akeldama, y mena après son crime une vie douce et obscure », « dont la mort est une bonne circonstance pour son sentiment moral ».

Le Christianisme, — « une religion qui a beaucoup contribué à affaiblir les sentiments des devoirs du citoyen ».

Inutile de rappeler les protestations des archevêques et évêques, défenseurs attitrés de la foi; celles de nombreux catholiques, dans des pages vibrantes d'indignation.

« Ce défroqué douceâtre, avec son fond de mine d'ancien apôtre, ses restes de surplis et ses bouts de bougie emportés du sanctuaire, est admirable pour donner envie de lui courir sus », écrit Louis Veuillot.

Barbey-d'Aurevilly flétrit l'auteur cauteleux et poltron qui, dans l'ordre moral et littéraire, n'est, dit il, qu'un « Brinvilliers-Sirau-din ». Il apprécie ainsi Ernest Renan :

« M. Renan ne connaît ni fanatisme, ni même enthousiasme. Il a la dilatation d'entrailles et la chaleur de tête de ces brûlantes bêtes, les serpents!... Voltaire, lui! que M. Renan me fait aimer, — quelle conversion! — avait de la passion contre celui qu'il appelait *l'In-*

fâme. Il haïssait à la fureur, il outrageait jusqu'à la démence, mais il avait une foi enflammée en ce qu'il disait, — une foi de diable, car les seuls actes de foi du diable doivent être ses colères contre Dieu.

« M. Renan n'est pas de la famille de ces esprits de feu. C'est une organisation à sang blanc et froid, et je ne veux point nommer toutes les espèces de bêtes auxquelles il ressemble. C'est un distillateur madré, qui empoisonne avec du sucre, très bonne manière! mais qui met trop de sucre, et par là gâte son poison... Le seul sentiment que ce baveur de sucre candi arseniqué exprime dans sa *Vie de Jésus*, — je ne dis pas le seul sentiment qu'il éprouve, — c'est une préférence d'amateur pour *l'homme charmant* qu'il a la bonté de reconnaître dans Notre-Seigneur Jésus-Christ, et cette impertinence est même toute l'originalité de ce livre, qu'il nous donne pour remplacer les Evangiles. »

De tous les rangs de la société : prêtres, légistes, ouvriers, sont parties d'énergiques clameurs contre cette œuvre impie, et au mois de mars 1867, le Sénat, frémissant, se leva pour imposer silence à Sainte-Beuve, qui voulut tenter dans la grande assemblée le panégyrique de ce nouveau Judas.

On ne sait pas assez, peut-être, que l'écrivain qui s'est attaqué à Dieu avait commencé par vouloir réhabiliter Satan lui-même. Voici, en effet, ce qu'il a osé dire du génie du mal :

« De tous les êtres maudits que la tolérance de notre siècle a relevés de leur anathème, Satan est, sans contredit, celui qui a le plus gagné au progrès des lumières et de l'universelle civilisation. Le moyen âge, qui n'entendait rien à la tolérance, le fit à plaisir laid, méchant, torturé, et, pour comble de disgrâce, ridicule. Milton comprit enfin ce pauvre calomnié, et commença la métamorphose que la haute impartialité de notre temps devait achever. Un siècle aussi fécond que le nôtre en réhabilitations de toutes sortes ne pouvait manquer de raisons pour excuser un révolutionnaire malheureux, que le besoin d'action jeta dans des entreprises hasardées. On pourrait faire valoir, pour atténuer sa faute, une foule de motifs contre lesquels nous n'aurions pas le droit d'être sévères. »

C'est d'une logique effroyable.

La glorification du mal devait nécessairement entraîner l'outrage et le blasphème envers Dieu.

« O mon divin Crucifié! » nous écrierons-nous avec Poujoulat,

« plus vos deux bras portent les nations, plus on nie votre éternité; plus des torrents de vie s'échappent de vos flancs ouverts, plus on discute vos titres et on s'étudie à vous dépouiller de votre origine. L'homme veut que vous ne soyez qu'un homme, parce que l'admiration ne l'oblige à rien, et que l'adoration l'obligerait à tout. »

V

L'histoire prouve que les vrais chrétiens sont aussi les vrais patriotes. On pourrait en citer des milliers d'exemples.

Pour ne parler que de ces dernières années, qui ne se rappelle la bravoure des de Sonis, des de Charette et des volontaires de l'Ouest, combattant sous l'invocation du Sacré-Cœur?

Au contraire, pendant que les obus prussiens allumaient les incendies, pendant que l'artillerie allemande jonchait de cadavres le sol français, pendant que nos mobiles affaiblis, sans armes, mouraient dans la boue du camp de Conlie, Gambetta, celui qui voyait dans le cléricalisme un ennemi, fumait des « cigares exquis ».

Renan sut, aussi lui, satisfaire son égoïsme durant le siège de Paris. Alors que la capitale, cernée de tous côtés, ne recevait plus de vivres; alors que chacun faisait queue pour obtenir une ration bien souvent insuffisante; lorsque les Parisiens, fatigués et épuisés par les privations, entrevoyaient avec désespoir l'heure suprême de la défaite, Ernest Renan mangeait copieusement chez Brebant. Une médaille frappée en l'honneur du grand restaurateur l'atteste.

On lit sur cette médaille :

« Pendant le siège de Paris, quelques personnes ayant continué de se réunir chez Brebant tous les quinze jours, ne se sont pas une seule fois aperçues qu'elles dînaient dans une ville de deux millions d'âmes assiégée. 1870-1871. »

Au revers de la médaille, on peut lire le nom de l'auteur de *la Vie de Jésus.*

Tel fut, durant l'année terrible, le patriotisme de M. Renan.

L'ancien séminariste de Tréguier est aujourd'hui un repus, un satisfait. Le gouvernement de la République l'a comblé de dignités de toutes sortes; il possède, en outre, une fortune d'autant plus considérable que, ses goûts étant modestes, il dépense peu.

J'ai eu tort, cependant, d'écrire le mot : satisfait. Non, il ne l'est pas, car la main de Dieu s'est appesantie sur sa famille. Il a puni

l'enfant en attendant qu'il demande compte au père de ses affirmations sacrilèges.

On raconte qu'un jour, en le voyant atteint d'un mal étrange que ne pouvait expliquer la science, en considérant son état chétif et sa difformité, Mme Renan s'écria devant son mari :

— Voilà les conséquences de ta *Vie de Jésus!*

Peut-être est-ce, en effet, la punition première.

Nous pouvons affirmer, en tout cas, que Renan souffre beaucoup dans son cœur et dans son orgueil paternel de cette situation.

Satisfait, non, il ne l'est pas, car il sent fort bien que, si on l'a comblé d'honneurs, on n'a pu lui donner l'estime publique, quelles que soient ses qualités d'homme privé.

Il essaie vainement d'attirer l'attention ; plusieurs de ses amis eux-mêmes ont flétri son dernier ouvrage, cette *Abbesse de Jouarre*, récit immonde qui ne peut inspirer que le dégoût.

« Le pays de Tréguier a donné le jour à deux grands hommes : saint Yves et Renan », s'écriait, il y a quelque temps, dans un discours enthousiaste, un de ses admirateurs.

L'auteur de ce rapprochement insensé n'a point réfléchi. Les plus ignorants parmi les habitants du pays breton savent quelle distance sépare le saint avocat des pauvres, dont la mémoire bénie se perpétue à travers les siècles, et l'athée, dont bientôt on ne parlera plus.

Entre le passé et le présent, Renan a creusé un abîme qu'un repentir sincère pourrait seul combler; pourtant l'auteur de *la Vie de Jésus* feint de croire qu'il y a entre les catholiques et lui un simple « dissentiment ».

Il l'écrit dans une lettre où nous retrouvons toujours vivace le souvenir des maîtres du Petit-Séminaire de Tréguier, qui lui marquèrent la route à suivre. Il sent au fond du cœur que là était le bien, là était le vrai.

Lisez cette page, écrite par lui, de Tréguier même, où il était en villégiature, au vénéré supérieur du Petit-Séminaire.

« Tréguier, le 21 septembre 1868.

« Monsieur le Principal,

« Je ne puis quitter Tréguier, où je suis venu raviver de vieux souvenirs, sans vous dire pourquoi je me suis abstenu d'aller rendre mes devoirs à un établissement auquel se rattachent les

meilleurs de ces souvenirs. Je sais la délicatesse et la profondeur des convictions religieuses; comme tous les sentiments exquis, cette délicatesse entraîne parfois quelque susceptibilité. J'ai craint que ce qui n'est à mes yeux qu'un dissentiment, n'empêchant en aucune manière la sympathie, ne fût pour d'anciens amis un motif de me revoir sans joie. Voilà uniquement ce qui m'a fait me priver d'un des plaisirs les plus vifs que j'aurais eus, le plaisir de visiter une maison à laquelle je dois de précieuses leçons d'honnêteté et de sérieux, où j'eusse trouvé vivante la mémoire de maîtres vénérés et où j'eusse rencontré d'anciens condisciples auxquels n'a cessé de m'unir la plus vive amitié.

« Agréez, Monsieur le principal, l'expression des sentiments infiniment distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre tout dévoué serviteur.

« Ernest Renan. »

M. l'abbé Mando, le digne supérieur de l'établissement, aujourd'hui chanoine honoraire de la cathédrale de Saint-Brieuc, répondit au membre de l'Institut par la lettre admirable qu'on va lire :

« Monsieur,

« J'étais absent pour quelques jours, lorsque votre lettre a été remise au concierge; vous voudrez donc bien excuser le retard que j'ai mis à vous répondre.

« La maison de Tréguier n'est point indifférente à l'égard de ses anciens élèves; elle est heureuse et fière de leurs succès et elle y applaudit vivement. Ainsi, lorsque fut couronné votre travail sur les langues sémitiques, tout le collège de Tréguier se réjouit de votre triomphe et prit plaisir à le publier. Mais que nous avons payé cher ces moments de joie, car depuis... hélas!

« Je ne veux point vous le dissimuler, Monsieur, c'eût été pour nous une grande douleur de revoir un ancien enfant de Tréguier, qui eût pu être la gloire de ce petit séminaire et qui en est la plus amère tristesse. C'est parce que vous connaissez « la délicatesse et « la profondeur des convictions religieuses » que vous pouvez vous expliquer ces sentiments de vos anciens maîtres et amis. Car enfin, Monsieur, à s'en tenir à vos derniers écrits, ce ne serait pas quelque chose « d'honnête et de sérieux » que vous auriez jadis puisé dans cette maison, mais une honteuse idolâtrie.

« Cependant, Monsieur, nous sommes loin de croire que nous n'aurons plus avec vous de ces rapports de franche et sincère amitié qui vont si bien à votre cœur. Ce qui nous le fait espérer, c'est cette affection et cette estime que vous avez conservées pour la maison qui vous a élevé et pour vos anciens maîtres.

« Ah! Monsieur, vous avez raison de songer à eux; de leur côté aussi ils ne vous ont pas oublié. Le dernier de vos maîtres, qui est mort dans cette maison après dix longues années de souffrances, M. l'abbé Pasco, semblait avoir oublié tout le monde pour ne s'occuper que de son Ernest Renan. Quand vint pour lui le moment de paraître devant Dieu, il lui demanda, comme dernière grâce, le retour à la foi de ses pères de l'enfant qu'il avait le plus aimé, et il nous disait à nous : « Ne désespérez pas d'Ernest Renan, il reviendra « à Dieu, je vous le promets. »

« C'est avec bonheur, Monsieur, que je vous rapporte ces paroles de votre vieux maître. Nous avons tout lieu de croire qu'il est maintenant dans le sein de Dieu, où il continue d'intercéder pour vous. Croyez bien que ceux qui restent encore dans la maison ne vous oublient pas non plus; ils prient pour vous devant les saints autels, et le plus heureux jour de leur vie serait celui où ils pourraient presser sur leur cœur Ernest Renan, revenu à la foi de sa pieuse mère et à la religion qui fit le bonheur de sa jeunesse.

« Je suis, avec une affection qui vit d'espérance, Monsieur, le plus humble et le plus dévoué de vos serviteurs.

« MANDO, *prêtre, chan. hon.* »

Avec ce prêtre vénéré, nous nous demandons : faut-il désespérer? On a vu, de nos jours, des conversions retentissantes. Un écrivain brisait récemment avec éclat la plume avec laquelle il avait attaqué le christianisme et la Papauté. Puisse Renan se rappeler des jours fréquents où il venait s'agenouiller à la table sainte pour recevoir l'Eucharistie; puisse-t-il, protégé du haut du ciel par sa sainte mère, par ce vieux maître qui, sur le point de mourir, songeait encore à son ancien élève, retrouver les joies saintes d'autrefois.

En attendant, l'auteur de *la Vie de Jésus* reçoit de temps à autre de piquantes leçons.

Il s'était rendu, l'année dernière, à Lorient, pour l'inauguration

de la statue de Brizeux, avec M. Jules Simon et M. Coppée, le poète des foyers modestes, des scènes paisibles.

Coppée lut de fort beaux vers. M. Jules Simon et M. Renan prononcèrent des discours. Au moment où Renan allait prendre la parole, il reçut une dépêche. Elle était envoyée de Rennes et contenait seulement ces vers, extraits des œuvres de Brizeux lui-même :

Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres,
Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres.

Renan fut tellement interloqué de cet envoi, en un pareil moment, et de cette affirmation d'un Breton, que son allocution s'en ressentit. Il eut beaucoup de peine à retrouver les idées qu'il voulait développer.

Il a beau se couronner de roses dans des banquets où sa fausse gaieté ne peut faire éclater le rire, il a beau déclarer que le purgatoire doit être sans doute « un lieu charmant », où se continuent les romans commencés sur la terre, il doit voir, comme le Caïn de Victor Hugo, l'œil du remords l'accompagnant partout et toujours.

Mais les miséricordes divines sont infinies, et, comme on l'a dit, des plaies du Christ coule un inépuisable pardon.

Le jour où Renan voudra quitter la chaire de l'athéisme et revenir sincèrement au pied des autels, il trouvera toujours l'Église prête à le recevoir, à le soutenir, à le consoler.

Le flambeau de la foi illumina son enfance et sa jeunesse; puisse-t-il jeter encore sa douce lumière sur les dernières années de l'écrivain breton, avant que Dieu n'ait fait retomber sur lui la lourde pierre du tombeau.

Francis Bazouge.

LES ENNEMIS DU CERVEAU

Le malheureux esclave qui, dès le matin, avant de prendre aucune nourriture, ouvre la série des absorptions et des combustions de la journée en avalant un petit verre et en allumant une cigarette, devrait se rappeler un fait historique dont la signification est capitale : c'est que le tabac, sous le nom fallacieux *d'herbe à tous les maux;* l'alcool, sous le titre devenu lugubrement dérisoire d'EAU-DE-VIE, étaient des remèdes vendus à doses définies par les droguistes patentés.

Or ce qui fut médicament particulier est devenu poison public. L'esclave dont nous parlons, forçat condamné par le fait de ses habitudes malsaines, s'appelle Légion.

Qui de nous ne se rappelle les répugnances qu'il a dû surmonter quand, pour la première fois, par stupide imitation ou grotesque fanfaronnade, il a bu de l'eau-de-vie et fumé du tabac?

La nature a énergiquement protesté, par ses rebellions, contre la violence qu'on lui imposait. Depuis lors, elle a dû se soumettre en subissant le goût factice substitué au dégoût primitif.

Les muqueuses, incessamment irritées au contact du narcotique âcre et de l'acide qui les corrodent, ont contracté un prurit morbide, et celui-ci les contraint à solliciter les blessures de l'ennemi.

Autrement impérieuses que celles de la nature première et vraie, les exigences de notre seconde nature, tout artificielle, nous font du tabac un besoin plus impérieux que le besoin du pain.

C'est peut-être par suite d'une légende qu'on nous représente Sénèque écrivant sur un pâté, avec son stylet d'or, ses plus beaux préceptes de tempérance et d'abnégation, mais cette légende sera éternellement vivace. Depuis que j'ai pris la plume, je viens déjà de rallumer ma cigarette et je ne me sens pas cependant coupable

d'hypocrisie. Qui aurait le droit de maudire un fléau si ce n'est la victime de ce fléau, fût-elle une victime volontaire? Pour s'être attiré son sort, le captif en mord-il moins rageusement les chaînes inscrustées dans sa chair meurtrie?

Pour marcher à une nouvelle croisade contre le tabac et l'alcool, il faudrait prendre la grande route qu'ont si largement frayée tant de médecins, d'économistes et de philanthropes éminents; aussi ne pourrait-on la suivre sans verser dans les ornières ou même les fondrières de la banalité; d'ailleurs, en face d'un mal devenu universel, enraciné dans les mœurs, encouragé, sinon imposé par les gouvernements, nous ne pouvons que constater la stérilité d'efforts ridiculement impuissants.

Renonçant donc à la lutte contre le tabac et l'alcool que nous prendrons seulement comme termes de comparaison, nous signalons d'autres poisons aussi mortels qui s'infiltrent parmi nous; comme eux, sous l'alléchante apparence de remèdes souverains, ils circulent munis du passeport délivré par les hommes de science.

Ne devons-nous pas craindre que, comme leurs devanciers, ils ne tombent dans le domaine d'un public promptement oublieux de leurs qualités curatives et prêt à ne leur demander que l'ivresse?

Quels que soient leurs noms, leurs provenances, leurs fonctions anesthésiques, calmantes ou excitantes, tous arrivent, comme résultat final, à l'abrutissement de l'individu, de la race, de la nation.

Sous leur forme, en apparence, plus raffinée, ces agents, primitivement thérapeutiques, amènent une dégradation morale aussi profonde que celle du grossier alcool.

Cette dame élégante, qui vient de se piquer à la morphine, plane dans les régions supraterrestres. Quoique voilée sous une teinte de vague poésie orientale, son ivresse est aussi honteuse que celle du vulgaire *pochard* plein de trois-six frelaté et roulant au pied d'une borne de faubourg.

Laissant aux spécialistes les divisions et subdivisions par catégories, nous rangerons sous une même désignation générique toutes les substances qui attaquent le système nerveux dans son centre principal.

Prises en masse, nous les signalerons comme des ennemis, des *destructeurs du cerveau*, et les appellerons d'un nom barbare pour lequel nous réclamons l'indulgence, celui d'*encéphalophages*.

Nous essaierons dans ce rapide travail de :

1° Donner, à l'aide de quelques observations, un aperçu des effets immédiats produits par l'abus des encéphalophages ;

2° Donner celui des conséquences plus générales et lointaines, tant physiques que morales, qui en découlent ;

3° De démontrer la profonde culpabilité des personnes qui se livrent à un pareil abus ;

4° Enfin de soumettre nos conclusions.

I

Déjà, au commencement du siècle, un écrivain anglais avouait être, comme beaucoup de ses compatriotes, adonné à l'opium.

Ayant usé pendant dix-sept ans et abusé durant huit de ce narcotique, il est arrivé à la dose formidablement invraisemblable de *huit mille gouttes de laudanum* absorbées dans une seule journée. (*Confessions of an English opium eater by Th. De Quincey*).

Il a donc, avec une certaine compétence sur la matière, conquis le droit incontestable d'être écouté lorsqu'il décrit les résultats d'observations dont il est lui-même le sujet.

Selon lui, on a tort d'assimiler l'ivresse de l'opium à celle de l'alcool. Le consommateur d'opium n'est même pas *ivre* dans le sens généralement attribué à ce mot.

Le plaisir, dit De Quincey, causé par l'inglution du vin, est ascendant ; arrivé à son apogée, il décline pour se transformer en souffrance ; celui qui provient de l'opium se maintient stationnaire pendant huit ou dix heures. Le premier de ces plaisirs, pour employer les expressions médicales, serait aigu et le second chronique ; l'un peut se représenter par une flamme subite, l'autre par une incandescence tranquille et continue.

Tandis que les spiritueux occasionnent des désordres dans les facultés mentales, l'opium coordonne celles-ci, les harmonise, les équilibre. Si le vin obscurcit le jugement, enlève à l'homme la pleine possession de lui-même en exaltant ses impressions affectives ou haineuses, l'opium agit comme pondérateur en donnant à l'esprit cette chaleur vitale qui devait être l'apanage des robustes constitutions organiques aux âges primitifs.

L'opium dilate les sentiments affectueux, mais sans fièvre ni agitation ; l'intelligence de l'homme et ses qualités morales, dans une majestueuse sérénité, brillent de tout leur éclat ; momentanément

annihilée, la matière bestiale laisse à la partie divine de notre être son libre essor.

L'auteur dit aussi que comme il n'y a pas, à proprement parler, de crise, une débauche d'opium n'est jamais suivie par ce lendemain si pénible trop justement redouté des ivrognes.

Il ne faudrait cependant pas équivoquer.

Les routes les plus différentes finissent par aboutir aux mêmes carrefours. Que le chemin soit âpre et direct, qu'il ondule lentement à travers les plus gracieux paysages, qu'importe s'il vous fait tomber au fond de la même impasse?

Notre auteur prétend que, grâce à la persévérance de l'effet produit, l'opium ne provoque pas de crises.

Ceci s'appelle jouer sur les mots. Il devrait simplement dire que la crise se maintient à l'état aigu pendant huit à dix heures et ajouter qu'elle est d'autant plus périlleuse qu'elle a été plus longue.

C'est toujours le résultat final qu'il faut interroger. Voyez cet être impuissant, débile, abruti, dégradé, répugnant. Qu'il soit arrivé à cet état d'abjection par la voie des narcotiques ou celle des spiritueux, aux yeux du public il ne sera jamais qu'un ivrogne.

Les romanciers anglais, ces fins observateurs analysant par le menu les détails de la vie intime, ont souvent mis en scène des buveurs d'opium; constamment c'est avec les ivrognes qu'ils les identifient.

Nous espérons démontrer la justesse de cette assimilation et détruire l'illusion singulière des morphinomanes (ou morphiomanes), rejetant avec tant d'indignation toute parenté avec l'alcooliquer.

En attendant, un rapide exposé des sensations agréables provoquées par les encéphalophages expliquera l'attrait que ceux-ci exercent.

Mais à bientôt la contrepartie.

De Quincey fréquentait l'Opéra, où la musique lui procurait des visions lumineuses féeriques, comme dans *les Mille et une Nuits*. Sur une tapisserie brillante, tendue devant lui, des tableaux se déroulaient représentant des scènes de la vie passée, non pas rappelées par un acte de mémoire, mais vécues, actuelles, présentes, se mêlant avec les accords d'une musique plus mélodieuse encore que celle de l'orchestre et des artistes.

Pendant les entr'actes, comme la galerie était remplie de spectateurs italiens, il jouissait de l'harmonie des conversations bourdon-

nant autour de lui; les sons lui paraissaient d'autant plus suaves que le sens matériel des mots articulés lui échappait.

De la netteté et de la vivacité de ces impressions, il conclut que l'opium dégage l'homme de ses entraves corporelles, le transporte, le spiritualise, le bonifie: il dirait presque le divinise.

Il en est de même dans l'ordre moral.

Sa sympathie pour les humbles de ce monde arrivait à un degré d'intensité qu'il n'est pas soupçonné sans l'adjuvant de l'opium dilatant en lui la sociabilité condescendante. Philanthrope, paraît-il, d'autant plus qu'il avait lui-même connu la misère, il parcourait, ivre d'opium, les quartiers pauvres de Londres et s'identifiait à leurs habitants.

Plus tard notre laudanophile (qu'on me pardonne encore ce mot), vivant à la campagne, avait fait élection de paradis artificiel dans un pays montagneux.

« Souvent, dit-il, installé à ma fenêtre pendant les nuits d'été, je suis resté sans bouger et sans éprouver l'envie de le faire, depuis le coucher jusqu'au lever du soleil. »

Passant par-dessus la ville de ***, la vue s'étendait jusque sur la mer.

Dans son ivresse extatique, la ville prenait, pour lui, les proportions de la terre elle-même, avec ses passions, ses luttes, ses chagrins, et ses nombreuses tombes engouffrant l'humanité.

Sans la perdre complètement de vue ni l'oublier, il se transportait au delà pour planer au-dessus de cette mer, dont les ondulations calmes et douces font songer aux frémissements d'ailes de la colombe. Pareille quiétude représentait alors l'état de son âme apaisée, voltigeant dans l'espace, par-dessus le vacarme de la vie. Les bruits humains se taisaient; toute fièvre, toute agitation terrestres avaient cessé; on ne sentait plus ni chagrin, ni souffrance; le cœur, déchargé de ses fardeaux, ne connaissait plus d'amertume. La paix profonde, immuable, s'imposait avec la réalisation brillante, idéalisée, de toutes les aspirations intellectuelles de l'existence.

Cette tranquillité n'était pas celle qui résulte de l'inertie; elle était due au parfait équilibre des forces actives. C'était à la fois l'énergie puissante de l'action et la quiétude du repos absolu.

L'enthousiasme du rêveur s'élève à des accents presque lyriques lorsqu'il s'écrie :

« Oh! tout-puissant opium, tu ravis tous les cœurs, celui du

pauvre comme celui du riche! Tu es éloquent quand tu inspires la vertu; tu anéantis les passions chez l'homme coupable; tu lui rends la sérénité de la jeunesse, ses mains fussent-elles souillées de sang, etc., etc. »

Le rêveur voit aussi des villes dont les monuments et les temples sont plus fastueux que ceux des capitales de l'antique Orient. L'art des Phidias et des Praxitèle est dépassé, et ainsi de suite.

S'adressant à l'opium comme à un dieu, il lui dit dans son transport : « Souverain bien! tu tiens entre tes mains les clefs du paradis! »

Nous allons voir que dans son trousseau de clefs, le *dieu* n'a pas oublié celles de l'enfer.

II

C'est encore à notre auteur anglais que nous demanderons la contre-partie de ce qui précède.

« Souvent, dit-il, étendu dans mon lit sans y dormir, j'assistai au défilé de lugubres et interminables processions. Parfois un théâtre s'installait dans ma tête, et des spectacles d'une splendeur surhumaine s'y succédaient avec une continuité fatigante.

« Comme Midas changeait en or tout ce qu'il touchait, je craignais de penser à quoi que ce fût, car je faisais surgir des fantômes.

« Le sentiment du temps et de l'espace s'exagérait d'une façon anormale; les bâtisses, les paysages, prenaient des proportions qui, par leur énormité, échappaient à l'œil humain. Il me semblait, pendant une seule nuit, avoir vécu des siècles et même des milliers d'années.

« Sous la chaleur torride, versée par un soleil aux rayons verticaux, je me trouvais avec des bêtes, oiseaux, quadrupèdes, reptiles, qui foisonnent dans l'Inde et la Chine; les formes végétales se dessinaient également, grandioses et terribles; aux animaux s'associaient les dieux de la mythologie égyptienne; j'étais entouré de singes et de perroquets qui me regardaient fixement, me faisaient d'affreuses grimaces et m'assourdissaient par leurs cris.

« Je me précipitais à l'ombre des pagodes. Là je me trouvais cloué pendant des siècles au sommet de l'édifice, à moins que ce ne fût dans des retraits cachés où je devenais idole, prêtre, tour à tour, sacrificateur et sacrifié. On m'adorait, on me mettait à mort. A

travers les forêts asiatiques, je fuyais l'étreinte de Brahma et de Wishnou...

« Pendant un millier d'années j'étais enseveli dans des cercueils de pierre en compagnie de sphinx et de momies au fond de l'hypogée de quelque pyramide colossale. Puis plongé dans la vase du Nil, au milieu des roseaux et de détritus de toute nature, je devais y subir le contact, les embrassements des crocodiles.

« L'étonnement de toutes ces choses en masquait d'abord l'horreur, puis à l'horreur succédait la haine furieuse mêlée à une terreur toute physique.

« Je voyais sans cesse des oiseaux hideux, des serpents et surtout des crocodiles. Ce reptile dégoûtant m'inspirait une aversion spéciale et il me poursuivait de ses caresses. Je parvenais parfois à m'échapper, alors je me trouvais dans quelque appartement chinois garni de meubles de rotin. Ces meubles eux-mêmes s'animaient, devenaient vivants. Les pieds des tables, des sièges, se transformaient en têtes de crocodiles qui me poursuivaient, mille fois répétés, avec le regard pétrifiant de leurs yeux mornes. . . .

« La parole humaine ne peut donner une idée de la mélancolie noire qui accompagnait mes rêves.

« Je n'insisterai pas sur ces désespoirs intimes qui devaient infailliblement me pousser au suicide. »

. . . . . .

Nous ferons remarquer la saisissante analogie que présentent ces visions avec celles des alcooliques poursuivis par des bêtes immondes et principalement des *rats*.

Voici maintenant comment une personne, obligée de recourir aux injections sous-cutanées de morphine, m'a décrit les effets produits par cette opération.

« Une charmante ivresse, disait-elle, me faisait planer bien haut, bien haut, par dessus les nuages; je volais avec une rapidité folle qui n'avait cependant rien d'effrayant, car ma course aérienne était celle d'un pur esprit. De mon corps j'avais perdu momentanément le souvenir et même la notion.

« Mais cet état de béatitude absolue n'était pas de longue durée.

« Des nausées écœurantes ne tardaient pas à me rappeler que mon esprit était encore uni à la matière. Je me sentais descendre aussi vite que j'étais montée. La chute, rapide comme l'avait été l'ascension, était accompagnée de suffocations et de vertiges.

« Il me semblait que je tombais la tête la première dans des profondeurs sans fin et que je m'engouffrais sous la terre aussi bas que je m'étais élevée haut par-dessus sa surface.

« Les objets que je croyais voir et qui m'étaient familiers m'apparaissaient sous une forme hideuse ou terrifiante.

« Par instants, secouant l'hallucination pour rentrer dans le réel, je me rendais compte de ce qui se passait autour de moi. Alors une illusion pénible se produisait. Comme je me sentais toujours tomber la tête en bas dans le gouffre sans fond, les choses et les personnes présentes se défiguraient comme si je les eusse vues de bas en haut; ainsi les gens avaient la face retournée; pour moi leur front occupait la place où aurait dû se trouver le menton... et ainsi de suite.

« Une foule d'illusions de la vue et de l'ouïe, sans parler des troubles de l'odorat, me persécutaient aussi longtemps que je me trouvais sous l'empire de la morphine... »

La personne dont il s'agit n'ayant qu'accidentellement usé de ce remède, a ressenti des impressions fugitives.

A ces observations j'en joindrai quelques-unes qui me sont personnelles; celles-là portent sur les effets que produit le haschich, effets analogues à ceux de l'opium et de la morphine.

Un pharmacien de la rue de l'Ancienne-Comédie délivrait, au premier venu, cette drogue mise à la mode par un roman d'Alexandre Dumas.

Certaine nuit, me rappelant probablement quelque hâtive préparation d'examen, j'ai *vécu* toute mon histoire de France.

Chaque roi se tenait à l'entrée d'une salle sur les parois de laquelle se mouvaient les principaux personnages de son époque.

Ces salles étaient closes par des portes d'or massif sculpté et tellement brillantes que la vue en était douloureuse. Elles s'ouvraient devant moi et se refermaient avec un bruit de canonnade. Je ne parcourais pas les salles, mais je les traversais au vol avec une telle rapidité que je craignais de me fracasser contre les linteaux.

Au bout de la galerie je me trouvai en face d'un de ces paysages invraisemblables, comme couleur et étendue, dont les rêveries de de Quincey nous donnent un aperçu.

Un matin, à la suite d'une débauche de haschich, traversant la place du Panthéon, je vis ce monument s'étirer en hauteur, monter dans le ciel et devenir une lyre gigantesque, dont les colonnes

allongées formaient les cordes; celles-ci étaient mises en mouvement par une armée de singes qui grimpaient et gambadaient avec une vertigineuse précipitation.

A cette illusion de la vue se joignit celle de l'ouïe, car les cordes entrèrent en vibration en agitant l'air d'une façon si puissante qu'à chaque frémissement je me sentais balayé comme une feuille par la rafale; et je fus surpris de voir les passants marcher tranquillement sans paraître éprouver aucun choc.

Une impression très pénible est celle de la conscience du MOI que l'on veut ressaisir et qui vous échappe pour retomber dans la fantasmagorie.

C'est ainsi que le lendemain d'un jour où j'avais pris une potion de haschich dans une tasse de café très fort, comme le recommandait le pharmacien, je fus dîner en ville et j'endurai le supplice que voici :

Ma voisine de table était une vieille dame qui, selon la mode de l'époque, portait des boucles de cheveux en tire-bouchon que l'on nommait des *anglaises*. Il me vint à l'idée que nous étions dans une sépulture égyptienne, momies, mais momies animées condamnées à rester là pendant l'éternité. Le profil de la vieille dame devint celui d'un sphinx rigide présidant, dans son impassibilité séculaire, aux destinées des momies.

Ses anglaises qui grisonnaient se transformèrent en bottes de foin plaquées devant les oreilles.

Je dus faire des efforts inouïs pour m'empêcher de dire :

« — Mais, Madame, enlevez donc ce foin qui cache les bandelettes réglementaires. »

A chaque instant je devais m'imposer silence à moi-même en me disant : « Tu es un tel, dînant chez Mᵉ X, à côté d'une autre dame qui n'est pas un sphinx. Rappelle-toi que nous sommes à Paris, en plein dix-neuvième siècle, et non pas à Memphis..., etc. » Puis l'hallucination revenait, aussitôt chassée, pour se représenter encore et ainsi de suite indéfiniment.

On retrouve ici le caractère oriental des cauchemars de l'Anglais.

Pour clore la série de ces rapides observations, je vais encore faire un emprunt à mes souvenirs et rappeler comme quoi, sans rien absorber, je me procurai des visions fulgurantes accompagnées de concerts délicieux. Je puis, sans danger, livrer la recette, sûr que l'on n'en abusera pas.

Le pavé était glissant sur la place d'une ville que je traversais au petit trop. Mon cheval manquant des quatre pieds à la fois, tomba de côté et m'entraîna dans sa chute.

Je reçus un choc formidable; mon cerveau parut éclater comme un obus et les lumières jaillirent en bouquet de feu d'artifice. J'eus le temps de me dire : Tiens, voilà donc ce qui s'appelle voir trente-six mille chandelles ; et je perdis toute notion du monde extérieur.

Puis j'éprouvai la sensation charmante que nous procurent les rêves où, dégagés du corps, nous voguons dans l'espace infini.

Des bruissements de houle, d'abord assourdissants, se transformèrent en sons d'une suavité délirante; c'est ainsi que l'on se représente les chœurs séraphiques; des violes, des mandolines, des harpes, des instruments d'un timbre et d'une sonorité inconnus, soutenaient les voix de nombreux virtuoses. Ceux-ci chantaient en modulant des accords dont aucun concert terrestre ne peut égaler la variété et l'amplitude. L'organe de la vue me donna aussi des jouissances inusitées. L'atmosphère était de ce joli rose bleuté qui précède le lever du soleil derrière les montagnes. Les objets de forme indécise retenaient, accrochés à leurs angles, des filets de lumière particulièrement brillants; ils revêtaient toutes les couleurs du spectre solaire, combinées de la façon la plus harmonieuse. Je fus arraché à ce monde de féeries par les drogues qu'on me faisait respirer à plein flacon et le contact d'éponges étanchant le sang qui me coulait sur la figure. Ce fut surtout la douleur très intense de la luxation d'un pied qui me fit retomber dans le réel. Je dus reconnaître que j'étais chez un pharmacien ; les bocaux de la devanture expliquaient la débauche de couleurs dans laquelle je m'étais plongé. Le délicieux concert était tout bonnement le murmure de nombreuses voix humaines. Personne ne chantait ni ne jouait d'aucun instrument, mais un attroupement de badauds, compatissants ou curieux, s'étant formé, on y faisait force commentaires sur l'accident. Aucune des faces penchées sur moi n'était particulièrement céleste. Un gros homme me dit : « Votre cheval n'est pas blessé ; il est à l'écurie de l'hôtel où nous allons vous porter. »

Ce timbre de voix n'avait rien d'angélique.

En même temps que la souffrance aiguë de mon pied luxé, je me rappelle le cruel déchirement que je sentis en me retrouvant au milieu des vulgarités terrestres, après ma rapide incursion dans le paradis.

C'est à donner la nostalgie de la syncope, la passion des chutes de cheval.

Cette petite mésaventure est précieuse pour la thèse que je veux soutenir, à savoir que les encéphalophages agissent sur le cerveau de la même manière que les coups de marteau sur le crâne.

III

Aller au théâtre après avoir bu du laudanum, aller à cheval sur le pavé glissant et donner de la tête contre l'angle d'un trottoir sont deux procédés très différents pour arriver à un même résultat.

Cependant il faut se rappeler que le nerf optique est chargé de donner de la lumière. Or un coup porté sur la tête ébranle ce nerf qui, mis en réquisition, obéit d'autant plus vivement que la secousse aura été violente.

Le laudanophile ou tout autre amateur d'encéphalophages ébranle aussi, sollicite, harcèle, irrite ce nerf *comme tous les autres nerfs de la tête*, par un martellement continu durant aussi longtemps que l'effet de la drogue absorbée se fera sentir.

Ainsi le cerveau ébranlé de de Quincey a fourni les illusions de l'ouïe et de la vue, justifiées par la musique et les lumières de l'Opéra. Mêmes illusions pour le cavalier à cause des rayons se jouant à travers les bocaux multicolores d'une pharmacie.

Nous dirions donc que le mélomane anglais prenant chanteurs et musiciens comme prétexte du thème musical par lui improvisé, substituait à leur jeu les vibrations désordonnées de son nerf acoustique.

Ce raisonnement s'applique à l'ensemble de l'encéphale dont toutes les cellules sont soumises à un travail immodéré. L'état particulier du cerveau ainsi ébranlé s'appelle délire, et c'est à un délire artificiel que se condamnent ceux qui abusent des encéphalophages.

Vis-à-vis de leur propre esprit, ils sont dans la position de l'homme qui, au lieu de diriger son attelage, se ferait traîner par des chevaux ayant normalement le mors aux dents.

Comme effets physiques immédiats, nous signalerons les bourdonnements d'oreilles, la céphalalgie intense collant sa calotte de plomb au-dessus des sourcils, les troubles de la vue; l'ivrogne louche souvent, et parfois à la suite d'excès, le strabisme devient

définitif. On éprouve des démangeaisons sous-cutanées; les mains lourdes, maladroites, semblent revêtues d'une peau d'éléphant, etc. Nous n'insisterons pas sur ce côté de la question qui est plus spécialement médical, car c'est aux phénomènes psychiques que nous voudrions nous attacher.

Il y a, nous n'en disconvenons pas, un certain attrait dans la course vertigineuse que procure le délire artificiel, mais nous verrons qu'elle se termine souvent à la porte d'une maison de santé.

L'analogie établie dès le début entre l'ivrogne, le laudanophile, le morphiomane et le consommateur de haschich, nous semble justifiée par l'identité des caractères suivants :

1° Illusions et hallucinations de la vue et de l'ouïe;

2° Exaltation des sentiments d'expansivité;

3° Anéantissement momentané du corps au profit de l'esprit qui semble dégagé : on vole, on plane dans les espaces, mais c'est pour retomber au fond d'abîmes ténébreux;

4° Rapidité excessive de l'idéation plus ou moins consciente et création d'images qui se succèdent comme dans un kaléidoscope incessamment remué;

5° Dilatation infinie de toutes les impressions d'où résulte le gigantesque dans l'espace et le temps.

Si maintenant nous voulions analyser les phénomènes physiologiques produits par l'usage des drogues ci-dessus mentionnées, je crois que nous nous arrêterions à la théorie suivante.

Tout d'abord, observons que l'ivresse ne crée aucune faculté nouvelle, si elle en exalte quelques-unes c'est à la condition d'en paralyser d'autres.

Si la sensibilité s'exagère, la volonté, impuissante, devient incapable de commander un acte. Il y a *aboulie*, absence de volition.

La mémoire fonctionne avec une rapidité étonnante en évoquant des images multiples, mais la conscience s'oblitère.

L'activité psychique semble merveilleuse, mais elle est quasi-automatique; l'intelligence assiste à ce travail désordonné sans y prendre part.

D'après les plus récentes hypothèses sur le fonctionnement cérébral, il est convenu que les facultés intellectuelles ont non pas leur *siège*, comme le disent les matérialistes, mais leur organe de manifestation dans les couches superficielles du cerveau; dans ce cas, les troubles psychiques indiqués précédemment seraient dus à une

suspension plus ou moins longue de l'activité de la substance grise, principalement dans les lobes antérieurs.

Momentanément incomplet, l'esprit ne surveille plus le mouvement qui semble celui d'une montre dont on aurait cassé le grand ressort. Tout au plus peut-il, de loin en loin, enregistrer les tours décrits sur le cadran par une aiguille affolée.

Si l'activité est suspendue, cela s'explique par l'*inhibition* ou arrêt s'exerçant sur certains centres nerveux.

Mais d'autres sont en même temps excités d'une façon anormale; l'exaltation des réflexes cérébraux nous fait comprendre comme quoi, par exemple, pendant que la volonté et la conscience languissent, l'imagination et la mémoire deviennent si brillantes.

En tentant de rapporter les phénomènes psychiques à une action toute mécanique exercée sur le cerveau, nous ne saurions trop redire que nous respectons l'intégrité de l'âme.

Nous n'appartenons pas à l'école qui veut que le cerveau secrète la pensée comme les reins secrètent l'urine ou les parotides secrètent la salive.

Non, mais en faussant l'instrument qui lui sert à se manifester, nous condamnons cette âme à languir prisonnière dans un cachot privé de soleil.

IV

Nous avons succinctement indiqué les effets produits par l'abus des drogues dangereuses dont nous voudrions que l'emploi fût aussi restreint que possible.

Nous pouvons maintenant spécifier la nature des dangers que cet abus fait courir aux imprudents qui s'y livrent et affirmer qu'il amène :

Imbécillité, démence, suicide, homicide.

De Quincey a eu l'héroïsme de vaincre sa passion pour l'opium.

Quand, jetant un regard en arrière, il songe à l'état dans lequel il s'était mis, il décrit cet état de la manière suivante :

« Je trouvais difficilement la force de répondre à une lettre; je le faisais en quelques mots constituant le *nec plus ultra* de ma capacité épistolaire, la limite extrême de mes efforts. Encore la lettre en question restait-elle des semaines, des mois, sur ma table, attendant toujours que je fusse en état de prendre la plume.

« Sans le secours d'un ami les notes se fussent accumulées éternellement impayées. »

« Le consommateur d'opium est exposé à une souffrance que j'essaie de définir. C'est le sentiment de sa faiblesse, de son impuissance joint à une notion très précise des conséquences fâcheuses qu'entraînent sa négligence et ses retards; de là résultent des remords qui s'exaltent jusqu'à la torture.

« En effet, il ne perd aucune de ses qualités sensitives; conservant la rectitude de son jugement, il aspire à la réalisation de ce qu'il croit possible et succombe sous le poids du devoir inaccompli. Cette réalisation excède de beaucoup non seulement la puissance d'action, mais la somme d'efforts qu'exigerait ce simple essai d'agir.

« Il gît accablé sous le cauchemar qui l'écrase. Sa position est celle de l'homme qu'une langueur mortelle attacherait sur son lit d'où il serait obligé d'assister, immobile, au supplice d'un être bien-aimé. Maudissant le charme qui le tient converti en statue, il donnerait sa vie pour se lever et marcher; mais faible et impuissant comme l'enfant au maillot, il ne peut, de sa machine arrêtée, obtenir même un commencement d'impulsion... »

Mme X..., sous prétexte de douleurs d'estomac, avait contracté l'habitude des opiacés. Pendant ses dernières années, elle arrivait à un affaiblissement intellectuel qui aurait été préjudiciable à ses intérêts si elle n'eût possédé une très grande fortune. Son esprit s'agitait sans cesse dans le même petit cercle d'idées enfantines. Contrairement à ce que l'on observe dans la majorité des cas, elle était devenue obèse. La combustion respiratoire étant incomplète, il en résultait une dégénérescence graisseuse. La face aux traits bouffis, aux yeux noyés et semi-clos, présentait l'expression de béatitude niaise et somnolente que les Chinois donnent à leurs idoles ventrues.

Son aspect rappelait si exactement celui des ivrognes que j'ai souvent entendu demander tout bas :

« Est-ce que, par hasard, la bonne Mme X. caresserait en cachette la dive bouteille? »

Certainement oui, seulement la bouteille était un flacon de laudanum. Le poison, à force de progrès quotidiens et insensibles, avait transformé cette femme, autrefois remarquable par sa distinction et sa beauté, en une masse de graisse inerte, affaissée, stupide!

. . . . . .

Un ancien magistrat me raconta ce qui suit :

« Dans la ville de ... où j'exerçais les fonctions de procureur de la République, se trouve un asile d'aliénés.

« A plusieurs reprises l'un de ces malheureux sollicita ma visite ; je devais constater que, parfaitement sain d'esprit, il était victime d'une odieuse séquestration.

« En effet je trouvai un homme du meilleur monde, s'exprimant dans des termes choisis et paraissant jouir de la plénitude de ses facultés intellectuelles. Je fis part de mon impression au directeur de l'établissement qui m'engagea, dans une visite ultérieure, à mettre son client sur tel terrain qu'il m'indiqua. Ayant suivi le conseil j'obtins un résultat stupéfiant. Notre homme déraisonnait ; il était en butte aux persécutions du directeur qui le poursuivait de sa haine la nuit comme le jour.

« Les nuits étaient même particulièrement pénibles, car du fond de son lit, le directeur appliquait à distance un système de tortures atroces ; et puis des détails à n'en plus finir sur les procédés mystérieux du directeur. Toute vérification faite, le pauvre diable était bel et bien fou, mais il devait sa folie à l'abus de certaines pratiques qui lui avaient ébranlé le cerveau. »

. . . . . .

Les faits de ce genre fourmillent.

En voici un d'un caractère plus dramatique.

Nous avons connu un jeune médecin qui se piquait à la morphine. Sa femme l'imita. Sans frein ni mesure, elle s'adonnait à la morphinomanie avec une vraie fureur.

Elle sollicitait les pharmaciens d'une façon si obsédante que l'un d'eux lui délivra, *sans ordonnance*, une énorme quantité de morphine comme le prouve le total de sa note.

La jeune femme était tombée en démence. Son mari la surprit au moment où elle pratiquait l'injection sur sa petite fille âgée de trois ou quatre ans pour que l'enfant éprouvât les mêmes jouissances qu'elle-même. Le docteur s'était décidé à faire enfermer sa femme dans une maison de santé lorsqu'elle mourut folle en pleine crise d'ivresse morphinique.

Le tribunal a dû condamner le pharmacien, devenu indirectement meurtrier à force de complaisance... (intéressée ?)

. . . . . .

A l'époque où le goût du haschich menaçait de devenir passion,

je passai une nuit chez un de mes amis; nous devions expérimenter en tête à tête et nous rendre mutuellement compte des phénomènes observés sur nous-mêmes.

Au milieu de la nuit je fus brusquement arraché à mes rêves par mon hôte qui, s'étant approché de mon lit, voulait me tuer à l'aide d'un joli petit poignard, extrait du tiroir de sa commode. Il fallut secouer au plus vite nos hallucinations.

Je dois reconnaître que mon ami n'insista pas, mais il me raconta le lendemain quelle association d'idées ou plutôt de fantasmagories avait déterminé chez lui l'impulsion homicide.

Si, comme le veut la tradition, c'est au moyen du *cannabis sativa* (variété orientale) que le Vieux de la Montagne fanatisait ses séides, mon ami agissait d'une manière périlleuse mais logique en marchant sur leurs traces.

Une autre fois nous avions opéré en grand. Une demi-douzaine de jeunes gens, la plupart étudiants en médecine, s'étant réunis chez l'un de nous, il fut convenu que l'on étudierait scientifiquement les effets de la drogue et que le résultat de nos observations serait consigné avec soin.

Le produit ne fut qu'un tissu d'absurdités incohérentes. On ne put rien écrire, mais on parla beaucoup avec des accès d'hilarité spasmodique très pénible.

Comme il faisait chaud, nous allâmes tous ensemble le lendemain nous rafraîchir aux bains Henri IV.

L'effet s'étant prolongé, particulièrement sur l'un de nous, ce malheureux eut une idée fixe, celle de se noyer. Il expliquait parfaitement les motifs de son suicide qu'il eût effectué, si on ne l'eût forcé à sortir de l'eau et enfermé dans son cabinet.

Combien de condamnations à enregistrer pour délits ou crimes inspirés par l'ivresse! On voit que si l'ivresse alcoolique est meurtrière, celles qu'occasionnent les autres encéphalophages ne sont pas non plus toujours inoffensives.

— Si la morphine n'était pas inventée, s'écriait un vieux docteur de nos amis, je donnerais mon bras gauche à couper pour qu'on l'inventât.

Il était comique dans son accent de conviction, exagéré par une verve gasconne; et il brandissait triomphalement sa petite seringue, tout prêt à nous insinuer, par pur passe-temps, quelques gouttes de son poison sous la peau.

Je prendrais volontiers la contre-partie en disant que « j'abandonnerais un doigt de la main gauche (n'étant pas Gascon je ne promets pas davantage) pour que morphine, cocaïne, antipyrine, etc., ne fussent pas inventées.

Ces substances, préconisées comme remèdes, nous exposent à de graves périls, car on peut en faire abus de même que l'on abuse des spiritueux et des anciens narcotiques.

Tout au plus conseillerons-nous leur emploi dans les cas de chirurgie opératoire, et lorsque tout autre moyen devient inefficace, pour engourdir des douleurs intolérables.

Mais ne nous faisons pas illusion.

Le médecin sérieux ne considérera jamais pareilles substances comme de vrais agents thérapeutiques. Ce ne sont que des palliatifs.

Pendant que le malade sera calmé, la maladie, momentanément masquée, continuera ses ravages à la façon des mineurs aux approches d'une place forte.

Or c'est chose commode pour le médecin que d'expédier ses clients dans l'autre monde sans qu'ils s'en aperçoivent. Mais, à ce compte, point n'est besoin de diplôme et le malade peut se charger lui-même de l'opération.

Nous avons constaté le mal que les encéphalophages causaient à l'individu. Le cadre s'élargira jusqu'à des proportions effroyables lorsque nous verrons ce même mal s'abattre sur des collections d'êtres, des races, des nations! Peut-être dira-t-on que nous voyons les choses en noir et que nous forçons les conséquences.

Non, malheureusement, l'expérience est faite et un simple coup d'œil nous en montre les résultats.

Le dernier ouvrage de Drumond nous fait constater, avec amertume, l'abaissement des peuples civilisés que la pourriture attaque physiquement et moralement.

Personne ne peut nier notre décadence.

On ne trouve plus chez nous les grands caractères de nos devanciers héroïques, jusque dans leurs brillantes folies. Au point de vue simplement physique, que faisons-nous de ces batailleurs qui, *navrés* par d'horribles blessures, remontaient le lendemain à cheval pour recommencer leurs prouesses?

Nous devrions leur ressembler si quelque obstacle n'entravait pas le développement dès lois de l'hérédité.

Or nos pères ne connaissaient ni tabac, ni spiritueux, ni narco-

tiques. Notre siècle, à force de recourir aux stimulants, stupéfiants, anesthésiques et autres, a profondément atteint les cerveaux et provoqué les névroses. Ici s'établit un cercle vicieux, car l'hyperexcitabilité du système nerveux appelle l'emploi de ces mêmes substances qui l'attaquent profondément.

En buvant de l'alcool, en se piquant à la morphine, on vit vite, comme nous l'avons constaté, vite mais mal, si bien qu'on pourrait retourner l'adage et dire de l'existence : Courte et mauvaise.

Qu'en résulte-t-il? Nous ne transmettons que ce que nous avons en nous. Aussi voyons-nous des jeunes hommes de notre époque, mal venus, nerveux et anémiques, trépigner sur place, épuisant leurs facultés dans les stériles querelles des races énervées ou dans d'ignobles tripotages de finance. On nait chauve et blasé.

Chose monstrueusement lugubre qui ne s'était pas rencontrée avant notre siècle! nous voyons des enfants prématurément las d'une existence qu'ils ne connaissent pas, chercher, désabusés avant terme, un apaisement dans le suicide!

Puisque la littérature est le reflet des mœurs, nous demanderons à celle de notre temps la franche et saine gaieté de nos pères qui buvaient le vrai vin de la vigne plantée par Noé, mais qui ne buvaient pas autre chose.

Les écrits modernes ne sont qu'une orgie de l'imagination dévoyée. Au fond des produits à la mode : *décadents*, *réalistes*, on sent cette tristesse amère qu'amène la lassitude écœurée des choses.

Sous une autre forme ces productions répètent les désespérances maladives des héros de lord Byron, du *Werther* de Goëthe, du *Jacopo Ortis* d'Ugo Foscolo, cousin germain du précédent et même d'*Antony* d'Alex. Dumas descendu en droite ligne de ces déclassés. Le *Rolla*, dont l'illustre auteur s'ivrognait dans les bouges, peut réclamer aussi sa petite place.

Or pareils personnages, éclos dans le cerveau de grands poètes, ne sont en définitive que des névropathes. Sous prétexte qu'ils sont trop vicieux pour résister à leurs passions, il faut qu'ils se tuent à moins de tuer les autres quand ils ne combinent pas les deux tueries. Qu'on les enferme dans une maison de santé et qu'on n'en parle plus.

Pour que la névrose soit confondue avec l'héroïsme, il faut que la génération entichée de pareils héros ait elle-même le système nerveux drôlement dérangé.

Malheureusement, ils descendent dans la vie réelle. Un des plus récents s'appelait hier M. Chambige; il a rencontré de sympathiques indulgences, sinon des admirations.

Quand, à force de marteler notre cerveau, à la pensée nous substituons le rêve chronique, quand nous clouons le délire à notre chevet, nous transmettons, ceci est une loi physiologique, le germe des maladies mentales. Nous créons des névropathes; déments, agités, persécutés, épileptiques, imbéciles et idiots.

Dernièrement nous visitions un asile important dans le centre de la France.

En traversant une grande salle où des harpies échevelées se démenaient en vociférant, nous ne pûmes nous défendre d'une sorte d'appréhension.

— Voilà les agitées, nous dit l'interne de service, mais la salle des épileptiques réclame aussi un coup d'œil.

Là ce fut une impression d'horreur et de dégoût. Parmi les créatures inertes, accroupies sur un banc, l'interne me fit remarquer un petit être baveux dont il releva le menton pour nous faire apprécier toute la bestialité de la physionomie dans laquelle il n'y avait rien d'humain.

— Ça a vingt ans, dit-il.

— Une microcéphale. Combien pensez-vous qu'il y ait de substance cérébrale là dedans?

— Peut-être 800 grammes. Ce petit monstre est, comme *beaucoup de nos* pensionnaires : enfant de parents *alcoolisés*.

Alcoolisés oui, mais *morphinisés* serait synonyme, ne l'oublions pas. Ainsi donc, par le seul fait d'habitudes vicieuses, on pétrit d'avance, en la défigurant, la matière du moule où l'âme, ce reflet de Dieu, sera misérablement effacée pendant quelques années de vie terrestre. N'est-ce pas un crime de lèse-humanité?

V

Au point de vue moral et religieux, que faut-il penser de l'abus des encéphalophages? Je n'hésite pas à le proclamer profondément coupable dans son principe.

Quel est, en effet, le point de départ de cette pratique?

On veut échapper à une souffrance physique ou morale; et plus tard, lorsque l'habitude s'est incrustée en nous, nous aimons, par

une sorte de gourmandise psychique, à nous procurer des hallucinations alléchantes, à planer dans les nuages, en esquivant les aspérités du chemin que nous devons parcourir sur la terre.

C'est vouloir substituer sa propre fantaisie au plan divin que de s'enfuir dans le rêve au lieu d'accepter les devoirs de la vie réelle.

La douleur n'a-t-elle pas sa raison d'être, une raison dont notre imbécillité humaine ne peut sonder les profondeurs? Dans toute existence le bien et le mal sont dosés selon des proportions voulues d'avance par celui qui nous donne la vie. La lâcheté qui nous fait reculer devant la souffrance est non seulement un manque de confiance en Dieu, mais une rébellion par laquelle nous essayons de rompre l'équilibre providentiel.

La souffrance est un puissant moyen d'épuration, un bain fortifiant et salutaire dans lequel les âmes se retrempent et se tonifient.

Mais, même au point de vue humain, la souffrance est nécessaire; celui qui ne la connaît pas devient fatalement un être insensible et inintelligent.

C'est par le contraste que nous connaissons la valeur des choses. Jouirait-on du soleil s'il ne pleuvait jamais? L'existence la plus humble, dans son uniforme pauvreté, est déjà par elle-même un bien infini. Celui qui n'a jamais été malade ignore les bonheurs de la santé. Quand, à la suite de longues souffrances, on revient à la vie quotidienne, que l'on revoit le ciel, que l'on entend les oiseaux chanter, que l'herbe verdit autour de soi, il semble que l'on assiste à une nouvelle création; on sent des spasmes qui vous dilatent la poitrine; une sensation de rajeunissement parcourt tout votre être; on a envie de pleurer et l'on s'écrie : « Mon Dieu! quelle bonne chose que de vivre et je ne m'en apercevais pas. »

La pauvreté elle-même, avec son cortège de privations, avec les humiliations et les souffrances d'amour-propre qu'elle entraîne, la pauvreté, dans l'économie purement humaine, devient une bénédiction. Nous nous surprenons à plaindre le riche qui n'a pas le temps de former un désir et nous comprenons les fantaisies monstrueuses du despote arrivé, par excès de satisfactions, à une lassitude quasi désespérée.

Mais la jouissance du pauvre voyant réaliser un de ses humbles désirs est décuplée par la longueur de ses aspirations vers l'objet convoité.

Ces considérations sont trop vraies pour n'être pas banales.

Nous ajouterons seulement que vouloir éviter la souffrance est une entreprise aussi inutile qu'elle est irrationnelle et immorale. Les douleurs organiques et les dépressions psychiques de l'ivrogne, du narcotisé, nous montrent que chassée de la vie réelle, la souffrance, qui ne perd pas ses droits, se représente plus poignante dans le rêve du cerveau malmené.

En dehors de toute considération physiologique et sans recourir à aucune drogue, y a-t-il les moyens d'anéantir la douleur ou du moins de ne lui laisser aucune prise sur nous?

Oui, ces moyens existent, mais ils ne sont pas à la portée du premier venu.

Nous connaissons les Aïssaoua; nous savons que des fanatiques musulmans et bouddhistes s'infligent de cruelles tortures.

Catlin, le fameux voyageur peintre et ethnologue américain, nous donne sur la peuplade des Mandans, maintenant disparue, des détails dont le récit fait dresser les cheveux sur la tête. L'initiation religieuse des jeunes guerriers se pratiquait ainsi.

Après trois jours de jeûne, les néophytes devaient être suspendus en l'air à l'aide de cordes attachées aux chevilles formant séton sous les pectoraux; d'autres incisions pratiquées dans le dos, l'avant-bras, le coude, les jambes, permettaient d'introduire sous la chair de nouvelles chevilles auxquelles étaient fixés un bouclier, des crânes de bison et des têtes de mort; puis on faisait tourner le pendu sur lui-même. Pendant ce temps, dit Catlin, les suppliciés le regardaient en souriant et ils continuaient à sourire jusqu'au moment où ils tombaient en syncope.

La torture ne se bornait pas là. Lorsqu'ils reprenaient connaissance, les néophytes tendaient la main pour que l'opérateur leur coupât un ou plusieurs doigts offerts en sacrifice.

Puis les cordes fixées aux mêmes chevilles servaient à les tirer dans une course furieuse en les traînant sur le sol jusqu'à ce qu'un nouvel évanouissement annonçât l'épuisement de leurs forces. Ils n'étaient délivrés des chevilles que par la rupture des muscles sous lesquels on avait passé celles-ci.

Enfin, devenu cadavre en apparence, le récipiendaire était abandonné sur place à la merci du Grand-Esprit qui, presque toujours, le rappelait à la vie.

Des faits pareils, incompréhensibles selon nos idées, s'expliquent jusqu'à un certain point par l'insensibilité relative des peuples asia-

tiques et surtout des Peaux-Rouges américains, dont le système nerveux est moins développé que le nôtre. Il faut admettre aussi que les jeûnes et fumigations préparatoires contribuent à neutraliser l'effet des tortures; mais la résistance au mal doit surtout être attribuée à l'exaltation d'un enthousiasme religieux profond quoique dévoyé. C'est surtout à nos saints, à nos martyrs qu'il faut demander le secret des stoïcismes surhumains, la recette de ces extases élevant l'âme assez haut que les phénomènes de la matière passent pour ainsi dire inaperçus. « Où, s'écrie saint Augustin, parlant de sainte Perpétue, où était-elle lorsqu'elle était attaquée et déchirée par une bête furieuse dont elle ne ressentait pas les coups? Et lorsque, après un si rude combat, elle demanda quand il devait commencer? Par quel amour, par quelle vision, par quel breuvage était-elle transportée hors d'elle-même et divinement enivrée pour que son corps mortel parût insensible?...» Dieu ravit les âmes de ceux qui recherchent la souffrance pour l'amour de lui; et cette souffrance, au-devant de laquelle ils courent, leur est épargnée par son infinie bonté. Sœur Rosalie, la mère des pauvres, pendant sa dernière maladie, fut blessée par suite d'un pansement maladroit. Elle saignait; on s'en aperçut.

« — J'ai senti, dit-elle, cette douleur que j'ai acceptée avec plaisir, voulant me persuader que c'était un des clous de la passion du Sauveur. »

Ce mot admirable résume tout ce que l'on peut dire sur la question. De Dieu vient la force de résister au mal et il nous la donne si nous affrontons ce mal avec confiance, sûrs que la souffrance envoyée par lui ne dépassera pas la mesure de ce que nous pouvons souffrir.

Est-ce que, lorsque nous demandons à une drogue l'apaisement de quelque douleur passagère, nous prétendrions forcer le miracle en notre faveur? Se représente-t-on saint Sébastien ou saint Pancrace réclamant du chloroforme pour se faire arracher une dent?

Pour livrer le combat d'une existence fatalement remplie de maux tant psychiques que matériels, il ne faut pas compter sur les énergies factices d'un système nerveux surexcité. Nous devons consolider nos muscles en laissant au cerveau son plein équilibre, mais nous devons surtout relever notre niveau moral, exalter notre esprit et fortifier notre âme.

Comte de Maricourt.

LA GUERRE DE DEMAIN

Il y a quelques jours, M. Octave Mirbeau reproduisait dans *le Figaro* les réflexions inspirées à un philosophe par le spectacle de la grande kermesse du Champ de Mars et de l'esplanade des Invalides. La conclusion du penseur était lugubre; la voici :

« On dirait que chacun se hâte de jouir, avant le Demain si noir qui nous attend... Etrange folie! mélancolique détraquement de nos misérables carcasses humaines! Tous, les jeunes, les vieux, les gens austères, les vénérables mères de famille, subissent les désordres de cette contagion... Croyez-vous qu'il n'y ait pas, là, dans cette folie du plaisir, dans ce déchaînement du vice, dans cette mise à nu des curiosités secrètes, comme un besoin de s'étourdir, de chasser loin de sa pensée *la terrifiante préoccupation de l'avenir*.

« Il n'est pas possible qu'à l'heure actuelle, il existe quelque part, un être qui ne comprenne pas les dangers qui nous guettent. La société actuelle ne tient plus debout; l'équilibre économique est rompu. La révolution sociale et la guerre, *l'exécrable*, *la criminelle guerre... sont à nos portes.* »

M. Jules Simon n'avait pas attendu cette orgie des fêtes du Centenaire de 89 pour ressentir aussi ces patriotiques angoisses : « *Depuis dix-huit ans*, — écrivait dernièrement ce Mentor de la secte républicaine, — je ne me suis jamais couché, un seul jour, avec la pensée que mon pauvre pays pourrait échapper au châtiment que méritent ses erreurs, ses fautes, ses folies, ses complicités, les crimes des uns et la lâcheté des autres! »

En dehors de ces considérations philosophiques d'une incontestable justesse, il existe un fait brutal qui suffit à établir que la guerre est *inévitable*, et qu'elle est *imminente*.

*
* *

Depuis nos désastres de *l'année terrible*, depuis le traité de paix qui nous a ravi l'Alsace-Lorraine et qui a livré notre puissance économique à la merci de l'Allemagne, la guerre est en perspective. Comme nation, nous ne pouvons nous résigner au morcellement de la patrie, ni supporter le joug ruineux sous lequel la force des armes et l'abus de la victoire ont placé notre commerce et notre industrie.

Il y avait, pour nous, un moyen d'échapper aux aventures et aux extrémités de la Revanche : c'était de relever le trône de la Monarchie.

Un illustre cardinal écrivait de Rome aux *Lettres de Versailles*, le 18 octobre 1872 : « On craint, surtout, à Berlin et au Quirinal, M. le Comte de Chambord; son nom est, à lui seul, un épouvantail pour les Allemands et les Italiens. Si les Français avaient du bon sens et du patriotisme, ils comprendraient quelle force réside, pour eux, dans la Monarchie et le nom des Bourbons. Mais ils sont thiéristes, gambettistes et républicains de toutes nuances, les malheureux! »

Le 20 décembre 1872, le terrible chancelier de l'empire d'Allemagne écrivait lui-même à son ambassadeur le comte d'Arnim pour lui prescrire d'employer tout son pouvoir contre le retour d'Henri V, « parce qu'il fallait que la France restât dans le chaos et sans alliances ».

Mais une fois le prince condamné par le vote du *Septennat* du maréchal de Mac-Mahon, en ce jour néfaste du 20 novembre 1873, à sept années de prolongation d'un exil qui ne devait finir qu'avec sa mort, la guerre, « l'exécrable guerre » devenait une certitude.

En supposant même, par impossible, que nous en soyons venus à nous résigner au fait accompli, la guerre n'en serait pas moins inévitable : M. de Bismarck ne peut plus ne pas la faire!

Un homme d'Etat, digne de ce nom, ne saurait, en effet, se contenter de moissonner des lauriers sur les champs de bataille, d'enivrer son pays de gloire et de le gorger d'or; non! il a le devoir de prémunir contre toute atteinte son œuvre de victoire, de parer à tout danger d'un retour possible de fortune qui ruinerait en un jour l'édifice d'une grandeur chèrement payée.

Pour vivre définitivement en paix et soustraire l'Allemagne au perpétuel cauchemar de l'apparition subite du troupier français, pour laisser aux enfants des trois cent mille Teutons qui ont suc-

combé « pour Dieu, le kaiser et la patrie », autre chose qu'une succession grevée de menaces et de périls, le prince chancelier n'avait qu'une chose à faire : couper court à la querelle qui divise la France et l'Allemagne, en nous rendant, à des conditions équitables, notre territoire et nos forteresses; puis renoncer honnêtement à cette politique exécrable qui déchaîne, partout, la Révolution dans les pays de race latine.

On s'explique aisément que M. de Bismarck, sous la pression triomphante de l'état-major allemand, ait consenti, en 1871, dans l'enivrement de la victoire, au démembrement de la France. Mais, la paix faite et l'indemnité de guerre payée, il devait tout sacrifier à l'établissement d'une paix durable qui ne pouvait reposer, il l'a reconnu et proclamé lui-même, que sur la restitution du pays annexé.

Parce que le chancelier de fer n'a pas amené son gouvernement aux justes réparations, il a condamné son pays à cette guerre décisive dans laquelle, selon le mot sinistre du général Deffis, au Sénat, « le vaincu sera écrasé et anéanti pour toujours! »

Oui, le nom de Bismarck sera maudit ; sa mémoire restera éternellement exécrée, même en Allemagne, parce qu'il aura laissé se passer dix-huit ans d'un pouvoir omnipotent, sans réaliser le problème de la sincère et loyale réconciliation des deux grandes nations appelées à se tendre un jour une main fraternelle d'une rive à l'autre du Rhin.

Cette grande et noble tâche, ni les trois empereurs du jeune empire allemand, ni leur tout-puissant chancelier, n'ont su ni voulu l'entreprendre : la parole reste aux canons!

La tactique de l'autruche qui se cache la tête dans le sable pour ne pas apercevoir le danger, ne saurait être pratiquée par des hommes intelligents, encore moins par un grand peuple. En criant : « La guerre est inévitable, la guerre est fatale! » nous avons la prétention de mieux servir notre pays que ces optimistes incorrigibles qui s'en vont, le front serein, le sourire de la béatitude aux lèvres, répéter partout : « Mais non! il n'y a rien à craindre! l'Allemand n'est pas prêt : il n'est pas armé du fusil à répétition et à petit calibre; il cherche encore la poudre sans fumée!

Braves endormeurs! méditez cette lettre, signée C. Rosselet, — un républicain français, — adressée de Berlin au journal la *France :*

« Des renseignements particuliers, que j'ai recueillis auprès de

plusieurs officiers, établissent que la poudre à explosion sans fumée est connue de l'état-major allemand *au moins depuis deux ans*..... Cette poudre sera employée pour les munitions de l'artillerie et de l'infanterie.....

« Des expériences de tir à poudre sans fumée ont lieu, en ce moment, à Hammerstein, dans la Prusse orientale; ils réussissent au-delà de toute espérance..... Son introduction, *accomplie* pour l'Allemagne, est décidée pour l'Italie.

« Quant au fusil de petit calibre à répétition, toute la *landwehr* en est armée depuis un certain temps déjà! »

Le 14 août dernier, des exercices militaires ont eu lieu à Spandau, à l'occasion de la visite de l'empereur d'Autriche à l'empereur d'Allemagne. Les deux souverains alliés et tout l'état-major général y assistaient. Les comptes rendus nous disent textuellement ceci : « Un combat opiniâtre a été livré sur les hauteurs. Le 10e bataillon a tiré avec la nouvelle poudre sans fumée. L'emploi de cette poudre produisait un effet d'autant plus frappant, que l'adversaire était entièrement enveloppé par la fumée de l'ancienne poudre. »

Je conclus : M. de Bismarck, qui affecte de se poser publiquement en « champion de la paix », n'a point cessé et n'a jamais voulu cesser de préparer passionnément une nouvelle guerre contre nous. Tenons donc cela pour bien et dûment établi : notre force, aujourd'hui, notre honneur, demain, et notre existence nationale dépendent de cette conviction. Que notre gouvernement, que l'armée, que tous, nous la partagions, il y aurait, Dieu aidant, bien des chances pour que nous échappions à ces désastreuses surprises qui démoralisent les meilleures armées, et qui déconcertent ou culbutent, à l'ouverture des hostilités, les gouvernements imprévoyants ou présomptueux qui auraient témérairement assumé la responsabilité de les lancer à l'ennemi.

N'oublions pas, enfin, que, depuis 1871, l'Allemagne consacre largement le tiers de ses ressources budgétaires aux préparatifs d'une seconde invasion de la France, Or, comme ces saignées faites à sa fortune sont radicalement improductives, il faut qu'elles aient très prochainement un terme, sinon les revenus publics cesseraient de pouvoir les alimenter. « L'Allemagne, avec ses sables, ses bouleaux, ses sapins, écrivait déjà M. Saint-Genest, le 2 mars 1880, ne peut pas payer les centaines de millions qui s'engouffrent chaque

année dans le budget militaire : il y a là une impossibilité matérielle!

Quand on voit ce pays, on a le sentiment d'une situation violente, extrême, dont le dénouement ne peut longtemps tarder. D'un côté, cette formidable organisation militaire, machine d'une puissance et d'une perfection inouïes, machine qui, à force d'avoir été augmentée, chauffée, surexcitée, en est arrivée à son point de tension maximum et semble toujours prête à éclater... De l'autre, la crise financière qui augmente en raison de la puissance militaire, crise dans les classes dirigeantes, misère dans le peuple qui, elle aussi, semble arrivée à sa période aiguë. Après cela, le socialisme qui grandit en vertu de cette misère même, socialisme qui mine par en bas tandis que la question religieuse ébranle par en haut. Et, enfin, en présence de ce peuple toujours en armes, ou plutôt en face de cette grande caserne, les provinces Allemandes, les *annexées* qui, ayant perdu leur pain, leurs libertés, trouvent qu'en résumé, c'est la Prusse, seule, qui a gagné aux événements de 1870-71. »

Depuis 1880, les charges de l'Allemagne ont encore été augmentées des 280 millions de dépenses annuelles engagées par le vote du dernier septennat militaire.

Laissons donc les poètes caresser l'utopie d'un désarmement général!

*
* *

Vous direz : si M. de Bismarck veut la guerre, si d'autre part les nécessités économiques réclament impérieusement cette terrible solution, pourquoi l'avoir ajournée jusqu'ici?

A l'impossible, nul n'est tenu! vous répond la sagesse des nations : l'homme propose et Dieu dispose! proclament aussi d'une commune voix la saine philosophie et les saints livres.

La guerre est un de ces fléaux que la divine Providence garde en réserve dans l'arsenal de sa justice infinie. Dieu la retient ou la déchaîne selon qu'est venue, ou non, l'heure de donner aux souverains, aux puissants du monde et aux nations de « grandes et terribles leçons! » Ne fait pas la guerre qui veut, ni quand, ni comment il lui plairait : M. de Bismarck en a fait l'expérience.

Le général de Cissey, — dont Gambetta, qui l'a tué sous la calomnie, disait en 1881 : « C'est le seul ministre de la guerre que nous ayons eu! » — disait à celui qui écrit ces lignes, l'année même de sa mort :

« Oui, nous avons eu la guerre sur les bras en 1875. L'Allemagne avait déjà convoqué ses réserves sous les drapeaux; les têtes de colonne de l'armée d'invasion se montraient à la frontière. Nous avons dû précipitamment mettre en marche le corps d'armée de Besançon; il a fait une étape, sac au dos, au-devant de l'ennemi; sans l'intervention personnelle du czar Alexandre II, auprès du vieil empereur Guillaume, c'en était fait : nous nous battions!

« J'avais toujours eu le pressentiment que ce danger nous menacerait, d'un jour à l'autre, sans la moindre provocation de notre part. C'est ce qui m'avait déterminé, au lendemain de la Commune, à mettre en état de service tout ce qui nous restait du vieil armement, avant de laisser commencer la fabrication d'un nouveau matériel d'une incontestable supériorité! Bien m'en a pris, puisqu'au moment de cette soudaine agression, nous aurions pu faire bonne figure en ligne de bataille. Je ne sais même pas, ajoutait avec un éclair de noble orgueil, l'imperturbable et fier soldat, s'il ne faut pas regretter que la chose se soit arrangée : j'avais grande confiance! »

Depuis la mort du duc Decazes, qui avait, en 1875, le portefeuille des affaires étrangères, le public a été initié suffisamment à cette crise éphémère. Tout le monde sait que l'unique raison de la prise d'armes des Allemands était la volonté formelle du gouvernement de l'empire d'empêcher notre réorganisation militaire C'était odieux, barbare, sauvage; c'était encore une brutale application de la maxime : « La force prime le droit! » Quoi qu'il en soit, du côté moral ou plutôt très immoral de l'aventure, elle est indéniable; le chancelier en a fait l'aveu, quand il a crié à toute l'Europe : « Ce n'est pas moi qui ai conçu ce projet d'agression *injustifiable*, c'est le parti de la guerre, c'est l'autorité militaire! »

M. de Bismarck a épié, depuis, en toutes circonstances, avec une infatigable âpreté, une occasion, un prétexte, plus ou moins plausible d'un *casus belli*. Ainsi qu'il le disait lui-même, lors du congrès de Berlin, à son confident M. de Blowitz, « il est sérieusement l'ami de ses amis et l'ennemi de ses ennemis ». Mais l'empereur de Russie était toujours là; il témoignait aux généraux français qu'on lui envoyait comme ambassadeurs une bonté rare, très inquiétante pour les projets allemands. La bombe opportune d'un nihiliste le mit en pièces au milieu de sa capitale.

Il ne fallait pas que son jeune successeur pût continuer en paix la

tradition paternelle : une main mystérieuse fit constamment peser sur le czar et sur les membres de sa famille la menace du poison du poignard, de la dynamite et des explosions formidables des palais, des équipages, des trains et des navires impériaux. Sa Majesté Alexandre III ne put respirer en paix que le jour où il consentit à entrer dans une prétendue ligue de la paix, la première *Triple alliance*. En vertu du pacte qui liait les trois empereurs de Russie, d'Autriche et d'Allemagne, M. de Bismarck avait retrouvé ses coudées franches. Pour tomber sur nous, à l'improviste, avec la tolérance, sinon l'appui des deux empires de Russie et d'Autriche, il n'avait qu'à mettre en action l'histoire du chasseur et du lapin et prouver que c'était « Jeannot » qui avait commencé.

Alexandre III ne tarda guère à démêler la trame ; il s'en retira avec une souveraine dignité, mettant bien haut sa conscience et son honneur au-dessus de sa propre sécurité. Après Dieu, c'est à Sa Majesté le czar, à son héroïque abnégation, que nous avons dû le maintien de la paix.

Ne pouvant l'avoir pour complice et ne parvenant pas à en faire sa victime, le prince-chancelier en fut réduit à prendre, contre son allié de la veille, des mesures d'isolement. Il substitua l'Italie à la Russie dans la Triple alliance et confia à l'Autriche le rôle de geôlier. François-Joseph II a pour consigne d'employer toutes les forces des armées austro-hongroises, à fermer la frontière occidentale de la Russie, à dresser un mur infranchissable de canons et de baïonnettes, derrière lequel les armées allemandes opéreraient en liberté du côté de la France.

Mais, pendant ce changement de plans, nous avions pu mettre la dernière main à nos défenses de l'Est. Elles n'étaient plus pénétrables que par la trouée de 35 kilomètres que notre état-major avait jugé bon de laisser ouverte entre Montmédy et Verdun. Il fallut à toute force que les Allemands se ménageassent chez nous d'autres voies de pénétration que ce défilé suspect : on est prudent à Berlin.

*
* *

Il y a trois pays neutres entre l'Allemagne et la France : le duché de Luxembourg, la Belgique... et la Suisse. L'armée allemande, bien convaincue, malgré ses redoutables et ses tout-puissants explosifs, qu'elle ne forcerait point notre ligne des Vosges, en est

réduite à acheter les neutres ou à leur imposer son passage de vive force. Avec le Luxembourg et la Belgique, ce ne fut qu'une affaire de temps et de négociations. Dès 1874, la presse reptilienne d'Allemagne avait déclaré qu'aux yeux du chancelier, la Hollande et la Belgique n'étaient en rien garanties par les traités de neutralité. L'Angleterre ne protesta même pas contre cette énormité.

Avec la Suisse, il y aura vraisemblablement lieu de recourir à la violence. Nous savons, depuis le 3 juin dernier, que M. de Bismarck a virtuellement dénoncé les traités de 1815 et la convention de 1876 qui garantissaient la neutralité du territoire helvétique : « d'Altorf, les chemins sont ouverts! » Depuis cette lacération des protocoles internationaux, la guerre n'était plus qu'une question d'heures, tout juste le temps de s'assurer que les puissances maritimes, restées, jusqu'ici, en dehors de la querelle engagée sur le continent, continueront à n'y point intervenir. Le jeune empereur d'Allemagne, tandis que son état-major complétait précipitamment les approvisionnements de munitions, de vivres de campagne, de matériel de blindages et de ponts, s'est chargé d'aller solliciter ce don de joyeux avènement, en Norwège et en Angleterre.

Quand, le 28 août, il est entré à Strasbourg, il a trouvé mobilisée, sous prétexte de manœuvres, l'armée du Centre, pendant que celles du Nord et du Sud attendaient leurs ordres de concentration. Depuis le 16 août, nous connaissons, par des dépêches de Berlin, les détails du lever de rideau que jouerait l'empereur Guillaume, comme prologue du grand et terrible drame de la guerre de 1889.

Voici le scénario de cette journée, tel que l'avait publié *le Figaro* le 15 août dernier :

« Le voyage de l'empereur, à Strasbourg, aura une très grande importance. Il est considéré comme « le commencement de l'édifice », et n'a été entrepris qu'après que la cour d'Allemagne a eu engagé ou mené à bien toutes les négociations nécessaires à l'exécution de son plan.

« On dit que l'empereur prononcera un toast à l'armée, dans lequel il sera, pour la première fois, parlé du désarmement à demander à d'autres puissances. Dans le plan primitif, cette proposition devait émaner de l'Italie. Mais je crois savoir qu'à la suite du voyage en Angleterre et d'incidents qui s'en sont suivis, on a décidé de faire parler d'abord le jeune empereur, qui devra montrer, de cette façon, ses sentiments pacifiques. »

Les sentiments pacifiques de Guillaume II! Nous demander le désarmement, avant de nous avoir restitué l'Alsace-Lorraine, c'est nous déclarer la guerre!

Quand le voudra l'empereur Guillaume, de Cologne, de Coblentz et de Mayence, trois armées seront embarquées directement pour Maubeuge, Rocroy et Montmédy, par les voies ferrées de la Belgique et du Luxembourg. Un autre million d'hommes forcera simultanément les routes stratégiques des Alpes et de la Suisse.

*
* *

Inutile d'épiloguer et encore moins de récriminer; voyons plutôt quelle est, au juste, notre situation.

« Chacun sait, écrivait, en 1884, le major Von der Goltz, officier supérieur du grand état-major prussien (1), que la prochaine guerre sera d'une violence destructive, inconnue jusqu'à ce jour..... Le désastre sera grand comme les armées qui le provoquent. On déploiera, de part et d'autre, toute la force morale et matérielle possible pour s'anéantir... Le temps des guerres de cabinet est passé; elles ne se terminent plus parce que l'homme qui est à la tête d'un État ou le groupe dominant sont à bout de forces, mais seulement, lorsque l'un des peuples en lutte est épuisé..... Les guerres sont devenues entièrement l'affaire des nations..... Avant tout, il faut anéantir l'adversaire! »

Pénétrés de cette situation, les « nations se sont armées », écrivait, à la même époque, le colonel Hennebert, ancien professeur à l'école militaire de Saint-Cyr (2).

La loi militaire du 2 mai 1874 donnait à l'Allemagne la faculté d'appeler, en cas de guerre, plus de *quatre millions d'hommes*. Depuis lors, ces forces énormes ont été encore augmentées par le vote des septennats militaires. Mais, tenant compte des non-valeurs, arrêtons-nous à ce chiffre formidable : *quatre millions*, officiers et soldats!

La loi du 5 décembre 1868 autorisait l'Autriche-Hongrie à mettre sur pied *un million deux cent soixante-cinq mille* combattants. Ce

(1) *La Nation armée*, par le major Von der Goltz.
(2) *L'Europe sous les armes*, par le colonel Hennebert.

chiffre a plus que doublé depuis le désastre de Sadowa et l'entrée de l'empire dans la Triple alliance; il faut le porter à *trois millions* d'excellentes troupes.

L'Italie, enfin, en vertu des lois militaires de 1875, 1876 et 1882, possède une force réelle de *deux millions cinq cent soixante-dix mille hommes.*

La Triple alliance, formée par M. de Bismarck contre la France, dispose actuellement de *neuf millions* de combattants, en chiffres ronds. Cette masse humaine traînerait à sa suite *seize cents* batteries de campagne, c'est-à-dire plus de *neuf mille* bouches à feu.

A ces forces, qui semblent fantastiques, la France est en mesure d'opposer immédiatement *quatre millions* de combattants.

Si les armées de la Triple alliance devaient toutes se trouver simultanément en présence des nôtres, notre infériorité numérique serait incontestable. Mais, des neuf millions de soldats de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Autriche, près d'une moitié sera détournée des champs de bataille de l'Ouest, par la nécessité de contenir les armées du tzar.

Beaucoup se bercent de cette idée qu'il existe entre la France et la Russie un traité d'alliance offensive et défensive et que le général Wanowski, ministre de la guerre du grand empire moscovite, ne serait venu, à Paris, le 15 août dernier, que pour régler avec M. de Freycinet, notre ministre de la guerre, les détails d'une action commune des deux puissances en vue de prochaines et inévitables éventualités.

Je ne demande pas mieux que de croire à cette solution poursuivie opiniâtrément par notre diplomatie, depuis l'avènement d'Alexandre III. Toutefois, en pareille matière, il convient de ne pas prendre ses désirs pour des réalités. J'ai toujours dans la pensée cette lettre qu'un des hauts personnages de la cour écrivait de Saint-Pétersbourg au *Journal de Paris*, le 10-22 février 1887 :

« Ici, comme chez vous, on ne parle que de la guerre, mais la mobilisation de 100,000 hommes est un fait insignifiant, vu le nombre de nos soldats (*plus de* 1,500,000 *en temps de paix, et le double en temps de guerre*, y compris les irréguliers). Je puis vous assurer que notre Tsar désire la paix, au point que, *si un conflit se produit en Europe, il fera son possible pour que la Russie ne soit pas obligée d'intervenir.*

« L'autre jour j'ai vu le grand-duc W..., celui de ses frères que

préfère le Tsar et dont la femme, amie intime de la Tsarine, joue un rôle prépondérant à la cour.

« *Le peuple français*, m'a-t-il dit, *se trompe étrangement s'il* « *croit que la Russie* MONTERA A CHEVAL *pour lui*, expression fami- « lière à feu mon grand-père l'empereur Nicolas Ier. Nous aimons la « France, nous la désirons forte et prospère, mais *jamais le* TSAR « BLANC *ne pourra contracter d'alliance avec une République et* « *se battre pour elle*. Les traditions des Romanoff-Holstein-Gottorp « s'y opposent, et le vrai peuple russe lui-même n'admettrait pas « que l'autocratie donnât la main à l'athéisme. . . . . .

. . . . . .

« Le peuple français est pour nous le peuple le plus sympa- « thique, mais cette affection très vive et très sincère que nous avons « pour votre nation *ne pourrait nous déterminer*, je vous le répète, « *à faire alliance avec votre gouvernement*. Donc, pas d'illusions!

« *La Russie marchera toujours conformément aux traditions* « *de ses ancêtres*. » Telles sont les paroles prononcées par le Tsar Alexandre III, il y aura bientôt un an, à la fête de l'Ordre militaire de Saint-Georges. . . . . .

. . . . . .

« *Comme grande puissance, l'Allemagne est sympathique au Tsar, et puis c'est une monarchie, et à sa tête il y a un Empereur*. Encore une fois, *tant que la France sera en République, elle ne pourra compter sur l'alliance effective de l'Ours blanc*, qui, en cas de guerre avec l'Allemagne, *n'interviendrait que si vous étiez battus, et seulement pour obtenir de M. de Bismarck des conditions de paix moins onéreuses que celles que rêve sans doute de vous imposer le redoutable chancelier*. Vous aurez toujours les sympathies de la Russie, mais *ce sera tout*. M. de Bismarck le sait bien, et il agit en conséquence. . . . . .

. . . . . .

« La question bulgare nous occupe un peu moins, car nous sommes fixés à son sujet. Nous savons ce que nous avons à faire et nous sommes prêts. Dès que le prince de Battemberg mettra un pied sur le sol de la Bulgarie ou que la Régence actuelle nous provoquera, *l'occupation immédiate de la principauté aura lieu*. Nous ne craignons pas l'Autriche, car « *ce n'est pas un Etat, mais un Gouvernement* », comme a dit jadis le prince Gortchakoff, et si nous avons la guerre avec elle, notre Tsar sait bien que les

cent millions d'habitants de la Russie sont prêts à se faire tuer si cela est nécessaire. Il peut donc, sans crainte, braver la vieille Europe et poursuivre l'exécution du testament de Pierre le Grand, qui a pour objet la réunion des Slaves en une grande Russie allant de Saint-Pétersbourg à l'église Sainte-Sophie de Constantinople le *Tsargrad* des vieux Slaves.

« F. de S. »

Je sais fort bien que, depuis les révélations de M. Foucault de Mondion, qui ont démontré, pièces en mains, à l'empereur Alexandre, que M. de Bismarck se jouait de sa bonne foi et qu'il trahissait sa politique et même sa personne, Sa Majesté le czar « qui modifie assez volontiers ses desseins, selon que l'intérêt de l'État l'exige », a fort bien pu lier partie avec la France, contre la Triple alliance; toutefois, cette grave détermination reste, pour le public, à l'état d'hypothèse.

Un fait indéniable, c'est que l'Allemagne a peur de la Russie et que, pour la contenir, sinon pour la combattre, le grand état-major a dû faire deux parts à peu près égales des forces de la Triple alliance.

Les trois millions d'Austro-Hongrois sont tous destinés à immobiliser la Russie au-delà des vastes frontières de son immense empire. Et, comme les armées autrichiennes pourraient être insuffisantes pour une aussi lourde tâche, elles seront secondées dans cette opération par plus d'un million d'Allemands et d'Italiens.

Grâce à ces terreurs que la Russie inspire à la Triple alliance, nous n'aurons à tenir tête, au jour d'une nouvelle invasion, qu'à cinq millions d'agresseurs. La partie pourrait donc nous paraître égale. Nos soldats ont hautement démontré, en 1870-71, qu'un Teuton et la moitié d'un Italien ne sont point de taille à faire reculer un troupier français.

Malheureusement, au lieu d'être à même de mettre nos quatre millions de combattants en ligne de bataille devant les cinq millions d'hommes de la Triple alliance, nous sommes, dores et déjà, condamnés à les morceler en *six* armées.

Comme je l'ai dit au commencement de cette étude, les Allemands nous viendront par le Luxembourg, la Belgique et la Suisse.

Pendant que le corps tudesque d'Alsace-Lorraine se contentera de manifestations offensives, le long de notre ligne des Vosges, pour

immobiliser notre 6e et notre 7e corps, les grosses masses de l'armée allemande s'abattront, par les dix lignes de chemin de fer qui vont du Rhin à notre large frontière du Nord, à travers la Hollande et la Belgique.

En moins de huit jours, *trois millions* d'Allemands peuvent, en violant la neutralité des deux royaumes, être prêts à déboucher sur notre territoire, par Hirson, Rocroy et Montmédy.

Nous sera-t-il loisible de concentrer sur ces trois points, et en temps voulu, le même nombre d'hommes?

Les gens du métier répondent : c'est impossible. Pourquoi? — Parce que nos forces de l'Est auront à couvrir la frontière; parce que nous devons, aussi, en prévision d'une irruption par la Suisse, mettre une armée sur pied en avant de Lyon; parce que, pour faire face aux Italiens, il nous faudra une autre armée à la frontière des Alpes; parce qu'enfin, le gouvernement espagnol ne refusera pas à son fondateur et protecteur, M. de Bismarck, le service de nous condamner à couvrir encore les débouchés des Pyrénées.

On se fait généralement de grandes illusions sur les sentiments des Espagnols à notre égard. Les passions soulevées en ce pays par les guerres du premier empire sont restées vivaces. D'autre part, il existe, au-delà des Pyrénées, contre la France, un fonds d'amère envie. L'Espagnol souffre de la supériorité des Français dans les arts, les sciences, les lettres, les finances et les armes. Aussi, au cours de nos derniers désastres, on illuminait dans la Péninsule, à la nouvelle des victoires de l'Allemagne.

Le secret de la victoire, dans la guerre de demain, c'est la concentration de nos forces, sur la frontière du Nord, en face des millions d'Allemands qui vont s'y précipiter, dans le dessein de nous envahir à la fois par la vallée de la Meuse et par la vallée de l'Oise. N'oublions jamais cette brutale déclaration du prince de Bismarck à son compère le signor Crispi : « La Belgique, qu'elle le veuille ou non, laissera passer par son territoire une armée allemande. De ce côté, *toutes mes précautions sont prises et résolues!* »

Les curieuses révélations du comte Wasili, dans le numéro d'octobre dernier de *la Nouvelle Revue*, ne permettent plus le moindre doute sur ce point : l'avalanche allemande s'abattra sur nous par la Belgique. C'est de ce côté que notre état-major a le devoir d'opposer des masses solides aux masses compactes des

Allemands, Nos gouvernants commettraient une impardonnable forfaiture si, par haine de secte, ils ne fournissaient point au carlisme espagnol les moyens matériels de paralyser toute action de l'Espagne sur notre frontière des Pyrénées : *Salus populi, suprema lex!*

En 1885, des Suisses éminents m'ont tenu ce langage :

« Nos sympathies sont pour la France, malgré les justes griefs de la Confédération contre votre pays. Vous nous avez marchandé, puis, finalement, refusé l'intégralité des indemnités que nous avons dû réclamer, après la guerre, pour nous désintéresser des lourdes charges qui nous ont incombé par suite de l'internement de votre armée de l'Est, oubliée dans l'armistice de 1871.

« Depuis, vous nous avez infligé, pour ambassadeur, un politicien fastidieux qui n'a cessé de nous provoquer par ses vieilles ardeurs de prédicant et ses prodigalités de *Marseillaise*. Enfin, vos gouvernants ne nous ont guère gâtés dans les traités de commerce.

« Mais nous avons au cœur une si profonde antipathie pour les Italiens, que, s'ils mettaient le pied sur notre sol pour donner la main à l'Allemagne, dans la guerre qu'ils se préparent à vous faire, dans le plus bref délai possible, nous serions enchantés de l'occasion de vous débarrasser de ce côté. Oui, nous ne sommes que deux cent vingt mille hommes dans l'armée fédérale, mais tous disposés et outillés de telle sorte qu'en trente-six heures nous pouvons être à la frontière. Nous nous chargeons alors, en quinze jours, de ramener les hordes italiennes à Rome, la baïonnette dans les reins! »

Des officiers généraux m'ont affirmé qu'il n'y avait rien d'exagéré dans la confiance que les Suisses avaient dans l'extrême mobilité, l'entrain et la solidité de leur armée.

S'il en est ainsi, ne pourrait-on pas, à l'état-major, combiner les opérations, de telle sorte que les Suisses pussent nous débarrasser des Italiens et faire leur pèlerinage au tombeau des saints Apôtres?

Mais, dira-t-on, vous savez que la neutralité suisse ne sera pas seulement violée par les Italiens, puisqu'une armée allemande traversera son territoire à Bâle, à Delle, pendant que les soldats d'Humbert II pénétreront par le Sud.

— Parfaitement! Mais ne pourrions-nous pas nous charger des Allemands, au Nord de la Suisse, pendant que sa vaillante petite armée irait recevoir les Italiens au Sud? Belfort est en face de

Delle, à 22 kilomètres de distance par chemin de fer. Il me semble que nos dispositions devraient être prises pour qu'une armée française pût mettre quatre pieds sur la terre helvétique, au moment même où la toucherait le premier sabot du cheval du premier uhlan qui la profanerait. Cela fait, l'armée fédérale retrouve immédiatement toute sa liberté d'action contre les envahisseurs italiens et, de notre côté, nous pouvons nous en rapporter aux Suisses pour traiter les parjures et les ingrats comme ils le méritent.

Conclusion : vers la Belgique, le Luxembourg et la Suisse, soyons prêts à défendre les neutralités consacrées par les traités internationaux.

Cette mission, que l'Europe indépendante et le monde ratifieront, nous force à ne pas attendre les envahisseurs sur notre propre sol, mais à nous avancer, contre eux, sur les territoires médiatisés. Mieux vaut faire la guerre au-delà qu'en deçà de ses frontières. La Belgique et la Hollande, soit complicité, soit faiblesse, se sont livrées à l'Allemagne; elles n'auront qu'à s'accuser elles-mêmes si les belligérants les prennent pour champ de bataille.

Il nous faut l'avantage, au premier choc, en Suisse et en Belgique; autrement, nous assistons, dès l'arrivée de la dépêche qui nous dira : *Nos troupes se replient!* à un nouveau *Quatre-Septembre*, qui emportera le gouvernement et nous lancera en pleine anarchie. J'entends déjà, en cas d'alerte nationale, gronder, par toute la France, le refrain des jours de *Fronde :* « C'est Boulange qu'il nous faut! »

Et si, nouveau Trochu, il venait à tromper les espérances populaires, ce serait horrible! L'armée battue, c'est la Commune à Paris, l'anarchie partout, la panique en face de l'ennemi triomphant! Il y a des horizons que le patriotisme n'ose envisager. Mais, dans cette atroce situation, il n'y aurait plus qu'un miracle pour nous relever dans les joies de la délivrance et les splendeurs de la victoire. D'où nous viendrait ce secours, à l'heure fatale de la crise suprême qui décidera si tout est perdu ou si tout est sauvé? Du Dieu des armées, du Dieu de Tolbiac, du Dieu de Clotilde et de Geneviève, du Dieu de Charles Martel et de Godefroy de Bouillon, du Dieu de Jeanne d'Arc, du Dieu de Denain et de Fontenoy, du Dieu de Loigny et de Patay!

Henri Marchand.

DE PARIS EN TRANSYLVANIE[1]

CHAPITRE III

Vienne. — La cathédrale. — La légende du Stock-im-eisen. — Les rues de Vienne. — Le Kahlenberg. — Le panorama de Vienne et de ses environs. — Le siège de 1682. — Le brave Stemberg et son émissaire. — Les champs de bataille d'Essling et de Wagram vus du haut de Kahlenberg. — Un dîner au Prater. — La musique à jet continu — Les Juifs à Vienne. — Le Belvedère. — Les Rubens. — Schœnbrunn.

Le temps n'est plus où, pour entrer à Vienne, il fallait montrer des passeports parfaitement en règle, et où l'étranger n'obtenait la permission de séjourner qu'à la condition de pouvoir offrir la garantie d'un habitant notable et bien noté de la police. Aujourd'hui, ladite police, si elle existe encore, ne se montre même pas, et le seul impôt qu'ait à payer le voyageur consiste dans les 4 kreutzers qu'il doit donner à la barrière, en échange desquels il a le droit d'user sa part de pavé impérial et royal. Nous descendons, dans le Kaernthnerstrasse, dans un hôtel qui nous avait été tout particulièrement recommandé. C'est une de ces bonnes vieilles maisons, fréquentées par la société du pays. A la différence de ces immenses caravansérails américains, récemment transportés en Europe, où le voyageur n'est qu'une unité, tarifiée d'après le nombre de billets de banque qu'on lui suppose dans les poches, ici, bien que vous y veniez pour la première fois, vous êtes reçu comme un vieil ami : tous les visages sont souriants et vous pouvez être certain d'avance que l'on fera tout ce qui est possible pour vous rendre agréable le séjour de la maison.

Après avoir pris possession de nos chambres, nous venons nous

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1889.

asseoir, pour souper, dans la cour de l'hôtel, transformée en salle à manger d'été. Il était près de 11 heures, et nous n'avions rien pris depuis notre déjeuner à Salzbourg. Nous nous demandions, avec une certaine inquiétude, si, à cette heure indue, nous trouverions encore quelque chose à nous mettre sous la dent, et comme je demandais au garçon s'il avait de la viande froide :

— Froide ou chaude, me répondit-il, je puis servir à monsieur et à madame tout ce qu'ils désireront. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

En effet, quelques instants après, d'autres groupes de voyageurs prenaient place à des tables voisines et se faisaient servir à dîner comme s'il n'était que sept heures du soir.

C'est qu'à Vienne, et nous constaterons bientôt la même chose en Hongrie, on a l'habitude de manger après la sortie des théâtres, c'est-à-dire entre dix heures et minuit.

Aussitôt notre repas terminé, pressés de voir au moins quelque chose de la ville, j'allume un cigare, et nous voilà dans la rue marchant à l'aventure. Nous n'avions pas fait cinq cents pas, que nous débouchions sur une place et devant nous se dressait une gigantesque pyramide de pierres découpées à jour. C'était Saint-Etienne, la célèbre cathédrale de Vienne. Le hasard nous avait admirablement servis. La lune venait de se lever, elle montrait les deux cornes de son croissant d'argent au-dessus de la ligne déchiquetée des toits ; sa lumière douce et indécise éclairait d'un pâle reflet le ciel, sur lequel couraient de légers nuages cotonneux, et sur ce fond demi-transparent, la vieille basilique découpait en noir toutes les lignes de sa merveilleuse architecture. La flèche, au pied de laquelle nous étions, semblait se perdre à des hauteurs infinies, et les lambeaux de ciel lumineux qui apparaissaient à travers ses fines dentelures lui donnaient quelque chose de léger et d'aérien, d'un effet inexprimable.

Le lendemain matin, aussitôt debout, notre première pensée fut de retourner à la cathédrale. Nous l'avions vue la nuit, nous voulions la revoir au grand jour et surtout en visiter l'intérieur. L'effet produit par Saint-Étienne, quand on vient de la Kaernthnerstrasse, est tout particulier. Il ne faudrait pas la comparer avec nos vieilles cathédrales gothiques du Nord, Strasbourg, Reims, Amiens ou Paris, pas plus qu'avec les célèbres cathédrales anglaises comme Oxford ou Cantorbery ; ce que l'on voit d'abord à Saint-Étienne,

c'est son clochér et, chose qui paraîtra bizarre, son toit. En effet, l'église, qui est à trois nefs et qui a à peu près la largeur de nos grandes basiliques, n'a pas de clérestory (tout le monde sait qu'on entend par ce mot les hautes fenêtres, percées au-dessus des toits des bas côtés, pour éclairer la nef centrale). A Saint-Étienne, toute la lumière vient de dix grandes baies, cinq de chaque côté, qui éclairent les trois nefs de même hauteur; le toit, devant couvrir toute la largeur de l'édifice, prend nécessairement d'énormes proportions. Un architecte de nos contrées aurait cherché à le faire disparaître derrière des clochetons et de fausses lucarnes, surmontées de frontons ajourés. A Vienne, au contraire, on a cherché à faire de ce toit un élément d'ornementation, en le couvrant de tuiles vernissées de différentes couleurs, et disposées de manière à former une immense mosaïque. C'est, du reste, un goût local, car, dans toute l'Autriche, on rencontre très fréquemment des églises ou des édifices publics ainsi couverts de tuiles de couleur.

Le plan de Saint-Étienne a aussi quelque chose de particulier : c'est un carré à peu près parfait, auquel on a ajouté dans le haut un demi-cercle pour faire le chevet, et sur les côtés deux tours tenant la place des bras de croix. Le portail, qui est de beaucoup antérieur à l'église actuelle, n'a guère d'autre intérêt que son antiquité; il est flanqué de deux tourelles appelées « Tours des païens » et qui n'ajoutent rien à la beauté de l'édifice. La flèche est placée, comme nous venons de le dire, à l'endroit où devrait être un bras de croix, et dans la pensée de l'architecte, elle ne devait pas s'élever solitaire, comme on la voit aujourd'hui; car, de l'autre côté de l'église, il en existe une identiquement pareille; malheureusement, le manque de ressources, ou toute autre cause, en a arrêté la construction au tiers de sa hauteur, et il est bien à craindre qu'elle ne soit jamais terminée.

Pénétrons dans l'église. C'est dimanche, nous pourrons y entendre la messe. Au premier abord, nous sommes frappés par la vue d'échafaudages qui encombrent une partie de la basilique, et, en masquant plusieurs fenêtres, augmentent encore l'obscurité. Comme dans les églises de Rome, il n'y a ici ni chaises, ni bancs, et comme les bons Viennois et surtout les Viennoises n'aiment pas à se tenir debout et à s'agenouiller par terre, hommes et femmes s'emparent des stalles qui, partout ailleurs, sont réservées au clergé. Non contentes de cela, les dames pénètrent jusque dans le sanctuaire et s'installent

partout où elles trouvent un siège ; quant à ceux qui, arrivés trop tard, ne trouvent plus où s'asseoir, ils restent debout, non pas dans la nef, mais dans le chœur ou contre le banc de communion, le plus près possible de l'autel. Ajoutez à cela que, pendant tout le temps de l'office, les assistants récitent à haute voix des prières ou chantent des cantiques en allemand.

Quand il doit y avoir sermon, le prêtre sort de la sacristie, précédé d'un bedeau sonnant une grosse cloche, et se dirige vers la chaire. La foule le suit, se presse autour de lui et écoute la prédication debout. Il faut avouer que, si les choses se passaient ainsi en France, les prédicateurs qui ont l'habitude de parler longuement, courraient risque de voir fuir tous les auditeurs et de prêcher dans le désert. Un aimable Viennois me fait observer que les prédicateurs de son pays ont sur les nôtres l'avantage de n'avoir pas à craindre d'endormir leur auditoire.

Le maître-autel de Saint-Étienne est en marbre noir, il est surmonté d'un tabernacle en argent massif entouré de seize chandeliers colossaux du même métal. Derrière l'autel, on voit un tableau représentant le martyre de saint Étienne et une madone très vénérée des Viennois. Dans la chapelle de droite, se trouve le magnifique tombeau de l'empereur Frédéric III ; il est en marbre rouge de Salzbourg, admirablement sculpté. On y compte jusqu'à deux cent cinquante personnages et quarante écussons. Autour du sceptre que l'empereur tient à la main sont gravées les initiales suivantes : A, E, I, O, U. On a donné de cette bizarre devise plusieurs explications ; la plus généralement adoptée est celle-ci : *Austriæ Est Imperare Orbi Universo*. « Il appartient à l'Autriche de commander à tout l'univers. » Près de là est fixé au mur un immense tryptique en pierre, sculpté et polychrome, qui nous a paru être du quinzième siècle. Il y a dans ce petit monument un enchevêtrement de personnages, de rinceaux, de moulures exécuté avec la naïveté des artistes de cette époque, et en même temps avec une fantaisie de costumes et d'attitudes et un fini d'exécution qui en font une œuvre d'un rare mérite.

N'oublions pas de citer la chaire sculptée par maître Pitgam, l'architecte, ou du moins un des architectes de la tour. On ne manque jamais de faire remarquer aux étrangers que l'artiste s'est représenté lui-même, passant la tête à travers une des lucarnes qu'il a ménagées dans les ornements de l'abat-voix.

Les murailles extérieures de l'église sont toutes couvertes de monuments : mausolés, madones, Christ, Ecce-Homo, devant lesquels on voit, à toute heure de la journée, des gens du peuple en prière. Au nord de l'église, non loin du chevet, on voit encore la chaire de pierre dans laquelle saint Jean de Capistran, franciscain, prêcha, en 1451, la croisade contre les Turcs. A côté de la chaire, un grand Christ, objet de la vénération populaire, est entouré et couronné de fleurs chaque jour renouvelées.

La place qui entoure la basilique est bien réellement le centre de Vienne; c'est le point le plus animé de la ville, c'est de là que partent les omnibus qui mènent dans toutes les directions.

En revenant sur nos pas, nous trouvons le Graben, large rue construite sur l'emplacement d'un ancien fossé. Par son animation et le luxe des établissements qui l'entourent, le Graben rappellerait le boulevard des Italiens s'il avait des dimensions un peu moins restreintes. C'est à l'angle du Graben et de la Kaernthnerstrasse, que se trouve le célèbre Stock-im-eisen, littéralement, « Tronc dans le feu. » M. Victor Tissot, dans son intéressant ouvrage *Vienne et la Vie viennoise*, a longuement raconté la légende de cette bizarre relique populaire. Nous nous bornerons à la résumer pour ceux qui n'ont pas lu son livre.

Un jeune homme, nommé Martin, fils d'une veuve, avait été mis en apprentissage chez un forgeron très habile en son art, mais en même temps très sévère pour ceux qui étaient placés sous ses ordres. Un jour le patron envoie son jeune apprenti à la campagne, avec mission de lui rapporter de la terre à modeler, après lui avoir sévèrement recommandé de ne pas s'amuser et de rentrer de bonne heure. L'endroit où se trouvait la terre à modeler était situé en pleine forêt de Vienne. L'enfant, enchanté de se sentir libre au milieu d'une splendide nature, va d'abord devant lui, oubliant les recommandations de son patron. Le chant des oiseaux lui semble ravissant, et les voyant voleter sur les branches, il est pris d'un violent désir d'en capturer quelques-uns; pour cela il confectionne des pièges. Mais le temps passe sans qu'il s'en aperçoive; tout à coup l'ombre grandissant sous la ramure lui rappelle l'heure, il se hâte de faire sa provision de terre et court vers les portes de la ville que l'on fermait alors au coucher du soleil. Quand il arrive tout essoufflé au pont-levis, la porte est fermée. Le malheureux enfant est au désespoir; à la frayeur de passer la nuit dans les bois, se joint

celle de la correction que son patron ne manquera pas de lui appliquer le lendemain. Il heurte sur les ais de chênes sonores, pleure, supplie, mais tout est inutile, les clefs sont portées chez le gouverneur. Alors apparaît un gentilhomme vêtu de noir, — le Satan de Faust et de toutes les légendes, — il offre à l'apprenti, non seulement de le faire rentrer en ville, mais encore de lui faire regagner sa chambrette, sans que personne se soit aperçu de son absence. Martin est au comble de la joie; mais le mystérieux inconnu, souriant comme un vrai diable qu'il est, met une condition au service promis; il exige que l'apprenti lui signe un écrit par lequel il renonce à sa part de paradis.

Martin avait été élevé par une mère chrétienne, cette infernale proposition lui fait horreur; mais, d'autre part, l'obscurité est si profonde et si pleine de menaces, les loups, dont il croit déjà entendre les hurlements, sont si forts et si féroces... Et la correction qui l'attend pour le lendemain... Il croit sentir déjà les coups de férule appliqués par une main impitoyable, il tremble, il a peur, bien peur; alors il essaie de parlementer avec Satan, il entre en discussion avec lui et enfin consent à signer l'acte qu'on lui demande, mais avec cette réserve : c'est qu'il ne sera valable qu'à partir du jour où il aura, volontairement ou par négligence, manqué d'assister à la messe le dimanche. Le diable est bon enfant, il accepte la clause restrictive, et Martin, se croyant sûr de l'avoir dupé, se voit subitement transporté dans sa chambre, sans que son absence ait été remarquée par personne.

Mais le diable, qui lui avait aussi promis de faire de lui le plus habile serrurier de l'Allemagne, vient le lendemain chez son patron et demande à celui-ci de lui confectionner un cercle en fer, avec une serrure que nulle puissance humaine ne puisse ouvrir, et pour cela, il ne lui donne qu'un délai de huit jours. Le patron se déclare impuissant à exécuter en aussi peu de temps un travail aussi difficile. L'étranger demande alors à Martin de s'en charger; l'apprenti, ayant saisi un regard de son mystérieux protecteur, accepte. Le patron hausse les épaules, en déclarant qu'il est fou; tous ses camarades d'atelier se moquent de lui et le tournent en ridicule; quant à M. Satan, il sort en annonçant son retour pour le huitième jour.

L'apprenti ne fut pas longtemps à se repentir d'avoir promis une chose qu'il savait trop bien ne pas pouvoir exécuter; mais le diable vint encore à son secours. Il lui procura les dessins d'un cadenas

merveilleux et le jour où il reparut à l'atelier, le jeune Martin lui présenta le cercle et le cadenas confectionnés par lui en une seule nuit. L'inconnu sortit et se dirigea vers la forêt; le premier arbre était un mélèze qui avait exactement le diamètre du cercle de fer; le tronc fut par lui entouré du cercle et, après avoir fermé le cadenas, il mit la clef dans sa poche, promettant je ne sais combien de mille florins à qui parviendrait à l'ouvrir. Tous les serruriers de Vienne et des environs s'épuisèrent en vaines tentatives et Martin fut proclamé maître en son art.

Mais l'écrit qu'il avait laissé entre les mains du diable et la protection que celui-ci lui avait accordée déjà, en plusieurs circonstances, le tourmentaient sans cesse. Il espéra échapper à la puissance de Satan en s'éloignant et voyagea pendant plusieurs années. De retour à Vienne, il apprit que les magistrats offraient une somme considérable à celui qui ferait une clef pareille à celle que l'inconnu avait emportée; il se rappelait encore parfaitement la forme de cette clef et n'eut pas grande difficulté à en faire une pareille.

Alors il fut comblé d'honneurs, il ouvrit un atelier et les commandes les plus magnifiques lui affluèrent de toute part; mais enivré par le succès, il prit de mauvaises habitudes; souvent il passait ses nuits à boire avec les pires débauchés de la ville. Un jour, après une nuit passée dans l'orgie, le maître du cabaret lui dit qu'il serait temps de s'en aller et de rentrer chez lui, car il était déjà près de midi.

Midi! Martin pense alors qu'il était au dimanche. Il bondit, s'élance dans la rue, court comme un fou jusqu'à la cathédrale et arrive... pour entendre le prêtre prononcer l'*Ite Missa est*. La dernière messe était finie. Au même moment Martin voit devant lui, debout sur le seuil de l'église, Satan, qui le regarde avec un sourire infernal. Il se sent perdu, tombe sur les degrés du parvis, on se presse autour de lui; mais il était mort.

Depuis ce temps tous les apprentis serruriers vont planter un clou dans le tronc du mélèze, le jour où ils sont admis à la maîtrise.

Quoi qu'il en soit de cette légende, ce qui est certain, c'est que le tronc existe depuis un temps immémorial, que le bois disparaît entièrement sous les têtes de clous et que c'est une des curiosités que les Viennois se plaisent à montrer aux étrangers. Il est encastré dans la muraille de la maison qui fait l'angle du Graben, ou plutôt il y était lors de notre passage à Vienne, et comme une armée

d'ouvriers était en train de démolir l'immeuble, nous nous demandons ce que va devenir le légendaire tronc d'arbre. Mystère et alignement.

J'avais lu, dans l'officiel et véridique *Bœdeker*, que les rues de Vienne étant très étroites, presque sans trottoirs et continuellement sillonnées de voitures marchant toutes avec une vitesse vertigineuse, il n'était pas sans dangers de les suivre à pied, surtout à certaines heures. Il est beaucoup plus prudent, dit le guide, d'emprunter les passages qui traversent presque tous les pâtés de maisons et dans lesquels on n'a pas à craindre d'être renversé ou écrasé. Vous avouerez qu'après avoir lu un avis aussi menaçant, il fallait être doué d'un certain courage pour oser prétendre parcourir toute la ville à pied, et cela sans avoir recours aux fameux passages, connus seulement des Viennois. Cependant, en notre qualité de Français, qui ne doutent de rien, nous nous lançons bravement à travers le dédale de ruelles qui conduisent à la Poste. De là, nous revenons au Graben, et avant le déjeuner nous avions fait le tour de la ville ancienne. Il est vrai que beaucoup de rues ne sont pas larges, il est encore vrai que les trottoirs se composent de pierres plates ne débordant pas la chaussée et par conséquent sujettes à être envahies par les voitures; mais ce qui est vrai aussi, c'est que nous n'avons rencontré qu'un nombre très limité de voitures, et pour une qui marchait bon train, il y en avait dix qui auraient été dépassées par les fiacres de Paris. Encore une illusion perdue. Ah! mon bon Monsieur Bœdeker, vous n'êtes donc jamais venu à Paris? et vous n'avez certainement pas idée de l'encombrement de certains quartiers, surtout de 5 à 7 heures.

Après le déjeuner, nous faisons le tour du Ring. C'est un boulevard créé sur l'emplacement des anciennes fortifications. Il est bordé, de chaque côté, par de magnifiques constructions, les palais succèdent aux palais; mais sur cette magnifique avenue, aussi longue que nos boulevards et double en largeur, nous voyons circuler beaucoup de tramways, peu de voitures, et, sur les trottoirs, quelques piétons isolés qui semblent courir les uns après les autres. La vie et l'animation des rues de Vienne, qu'on nous avait tant vantées, sont donc des mythes? Vienne nous fait l'effet d'une ville qui a grandi trop vite, elle nous rappelle les nouveaux quartiers de Munich, où il ne manque que des habitants. Il est vrai que nous sommes en plein mois d'août, la cour est absente, les familles

riches sont dans leurs terres, les gens aisés aux bains de mer de Trieste, aux eaux ou dans la montagne, — les Alpes sont si près de Vienne, — et enfin tous ceux qui ne sont pas absolument tenus à un atelier ou à un bureau sont à la campagne. En d'autres saisons la ville est certainement plus animée.

Le soir de notre première journée, nous sommes allés dîner au Volksgarten. Le Volksgarten, ou Jardin du peuple, est situé entre le Burg (le château) et le Ring. Dans la journée, c'est le rendez-vous des bonnes et le lieu d'ébats des enfants; mais le soir on va y entendre de la musique, musique de Strauss, s'il vous plaît.

L'orchestre est disposé de façon à pouvoir être entendu du jardin et d'une vaste salle en demi-cercle où est établi un restaurant. Pendant l'été, les concerts commencent tous les jours vers 7 heures pour finir vers 11 heures. Au prix d'une légère redevance, on peut y passer une charmante soirée. Les Viennois y viennent dîner, ou plus souvent souper, au son d'une ravissante musique.

Beaucoup d'étrangers font l'ascension de la flèche de Saint-Étienne, d'où l'on découvre un admirable panorama; mais nous avons trouvé préférable de jouir de cette vue splendide d'un point encore plus élevé, sans fatiguer nos jambes ni nos poumons.

Nous nous dirigeons donc vers le pont d'Aspern; nous montons à bord d'un vapeur qui remonte le petit bras du Danube jusqu'au Neusdorf, et là nous prenons place dans un coquet wagon du chemin de fer à crémaillère de Kahlenberg.

Kahlenberg est le dernier contrefort des Alpes vers Vienne. Il n'est séparé que par une minuscule vallée de Léopoldsberg, qui fut, pendant deux siècles, la résidence des ducs d'Autriche, avant qu'ils eussent construit le Burg, qui a donné naissance à la ville de Vienne.

Nous sommes installés dans notre wagon. La locomotive siffle et le train part avec un bruit de ferrailles caractéristique. Nous avons à franchir des rampes sur lesquelles une locomotive ordinaire ne pourrait pas avancer. Pour vaincre cette difficulté, on a copié le chemin de fer du Righi : entre les rails ordinaires, on en a placé un troisième qui a la forme d'une crémaillère, dans les dents de laquelle vient s'engrener une roue en pignon, fixée sous la locomotive et actionnée par elle. Nous montons, nous traversons des vignes, puis nous entrons dans la région des bois; plus loin, la voie côtoie la montagne, elle serpente en corniche et longe d'horribles précipices... qui ont bien 10 mètres de profondeur. Les dames

poussent de petits cris d'effroi, les mamans retirent vivement leurs babys qui se penchent à la portière pour mieux voir. Le temps est magnifique, un soleil splendide égaie de ses chauds rayons les bois et la plaine. A mesure que nous montons et par toutes les échappées, on voit le paysage grandir et l'horizon s'étendre.

Enfin, après une demi-heure de marche, très fatigante pour la locomotive, mais ravissante pour le voyageur, nous arrivons à la station de Kahlenberg.

Nous la traversons et nous nous trouvons sur une place minuscule, entourée de tous côtés de chênes ou de sapins, dont les gracieuses ramures forment un rideau qui ne laisse rien voir au-delà de huit à dix pas. Nous nous serions crus victimes d'une mauvaise plaisanterie, si nous n'avions vu se dresser devant nous un donjon, qui n'avait rien de féodal et sur la porte duquel on lit ces mots : Entrée, 20 kreutzer. Nous montons bravement à l'assaut du donjon et en quelques instants nous sommes sur la plate-forme qui le couronne.

Oh! l'admirable tableau qui se déroule alors devant nos yeux! La hauteur de la tour a été calculée de manière que son sommet dépasse les arbres les plus élevés, et rien n'arrête la vue, vers quelque point de l'horizon qu'on se retourne.

D'abord, à nos pieds, voici Vienne, qui s'étend avec ses immenses faubourgs le long des rives du Danube; au centre, la flèche de Saint-Étienne s'élance d'un seul jet vers le ciel et semble le pivot autour duquel rayonne l'immense cité; tout autour d'elle les clochers et les coupoles de cent églises et les deux flèches élégantes et fines de l'église votive, ce bijou de l'art ogival moderne, élevé par l'archiduc Maximilien avec l'aide des souscriptions de tous les Viennois, en souvenir de la protection accordée par le Ciel à l'empereur François-Joseph, qu'un misérable fou avait tenté d'assassiner. Non loin de l'église votive, le vieux Burg semble cacher sa masse imposante et lourde derrière un rideau de verdure; la grande ligne du Ring, qui forme comme la ceinture de la vieille cité, bordé par toutes ces constructions modernes qui sont autant de palais.

Puis, en dehors des faubourgs, à nos pieds et tout autour de nous, sur le penchant de toutes les collines et dans la plaine entrecoupée de frais ombrages, les innombrables maisons de campagne des Viennois; depuis le lourd et prétentieux château du banquier juif, jusqu'au modeste chalet, où le petit commerçant vient, le dimanche,

avec sa famille se reposer et respirer un air vivifiant et pur. Derrière nous, ce sont les Alpes; c'est la Styrie et le comté de Salzbourg, plus loin la Carinthie et le Tyrol. Si les glaciers du Tauern nous sont cachés par les massifs du Wiener Wald, nous pouvons voir la ligne, un peu confuse, mais cependant bien visible, des arêtes du Semmering; puis, au-delà de la ville, derrière la plaine qui s'étend à perte de vue, on peut distinguer une légère ondulation visible à peine dans les demi-teintes perlées de l'horizon; ce sont les collines de Presbourg, c'est la Hongrie, la Hongrie fière et indomptable, qui a toujours supporté impatiemment le joug de l'Autriche, qui vingt fois s'est révoltée contre elle et qui l'a sauvée dans les jours de danger; cette Hongrie, qui pendant plus de trois siècles a soutenu l'effort des Turcs, qui, au prix de son sang, a empêché l'Autriche et peut-être toute la chrétienté de tomber sous le joug du croissant.

Cependant, malgré ses efforts héroïques, malgré l'intrépide courage de ses milliers de héros, un jour la Hongrie tomba, épuisée de sang, sous le cimeterre des musulmans. Elle ne fut pas conquise, elle fut exterminée.

Pendant cent cinquante ans, Bude, la capitale des descendants d'Arpad et de Mathias Corvin, devint le chef-lieu d'un pachalic turc, et alors l'Autriche se vit tous les jours exposée aux attaques des descendants de Mahomet.

Un jour, Soliman le Magnifique était parti de Constantinople avec une armée de 200,000 hommes. On croit lire un conte des *Mille et une Nuits*, quand on lit, dans les chroniqueurs du temps, la description du luxe inouï dont le conquérant s'était entouré : ses milliers de tentes en soie brochée d'or, ses musiciens vêtus de satin et de velours, ses pages et ses écuyers couverts d'or et de pierreries, les selles et les harnais des chevaux en velours brodé d'or. L'armée s'avançait ravageant tout sur son passage; c'était trois ans après la bataille de Mohacs, où avaient péri les derniers héros hongrois.

Le sultan arriva jusque sous les murs de Vienne et en commença le siège. Les assiégés n'avaient pour se défendre qu'une armée de 25,000 combattants, commandés par le comte de Salm. Après un dernier assaut où il fut repoussé, Soliman se résigna à lever le siège, après avoir fait massacrer tous les prisonniers chrétiens.

Vienne était délivrée, mais l'ennemi veillait à ses portes et tous les jours elle avait à craindre une nouvelle invasion. En 1682, le grand-vizir Kara-Mustapha se dirigea sur Vienne, avec une armée

le 400,000 combattants. S'il avait mis dans sa marche plus de rapi-
lité, Vienne était perdue, elle eût été emportée par le torrent. Heu-
eusement pour l'Autriche et pour la chrétienté, la marche d une
rmée de 400,000 hommes, au milieu d'un pays systématiquement
avagé depuis longtemps, offrait d'immenses difficultés et Kara-
lustapha, sûr de vaincre, ne se pressait nullement.

L'Autriche menacée eut ainsi le temps de se préparer à la
ésistance. Le Pape fit appel aux puissances catholiques, et pendant
que le roi de France se préparait à envoyer des secours à Vienne, le
omte de Stemberg, chargé de la défense de la ville, déployait la
lus grande activité pour mettre en état tous les travaux de défense
t pour créer une armée. Cependant il n'avait pu réunir que vingt-
nille hommes, quand les Turcs, arrivés enfin, commencèrent
'attaque de la ville. Stemberg et ses braves soldats firent des pro-
liges de valeur pour résister aux assiégeants; mais écrasés par le
ombre, ils devaient fatalement succomber. Déjà les Turcs s'étaient
mparés d'un bastion en face du château royal, ils avaient dû
'arrêter devant une fortification élevée à la hâte par les défenseurs,
nais leurs canons battaient en brèche la muraille improvisée qui
éjà menaçait ruine. D'autre part, les vivres devenaient rares, les
rovisions allaient manquer; encore quelques jours et toute résis-
ance serait impossible.

Alors, dit la tradition, tous les matins, avant l'aurore, le brave
temberg montait au haut de la flèche de Saint-Etienne, et, aux
remiers rayons du jour, son œil inquiet interrogeait l'horizon,
spérant y découvrir les enseignes de ceux qui devaient venir à son
ecours; mais tous les jours son espoir était déçu. Vingt fois il
vait envoyé des émissaires pour presser la marche du duc de
orraine qui commandait les troupes impériales; tous avaient été
ris par les Turcs et avaient payé leur dévouement de leur vie.

Stemberg commençait à désespérer, quand on vint l'informer
u'un homme demandait à lui parler. Cet homme est introduit.
'est un Polonais qui a habité longtemps Constantinople, il parle le
urc, il vient offrir de traverser l'armée assiégeante et de porter un
nessage au duc de Lorraine.

— Tu ne passeras pas, lui dit Stemberg, les Turcs te prendront
t tu seras pendu.

— Ils ne me pendront pas et le duc recevra votre message.

— Combien demandes-tu pour ta récompense en cas de réussite?

— Rien, l'honneur de vous avoir servi.

— Va, et que Dieu t'accompagne. Si tu réussis, tu auras sauvé Vienne et peut-être toute la chrétienté.

Le Polonais, déguisé en Turc, réussit à traverser toute l'armée de Kara-Mustapha. Quarante-huit heures après, il était de retour et annonçait à Stemberg que le duc de Lorraine venait de faire sa jonction avec Sobieski, commandant l'armée de Pologne et que le lendemain il prendrait les Turcs à revers.

En effet le lendemain Stemberg, du haut de la flèche de Saint-Etienne, voyait flotter l'étendard de l'empire, à côté du drapeau de Pologne, sur le sommet du Kahlenberg, à l'endroit même où nous sommes. C'était le signal convenu : Stemberg descend en toute hâte, ordonne une sortie immédiate, pour attaquer les Turcs sur tous les points en même temps ; lui-même, à la tête de ses plus braves, fond à l'improviste sur le quartier général turc. Les musulmans, d'abord surpris par cette brusque attaque, sont un moment ébranlés, mais ils ne tardent pas à se rallier autour de leur chef, ils attaquent à leur tour et se précipitent sur cette poignée de braves ; ils sont vingt contre un et c'en est fait des défenseurs de Vienne, quand tout à coup Sobieski et le duc de Lorraine tombent comme la foudre sur les derrières de l'armée ottomane. Les Turcs, pris entre deux feux, essaient un moment de se défendre ; mais bientôt la panique se met dans tous les rangs, ils se débandent et s'enfuient dans toutes les directions, poursuivis et taillés en pièces par les chrétiens victorieux.

C'était le dernier effort de l'islamisme pour s'emparer de Vienne ; mais, si la capitale de l'Autriche ne devait plus voir flotter à ses portes le drapeau musulman, la série de ses infortunes n'était pas terminée. Au commencement de ce siècle, l'armée française, commandée par Murat, s'en emparait une première fois.

Nous ne voulons pas refaire ici l'histoire des guerres du premier Empire contre l'Autriche ; mais il y a deux pages de cette histoire dont le souvenir est ici trop vivant pour ne pas être rappelé. A notre gauche nous voyions serpenter un immense ruban d'argent qui, partant de l'ouest, va se perdre dans les profondeurs de l'horizon vers l'Orient, c'est le Danube, le fleuve aux innombrables îles, qui, après avoir servi aux Romains de remparts contre les barbares, est devenu le grand chemin par lequel les hordes du Nord, descendues des hauts plateaux de l'Asie, se sont répandues dans l'Europe entière comme un torrent dévastateur. Au-delà du fleuve, les plaines de la

Moravie s'étendent, légèrement ondulées, jusqu'au pied des Karpathes. Près de la rive du Danube, nous apercevons distinctement quatre ou cinq villages, dont les clochers peints en rouge se détachent harmonieusement sur les teintes perlées de l'horizon. C'est Aspern, Ebersdorf, Essling, Wagram.

En 1809, Napoléon, mécontent de l'Autriche, revient subitement d'Espagne. Après avoir culbuté l'archiduc Charles, à Ratisbonne, il fond sur Vienne et s'en empare après deux jours de siège. Mais cette victoire faillit lui coûter cher : l'armée autrichienne avait eu le temps de se rassembler sur la rive gauche du Danube et menaçait sérieusement les Français privés de leurs communications avec l'Allemagne.

Napoléon conçoit alors l'audacieuse pensée de traverser le fleuve en face d'un ennemi supérieur en nombre et de le forcer à reculer. Il essaie d'abord de passer le petit bras du Danube à Nussdorf; repoussé par des forces écrasantes, il donne l'ordre à ses généraux de s'emparer de l'île de Lobau, cette île que nous voyons se dessiner nettement entre les deux bras du Danube, à une lieue au-delà de Vienne.

Grâce à l'héroïsme de ses soldats, il finit par s'y établir, puis, par des ponts jetés sur le second bras près d'Ebersdorf, l'armée française atteint la rive gauche et, malgré son petit nombre, attaque les Autrichiens dont le centre était fortement établi à Aspern. Napoléon s'empare déjà du village d'Essling et, après un combat qui dure trente-six heures et où périssent 26,000 Autrichiens et 15,000 Français, la victoire reste indécise et l'empereur doit se borner à occuper l'île de Lobau.

Six semaines plus tard, ayant complété son armement et son matériel, il attaque de nouveau les Autrichiens, et cette fois ce fut sur Wagram, le plus rapproché des clochers que nous apercevons, qu'il porta tous ses efforts. La bataille de Wagram fut aussi acharnée et aussi meurtrière que celle d'Essling; mais le résultat en fut désastreux pour l'Autriche, qui dut, pour la seconde fois, subir toutes les exigences de son vainqueur.

Il y a bien longtemps que nous sommes sur notre observatoire de la tour de Kahlemberg, il est temps d'en descendre. Avant de nous éloigner, nous faisons une promenade dans les bois environnants. C'est aujourd'hui dimanche; toutes les allées regorgent de monde, c'est une véritable invasion de Viennois et de Viennoises

en rupture de boutique ou d'atelier. Les femmes s'en vont, le châle sur le bras et le chapeau à la main, les hommes, en bras de chemise, la veste ou la redingote jetée sur l'épaule ou pendue à l'extrémité de la canne; tous se dirigent, en chantant ou devisant gaiement, vers les brasseries et les *Restaurations* établies sur des terrasses ombragées d'arbres séculaires. Ils vont se rafraîchir, en buvant l'excellente bière de Vienne ou le café au lait si cher aux Viennois, en jetant, de temps à autre, un regard distrait sur le splendide panorama qui s'étend à leurs pieds, ou en écoutant les joyeux accords d'une musique militaire dont les cuivres font résonner les échos de la forêt. Pour nous, nous nous hâtons de reprendre le chemin de fer qui, en quelques minutes, nous ramène à Neussdorf. Une demi-heure plus tard, le bateau à vapeur nous descendait au Sophienbrucke, à la porte du Prater.

Il était près de 6 heures, et nous nous hâtions, afin de voir le défilé des voitures qui, à cette heure, devaient remplir la grande allée; mais, hélas! Vienne n'est plus dans Vienne, et si nous voulons voir les brillants équipages des riches Autrichiens, il nous faudra revenir à une autre saison. Pour aujourd'hui, la grande et magnifique avenue nous apparaît solitaire et désolée, sous l'ombrage désert et morne de ses arbres géants. De loin en loin, un fiacre qui marche à l'heure, traîné par une rossinante qui semble dormir, ou une calèche lourde et démodée, au fond de laquelle se vautre un banquier juif trop occupé à dépouiller les chrétiens pour pouvoir s'offrir le luxe d'une saison à la campagne et puis... c'est tout.

Nous quittons alors la grande allée, et conduits par les sons de la musique entendue dans le lointain, nous nous dirigeons vers le Prater du peuple. Si le Prater, par son étendue et le luxe des équipages qu'on y voit défiler à certaines heures, peut, à bon droit, se comparer aux Champs Élysées et au bois de Boulogne, nous ne connaissons rien en France qui ressemble à la partie de cette immense promenade que l'on appelle le Volksprater.

D'un côté, c'est une sorte de foire en permanence : cirque, théâtre de marionnettes ou d'acrobates, tir à la carabine, somnambules, femmes géantes, en un mot, tous les éléments des amusements populaires; et de l'autre côté, une suite de brasseries à étancher la soif d'un million de Grandgousier. Presque toutes ces brasseries sont construites sur le même plan : sur le devant une immense galerie couverte où des tables sont alignées; en arrière, les

offices et tout autour un vaste enclos pouvant contenir au minimum un millier de consommateurs. Au centre, ou à un des angles de la galerie, une place est réservée pour un orchestre qui, pendant toute la soirée, exécute le répertoire des morceaux les plus en faveur auprès du public viennois. Ajoutons que la plupart de ces établissements ont, en outre, une troupe de tziganes qui alterne avec l'orchestre. C'est de la musique à jet continu.

Il était 7 heures du soir et nous n'avions pas dîné. Guidés par un renseignement inexact, nous nous étions d'abord dirigés vers la Rotonde, comptant y trouver un restaurant; mais cette vaste construction, reste de la grande exposition de Vienne, ne contient que de vastes salles, utilisées, de loin en loin, pour des concerts ou des cérémonies publiques. Ventre affamé n'a pas d'oreille, dit le proverbe, et nous prenons place dans la première brasserie que nous rencontrons. Un kelner appelé par nous paraît à peine nous comprendre, quand nous lui parlons potage, rosbif et autres victuailles; cependant, à force d'insistance, il finit par nous promettre un rosbif et, pour nous faire prendre patience, il nous apporte deux énormes verres de bière.

Elle est bien bonne la bière de Vienne; je ne crains pas de la proclamer excellente et supérieure à toutes nos bières françaises; mais pour des gens qui n'ont pas dîné, c'est peu réconfortant. Tout en vidant à petits coups la blonde liqueur, j'interpelle au passage tous les garçons que j'aperçois, tous me répondent par un « Ia, mein herr », et passent sans s'arrêter. Je m'aperçois alors que nous nous sommes absolument fourvoyés. Sur toutes les tables qui nous entourent, je vois d'innombrables bocks plus ou moins remplis de bière, mais de dîner point. De temps en temps passent des gamins, espèces ds gavroches viennois, courant à travers les tables, un panier au bras et criant d'un fausset enroué : « Brot, brot, weiss brot, schwartz brot. » Dans la détresse, on n'est pas difficile, je fais signe à un de ces gamins d'approcher. Dans son panier sont des morceaux d'un pain noir qui doit être fabriqué avec de la farine de seigle, puis de ces horribles pains au cumin que nous avons goûté une fois et avec lesquels nous n'avons pas envie de renouer connaissance, et enfin, tout au fond, quelques-uns de ces petits pains viennois dont la réputation va jusqu'à Paris. Pour 4 kreutzers, nous en prenons chacun un; et nous commençons un dîner aussi frugal que bien mérité par sept ou huit heures de course.

J'avais aperçu plusieurs fois des individus circulant à travers les tables et qui certainement vendaient autre chose que du pain ; mais je ne sais par quel malencontreux hasard, ces honnêtes industriels passaient toujours au loin et aucun d'eux n'approchait du coin que le malheur nous avait fait choisir. Enfin une voix crie derrière nous : « Salami, Salamischi » ; je me retourne et je vois, dans un panier recouvert d'une serviette blanche, deux ou trois énormes saucissons, un quartier de gruyère et une balance. Nous allions succomber à la tentation de faire une orgie de fromage et de saucisson, quand apparut le rosbif demandé depuis trois quarts d'heure et réclamé vingt fois. Inutile de dire que nous nous sommes bien promis de ne plus retourner au Prater qu'après avoir dîné.

Pendant la longue attente qui nous avait été imposée, nous nous étions consolés en écoutant les morceaux exécutés par une musique de régiment. De temps en temps, les *forte* d'un orchestre lointain venaient s'harmoniser d'une façon très fantaisiste avec les *solis* ou les *andante* du nôtre ; comme nous étions à la dernière brasserie du jardin et du côté opposé aux autres, cet effet de plusieurs musiques jouant ensemble des morceaux différents n'était que momentané et, par suite, supportable ; mais lorsque, notre repas terminé, nous reprenons notre promenade, nous constatons qu'immédiatement après l'honorable établissement, dont nous avions si peu lieu d'être satisfaits, il en existe un second absolument semblable et possédant, bien entendu, son orchestre. Nous passons sous silence les bandes de tziganes qui sont là pour alterner avec les cuivres ; ceux-là font peu de bruit. Nous continuons notre promenade ; quatrième brasserie ; cinquième brasserie, toujours avec orchestre... Et ainsi de suite, me direz-vous... Non pas, s'il vous plaît ; ici, la place manquant, on a doublé les rangs et il y a une brasserie de chaque côté de l'allée, toujours avec orchestre, et cela dure pendant un kilomètre. De telle façon que le bon Viennois qui vient ici boire son bock, en mangeant du saucisson et du fromage, avec du pain au cumin, a le plaisir d'entendre jouer en même temps deux valses, une polka, une ouverture d'opéra, une marche triomphale et plusieurs autres morceaux. Pour nous, qui n'aimons pas la musique à si forte dose, nous nous hâtons de nous enfouir et de regagner notre hôtel.

G. de Beugny d'Hagerue.

(*A suivre.*)

LA FOLLE

PREMIÈRE PARTIE

I

LA MAÎTRESSE DE CHANT

— Je suis prête, mes chères filles, à vous raconter la vie agitée de mes vingt premières années, et vous pourrez juger, par vous-mêmes, si les malheurs qui m'ont frappée depuis dix ans, la mort de votre grand-père et celle de votre mère adorée, ne sont pas venues couronner une longue série d'épreuves. Pour vous, j'ai retiré de mes tiroirs ce vieux recueil, écrit pendant la courte période où mon existence a été calme.

Je n'ai besoin que d'y jeter un regard, pour réveiller en moi tous les souvenirs du passé, et il me sera facile de vous parler de cette époque éloignée où l'existence de votre vieille grand'mère a été si troublée.

A ces mots, prononcés par une femme aux cheveux argentés, au visage exprimant la douceur, sur lequel le malheur avait laissé sa teinte mélancolique, trois jeunes filles qui travaillaient près d'une large fenêtre approchèrent leurs chaises à côté du fauteuil de leur aïeule.

— Gardez vos ouvrages, mes chères filles, car mon histoire sera longue, et vos doigts agiles ne doivent pas rester inoccupés pendant tant d'heures.

La vieille dame ouvrit alors, à la première page, le manuscrit annoncé, mais il était facile de voir qu'elle n'avait pas grand besoin

de cet aide, et qu'elle comptait, surtout, puiser dans sa mémoire le récit des événements passés.

— La famille de ma mère, originaire de la Gironde, où elle avait possédé jadis de grands biens, avait subi des pertes considérables; la naissance successive de cinq enfants finit par réduire mes grands-parents à une aisance plus que modeste, et M. et Mme de Marvy avaient dû mettre leurs fils à même de se créer une position; ma mère était leur seule fille.

Elle possédait une voix magnifique, la Providence offrait d'elle-même ce que ma grand'mère essayait vainement de trouver pour sa chère Thérèse; malheureusement, la pauvre femme s'efforçait de fermer les yeux et de ne pas reconnaître ce don du ciel; l'idée qu'il pourrait entraîner sa fille à paraître en public la remplissait d'anxiété, et il fallut les conseils et les supplications réitérées d'un vieil ami de mon père, excellent musicien, pour qu'elle consentît à faire développer cette disposition naturelle.

Peu de temps suffirent pour convaincre Mme de Marvy qu'il y avait chez sa fille un véritable talent.

Elle avait admirablement élevé ses enfants, leur donnant, à défaut de fortune, ce qu'elle possédait elle-même, des sentiments élevés, une grande supériorité morale et des qualités très sérieuses.

Guidée par son affection filiale, Thérèse devina facilement les craintes de sa mère, et s'empressa de la rassurer.

L'idée de la scène ne l'attirait nullement, et les dangers inhérents à cette position l'effrayaient; elle déclara donc qu'elle utiliserait son talent dans les concerts, et dirigerait à son tour une école de chant.

Peu de temps après, elle fit ses débuts dans une réunion musicale, donnée pour une œuvre de charité; toute la ville y assistait.

Comme dans la plus grande partie de nos départements du Midi, la musique compte à Bordeaux de nombreux amateurs, et la population est, sur ce point, d'une excessive sensibilité.

La nouvelle venue pouvait donc tout craindre d'un public fanatique, prêt à critiquer la médiocrité; aussi lapauvre enfant commença-t-elle son morceau avec une émotion si vive, qu'elle faillit perdre le charme de l'exécution, mais s'apercevant malgré elle de l'attention bienveillante des auditeurs, elle reprit courage, et dès la seconde phrase musicale, elle retrouva toute la sonorité et la sûreté de sa voix.

Elle fut cependant impressionnée du silence religieux avec lequel

on l'écouta, son cœur battit, mais son chant ne s'en ressentit plus; la dernière note résonnait encore, en vibrations harmonieuses dans l'immense salle, qu'un déluge de bravos la fit tressaillir.

Elle s'aperçut alors que ce qu'elle avait pris pour de l'indifférence n'était que le résultat de l'admiration contenue.

Dès le second concert, la réputation artistique de Thérèse fut établie; plusieurs théâtres lui firent des offres inattendues, pour une époque où le talent n'était pas payé aussi généreusement qu'aujourd'hui.

La réponse fut simple mais positive, la jeune chanteuse ne laissait aucun espoir, ni pour le présent ni pour l'avenir. L'école de chant qu'elle avait ouverte fut adoptée, en quelques semaines, par les plus aristocratiques familles, et un avenir d'espérance brilla à ses yeux.

Une jeune fille de Bordeaux, Mlle Mathilde de Sermois, orpheline de mère, avait voulu assister à ce cours, mais le baron de Sermois, qui adorait son unique enfant, la sachant sans guide maternel dans le monde, préférait qu'elle reçût tous ses maîtres chez elle, sans aller prendre ses leçons au dehors, où une femme de chambre seule l'accompagnerait.

Mathilde de Sermois avait entendu tellement vanter Mlle de Marvy par ses compagnes, qu'elle fut réellement peinée de ne pouvoir participer aux leçons.

Le baron écouta en silence ses plaintes à ce sujet, et se promit de satisfaire son enfant aimée, autant que ce lui serait possible, sans déroger à la règle de conduite qu'il s'était imposée depuis la mort de sa femme.

Il se présenta chez ma grand'mère pour obtenir que Thérèse consentît à donner, chez lui, des leçons à sa fille, bien qu'il sût que la jeune maîtresse refusait absolument de prendre des élèves en dehors de son école.

Il rencontra donc, dès sa première phrase, un obstacle sérieux; la mère, pas plus que la fille, ne voulait changer leur manière d'agir; mais le baron, frappé de la distinction innée des deux femmes, de leur langage élevé et réservé, insista vivement, et mit enfin en avant sa dernière ressource.

— Réfléchissez, Mademoiselle, dit-il; ma fille est orpheline depuis l'âge de dix ans, âge auquel une mère devient indispensable. J'ai dû, pour remplacer ma pauvre femme, autant que cela était en mon

pouvoir, me faire le guide, le conseiller de mon enfant, mais, je le sens bien, un père ne peut entièrement suppléer à la vigilance d'une mère.

D'un autre côté, des occupations sérieuses m'empêcheraient d'accompagner toujours Mathilde, et, quelque confiance que j'aie dans la gouvernante que je lui ai donnée, je n'aime pas voir ma fille seule, avec cette femme, dans les rues de Bordeaux. C'est peut-être un excès de précautions, mais je suis convaincu que Madame votre mère me comprendra. Il serait malheureux que ma fille fût privée des leçons d'un maître tel que vous, parce que la mort de sa mère lui ôte la liberté de venir vous trouver.

J'approuve, en thèse générale, le parti que vous avez pris, mais serait-ce trop vous demander de faire une exception pour mon enfant?

— Thérèse donnera des leçons à Mlle de Sermois, Monsieur, dit Mme de Marvy avec dignité, je ne vous demande, en retour, qu'une seule chose, c'est de dire la vérité à tous ceux qui s'étonneraient de cette exception à la règle établie chez nous.

Il fut convenu que la jeune artiste irait trois fois par semaine chez sa nouvelle élève, mais il s'écoula peu de temps avant que ces deux jeunes filles, faites pour s'apprécier et se comprendre, ressentissent une mutuelle affection.

Le baron qui, jusqu'à ce jour, n'avait jamais rencontré pour sa fille une amie possédant les vertus qu'il désirait trouver dans les compagnes de Mathilde, avait vite reconnu le mérite et l'esprit sérieux de la maîtresse de chant.

Ayant pris des renseignements sur la famille de Marvy, il resta convaincu qu'il devait laisser ces deux cœurs s'épancher librement, et bientôt Thérèse devint, à ses heures de liberté, la compagne assidue de Mlle de Sermois.

Souvent les deux jeunes personnes passaient leurs soirées ensemble à faire de la musique, et lorsque, tous les quinze jours, le baron réunissait quelques amis, Thérèse était toujours invitée, ainsi que sa mère, dont M. de Sermois avait apprécié les hautes qualités. Bref, jamais dans cet intérieur, l'artiste ne fut traitée autrement que comme l'amie de la maîtresse de la maison.

Il ne venait dans ces réunions que quelques rares invités, choisis avec soin par le père prudent, et ce n'est qu'en raison d'une ancienne intimité de famille que le comte de Kernac, jeune et céli-

bataire, y fut admis. Du reste, le comte, d'une santé délicate, menait une vie de régularité étonnante chez un homme jeune et riche, et il ne semblait pas surprenant de le voir parmi les invités sérieux du baron.

Orphelin de bonne heure, avec un frère de quatre ans plus jeune que lui, et possesseur d'un patrimoine relativement modeste, le comte s'était vu, au moment où il y pensait le moins, à la tête d'une fortune princière, que lui léguait un parent éloigné, à la condition qu'il ajouterait le nom de Kernac à celui de Chollet.

Certes, si la capricieuse fortune avait consciencieusement étudié les deux frères, ce n'est pas à Raoul qu'elle eût accordé ses dons, car le jeune homme rangé et économe, suffisait largement à ses goûts avec sa part de l'héritage paternel, tandis que le cadet, joueur invétéré, n'arrivait jamais au tiers de l'année sans avoir absorbé tous ses revenus.

Dès que cette fortune inespérée lui était échue en partage, Raoul avait constitué à son frère Henri une rente suffisante pour lui permettre de mener une vie luxueuse, mais, peut-on compter sur la solidité d'un avenir, dont la base repose sur cette folle passion du jeu.

Raoul n'obtint de son frère aucun changement de vie, il ne fit que fournir un nouveau combustible à ce foyer incandescent.

Le frère cadet, cœur sec et envieux, employait les dons du comte à satisfaire sa passion, et lorsqu'il avait englouti, en quelques nuits, des sommes énormes, au lieu de ressentir la moindre reconnaissance de ce que faisait pour lui Raoul, il maudissait le sort qui avait destiné les millions à son aîné, il en arrivait même à spéculer, en pensée, sur la fragile santé du comte de Kernac, car il n'ignorait pas une clause du testament qui disait, qu'en cas de mort de Raoul sans héritier légitime, ou en cas de décès de l'héritier, la fortune et le nom reviendraient au cadet, chargé de perpétuer la race.

Henri de Chollet avait obtenu d'aller passer les mois de chasse dans la propriété de Kernac, en Bretagne, où il espérait pouvoir mener la vie de grand seigneur, pendant que le jeune comte restait à Bordeaux, le climat plus doux de cette région étant favorable à sa santé.

Dès les premières soirées pendant lesquelles Thérèse parut dans le salon du baron de Sermois, Raoul de Kernac se sentit attiré vers elle par une influence, dont il ne se rendit pas compte, au premier abord.

Le comte était un charmant jeune homme, blond, pâle, de taille moyenne mais bien prise, habile à tous les exercices, cavalier souple, élégant et correct, il était très recherché dans le monde où son caractère était sympathique à tous.

Ce ne fut pas seulement la beauté de Thérèse qui fixa son attention, mais plutôt son air doux et modeste, et un charme particulier répandu sur toute sa personne, charme inhérent à la jeune fille qui ignore l'empire qu'elle peut prendre sur les autres.

A chaque réunion nouvelle, l'attrait que ressentait Raoul pour la jeune fille, allait en augmentant, et Mathilde finit par s'apercevoir de l'impression que son amie faisait sur le comte, mais, heureusement, devinant les sentiments délicats qui empêcheraient Thérèse de revenir aux soirées si elle s'apercevait de l'admiration dont elle était l'objet, la jeune fille tint secrètes ses observations, faisant les souhaits les plus improbables pour l'avenir de son amie.

Par exception, ce qui paraissait le moins admissible fut ce qui se réalisa, le comte ne fut bientôt plus maître des sentiments qui l'envahissaient, et, après une lutte entre les tendances de son cœur et les préjugés du monde, il se décida à s'ouvrir à M. de Sermois!

Celui-ci était depuis un an captivé par la grâce, le sérieux, l'irréprochable conduite de la jeune maîtresse de chant, et, connaissant l'honorabilité de sa famille, il dit au jeune homme :

— Si vous êtes assez raisonnable pour passer sur l'opinion du monde qui, vu votre titre et votre fortune, vous blâmera, je crois que vous trouverez dans cette union tous les éléments de bonheur qu'un homme puisse espérer. Que vous dirai-je de plus? si j'avais votre âge et votre liberté, je n'hésiterais pas; c'est vous donner la meilleure preuve que je vous approuve.

— Voulez-vous vous charger des démarches auprès de la famille? Je n'ai que mon frère, et il est loin!

— De tout mon cœur, mon cher ami, j'ai pour Mlle Thérèse une sincère affection, et je serais heureux qu'elle devînt votre femme, car, avec vous, je suis convaincu qu'elle n'aura que du bonheur à attendre.

Le baron s'empressa de s'acquitter de la mission qui lui avait été confiée.

La joie de la famille de Marvy fut égale à celle de Mathilde qui voyait se réaliser cette union qu'elle avait si souvent rêvée pour son amie.

L'idée de l'opposition que pouvait rencontrer, chez son frère, son projet d'union ne vint pas à l'esprit de Raoul, et il lui fit part de ses sentiments pour Thérèse, ainsi que de la réponse favorable qu'il avait reçue de la famille.

Il termina sa lettre en suppliant Henri d'abandonner la chasse, et de venir à Bordeaux faire connaissance de sa future belle-sœur, en attendant le jour du mariage.

Si Raoul avait pu voir, à travers l'espace, son frère, lorsqu'il reçut cette lettre, il eût été édifié sur l'affection que celui-ci semblait lui porter.

A la lecture du message, une pâleur mortelle couvrit le visage d'Henri de Chollet, et ses yeux prirent une sinistre expression.

— Raoul se marie, répétait-il en scandant les mots; malgré sa santé qui semblait le mettre à l'abri d'une pareille folie, il va tenter de faire souche, et de léguer à un héritier les millions de l'oncle; malédiction sur moi qui l'ai laissé seul dans cette ville de Bordeaux, où l'on a su profiter de mon absence pour le fasciner. Et rien! je ne puis rien tenter! tout conseil de ma part semblerait intéressé et ne ferait que mettre mon frère sur ses gardes!

En disant ces mots, le jeune homme arpentait la salle basse du château, faisant résonner le sol sous son pas saccadé.

Il relisait la lettre, comme pour s'assurer de la réalité. Tout à coup, il poussa un éclat de rire strident, qui se répercuta comme un coup de fouet dans la vaste pièce!

— Ah! Monsieur, mon frère, vous croyez être généreux en me faisant abandon de votre part de l'héritage paternel, lorsque vous me volez les millions, car c'est un vol! oui, un vol! A peine avez-vous deux ou trois ans à vivre, et, sans votre mariage, j'héritais; ah! articula-t-il avec rage, si je ne puis avoir cette fortune, je me vengerai!

Il fut interrompu dans l'expression de sa colère par l'entrée d'un serviteur, son domestique particulier; le regard de cet homme était faux et fuyant, sa bouche semblait vouloir mordre, même lorsqu'elle souriait, et cependant la voix était douce et mielleuse!

Il s'arrêta interdit à la vue de son maître qui ne pouvait recouvrer son sang-froid.

Celui-ci se posta devant lui, et, d'une voix coupée par la colère qui le dominait :

— Sais-tu la nouvelle? Non : eh bien, Raoul se marie!

Germain connaissait ou avait deviné les vues intéressées du jeune homme, car il s'arrêta à son tour.

— C'est un malheur, un grand malheur ! murmura-t-il, en jetant autour de lui un regard de regret, comme s'il apercevait en perspective les nouveaux mariés installés dans cette demeure, où le vicomte et lui régnaient en maîtres depuis un an.

— Un malheur! un vol veux-tu dire? Non je ne pourrai jamais m'habituer à l'idée de me voir ainsi dépouillé.

— Il ne faut pas désespérer, Monsieur le vicomte, ce mariage n'est pas encore fait, quoique, à vrai dire, je ne voie pas comment on pourrait l'empêcher; et aurait-il eu lieu, rien ne prouve qu'un héritier naîtra de cette union, et, vous le savez, bien que M. Raoul l'ignore, si l'enfant n'arrive pas rapidement, vous pouvez être certain d'hériter.

Qui n'eût pas frissonné d'entendre ces deux êtres pervertis peser, dans la balance de leur cupidité, la vie d'un autre homme, d'un homme qui était le frère de l'un d'eux, mais tel maître, tel valet.

Ce dernier, qu'Henri de Chollet avait jadis sauvé d'une condamnation honteuse, se trouvait sous la domination de son maître. Le comte avait conservé les pièces qui lui donnaient un pouvoir absolu sur ce serviteur, dont il avait apprécié les vices et la capacité pour le mal. Il le traitait comme un fauve, dont on tire parti, quand on est parvenu à le dompter.

Quant à Germain, à part le lien qui l'enchaînait à Henri, il était convaincu qu'il gagnerait plus à le servir fidèlement qu'à dévoiler les scandales de sa vie de joueur et il lui était aussi dévoué que sa nature dissolue le permettait.

Henri continuait à se promener de long en large, lacérant la lettre malencontreuse, tandis que Germain, resté à la même place, réfléchissait.

— Monsieur veut-il me permettre de lui donner un conseil?

Le comte s'arrêta brusquement et, sans un signe d'adhésion, sembla attendre.

— Je ne crois pas possible de rompre ce mariage, le plus sage serait donc de feindre de l'approuver, et de dissimuler le mécontentement qu'il peut vous causer.

Tant qu'un héritier ne naîtra pas, et bien des accidents peuvent anéantir cette éventualité, il n'y aura rien à craindre, la situation sera la même que maintenant.

Si un enfant vient au monde, votre frère ne le protégera pas longtemps, et la vie d'un petit être est chose bien fragile!...

Il y a donc plusieurs chances pour que vous ne soyez pas déshérité, et votre emportement seul pourrait compromettre la situation, en donnant à votre frère sur votre désintéressement des doutes qui l'obligeraient à prendre des précautions pour préserver les siens d'un...

— D'un crime! misérable! qui te parle d'un crime? interrompit le jeune homme avec courroux, car il ne savait encore s'il pouvait avoir une entière confiance dans son domestique, je puis regretter un événement qui brise mes espérances légales, mais n'oublie pas à qui tu parles et sache qu'un Chollet ne peut devoir sa fortune à une action criminelle.

Germain s'inclina humblement :

— Mon maître m'a mal jugé, murmura-t-il d'un ton doucereux, lorsque je me suis permis de lui conseiller le calme et la résignation, j'ai dit que bien des événements naturels, et qui arrivent journellement dans le monde, pouvaient maintenir la situation telle qu'elle est en ce moment, j'ai dit cela et rien de plus. Que Monsieur daigne me pardonner si je me suis exprimé de manière à donner une fausse interprétation à mes paroles.

— C'est bien, allez préparer mes bagages!

Et ces deux hommes se séparèrent, complètement édifiés l'un sur l'autre, tout en feignant de s'être mal compris.

— A l'heure voulue, il me servira! pensa Henri.

— Je suis certain qu'avant deux ans je trouverai le moyen de m'enrichir, et que je pourrai élever mon petit Ernest en bourgeois, murmura le domestique en s'éloignant.

II

LE MARIAGE

La réponse d'Henri de Chollet combla de joie son frère; après de sincères et affectueux compliments, Henri annonçait son arrivée prochaine, et terminait en demandant l'amitié de la fiancée pour un frère qui était prêt à la payer de retour.

Raoul sentit son cœur se dilater, en lisant ces quelques mots; malgré lui, il avait craint un instant que le jeune homme ne fût contraire à cette alliance.

— Ah! je savais bien qu'il était aussi désintéressé que bon, murmura-t-il. Ce cher frère, il vivra avec nous; nous fermerons les yeux sur ses défauts de jeunesse qui disparaîtront avec l'âge, et nous lui trouverons une seconde Thérèse qui le corrigera tout à fait.

Il porta ensuite la lettre à sa fiancée, lui promettant de lui amener son frère dès qu'il arriverait.

Mathilde, venue passer quelques heures auprès de son amie, resta après le départ du comte.

— Connaissez-vous mon futur beau-frère? lui demanda Thérèse avec intérêt.

Mathilde hésita, mais, comprenant que son silence pouvaitdonner lieu à de fâcheuses interprétations, elle répondit négligemment :

— Un peu, je l'ai vu quelquefois, lorsqu'il habitait Bordeaux, avant la mort de l'oncle de Kernac.

— Comment est-il? vous paraît-il aussi bon et affectueux que le comte?

— Il est difficile de juger un homme pour deux ou trois fois qu'on l'a rencontré.

— Faut-il donc si longtemps? dès que j'ai vu M. de Kernac je l'ai jugé tel qu'il est, mais vous semblez hésiter à me parler de celui que je voudrais aimer comme un frère; savez-vous donc quelque chose sur lui que vous craignez de me confier?

— Mon Dieu, non! votre beau-frère, ainsi que vous l'a, du reste, dit M. Raoul, est un peu joueur, et ce défaut lui fait beaucoup de tort dans le monde, mais n'en fait qu'à lui; sa manière d'être, c'est celle de tous nos jeunes gens.

Pour ma part, il ne m'est pas sympathique; mais connaissant peu le monde, mon jugement n'a pas grand poids; cependant je fais une immense différence entre lui et son frère.

— Que lui reprochez-vous?

— Je ne puis le dire, ce qui m'oblige à me défier de mon opinion. Il me semble un peu dissimulé, mais j'ai tort de vous parler ainsi.

Un silence suivit ces paroles.

— Vous voyez, je vous ai inquiétée, reprit Mathilde, et tout cela sans aucune bonne raison pour expliquer ce que je ressens à son égard; vous le verrez sous peu, et je suis certaine qu'avec votre appréciation, si pleine de bon sens, vous ferez justice de mes idées de petite fille.

Quelques jours après cette conversation, Raoul écrivit à sa fiancée que son frère était arrivé et qu'il comptait le présenter dans l'après-midi.

Thérèse, restée sous l'impression des réticences de Mathilde, reçut avec une idée préconçue la visite annoncée. Mais sa réserve ne put tenir devant l'accueil affectueux, bienveillant, que lui fit le frère de son futur.

— Où Mathilde avait-elle donc les yeux, pensa-t-elle, lorsqu'elle jugea ce pauvre garçon, qui, loin de blâmer son frère d'avoir choisi une épouse dans des conditions aussi modestes, cherche à me faire oublier l'honneur que sa famille me fait?

Aussi ne put-elle résister au désir d'envoyer quelques lignes à son amie, pour lui transmettre ses impressions.

« Je l'ai vu ce cher frère, écrivit-elle; aussi bon, aussi affectueux que son aîné, et je n'ai plus qu'à me joindre à M. de Kernac pour le supplier de venir vivre avec nous, quoiqu'il semble hésiter à le faire, par pure délicatesse, et pour ne pas gêner, dit-il en riant, notre premier mois de séjour en Bretagne. »

A la réception de ce petit billet, la jeune fille sourit.

— Allons j'avais tort, paraît-il, de prendre au sérieux mes folles idées d'il y a un an, tant mieux, et ma Thérèse n'a rien à craindre du caractère de son beau-frère!

C'est singulier, ajouta-t-elle, je ne puis me faire à la pensée que ce jeune homme soit franc, suis-je entêtée dans mes opinions!

L'époque du mariage arriva, jamais femme ne fut comblée de plus délicates attentions, que Mlle de Marvy par son fiancé et son futur beau-frère; ils rivalisèrent de zèle pour que la noce fût belle et somptueuse, afin de prouver à tous avec quel bonheur ils introduisaient dans leur famille la charmante artiste.

Mathilde ne quitta pas son amie, pendant cette journée pleine d'espérance, et elle remplit avec grâce le rôle de demoiselle d'honneur.

Elle était bien un peu triste de perdre sa meilleure amie, mais il avait été convenu que M. et Mlle de Sermois iraient, dans le courant de l'été, passer quelque temps au château de Kernac.

Cet espoir aidait Mathilde à supporter plus facilement l'idée de la séparation qui devait avoir lieu le soir même, les deux époux ayant décidé de commencer leur voyage de Bretagne aussitôt après le repas de noces.

Henri avait fini par promettre d'aller les rejoindre la semaine qui suivrait.

La jeune fille quitta les siens avec une émotion visible, mais elle savait ses parents si heureux de son mariage inespéré, et elle avait une telle foi dans l'attachement de son mari, qu'elle eut la force de surmonter la douleur de cette première séparation avec les siens.

Le voyage, où tout était nouveau pour une jeune femme qui n'avait jamais quitté sa ville natale, fut pour elle un long enchantement.

Les voyageurs traversèrent la Saintonge, la Vendée et visitèrent successivement Saintes, Rochefort, la Roche-sur-Yon et Nantes. Dans chacun de ces départements, on trouvait des costumes différents et des sites d'une grande variété, qui surprenaient sans cesse Thérèse, et lui arrachaient des cris d'admiration; mais ce fut surtout après Nantes, en entrant dans la vraie Bretagne, que les deux époux apprécièrent encore plus le bonheur de voyager à deux dans ces pays primitifs, où l'on n'était plus distrait par les exigences et les formalités de la civilisation.

En mettant le pied sur le sol breton, la jeune femme fut frappée des mœurs étranges, des costumes bizarres et des sites pittoresques et sauvages de cette contrée qui n'était encore qu'à moitié civilisée.

Ces hommes, aux longs cheveux, à la physionomie mâle et énergique, rappelaient les descendants de l'antique race gauloise, dans toute sa pureté, et le souvenir se reportait sur les chouans, qui, récemment, avaient défendu leur sol contre les idées et les soldats de la Révolution.

Jusqu'à Saint-Brieuc, la route était semée de châteaux, d'églises et de monuments historiques qui firent faire aux voyageurs de nombreuses haltes.

Raoul était heureux des étonnements de sa femme, et allongeait le voyage pour ne laisser passer aucun des points importants de cette partie du sol armoricain.

Il retrouvait là les souvenirs et les impressions de ses premières années, lorsqu'il faisait autrefois cette route, à l'époque des vacances.

A Saint-Brieuc, l'aspect du pays changea encore une fois, car, jusqu'à Paimpol, on suit les bords de la mer.

Le comte et sa femme longèrent alors les falaises, et visitèrent les grèves célèbres de Saint-Quay, non sans s'être arrêtés quelques

heures, pour voir, à Binie, les fameux bains de César, dont l'origine remonte à la conquête romaine.

Enfin, d'enchantement en enchantement, ils arrivèrent sur le territoire de Plaurhan, où se trouvait le château de Kernac.

Ce château, bâti au quinzième siècle par les aïeux de la grand'mère maternelle du comte, avait l'élégance de tous les monuments où l'ogive domine; la légèreté de ses fenêtres, la richesse de sculpture de ses balcons, tranchaient sur les deux tours massives dont le château était flanqué! Toute cette masse de pierre était perchée sur un immense roc composé de roches de granit veinées de rouge et de bleu, à travers lesquelles croissaient des touffes de genêts et des broussailles vertes :

— Que c'est beau! s'écria la jeune femme, dont l'admiration allait en augmentant, à mesure qu'elle approchait du vieux manoir.

Enfin, après une ascension assez longue, la voiture s'arrêta devant le perron qui donnait accès dans la salle, où nous avons déjà vu Henri et Germain.

Impressionnée par l'aspect sévère de la vaste pièce dont les murs étaient couverts d'armes de toutes sortes, Thérèse se dirigea vers une des larges fenêtres et s'accouda à un de ces élégants balcons où tant de châtelaines, au moyen âge, étaient venues guetter le retour des chasseurs.

Un cri jaillit de ses lèvres, à la vue du spectacle qui s'offrit à sa vue! A sa droite, se découvraient de vastes forêts d'un vert foncé qui formaient comme une ceinture au vieux monument. A gauche, on apercevait la mer qui s'étendait au loin dans son immensité, et dont la nappe bleue était émaillée par de petits points blancs, image poétique des voiles des navires disparaissant à l'horizon.

— Vous plairez-vous ici, chère Thérèse, malgré la sévérité de cette vieille demeure? lui demanda Raoul en prenant sa main mignonne.

La jeune femme se serra avec bonheur contre son mari.

— Tout me plaît ici, et malgrél 'aspect magistral de ce château, je suis sûre, qu'auprès de vous, j'y serai heureuse; du reste, nous avons été reçus par de si braves gens, dont le visage peignait tant d'honnêteté, que je suis toute fière de les avoir sous mes ordres. Depuis que j'ai mis le pied en Bretagne, il me semble que je sens, autour de moi, le souffle de tous les dévouements.

En ce moment, la jeune femme quitta le balcon.

Comme pour donner un démenti à ses dernières paroles, Germain

se présenta devant elle. Il commençait à faire sombre; elle n'avait pas entendu ouvrir la porte; la vue de cet homme la fit tressaillir.

— J'ai effrayé Madame? demanda obséquieusement celui-ci en s'inclinant; je lui en fais mes excuses, je venais prévenir M. le comte que ses bagages étaient déposés dans ses appartements particuliers!

La comtesse s'était rapidement remise de son trouble momentané, mais ses yeux restaient fixés sur le valet de chambre.

— C'est le premier visage que je rencontre ici qui me déplaise, pensa-t-elle; il est étonnant, comme à travers son doucereux sourire, cet homme a l'air faux; ses yeux semblent craindre d'affronter les regards!

Et soit instinct, soit impression nerveuse, elle prit le bras de son mari, comme pour chercher protection auprès de lui. Mais elle n'osa lui faire part de ce sentiment involontaire qu'elle traitait déjà d'enfantillage.

— Quel est ce serviteur? demanda-t-elle au comte dès qu'ils furent seuls.

— Germain! c'est le domestique particulier d'Henri; il remplace, en ce moment, mon valet de chambre, occupé de certains détails d'installation; mais venez, ma chère Thérèse, jusqu'aux appartements réservés, m'indiquer les améliorations qui vous paraîtront nécessaires.

La jeune femme, élevée dans une famille modeste, où les revenus étaient à peine suffisants aux besoins matériels, ne put qu'admirer le confortable et le luxe des pièces où elle devait passer une partie de son existence; mais eût-elle été plus difficile, qu'elle n'eût rien trouvé à redire à sa nouvelle installation.

Sans changer le style ancien de tout l'ameublement, le défunt propriétaire avait fait, avant sa mort, remettre à neuf toutes les tentures et les superbes tapisseries qui ornaient les murs et les meubles.

Depuis que Raoul avait hérité, il y avait ajouté une foule d'objets d'art, dont il était fort amateur, et qui ôtaient, à ces pièces, leur aspect un peu trop sévère.

— Que Mathilde aura à admirer ici, répétait en souriant la jeune comtesse, elle qui possède, à un si haut degré, le goût du beau; je vous préviens qu'elle ne vous fera grâce d'aucun détail sur de pareils chefs-d'œuvre.

Et Thérèse, passant d'un tableau à une ancienne tapisserie ou à un meuble rare, ravissait le cœur de son mari par sa joie naïve et le charme naturel avec lequel elle savait aborder les questions d'art les plus élevées.

— J'ai trouvé le vrai bonheur, pensait-il, en écoutant la jeune femme qui, ayant rencontré un instrument de musique, accompagnait son admirable voix, dont l'harmonie vibrante se répercutait sous les voûtes sonores du vieil édifice.

Ainsi qu'il l'avait promis, Henri arriva à Kernac huit jours après sa belle-sœur. Pas un geste, pas une contraction du visage ne trahirent ses sentiments intimes, et, c'est avec une émotion visible qu'il remercia la comtesse de l'accueil fraternel qu'elle lui fit.

C'est en vain que Germain observa son maître, rien ne put lui faire deviner quels étaient ses vrais sentiments.

— Me serais-je trompé en croyant sa rancune sérieuse, ou cette enchanteresse a-t-elle déjà changé en dévouement la haine qu'il lui portait avant de la connaître.

Henri de Chollet n'avait cependant pas modifié ses idées, son cœur ne s'était pas amolli devant le gracieux visage et l'affection de sa belle-sœur; mais il savait que tant que Raoul vivrait, la situation serait la même, et patiemment, comme le tigre qui guette sa proie, il attendait que le mal reconnu par le médecin accomplît lentement son œuvre de destruction.

Il fallait qu'aucun soupçon ne pût jamais planer sur lui et, pour cela, il était nécessaire qu'il prouvât aux jeunes mariés une affection et un dévouement incontestables; aussi, à partir de ce moment, chercha-t-il l'occasion de donner une preuve éclatante de son désintéressement simulé.

— J'ai le temps de trouver, se disait-il, car je tiens à ce que mon action ait des témoins, et M. et Mlle de Sermois ne doivent pas arriver avant deux mois.

En attendant l'arrivée de cette amie si chère à son cœur, d'autant plus chère que c'est chez elle qu'elle avait fait la connaissance de son Raoul bien-aimé, Thérèse se laissa choyer et aimer par ces deux hommes, toujours prêts à lui rendre la vie agréable et facile.

Le comte la présenta à plusieurs familles de la Bretagne, où l'on sut apprécier tout ce qu'il y avait en elle de bon et de digne; Thérèse éprouva un grand charme à se trouver dans ces intérieurs aux mœurs patriarcales, où l'aïeule bénissait chaque soir les enfants

et les petits-enfants, et où les vieux serviteurs, de père en fils, partageaient les repas des maîtres, n'ayant besoin, pour toute marque de démarcation, que du respectueux attachement qu'ils portaient aux familles où ils naissaient et mouraient.

Les conquêtes de Bonaparte, l'usurpateur, comme tout noble breton appelait le héros militaire, avaient leur écho dans ce pays; mais elles y appelaient plus de larmes que de joie, car les enfants des chaumières, successivement appelés pour grossir le contingent des armées, partaient chaque jour, et souvent, hélas! ne revenaient pas.

Thérèse, qui ne comprenait pas la noblesse et la fortune sans la charité, s'était fait indiquer, par une jeune fille du pays qu'elle avait prise à son service particulier, toutes les familles pauvres où le départ d'un père, d'un fils ou d'un mari, amenait la misère au logis; et, dès le matin, au moment où l'aube commençait à éclairer les champs, elle partait porter elle-même des consolations pour les douleurs du cœur, et de l'argent pour adoucir les souffrances physiques.

Aussi, mes chères filles, quelques mois après son arrivée, celle qui devait être ma mère fut-elle, pour tous les paysans bretons, un sujet de vénération. « C'est une sainte », disaient les vieillards en s'inclinant respectueusement devant elle.

« C'est notre bonne sainte Anne d'Auray qui nous l'a envoyée de son paradis », pensaient les femmes en récitant pour elle quelques grains de leur rosaire.

M. DE VILLEMANNE.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Mort de M. Maurice Perrin, président de l'Académie de médecine. — Communication de MM. Cadéac et Albin-Meunier sur la liqueur d'absinthe; effets physiologiques et toxiques des diverses essences qui entrent dans sa composition. — Erysipèle chirurgical, sa prophylaxie d'après une communication de MM. Sée à l'Académie de médecine; érysipèle médical, son nouveau traitement par l'aconitine cristallisée, résultats obtenus à l'hôpital Saint-Joseph. — La fabrication des verres rouges pour vitraux par MM. Guignet et Magne; composition et disposition des verres rouges dans les vitraux des douzième et treizième siècles. — Statistique de la fièvre typhoïde à l'hôpital Saint-Joseph.

A la séance du 3 septembre dernier, M. Moutard-Martin, vice-président de l'Académie de médecine, annonçait à la docte assemblée la mort de M. Maurice Perrin, son président, et levait immédiatement la séance en signe de deuil. Nous parlerons la prochaine fois des travaux de cet habile chirurgien militaire. Dans la séance suivante, celle du 10 septembre, M. Cadéac a lu, au nom de M. Albin Meunier et au sien, un mémoire sur l'action physiologique de la liqueur d'absinthe. En attendant que la Commission nommée fasse son rapport (si toutefois elle n'est pas une Commission d'enterrement) sur cette importante communication qui intéresse à un si haut degré l'hygiène publique et sociale, nous en ferons connaître les points principaux, car jamais on ne pourra trop répéter au public la composition de ses boissons et de ses aliments.

Jusqu'ici on n'avait guère considéré dans la liqueur d'absinthe que les deux éléments alcool et essence d'absinthe. MM. Cadéac et Albin Meunier (de Lyon) ont donc eu raison de tenir grand compte des autres essences qui entrent dans cette liqueur dont la composition est la suivante :

Essence d'anis.	6	grammes
— de badiane.	4	—
— d'absinthe.	2	—

Essence de coriandre.	2	grammes
— de fenouil.	2	—
— de menthe.	1	—
— d'hysope.	1	—
— d'angélique.	1	—
— de mélisse.	1	—
Total. . .	20	grammes

auxquels on ajoute de l'alcool à 70 degrés en quantité suffisante pour faire un litre. Quant à la coloration verte, elle est obtenue avec du persil frais ou des orties fraîches, c'est-à-dire avec de la chlorophylle ou matière colorante des feuilles.

On voit donc que, parmi toutes ces essences, celle d'absinthe n'entre que pour un dixième, 2 grammes sur 20, tandis que celles de badiane et d'anis en constituent la moitié, 10 sur 20.

MM. Cadéac et Albin Meunier ont donc recherché avec soin, dans leurs études expérimentales sur l'homme et les animaux, l'action physiologique de chacun de ces principes. Voici ce qui résulte de leurs expériences, d'après *le Bulletin médical* (n° 72, 11 septembre 1889) :

Hysope : 50 centigrammes d'essence d'hysope ingérés à jeun déterminent chez l'homme une excitation d'une durée de vingt minutes, puis successivement des troubles de la vue, de l'engourdissement, des tremblements, des vertiges et de la somnolence.

L'hysope est un *épileptisant* des plus puissants; cependant, malgré son action énergique sur le centre bulbo-cérébral, elle n'a qu'une faible part dans les propriétés nocives de la liqueur d'absinthe, parce qu'il n'entre que 1 gramme de cette essence dans 1 litre de liqueur.

Coriandre : 1 gramme pris à jeun produit, chez l'homme, un sentiment de bien-être et une excitation générale agréable qui persiste douze heures, sans tremblement ni tendance au sommeil.

Les doses toxiques déterminent brusquement l'anesthésie et la résolution musculaire, sans *aucun symptôme convulsif.*

La coriandre n'apporte donc, dans la liqueur d'absinthe, que ses propriétés hilarantes et excitantes, puisque 1 litre de liqueur ne renferme que 2 grammes d'essence.

Fenouil : Chez l'homme, 1 gramme d'essence ingérée à jeun produit un léger trouble de la vue et une pesanteur de tête qui dure très peu. Puis surviennent un sentiment de bien-être et un besoin

impérieux de mouvement, avec grand plaisir dans l'action. Cette période d'excitation générale dure une heure; il se produit ensuite des tremblements, de l'abattement, de la somnolence.

A la dose de 2 grammes par litre, le fenouil n'apporte dans la liqueur d'absinthe que des propriétés excitantes; il occasionne en même temps de la lourdeur de tête et des tremblements. Certains fabricants substituent en partie le fenouil à l'anis. Cette substance a pour effet de rendre la liqueur convulsivante.

Absinthe : 1 litre ne renferme que 2 grammes d'essence d'absinthe. Or, cette dose prise en une seule fois à jeun, pendant plusieurs jours de suite, a déterminé, chez l'homme, un sentiment durable de bien-être, de confiance et de puissance musculaire. L'intelligence est avivée; la tête reste libre, la pensée plus active s'égaye sur des sujets agréables et riants. Il ne se reproduit ni vertiges, ni fourmillements, ni tremblements. L'estomac se remplit d'une douce chaleur, l'appétit est augmenté et la digestion facilitée. Quand cette heureuse excitation disparaît, on n'éprouve ni dépression ni somnolence.

Nos observations nous autorisent donc à corriger l'opinion courante qui attribue à l'essence d'absinthe seule les accidents connus sous le nom d'absinthisme, puisqu'un homme peut prendre en une fois, à jeun, pendant plusieurs jours de suite, sans trouble de la tranquillité, l'essence d'absinthe qui rentre dans un litre de liqueur.

Mélisse : Chez l'homme, 2 grammes pris à jeun déterminent une excitation de très courte durée, suivie de lassitude et de sommeil.

L'essence de mélisse contribue donc, pour une légère partie, à produire la lourdeur de tête, l'abattement, les tremblements et le sommeil chez les buveurs d'absinthe. A la dose de 1 gramme par litre, il est un hyposthénisant et un *soporifique.*

Menthe : Chez l'homme, 1 gramme absorbé à jeun détermine une chaleur générale assez vive, suivie de sudation; c'est un hyposthénisant. A haute dose, il détermine la même ivresse et les mêmes symptômes que l'alcool éthylique; elle est alors un excitant. L'estomac et l'intestin sont seuls sensibles à l'action de l'essence; ils se contractent énergiquement pendant deux heures environ. Au bout de ce temps surviennent la lassitude, l'abattement et l'analgésie.

Angélique : Chez l'homme, 2 grammes pris à jeun déterminent une chaleur intense et une excitation générale accompagnées d'un

sentiment de bien-être et de vigueur. Après une demi-heure, surviennent l'abattement, la fatigue, une grande dépressibilité générale. Il ne lui revient qu'une part insignifiante des troubles de l'absinthisme.

Anis et badiane : Ces deux essences ont des propriétés identiques. Chez l'homme, 1 gramme d'essence d'anis pris à jeûn produit d'abord une sensation de chaleur générale, le besoin d'agir, le plaisir dans l'action. Puis au bout de dix minutes la tête s'alourdit subitement et semble *coiffée d'un casque pesant :* la vue se trouble, la marche est hésitante, incoordonnée ; la sensibilité diminuée, la paresse musculaire et cérébrale devient très grande ; la volonté est annihilée, les tremblements se produisent, le regard est hébété ; le sentiment de bien-être persiste quand même ; puis le sommeil survient pendant environ deux heures. Cette ivresse lourde ne disparaît pas le lendemain. La soif est éteinte ; l'appétit est resté bon et la digestion facile.

Si l'essence d'anis n'est pas très toxique, elle est du moins un poison violent des centres nerveux. Il suffit en effet de 1 gramme, c'est-à-dire de la faible dose qui entre dans ce qu'on est convenu d'appeler deux verres d'absinthe, pour diminuer l'énergie et annihiler la volonté, pour produire des vertiges, des tremblements, *l'ivresse lourde, l'hébétude et le sommeil.* Pour peu que la dose augmente, on observe des crises épileptiformes.

En somme, ces diverses essences charment au début de leur action par les sentiments de bien-être qu'ils procurent, la sensation de chaleur, de vigueur, de puissance musculaire et cérébrale qu'elles développent et par le surcroît d'activité qu'elles apportent aux fonctions digestives ; mais cette excitabilité est remplacée par de la paresse musculaire, la diminution de l'énergie, l'annihilitation de la volonté, les vertiges, les tremblements, par une ivresse lourde, l'hébétude, la somnolence, le sommeil et enfin les crises épileptiformes quand la dose est assez élevée. C'est à l'action combinée des essences d'anis, de badiane et de fenouil pour la plus grande part, d'hysope, de mélisse, d'angélique, de menthe pour une faible part qu'il faut attribuer tous ces accidents.

L'essence d'absinthe doit être relativement innocentée. Ajoutons que tous les troubles énumérés ont été obtenus sans faire usage de l'alcool et que chez les animaux sur lesquels on a expérimenté ces essences, on a trouvé à l'autopsie toutes les altérations propres à

l'alcoolisme. D'ailleurs, l'alcool à 70 pour 100 qui entre dans la liqueur d'absinthe est toujours dilué au moment où il est bu, et l'on ne prend plus qu'un liquide à 8 ou 10 pour 100 d'alcool, titre du vin ordinaire, ce qui atténue considérablement ses effets.

Ce n'est donc ni l'alcool en particulier, ni l'essence d'absinthe, ni le mélange de ces deux substances qu'on doit incriminer, mais bien toutes les essences composantes et surtout l'essence d'anis.

Pour ralentir les progrès toujours croissants de l'absinthisme, il n'y aurait peut-être qu'à modifier la composition de la liqueur, en augmentant légèrement la proportion des essences bienfaisantes, et en diminuant la quantité d'anis, de badiane et de fenouil.

Il y a longtemps qu'il est établi que les sommités d'absinthe constituent un excellent médicament, à la fois amer, tonique et stimulant. Le vin d'absinthe, entre autres préparations pharmaceutiques obtenues avec cette plante, est un excellent apéritif, que les médecins s'abstiennent de prescrire, parce qu'ils ne veulent pas encourager l'usage funeste de la liqueur d'absinthe, telle qu'elle est fabriquée dans l'industrie.

L'erysipèle est une maladie aiguë de la peau, de nature contagieuse, dans laquelle on retrouve constamment un microbe, le *streptococcus erysipelatus*, ce qui ne signifie pas nécessairement que le microbe est toute la maladie, mais qu'il en constitue un élément dont on doit tenir compte. Cette affection se divise nettement en deux catégories qu'on a distinguées depuis longtemps, en donnant à l'une le nom de *chirurgical*, à l'autre celui de *médical*. Quoique au fond la nature de ces deux variétés soit sans doute identique, elles se manifestent dans des conditions tellement différentes, qu'il y a lieu de maintenir cette distinction. Pour les chirurgiens, l'érysipèle est une complication redoutable des plaies, la cause principale de la mort des opérés, celle que craint le plus le chirurgien, quand il doit faire une opération de luxe, c'est-à-dire une opération qui n'importe pas nécessairement à l'existence, telle que l'ablation d'une loupe, d'une petite tumeur sur une partie apparente du corps, les mains, le visage, etc. Je me rappelle avoir vu mourir d'érysipèle un jeune garçon qui avait été très habilement opéré d'un bec-de-lièvre. Tout allait très bien quand survint cette fâcheuse complication qui l'emporta en quelques jours. Le jeune homme aurait pu vivre avec sa difformité, l'érysipèle est venu se mettre en travers et contrarier le résultat que le chirurgien était en droit d'attendre. Il est juste

d'ajouter que les mesures rigoureuses de propreté que l'on prend aujourd'hui dans les opérations et dans le pansement des plaies, mesures connues sous le nom d'*antisepsie* ou d'*asepsie*, rendent très rare cette trop fâcheuse complication, mais il n'en est pas moins vrai qu'un chirurgien ne peut jamais assurer à un opéré qu'il en sera à l'abri. M. le professeur Verneuil a beaucoup insisté là-dessus, il y a quelques années, à l'Académie de médecine; il a même consacré à cet important sujet une grande partie du tome IVe de ses *Mémoires de Chirurgie* (in-8°, G. Masson, éditeur). Il reconnaissait alors (en 1885) que si la méthode antiseptique était très puissante contre l'infection purulente ou pyohémie qu'elle a presque complètement chassée des hôpitaux, elle est beaucoup moins efficace contre l'érysipèle qui se montre de temps à autre et fait encore quelques victimes, et dont enfin, ajoutait-il, le traitement et la prophylaxie sont loins d'être fixés. Il suppliait même ses confrères de dire s'ils avaient réussi à chasser l'ennemi et par quels moyens; mais il les conjurait en même temps d'être sincères en appuyant leurs observations non sur des souvenirs, mais sur le relevé intégral de leurs opérations et de leur pratique hospitalière.

C'est à cette supplication que, dans la séance de l'Académie de médecine du 27 août dernier, M. M. Sée est venu répondre, en affirmant qu'il avait résolu le problème de la prophylaxie de l'érysipèle et qu'il en avait trouvé le traitement préservatif.

Le moyen employé et cependant si puissant, si infaillible, d'après son auteur, n'est autre que le sous-nitrate de bismuth en poudre. Il suffit de saupoudrer les plaies pour se mettre à l'abri de l'érysipèle et des autres complications, les pansements sont rares et ne nécessitent que des lavages restreints, dans le cas où la poudre, qui est naturellement blanche, est devenue plus ou moins noire.

Depuis cinq ans qu'il emploie ce traitement, M. Sée n'a jamais vu d'érysipèle chez ses opérés et chez ses blessés. Comme il n'en avait pas été de même auparavant, avec les pansements qu'il employait antérieurement, il se croit en droit d'attribuer au sous-nitrate de bismuth l'immunité dont ont joui ses malades.

L'érysipèle médical se manifeste dans des conditions différentes, et sa gravité est loin d'être aussi considérable. Il peut apparaître sur toutes les parties de la surface cutanée, mais son siège de prédilection est la tête et particulièrement la face. Il est vrai qu'on trouve souvent au début de la maladie une solution de continuité

de la peau ou des muqueuses qui tapissent l'intérieur du nez, de la bouche, des yeux, du conduit auditif externe, voire même du pharynx. Il s'accompagne généralement de fièvre intense, de céphalalgie, de nausées avec vomissements. Dans les cas plus graves, surtout quand le mal envahit le cuir chevelu, il peut survenir du délire; quelquefois la mort est la conséquence de cette maladie. Il n'existe pas dans la médecine de traitement spécifique de l'érysipèle. Comme souvent la terminaison est favorable, la plupart des médications réussissent. Généralement, on emploie un traitement interne et on fait placer divers topiques sur la partie enflammée. J'ai été conduit à formuler un nouveau traitement de l'érysipèle de la face, dit encore *médical* ou *interne*. Je l'ai fait connaître dans une communication à la Société de médecine pratique (séance du 4 juillet 1889) et au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (session de Paris, 1889).

Dans cette communication, disais-je, il ne sera question que de l'*érysipèle de la face*, de celui qu'on appelle encore *interne* ou *médical*. Je laisse complètement de côté l'érysipèle *chirurgical*, je ne veux pas plus aborder la pathogénie de cette affection que discuter sa nature microbienne. Il s'agit tout spécialement de médecine pratique, c'est-à-dire d'une thérapeutique qui ne m'a donné que des succès dans tous les cas (au nombre de plus de vingt) que j'ai eu l'occasion d'observer, du 8 mai 1885 au 10 octobre 1888.

Tout d'abord n'est-il pas utile d'indiquer ce qui m'a conduit à l'emploi de l'aconitine dans l'érysipèle de la face? C'est la lecture du travail de MM. J. V. Laborde et H. Duquesnel (*Des aconits et de l'aconitisme*, histoire naturelle, chimie et pharmacologie, physiologie et toxicologie, thérapeutique, in-8°, G. Masson, éditeur, Paris, 1883).

A la page 279, où ils traitent des indications et de l'action thérapeutique de l'aconitine dans les névralgies congestives et particulièrement dans la névralgie faciale, ces auteurs rappellent que l'étude physiologique de cette substance les a conduits aux données suivantes :

« 1° L'aconitine exerce une action incontestable sur les phénomènes de sensibilité.

« 2° Cette action se traduit, à l'état physiologique, par un affaiblissement, à divers degrés, de la sensibilité dans ses divers modes, lequel peut aller jusqu'à l'extinction momentanée et complète,

suivant la dose, de la propriété sensitive des filets nerveux.

« 3° Les premières modifications saisissables de la sensibilité sous l'influence de l'aconitine, en injection hypodermique paraissent coïncider avec l'absorption générale du médicament et de la manifestation première des symptômes généraux.

« 4° Aux doses physiologiques et même très faibles de 1/2 et de 1/4 de milligramme, répétées à distances, l'atténuation des phénomènes de sensibilité est déjà très manifeste.

« *Si nous rapprochons ces données, relatives aux modifications de la sensibilité, de celles qui concernent l'action de l'Aconitine sur la tension sanguine et sur les phénomènes vaso-moteurs, nous sommes amenés à une indication rationnelle de cette substance dans certains cas morbides parfaitement déterminés, dans lesquels l'*HYPÉRALGIE *se combine avec la* FLUXION, *c'est-à-dire la* CONGESTION : *nous voulons parler des névralgies congestives.* »

En effet, on sait aujourd'hui que l'aconitine est le médicament spécifique de la névralgie faciale.

Or, y a-t-il une maladie où les deux symptômes *hypéralgie* et *fluxion* ou *congestion* soient aussi manifestes que dans l'érysipèle de la face? On voit qu'on ne parle ici que par analogie, sans vouloir inférer aucun rapprochement entre l'érysipèle de la face et la névralgie congestive de la face. Il était donc permis de penser *a priori* que si, comme le démontrent l'expérimentation physiologique et les résultats thérapeutiques, l'aconitine exerce une action réelle sur l'hypéralgie et la congestion de la face, elle doit également donner de bons résultats dans l'érysipèle de la face, maladie où l'hypéralgie et la congestion sont, pour ainsi dire, portées au maximum. Or, l'expérience a démontré que ces prévisions étaient justifiées. Plus de vingt cas d'érysipèle de la face ont été traités par ce moyen à l'hôpital Saint-Joseph dans l'espace de quatre ans, de 1885 à 1888 inclusivement, et toujours l'aconitine a donné d'excellents résultats.

Voici comment on procède :

Au début de la maladie, on administre un purgatif salin, un vomitif ou un éméto-cathartique, suivant le degré d'intensité de l'affection, puis on commence l'administration de l'aconitine à raison d'un quart de milligramme toutes les six heures. On a rarement besoin d'administrer l'aconitine plus de trois jours, ce qui fait trois milligrammes de substance. Souvent même, il est arrivé qu'on

l'a supprimée après le deuxième jour. En même temps, on badigeonne, toutes les deux heures, les surfaces enflammées avec un pinceau imbibé d'éthérolé de camphre. Ce dernier médicament se prépare en saturant l'éther sulfurique avec du camphre. Cette application détermine, par l'évaporation de l'éther, une fraîcheur qui est très agréable au malade, en même temps qu'il reste sur la peau une couche pulvérulente de camphre qui peut avoir une action microbicide.

Sous l'influence de ce double traitement interne et externe, les symptômes généraux s'amendent rapidement, la céphalalgie devient plus supportable, on voit rarement du délire, à peine une fois sur vingt cas, et encore ce délire, chez une femme âgée, était-il très modéré. L'envahissement de nouvelles surfaces par l'érysipèle est retardé et même arrêté. On ne voit pas l'inflammation faire forcément le tour de la tête. La durée de la maladie est abrégée, et l'état pénible du patient ne dure guère que trois ou quatre jours. Si, sur ces vingt cas, on prend la durée du séjour à l'hôpital, on voit qu'elle a été, en moyenne, de douze jours. Mais on sait que la durée du séjour à l'hôpital n'implique pas forcément la durée de la maladie, des circonstances extrinsèques pouvant la diminuer ou l'augmenter.

Parmi ces vingt cas, je signalerai particulièrement celui de Félix G..., maçon, qui a été pris d'érysipèle de la face, trois fois en moins de quinze mois, du 15 février au 5 mars 1886, du 13 au 29 septembre de la même année et du 16 au 28 mai 1887. On voit que le traitement par l'aconitine ne l'a pas mis à l'abri des récidives.

A l'hôpital Saint-Joseph, j'ai toujours employé les granules d'aconitine de la maison L. Frère, qui sont préparés avec l'aconitine cristallisée de M. H. Duquesnel. Jamais les malades n'ont éprouvé la moindre intolérance. En ville, je prescrivais l'azotate d'aconitine cristallisée en pilules d'un quart de milligramme; mais, dans deux circonstances, une fois entre autres, chez une demoiselle de vingt ans, qui souffrait horriblement d'une névralgie faciale, il s'est produit des phénomènes d'intolérance qui m'ont amené à ne plus prescrire que des pilules d'azotate d'aconitine cristalisée au dixième de milligramme, dont on fait prendre une toutes les deux heures.

Ces résultats favorables m'ont engagé à vous faire connaître cette nouvelle application de l'aconitine cristallisée. Quoique je ne me fasse pas d'illusion sur la bénignité relativement fréquente de l'éry-

sipèle de la face, il n'en est pas moins vrai qu'assez souvent cette maladie se présente avec un appareil symptomatique fort alarmant. Or, depuis que j'emploie l'aconitine, je n'ai pas rencontré d'érysipèle de la face qui m'ait donné d'inquiétudes. C'est là un résultat qui vaut la peine d'être mentionné.

On a déjà discuté ce nouveau mode de traitement dans la presse médicale. Les uns en attribuent tout le succès aux badigeonnages fréquents d'éthérolé de camphre, les autres ont peur de l'administration de l'aconitine qui est un poison redoutable, il est vrai, mais qui maniée avec précaution ne donne pas d'accidents. Un médecin instruit comprendra facilement qu'il faut en cesser l'administration quand le patient accuse une sensation spéciale à la base de la langue et un peu de sécheresse du pharynx. En outre, comme l'aconitine cristallisée a surtout pour but de combattre les éléments, douleur, fluxion et fièvre, on pourra se dispenser de l'administrer dans les cas très bénins et quand il existera des complications cardiaques ou des considérations particulières. C'est ainsi que, dernièrement, ayant eu à soigner un érysipèle à forme lente et indolente chez une dame de soixante-dix-sept ans, déjà atteinte d'eczéma et d'une affection mitrale, je n'ai point donné d'aconitine. C'est ainsi encore, par contre, que, dans un autre cas, chez une demoiselle d'une vingtaine d'années, j'ai dû prolonger l'administration de ce médicament pendant cinq jours à cause de la tendance du mal à envahir le cuir chevelu et à déterminer une céphalalgie violente compliquée d'insomnie. De même que la maladie se comporte différemment suivant la constitution médicale, le milieu, le tempérament, le sexe, l'âge, etc., de même il appartient au médecin, et c'est là sa principale raison d'être, de varier ses moyens suivant ces différentes circonstances.

Nous signalerons à l'attention des peintres-verriers et des amateurs de vitraux anciens une note fort intéressante que MM. Ch.-Er. Guignet et L. Magne ont présentée à l'Académie des sciences, (séance du 9 septembre 1889) sur la fabrication des verres rouges pour vitraux (douzième et treizième siècles).

Après avoir rappelé que, dès 1826, Bontemps avait retrouvé le procédé perdu, qui consiste à colorer le verre en rouge à l'aide du cuivre, ils discutent, sans toutefois la résoudre, la question de savoir si cette coloration rouge est due à la présence de l'oxydule de cuivre ou, comme le prétend Ebelle, à du cuivre métallique

extrêmement divisé à l'état de dissolution dans la masse vitreuse. Ce qui est vrai, c'est que tout procédé qui donne lieu à la formation de sous-oxyde de cuivre au contact du verre fondu, produit la coloration rouge caractéristique. On le démontre facilement, en chauffant le sous-chlorure de cuivre entre deux lames de verre. Ce sel est décomposé par la soude du verre, il se forme du chlorure de sodium et du sous-oxyde de cuivre qui donne la coloration rouge. On peut encore le démontrer en chauffant à la lampe d'émailleur du sous-chlorure de cuivre au fond d'un tube fermé, dans lequel s'adapte exactement un second tube également fermé. Aussitôt que le verre se ramollit, on souffle pour appliquer l'une sur l'autre les deux surfaces de verre et préserver du contact de l'air la partie colorée en rouge. En verrerie, ce genre de travail serait très facile à réaliser.

Un autre procédé consiste à faire réagir l'un sur l'autre deux verres de composition différente, l'un chargé d'oxyde de cuivre (coloré en vert bleu), l'autre contenant un excès de protoxyde de fer (d'une teinte jaunâtre). On peut employer, dans ce but, la formule donnée par M. Henrivaux, sous-directeur de la manufacture de Saint-Gobain.

L'étude de la composition des verres rouges des douzième et treizième siècles a permis aux auteurs de cette note intéressante de diviser en trois catégories les verres rouges mis en œuvre par les artistes du moyen âge.

1° *Verres jaspés à la surface.* — Sur l'une des faces, ces verres portent des veines rouges très inégales et même nulles en certains points. Ces veines ont été produites pendant le soufflage. Elles ont subi l'action de l'étendage du verre en forme de plateau, à l'extrémité de la canne, par la force centrifuge; comme chacun sait, les verres anciens étaient des verres *à boudines* et non des verres soufflés *en manchons*, comme les nôtres. (Voir à ce sujet le magnifique volume que M. Henrivaux a publié sur *le verre et le cristal*, dans l'*Encyclopédie chimique*, in-8° avec atlas. Dunod, éditeur.) Les verres jaspés étaient employés fort adroitement par les anciens peintres-verriers pour vêtements de couleur rouge, les veinages étaient disposés de manière à figurer les plis des tissus.

2° *Verres doublés entre deux épaisseurs.* — On interposait une mince couche de verre rouge (moins d'un demi-millimètre d'épaisseur) entre deux couches de verre incolore. L'effet produit est fort différent de celui de nos verres doublés à l'extérieur. En effet,

quand les rayons lumineux traversent obliquement un milieu ainsi composé, ils se réfléchissent plusieurs fois sur les faces intérieures et produisent des jeux de lumière tout particuliers.

3° *Verres marbrés à l'intérieur.* — *a. Marbrures contournées.* Ces marbrures sont formées de minces couches de verre à surface rouge, contournées de la façon la plus capricieuse. Tantôt la lumière traverse une grande épaisseur de rouge, tantôt elle ne rencontre qu'une épaisseur relativement très faible. Cette épaisseur est d'ailleurs très variable avec l'incidence. *b. Marbrures parallèles.* Couches très minces et très nombreuses (25 dans un échantillon) légèrement contournées, mais toujours parallèles, occupant plus de la moitié de l'épaisseur du verre.

L'aspect si harmonieux des anciens verres rouges, leur éclat à la fois vif et doux doivent être attribués à ces variations insensibles dans l'intensité de la coloration de la masse vitreuse vue par transparence.

En effet, tous les artistes savent qu'il faut absolument éviter les teintes plates tout à fait uniformes : par exemple, le fond bleu d'une mosaïque n'est jamais fait avec des *smaltes* (morceaux d'émail) de la même valeur de ton. Le fond paraîtrait absolument cru, *dur à l'œil*, et nuirait à toute la composition. Le mosaïste emploie des smaltes du même bleu, mais de tons très inégaux (plus ou moins foncés). A distance, le fond bleu prend quelque chose d'inégal, de vaporeux, comme le ciel bleu (même tout à fait pur), qui n'a jamais la même intensité dans toutes ses parties.

Comment les habiles verriers du moyen âge ont-ils pu réaliser des produits si bien adoptés aux exigences de l'art? C'est certainement au moyen de deux verres agissant l'un sur l'autre, comme dans le procédé de M. Henrivaux.

En effet, si on examine au microscope des plaques excessivement minces des verres rouges des douzième et treizième siècles, on reconnaît que les parties formant les marbrures *ne sont rouges qu'à la surface;* elles sont formées d'un verre jaunâtre (chargé de protoxyde de fer) qui n'a rougi qu'au contact de la masse enveloppante (verre d'un vert bleu à l'oxyde de cuivre).

De même les marbrures parallèles sont formées du même vert jaunâtre qui ne paraît rouge que si on regarde un peu obliquement. Chaque pellicule de verre jaune est rougie sur ses deux faces. On distingue dans l'intérieur de cette masse rubanée des *mouches* (ou

points noirs) qui proviennent, sans doute, des battitures de fer employées pour la composition du verre réducteur.

Nos habiles fabricants pourront certainement reproduire les différentes espèces de verre rouge employées par les artistes du moyen âge, ce qui serait fort utile, non seulement pour la restauration des anciennes verrières, mais pour la création de vitraux modernes appropriés à la décoration de nos édifices.

L'art des verriers n'a pas encore atteint, dans ce qui concerne la décoration, la perfection obtenue par les artistes égyptiens; l'art moderne serait encore impuissant, ainsi que le croit M. Henrivaux, à reproduire certaines pièces en verre doublé, telles que le vase Barberini et le vase, forme amphore, de verre bleu couvert de dessins et de figures de verre blanc mat, d'un goût exquis qui fait l'ornement du musée de Naples.

Les travaux sur l'art des anciens chimistes ou plutôt alchimistes, comme ceux de M. Berthelot, que nous avons fait connaître dans notre dernière chronique, finiront par nous réapprendre les procédés de fabrication usités autrefois.

Depuis le mois de septembre 1884, date de son ouverture, jusqu'au mois d'août 1889, il a été soigné, à l'hôpital Saint-Joseph, 111 malades atteints de fièvre typhoïde, sur lesquels on compte seulement 11 décès, ce qui donne la proportion d'un décès sur 10 malades. Mais quelque satisfaisants que soient de pareils résultats, ils sont loin de montrer ce que peut obtenir aujourd'hui le médecin en possession de tous les moyens de traitement. En effet, pour être consciencieux, le médecin d'hôpital doit faire entrer dans sa statistique tous les malades qui ont passé dans son service. Il faut compter, comme le fait M. le professeur Bouchard. (*Thérapeutique des maladies infectieuses*, antisepsie, etc., in-8°. Savy, éditeur.) « Tout malade entré dans le service et mort avec le diagnostic de fièvre typhoïde, même quand ce malade n'a pas été traité par ma méthode, même quand il n'a pas été traité du tout, quand il est mort au moment de son entrée, quand il est mort, après la guérison de sa fièvre typhoïde, d'une pneumonie, d'une méningite, d'une endocardite ulcéreuse, quand il est entré avec une péritonite par perforation, quand la négligence du personnel a interrompu ou empêché l'application du traitement. Il faut y comprendre aussi les malades arrivés à la fin de leur maladie, traités chez un logeur

et envoyés par lui à l'hôpital, *in extremis*, pour éviter les embarras des pompes funèbres. »

Nous croyons pouvoir affirmer que la fièvre typhoïde est devenue une maladie beaucoup moins redoutable qu'autrefois, parce que la thérapeutique possède aujourd'hui des moyens de traitement capables de diminuer la mortalité dans des proportions considérables. On pourrait probablement la réduire à 2 ou 3 pour 100, au plus. En effet, si j'examine la statistique que j'ai faite pour l'hôpital Saint-Joseph, on constate que presque tous les décès sont survenus chez les malades moins de huit jours après leur entrée à l'hôpital, alors que la maladie, peu ou pas soignée, remontait à deux ou trois septénaires. Tous ceux qu'il a été possible de soigner dès le début de leur affection ont guéri, sauf un ou deux dont il a été impossible de combattre l'hyperthermie par les moyens ordinaires, quinine, analgésime, lotions vinaigrées, froides, fréquemment répétées. C'est à ces malades que conviendrait le traitement par les bains froids, institué par Brandt, en Allemagne, et appliqué, avec tant de succès, dans les hôpitaux de Lyon et dans quelques hôpitaux de Paris et d'ailleurs. Il faut espérer que l'hôpital Saint-Joseph sera prochainement doté d'un moyen de traitement aussi puissant et capable d'abaisser encore la mortalité de 1 ou 2 pour 100.

A quoi est due la faible mortalité actuelle de la fièvre typhoïde dans certains services d'hôpital, tandis que dans d'autres services du même hôpital ou d'hôpitaux différents, elle atteint encore 20 pour 100? D'abord aux soins hygiéniques dont on entoure le malade, ensuite à l'antisepsie intestinale, telle qu'elle a été successivement pratiquée à l'aide de la naphtaline, du sulfure de carbone, du salicylate de bismuth, de l'acide phénique, du naphtol B, et par tous les nouveaux antiseptiques qu'on jugera supérieurs aux anciens, enfin, par une administration opportune du sulfate de quinine, de l'analgésine et des divers médicaments que peut nécessiter l'état du patient. Je ne suis point de l'avis de ceux qui veulent nourrir prématurément ces malades. Il faut, au contraire, graduer très parcimonieusement la nourriture, si on veut éviter les récidives qui sont assez fréquentes. Il est bon que, pendant la première semaine de la convalescence, ces malades aient une nourriture choisie et ne soient pas soumis au régime commun. J'indiquerai encore, parmi les soins hygiéniques, un désidératum qu'il sera

bien difficile d'obtenir dans les hôpitaux; c'est que chaque malade atteint de fièvre typhoïde ait deux lits, l'un pour le jour, l'autre pour la nuit. Il faudrait aussi qu'après chaque déjection les parties souillées fussent lavées avec une solution antiseptique. Enfin, il faudrait désinfecter sérieusement non seulement les matières fécales, véhicule ordinaire de la transmission de la maladie, mais encore la literie et tous les objets à leur usage. Pour ces derniers, le passage dans une étuve chauffée de 110 à 120 degrés est chose indispensable. On rencontre dans la fièvre typhoïde un microbe particulier appelé *Bacille* de la fièvre typhoïde. Ce micro-organisme en forme de petit bâtonnet se rencontre surtout dans les matières fécales, d'où il arrive dans les puits, les citernes, dans les cours d'eau et même dans les sources utilisées pour l'alimentation publique. Il y a un danger sérieux. A notre avis, le bacille ne peut évoluer et produire la fièvre typhoïde que lorsqu'il rencontre un sujet convenablement disposé, mais comme il n'existe aucun moyen actuel pour reconnaître ce milieu et le modifier, il faut autant que possible se mettre à l'abri de l'ingestion du microbe pathogène. Toutes les eaux qui servent à l'alimentation publique devraient être étudiées sous ce rapport.

Docteur Tison,

Médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph.

LES OUVRAGES DE PHILOSOPHIE

ET D'ÉCONOMIE SOCIALE

I. *La Croix Rouge de France : Société de secours mutuels aux blessés de terre et de mer*, par Maxime Du Camp, de l'Académie française. (Hachette.) — II. *Questions de morale pratique*, par Francisque Bouillier, membre de l'Institut. (Hachette.) — III. *Pensées sur l'histoire*, par Charles Charaux, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Grenoble. (Pedone-Lauriel.) — IV. *La Prévarication : troisième retraite de Notre-Dame de Paris*, par le R. P. Félix (Tequi.) — V. *L'Apocalypse et son interprétation historique*, t. I : *Examen critique comparé des principaux systèmes herméneutiques*; t. II : *Essai d'application de la méthode corrélative au sens prophétique des Epîtres*, par A. Chauffard. (Avignon.) — VI. *L'Hygiène enseignée à mes petits enfants. Leçons d'économie domestique*, t. I et II, par Mme R. Roussel. (Ch. Delagrave.) — VII. *Le Bienheureux Nicolas de Flüe : la Suisse d'autrefois*, par J.-T. de Belloc. (Retaux-Bray.) — VIII. *Le Duc et la Duchesse de Ventadour. Un grand amour chrétien au dix-huitième siècle.* (Firmin Didot.)

I

Je n'aborde jamais aucun des livres de M. Maxime Du Camp sans m'en promettre une grande jouissance et qui, plus est, sans la rencontrer. On parle beaucoup, de notre temps, de pensées, d'actions, de livres *suggestifs*. Ce mot, un peu bizarre et tout à fait nouveau, est fait pour signifier, si je ne me trompe, un livre qui met en mouvement à la fois notre esprit et notre cœur. C'est là le rare privilège de M. Maxime du Camp : il nous apprend beaucoup parce qu'il sait bien; il nous émeut de même, parce qu'il a le don de dire les choses d'une façon saisissante, sobre et neuve.

Tous les éloges qu'on pourrait faire ici se trouvent amplement justifiés par le volume que nous avons entre les mains : *la Croix Rouge de France, Société de Secours aux blessés militaires de terre et de mer.*

M. Maxime du Camp a d'autant plus de mérite à consacrer sa plume aux blessés militaires, que la guerre lui fait horreur : il s'en explique d'une façon décisive dès le début de son livre : « La guerre est ce qu'il y a de plus abominable au monde; c'est si bien le renversement de la morale, que tout ce qui est interdit par les lois devient honorable, aussitôt que les hostilités sont ouvertes entre deux nations. Avec une énergie malsaine, puissamment entretenue, qui fausse les ressorts de la probité si péniblement acquise, on excite les hommes à faire le contraire de ce qu'on leur a enseigné dès l'enfance. Le rapt. le vol, la violence, le meurtre, la ruse, qui, pour toute civilisation, sont des crimes, deviennent des vertus, les plus belles que l'on puisse louer. Il est honteux de vider une bourse; il y a de l'impudence à manquer à sa foi pour un million; mais il y a une inexprimable grandeur à voler une couronne. La honte diminue quand le forfait grandit. »

Sans aller jusqu'à cet anathème mérité, le philosophe économiste ne peut pas s'empêcher de signaler une remarquable analogie, en ce qui concerne l'état de guerre, entre les peuples de la plus haute civilisation et les nations de la dernière barbarie. En quoi, je le demande, différons-nous donc tant des tribus sauvages, où toute la population est requise pour les œuvres de la guerre? De même, toute notre science, toute notre richesse, toute notre activité, ne sont-elles pas occupées et dévorées par les dépenses et les efforts militaires? Nous sommes encore, comme les Grecs, les victimes de nos chefs : il nous faut veiller et combattre, mourir au besoin, sans pouvoir deviner pourquoi. « Au lendemain de la bataille de Magenta, au-delà de Ponte di Buffalora, dans une des rivières qui bordent les remblais de la route, j'ai vu, dit notre auteur, deux cadavres enlacés : un soldat autrichien, un grenadier de la garde impériale française. Sur leur visage, nulle expression de colère, mais une tristesse résignée. Blessés, sentant venir la fin, ils s'étaient traînés pour rapprocher leur misère, ignorant pourquoi ils avaient tué, pourquoi ils étaient tués. Obéissant à l'impulsion qui rassemble les hommes à l'heure des grandes infortunes, ils étaient morts dans les bras l'un de l'autre, apitoyés sur leur sort mutuel, ne sachant plus s'ils avaient été ennemis, et s'endormant de l'éternel sommeil après avoir fait leur devoir, auquel ils n'avaient rien compris, sinon qu'ils en périssaient. »

Ce n'est point les armes à la main et dans la lutte des champs de

bataille que le plus grand nombre des soldats périt : c'est dans les hôpitaux, moins encore des blessures reçues que des terribles maladies, nées spontanément au sein de ces multitudes et répandues par la contagion. Croirait-on que, pendant la guerre de Crimée où l'on a compté environ vingt mille hommes tués au feu, ou succombant à la suite de leurs blessures, il en a péri en outre soixante-quinze mille, c'est-à-dire près de quatre fois autant, dans des hôpitaux insuffisants ou mal tenus et, que ces mêmes proportions, avec des circonstances plus douloureuses encore, se sont reproduites pendant la guerre d'Italie?

Deux ouvrages ont paru alors ; l'un en avril 1861 : *la Neutralité des blessés en temps de guerre*, du docteur Palasciano, l'autre intitulé : *Un Souvenir de Solférino*, par Henry Dunant. Ces deux ouvrages ont été le point de départ de la société de la Croix-Rouge. Rien n'est plus intéressant que l'histoire de cette philanthropique association, des efforts qu'elle a faits, des sympathies qu'elle a rencontrées, des résultats qu'elle a obtenus. Il nous appartient, à nous Français, de lire ces Annales avec un orgueil mérité; nous y trouvons, à chaque page, des personnes qui nous sont connues, des autorités sociales dont nous ne prononçons le nom qu'avec respect.

Le volume que nous analysons n'a pas seulement un intérêt historique. L'écrivain, familiarisé avec la pratique de la vie, sait au besoin jeter un ferme regard sur l'avenir, montrer les lacunes auxquelles il faut pourvoir et signaler les progrès qui doivent être réalisés. Sous ce rapport, il n'est pas besoin de le dire, la charité, libre, débarrassée de toute entrave administrative, conserve des facilités qui profitent aisément au bien. La Société de la Croix Rouge de France a su user des secours officiels sans perdre son autonomie et son indépendance, elle fera bien de ne pas s'engager plus avant. A un regard superficiel, elle paraîtrait aisément un auxiliaire de la guerre; au fond, elle tend à la détruire en insistant sur les sentiments de sympathie que les hommes ont les uns pour les autres. Elle y réussit quelquefois. M. Maxime Du Camp nous raconte en détail la touchante histoire de la tribu des Souassi en Tunisie.

« Sur ces terres mal remuées depuis des siècles, l'air que l'on respire est l'haleine même de la fièvre; le sulfate de quinine y est plus précieux que l'or. J'ai traversé jadis des douars arabes atteints

par la fièvre : les hommes hâves, les femmes décharnées, les enfants au ventre ballonné accroupis près des tentes, semblaient attendre que l'ange noir les eût touchés. Nulle défense, nulle résistance contre le mal; à quoi bon et ils savent depuis longtemps que la récitation des versets du Coran, que les incantations du sorcier sont impuissants à détruire « la bête jaune » qui les mange; mais ils n'ignorent pas que le *roumi* possède une poudre blanche qui chasse la fièvre, et cette poudre magique, ils n'en ont pas; donc ils se résignent. . . . . .

« Un médecin major partit en reconnaissance, n'ayant d'autres armes que du sulfate de quinine; il s'attaqua à l'ennemi, il combattit pour l'humanité, et il se trouva qu'il avait fait d'emblée une conquête qui, sans lui, eût peut-être coûté bien du sang. »

Il faut encore, avant de quitter ce volume, qui me retient malgré moi, parler du charme avec lequel on le lit. On n'y trouve pas seulement des pages graves et émues comme le comporte le sujet, on n'y respire pas seulement ce parfum littéraire d'un style parfaitement approprié au sujet, mais au besoin la note comique ne fait pas défaut à cet esprit souriant et aisé. L'auteur raconte, par exemple, une répétition offerte par la grande-duchesse Louise de Bade aux délégués de la Croix Rouge, répétition où de faux blessés « couchés à l'ombre des grands arbres » attendaient que de véritables brancardiers vinssent les découvrir et les emporter.

« Ils jouaient bien leur rôle, les petits fantassins qui étaient censés tombés pour l'honneur du Vaterland; ils le jouaient si bien que l'un d'eux l'avait pris au sérieux; il était pâle comme un mourant, c'est le cas de le dire; il faisait ballotter sa tête et levait les yeux au ciel avec résignation. J'imagine qu'il récitait mentalement les vers de Frédéric Hœlderlin : « Je veux verser mon sang, « le sang de mon cœur, pour la patrie. » On lui avait assigné une blessure grave; on ne barguigne pas avec la consigne dans l'armée allemande; il avait cru son capitaine sur parole et se laissait tout doucement défaillir, par respect pour la discipline. Il était si faible que, pour le ranimer, je lui fis donner une chope de bière; il la but, s'essuya correctement les lèvres, poussa un soupir d'agonie et reprit son attitude de moribond. »

Je m'arrête, parce que je citerais tout, et l'encadrement nuirait au texte.

II

J'avais souvent rêvé un livre semblable à celui que M. Bouillier, le savant auteur de l'*Histoire de la Philosophie cartésienne*, le membre éminent de l'Académie des sciences morales et politiques, vient de publier sous ce titre si simple et cependant si expressif : *Questions de morale pratique.*

La plupart des philosophes et des moralistes de notre temps paraissent se mettre peu en peine du détail de la vie et ne songent guère à nous donner de bons conseils : les uns se préoccupent surtout d'érudition et d'histoire; ils mettent avant tout autre intérêt le soin et la curiosité d'élucider le passé, de rétablir et de commenter les textes; et le résultat le plus incontestable auquel ils aboutissent, c'est de démontrer la richesse de leur érudition et la subtilité de leur science interprétative.

Les autres portent une main hardie sur les colonnes fondamentales qui ont soutenu jusqu'ici l'antique édifice de la conscience individuelle et de la société humaine; à les écouter, toutes les vérités que nous avons crues demeureraient sujettes à un perpétuel devenir et à un éternel recommencement. S'ils séduisent les âmes par leur hardiesse et leur nouveauté, ils les laissent dans le trouble et dans l'incertitude. Tout cet épanouissement de doctrine n'aboutit qu'à exténuer la personne morale.

N'y aura-t-il donc jamais dans ces philosophes de profession un souci juste et humain de ceux qui viennent leur demander des conseils pour travailler sérieusement à se rendre meilleurs? La foi n'affaiblit pas l'exercice de la raison, elle la guide, elle l'éclaire, elle l'appuie.

C'est cet appui de la raison venant, en quelque sorte, au secours d'elle-même, fortifiant la bonne volonté par tous les arguments qui peuvent la soutenir et la défendre, que M. Francisque Bouillier nous montre d'un bout à l'autre de son volume. Nous y assistons, en quelque sorte, à cette honnête et courageuse délibération que tout homme bien intentionné est obligé de tenir avec lui-même pour écarter les motifs inférieurs et faire ressortir les considérations élevées du bien. Ce qui donne plus de charme encore à ces analyses, c'est qu'on y sent partout le docte professeur de faculté, le philosophe pourvu d'une science supérieure, de l'érudition la plus

riche et la plus variée. M. Bouillier n'en ménage pas moins son lecteur; il le prend comme un homme du monde ordinaire, je dirais volontiers comme le premier venu. Il n'a pas la prétention de se reculer de trois pas pour lui adresser plus solennellement la parole et lui faire, en quelque sorte, un sermon laïque; il ne veut être sérieux et pressant que dans la mesure où les habitudes de la société le permettent; et cependant, il ne laisse pas de traiter les plus graves sujets sans dépasser jamais le ton d'un entretien sérieux et sans se laisser entraîner mal à propos à la rhétorique. Qu'on en juge plutôt : *Des altérations du sens moral ou de la fausse conscience. — De la civilisation sans la morale et de la morale sans la religion. — De l'encouragement au bien. — Du mensonge. — De l'hypocrisie, etc.*

Je m'assure qu'on trouvera quelque fruit à lire ces études sincères et consciencieuses.

Elles donneront satisfaction à un des besoins les plus négligés de notre nature morale. Le malheur de notre temps n'est pas précisément de ne point réfléchir, mais plutôt d'épuiser notre intelligence et notre pensée dans les choses matérielles et contingentes. L'activité de notre esprit n'est pas moins aiguisée qu'autrefois; seulement nous l'usons la plupart du temps à des calculs inférieurs. Combien y a-t-il de personnes qui arrêtent leur attention sur les choses de l'âme, qui s'inquiètent des nuances morales, qui descendent dans leur propre cœur pour y découvrir les vrais motifs et en déduire la vraie portée de nos actions? Sans doute, le chrétien est tenu de faire chaque jour son examen de conscience, et d'opérer ainsi quotidiennement un humble retour sur lui-même; mais ce qu'il cherche, avant tout, c'est le repentir du passé et le ferme propos de l'avenir, c'est de la grâce qu'il attend les lumières et le courage, et il renferme sa pensée dans la responsabilité et la tâche de chaque jour. Le philosophe fait une œuvre analogue, seulement il donne à son examen la forme impersonnelle et générale que comporte la science. Il étend, comme il doit le faire, son expérience hors de lui-même; à la connaissance directe de son propre cœur, il ajoute l'observation d'autrui; il laisse dans une ombre discrète la marque individuelle des faits particuliers pour n'en retenir que les éléments vraiment instructifs, et c'est ainsi que, par des généralisations prudentes, il arrive, sans faire usage de la métaphysique, à ces remarques pratiques et utiles dont le livre se trouve rempli.

Je n'ai pas besoin de dire que la morale de M. Bouillier, sans avoir rien de contraint ni de farouche, n'en est pas moins une morale sérieuse et sévère; elle atteste une conscience délicate; elle est faite pour inspirer cette même délicatesse au lecteur. Par là encore, ce livre est d'une rare opportunité et doit rendre service au public. La morale de nos jours est bien relâchée. Nous ne nous donnons pas même, la plupart du temps, la peine de recourir à ces compositions de conscience dont un reste de pudeur nous invite à nous couvrir. On se laisse aller tout doucement au relâchement général. Il est donc bon et salutaire qu'un homme, éclairé par l'expérience de la vie autant que par sa longue familiarité avec les ouvrages des philosophes, vienne attirer notre attention sur ces sujets délicats et pratiques. M. Bouillier nous en parle sans autre prétention que celle de nous rendre meilleurs, et il travaille ainsi à cette préparation des âmes que seule peut achever la religion.

III

Ce n'est pas la première fois, heureusement, que j'entretiens les lecteurs de la *Revue du Monde catholique* des excellents ouvrages de M. Charaux, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Grenoble; et jamais je n'en ai parlé que pour en dire tout le bien qu'ils méritent. Aujourd'hui, je voudrais faire une critique, critique que j'ai insinuée déjà à propos de son livre sur *l'Esprit philosophique et la Liberté d'esprit.*

Il n'est vraiment pas permis, à un auteur de cette valeur et de cette portée, de présenter au public un livre composé de cette façon : des discours d'ouverture, des articles de journaux, des rapports d'Académie, que sais-je? peut-être même des notes prises au courant de la lecture d'un livre; puis, à côté de ces pages qui, pour avoir leur valeur et leur éclat, n'en demeurent pas moins décousues et sans liaison les unes avec les autres, à côté de cette collection un peu factice, une centaine de pages, c'est-à-dire la moitié du volume pour le moins, renfermant, sous le titre modeste de *Pensées sur l'histoire*, des vues détachées d'une profondeur de pensée et d'une beauté de style vraiment remarquables. Encore bien que chacune de ces considérations se réduise à un petit nombre de lignes sans faire suite matériellement à ce qui précède et sans se continuer dans ce qui suit, il se trouve que la méditation du lecteur vigoureusement

provoquée et soutenue comble en quelque sorte l'intervalle. Ce silence est rempli par le prolongement des accords que l'on vient d'entendre, et la reprise du texte ne fait que répondre à l'attente et à la préparation du lecteur.

La pensée amenée à ce degré de concentration ne saurait être réduite encore par l'analyse. Il vaut mieux citer une page du livret, elle suffira pour donner une idée de la manière et de l'éloquence de l'auteur.

« Par une contradiction en apparence inexplicable, l'homme qui aime l'ordre, dont tout le bonheur est d'organiser, de constituer, de construire, l'homme se plaît à parcourir les ruines des cités détruites, des monuments renversés, des cloîtres déserts. Ce qui l'attire, c'est sans doute le contraste de ses œuvres à lui, passagères, périssables, et de la nature toute jeune qui sourit à leurs débris comme elle souriait à leur gloire; c'est encore le passé mystérieux qu'il voudrait pénétrer, ces pensées, ces espérances, ces longs projets dont il ne reste sur le sol où ils ont germé, où ils se sont épanouis, que d'obscurs et fragiles souvenirs. Mais ce qui fait, avant tout le reste, dans l'esprit de l'homme et sans que l'homme y songe sérieusement, l'attrait des ruines, c'est le mystère plus profond de ce qui passe et de ce qui ne passe point, du temps qui voit s'écouler dans son sein toutes les grandeurs et toutes les ruines, et de l'éternité présente à ces changements qui ne l'atteignent point, présente à tous les temps qui, loin de l'épuiser, ne l'entament même pas. — Voilà bien le dernier mot de l'ordre et le secret que les ruines ne révéleront pas toutes seules, mais qui fait que l'homme ravi de l'ordre, passionné pour l'ordre, aime les ruines qui semblent contredire, et les interroge sans se lasser jamais.

« Etrange beauté que celle des ruines où l'homme se complaît pourtant et où il met, à défaut de beautés réelles, sa mélancolie, ses souvenirs, son âme et, avec le sentiment de sa fragilité, la foi profonde qu'il ne mourra pas! L'espérance que les ruines semblent contredire, c'est au milieu des ruines qu'elle prend de nouvelles forces. »

Le petit volume de M. Charaux laisse dans l'âme un double sentiment de regret et de désir : on regrette que ses vues si intéressantes et si neuves ne soient pas plus amplement développées. On voudrait trouver au revers de la page le développement de ce qui nous a si vivement frappé : malheureusement, l'auteur passe

sans pitié à des considérations nouvelles. Il fait comme les Cicérone un peu pressés des grandes bibliothèques et des grands musées : ils hâtent le pas ; ils vous entraînent à leur suite, faisant jouer les unes après les autres les vitrines et les armoires, et vous laissant, en fin de compte, la peine d'avoir entrevu au lieu du plaisir d'avoir examiné.

Ici, cependant, il y a un remède : nous ne pouvons pas, sans les avoir étudiés directement, nous faire une idée des ouvrages ou des collections, tandis que lorsqu'il s'agit des choses de l'âme, M. Charaux est, comme il est à la mode de le dire aujourd'hui, assez *suggestif* pour nous faire retrouver par nous-même tout ce qu'il a voulu nous apprendre et qu'il s'est contenté de nous indiquer.

IV

Le R. P. Félix, en publiant les *Conférences de Notre-Dame*, avait réservé les *Retraites*. Il les publie maintenant après un si long intervalle de temps; elles gardent encore le même air de jeunesse qu'elles avaient à l'époque déjà lointaine où nous les écoutions. Le Révérend Père en est, à l'heure présente, au troisième volume de la série; il a déjà imprimé : *Destinée*, *Éternité*. Le présent volume qui fait suite aux deux autres est intitulé : *Prévarication*.

La Prévarication, c'est le péché. Le R. P. Félix constate tout d'abord que le temps présent semble en avoir perdu la notion. « Qui? si ce n'est le vrai chrétien, en a gardé la notion complète? Hélas! il faut bien l'avouer; même parmi ceux qui ne prétendent pas la supprimer tout à fait, il y a je ne sais quel effarement progressif de l'idée de la prévarication et de la notion même du péché. Le sens qu'en doit garder toute âme qui se respecte, va s'oblitérant de plus en plus dans la génération vivante; l'idée même du péché s'y amoindrit de jour en jour, et avec elle l'horreur qu'il doit inspirer. Et c'est aujourd'hui plus que jamais le moment de s'écrier, avec le Prophète : *Delicta quis intelligit*. « Qui comprend ce que c'est que le péché ? »

A partir de cette définition, le plan du volume se développe dans une harmonieuse unité et une inflexible logique. Cette révolte fondamentale de la Prévarication humaine s'attaque tour à tour à chacun des attributs de Dieu, à sa Sagesse, à son Autorité, à son Amour, à sa Grandeur ou à son Infinité; et pour me servir des termes

du R. P. Félix lui-même, « la gravité de la Prévarication dépendant à la fois de la grandeur de l'Être offensé et de la bassesse de l'être qui offense, nous avons essayé de montrer la gravité et l'énormité, et pour dire le mot, l'infinité qu'elle contracte, d'un côté, de l'Infini de Dieu, et de l'autre, du néant de l'homme ».

« Considérant ensuite les situations respectives de l'offensant et de l'Offensé, nous avons fait remarquer comment de ces situations résultent, dans la prévarication humaine, des caractères qui l'aggravent, et notamment les trois circonstances aggravantes que voici : Caractère de mépris devant la Majesté de Dieu; caractère d'insulte devant l'Immensité de Dieu; caractère de défi devant l'Infinie puissance de Dieu. »

Tous ceux qui ont entendu le R. P. Félix dans la chaire chrétienne, savent combien il prend soin de donner à ses discours une allure didactique. Son éloquence n'est pas de celles qui se font un mérite de s'abandonner à l'improvisation. Le Révérend Père n'affecte point les allures de l'abandon et ne cherche point dans les rencontres de la parole l'éclat du trait qui brille et qui frappe. Ce qui domine dans ses sermons, c'est toujours le caractère doctrinal et magistral. Chacune des *Retraites* prises séparément est, dans toute la force du terme, un chapitre détaché d'un livre dont le texte est continu. Il y a là, pour l'auditeur comme pour le lecteur, une véritable augmentation de la science divine, quelque chose comme un catéchisme supérieur qui fait partie de nos besoins intellectuels et religieux. La dernière partie du volume est plus particulièrement philosophique, et je n'hésite pas à la signaler comme une des études les plus remarquables qu'on ait jamais faites sur un des aspects les plus tristes du cœur humain. On peut se demander, lorsqu'on a étudié dans sa nature et dans ses effets cette prévarication funeste qui met l'homme en contradiction avec sa propre destinée, « quelle en est dans l'homme la vraie source et la racine première? Quelle est, en réalité, la raison qui pousse l'homme à se mettre ainsi en désaccord et en antagonisme flagrant avec la Sagesse, l'Autorité, l'Amour et l'Infinité de Dieu? »

Ici se place, dans le volume, une admirable étude sur l'égoïsme, considéré tour à tour dans nos rapports avec Dieu, dans nos rapports avec le prochain, dans nos rapports avec nous-mêmes. Le Révérend Père a mis le doigt sur la plaie vive de notre cœur. Tandis que la vraie destinée de l'humanité est le sacrifice volontaire, tandis que

la science et le secret de la vie consistent à s'oublier soi-même, l'homme égoïste fait, de lui-même et de sa pensée, le centre et le but de l'univers. Cette préoccupation exclusive, cet amour désordonné de lui-même ne le rend pas seulement indifférent à son prochain, elle le rend hostile et aggressif envers ce même prochain. Nous sommes ainsi faits que, lorsque nous ne voyons pas dans les autres des frères à aimer et à secourir, nous ne tardons pas à les considérer comme des indifférents qu'on oublie, des fâcheux qu'on évite, des importuns dont on se débarrasse, des ennemis qu'on supprime. Cette marche tristement progressive se trouve malheureusement vérifiée par l'expérience de chaque jour. C'est ainsi que la fraternité idéale, rêvée par la libre-pensée, se réduit à la triste formule de la *lutte pour la vie*. C'est le pôle opposé et symétrique à la doctrine de Jésus-Christ : « Aimez-vous les uns les autres. »

Je ne résiste pas au plaisir de terminer cette trop brève analyse par le passage même où le P. Félix caractérise, comme il sait le faire, ce dernier et funeste degré de la personnalité humaine. « D'ordinaire, cet égoïsme s'ignore et se croit le dévouement; il voit l'égoïsme en tous et en chacun, excepté en lui-même. Aveuglé sur l'égoïsme qu'il personnifie en lui, comme il est clairvoyant et perspicace pour le découvrir dans les autres! Et comme il est ingénieux à le trouver là même où il n'est pas, et à l'inventer dans les autres pour mieux le dissimuler en lui-même! »

« Aussi, voyez l'homme égoïste au milieu de tout ce qui l'entoure et le touche de plus près. Alors que tous autour de lui souffrent des âpretés, des duretés et des violences de son égoïsme, il estime que c'est lui qui souffre de l'égoïsme de tous. Alors que, plus ou moins, il martyrise tout ce qui l'environne, il croit et il dit que le martyr, c'est lui, que la victime c'est lui, toujours lui, et les bourreaux sont tous ceux qui l'entourent et le persécutent.

« Et c'est ce qui doit achever et achève, en effet, la répulsion que nous inspire l'égoïsme, c'est que, tandis qu'il est le persécuteur et le bourreau de tous, il se proclame lui-même le martyr et la victime de tous! »

V

J'ai là, sur ma table de travail, deux volumes, l'un de 720, et l'autre de 742 pages. Ils sont, l'un et l'autre, l'œuvre d'un écrivain

magistrat qui, au temps inique où nous vivons, a fait le sacrifice d'une carrière honorable, commencée sous les auspices les plus brillants. Je veux parler de M. A. Chauffard, dont le nom n'est inconnu à personne. Ces deux volumes sont intitulés : *l'Apocalypse et son interprétation historique*. Le premier porte en sous-titre : *Examen critique comparé des principaux systèmes herméneutiques;* et le second : *Essai d'application de la méthode corrélative au sens prophétique des Épîtres. Concordance entre les oracles sacrés*. Je me rappelle encore avec quel trouble et quel effroi il m'arriva, jeune écolier que j'étais alors, de faire la lecture de l'Apocalypse. Mon imagination naissante en était remplie, et pour me procurer quelque apaisement, il ne fallut rien moins que l'autorité de ma mère. Elle me déclara que l'Église n'aimait pas beaucoup à voir les fidèles s'attacher à ces problèmes presque insolubles, que la liberté d'interprétation avait ses périls, et qu'il valait mieux s'en tenir aux enseignements de l'orthodoxie.

Je ne voudrais pas appliquer, ni de près, ni de loin, cette sentence un peu étroite aux très doctes travaux de M. Chauffard, mais je ne puis m'empêcher de remarquer que lui-même se fait une idée bien imposante, j'allais dire bien terrible, de l'ordre de recherches dans lequel il est entré; voici en effet ses propres paroles :

« Quelque insondable que puisse être l'abîme de la prescience divine, ce que les Épîtres en découvrent, ce qui en est manifesté dans les autres parties de l'oracle sacré, est bien suffisant pour mettre le rationaliste dans l'impossibilité de nier cet incommunicable attribut auquel répondent les derniers arcanes du plan divin. Nous aura-t-il été permis de soulever tant soit peu, après tant d'autres, le voile qui recouvre ce plan, d'en faire mieux saisir l'admirable économie, en mettant peut-être plus en relief dans leur ordre véritable les révélations apocalyptiques? Aurons-nous réussi, en partie, à détruire ainsi les injustes et fatales préventions qui empêchent de profiter de ces révélations et diminuent, pour certains esprits éloignés encore de la foi, la crainte salutaire des jugements de Dieu? C'est là le secret désir qui nous a soutenu dans une tâche devant les difficultés de laquelle nous aurions autrement reculé, tant nous nous sentions impuissants à rendre les grandeurs et sublimités du tableau apocalyptique, où se retraçaient en traits de feu les destinées de l'humanité. Dans tous les cas, et quelle que puisse être son opinion en matière philosophique et religieuse, le lecteur de ce

livre, nous osons l'espérer, rendra justice à notre loyauté, à notre absolue sincérité, et reconnaîtra la profondeur de conviction qui seule a pu nous faire surmonter le sentiment de notre insuffisance et de notre indignité, pour aborder l'examen de si hautes questions et essayer de résoudre de si formidables problèmes. »

VI

Voici deux volumes qui ont été écrits pour l'enseignement secondaire des jeunes filles et qui ont été rédigés tout exprès pour répondre aux nouveaux programmes officiels. Je n'ai pas le dessein de les considérer à ce point de vue particulier, je les prends en eux-mêmes et pour ce qu'ils peuvent valoir.

Le premier est intitulé : *L'hygiène enseignée à mes petits enfants*, et le second : *Leçons d'économie domestique à mes petites filles.*

Pour dire en un seul mot ce que je pense de cet ouvrage, il me paraît tout à fait excellent pour les parents et pour les maîtres, et tout à fait disproportionné et inaccessible pour les enfants. C'est en vain que l'auteur a eu la bonne pensée de s'adresser directement aux petites filles, le succès n'a point répondu à son attente et ne pouvait point y répondre. On y trouve à chaque instant des termes qui paraissent étrangers, même aux personnes les plus familiarisées avec les mots du langage. Se figure-t-on bien, par exemple, des jeunes enfants en proie, aux pages 211 et 212, avec la définition et l'explication de : *albumine*, *fibrine*, *gélatine*, *graisse*, *osmazôme*, *inosite*, ou, aux pages 493 et 494 du même volume, non seulement avec la *myopie* et la *presbytie*, mais avec l'*astigmatisme*, les symptômes d'*astigmatisme* et les effets de l'*astigmatisme?* Est-il bien nécessaire qu'après Linné, on charge l'intelligence et la mémoire des enfants d'une classification des odeurs, et qu'on les distingue en :

« 1° Odeurs *aromatiques*, comme celles des fleurs d'œillet, des feuilles de laurier.

« 2° Odeurs *flagrantes*, exemple : le lys, le safran, le jasmin.

« 3° Odeurs *ambrosiaques*, telles que celles de l'ambre ou du musc;

« 4° Odeurs *fétides*, comme celles de la valériane.

« 5° Odeurs *vireuses*, repoussantes, comme celles de la plupart des solanées;

« 6° Enfin, odeurs *nauséeuses*, comme celle de la courge et du concombre. »

Croit-on, pour donner encore un exemple et l'emprunter cette fois au second volume, qu'il soit bien utile et bien facile de s'expliquer le pétrissage du pain dans les termes que voici. « Lorsque le dernier levain est fait, on opère le *pétrissage*, qu'on peut diviser en quatre temps, nommés : *délayure*, *frase*, *contre-frase* et *tournage*.

« On commence par verser sur le levain toute la quantité d'eau nécessaire pour la fabrication de la pâte, puis on le malaxe avec les mains, de manière à le bien diviser en pâte liquide, exempte de grumeaux.

« Quand la masse est ainsi préparée, on y introduit par portions la quantité de farine nécessaire pour former la pâte, et l'on opère rapidement le mélange. De cette seconde opération, appelée la *frase*, dépend un bon pétrissage.

« On réunit alors dans le pétrin la pâte en une seule masse, pour faire la *contre-frase*, c'est-à-dire qu'on relève la pâte de droite à gauche, en la retournant en gros pâtons, que l'on travaille ensuite de gauche à droite. »

Cette énumération digne d'un boulanger émérite est peut-être dépassée encore par l'érudition que déploie l'auteur lorsqu'il s'agit de confitures. Je me demande combien parmi les maîtres pâtissiers seraient en mesure de commenter convenablement le passage suivant que je trouve à la page 506 du tome II. Il s'agit de la cuisson du sucre, je copie : « Lorsqu'on veut le conserver longtemps ou l'employer à certaines préparations de confiserie, il faut le faire cuire davantage. On obtient alors le degré de cuisson dit à la *nappe*. Avec les degrés successifs de cuisson, on a : le sucre au *grand lissé*, au *petit lissé*, à la *plume*, au *soufflé*, au *petit perlé*, à la *grande plume*, au *petit boulé*, au *grand boulé*, au *petit cassé*, au *grand cassé* et enfin le *caramel*, c'est-à-dire le dernier degré de cuisson, celui dans lequel le sucre prend une légère couleur brune et brûlerait bientôt si on prolongeait l'opération. »

Il faut plaindre les jeunes filles si elles sont obligées de répondre à de telles questions. Croirait-on que chacun des deux volumes est résumé par une table d'indications fort bien faite et exactement dressée. Chacune de ces deux tables ne renferme pas moins de mille articles, distingués les uns des autres par un titre séparé.

Bien des personnes s'imagineront, après avoir lu ce qui précède, que notre dessein est de critiquer le travail de Mme Roussel. Nous critiquons en effet ces programmes effrayants et nous comprenons la terreur méritée qu'ils doivent jeter dans l'âme des jeunes filles ; mais, si nous prenons ces deux volumes comme un répertoire à l'usage exclusif des maîtres et des maîtresses ainsi que des mères de famille, il en va tout autrement. On trouvera là un recueil précieux de notions appropriées à leurs devoirs, de renseignements utiles, d'indications soigneusement choisies et exprimées généralement dans une langue claire et sobre. Mme Roussel a le bien rare mérite de se maintenir dans une mesure exacte; elle ne se laisse point envahir par les différentes sciences qu'elle est obligée de côtoyer; elle ne verse point dans la chimie ni dans la médecine, et je m'assure que bien des personnes, même formées par un long usage de la vie, trouveront à y apprendre. Quant aux jeunes filles et aux enfants, les pédagogues de notre temps paraissent trop oublier que l'expérience est ici en définitive le vrai moyen de se former à la pratique : les leçons de choses qu'on a la prétention de donner dans l'étroite enceinte des classes ne sont que le pâle fantôme de la réalité. C'est dans la famille que doit se faire cette part si considérable de l'éducation.

VII

Mme de Belloc a pris pour sujet d'un livre très bien fait et très édifiant le Saint dans lequel il semble que la Suisse se résume et se personnifie : *le Bienheureux Nicolas de Flüe.* Je n'ajouterais pas, comme le fait Mme de Belloc, sur la page du frontispice ces mots un peu attristants si l'on voulait les prendre dans toute la portée de leur signification : *La Suisse d'autrefois.* Je trouve en effet que la race helvétique a beaucoup gardé de cette fierté, cette droiture, cette énergie native.

J'emprunte pour faire connaître Nicolas de Flüe les propres paroles de Mgr Mermillod, dans sa *Lettre pastorale à l'occasion du quatrième centenaire de la mort du Bienheureux Nicolas de Flüe :*

« Dieu, qui l'avait destiné pour servir de modèle aux chrétiens dans tous les états de la vie, lui imposa successivement les devoirs de fils, d'époux, de père, d'homme public et d'homme privé. Nicolas de Flüe fut soldat, magistrat, chef de famille, et toujours le serviteur du Maître tout puissant : brave au milieu des camps, intègre

sur le tribunal, doux et ferme à son foyer, pieux et bienfaisant partout. Mais lorsqu'il eut rempli ces devoirs, défendu son pays, rendu la justice, élevé ses enfants, il prit lui-même sa récompense. Abandonnant la maison où il avait vécu et les champs fertilisés par son travail, il alla s'établir, à l'âge de cinquante ans, dans une solitude voisine, n'emportant de sa fortune qu'un vêtement, son chapelet et son bâton. Là, il se livra tout entier à la contemplation et à la prière, ouvrant du reste généreusement tous les trésors de sa sagesse et de sa piété aux nombreux pèlerins que le bruit de sa retraite attirait auprès de lui. »

Ce portrait moral qui ne laisse rien à désirer, trouve son complément dans un portrait physique que je reproduis ici d'après les vieilles légendes nationales :

« Nicolas de Flüe était d'une stature élevée. Sa cellule avait 6 pieds de haut, et il pouvait à peine s'y tenir debout. Ses austérités l'avaient amaigri : il semblait n'avoir plus que la peau et les os. A mesure qu'il avançait en âge, le haut de sa tête se garnit d'une chevelure d'un gris foncé ; deux mèches de barbe descendaient de son menton; il avait les yeux noirs et brillants, le regard énergique et perçant. Le son de sa voix était mâle, mesuré, imposant. »

Les deux indications que je viens de donner me semblent résumer tout le volume. Ces Vies de Saints me paraissent une des lectures les plus fortifiantes qu'un chrétien puisse faire. Ce n'est pas sans motif que chaque contrée s'est ainsi placée sous l'invocation d'un patron local et national. « Il y a, dit l'apôtre saint Paul, plusieurs demeures dans la maison de mon Père. » Avec la même foi, la même soumission et des mérites semblables, il y a plusieurs manières de pratiquer la règle chrétienne aux diverses époques et dans les différentes circonstances de la vie : personne ne demandera à la vierge cloîtrée les vertus de la mère de famille et de l'épouse. Les saints de chaque pays ont été suscités par Dieu pour nous mettre sous les yeux un modèle de perfection plus rapproché de notre condition particulière : le bien ne nous apparaît plus comme un idéal un peu lointain, et plutôt imaginé que saisi ; il s'incarne, en quelque sorte, sous nos yeux, dans ce vivant modèle; et à la place d'une vérité à contempler, nous avons pour nous encourager une personne réelle à invoquer et à chérir. Par là s'expliquent cette vénération et cette tendresse qui gardent la mémoire des saints patrons, protecteurs non seulement du pays,

mais encore de la ville natale et quelquefois de la bourgade la plus obscure.

Je comprends la faveur que le livre de Mme de Belloc a rencontrée, non pas seulement à Genève auprès de Mgr Mermillod, mais à Rome même, auprès des cardinaux et du Souverain Pontife Léon XIII. Ce récit sobre et nerveux, écrit avec beaucoup de simplicité et de mesure, dans un style sans prétention mais non pas toutefois sans émotion, n'est pas destiné seulement à faire tressaillir les Suisses aux héroïques souvenirs de leurs gloires nationales, mais nous tous qui avons une famille à élever, des inférieurs à conduire, qui sommes appelés, même pour la plus humble part, à faire régner autour de nous la justice et la charité, nous y trouverons des leçons directement applicables à notre conduite et faites pour nous soutenir contre nos propres défaillances.

VIII

Voici un livre qui se produit dans le monde sous le voile de l'anonyme. Il est intitulé : *le Duc et la duchesse de Ventadour; un grand amour chrétien au dix-septième siècle*, par X***. Encore bien qu'il convienne, en pareil cas, de paraître ne rien savoir, ce n'est pas dépasser les bornes de la discrétion que d'exprimer un regret. Pourquoi la personne qui se cache sous cette indication banale n'a-t-elle pas souffert qu'on mît au moins dans le titre cette indication : *Madame X****. On aurait ainsi averti le public et ainsi justifié d'avance les conjectures de tout lecteur un peu cultivé et un peu délicat.

Disons-le bien haut tout de suite : cet ouvrage mériterait de faire école et d'ouvrir une série de compositions maintenues à égale distance des livres de dévotion proprement dite et des œuvres de pure fantaisie.

Je trouve dans le *Dictionnaire de la noblesse*, de M. de la Chesnaye, un article qui résume d'une façon admirable la présente histoire du duc et de la duchesse de Ventadour.

« Henri, duc de Ventadour, reçu pair de France au Parlement, le 21 décembre 1624, prince de Maubuisson, lieutenant général du Languedoc, comte de la Voulte, Tournon, etc. Il avait épousé Marie Liesse de Luxembourg, princesse de Tingry, fille de Henry, duc de Luxembourg et de Madeleine de Montmorency, dame de Thore. Elle

se fit religieuse carmélite, du consentement de son mari, dans le couvent de Chambéry qu'elle fonda; et lui, ayant cédé sa qualité de duc de Ventadour au marquis d'Annonay, son frère, par acte du 23 mai 1631, il embrassa l'état ecclésiastique, fut chanoine de Notre-Dame de Paris, directeur général des séminaires, mourut le 14 octobre 1680, âgé de quatre-vingt-quatre ans, et fut enterré dans l'église de Notre-Dame. »

Cette histoire à la fois touchante et extraordinaire emprunte ses traits principaux et pour ainsi dire son fonds solide à un vieux manuscrit conservé dans la bibliothèque du Carmel, à Chambéry, dans le couvent même que fonda la pieuse duchesse. Il ne s'agissait d'abord que d'éditer ce manuscrit, que de le rafraîchir pour ainsi dire et de le faire goûter au public de notre temps. Nous sommes en effet à une bien singulière époque. Le lecteur moderne, lorsqu'il s'agit de morale, semble appeler toutes les audaces par un certain parti pris de tout supporter; au contraire, lorsqu'il s'agit des inspirations de la haute piété, des délicatesses ferventes de la dévotion mystique, ce même lecteur, tout chrétien qu'il est, se laisse aisément aller aux susceptibilités les moins justifiées. On est réduit à plaider auprès de lui la cause de la vertu et à l'excuser comme jadis on eût fait du vice.

Il faut convenir que c'est là un spectacle bien inattendu que celui de cette jeune femme, fiancée dès l'âge de huit ans, mariée à douze, renonçant à dix-sept ans et cinq mois à la vie commune pour entrer au Carmel, conduite par son mari, consentant à ce sacrifice. La scène ne manque pas de grandeur.

« Le duc et la duchesse entendirent la sainte messe, y communièrent dévotement, puis, tous deux s'élevant au-dessus de leur radieuse jeunesse, de l'amour le plus exquis, des splendeurs rayonnantes de la vie, de tous les dons qu'ils avaient déjà présentés au Seigneur, ils s'offrirent eux-mêmes à lui tout entiers, afin que rien ne restât en dehors de l'holocauste.

« Alors on les vit se lever, après avoir fait leur action de grâces; le duc prit la main de la duchesse, et, laissant tout le monde qui avait rempli l'église et la rue voisine, ils s'avancèrent seuls dans le vestibule qui est devant la porte du monastère, et où il y a d'un côté le tour des religieuses, de l'autre le parloir. On crut qu'ils entraient pour saluer la vénérable mère Madeleine de Saint-Joseph, regardée par tout le monde avec une grande considération; mais

l'étonnement fut sans pareil quand on vit la porte du monastère s'entr'ouvrir, et sur son seuil, en habits sacerdotaux, le grand vicaire de Mgr Philanarde, archevêque d'Avignon, et sous leur bure, le R. P. Prieur des Carmes-Déchaussés, et le R. P. Bernard de Saint-Joseph, confesseur de la duchesse. Derrière la grille, faisant le fond du tableau, toutes les religieuses du couvent étaient rangées en deux files qui se perdaient dans l'ombre du cloître; la supérieure, debout, précédait de quelques pas deux religieuses qui portaient un grand crucifix en bois. Le saisissement contint d'abord l'émotion. De cette foule parée, luxueuse et brillante, tout à coup la jeune duchesse sortit au milieu d'un profond silence, et s'avança, dès qu'elle vit la porte ouverte, vers cette autre foule grave et austère; puis on la vit s'arrêter sur le seuil, conduite par son mari. Là, elle s'agenouilla devant lui et lui demanda pardon de tous les manquements qu'elle avait pu commettre durant tout le temps qu'ils avaient eu le bien de vivre ensemble. Et, se retournant de l'autre côté, elle demanda aux Pères et au représentant de l'évêque leur bénédiction sur la vie nouvelle où Dieu l'appelait. Ensuite elle se releva, fit quelques pas en avant, se jeta dans les bras de la supérieure et alla embrasser toutes les religieuses avec amour et tendresse. »

On peut juger par cette citation que nous nous serions fait scrupule d'abréger, du charme et de l'intérêt de ce livre. Elle suffit pour faire comprendre la méthode et la manière de l'auteur. Cette méthode est aussi simple qu'heureuse. Elle consiste à faire revivre, dans une mesure discrète, le milieu même dans lequel le duc et la duchesse de Ventadour ont vécu. Tous ces noms de saints, de princes, de gentilshommes, qui ont illustré cette première aurore du dix-septième siècle, sont assurément familiers à quiconque possède une teinture suffisante de la littérature et de l'histoire; mais c'est précisément parce qu'ils nous sont connus que nous éprouvons un si vif plaisir à les rencontrer, à les revoir, à nous familiariser avec les détails de ces existences insignes; nous y trouvons d'autant plus de plaisir que l'érudition la plus exacte s'allie ici aux charmes du style et à l'émotion du cœur.

Antonin Rondelet.

LES QUESTIONS HISTORIQUES

I

Il est plusieurs sortes de légendes : les unes purement poétiques, écloses dans l'imagination du peuple au lendemain d'événements mal connus, mal compris, dont la trame ne lui est parvenue qu'avec des lacunes qu'il s'est efforcé de combler, aidé dans cette tâche par les inépuisables ressources de sa fantaisie idéalisatice. Aux légendes de ce genre, réchauffantes en notre siècle de froid positivisme, c'est à mes yeux presque un crime de toucher. Je n'ai pas vu sans quelque regret définitivement rejetées, soit par MM. Capponi et Solerti la tradition des amours du Tasse et de doña Eléonor d'Este, soit par M. le marquis de Beaucourt celle qui attribuait à l'influence d'Agnès Sorel, à ses patriotiques sarcasmes, le brusque changement d'orientation de Charles VII, lors de la mission de Jeanne d'Arc. L'avantage pratique de telles rectifications ne se proportionne pas à la désillusion qu'elle entraîne. C'est ainsi qu'au réveil, on pleure les fantômes gracieux que les hasards du rêve vous ont fait apparaître...

Mais, à côté de ces erreurs légendaires, il en est d'autres qui, loin de s'être inconsciemment formées, répandues, perpétuées, ont été fabriquées et propagées par d'habiles, d'effrontés menteurs, détracteurs d'un ordre de choses qui ne satisfaisait pas leurs convoitises, prêts à tout, pourvu qu'il s'agît de médire ou de mal faire. Contre celles-là la guerre est sainte, et l'on ne saurait trop louer ceux qui s'y mêlent, soldats du bon combat, soldats de la Vérité.

Ne sera-ce point, par exemple, un vrai soulagement pour toute âme française de savoir fausse, radicalement fausse, l'alliance dite

Pacte de famine d'un de nos rois avec une société d'accapareurs, du monarque Très Chrétien avec une bande de misérables, dignes d'être les coréligionnaires des bourreaux du Christ? Il ne s'agit pas ici d'une apologie de Louis XV : M. Edmond Biré, auteur d'un article sur cette page célèbre de nos annales, m'en voudrait de le laisser supposer. Mais, enfin, il ne suffit pas d'avoir été l'amant de Mme du Barry, d'avoir avili le trône des Louis XIV, des Henri IV, des Charles V, pour qu'il soit permis d'accoler un renom de juif à une mémoire déjà chargée de trop d'anathèmes.

Il y a quatre ans déjà que M. Biollay a révoqué en doute ce blasphème historique, deux ans que M. Gustave Bord, reprenant sa thèse, l'a développée, étayée de nouveaux documents du plus haut intérêt. Toutefois, par leur nature même, les travaux de MM. Bord et Biollay ne pouvaient songer à pénétrer dans le grand public, ils devaient se résigner à n'être connus que dans un cercle restreint d'économistes ou d'amis de l'Histoire. L'étude où M. Biré les résume est donc à tous égards la bienvenue.

En retraçant la genèse du soi-disant *Pacte de famine*, il a fait œuvre personnelle. Depuis Théophile Lavallée, qui, le premier, en a parlé dans son *Histoire des Français*, jusqu'à Henri Martin, qui en a pris prétexte pour lâcher contre l'ancien régime un épiphonème indigné auquel je reviendrai, en passant par le patriote Sismondi, — un étranger fraîchement naturalisé, — par tous les dictionnaires, toutes les encyclopédies, tous les manuels classiques, la liste est longue et d'autant plus instructive que nulle part une seule preuve n'est fournie à l'appui de l'existence de la monstrueuse association.

« De quoi s'agit-il après tout? s'écrie M. Biré avec amertume : de l'honneur de la vieille France. » Et il rappelle à ce propos le mot d'Isnard — un Girondin pourtant — ô modération vantée du parti chanté par Lamartine! IL NE FAUT PAS DE PREUVES.

« Est-ce à dire, poursuit-il, que Lavallée, le premier en date des écrivains que j'ai cités, ait inventé de toutes pièces le *Pacte de famine* et qu'il ait lui-même forgé cette belle histoire? Assurément non, et je dois lui rendre cette justice que, à la différence de ses successeurs, dont aucun n'a fait connaître où il puisait les éléments de son récit, lui, du moins, il nous a dit où il avait pris les éléments du sien : Il indique en note l'*Histoire parlementaire de*

la Révolution, par Bouchez et Roux, t. II, page 457. » J'ouvre donc cet ouvrage, consacré, on le sait, à la glorification de Robespierre et de la politique jacobine, et voici ce que j'y lis : « Nous allons maintenant laisser parler le *Moniteur*. Les faits dont il rend compte constituent une si terrible accusation contre la cour, que nous n'avons rien voulu changer du texte, de crainte qu'on ne nous accusât d'avoir arrangé cette effrayante justification de colères révolutionnaires. » — Le *Moniteur* à son tour, (nos des 15 et 16 septembre 1789), ne faisait que reproduire à peu près *in extenso* le *Tableau historique de la captivité de Le Prévôt de Beaumont pendant vingt-deux ans, écrit par lui-même*. Ajoutons pour mémoire qu'il devait, dans le numéro du 10 juillet 1790 du périodique *les Révolutions de Paris*, revenir sur le même thème, en parant cette élucubration d'un titre ampoulé, d'une longueur démesurée, dont je fais grâce aux lecteurs de la *Revue du monde catholique*. Puisque nous sommes à énumérer les titres littéraires de ce terrible bavard, terminons-en la liste par la mention de ses *Dénonciations, pétitions et rogations* des 21 mars 1791 et 19 septembre 1792.

Le Prévôt, il est temps de le dire, n'était rien moins qu'un fou, mais un fou de la plus dangereuse espèce. Pris de la manie des persécutions, et de ce chef mis hors d'état de nuire (d'abord à la Bastille, puis à Charenton, puis au château de Vincennes, enfin dans une maison de santé particulière), il avait conservé assez de raison pour comprendre la merveilleuse situation que lui créait sa qualité de « martyr de l'arbitraire royal ». Aussi, de 1789 à 1793, le voyons-nous jouer du *Pacte de famine* avec la même persistance que Latude dans le même temps jouait des *Lettres de cachet*, mais non avec un égal succès. Car, tandis que Latude fut toujours si bien pris au sérieux qu'il l'était naguère encore, Le Prévôt de Beaumont le disputa en défaveur à la Cassandre antique. La Législative comme la Constituante, et jusqu'à la Convention, où les dénonciations recevaient bon accueil, passèrent invariablement à l'ordre du jour chaque fois qu'une des siennes leur fut présentée. Et le pauvre « martyr », qui demandait à la fois la vie et les biens de ses « persécuteurs », eut la douleur de n'avoir qu'une part insignifiante dans leur mort, et aucune dans le partage de leurs dépouilles.

Or que prétendait-il pour motiver sa double requête? Suivant lui, une association secrète s'était constituée en 1767 pour spéculer sur

la disette, une des plaies du temps, et depuis lors elle n'avait cessé de fonctionner; le roi s'y était intéressé pour 10,000,000 de livres pris sur sa cassette particulière, et après lui les princes du sang et les ministres; elle faisait la râfle sur les blés, les déposait en lieux sûrs et, quand la misère était à son comble, les revendait à prix exorbitants.

Par malheur, le double de cet acte *secret* a toujours existé aux Archives nationales et, s'il n'a été connu qu'en 1885, c'est à la confusion des compilateurs soi-disant sérieux, qui se copiaient les uns les autres, au lieu de recourir aux sources originales. De plus, grâce à MM. Bord et Biolay, on sait d'une façon certaine que, conclu pour douze ans entre le boulanger Malisset et ses cautions, d'une part, le contrôleur général des finances, de l'autre, il fut résilié au commencement de la quatrième année, de l'agrément des deux parties, qui s'y ruinaient à l'envie. Enfin, il stipulait simplement ceci : moyennant une certaine somme payable par trimestres, la Compagnie Malisset s'engageait à maintenir toujours 40,000 setiers de blé dans différents dépôts répartis sur l'étendue des bassins de la Seine et de la Marne. C'était un essai de grenier d'abondance. — Cela, d'après les pièces authentiques de l'époque, non d'après les divagations d'un aliéné, les délations d'un esprit aigri par une longue détention. Libre néanmoins aux admirateurs d'Henri Martin de se pâmer d'aise en relisant sa phrase à effet sur le *Pacte de famine :* « Au fond de tous les excès populaires, on apercevait son spectre hâve et décharné. » Peut-être aussi, — la fortune est changeante, — ira-t-elle rejoindre le fameux « nous autres gens du moyen âge » de Ponson du Terrail, et autres trucs de *mélos.*

Des *mélos?* mais il y en a un sur le Pacte de famine. M. Biré le note au passage sans paraître y attacher d'importance. Qui sait pourtant si ce ne fut pas en assistant à la représentation de la Porte-Saint-Martin, du 17 juin 1839, que Théophile Lavallée (1) prit soudain au sérieux l' « effrayante justification des colères révolutionnaires », empruntée par Buchez et Roux au *Moniteur*, et par celui-ci aux calomnies de Le Prévôt de Beaumont?

(1) Le volume de l'*Histoire des Français*, où il en est question, parut en 1840.

II

En a-t-on dit assez sur la Bastille, cet antre du despotisme, cette forteresse des abus, ce symbole de la tyrannie qui, si longtemps, avait dressé sur la France son « étendard sanglant » — oui, l'étendard de Bouvines, de Marignan, de Rocroy, — dont la chute sous les coups de la populace des faubourgs, aidée de soldats parjures, devait être, de par un décret en forme de la Constituante, pour tous ceux qui y prirent part, un titre d'honneur transmis à la postérité la plus reculée (1).

On sait avec quel éclat a été célébré, il y a six semaines, le *glorieux* centenaire. L'instant a paru favorable à un érudit dont j'ai eu déjà l'occasion de prononcer le nom dans ces « Questions historiques » pour faire entendre quelques paroles de raison au milieu de ce concert de déclamations malsaines. M. Frantz Funck-Brentano y avait d'autant plus de droits que le classement des archives de la Bastille (qui, soit dit en passant, commencé au lendemain du 14 juillet 1789, était en passe de se prolonger jusque vers l'an 2000, lorsqu'il a reçu mission de le terminer), que ce classement, dis-je, lui avait révélé peu à peu une Bastille toute différente de la geôle traditionnelle. Les faits parlaient d'eux-mêmes. Il n'a eu d'autre peine que de rapprocher les renseignements similaires tirés des 800,000 pièces (vous avez bien lu : 800,000 pièces!) qu'il a dépouillées, de les grouper selon leur nature en trois ou quatre grandes sections : « De quelle manière était administrée la Bastille, pourquoi et comment on y entrait, etc... », enfin, de contrôler les divers témoignages les uns par les autres et d'établir le degré de créance qu'il convenait d'accorder à chacun.

De ce labeur patient est sorti un travail absolument neuf intitulé : « La Vie à la Bastille (2) ». D'autres le suivront, nous annonce l'auteur, conçus d'après le même plan, composés d'après les mêmes

(1) Je cite textuellement :

« L'Assemblée nationale, frappée d'une juste admiration pour l'héroïque intrépidité des vainqueurs de la Bastille, voulant leur en donner au nom de tous un témoignage public, décrète... que dans tous les actes qu'ils passeront, il leur sera permis de prendre le titre de *vainqueurs de la Bastille...* » (Choussy, *Rectifications littéraires et historiques, et curiosités inédites*; Paris, Palmé, 1887, in-8°; p. 119.)

(2) *La Réforme sociale*, livraison du 16 juillet 1889.

sources. Promesse bonne à enregistrer. Avec M. Funck-Brentano, en effet, on a sous les yeux l'*historia ad narrandum*, *non ad probandum*, idéal si difficilement réalisable de cette science. Il se préoccupe rarement de réfuter ses devanciers, il ne perd point son temps à s'ébahir de leurs bévues, il ne s'indigne même pas des calomnies que leur a dictées l'ignorance ou la mauvaise foi. Il a mieux à faire que de restaurer un édifice chancelant de toutes parts, ou de lui porter le dernier coup de pioche. Il rebâtit pour son compte, sur des fondations nouvelles, avec des matériaux vierges. Au public il appartiendra de juger laquelle vaut mieux de l'œuvre des rhéteurs ou de la sienne.

Il ne peut s'agir ici que d'un aperçu rapide des horizons nouveaux qu'elle nous découvre. Ainsi, pour revenir à notre faux martyr de tout à l'heure, à Le Prévôt de Beaumont, on aura remarqué peut-être que sa démence l'avait conduit, entre autres asiles... à la Bastille et à Vincennes.

« — Vous nous la baillez belle avec vos apologies du bon vieux temps, pourrait-on me répondre. Comment? mettre un fou en prison? Comme si le détraquement d'esprit était un crime! »

Et, « La Vie à la Bastille » en main, je répliquerai en rappelant à mes contradicteurs que, jusqu'à l'organisation du régime pénitentiaire moderne, détenus véritables et malades étaient confondus dans les mêmes bâtiments, — ce qui ne veut pas dire dans le même traitement. S'en prendre au despotisme royal et à la Bastille de l'incarcération de maître Le Prévôt, ce serait exactement comme si l'on faisait un procès à la mémoire de Gallien ou d'Hippocrate de n'avoir pas connu la ligature des artères. D'ailleurs, sur ce point, rien ne changea avec l'avènement de l'ère de liberté. Les *Vainqueurs de la Bastille* ne furent pour rien dans l'extinction de l'absurde préjugé qui faisait mettre les aliénés en cage et aux fers comme s'ils eussent été de grands coupables! Il faut rendre à César ce qui est à César, ne pas confondre le docteur Pinel avec les plaisants philanthropes de 1789.

Mais les *lettres de cachet?* Mais l'arbitraire?

Nous y arrivons.

« Certes, dit M. Funck-Brentano, il y a eu des abus commis. On a parlé de lettres de cachet données pour de l'argent; d'autres auraient été vendues portant en blanc le nom du destinataire. Fables absurdes qui ne méritent pas qu'on s'arrête à les réfuter.

Mais voici un billet du lieutenant de police Héraut, adressé au gouverneur de la Bastille, qui donne à réfléchir.

1732, 23 décembre.

Je reçois, Monsieur, une lettre du sieur Le Maître qui me marque qu'il est retenu étroitement; comme sa détention n'a été occasionnée que par complaisance pour un grand seigneur, vous pouvez lui donner toutes les libertés permises au château et au gouvernement et lui faire savoir que son aventure ne durera pas longtemps.

« Cette précieuse lettre prouve qu'il y a eu des personnes mises à la Bastille d'une manière absolument inique; elle prouve aussi la rareté du cas, *étant la seule que nous ayons rencontrée;* enfin elle montre que les malheureux, ainsi victimes d'un ordre arbitraire, étaient traités avec autant d'égards que possible.

« Mais ce côté même du régime de la Bastille a son pendant en clair. En effet, si les lettres de cachet ont été parfois un moyen d'oppression, combien de fois n'ont-elles pas été des sauvegardes contre la rigueur des lois? des lettres de grâce? des lettres de sursis? La Bastille a été pour bien des malheureux un adoucissement de peine, pour quelques-uns un bienfait. Des criminels condamnés à mort ou aux galères trouvèrent dans la prison d'État une commutation de peine vivement désirée. Bien des familles honorables évitèrent, grâce à une lettre de cachet, un procès scandaleux qui aurait taché un nom respecté de tous (1), et Latude, qu'on n'accusera pas de partialité bienveillante, écrit lui-même : « On a « vu plusieurs fois tirer des personnes d'entre les mains du Par- « lement pour les mettre à la Bastille; mais c'étaient des têtes cri- « minelles à qui la bonté de nos rois voulait faire grâce, empêcher « de ternir leurs familles. » Louis XIV fit dire à la femme de Bussy-Rabutin que son mari était gardé sous les verrous pour éviter qu'il fût assassiné, ses ennemis étant exaspérés par son pamphlet. Le 1er janvier 1787, un riche financier nommé Baudard de Saint-James, entra à la Bastille pour échapper aux menaces de ses créanciers; et, le 1er mai 1789, Réveillon, le fabricant de

(1) C'est ainsi que le comte du Solage, l'un des prisonniers que trouva le peuple, le 14 juillet 1789, avait été incarcéré grâce aux instances de la famille, qui aimait mieux le voir à la Bastille qu'aux galères, châtiment auquel lui donnait amplement droit le crime monstrueux, contre nature, qui l'avait fait arrêter.

papiers peints du faubourg Saint-Antoine, y fut également mis, à sa prière, pour être soustrait aux fureurs de l'émeute. »

J'ai tenu à faire cette longue citation parce qu'elle permet de juger, en connaissance de cause, la rigoureuse impartialité du nouvel historien de la Bastille. Sautons quelques pages de son mémoire et les terribles lettres de cachet vont nous apparaître sous leur vrai jour, avec le caractère protecteur, paternel, si étrangement travesti par la passion des pamphlétaires, que le leur attribuer aujourd'hui semble de prime abord un paradoxe.

« Si une simple lettre de cachet suffisait à envoyer une personne à la Bastille, elle ne suffisait pas à faire maintenir son arrestation. La règle voulait qu'un prisonnier fût interrogé dans les vingt-quatre heures; il arriva que des prévenus demeurèrent deux ou trois semaines avant de comparaître devant le magistrat. Le commissaire du Châtelet, spécialement attaché à la Bastille pour les interrogatoires, dirigeait ses questions d'après les notes que lui avait remises le lieutenant de police; celui-ci se rendait souvent lui-même auprès des prisonniers. Une commission spéciale était instituée pour les affaires d'importance... Nous avons trouvé bien des témoignages de prisonniers se louant de leurs juges : ceux-ci les interrogeaient avec bienveillance, les engageaient à ne pas se troubler et à relire soigneusement leurs interrogatoires avant d'y apposer leur signature. — Aussi ne doit-on pas dire que les prisonniers de la Bastille étaient soustraits à tout jugement. Un commissaire au Châtelet venait les interroger, puis envoyait le procès-verbal de leur interrogatoire, rédigé par un greffier et revêtu de leur signature, au lieutenant de police, en l'accompagnant de son opinion motivée. Le lieutenant de police décidait si l'arrestation serait maintenue... »

Eh bien, mais que nous vient-on parler d'ancien régime? Changez le vocable effarouchant de *lettres de cachet* en celui de *mandat d'arrêt*, appelez simplement : *maison d'arrêt*, la Bastille; que le lieutenant de police échange son titre contre le titre de juge d'instruction, et la procédure criminelle moderne vous apparaîtra dans toute sa splendeur. Tant il est vrai que le Progrès est un vain mot, que, bon gré mal gré, nous piétinerons toujours dans les sentiers qu'ont foulés nos ancêtres! Quand nous en sortons par hasard, nous agissons un peu comme la mer qui empiète sur nos côtes, mais qui pendant ce temps a perdu sur d'autres rivages un terrain équivalent à celui qu'elle nous a pris, et qui, au demeu-

rant, est restée enfermée dans un bassin de même étendue où elle continue de s'agiter avec la même furie. Si on ne *punit* plus les fous, pourrait-on par contre écrire sur notre régime pénal ce que M. Funck-Brentano dit de celui d'avant 1789 : « Il arriva que le gouvernement, reconnaissant l'injustice d'une détention, voulut offrir au prisonnier, après sa sortie, un dédommagement. Louis XIV assura à Pellisson une pension de 2000 écus. Le Régent en accorda à Voltaire une de 1200 livres. Louis XVI fit à Latude une rente de 400 livres, à la Rocheguéraut une de 400 écus. Le ministre Breteuil pensionna presque tous les prisonniers qu'il fit mettre en liberté. Brun de Condamine, enfermé de 1779 à 1783, reçut avec sa liberté une somme de 400 livres que lui remit le lieutenant de police. Des particuliers touchèrent, leur vie durant, une pension sur le budget de la Bastille, en dédommagement du temps que celle-ci leur avait fait perdre sous les verrous. »

Il ne paraît pas du reste que, — à part la privation de la liberté, naturellement, — les hôtes forcés de la Bastille aient eu autrement à se plaindre de leur sort. On avait pour eux les plus grands égards : Dumouriez, qui « tâta » de la célèbre prison d'État, raconte dans ses *Mémoires* qu'un porte-clefs faillit être mis au cachot pour s'être permis... de le tutoyer et qu'il eut toutes les peines du monde à obtenir sa grâce. Les chambres étaient vastes, hautes de plafond, bien aérées, meublées avec confort (1). Ce n'est pas un des chapitres les moins curieux de « La Vie à la Bastille » que celui des menus des prisonniers. Mais il faut me borner.

Je passe donc le récit des bombances de Gourville et de Marmontel, du marquis de Sade et de Dumouriez, voire de Linguet et de Renneville, deux escrocs dont les écrits ont été pour beaucoup dans la formation de la légende de la Bastille. Aussi bien préféré-je rendre hommage à la science, à la sagacité de celui auquel nous

(1) Cependant, à l'étage inférieur, il y avait de véritables cachots, « caves humides et froides, en partie creusées sous terre; leurs murailles, où grisonnait le salpêtre, étaient toutes nues. Un banc, un lit de paille recouvert d'une méchante couverture, composaient l'ameublement. Un peu de jour glissait par le soupirail, qui prenait air sur les fossés du château. A l'époque des crues de la Seine, l'eau traversait les murs, inondait le cachot ».

Vous frissonnez d'horreur, n'est-ce pas? Un peu de courage encore. Reprenez haleine et poursuivez :

« Sous le règne de Louis XIV, on y enfermait *parfois* les prisonniers de la plus basse classe et les « criminels de mort »; plus tard, sous Louis XV, ces cachots ne furent plus qu'un lieu de punition pour les prisonniers insu-

devons ces étonnantes découvertes, à sa bonne foi surtout, qualité plus rare chez ceux qui s'occupent de cette période de transformation, notamment, nous le verrons bientôt, en ce qui concerne la Bastille.

M. Funck-Brentano a tenu à répandre une vive lumière sur cette question volontairement voilée d'ombre durant tant d'années. Pour y parvenir, il n'a rien négligé. Non content d'indiquer ses références avec une précision extrême, non content de donner, soit dans le texte, soit en note, de copieux extraits des documents dont il s'est servi, poussant le souci de la vérité jusqu'au scrupule, et sachant combien nuit à la certitude historique l'état fragmentaire des pièces ainsi publiées, il a fait un choix de quelques-unes des plus importantes qu'il ne pouvait faire entrer dans le cadre de son étude, les a transcrites en entier et a demandé pour elles l'hospitalité d'un recueil spécialement consacré à la reproduction de pièces originales des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles, la *Revue rétrospective* (1). Elles coudoient fraternellement plusieurs lettres qu'un collectionneur connu, M. Alfred Bégis, a tiré de ses riches collections.

Jetons les yeux au hasard sur ce petit fascicule auquel s'appliquerait si bien ce vieil adage : *non multa, sed multum.* Voici la correspondance de Gudin de la Ferlière, ami de Beaumarchais.

Le 25 juin, parlant des troubles provoqués à Paris par le renvoi de Necker, il écrit : « Dieu veuille que tout cela se passe plus doucement que je ne le crains... Je crois que, pour le bonheur de tous, il conviendroit d'éteindre partout cette effervescence qui peut nous plonger dans les plus grands malheurs... Prêchez la paix. Le Roy veut bien faire, les ministres, les députés aussi. Ne nous égorgeons donc pas, puisqu'il n'y a que des ennemis de cette belle nation qui puissent le désirer. »

bordonnés *qui assommaient leurs gardiens ou leurs compagnons de chambre,* ou bien encore pour les porte-clefs et sentinelles qui avaient manqué aux règles de la discipline. On les y laissait quelque temps chargés de fers. *Ces cachots étaient hors d'usage lorsqu'arriva la Révolution :* depuis le premier ministère Necker, il était interdit d'y enfermer qui que ce fût, *et aucun des porte-clefs interrogés le 18 juillet ne se rappela d'y avoir jamais vu mettre quelqu'un.* Les deux prisonniers Tavernier et Béchade, que les vainqueurs du 14 juillet trouvèrent dans l'une de ces basses fosses, y avaient été placés par les officiers du château au moment de la fusillade, de crainte qu'il ne leur arrivât malheur. »

(1) N° du 1er juillet 1889.

Et le 2 juillet : « Les soldats aux Gardes se sont révoltés contre M. Duchâtel, leur colonel. Le peuple, reconnaissant de ce qu'ils n'ont pas obéi, lorsqu'on a voulu faire feu à Versailles, a été détruire les portes de la prison de l'Abbaye; il en a tiré quelques gardes qui y étaient pour désertion ou insubordination, avec les autres officiers détenus pour dettes... Jamais on n'a vu un tel esprit d'insubordination. Le jardin du Palais-Royal, cy-devant consacré aux plaisirs et aux amours, est devenu le théâtre de la licence. De toutes parts, on voit des groupes de séditieux, l'œil étincelant, la bouche écumante, proposer tour à tour les partis les plus violents et débiter les nouvelles les plus absurdes, les maximes les plus odieuses et la morale la plus épouvantable. »

Le 9, pourtant, l'écrivain a une lueur d'espoir : « Aujourd'hui, tout va bien, mande-t-il. Je commence à croire que nous ne serons ni tués, ni brûlés, ni pillés : danger que nous avons visiblement couru. »

Mais, le 27, il change de ton. Gagné par cette luxure de sang dont parle Dante et qui montait alors à tous les cerveaux, il trouve des accents épiques pour célébrer la prise de la Bastille; le sacrifice à « la sécurité publique » du gouverneur de Launay, du sous-gouverneur de Losme et du prévôt des marchands Flesselles, lui semble tout naturel, comme aussi de voir porter en triomphe leurs têtes à la pointe des piques. Puis la sensiblerie le reprend et il s'attendrit sur « la démarche inespérée » de Louis XVI, venant demander conseil à l'Assemblée nationale dans la ville même où son autorité a été ouvertement bravée. Il termine par l'air de bravoure, alors sur les lèvres de tous les écervelés de sa trempe : « Voilà Louis XVI, père des Français et roi du peuple libre!... Le concours du peuple était si grand qu'il fallut une heure pour se rendre au château, aux acclamations de tous les citoyens qui bénissaient le bon roi... »

La journée du 10 août, moins de deux ans plus tard, prouvera la sincérité de cette reconnaissance.

Sur le 14 juillet, — le vrai, — nous lisons encore dans la *Revue rétrospective* une lettre écrite, le jour même, à son père par M. d'Oms, lieutenant aux Gardes Françaises. Elle complète heureusement les renseignements fournis par Gudin de la Ferlière sur l'attitude de ces fidèles alliés de la plèbe, qu'on a coutume de transformer en héros. Héros? au fait, ils le sont : héros de pronunciamentos. Donnons plutôt la parole au lieutenant d'Oms :

« Les officiers des casernes révoltées ont été encore en plus grand danger que moi : *leurs propres soldats leur présentèrent la baïonnette*, au lieu que les miens m'en ont garanti. Ils se sauvèrent dans une chambre de sergent, où on ne les poursuivit pas; mais *on leur tira des coups de fusil par la fenêtre*. Heureusement, personne ne fut attrappé. »

Notez que M. d'Oms est philosophe. La mort de Flesselles, de Losme et de de Launay le laisse tout à fait indifférent. Il clôt ainsi sa relation sommaire : « On vient de crier qu'il fallait illuminer. Tout le monde illumine sans savoir pourquoi. » Voilà bien les révolutions, exécutées par une poignée de malandrins et béatement acceptées par la masse honnête, triste troupeau de Panurge, conduit à l'abattoir par les loups déguisés en bergers.

Revenons à la Bastille, cause innocente de tant de tapage.

M. Funck-Brentano a rempli, à l'égard de sa légende menteuse, le même rôle de haut justicier dont MM. Biollay, Gustave Bord et Edmond Biré se sont acquittés à l'égard du pseudo-pacte de famine. Pas plus qu'eux, il ne s'illusionne sur l'issue de sa tentative.

« Dès qu'il s'agit de l'ancienne France, a dit M. Biré, nos historiens vont à l'erreur comme l'alouette au miroir. » Et à son tour, M. Funck-Brentano : « Autour de la Bastille et tout ce qui s'y rattache, il s'est formé une légende d'une vitalité si puissante, que les travaux des historiens ne la détruiront pas. »

Il écrivait cela mélancoliquement, au moment même où M. Fernand Bournon, un des explorateurs assidus des archives de la Bastille, ressassait, à propos de la Bastille, dans la « Grande Encyclopédie » les billevesées traditionnelles que, mieux que tout autre, il était en état de savoir dénuées de tout fondement. M. Funck-Brentano l'a pris à partie, l'a réfuté longuement, doctement dans la *Revue bleue* du 10 juillet 1889 (1); il a démontré, pièces en main, que, loin d'avoir été embastillés « pour avoir participé à ce généreux et grandiose mouvement, qui est la gloire de l'esprit humain, vers les idées d'émancipation et d'affranchissement », les Voltaire, les La Beaumelle, les Morellet, les Linguet, les Marmontel, l'avaient été *pour des diffamations*.

Ici encore, il a fait œuvre pie, œuvre saine. Mais après? Il ne déracinera pas l'erreur, parce que l'erreur plaît. Il y a trois mois,

(1) Sous ce titre : *Les gens de lettres à la Bastille*.

pendant la communication qu'il fit au congrès d'Économie Sociale sur « la vie à la Bastille », communication d'où est sortie l'article de la *Réforme sociale* que j'analyse en ce moment, n'ai-je pas entendu une personne instruite et ayant la prétention d'aimer l'Histoire et la France, murmurer entre haut et bas, parlant du conférencier et de ses rectifications : « Mais c'est un monstre, ce jeune homme! »

III

Cette injustice voulue, ce dénigrement intentionnel d'HIER, cette exaltation corrélative d'AUJOURD'HUI, tous les gens de bonne foi la remarquent et en prennent de l'humeur. Sortant pour un instant du domaine de l'Histoire pure, j'ouvre la *Revue des Deux-Mondes* du 15 août 1889, et sous ce titre : « A travers l'Exposition », je lis :

« Dans l'exposition pénitentiaire, le public se porte vers la section rétrospective. Des fers, des brodequins, des chevalets, des gravures lamentables, le supplice de Calas, l'écartement de Damiens, toutes les abominations de l'ancien régime jusqu'en 1789. A partir de cette date, l'homme devient doux comme un agneau. Sur deux socles opposés, avec ces mentions en propres lettres : *autrefois*, *aujourd'hui*, deux condamnés en cire : l'un, celui d'autrefois, bâillonné, hâve, hirsute, ferré aux chevilles sur sa botte de paille, menace du poing la société; celui d'aujourd'hui, angélique, rasé de frais, bien vêtu, lit un bon livre en s'appuyant sur sa pioche, dans un parterre de gazon et de fleurs. Il y a des fleurs à ses pieds! Qui donc parlait du grand nombre des récidivistes? » Aveu précieux à enregistrer de la part de celui qui, loyalement, n'a pas essayé de cacher l'impression pénible ressentie devant cette antithèse naïvement imprudente; car M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé est un admirateur enthousiaste de toutes les manifestations de l'esprit humain, par surcroît un dévot de la tour Eiffel : c'est, je pense, le dernier mot du modernisme. On ne sera donc pas tenté de récuser son témoignage.

Puis, pour succéder à la débonnaire Bastille, voici venir la Terreur. Un auteur bien connu par ses travaux sur la Révolution, M. Albert Sorel, l'étudie dans un de ses principaux instigateurs, Maximilien Robespierre (*Revue des Deux-Mondes*, 1er août).

Dans un parallèle éloquent entre Danton et l' « Incorruptible »,

M. Sorel tente d'abord d'expliquer l'inexplicable : comment il s'est pu faire que ce « personnage étriqué », à la « terne figure », soit parvenu à dépasser en popularité l'auteur du mot où se reflète l'esprit de la Révolution : « De l'audâce ! encore de l'audace ! toujours de l'audace ! » — lui, si richement doué de tout ce qui est capable de séduire les masses : « l'empirisme, le décousu de la vie, les revirements soudains, le ton de commandement, l'exubérance de la parole » ; M. Sorel aurait dû ajouter pour être complet : « ... et de brillants états de service parmi lesquels les massacres de Septembre et l'institution du tribunal révolutionnaire. »

Qu'avait donc Robespierre pour détrôner une individualité si puissante?

« Il se présentait comme un philosophe, ennemi des grands, méconnu des heureux et des riches, à l'aise et à sa place seulement parmi les petites gens, inquiet des forts, rogue avec les hautains, empressé près des humbles, toujours préoccupé de leur bonheur; austère, sentimental, sans gaieté; par-dessus tout probe, chaste, économe, incorruptible, ce qui élevait un piédestal de vertu dans un siècle de libertinage cynique et de vénalité. Il est le zélateur de cette égalité jalouse qui, sous prétexte de niveler le monde, l'avilit devant soi. Mais, ce *moi* haineux et haïssable, il le dissimule dans une sorte d'effusion de son âme en celle du peuple. »

Ne croyez pas, cependant, qu'il dut son élévation à cette affectation de bonhomie. Ce serait bien mal connaître le peuple que de le supposer susceptible de subir l'ascendant d'une vertu, — même feinte. Ecoutons encore M. Sorel : « La clarté est funeste dans les révolutions : elle ne montre que les abîmes et les chemins périlleux. Danton était trop clair, trop définitif; il montrait trop de hâte d'achever la Révolution ; il laissait trop peu de champ aux utopistes et aux brouillons. »

Voilà donc Robespierre dictateur. Auprès de lui se groupent ses collègues du Comité de Salut Public. De chacun M. Sorel dresse le bilan moral, indique sommairement la part dans le gouvernement — ou, plus justement, l'anarchie gouvernementale. A ceux-ci, le soin de formuler en grandes phrases, sonores et vides, leurs théories sanguinaires; à ceux-là, la mission de les appliquer dans les départements; aux autres, la noble tâche de délivrer la patrie envahie. Tour à tour défilent devant nos yeux, reprenant vie sous une plume élégante et ferme, « les deux séides de Robespierre : Couthon, qui

est son audace; Saint-Just, qui est sa pensée. — Derrière eux, les épiant, les éperonnant, leur soufflant la mort, les hommes de sang : Billaud-Varennes et Collot d'Herbois. Puis, pour compléter le groupe des terroristes : Prieur de la Marne, leur émissaire ; Hérault-Séchelles, leur complice ; Barrère, leur coryphée ; — ces deux là prêts à tout, Hérault pour qu'on le laisse vivre, Barrère pour qu'on le laisse déclamer ;... Lindet, né administrateur ; Prieur de la Côte-d'Or, officier du génie ; Jean-Bon-Saint-André, ci-devant pasteur au désert, fait pour l'action. Au milieu d'eux, représentant dans la Révolution la race des grands serviteurs de l'État, comme Robespierre représente celle des sophistes funestes, Carnot. »

J'interromps à dessein ma citation. Certes, tout cœur vraiment français — et plus que jamais en ces heures graves — doit un tribut de respect à l'*organisateur de la Victoire*. Il est toutefois permis de se demander s'il fut le modèle impeccable que nous signale M. Sorel. Etait-ce d'un esprit clairvoyant, d'une âme généreuse, était-ce du patriotisme, enfin, de laisser, comme il le dit fort bien, « son idéal républicain lui voiler les horreurs de la république? » de « laisser les terroristes guillotiner, pourvu qu'ils le laissassent défendre la France ». L'historien convient qu'il y a là une « capitulation de son humanité »; mais il s'empresse d'en laver sa mémoire en objectant qu' « il se l'imposa comme un devoir ». Devoir facilement accepté, en somme! Il avait été au-devant du sacrifice, alors que la Terreur n'était pas à l'ordre du jour, en contribuant à faire tomber la tête de Louis XVI. Il faut dire le bien et le mal. La vérité est qu'il fut un sectaire : ç'a été son malheur et ce sera jusqu'à un certain point son excuse devant la Postérité.

Sous le bénéfice de ces quelques restrictions, on applaudira au verdict de M. Sorel sur le conventionnel aux cendres duquel la terre française vient de se rouvrir. Il est hors de doute que si « le Comité de Salut Public échappe à l'exécration de l'Histoire », il le devra aux hommes de guerre qu'il comptait dans son sein, et entre tous à Lazare Carnot.

Grâce à lui, nous oublions un peu le reste de l'œuvre de la néfaste assemblée. Sa politique intérieure? Du sang, toujours du sang. Sa politique extérieure? La tzarine Catherine II, un bon juge, la qualifiait de « salmigondis »; mélange de machiavélisme enfantin (1)

(1) A la fin de 1793, au moment où l'on négociait avec toutes les puissances, Barrère écrivait : « A Dieu ne plaise que nous pensions à entamer

et d'effrontés plagiats à cette diplomatie d'autrefois qu'on se faisait ostensiblement gloire d'ignorer, parce qu'elle était une épave de l'ancien régime, réussissant parfois à force de bévues, comme le novice en escrime qui blesse un maître d'armes, mis en défaut par des imprudences hors de toute prévision.

Au printemps de 1794, la France, meurtrie, épuisée, ruinée, était aux pieds de Robespierre. L'étranger même, à la faveur des succès de nos soldats, en était à se demander s'il n'y avait pas d'aventure l'étoffe d'un homme d'État dans celui en qui il n'avait longtemps voulu voir qu'un pourvoyeur de guillotine.

C'est le moment où Robespierre commence à trembler.

Ses agents, ses complices lui deviennent suspects : « L'intrigue et l'incrédulité cynique de Fouché sont un danger de toutes les heures. Si Carrier poussait la perversité jusqu'à tourner contre la Montagne son génie de destruction? La bassesse de Barrère n'est point une garantie, étant scélérate et fourbe de sa nature ».

Plus suspects encore, les généraux qui ont été les architectes inconscients de sa fortune.

« — Quand on a douze armées sous la tente, s'écriait Billaud-Varennes, ce n'est pas seulement la défection qu'on doit craindre et prévenir; l'influence militaire et l'ambition d'un chef entreprenant, qui sort tout à coup de la ligne, sont également à redouter. »

« — Au premier revers, la tête tombe, disait le maître lui-même à Carnot »; et à l'un de ses confidents : « — Si seulement je pouvais arriver à comprendre quelque chose à ces maudites affaires militaires, afin d'être en état de me débarrasser de cet homme insupportable! » Mots précieux à retenir, parce qu'ils dévoilent la pensée intime du dictateur.

Vainqueurs et vaincus lui portaient également ombrage. Hoche, le héros des lignes de Wissembourg, fut arrêté, traduit devant le tribunal révolutionnaire pour... quelques libertés d'allure et de langage, comme Custine pour n'avoir pas débloqué Mayence, comme Houchard pour avoir terni par la défaite de Courtrai le souvenir de Menin et d'Hondschoote, comme Chancel pour sa prétendue inaction pendant la bataille de Wattignies.

aucune négociation avec des despotes stupides et féroces qui ne doivent recevoir de nous que la mort pour toute transaction; mais au moins nous pouvons désirer d'être mieux instruits que nous ne l'avons été jusqu'à présent. »

Mais, à mesure qu'il se grisait de meurtres, les terreurs de Robespierre croissaient. Il rêva une sorte d'onction laïque qui le rendît invulnérable. A son instigation, la Convention fit à l' « Être Suprême » l'honneur de reconnaître officiellement, par décret, son existence. L'athéisme qui, sous Danton, était un dogme, — dogme, auquel on avait sacrifié des milliers de victimes, — céda la place à la croyance forcée, qui fut le prétexte de nouvelles hécatombes. On décida une grande fête, à cette occasion, pour le 8 juin (20 prairial du calendrier républicain) ; quatre jours avant, on conféra à Robespierre le rôle de grand-pontife, avec la présidence de l'Assemblée.

Ce fut sa perte. Il n'y avait à coup sûr rien de commun entre Aristide et Robespierre; en revanche, la commune de Paris avait plus d'un rapport avec la république athénienne. « Les Barrère, les Collot d'Herbois, les Billaud-Varennes étaient las d'entendre chanter le génie de Robespierre. » Et puis, après les Girondins, les Dantonistes, les Hébertistes, successivement dévorés, leur tour ne viendrait-il pas d'être, eux aussi, la proie du Minotaure? Et lorsque, un beau jour, celui-ci leur débita ce boniment : « — Citoyens, la mort, c'est le commencement de l'immortalité »; ils devinèrent la menace sous la plaisanterie sinistre.

Le résultat de leurs réflexions fut le coup d'État du 9 thermidor.

Entre tous les enseignements à tirer de la lecture des pages, nourries de faits, impartiales dans les jugements, empreintes d'un grand souffle, auxquelles je n'ai nul regret d'avoir consacré une si longue analyse, il en est un qu'il importe de retenir, car il a son prix comme caractéristique de la morale démagogique : la tragédie qui mit fin à ce régime de sang et de boue ne naquit ni de la pitié ni du remords, mais uniquement des suggestions de la vanité et de la peur.

On me dira que je défonce une porte ouverte, que nul ne songe plus à défendre les Jacobins. Eh! bien, demandez, par exemple, à M. Aulard, professeur en Sorbonne, s'il est de cet avis, et il vous répliquera, d'un ton indigné, dans sa revue *la Révolution française* (1) : « La France voulait une révolution paisible, progressive et sûre;... ce fut Louis XVI qui la força à la faire violente, brusque et hasardeuse. »

Léon Marlet.

(1) Liv. d'avril ; article intitulé : *le Programme royal aux élections de* 1789.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *Pauvre Islande!* par M. Victor Meignan. (Kolb.) — II. *Cinq ans de séjour au Soudan Français*, par M. Eugène Béchet. (Plon.) — III. *Paris en* 1789, par M. Alfred Babeau. (Firmin-Didot.) — *Profils étrangers*, par M. Victor Cherbuliez. (Hachette.) — IV. *Ægri Somnia. Pensées et caractères*, par M. Désiré Nisard. (Calmann-Lévy.)— V. *L'Empire des Tsars et les Russes. La Religion*, par M. Anatole Leroy-Beaulieu. (Hachette.) — *Le Juif-Talmudiste*, par M. Auguste Rohling. (Palmé.) — VI. *Le Calvaire*, par M. Lepage de Villeroy. (Jouvet.)

I

Les savants intrigués par les phénomènes successifs observés sur les points différents du globe, étonnés de voir les phases par où la terre est passée, depuis des milliers d'années, ont cherché à expliquer ces bouleversements, qui changent parfois si profondément la surface du monde. Ils se sont appliqués à décrire ce que Buffon nommait *les Epoques de la nature*. Les poètes de l'antiquité se demandaient avec curiosité déjà, pourquoi sur les rocs des plus hautes montagnes, on découvrait incrustées des coquilles marines. Cette existence d'âges passés, attestée en mille endroits par des témoins irrécusables, prouve combien l'aspect de la terre a changé et combien, sous l'action du soleil, les climats se sont tour à tour modifiés. Et ce n'a pas été toujours l'une des moindres surprises des savants de constater encore aujourd'hui la présence de fossiles remontant peut-être aux premiers jours du monde. Quelques-uns n'ont pu s'empêcher d'y reconnaître la main du Créateur, et d'avouer que les semences tombées des mains du semeur divin possédaient

en elles le germe d'une vitalité indestructible. Quelle antithèse dans ces deux pensées qu'un savant a voulu mettre en présence. « Les palais de marbre de César et d'Auguste ne laissent sur la terre que des décombres ignorés! Nous retrouvons encore des vestiges des fleurs antédiluviennes qui animèrent les premiers gazons du globe. »

Une des contrées les plus remuées, une de celles que le soufre brûle chaque jour dans ses parties centrales, est cette île que M. Victor Meignan a dernièrement visitée et qu'il appelle de cette exclamation de pitié. *Pauvre Islande!* (Kolb.) Que dire de cette surface glacée, encombrée par la neige, mais qu'un feu intérieur semble toutefois mettre en incandescence et d'où s'échappent ces fameux geysers, dont les eaux atteignent jusqu'à 100 degrés? Il paraît qu'en traversant l'île immense, presque déserte, on est las de regarder cette terre qui paraît maudite : l'imagination ne peut rien rêver d'aussi triste, et l'esprit s'inquiète « devant la terrible agonie de ce pays d'Islande, devant les bouleversements de ses surfaces, les rugissements de ses entrailles, et les phénomènes inexpliqués qu'il présente aux yeux du voyageur. » Cette « terre agonisante » inspire à ceux qui l'habitent un incroyable amour. L'Islandais ne peut, sans une nostalgie profonde, quitter ses horizons brumeux. L'aridité de ce sol est proverbiale : la vie y est isolée et triste; les communications pendant huit longs mois sont impossibles : la nuit, à peine interrompue par un crépuscule humide et gris, dure une grande partie de l'année. Qu'importe. L'exil loin de l'Islande est envisagé comme une peine très dure. C'est qu'en effet, l'idée de patrie ne se personnifie pas seulement dans un homme, dans une dynastie même, à laquelle on se dévoue, ou dans un principe que l'on défend : elle se personnifie encore avec le sol où l'on est né, où sont nés les parents d'où l'on descend, où se reportent les souvenirs, avec ce sol d'où vient le passé et qui contient l'avenir. Il est juste que la terre renfermant les morts et les vivants qui depuis les temps les plus reculés ont combattu le même combat et concouru au même but; il est juste que cette terre soit profondément aimée et qu'au besoin l'on consacre ses forces pour la défendre.

Quelle effrayante description du centre de l'Islande : « Elle attire malgré son horreur, malgré l'aspect diabolique, infernal, que lui donnent son odeur de soufre et les teintes de ses scories encore chaudes. Ce ne sont partout que roches tourmentées et semblant se

tordre encore sous la souffrance d'une combustion récente, crevasses profondes occasionnées par des tremblements de terre et d'où s'échappe çà et là une épaisse fumée noire, coulées de lave ayant plusieurs kilomètres de large, agglomérations de cendre soulevée par le vent en épais tourbillons, puis çà et là, semblables à des ulcères, des plaques jaunes et vertes, spongieuses à l'aspect repoussant, secrétant une bave sulfureuse et fétide. » Quand, après d'interminables journées passées à travers ces régions désolées, M. Meignan arrivait le soir dans quelque boer reculé, une de ses surprises était de voir, dans ces chaumières mieux faites pour abriter la mort que la vie, toute une famille d'Islandais, dévoués et simples : le contraste lui paraissait grand entre ces pays maussades et les habitants souvent aimables qu'il renfermait. Son imagination le poussait à comparer les quelques blondes apparitions de jeunes filles qu'il lui fut donné d'entrevoir avec ces walkyries fameuses chantées dans les vieilles épopées nationales.

II

Après *Cinq ans de séjour au Soudan Français* (Plon), M. Eugène Béchet revient avec cette idée, « que de grandes choses peuvent être exécutées là-bas par celui qui s'en sentira l'énergie ». Mais le climat est terrible, et trop souvent suffit à énerver les volontés les mieux trempées. On a beaucoup à souffrir de l'hivernage, de « ces journées chaudes, humides, étouffantes, pendant lesquelles l'homme le plus fort et le mieux constitué marche courbé et chancelant comme un vieillard; tout le monde devient triste : le moral s'affaiblit et malheur à celui qui se laisse trop facilement aller à de sombres pensées : du découragement et de l'ennui à la mort, il n'y a pas loin sous cette latitude... C'est ainsi que l'idée de civilisation fait une victime de plus. »

Plus d'une fois, à l'heure du courrier, l'auteur a assisté à cette scène simple et poignante : « L'employé vient de vider sur le sol le contenu des sacs, et à mesure qu'un nom lui tombe sous les yeux, il nomme le destinataire qui élève les mains et reçoit à la volée. Quelquefois il commence à appeler un nom et s'arrête à la première syllabe, puis, jette dans un casier sur le haut duquel est écrit en belle ronde : *Décédés.* » M. Béchet fut de ceux qui surmontèrent les plus fortes difficultés et qui s'attachèrent de plus en

plus à cette terre inhospitalière, mais captivante. Ses pages sont pleines de gaieté et d'humour : observateur attentif, il notait avec esprit les particularités des peuples bizarres qu'il visitait : il explique aussi que la condition des femmes est moins humiliée qu'on ne le suppose, que les noirs vouent d'habitude à leur mère un véritable culte, que la femme maltraitée ou mécontente reste toujours libre de quitter son mari, en lui restituant sa dot. Cette répudiation rappelle une des formes usitées à Rome pour le divorce. Les conceptions des naturels sur le régime politique de la France, sont naïves : « *Dis-moi, mon blanc, la République c'est une femme bien riche qui commande à tous les Français dans ton pays. Le Gouvernement c'est son mari, les soldats sont ses captifs.* » Il est inadmissible que les soldats soient pris pour des captifs, mais cette assimilation de la République au gouvernement qui la dirige, cette idée d'en faire un ménage n'est pas pour nous déplaire. Jamais ménage n'aura été plus détestable et mieux assorti.

III

Paris fut rarement aussi brillant qu'aujourd'hui : mais qu'était-ce *Paris en* 1789 (Firmin-Didot), quelles étaient les dimensions du cadre où devait se jouer le grand drame de la Révolution? Grâce à M. Alfred Babeau et au laborieux travail qu'il semblait tout indiqué pour écrire, nous comprenons maintenant, ce qu'était il y a un siècle *la vie extérieure*, *la vie intérieure*, *intellectuelle*, *religieuse*, *administrative*, *charitable*, *industrielle de Paris*. L'enceinte de la ville reculait de jour en jour, et des rues nouvelles, bordées d'hôtels, s'ajoutaient sans cesse aux voies anciennes. C'était un va-et-vient de vendeurs, d'étrangers, de fiacres, de chaises à porteurs, de badauds. Le peuple était ce qu'il est encore aujourd'hui et ce qu'il était du temps de Rabelais, « tant sot, tant badauld et tant inepte de nature qu'un basteleur, un porteur de rogatons, un mulet avec ses cymbales, un vielleur au milieu d'un carrefour, assemblera plus de gens que ne ferait un bon prescheur évangélique ». Les cabriolets faisaient fureur, il y en avait de tous les genres : « Quelques-uns même étaient conduits par des femmes, seules ou à deux, des femmes anglomanes qui prenaient des leçons d'équitation et portaient des redingotes à trois collets, des gilets coupés et deux

montres comme les hommes. » Le Pont-Neuf et le Palais-Royal étaient le rendez-vous des flâneurs et du beau monde : ce fut « dans ce jardin qui paraissait fait surtout pour les plaisirs faciles qu'éclatèrent les préliminaires de la Révolution ». M. Babeau multiplie les renseignements et va jusqu'à donner le prix des hôtels garnis. Qu'il s'agisse d'une promenade fameuse, d'un théâtre fréquenté, d'un couvent en renom, où les futures grandes dames allaient apprendre à devenir sinon des chrétiennes comme l'eût voulu Fénelon, mais des femmes du monde accomplies, qu'il s'agisse d'une mode ou d'un goût de l'époque, du jeu, des concerts, des charades, M. Babeau parle de tout en homme qui aurait vu et retenu ce dont il parle. Partisan trop convaincu de l'ancien régime, il se montre d'un optimisme exagéré et semble avoir pris à tâche de prouver cette parole de Talleyrand : « Qui n'a pas vécu avant 1789 n'a pas connu le bonheur de vivre. » Son ouvrage égayé de charmantes vignettes et très sérieusement écrit n'en est pas moins un travail de véritable érudition. L'auteur a puisé ses nombreux renseignements aux meilleurs sources, dans les récits du temps d'abord, ainsi que dans les écrits les plus estimés des historiens contemporains. Il a fait de notables emprunts au beau livre de Paul Lacroix sur *le Dix-huitième Siècle*, mais tous ces emprunts ne font en réalité qu'ajouter des couleurs plus riches encore au tableau de maître, largement brossé, bien qu'un peu flatté que M. Babeau a composé sur Paris en 1789.

Il y a, dans chaque thèse soutenue, comme un procès nouveau qui se plaide, et l'impartialité absolue, la meilleure qualité du juge n'est pas toujours acquise. C'est ce but que M. Victor Cherbuliez cherchait visiblement et a atteint en esquissant ses *Profils étrangers* (Hachette.) Souverains, ministres, écrivains ou poètes, il s'attaque à tous personnages. M. de Bismarck est, selon lui, un « homme égoïste et brutal, qui sait unir au culte de la force une exquise finesse ». Le solitaire de Varzin se considère volontiers comme « l'instrument, comme l'ouvrier des destinées, comme un vase d'élection où Dieu lui-même a versé ses colères ». Et les colères de M. de Bismarck sont effroyables, de même que ses desseins sont impénétrables. M. Geffcken dut s'en apercevoir, après avoir publié le journal de l'empereur Frédéric. M. Geffcken fut imprudent et indiscret, mais imprudent surtout pour avoir déplu au chancelier de fer et avoir démasqué quelques-unes de ses intrigues. « M. de Bismarck, tour à tour, inquiète, menace et rassure : après

avoir frappé, il se radoucit subitement. Il fait alterner les empressements avec les rigueurs. Il sait que les caresses d'un brutal ont un charme particulier, dont les souverains faibles comme les femmes ne savent pas se défendre. » Ce fut sa manière d'agir contre l'infortuné roi Louis II de Bavière. Dans quelques pages ravissantes, M. Cherbuliez définit à merveille le caractère fantasque de ce fou, qui ne savait que rêver quand il aurait fallu régner, et qui, peu à peu, devint la proie de ses fantaisies. La vanité ombrageuse, sa manie de la grandeur et de la persécution le poussaient aux égarements les plus inquiétants. Si, plus tard, quelque Shakespeare renaissait au monde, quel merveilleux personnage de drame ferait ce souverain bizarre, qui réunissait en lui les mélancolies d'un Hamlet et les étrangetés d'un Hippolyte !

Il semble que le profil de M. de Bismarck doive nécessairement appeler la silhouette de M. Crispi, de cet homme qui rappelle son modèle comme l'ombre rappelle l'individu. L'ombre, en effet, rapetisse ou caricature. Le garibaldien d'autrefois est devenu plus autoritaire que jamais et son orgueil indomptable ne s'efface devant rien, sinon devant les moindres caprices du chancelier d'Allemagne. D'autres ministres, tels que M. de Beust, le chancelier d'Autriche, ce séduisant vaniteux, tels que Disraëli, cet éloquent orateur, ce ministre ondoyant et divers qui pliait toujours, mais ne rompait jamais; des savants, tels que Guillaume de Humboldt, ce philologue d'un rare esprit, mais d'une sévérité outrée, « clair et froid comme un soleil de décembre » ; des philosophes, tels que Hegel, le plus grand promoteur d'idées que le siècle ait connu, cette âme profonde et puissante, mais mystérieuse aussi, car elle ne se livrait jamais; des historiens, comme Léopold Ranke, d'un « esprit sans préjugés et sans frontières »; des personnalités, comme celle de Gordon, chrétien fataliste, soldat mystique et désintéressé, ressemblant plus encore à un missionnaire qu'à un officier du génie; des hommes, tels que le missionnaire écossais Moffat, qui, pendant un demi-siècle, « savoura le bonheur de réciter à des âmes neuves le vieux conte de l'amour divin »; des poètes, tels que cet Espagnol ardent, Don Serafin Estebanez, ce rabelaisien, heureux convive de la vie, qui jetait à tous les vents de l'existence les accents de sa gaieté et de sa joyeuse humeur; tous ces hommes enfin, d'apparence et d'esprit si différents, ont été merveilleusement dépeints par ce portraitiste charmant, qui intitule modestement son livre du titre de *Profils*

étrangers. Il fait revivre, en quelques lignes, toute une physionomie, s'attachant de préférence aux détails les plus caractéristiques, il puise dans les mémoires et les correspondances qu'il dépouille les traits saillants qui permettent de reconnaître un homme et ses tendances. M. Cherbuliez adopte et reproduit volontiers les idées chères à Montesquieu ; il a écrit de véritables études de caractères, qu'il entremêle de considérations politiques auxquelles on devine le penseur et le philosophe. L'extrême finesse et l'ironie un peu mordante de l'observation, l'absence de sensibilité, le style clair et de la plus grande élégance, la note sceptique, un peu trop dominante, font de M. Cherbuliez un de ces écrivains qui peuvent se comparer aux auteurs de la fin du dix-huitième siècle.

IV

Combien par le tour de ses qualités et par ses défauts, combien il diffère d'un de ses anciens collègues à l'Académie, M. Désiré Nisard. Si l'un paraît être le contemporain de Voltaire, l'autre semble contemporain plutôt de Boileau et de Bossuet. M. Nisard est un classique en tout : ses livres l'ont prouvé. Ses ouvrages posthumes, publiés récemment, font moins encore connaître l'écrivain que l'homme : il y a souvent un côté très mélancolique dans ces pages qui ne voient la lumière qu'après la mort de ceux qui les ont conçues et écrites, il y a comme un appel d'outre-tombe pour conjurer l'oubli, et cet appel est rarement entendu. Les *Pensées et caractères*, réunis en volume sous le titre un peu amer d'*Ægri Somnia*, continuent presque les *Mémoires* parus l'an dernier, et ne sont, en grande partie, que des notes autobiographiques. Il y a un peu de tout dans ces songes ou plutôt dans ces insomnies de malade : quelques pensées ravissantes, fines et vraies, quelques paradoxes aussi, des aigreurs, des inutilités, des malices, quelques caractères tracés à la Labruyère. Les trois pensées que nous allons citer ne sont pas de celles que nous envisageons comme des malices. On dirait trop, sous forme abstraite, une page d'histoire contemporaine. « Le libéral, c'est quiconque a une convoitise. Voilà pourquoi il y a tant de libéraux. La qualité de la convoitise fait la qualité du libéral. Celui qui convoite le pouvoir vaut mieux que celui qui convoite l'argent; mais tenez pour sûr que ni l'un ni l'autre ne se soucie de la liberté. »

« Le progrès, c'est pour chacun la chose qui lui manque : pour le journaliste un gros emploi, peu à faire, et de longues vacances; pour l'avocat, un ministère, fût-ce celui de la guerre; pour tous enfin, c'est de posséder ce qu'ils sont incapables de gagner. »

« De toutes les modes françaises, les constitutions étant les plus changeantes, je ne me souviens pas d'avoir lu aucune de celles qui, depuis un demi-siècle, ont régi notre pays. Averti par un certain flair de ce qui donne la durée aux écrits, toutes les fois qu'on m'a mis sous les yeux une constitution, j'ai fait comme l'ours de la Fontaine, flairant « le compagnon qui fait le mort », et se disant lui-même :

Otons-nous, car il sent.

Je me suis ôté d'auprès de ces pages sans lendemain, comme on s'ôte d'auprès d'un enfant mort-né. Pour faire revivre une constitution sur notre sol si remuant, il faudrait commencer par y planter et par y acclimater le goût d'obéir à la loi. » Et comme ce vœu nous paraît plus juste encore au lendemain des séances scandaleuses que nous n'avons pas oubliées. « Je voudrais envoyer aux Chambres tous les sourds-muets pour les réconcilier avec leur infirmité. » M. Nisard juge la politique avec mesure, et ses pensées sur l'esprit d'opposition sont plus actuelles que jamais. Il adresse de temps à autre un souvenir à quelques hommes qui furent les compagnons de sa carrière : à M. Thiers, à Victor Hugo, qu'il n'aime ni l'un ni l'autre; à Berryer, dont il admire et discute le talent magnifique; à M. Guizot, dont il vante la droiture; à M. Rouher, qu'il apprécie pour l'avoir vu de près; à Claude Bernard et à Pasteur, qu'il envisage comme deux bienfaiteurs de l'humanité; à M. Rousse, l'éminent orateur auquel il ne songeait certes pas en écrivant sur l'éloquence et sur les avocats politiques quelques sévérités un peu dures. Au milieu de tant de pensées, il se glisse parfois quelques idées vieillottes et provinciales, quelques paroles injustes, pleines d'une tristesse profonde, comme en disent toujours ceux qui redescendent le second coteau de la vie; mais partout on reconnaît dans le style de cet écrivain si sobre cette probité du mot et de l'accent qui reflétait la probité plus grande encore du cœur.

V

Poursuivant son intéressante étude sur *l'Empire des Tsars et les Russes* (Hachette), M. Anatole Leroy-Beaulieu aborde, dans son tome IV, le grave sujet de *la Religion* chez le peuple slave. Il expose sa thèse avec le sérieux qui convenait : beau style, pensées élevées, désir d'impartialité, respect, il a toutes les qualités voulues pour en parler dignement. Il divise son livre en quatre parties :

I. *De la Religion et du sentiment religieux en Russie.* — C'est un vrai chapitre de « psychologie nationale; la foi, pour le peuple russe, fut, en même temps que la grande consolatrice, la grande revanche de l'âme ». Elle doit servir à lui faire éviter le pessimisme, le mysticisme, le nihilisme, « ces trois puits profonds et voisins l'un de l'autre où bien des âmes lasses se sont laissé choir ». Le Russe est encore un adolescent sous l'influence des croyances de son enfance : fataliste et superstitieux, enclin volontiers vers une sorte de polythéisme latent, il consacre une part de sa dévotion aux saintes images, « les dieux lares moscovites ». Il faut remarquer qu'en Russie, contrairement à ce qui s'est passé en Angleterre et en France, la religion s'est réfugiée dans les classes populaires : cela s'explique par l'état politique et social de l'empire.

II. *L'Eglise orthodoxe russe.* — L'Église russe est une Église d'État autocratique; dans les pays de ce genre, les faits l'ont prouvé, la lutte est impossible entre les deux pouvoirs spirituel et temporel. Le czar est plus encore le maître de son Église qu'il n'en est le chef : il n'y a qu'un seul chef, en effet, le Christ. « La suprématie de l'État s'étend aux personnes, au clergé, aux dignités ecclésiastiques, elle ne s'étend ni aux doctrines ni même aux usages. » Le rôle des moines fut considérable en Russie, mais, chose curieuse, il y eut des moines et pas d'ordres religieux. Quant au clergé, soumis à l'omnipotence du Saint-Synode, c'est une caste ignorante et pauvre. Le pope est méprisé, isolé, dépendant; tous les popes forment comme une sorte de « prolétariat intellectuel », mais le moujik ne confond pas le prêtre et la religion, et rien ne saurait donner une idée de l'amour profond qu'il a pour l'Evangile : il aime son culte, ses pèlerinages (en 1886, Kief a attiré plus d'un million de pèlerins), il aime ses jeûnes rudes et fréquents, et, si le peuple tient à ses jeûnes, c'est parce que le corps en souffre,

parce qu'ils lui assurent la prédominance de l'esprit sur la chair.

III. *Le Raskol et les Sectes. — Le Raskol est l'hérésie du symbolisme*, mais les sectes du Raskol, dont le patriarche Nicorie fut promoteur, sont innombrables. Elles font bien connaître l'âme russe et nous montrent quelques-uns de ces replis mystérieux que les grands écrivains slaves, les Tolstoï, les Dostoïenski nous ont déjà dévoilés.

Le cynisme de certaines sectes est impossible à décrire. Il en est qui repoussent le mariage et ne proclament que l'amour libre : toute une masse d'insensés se sont réunis en différents groupes; on distingue ainsi les errants, les muets, les nieurs, les non priants, les flagellants, les mutilés (secte moderne née à la fin du dix-huitième siècle). Les rites sanglants et licencieux ne manquent pas dans les doctrines prêchées par les prophètes et prophétesses. Que penser des *Napoléonistes?* « Il y en a qui ont fait de Napoléon le libérateur annoncé. Dans l'envahisseur de Moscou en cendres, dans le grand promoteur de l'affranchissement des serfs par toute l'Europe, plusieurs crurent reconnaître le lion de la vallée de Josaphat, le messie conquérant des prophètes. Cette singulière secte n'a qu'un culte secret et prohibé. On raconte que leurs adeptes rendent leurs adorations aux images de Napoléon, dont nulle part les bustes ne sont plus répandus qu'en Russie. A l'égal de ces bustes de plâtre, ils honorent les gravures représentant l'empereur au milieu de ses maréchaux, planant au-dessus des nuages, dans une sorte d'apothéose qu'avec le réalisme national les Napoléonistes russes prennent à la lettre. C'est ce qu'ils appellent son ascension au ciel; ils l'ont, affirme-t-on, fait graver à leur usage : c'est pour eux un signe de reconnaissance. Selon ses adorateurs, Napoléon n'est point mort, il s'est échappé de Sainte-Hélène et est allé chercher un refuge au bord du lac de Baïkal, au fond de la Sibérie, d'où il doit revenir un jour pour renverser le trône de Satan et établir le règne de la justice et de la paix. »

IV. *La Liberté religieuse et les cultes dissidents.* — Les cultes sont libres en Russie, mais certaines religions entraînent cependant comme une sorte de dégradation civique; de plus, la propagande orthodoxe patronnée par le gouvernement est énorme; il y a une véritable *contrebande religieuse*. Les catholiques forment douze diocèses, dont sept en Pologne; ils ont été, jusqu'à ce jour, privés en fait de l'égalité civile, mais il faut espérer que, grâce à la modé-

ration de Léon XIII, l'entente pourra régner bientôt entre le Pape et le tsar. Les Juifs peuvent aller librement dans leurs synagogues, mais, par rapport à leur domicile et à leur situation civile, ils sont les parias de l'empire : nulle part la question sémitique n'est plus aiguë qu'en Russie.

Ces exclusions fondées sur la religion sont blâmables; mais sans excuser les rigueurs matérielles, prêchées en ce moment contre les Juifs, on comprend qu'il y ait chez les peuples chrétiens une certaine irritation contre cette race, toujours envahissante. En France, l'invasion sémitique est complète : l'Israélite est partout. On compte, paraît-il, quarante-deux préfets juifs. En présentant, *un résumé succinct des croyances et des pratiques dangereuses de la juiverie*, sous ce titre : *Le Juif talmudiste* (Palmé, traduction par M. l'abbé M. de Lamarque), M. Auguste Rohling n'a pas obéi à un sentiment de haine, mais ayant sondé la profondeur du danger, il a voulu inspirer à tous la méfiance nécessaire. Cet ouvrage est destiné sans doute à une grande publicité, car il a également paru chez Savine, avec une préface très violente, trop violente de Drumont, où le polémiste prend à parti les Juifs et les chefs de la droite, et où il regrette avec assez de raison les trop grandes complaisances du faubourg Saint-Germain pour la société israélite.

Le Talmud est le livre du dogme et de la morale des Juifs. Ecrit en 150, par le rabbin Judas, il s'augmenta, dans les siècles qui suivirent, de quelques commentaires. Le livre et les commentaires composèrent, à vrai dire, le Talmud. Un orgueil démesuré est l'âme de ces doctrines extravagantes et perverses. Les hypothèses les plus invraisemblables y sont soutenues : les rabbins qui écrivirent le Talmud refusent de croire à la perfection infinie de Dieu, et font de lui la cause des péchés des hommes puisqu'il a créé la nature dépravée. La morale corrompue des Juifs s'étale avec évidence et sans aucun sous-entendu dans quelques versets vraiment monstrueux du livre de leur dogme, au sujet de la femme en particulier, l'auteur cite, avec circonspection, certains détails qui dénotent une dépravation sans pareille et qui suffisent à rendre très scabreuse la lecture de son exposé. Tous les trésors des peuples passeront peu à peu dans les mains des Juifs : comment résister à des ennemis sans scrupules. Voici quelques extraits de leur Talmud :

« La propriété d'un non-Juif équivaut à une chose abandonnée, le vrai possesseur est celui qui la prend le premier. » — « Celui qui

rend au non-Juif une chose perdue commet un péché, car il fortifie la puissance des impies. » — « Il est défendu de prêter sans usure, mais prêter avec usure est permis. » — « Celui qui fait couler le sang des non-Juifs offre un sacrifice à Dieu. »

Les rabbins admettent encore que la restriction purement mentale, annulant un serment, est permise chaque fois qu'on est forcé de prêter un serment. On comprend alors que le chancelier Gerson « appelle le Talmud un grand désert où, à côté de quelques herbes salutaires, on trouve toutes sortes de bêtes fauves et monstrueuses ». — « Les Juifs ne peuvent avoir de communion avec les peuples chrétiens, parce qu'en tout, ils sont l'opposé de ceux-ci. Dans les grandes comme dans les petites affaires, partout, ils sèment le germe de la dissolution et de la destruction, leurs tendances les poussent à s'élever sur les ruines des autres. Ils ne connaissent pas la gratitude envers les peuples dont ils reçurent l'hospitalité, puisqu'ils considèrent ceux-ci comme des usurpateurs. Tous les moyens leur sont bons pour parvenir à la domination universelle, à laquelle ils prétendent, d'après la Bible, avoir un droit. » L'extension de la franc-maçonnerie juive devient un péril dont les peuples s'apercevront un jour. Qu'ils cherchent donc à la conjurer avec ténacité, mais sans violence, car on ne peut approuver aucune injustice, fallût-il combattre et vaincre des coupables. Les catholiques ne peuvent oublier que, du haut de sa croix, Jésus-Christ pardonnait encore aux Juifs.

VI

Ils sont rares aujourd'hui, ceux qui aiment les beaux vers et les pensées harmonieuses. Combien de talents inconnus et réels sont étouffés chaque jour sous le poids de l'indifférence. Nous espérons toutefois que le charmant poème *le Calvaire*, écrit par M. Lepage de Villeray (Jouvet), sous le parrainage de M. Coppée, forcera quand même l'attention. Le jeune poète est un de ceux que l'auteur des *Humbles* « a tenus sur les fonds de la publicité », et, quoi qu'en dise le trop modeste parrain, son intervention porte toujours bonheur. Quelques digressions un peu longues, sans grand rapport avec le sujet, nuisent un peu au charme de l'ensemble, mais les beaux vers, l'heureux choix de l'épithète, les accents éloquents du poète, sur la mort en particulier, rachètent les imper-

fections inévitables. Voici une pensée très vraie et très poliment exprimée :

Ah ! c'est que, dans ces jours marqués de deuils rapides,
Celles qu'on voit le mieux, ce sont les places vides,
Et que dans le cœur, plein de sanglots étouffants,
Les vivants seuls sont morts et les morts sont vivants.

Ce poème n'est, en résumé, qu'un drame de l'amour fraternel, une lutte entre la foi et le désespoir, terminée par le triomphe de la foi. Le malheureux, que le découragement poussait au suicide, erre une nuit dans la campagne, et s'apprête à disparaître dans un étang, quand, regardant le ciel une dernière fois, il aperçoit, à la lueur des étoiles, un grand Calvaire qui étend ses bras miséricordieux sur le monde : il tombe à genoux, sauvé, l'âme plus forte et plus courageuse. Il faut goûter, avec M. Coppée, « la forme châtiée, l'honnête inspiration, et le sentiment profondément chrétien de ce Calvaire, de ce poème de douleur et de mélancolie. »

Georges Maze.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

28 septembre.

Ce n'est pas en vain que la France est en république depuis dix-huit ans et que l'image de la monarchie a disparu pour elle, après la mort du noble prince qui la personnifiait à ses yeux. Il y a aujourd'hui un tel affaiblissement du principe monarchique, une telle désuétude des gouvernements d'autorité, que ni la royauté représentée par M. le comte de Paris, ni l'empire incarné dans les obscurs descendants des Napoléons ne paraissent plus au pays des réalités politiques, ni même des éventualités possibles de gouvernement. On se deshabitue de plus en plus de la pensée de revenir à l'ancien état, de reprendre les institutions et l'esprit des précédents régimes. On se persuade que la république est la forme de gouvernement qui s'impose, la forme la mieux appropriée à l'état du pays, à la situation des partis, et qu'un retour à la monarchie serait aussi périlleux qu'impossible.

Ce sentiment apparaît manifestement dans le vote qui a eu lieu le 22 septembre pour l'élection de la nouvelle Chambre des députés. Nulle part l'existence de la république n'a été mise en cause, ni le rétablissement de la monarchie proposé aux électeurs. Il n'a pas été question de la forme du gouvernement. Dans sa généralité, le pays s'en tient à la république, parce qu'elle est le régime établi. La masse des électeurs n'aime pas le changement. Dans le succès relatif des candidats républicains il faut surtout voir, en dehors des passions et des préjugés favorables à un régime de soi-disant liberté, la crainte des révolutions politiques. Le scrutin du 22 septembre ne signifie pas autre chose. La république s'est tant bien que mal acclimatée en France. Elle existe, c'est le gouvernement de fait, c'est la chose établie : pour cette raison, la masse est avec la république.

Du reste, ce n'est pas au suffrage populaire qu'il faut demander un changement de gouvernement. A sa manière, le pays est conservateur; il conserve le gouvernement qu'il a. Jamais, ni à l'époque du suffrage censitaire, ni sous l'empire du suffrage universel, le pays n'a donné la majorité aux candidats d'opposition, à ceux qui se présentaient à lui comme adversaires du régime établi, comme partisans d'un changement. Jamais le pays n'a fait par lui-même de révolutions; il les a subies mais non provoquées. La chute de la royauté légitime de 1814, de la monarchie constitutionnelle de 1830, de la république de 1848, de l'empire enfin, n'est pas due au suffrage populaire, mais à des émeutes de rue ou à des coups d'État de prétendant. Aucune des révolutions si nombreuses par lesquelles le pays a passé depuis le commencement du siècle n'a eu son origine dans un vote.

Si, une fois de plus, la république, en tant qu'institution gouvernementale, a obtenu la majorité des suffrages au scrutin du 22 septembre, si 220 de ses candidats ont été élus contre 168 représentants des partis d'opposition, ce n'est pas pour cela un triomphe pour les républicains, ni surtout une victoire pour les hommes du gouvernement.

Comme les précédents régimes, la république bénéficie tout à la fois du désir de stabilité, de la crainte des troubles politiques et même d'un certain respect de l'autorité établie qui est dans la masse du pays. Et ces sentiments existent d'autant plus aujourd'hui que la république a déjà en sa faveur une longue possession d'état, et qu'elle n'a contre elle que des éventualités fort éloignées de monarchie. Elle vit, elle se maintient, tandis qu'une restauration monarchique ne s'offre au pays qu'à travers les péripéties d'une entreprise où l'un des deux partis rivaux aurait d'abord à vaincre l'autre pour arriver à ses fins. L'opinion commune accepte d'autant plus facilement la république, qu'elle comprend mieux la difficulté d'arriver à une solution monarchique avec les deux partis, royaliste et bonapartiste, qui se disputent également le pouvoir.

Si ce n'était cet instinct conservateur, entretenu par l'indifférence politique et par la crainte des secousses et des aventures, il faudrait admettre qu'après l'expérience de ces dernières années, il se trouve encore une majorité d'électeurs, assez prévenus par l'esprit de parti, ou assez étrangers aux choses publiques, pour croire que le gouvernement a été bon, la politique bien conduite, la fortune publique

bien gérée, la liberté de conscience respectée, la justice observée, l'administration impartiale et tolérante, enfin que la condition du pays est bonne et que l'industrie et le commerce sont prospères.

Il n'en est rien en réalité. Si la pression officielle exercée à outrance, si les manœuvres les plus scandaleuses ont influé sur le vote d'une multitude d'électeurs, si l'instinct gouvernemental plus fort que la réalité des faits, a pu décider le plus grand nombre à donner son suffrage pour le maintien de la république; si par peur d'une révolution, la majorité a mieux aimé prolonger la crise actuelle que de tenter une aventure, il ne s'ensuit pas que le pays soit satisfait, ni qu'il approuve tout ce qui est l'œuvre du régime et du parti républicain.

Malgré toutes ces raisons et toutes les circonstances défavorables, il s'est encore trouvé, en effet, une minorité assez nombreuse, assez résolue, pour exprimer son mécontentement en élisant au premier tour de scrutin, tant parmi les candidats conservateurs de toute nuance que parmi ceux du parti boulangiste, environ 170 députés d'opposition. C'est là un premier résultat fort appréciable, si l'on considère que l'organisation n'existe presque nulle part chez les conservateurs, que l'effort a été insuffisant de leur côté, pendant la période électorale, et qu'ils ont eu à lutter presque partout contre une véritable terreur administrative. On a beaucoup plus senti l'action boulangiste que l'action conservatrice et si celle-ci avait répondu à l'autre, il se serait formé un mouvement d'opinion plus marqué, plus énergique, dans beaucoup de circonscriptions électorales.

Les journaux républicains se sont furieusement récriés contre l'ingérence des évêques dans les élections. On eut dit que les chefs des diocèses avaient déployé l'étendard de la guerre sainte contre la république, qu'ils avaient soulevé les populations et annoncé l'intention de marcher au scrutin en tête de leurs ouailles. En général, NN. SS. les évêques se sont bornés, en promulguant la dernière Encyclique du Souverain Pontife sur la dévotion à saint Joseph, à recommander aux fidèles de prier à l'intention de l'Église et de la France, pour le succès des élections; plusieurs, à la suite du vaillant évêque d'Angers, ont rappelé les devoirs de conscience attachés à l'accomplissement des droits politiques; quelques-uns seulement, ont plus spécialement tracé à leurs diocésains la conduite à tenir dans le vote : aucun n'est sorti des instructions et des recom-

mandations générales que comportait un scrutin, où il s'agissait non seulement des intérêts politiques du pays, mais des intérêts de la religion et des consciences. Si certains d'entre eux, après l'évêque de Séez, ont élevé plus haut la voix, et accusé plus directement le régime républicain, c'est qu'ils avaient cru bon de répondre à l'insolente lettre par laquelle le ministre des Cultes, M. Thévenet, enjoignait aux évêques et aux prêtres de s'abstenir de toute immixtion dans les élections, sous peine d'être « rayés des cadres du clergé » et de se voir privés de leurs traitements. Même les lettres si dignes, si énergiques, si vraiment épiscopales de l'archevêque de Bourges, des évêques de Viviers, de Valence, de Pamiers, ont gardé un caractère de modération qui ne donne aucune prise à la malveillance.

On peut dire que l'intervention de l'épiscopat a été si discrète, si réservée, qu'elle n'aurait pu l'être moins sans que les chefs des diocèses parussent manquer à leurs devoirs. Mais, si les circonstances, si certaines raisons de conduite leur conseillaient cette prudence générale, combien n'est-il pas à regretter qu'ils n'aient pas pu faire ce que les ennemis de la religion leur reprochent d'avoir fait! Quelle force, quelle union n'eût pas donnée au parti conservateur, l'action résolue du clergé! Si partout où s'exerce l'influence religieuse, dans les églises, dans les maisons, les évêques, les prêtres des paroisses avaient parlé et agi contre le gouvernement, en faveur des candidats de l'opposition, s'ils avaient fait aux fidèles un devoir de conscience de repousser les hommes de la république, de refuser leurs voix à tous ces candidats prêts, après avoir été élus, à continuer la guerre au catholicisme, s'ils avaient fait comprendre à tous que le succès des républicains devait avoir les pires conséquences pour la religion, pour la paix des familles, pour le bien général, combien le résultat du scrutin n'aurait-il pas été différent!

En réalité, l'action du clergé n'a eu que peu d'influence sur les élections. Le sentiment public s'est traduit de lui-même dans le scrutin qui a donné la majorité à un bon nombre de candidats de l'opposition. Il y a eu là une spontanéité d'autant plus remarquable que le gouvernement avait mis en œuvre tous les moyens d'action dont il dispose, et employé tout son personnel de fonctionnaires pour peser sur le vote des électeurs plus ou moins dépendants de lui. Ce succès des candidats conservateurs, si violemment combattus par l'administration, ce n'est même pas toute la part de l'opposition. Car si les élections sont, en majorité, républicaines, elles ne sont

pas autant gouvernementales. Sans doute, le scrutin du 22 septembre consacre la république; mais il résulte aussi de l'ensemble des votes que tout en ne voulant pas le changement des institutions actuelles, le pays réclame un changement de personnel gouvernemental et même de politique.

Il est remarquable, en effet, que les hommes qui ont joué le principal rôle dans les affaires républicaines, ceux qui ont tenu le pouvoir le plus longtemps et qui représentaient les deux genres de politique mis successivement en pratique, l'opportunisme et le radicalisme, ont été condamnés par le suffrage universel. Du côté des opportunistes, c'est M. Jules Ferry, le chef du parti, l'homme nécessaire de la gauche, battu par un nouveau venu, le commandant Picot, dans sa circonscription de Saint-Dié qui, depuis vingt ans, l'élisait député; c'est M. Martin Feuillée, ancien ministre, un de ses principaux lieutenants, rejeté par ses anciens électeurs; c'est M. Waldeck Rousseau, l'homme d'avenir du groupe opportuniste, si assuré d'avance de sa défaite, qu'il n'ose même pas affronter la lutte. Du côté des radicaux les échecs ne sont pas moins significatifs. A Amiens, M. Goblet est mis en minorité par un inconnu M. Millevoye. A Paris, on a vu les plus fiers élus de la capitale, les Floquet, les Clémenceau, les de la Forge, les Pelletan déserter piteusement leur ancien fief électoral pour aller recueillir dans les plus obscures circonscriptions de province une minorité de voix qui les met honteusement en ballottage. Enfin pour les ministres eux-mêmes, deux seulement ont pu sortir victorieux de l'urne électorale : M. Thévenet, réélu par la démagogie lyonnaise, et M. Rouvier, dont les faveurs financières ont été appréciées des électeurs de Grasse. Mais M. Yves Guyot est resté en échec à Paris, et M. Constans lui-même, le grand meneur des élections, le grand distributeur des fonds secrets, n'a pas réussi à l'emporter au premier tour de scrutin à Toulouse sur un concurrent qui ne se recommandait que du patronage du général Boulanger.

Par contre, presque tous les hommes notables du parti conservateur, la plupart des chefs de groupes de la droite, et Mgr Freppel, et M. Albert de Mun, ces deux vaillants champions de la cause catholique, et M. le duc de la Rochefoucauld, le président de la droite royaliste, M. de Mackau, le président du groupe de l'union des droites, M. Paul de Cassagnac, le chef du groupe de l'appel au peuple, et bien d'autres, sont revenus avec de plus fortes majorités

encore qu'ils n'en avaient obtenues aux élections de 1885. Les autres sont des vaincus; ceux-ci sont des vainqueurs. Le suffrage universel qui condamne les premiers a réélu les seconds.

Avec les chefs des deux partis opportuniste et radical ont disparu un grand nombre de membres de l'ancienne Chambre appartenant à l'un ou l'autre de ces groupes. En les repoussant, le pays a montré qu'il était las de toutes ces coteries de Parlement, de cette politique incohérente et stérile, et de tous les scandales qui ont marqué la dernière législature. L'élection d'un si grand nombre d'hommes nouveaux nommés sur la promesse de corriger les abus antérieurs et d'opérer les réformes annoncées, indique, au contraire, que la masse des électeurs veut un changement de direction dans la politique, une application plus efficace aux affaires publiques et une amélioration réelle dans l'ancien état de choses. C'est là un des traits les plus marquants du scrutin du 22 septembre.

C'est à ce désir d'un changement, à ce besoin de réformes et d'amélioration que se rapporte l'élection à Paris du général Boulanger, de MM. Laguerre, Farcy, Saint-Martin, Revest, ses amis; et, en province, d'un certain nombre de ses partisans. Le succès du parti boulangiste n'a pas répondu, il est vrai, à l'attente de son chef ni aux prévisions communes. Cependant un mouvement d'opinion assez considérable encore s'est produit de ce côté-là. Ce que l'on a appelé le boulangisme, c'est-à-dire ce sentiment de protestation contre le gouvernement des opportunistes et des radicaux, contre les abus du parlementarisme, ce besoin d'un nouveau régime plus honnête, plus libéral, et plus stable aussi, a joué un rôle important dans les élections. Il est incontestable que le départ du général Boulanger, son long exil, le procès de la Haute-Cour de justice, ont arrêté l'élan qui portait une grande partie du pays vers lui. A Paris, l'élu du 27 janvier n'a remporté, dans la circonscription de Montmartre, qu'une victoire relative sur M. Joffrin, son concurrent; M. Rochefort lui-même n'a pas réussi à passer au premier tour de scrutin dans ce quartier de Belleville qui l'élisait par acclamation à la fin de l'empire. On est loin du plébiscite qui devait proclamer d'un bout à l'autre du pays le général Boulanger chef et dictateur de la France.

Cependant, le courant d'opinion qui le portait au pouvoir existe encore et même il eut été beaucoup plus fort avec le scrutin de liste et la liberté des candidatures multiples. Quoique amoindri

dans son prestige et diminué par les précautions prises contre lui, l'ancien ministre de la guerre, le général au beau cheval et à la barbe blonde, le héros de la chanson populaire, répond encore aux vœux et aux espérances d'un grand nombre de Français de toute condition et même de toute opinion, qui attendent de lui la délivrance et le relèvement.

Cet engouement, plus ou moins justifié, n'est-il pas la preuve de la lassitude et du mécontentement qui règnent à tous les degrés de la société? Il n'est pas jusqu'au succès relatif remporté par les candidats de l'Union libérale qui ne soit une forme, adoucie mais réelle, de protestation contre les agissements de la secte dominante. C'est comme républicains modérés, comme partisans d'une politique plus sage, plus honnête et plus libérale, que MM. Léon Say, Ribot, Francis Charmes et d'autres, au nombre de trente ou quarante, ont été élus.

En somme, il s'en faut bien que la victoire électorale de la république soit le triomphe de son gouvernement, la consécration de la politique de désordre, de haine et de violence que le parti maître du pouvoir applique depuis dix ans. Du reste, le caractère général des élections actuelles pour le renouvellement de la Chambre n'apparaîtra définitivement qu'après le scrutin de ballottage qui décidera encore de 180 élections. S'il est acquis, dès maintenant, même avec les surprises du second tour de scrutin les plus favorables pour les conservateurs, que la majorité sera républicaine, il n'est presque pas moins certain que cette majorité ne sera pas assez homogène pour constituer un parti de gouvernement. Les éléments n'en sont pas moins disparates que ceux qui formaient la majorité de l'ancienne Chambre. Si les opportunistes s'y trouvent en plus grand nombre peut-être que dans la Chambre de 1885, il y a aussi à côté d'eux un groupe plus nombreux de modérés, avec qui pourra se reconstituer l'ancien centre gauche, et le groupe des radicaux continuera à représenter une force assez compacte. Les éléments de division restent donc les mêmes, et peut-être seront-ils plus accentués encore. En outre, à côté de cette majorité républicaine, plus factice que réelle, qui va du citoyen Calvinac à M. Amagat, « le candidat du clergé », il y aura, comme l'annoncent les premiers résultats, une majorité composée de tous les députés élus avec mandat de voter la révision de la Constitution, une majorité révisionniste de droite et de gauche, une majorité anticonstitutionnelle, non seule-

ment très distincte de la première, mais opposée à celle-ci.

D'une pareille confusion que peut-il résulter d'autre que l'anarchie? La fraction révisionniste de la majorité républicaine constituera, en effet, dès le premier jour, un élément dissolvant au sein de la gauche. Avec elle, impossible de former un parti de gouvernement, impossible de fournir un appui stable à un ministère. La première question qui se posera nécessairement devant la nouvelle Chambre est celle de la révision. Les boulangistes, les premiers, ne manqueront pas de la soulever, puisqu'elle est tout leur programme. Réussît-on à l'écarter un instant, à l'ajourner même, elle reviendra toujours, et sur ce point, les républicains élus en vue de la révision devront se séparer de leur parti, se mettre contre le gouvernement. Mais, d'un autre côté, cette révision réclamée par les uns et les autres avec des objectifs différents, pourra-t-elle aboutir? Ne sera-t-elle pas elle-même un élément de division au sein de la majorité révisionniste? Et alors il n'y aurait plus de majorité d'aucune sorte, plus d'action possible dans cette Chambre, et tout finirait promptement dans l'impuissance et le chaos.

Mais n'est-il pas à craindre que dans cet état d'impuissance politique, plus grand encore qu'avec l'ancienne Chambre, le parti républicain ne se retrouve lui-même et qu'il ne cherche de nouveau un terrain d'entente et d'union dans une reprise plus marquée de la politique antireligieuse? Faute de pouvoir adopter un programme commun de réformes économiques et financières, ne voudra-t-il pas, comme préliminaire à la réforme sociale promise au nom de la République, continuer à poursuivre l'œuvre commencée par les deux Chambres de 1881 et 1885, c'est-à-dire à combattre le cléricalisme pour asseoir de plus en plus le règne de la Révolution et la domination républicaine?

Ce serait le plus désastreux avenir réservé au pays. Où mène, en effet, l'action de ce parti qui a entrepris de déchristianiser la France? A quel résultat en arrivera-t-il, si, après avoir commencé par les lois scolaires l'œuvre de la laïcisation, si, après l'avoir poussée plus loin encore par la loi militaire qui atteint radicalement le clergé, il en vient, par la séparation de l'Église et de l'État, à la répudiation publique de l'idée chrétienne elle-même, et à l'établissement de l'athéisme officiel? Ce parti sera cause alors que la France, déjà isolée au milieu des gouvernements monarchiques du continent, se trouvera tout à fait séparée du reste de l'Europe.

Malgré toutes les défaillances, l'Europe, en effet, est chrétienne. C'est en quoi, surtout, elle se distingue de l'Asie boudhiste et de l'Afrique mahométane, où sont les derniers retranchements de la barbarie. Du jour où la France gouvernementale aura renié sa foi, abdiqué toute croyance religieuse et organisé le régime de l'athéisme, elle se sera mise elle-même au ban de la civilisation, et alors son isolement sera complet dans le monde.

Ces jours derniers, elle recevait un hôte illustre venu à Paris en ami, non pour voir l'Exposition, car à son âge, disait-il, on ne voyage plus par plaisir, mais pour donner à la France un témoignage de sa sympathie personnelle et de celle de la nation anglaise. Ce n'était pas assez de recevoir M. Gladstone avec les honneurs dus à sa grande situation d'homme qui a eu longtemps en main la direction des affaires britanniques et qui pourrait encore la reprendre, il aurait fallu profiter aussi de la leçon que l'illustre vieillard n'a pas hésité à donner aux hommes qui gouvernent actuellement la France. Car c'était une leçon que M. Gladstone a adressée au parti républicain en exprimant tout haut, au banquet de fête dont il était le héros, le souhait et l'espérance de voir « la France conserver toujours sa place au premier rang des nations chrétiennes et civilisées ». Il ne se peut pas que nos ministres et nos chefs républicains aient eu les oreilles plus dures que tous ceux qui ont remarqué l'insistance de l'homme d'État anglais à mêler le sentiment religieux à l'expression de ses vœux pour la prospérité de la France. En indiquant que l'élément chrétien entre pour la plus grande part dans les espérances qu'il se plaisait à concevoir pour notre pays, M. Gladstone a montré par là à quel point la France baisserait dans l'estime et la considération publiques, si elle en venait à déchoir de son rôle de fille aînée de la civilisation chrétienne.

Et c'est là cependant à quoi tend cette odieuse et folle politique qui prévaudrait, si le parti républicain continuait à régner, avec les théories et les procédés de la laïcisation.

Mais déjà la France ne souffre-t-elle pas d'être sous la domination d'une secte dont l'esprit révolutionnaire et l'état anarchique n'inspirent que de la défiance au dehors? N'est-ce pas un malheur pour elle de n'avoir pas, en ce moment, un gouvernement qui offre assez de garanties d'ordre et de stabilité, pour qu'un autre gouvernement puisse traiter avec lui?

Il est évident que de graves questions s'agitent dans les conseils

des puissances étrangères. Quelque chose se prépare. L'Italie, qui semble avoir le rôle le plus actif dans la triple alliance, se remue étrangement. Ce qui s'y passe prend de jour en jour un caractère plus grave. Les embarras se multiplient autour de M. Crispi. Sa politique en est arrivée à avoir pour la Péninsule les plus fâcheuses conséquences, et l'opinion se prononce de plus en plus contre lui. Il est heureux pour lui d'avoir été l'objet d'un attentat, singulièrement exagéré, qui lui a valu un retour de popularité. Les félicitations qu'il a reçues de toutes les sommités de la triple alliance, à l'occasion du coup de pierre qui lui a fendu le menton, lui ont rendu, aux yeux de ses compatriotes, une importance que sa police a encore essayé d'accroître en cherchant à faire d'un vulgaire attentat de rue, commis par un famélique halluciné, un coup prémédité, dont M. Caporali aurait été former le projet à Paris. Mais l'émotion plus ou moins réelle de cet accident sera bien vite calmée; M. Crispi aura bientôt cessé d'être l'intéressante victime sur laquelle les feuilles officieuses ont répandu à l'excès leurs condoléances, et l'opinion se retrouvera en face de la néfaste politique qui, plus d'une fois, l'a menacé d'une chute prochaine. La question financière et économique prend, en effet, des proportions effrayantes pour le pays; la misère augmente partout. Le désastre de la Banque tibérine de Florence, une des principales du royaume, l'émission de billets faite par le gouvernement, la baisse de la rente italienne, qui serait bien autrement accentuée, si l'Allemagne n'avait intérêt à soutenir les cours, ce sont là des symptômes de cet état de détresse. Cependant l'Italie, dont les ressources s'épuisent, dont la fortune est sensiblement tarie par la résiliation des traités de commerce avec la France, est contrainte de continuer des dépenses formidables pour les armements que l'alliance de Berlin lui impose. Dans ces conditions, il faut que la guerre éclate au dehors, pour en finir avec cet état de choses, ou au dedans, par la banqueroute et la révolution. Le roi Humbert et M. Crispi voient le danger. Pour le roi, il y va de la monarchie même; pour son ministre, du pouvoir. La situation est telle que l'Italie n'a plus l'espoir d'en sortir que par une guerre heureuse, et cette guerre, qui sera son suprême effort et qui pourrait être aussi sa fin, elle semble vouloir la précipiter, pour son compte, en devançant même les calculs et les projets de Berlin. Elle en a tellement besoin, que le gouvernement cherche à augmenter encore l'illusion publique par l'étalage des forces militaires du

royaume. Le roi ne se contente plus de visiter les places fortes du littoral, de presser l'armement de la flotte, de lancer des paroles belliqueuses; mais, comme si l'on était déjà à la veille de la guerre, son ministre fait publier avec ostentation, dans *la Gazette piémontaise*, un état détaillé de l'armée italienne, afin d'apprendre à l'Europe et notamment à la France que, en cas de mobilisation, les douze corps d'armée formeraient quatre grandes armées, de trois corps chacune, toutes prêtes à entrer en campagne.

Plus que jamais, la triple alliance s'affirme par des démonstrations militaires qui semblent le prélude d'opérations plus sérieuses. Après le roi Humbert inspectant les places fortes de la côte et de la frontière italienne, ce sont les empereurs d'Allemagne et d'Autriche qui président, chacun de leur côté, aux manœuvres de leurs armées, en faisant entendre des paroles plus belliqueuses que pacifiques. Toute l'Europe retentit du bruit des armes. L'Autriche vient d'augmenter l'effectif de ses troupes. L'Allemagne, malgré sa colossale armée, ne se trouve pas encore assez forte. M. de Bismarck prépare l'opinion à de nouveaux sacrifices d'argent pour augmenter la force de l'armée allemande. Comme en 1886, alors que le chancelier voulait obtenir du Reichstag les crédits dont il avait besoin pour un accroissement de l'effectif militaire, les journaux officieux de la chancellerie reviennent avec plus d'insistance que jamais sur l'idée d'une revanche de la part de la France et sur l'éventualité, à cet effet, d'une alliance franco-russe. Il s'agit de prouver que l'empire allemand doit avoir des forces suffisantes pour faire face simultanément aux dangers qui le menacent à la fois du côté de l'est et du côté de l'ouest. Et alors M. de Bismarck viendra présenter au Reichstag une nouvelle demande de crédits pour la création de nouveaux corps d'armée, sous prétexte d'égaler les forces militaires de l'empire à celles dont la nouvelle loi sur le recrutement a doté la France. Où s'arrêtera-t-on?

Cette émulation des puissances dans l'accroissement de leur armée n'est-elle pas l'indice des idées de guerre qui dominent de plus en plus la politique? En face des visées de la triple alliance, les chances de la paix européenne ne reposent plus aujourd'hui que sur une entente de la France et de la Russie. Avec un gouvernement conservateur en France, l'alliance se conclurait d'elle-même. C'est un des effets du régime républicain d'empêcher les sympathies de cœur et d'intérêt qui existent, en ce

moment, entre les deux pays, de se changer en un traité d'amitié et de protection réciproque. L'Europe lui devrait son repos. Ce serait, en effet, l'équilibre européen maintenu, comme de soi, par une répartition, à peu près égale de chaque côté, des forces militaires des puissances; ce seraient les immenses armées des deux groupes d'États s'annulant l'une par l'autre et la paix maintenue par l'impossibilité d'une guerre.

Les tendances, les intérêts de la Russie la portent vers nous. Cependant notre état lui inspire de telles défiances qu'elle hésite à s'engager dans une politique à fond avec la France. Il y a longtemps que l'empire moscovite, après s'être dégagé de l'alliance avec les deux empires allemand et autrichien, qui fut pendant plusieurs années la base de la diplomatie européenne, aurait brisé les derniers liens qui l'attachent à l'Allemagne, si l'inconsistance du gouvernement et les progrès de l'esprit révolutionnaire en France ne lui faisaient craindre de ne trouver dans notre pays qu'un allié peu sûr et même compromettant. On peut juger des hésitations de la Russie, d'un côté, par le retard que le Czar met à rendre à l'empereur d'Allemagne sa visite de l'an dernier, de l'autre, par l'incertitude qui plane encore sur le projet de voyage du grand duc Czarévitch, à Paris.

Plus le temps s'écoule, plus les journaux officieux allemands montrent d'impatience et de mauvaise humeur à l'égard de l'empereur de Russie. Cette visite toujours annoncée est toujours différée. Dernièrement, le Czar était en Danemarck et l'on croyait qu'il passerait de là en Allemagne, pour s'acquitter de ses devoirs de courtoisie et de déférence envers son impérial parent. Il est certain qu'Alexandre II finira par se soumettre aux lois de l'étiquette. La visite à Berlin aura lieu, elle est même presque officiellement annoncée; mais elle aura été tellement retardée et elle sera si courte qu'elle ne pourra compter que comme une démarche de stricte politesse. Cependant la forme sera sauve. La Russie ne veut pas rompre tout à fait avec l'Allemagne.

C'est ce qui arrête encore le projet de visite du Czarévitch à notre Exposition. L'Allemagne ferait un grief énorme à la Russie de cette marque de sympathie envers la France. Le seul bruit de la venue du grand duc héritier à Paris a causé le plus vif émoi dans la presse austro-allemande, quoique le fils du Czar ait commencé par assister aux manœuvres de l'armée allemande. Assuré-

ment, comme le fait observer le *Nord*, la prétention paraît forte d'empêcher la Russie d'avoir des amis. Après la série d'entrevues de souverains et de démonstrations militaires et populaires qui viennent d'avoir lieu, où il semblait qu'il n'y aurait jamais assez d'effusions, d'acclamations et de pompe pour fêter ces rapprochements entre les hauts et puissants contractants de la triple alliance, il serait bien étrange d'obliger la Russie à s'abstenir à tout jamais de marquer des sentiments d'amitié à l'égard d'une nation qui lui témoigne depuis plusieurs années déjà une sympathie persistante, dont les intérêts ne se heurtent nulle part aux siens, et à qui les circonstances ont créé, en Europe, une situation analogue à la sienne.

Mais, comme l'organe officieux de la chancellerie russe a soin aussi de le noter, cette amitié ne s'adresse qu'à la nation. « Ce n'est pas, dit le *Nord*, tel ou tel gouvernement que la Russie envisage dans ses rapports avec la France, c'est la France elle-même, en tant que grande nation, qui marche au premier rang de la civilisation, qui est un élément essentiel de l'équilibre européen, dont l'amitié est chose précieuse et qui apprécie également à son prix l'amitié russe. »

Pour le moment, la Russie se borne à cultiver ces bonnes relations de peuple à peuple; elle s'en tient au programme qu'elle a adopté en sortant de l'alliance des trois empires, et qui consiste à garder sa liberté d'action et à observer une politique expectante. Il en serait, sans doute, autrement si la France, ou du moins si son gouvernement, lui offrait des garanties sérieuses; car une alliance contractée entre les deux puissances aurait bien plus d'effet encore que cette politique d'indépendance et d'observation, pour le maintien de la paix, dont tous les États se montrent désireux, quoique tous se préparent à la guerre.

La France y trouverait sa sécurité et l'Europe la tranquillité. Au lieu de cela, l'état général reste troublé. D'année en année l'inquiétude augmente et il semble que l'on touche à la grande crise depuis longtemps prévue. Mais sur quel point éclatera-t-elle? L'activité belliqueuse de l'Italie, l'attitude de plus en plus provocante de l'Allemagne font regarder du côté de la France; mais d'un autre côté, à l'orient, la rivalité de la Russie et de l'Autriche est devenue si aiguë dans la péninsule des Balkans qu'on ne sait sur quel point le danger est le plus imminent. La situation s'aggrave en Bulgarie et en Serbie. La rivalité de la Russie et de l'Autriche se complique

de l'antagonisme de ces deux pays. A Sofia, on prétend que les armements de la Serbie obligent le prince Ferdinand et ses ministres à mettre l'armée sur le pied de guerre; de leur côté, les régents de Belgrade déclarent que la concentration des troupes bulgares devient inquiétante pour les sujets de l'ex-roi Milan et du jeune souverain Alexandre. Dans quel camp sont les visées belliqueuses? Depuis quelque temps déjà, les nouvelles de Bulgarie font pressentir un coup d'État du prince Ferdinand. N'ayant pu obtenir la consécration diplomatique, il ne chercherait qu'une occasion de gagner sa couronne, soit sur le champ de bataille, soit au milieu d'une acclamation du peuple. Tout avait déjà été préparé pour une manifestation populaire, le 2 août dernier, anniversaire de l'avènement du prince. Au dernier moment, paraît-il, il y avait eu contre-ordre. Un autre mouvement avait été préparé, qui eut éclaté le 18 septembre, à l'occasion des fêtes commémoratives de l'annexion de la Roumélie à la Bulgarie. Ce jour-là, le prince Ferdinand devait se rendre à Roustchouk où il se serait fait proclamer roi. N'était-ce pas prématuré?

C'est déjà beaucoup pour le souverain de Bulgarie de s'être maintenu, en face de la Russie, dans sa situation provisoire; en voulant en sortir, il s'expose à une chute définitive. La Russie connaît certainement ses projets. Alexandre III aurait même appris d'une façon certaine que l'Allemagne était complice dans l'aventure du prince Ferdinand de Cobourg, et que Guillaume II avait donné son acquiescement au couronnement du prince comme roi de Bulgarie. Ce n'était pas le moment de donner suite à des projets si contraires aux intérêts de la Russie, alors que l'Allemagne attend officiellement la visite du czar Alexandre à l'empereur Guillaume. Le prince Ferdinand n'aura pas la témérité de précipiter les événements sans l'autorisation de l'Allemagne. Il lui faut compter aussi avec la Sublime-Porte qui n'a pas renoncé à ses droits de suzeraineté. Ne dit-on pas même qu'elle va adresser une circulaire aux puissances au sujet de l'attitude de la Bulgarie? La Porte y signalerait la tendance dangereuse des Bulgares à sortir d'eux-mêmes de la situation équivoque où les laisse l'assentiment tacite de l'Europe, pour se créer une autonomie qui amènerait la Turquie à user de coercition à son égard. Afin d'éviter des complications, la Porte inviterait les puissances signataires du traité de Berlin à prendre une décision, soit pour reconnaître le prince Ferdinand, que la

Russie continue à tenir pour un intrus, soit pour élire un autre prince.

En réalité, c'est la Bulgarie qui est le vrai foyer de l'agitation belliqueuse dans les Balkans. L'opinion publique est depuis longtemps, visiblement surexcitée à Sofia. Les idées sont aux tentatives hasardeuses, malgré les protestations pacifiques du gouvernement. La situation est favorable à ces velléités de coup d'État intérieur ou de coup de main au dehors. L'Europe, en effet, ne peut guère répondre à l'invitation de la Turquie. Une intervention diplomatique soulèverait immédiatement des conflits entre les puissances intéressées. Il est certain que les Bulgares, à la suite de la révolution qui a chassé de Belgrade le prince Alexandre de Battenberg, ont violé le traité de Berlin en conférant la souveraineté au prince Ferdinand de Cobourg. C'est là un acte que la Russie, directement intéressée au traité, a pu qualifier d'insurrectionnel et que les gouvernements européens, même l'Allemagne, se sont abstenus de reconnaître. Les Bulgares prétendent, il est vrai, tirer de l'article 3 du traité en question le droit d'élire leur prince, mais ce même article porte que le prince librement élu par la population sera confirmé par la Sublime-Porte avec l'assentiment des puissances. Or, cet assentiment n'a jamais été donné. Au regard du droit européen, le prince Ferdinand reste un usurpateur, malgré l'appui secret que lui donnent certaines puissances.

Dans l'état de l'Europe, le prince Ferdinand n'a pas de chance de se faire reconnaître régulièrement, malgré la Turquie. S'il veut être roi, pour lui ou pour son peuple, c'est aux armes, c'est à la victoire qu'il doit être tenté de demander la consécration qui lui manque. La Serbie ne lui offrirait-elle pas un champ de bataille favorable? Et ne serait-ce pas une gloire, qui lui créerait des titres à la souveraineté, que de vaincre cette rivale et peut-être même de l'annexer comme la Roumélie? Les Serbes, qui ont éprouvé de si cruelles déceptions en 1885, ne peuvent être aussi désireux de courir de nouvelles aventures. Ils ont assez de difficultés à l'intérieur pour ne pas rechercher un conflit avec la Bulgarie. Le pays, dont la destinée dépend de querelles de ménage, auxquelles se mêle la rivalité de la Russie et de l'Autriche est, en effet, dans un état assez voisin de l'anarchie. Pendant que le jeune roi Alexandre subit la tutelle des régents, l'ex-reine Nathalie, restée populaire, s'achemine vers Belgrade et l'ex-roi Milan guette l'arrivée de sa femme

pour retourner en même temps qu'elle dans son ancienne capitale. L'Autriche appuie secrètement les protestations de Milan; la Russie n'est pas moins favorable aux revendications de la reine Nathalie. Entre l'une et l'autre, les régents de Belgrade ne savent à quelle influence se livrer et ont autant à craindre pour leur pays des entreprises de l'une que de celle de l'autre. Comment auraient-ils les visées belliqueuses que leur attribuent la Serbie, surtout au moment où se font les élections pour le renouvellement de la skouptchina.

La situation est donc plus que jamais confuse et critique en Europe. Que faudrait-il pour que la guerre, et une guerre universelle, en sortit? Peut-être un seul de ces incidents imprévus comme il s'en produit facilement dans des circonstances aussi compliquées. Ce n'est pas sans raison que la question de la retraite éventuelle du Pape continue à s'agiter à Rome. Sans doute, les nouvellistes ont pris les devants sur les événements, lorsqu'ils ont annoncé de quelle manière devait s'effectuer le départ du Pape, où il irait, comment serait organisée l'administration des affaires spirituelles à Rome pendant son absence : plus leurs renseignements affectent de précision, moins ils méritent de créance. Ces bruits, ces informations plus ou moins hasardées prouvent néanmoins la gravité de la situation dans laquelle le Saint-Siège se trouve actuellement. Une chose est certaine, c'est que, dans l'état actuel de l'Europe, Léon XIII a dû prévoir le moment où il lui serait impossible de rester à Rome. Là dessus on a dit que la diplomatie allemande s'était alarmée du projet du départ éventuel du Pape, comprenant tout le dommage matériel, tout le préjudice moral que causerait à l'alliée de l'Allemagne la retraite du chef de l'Église, et que des efforts auraient été faits pour l'amener à se désister de son projet, moyennant des garanties nouvelles qui lui seraient offertes de la part de l'Italie et des autres puissances solidaires.

Même si les nouvelles promesses pouvaient être sincères, il ne dépendrait pas de l'Italie de les tenir le jour où, par suite des complications générales, qui menacent d'aboutir à des hostilités générales aussi, l'Italie se trouverait engagée dans une guerre. Le gouvernement italien ne tarderait pas alors à être à la merci des sectes et il ne lui serait plus possible de veiller à la défense de la personne du Pape et à celle du Saint-Siège.

Du reste, même protégé contre les émeutes populaires, le Souverain Pontife n'en serait pas moins le prisonnier de l'Italie, et

l'Église n'en souffrirait pas moins de la séquestration de son chef.

Ce ne sont ni des promesses plus ou moins fallacieuses, ni des garanties plus ou moins décevantes qui suffisent pour le Pape. Ce qu'il lui faut, c'est ce que les catholiques du monde entier ne cessent de réclamer, c'est ce qu'ils demandaient hier encore, en Amérique, dans un grand meeting de protestation, en Allemagne, dans cette magnifique assemblée de Bochum qui réunissait plus de douze mille assistants, c'est l'indépendance territoriale du Saint-Siège, pour qu'il puisse en tout temps, dans toutes les conjonctures, exercer dans sa plénitude, et en toute liberté, son ministère spirituel. Rien ne sera fait, tant qu'on n'aura pas rendu Rome au Pape.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

21 *août.* — Le Saint-Père reçoit la commission romaine placée à la tête du mouvement de protestation contre les agissements coupables des adversaires du Saint-Siège, et, à la belle adresse de fidélité qu'elle lui présente, Léon XIII répond en ces termes :

« Les sentiments que vous venez de Nous manifester, au nom du clergé de Rome, sont pour Nous d'une grande satisfaction. Nous n'aurons pas pour moins agréable la protestation solennelle que ce même clergé, comme vous le dites, se prépare à Nous envoyer par le moyen d'une générale souscription.

« Certes, le clergé de cette auguste ville ne pouvait saisir d'occasion plus opportune, ni avoir de plus juste motif que celui auquel vous faites allusion, pour témoigner solennellement de sa parfaite union et de sa soumission docile à ses légitimes supérieurs ecclésiastiques.

« Les déplorables événements qui se déroulent chaque jour sous les yeux de tous montrent assez combien est atroce la lutte que l'Église doit soutenir aujourd'hui. Et, pour ne parler que du clergé, quel a été et quel est présentement le dessein pervers de nos ennemis? Vous l'avez bien exprimé dans votre Adresse : semer l'ivraie et exciter des scandales pour diviser les esprits. On a commencé d'abord, par toutes sortes de méchants artifices, à le dénigrer et à le discréditer aux yeux des fidèles pour éteindre parmi ceux-ci le sentiment de vénération et de respect dû au sacerdoce catholique.

« Mais les résultats n'ont pas répondu à ces desseins, car le clergé, au milieu même des oppressions et des angoisses, a su tenir bien haut son prestige et se concilier la confiance et l'estime du peuple croyant en lui donnant la preuve qu'il est le meilleur ami.

« C'est pourquoi, par une manœuvre plus rusée, les adversaires, changeant de tactique, feignent maintenant de prendre à cœur et de patronner les intérêts d'une partie du clergé; ils essaient de la sorte de faire pénétrer dans ces rangs cette discorde qu'ils n'ont pas réussi à semer entre le clergé et le peuple, en recourant à cet effet aux plus indignes moyens qui répugnent à tout cœur honnête et qui blessent au vif l'honneur du clergé. Mais Nous espérons que maintenant aussi, avec l'aide de Dieu, leurs desseins seront frappés d'inanité.

« Nous n'ignorons pas sans doute que, par le temps où nous sommes, les conditions d'une partie du clergé ne sont pas prospères, et Nous avons toujours eu le très vif désir de les améliorer.

« Ces jours-ci mêmes, par divers secours, Nous avons subvenu aux besoins de plus de quarante ecclésiastiques pauvres; ce ne sont, il est vrai, que de modestes secours, mais de nature pourtant à soulager leur indigence.

« Nous voudrions bien étendre ces bienfaits dans une plus large mesure, surtout en faveur de prêtres qui se distinguent davantage par leur conduite exemplaire et qui se consacrent le plus aux œuvres du saint ministère. Mais l'usurpation et le gaspillage du patrimoine ecclésiastique, survenus par l'œuvre de la Révolution, ne Nous permettent pas pour le moment de faire davantage.

« Que le clergé, assuré de Notre sollicitude paternelle, se tienne bien en garde contre les embûches des ennemis. Qu'il ne se laisse pas tromper par ceux qui affectent d'en prendre la défense. Qu'il soit persuadé que le vrai sentiment dont ils sont animés n'est pas, tant s'en faut, la soif de la justice et le zèle de la charité, mais un esprit d'aversion et de haine contre l'Église et sa divine hiérarchie.

« Au demeurant Nous approuvons la noble initiative que vous avez prise, et comme gage de notre affection paternelle, Nous vous accordons de cœur à vous et à tout le clergé de Rome la bénédiction apostolique. »

22. — Le Souverain Pontife adresse la lettre suivante à l'épiscopat espagnol, en réponse à son énergique protestation contre le sacrilège attentat de Giordano Bruno :

A notre cher fils Michel Paya y Rico, cardinal-prêtre du titre des Saint-Cyr et Julite, patriarche des Indes Occidentales, archevêque de Tolède, et aux archevêques et évêques d'Espagne.

LÉON XIII, PAPE

« Chers Fils et Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

« L'insigne et constante fidélité que Nous avons toujours appréciée avec joie dans vos actes et vos écrits, s'est manifestée d'une façon remarquable dans la lettre que vous Nous avez adressée le jour de la fête de l'apôtre saint Jacques le Majeur, patron de l'Espagne. Il était juste, en effet, que vous, pontifes de ce royaume catholique, vous fussiez vivement émus de l'odieux outrage fait publiquement au nom catholique dans cette ville, le saint jour de la Pentecôte, où un criminel hérétique a reçu des ennemis de l'Église les plus grands honneurs, comme si l'extrême licence dans l'enseignement du mal et la mauvaise conduite étaient le comble du plus éminent mérite.

« Vous avez qualifié dignement et comme elle le méritait, par vos paroles et vos sentiments, cette condamnable manifestation.

« Car, autant il a paru de méchanceté et d'audace dans ceux qui ont perpétré cet attentat, autant vous vous êtes distingués par votre énergie et votre zèle épiscopal à le réprouver.

« Et au milieu de vos justes doléances, Nous avons trouvé aussi des motifs de consolation pour Notre âme.

« Car Nous avons eu, par votre manifeste, l'heureuse confirmation de ce que Nous avons déjà vu dans d'autres, à savoir que les assauts redoublés

des ennemis de la vérité ne font qu'exciter le zèle de ceux qui sont restés dans la foi, et les rendre à la fois plus affectionnés à Notre personne et plus ardents dans la défense de la religion.

« Et ce qui augmente Notre satisfaction, c'est que vous Nous annoncez que vous prierez le Dieu immortel avec plus de ferveur encore pour que, prenant compassion de son peuple, il abatte ses ennemis et délivre le troupeau fidèle des cruelles épreuves du moment.

« Notre confiance s'accroît et se fortifie par cette raison que, dans le combat engagé entre les fils de la lumière et ceux des ténèbres, la victoire doit se tourner vers l'armée avec qui Dieu est.

« Dans l'espérance certaine que les fidèles espagnols vous suivront dans ce pieux devoir, comme ils se montrent dociles à recevoir de vous les enseignements de la saine doctrine, Nous vous donnons affectueusement dans le Seigneur, à vous, Nos Chers Fils et Vénérables Frères, au clergé et au peuple des diocèses auxquels vous êtes préposés, la bénédiction apostolique.

« Léon XIII, Pape. »

23. — Le clergé de Paris, réuni au séminaire de Saint-Sulpice, pour les exercices de la retraite pastorale, adresse au Saint-Père le télégramme de félicitations suivant, le jour où l'on célèbre à Paris la fête de saint Joachim, patron du Souverain Pontife :

A Notre Saint-Père Léon XIII, Rome.

« Le clergé du diocèse de Paris, avant d'achever sa retraite annuelle, sous la présidence de son bien-aimé cardinal, est heureux de déposer aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de son filial dévouement. Il forme les vœux les plus ardents pour la consolation de votre noble cœur affligé; pour la pleine liberté de votre ministère apostolique et pour la conservation d'une existence également précieuse à l'Eglise et au monde.

« Paris, séminaire de Saint-Sulpice, 23 août, en la fête de saint Joachim, célébrée en ce jour dans le diocèse de Paris. »

En réponse à cette adresse, le Saint-Père fait envoyer par le cardinal secrétaire d'Etat la dépêche suivante arrivée au grand séminaire dans la soirée de vendredi :

Eminence cardinal François Richard, archevêque de Paris, séminaire de Saint-Sulpice.

« C'est avec une vive émotion que le Saint-Père a lu dans le télégramme de Votre Eminence les touchantes déclarations du clergé du diocèse de Paris, dans sa retraite annuelle, présidée par son archevêque cardinal. Il le remercie avec effusion et lui donne de grand cœur sa paternelle bénédiction.

« Cardinal Rampolla. »

24. — Le Souverain Pontife adresse au Comité dirigeant du Congrès de Bochum le Bref suivant :

A nos chers fils, le président Kosten, Lackmann et Bulkenhol et aux autres membres élus pour préparer le 36e congrès des catholiques allemands.

« Chers fils, salut et bénédiction apostolique.

« Comme Nous considérons qu'il importe grandement à la cause catholique, à sa défense et à ses progrès, la réunion, dans diverses régions, d'hommes pieux qui, après de mûres délibérations, exposent ce qui convient selon les temps et les lieux, Nous avons eu pour très agréable vos lettres de juillet dernier par lesquelles vous Nous annonciez l'intention de tenir dans la ville de Bochum, le 26 août, la 36e assemblée des catholiques allemands, et par lesquelles vous Nous disiez que vous nous chargiez de la préparer.

« Le zèle pour la religion et la justice, qui éclate dans vos lettres, Nous délivre du soin de vous inciter à placer au premier rang de vos délibérations ce qui concerne la défense des libertés de l'Eglise, en dévoilant les embûches tendues à la crédulité des fidèles, en favorisant la concorde entre les fils d'un même père, en respectant l'autorité des chefs de l'Eglise.

« Ayant donc pour certain que vous emploierez tout votre dévouement à approuver et à recommander tout ce qui peut, dans les temps actuels, être salutaire et fructueux pour l'Eglise et pour la société, Nous prions Dieu pour qu'il répande sur vous, avec largesse, les lumières de sa science et le concours de sa grâce.

« Et c'est dans cet espoir que nous envoyons la Bénédiction apostolique à vous, Nos chers fils, et à tous les fidèles d'Allemagne qui se sont réunis à vous, comme un témoignage de votre affection en Notre-Seigneur.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 31 juillet 1889, dans la douzième année de Notre Pontificat.

« Léon XIII, Pape. »

25. — Le ministre adresse aux commandants de corps d'armée une dépêche leur annonçant que la loi du 15 juillet 1889 n'aura pas d'effet rétroactif pour les dispensés du service d'activité appartenant à la classe 1888. Les jeunes gens de cette catégorie encore régis par la loi du 27 juillet 1872, ne seront astreints cet hiver qu'à une période d'instruction de deux mois.

Elle commencera le 4 novembre.

26. — Le *Journal officiel* publie une longue liste de récompenses pour actes de dévouement et de courage accomplis en Algérie. Dans cette liste, on remarque comme ayant reçu des médailles de première classe trois Sœurs congréganistes.

Nos gouvernants chassent les Sœurs des écoles et des hôpitaux et ils reconnaissent eux-mêmes leur dévouement. Quelle logique!

27. — Le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, réuni en séance extraordinaire, décide que, conformément à l'article 2 du décret disciplinaire du 24 novembre 1852, il y a lieu d'opérer sur les matricules de l'ordre la mention que le général Boulanger et le comte Dillon sont suspendus de tous les droits et prérogatives attachés à leurs grades dans l'ordre de la Légion d'honneur.

28. — Un grand meeting de protestation contre le verdict de la Haute-

Cour a lieu au cirque Fernando. Environ quatre mille personnes y assistent, et plus de dix mille n'y peuvent entrer.

Pour la première fois depuis la Commune il est donné aux Parisiens de voir dans la rue, non seulement les forces ordinaires qui assurent chaque jour l'ordre, c'est-à-dire la police et les gardiens de la paix, mais encore l infanterie de ligne. Les gardiens de la paix chargent sur les chaussées, et les agents font évacuer les trottoirs. La foule recule pas à pas en criant : « Vive Boulanger! » Une centaine d'arrestations sont opérées. Le 46 régiment de ligne prend position dans les rues qu'encadre le collège Rollin. D'autres troupes cernent du côté de la place Pigale. La mairie Drouot s'emplit de cavalerie.

Cependant le meeting se tient sous la présidence de M. Laisant.

M. Laguerre prononce un discours, constamment interrompu par des applaudissements, dans lequel il soutient que le jugement de la Haute-Cour porte atteinte aux droits, à la liberté, à l'honneur du suffrage universel. Il accuse le gouvernement d'avoir édifié de toutes pièces un procès honteux. Le peuple seul est juge, dit-il. Il montre la Haute-Cour formée seulement d'accusateurs, et combat successivement tous les points de l'accusation, Finalement et sur la proposition de M. Marcel Habert, l'assemblée, à l'unanimité, acquitte les condamnés de la Haute-Cour sur tous les points, et flétrit M. Quesnay de Beaurepaire et les membres de la Haute-Cour coupables, le premier, d'avoir accusé des innocents; et les seconds, de les avoir sciemment condamnés.

A la sortie, de nombreuses arrestations sont opérées.

29. — Le Président de la République signe un décret convoquant les collèges électoraux de toutes les circonscriptions électorales pour le 22 septembre, à l'effet d'élire la Chambre des députés, en remplacement de la Chambre actuelle dont les pouvoirs expirent en octobre.

30. — *Mort du R. P. Dom Fonteine.* — Le R. P. Dom Fonteine, religieux bénédictin de l'abbaye de Solesmes, vient de s'éteindre doucement, sans agonie..... Il meurt après quatre-vingt-cinq ans d'une vie très laborieuse et très éprouvée. Dieu l'avait associé, dès le commencement, à l'œuvre de Dom Guéranger, qui lui avait donné toute sa confiance. C'est le 23 juillet 1831 qu'ils franchissaient ensemble le seuil de l'antique monastère bénédictin de Solesmes. A la vue de l'église dévastée, de l'autel dépouillé, des stalles abandonnées, de ces statues si belles vouées à une destruction presqu'inévitable, leurs cœurs s'étaient émus et ensemble ils avaient chanté le *Rorate.* C'était la première fois depuis 1791 que des voix sacerdotales retentissaient sous ces voûtes désolées. Ce fut en juillet 1833 que fut rétabli le prieuré de Solesmes. Dom Fonteine fut l'un des fondateurs. Comme toute sa vie, sa mort a été celle d'un vrai moine, plein de calme et de douce paix jusqu'à la fin.

Augustin-Sébastien Fonteine naquit à Ballée (Mayenne) le 26 août 1804. Ordonné prêtre à Angers le 20 juillet 1828, il fut nommé vicaire à Sablé le 10 septembre de la même année, et curé d'Asnières le 3 juillet 1832. Il quitta cette paroisse pour entrer sous la direction de Dom Guéranger à l'abbaye de Solesmes.

31. — M. le Comte de Paris adresse aux Français le manifeste suivant :

« Français,

« Une lutte décisive est engagée. Il s'agit d'arracher le pouvoir à la faction qui vous opprime, qui a compromis la fortune publique et violé vos libertés les plus chères. Que les bons citoyens marchent d'accord vers ce but. Rien ne doit les diviser.

« Conservateurs, restez unis. Vous surtout, partisans de la Monarchie, que la cause dont je suis le représentant a rassemblés autour de moi, donnez l'exemple de la concorde et du patriotisme. Là où vous avez des candidats, soutenez-les énergiquement. Ailleurs, inspirez-vous des nécessités de la lutte et ne traitez pas en ennemis ceux qui combattent les mêmes adversaires que vous.

« Vos nouveaux mandataires auront une grande tâche à remplir. Après avoir, par des actes réparateurs, porté remède aux maux les plus pressants, ils rendront au pays le droit de disposer de lui-même.

« En 1884, le parti républicain, au mépris de son principe et de ses engagements, a effacé des lois constitutionnelles la disposition qui réservait l'avenir. Il a prétendu emprisonner la France dans la République et lui fermer toute voie légale pour en sortir.

« Une revision nouvelle mettra un terme à cette servitude, rendra la parole à la Nation et préparera ainsi l'avènement d'un régime qui rétablisse la paix religieuse, qui apporte à nos institutions la stabilité, à notre société démocratique le calme dans l'exercice de la liberté.

« Lorsque l'heure sera venue, vous vous rappellerez ce que la Monarchie a été dans le passé. Je vous ai dit ce qu'elle serait dans l'avenir.

« Catholiques, chrétiens, pourriez-vous hésiter? Quel gouvernement vous donnerait plus de garanties que la Monarchie pour l'éducation de vos enfants et le respect de vos consciences? Quel gouvernement saurait mieux honorer la religion sans la compromettre et assurer à ses ministres l'indépendance dont ils ont besoin pour l'accomplissement de leur mission?

« Impérialistes, je ne vous demanderai pas de renier vos souvenirs, mais refuseriez-vous votre appui à la Monarchie, forte de l'assentiment national, le jour où il serait établi que seule elle est le salut?

« Vous qui, de bonne foi, avez cherché à fonder une République honnête, une République conservatrice, vous ne continuerez pas à défendre indéfiniment contre l'expérience une forme de gouvernement condamnée par ses résultats.

« Vous tous enfin, qui voulez le relèvement de la France; au dedans et au dehors, vous le demanderez vainement à des gouvernements d'un jour. La Monarchie seule vous le donnera.

« Ce sera l'œuvre de demain. Celle d'aujourd'hui, vous allez l'accomplir. Votez sans craindre les menaces d'un pouvoir qui ne durera plus assez pour les exécuter.

« Ayez confiance, Dieu remet dans vos mains les destinées de la Patrie.

« Sheen-House, 28 août 1889.

« PHILIPPE, comte de Paris. »

1er *septembre.* — L'*Osservatore romano* publie la réponse donnée par le Saint-Père à la lettre que les évêques catholiques d'Allemagne réunis le mois dernier à Fulda avaient adressée à Sa Sainteté.

En voici la partie principale :

« Vénérables frères,

« Vous avez choisi à propos, pour Nous écrire, le moment où le souci de vos diocèses respectifs vous a réunis au tombeau de saint Boniface pour y traiter des questions qui se rapportent à leur bien. Et ainsi Nous avons eu une preuve plus manifeste encore, et de votre parfaite entente sur les affaires capitales, et de votre zèle pour Nous, ainsi que de l'étroite communauté de pensées et de volontés qui existe entre vous tous et Nous. Votre lettre surtout témoignait de la plus grande intimité d'union en ce qu'elle répondait parfaitement à Nos sentiments et à Nos vues, et qu'elle montrait clairement que non seulement vous ressentez douloureusement Nos épreuves et que vous réprouvez énergiquement ce que nous condamnons, mais que vous pensez aussi comme Nous sur les causes intimes qui les produisent et les conséquences inquiétantes qu'on doit en attendre. Nous l'avons vu surtout dans ce passage de votre lettre, relatif aux honneurs rendus dans cette ville à un criminel apostat, et aux discours qu'une haine furieuse de l'Eglise a mis dans la bouche des fauteurs de cet attentat.

« Certes, si quelque consolation peut se trouver dans une circonstance si triste, Nous l'avons éprouvée par le fait de cet admirable assentiment avec lequel vous et les autres évêques, comme les pieux fidèles de toute la terre, avez condamné et flétri cette insolente ostentation de démence impie. »

Mgr l'évêque de Montauban reçoit la lettre suivante de S. Em. le cardinal Rampolla, à l'occasion du dix-neuvième congrès de l'Union des associations ouvrières de France, ouvert dans cette ville.

« Illustrissime et révérendissime Seigneur,

« Sa Sainteté le Pape Léon XIII a reçu la lettre de Votre Grandeur, lui annonçant que le congrès annuel des sociétés catholiques ouvrières de France se réunira prochainement dans la ville de Montauban. Sa Sainteté, sachant bien quelle est l'utilité de ces réunions, soit pour exercer la piété, soit pour alléger les maux qui pèsent sur la classe ouvrière a reçu cette nouvelle avec joie. Elle a confiance que de nombreux avantages résulteront de ce congrès, puisque de très importantes questions y seront traitées et soigneusement étudiées sous la présidence de Votre Grandeur, dont Elle connaît la sagesse et la piété, et avec l'assistance et le concours de Mgr Louis Gay, évêque titulaire d'Anthédon.

« C'est pourquoi Sa Sainteté me charge de vous transmettre la bénédiction apostolique qu'Elle vous donne du fond du cœur ainsi qu'à toute l'assemblée comme vous l'avez demandé, et, en même temps la vive expression de ses encouragements pour vos travaux.

« Elle adresse à Dieu de ferventes prières afin qu'Il vous assiste par les lumières de sa sagesse et les secours de sa grâce, et qu'Il fasse naître de vos délibérations des fruits abondants de salut.

« Je suis heureux de saisir cette occasion pour vous exprimer les sentiments particuliers d'estime avec lesquels je suis de Votre Grandeur le très dévoué.

« Cardinal Rampolla. »

L'adresse suivante est envoyée au Saint-Père par le même congrès :

« Très Saint-Père,

« Les membres du dix-neuvième congrès de l'Union des associations ouvrières catholiques, réunis à Montauban sous la présidence de Mgr Fiard, évêque diocésain, et sous la haute direction de Mgr Gay, évêque d'Anthédon, président d'honneur de l'Union, humblement prosternés à vos pieds, vous offrent l'hommage de leurs travaux avec la filiale et entière soumission de leur intelligence et de leur cœur.

« L'Encyclique *Quanquam pluriès*, nouvel et touchant témoignage de votre ardente piété et de votre inlatigable sollicitude pour l'Eglise, retentit encore à nos oreilles. Nous y avons surtout remarqué et nous avons profondément gravé dans nos mémoires vos volumineux enseignements sur les exemples donnés par saint Joseph, tant aux membres des classes supérieures qu'à ceux de la classe ouvrière. Nous ferons notre profit des uns et des autres.

« Une année s'est écoulée depuis qu'à Aurillac nous avons protesté contre l'indigne captivité qui vous est imposée. Depuis ce temps-là, la tempête est devenue plus violente encore, et l'allocution consistoriale du 30 juin a dénoncé à l'univers des excès tels que l'enfer seul a pu les inspirer.

« Très Saint-Père, nous ne sommes détenteurs d'aucun pouvoir public, mais nous voulons mêler nos larmes à vos larmes, nos protestations à vos protestations, et répéter que l'offense faite au Vicaire de Jésus-Christ blesse dans leurs droits les plus sacrés, comme dans leurs affections les plus profondes, tous les peuples catholiques.

« Oui, tous, Très Saint-Père, mais surtout cette France aujourd'hui troublée, mais invinciblement attachée par sa foi à votre suprême autorité.

« Tous, nous n'aurons pas la consolation d'accompagner au Vatican, le mois prochain, les pèlerinages du travail; mais tous, Très Saint-Père, nous n'aurons qu'une prière, un cœur, une âme, avec ces nobles enfants de l'Eglise, pour écouter les leçons qui tomberont de vos lèvres sacrées et recueillir les bénédictions fortifiantes qui les accompagneront.

Puissent, Très Saint-Père, la Vierge du Rosaire et son virginal époux intercéder si bien près du Cœur de Jésus, que nos vœux soient exaucés! Alors, aux pèlerinages de l'amour filial, attristé et inquiet, succéderont les pèlerinages de l'action de grâces; ceux là rempliront votre capitale de multitudes joyeuses qui, sur la voie papale délivrée, seront la voix de l'humanité chrétienne pour acclamer le triomphe de son Père le Pontife-Roi. »

2. — Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre que l'épiscopat belge a adressée à Sa Sainteté le Pape Léon XIII à l'occasion de l'inauguration du monument de l'apostat G. Bruno, ainsi que la réponse que le Saint-Père a daigné y faire.

« Très Saint-Père,

« C'est avec un cœur rempli de profonde douleur que nous avons gémi sur l'outrage cruel qui vient d'être infligé à Votre Sainteté et au Saint-Siège apostolique.

« Dans la ville même de Rome, et presque sous vos yeux, des factieux impies ont décerné les honneurs réservés à la vertu à un apostat de la foi catholique; ils y ont saisi l'occasion d'insulter la religion révélée par Dieu, et, comme ivres de fureur, ils ont prodigué, à la face du peuple, des injures grossières aux dogmes révérés de la religion chrétienne. Dans leur audace sacrilège, ils ont qualifié ceux-ci de superstitions surannées, qu'il est temps de rejeter avec mépris.

« Ces hommes restaient dans leur rôle : leurs discours étaient en parfaite harmonie avec l'érection d'un monument prédestiné, dans la pensée de ses promoteurs, à rester comme un signe de honte éternelle pour le pontificat romain, comme un suprême opprobre pour la croyance catholique.

« Ce n'est plus uniquement la souveraineté temporelle du Pape qui s'est vue battue en brèche : sa puissance spirituelle, dont ces rusés ennemis de l'Église s'affirmaient naguère encore les serviteurs, a été l'objet avoué de leurs attaques violentes : ils ont proclamé sa déchéance, s'évertuant dans leur folle impiété à renverser cette pierre inébranlable, le fondement de l'Église du Christ, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais.

« Qu'il soit permis aux évêques de Belgique de déplorer, du fond de leur âme, l'affront fait à Votre Sainteté. Qu'il leur soit permis d'élever avec vous, Très Saint-Père, leurs vives protestations contre cette violation de la majesté du Siège apostolique. Jusque dans la cité sainte nous avons vu les droits sacrés de la religion et du pontificat foulés aux pieds avec une audace inouïe par des sectaires renégats. Avec Votre Sainteté, nous avons constaté que les adversaires éhontés de la foi chrétienne en sont arrivés à ce degré de fureur parce qu'on leur laisse une complète impunité à soulever contre la puissance sainte du Siège apostolique l'opinion publique et à enflammer contre lui les mauvais instincts des foules par les invectives virulentes que chaque jour voit renouveler.

« Cette situation tant lamentable du Saint-Siège, Très Saint-Père, nous la déplorons avec vous et avec vous nous reconnaissons que chaque jour des persécutions plus cruelles sont machinées contre les institutions de l'Église dans cette oppression où la liberté du Pontife romain se trouve de toute manière vinculée.

« Cette liberté de votre auguste ministère apostolique, nous en proclamons et nous en attestons de nouveau la nécessité pour l'exercice plénier du gouvernement de l'Église, aussi bien que l'impossibilité de l'assurer au pasteur universel des âmes, si ce n'est à la condition de lui restituer une indépendance entière à l'égard de toute puissance terrestre, comme l'a tant de fois décrété, avec une souveraine justice, le Saint-Siège apostolique.

« Dans cette condition malheureuse de la Rome des Papes, un sentiment de tristesse plus poignante nous perce l'âme, Très Saint-Père, en voyant le plus aimant des pères, dont les évêques et la patrie belge ont reçu des

témoignages si particuliers de tendresse, exposé à des traitements si indignes. Nous remplissons tout à la fois un devoir d'équité et de gratitude en offrant chaque jour des supplications plus ferventes au Tout-Puissant, afin qu'il lui plaise, dans sa miséricorde, de rendre enfin la tranquillité tant souhaitée au suprême pasteur de l'Église et des âmes.

« Nous offrons à Votre Sainteté ces vœux, qui sont ceux de tous les fidèles, et nous lui demandons humblement, pour nous et pour les brebis confiées à notre sollicitude, la bénédiction apostolique.

« De Votre Sainteté, les fils très respectueux, très obéissants, très dévoués :

« † Pierre Lambert, cardinal Goossens, archevêque de Malines; Jean-Joseph, évêque de Bruges; Victor-Joseph, évêque de Liège; Isidore-Joseph, évêque de Tournai; Édouard-Joseph, évêque de Namur; L.-J. Van den Hende, vicaire capitulaire de Gand. »

A cette vigoureuse protestation, le Souverain Pontife adresse la réponse suivante :

« *A Notre cher Fils Pierre Lambert Goossens, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, archevêque de Malines, et aux autres évêques de Belgique.*

LÉON XIII, PAPE

« Très cher Fils, vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

« L'audace pleine d'insolence, l'entreprise impie des ennemis de la religion, cherchant à glorifier devant la postérité un hérétique presque oublié, en lui dressant une statue de bronze dans cette ville de Rome, ont été jugées, dans votre lettre du mois de juin, de façon à Nous convaincre que cette triste cérémonie a rempli vos âmes d'une indignation et d'une douleur égales à celles que Nous avons ressenties Nous-même.

« Et certes, cet ouvrage, flétri par la vive réprobation des plus honnêtes dissidents eux-mêmes, pour ne rien dire des catholiques, devait soulever le cœur des chefs de la religion sainte et en particulier les vôtres, Vénérables Frères, qui connaissez trop bien la perfidie des sectes vouées à la guerre contre la vérité catholique.

« L'expression de votre tristesse n'a pas peu consolé Notre peine. Vous ne vous contentez point d'un sentiment de stérile pitié; mais vous Nous promettez le concours si cher de vos prières, de celle de votre clergé et des pieux fidèles de Belgique, dont la foi et la piété Nous sont depuis longtemps parfaitement connues.

« Ces supplications, unies aux vœux des enfants de toute l'Église, auront une puissante efficacité, Nous en avons l'assurance, pour que le Seigneur se hâte de manifester la vertu de son bras et réserve à l'Église en deuil un triomphe d'autant plus fortuné que la lutte aura été plus longue et plus formidable.

« Fortifié par cette espérance, Nous vous remercions pour le pieux devoir que vous venez de remplir, et, comme augure de la bonté céleste, Nous vous

accordons dans le Seigneur, d'un cœur très aimant, à vous, à votre clergé et aux fidèles des diocèses confiés à vos soins, la Bénédiction Apostolique.

« Léon XIII, Pape. »

3. — Un grand nombre d'électeurs d'Argentan offre un banquet à M. le baron de Mackau, leur représentant à la Chambre des Députés depuis plus de vingt ans.

M. de Mackau, à la fin du banquet, prononce un discours qui est chaleureusement applaudi. L'honorable orateur passe en revue la situation politique actuelle et répond ainsi à l'accusation de boulangisme, qui est faite à tort aux membres de la droite.

« Méconnaissant tous les précédents, tout ce que nous avons dit, tout ce que nous avons fait : « Vous n'êtes, nous a-t-on crié de toutes parts, que « des boulangistes, des fauteurs de complots et de désordre. »

« Des boulangistes!

« Si c'est être boulangistes que de vouloir la révision de la Constitution à laquelle nous devons ces débats parlementaires stériles, funestes; que de demander la convocation d'une Constituante rendant la parole au pays.

« Assurément, nous le sommes.

« Si c'est être boulangistes que de vouloir la liberté sincère des consciences, la liberté scolaire; que de condamner les lois qui ont exilé les princes et réuni ce que l'on appelle la Haute-Cour.

« Assurément, nous le sommes.

« Si c'est être boulangistes que de vouloir renverser du pouvoir les ministres auxquels nous devons toutes les violences, toutes les lois de persécution, le Tonkin, les emprunts et les impôts sans fin.

« Assurément, nous le sommes. »

M. de Mackau en terminant a dit :

« Nous croyons que la démocratie française a besoin d'une autorité forte, que ne lui donneront jamais, sous un gouvernement républicain, l'anonymat et l'irresponsabilité du pouvoir et le morcellement fatal des partis. (Très bien!)

« Nous croyons fermement ces choses.

« Mais au-dessus de nos croyances politiques et de nos préférences, nous plaçons la France et son service : nous n'avons pas la prétention de mettre ces préférences au-dessus des décrets de la Providence et des manifestations de la volonté nationale.

« C'est pourquoi, messieurs, alors que la volonté nationale est muette; alors qu'elle n'a pas été appelée à se prononcer; alors que nous avons, devant nous, la Patrie secouée par tous les vents de la politique, déchirée par ceux-là mêmes qui devraient travailler à son union; alors que, par delà nos frontières, des puissances nous surveillent, prêtes à profiter de nos fautes, de nos faiblesses, pour nous les faire payer chèrement, nous vous répétons avec le manifeste des Droites :

« Gens de cœur et gens de bien de toutes opinions, au nom de la France

« et de la liberté, serrez vos rangs : ne formez aujourd'hui qu'une seule « armée, vous qui demain ne formerez qu'un parti : celui de la France! »

4. — Le général Boulanger adresse à M. Tirard, président du conseil des ministres, une lettre dans laquelle il demande à être déféré soit à un tribunal militaire, soit devant la première chambre de la cour d'appel de Paris s'engageant à se rendre à l'appel qui lui sera fait par l'un ou l'autre de ces tribunaux.

5. — Le ministre de la justice et des cultes, M. Thévenet, envoie aux procureurs généraux la circulaire suivante qui n'a besoin d'aucun commentaire :

« Monsieur le procureur général,

« J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce pli un exemplaire de la circulaire que j'adresse à l'épiscopat au sujet du rôle du clergé pendant la période électorale.

« Je vous prie,monsieur le procureur général, de vouloir bien en prendre connaissance et de donner les instructions nécessaires pour que les délits de droit commun qui vous seraient signalés à la charge des ministres des cultes reconnus soient immédiatement et sévèrement réprimés.

« Je me réserve d'user ensuite, soit sur votre rapport, soit sur le rapport de l'autorité départementale, du droit qu'il m'appartient d'exercer en matière de discipline ecclésiastique.

« J'attacherais le plus grand prix à recevoir de vous, dès que la période électorale sera close, un rapport d'ensemble analogue à celui que mon prédécesseur vous a demandé par sa circulaire du 15 juin 1888.

« Recevez, monsieur le procureur général, l'assurance de ma considération très distinguée. »

6. — Voici le texte de la circulaire de M. Thévenet, aux archevêques et évêques :

« Monsieur l'archevêque,
« Monsieur l'évêque,

« La période électorale est à peine ouverte que déjà certains membres du clergé me sont signalés comme s'immisçant dans la lutte des partis.

« J'ai, par suite, le devoir de faire appel à votre haute intervention. Je vous prie, monsieur l'Evêque, de faire comprendre à tous les prêtres de votre diocèse, quel que soit leur rang dans la hiérarchie ecclésiastique, qu'il leur est interdit de manifester des préférences politiques dans l'exercice des fonctions sacerdotales et d'abuser d'une manière quelconque du crédit ou de l'autorité que peut donner leur caractère.

« Je rappelle aux parquets l'application qu'il leur appartient de faire des dispositions du code pénal destinées à réprimer les troubles qui seraient apportés à l'ordre public par les ministres du culte dans l'exercice de leur ministère (titre Ier, section III, paragraphes 2, 3 et 4).

« Le gouvernement, usant du droit de haute discipline qui lui a été reconnu à l'égard de tous les membres du clergé, n'hésitera pas, d'autre

part, à sévir contre ceux d'entre eux qui auraient enfreint des règles de conduite dont, depuis le Concordat, l'observation a été exigée sous tous les régimes et dont la violation, au début du régime actuel, a été la première et la principale cause des difficultés qui se sont élevées entre l'autorité religieuse et le pouvoir civil.

« Les manœuvres, les prédications politiques et généralement tous les actes qui dénoteraient une hostilité systématique entraîneraient immédiatement la radiation des cadres du clergé rétribué par l'Etat.

« En outre, les prêtres qui se seraient ainsi compromis ne pourraient plus prétendre à l'avenir aux titres dont la collation est subordonnée à l'agrément du gouvernement.

« Je demeure toutefois convaincu, monsieur l'Evêque, que le gouvernement n'aura pas à recourir à ces sévérités et que votre sagesse et votre énergie suffiront à assurer dans votre diocèse la neutralité indispensable dans l'intérêt de l'Eglise comme dans celui de l'Etat. »

7. — Une catastrophe épouvantable jette la consternation dans la ville d'Anvers (Belgique). Une explosion a lieu dans un atelier de démontage de vieilles cartouches, situé près du port; elle occasionne la mort de cent cinquante personnes, on compte plus de quatre-vingts blessés.

8. — La malencontreuse circulaire du ministre de la justice et des cultes à l'épiscopat français, à l'occasion des prochaines élections législatives, provoque, de la part d'un grand nombre de prélats, d'éloquentes protestations.

9. — Le Comité conservateur de la Seine adresse aux électeurs parisiens un manifeste à l'effet d'activer leur zèle et de les engager à ne pas se désintéresser de la lutte électorale.

10. — Une grande réunion organisée par la Fédération des Comités révisionnistes du dix-huitième arrondissement a lieu au Moulin de la Galette, 1, rue Girardon, à Montmartre.

La séance commence par une violente bagarre occasionnée par l'invasion dans la salle d'une centaine de *possibilistes*. On se bat à coups de bouteilles, de verres, de chaises et de bâtons. Le sang coule et plus de vingt individus sont plus ou moins grièvement blessés.

Après une lutte acharnée, les perturbateurs sont expulsés et le calme se fait dans la salle. M. Laisant s'efforce de calmer les esprits surexcités. MM. Naquet, Saint-Martin, Nicolas et d'autres orateurs prennent successivement la parole. Finalement on acclame les candidatures de MM. Boulanger, Laisant et Naquet.

11. — M. Rouvier, jaloux de ne pas rester en arrière de ses collègues, Thévenet, Constans et consorts, envoie à la direction des contributions indirectes une circulaire traitant de l'attitude que doivent prendre les employés de ce service dans les prochaines élections.

12. — Mgr Perraud, évêque d'Autun, publie un remarquable mandement à l'occasion des prochaines élections législatives. Nous en détachons le passage suivant :

« Si vous croyez sur la parole de Jésus-Christ que le mariage est indissoluble, vous ne pouvez pas en conscience investir du mandat législatif des

hommes qui introduiront ou maintiendront le divorce dans le code des lois nationales.

« Si vous estimez que la religion a sa place nécessaire dans l'œuvre de l'éducation de l'enfance, vous ne pouvez pas en conscience vous faire représenter au Parlement par des hommes qui excluent systématiquement de l'école tout enseignement religieux.

« Si vous tenez pour vous, pour vos familles, pour vos concitoyens, à ce que le recrutement du clergé se fasse dans des conditions normales et à ce que vos paroisses soient pourvues d'un nombre suffisant de prêtres chargés de vous donner les sacrements et de vous aider à remplir tous vos devoirs de chrétiens, il ne vous est pas permis de concourir par vos suffrages à l'élection de députés qui méconnaîtront ces besoins essentiels d'une nation catholique et obligeront les élèves du sanctuaire à porter les armes. »

Que vont dire le garde des sceaux et ministre des cultes M. Thévenet?

13. — Le ministre de l'agriculture envoie à son tour aux chefs de service placés sous ses ordres une circulaire conçue dans le même sens que celles de ses collègues les ministres des finances, de l'instruction publique, de la justice et des cultes.

14. — A Paris les affiches du général Boulanger commençant par ces mots : « Au peuple, mon seul juge », contenant des appréciations injurieuses contre la Haute-Cour de justice, sont arrachées par la police et les afficheurs sont arrêtés.

15. — Des réunions électorales ont lieu presque chaque jour sur divers points de la capitale, notamment au cirque d'Hiver, à la salle Favié et à la salle Chayne. Au cirque d'Hiver, on acclame la candidature de M. Floquet. A la salle Favié, c'est M. Henri Rochefort qui tient le haut du pavé. En somme aucun incident à signaler. La population parisienne, d'ordinaire est agitée pendant la période électorale, se montre indifférente et calme en présence des candidatures.

16 — M. le baron de Mackau adresse à ses électeurs une circulaire qui nous paraît résumer admirablement la situation politique.

« Le gouvernement républicain, dit l'éminent député, à l'esprit étroit, irréligieux, persécuteur, que nous subissons depuis bientôt quinze ans, a rejeté tous les hommes indépendants et libres dans l'opposition; il les a traités bien injustement de révolutionnaires.

« Les violences, les discussions sans fin ont remplacé toute autorité, tout esprit politique. La constitution bizarre qui nous régit ne fera qu'accroître le mal, tant qu'elle n'aura pas été révisée et renouvelée. Il faut à ce pays la paix intérieure et extérieure; il lui faut la fin de ces discussions et de ces violences sans nom qui entravent tout travail sérieux, qui paralysent vos affaires et qui n'ont d'autres raisons d'être que des questions d'intérêt égoïste et personnel.

Charles DE BEAULIEU.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LIBRAIRIE VICTOR PALMÉ, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES, A PARIS

VIENT DE PARAITRE

HISTOIRE CONTEMPORAINE DE LA FRANCE

Par M. A. PETIT

12 VOLUMES IN-8 CAVALIER

Qui sait, qui connaît son Histoire contemporaine? Et cependant, tout le monde est d'accord pour se dire combien il est important de la bien posséder! L'Histoire se répète, les mêmes effets sont produits par les mêmes causes. Lisons donc le récit des événements, surtout depuis 1789!

Un homme ayant un style enchanteur, l'impartialité de l'historien, les vues d'un grand philosophe, était appelé à écrire cette histoire.

M. A. Petit nous donne une *Histoire contemporaine de la France* d'un intérêt puissant, il passionne son lecteur Il n'y a pas de roman aussi entraînant à lire. Que de drames, d'épopées, d'alternative de succès et de revers. Quel enseignement on peut en retirer.

DIVISION DE L'OUVRAGE

1er volume :	La Révolution;		7e volume :	Restauration et Cent jours	
2e —	La Terreur;		8e —	Louis XVIII;	
3e —	La Réaction thermidorienne;		9e —	Charles X;	
4e —	Le Directoire;		10e —	La Royauté de juillet;	
5e —	Le Consulat;		11e —	République de 1848;	
6e —	L'Empire;		12e —	Le Second Empire.	

Cet ouvrage forme 12 beaux volumes in-8e cavalier, beau papier et belles marges du prix de **72 francs**, payables *cinq francs* par mois.

MÉLANGES ORATOIRES

ORAISONS FUNÈBRES

PANÉGYRIQUES ET AUTRES DISCOURS DE CIRCONSTANCE

Par le R. P. CAUSSETTE

VICAIRE GÉNÉRAL, SUPÉRIEUR DES PRÊTRES DU SACRÉ-CŒUR DE TOULOUSE

Deuxième édition

Un beau volume in-8 raisin de 500 pages. — Prix. . . . . 7 fr. 50

LE PRÊTRE EN VOYAGE

Par l'Abbé CASABIANCA

du Clergé de Paris.

Un joli volume in-18 raisin, de 360 pages. — Prix. . . . . 2 f

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA MORALE DE L'EXPOSITION

DE 1889

On juge mal les faits contemporains. On ne veut pas prendre la peine de se tirer de la foule pour les regarder au point de vue de la postérité. Mais le temps fait son office; il renouvelle les milieux. On finit par s'apercevoir à distance qu'on avait pris de l'engouement pour de l'enthousiasme, et de la jouissance ou même de la corruption pour un enseignement ou une victoire.

Examinons ce que l'Exposition représente, et voyons quelles traces elle laissera dans l'histoire de la civilisation, dans les souvenirs des peuples, dans le caractère des Français. Il est à craindre qu'elle ait pour dernier résultat d'avoir flatté nos passions, exalté notre orgueil, et corrompu notre moralité.

A ne la considérer qu'au point de vue matériel, l'Exposition de 1889 dépasse assurément en magnificence tout ce qui a été fait avant elle. Jamais on n'avait vu encore d'espaces aussi énormes recouverts de voûtes aussi gigantesques. Jamais la puissance du constructeur et du savant ne s'était affirmée avec autant d'éclat et de succès. Jamais on n'avait poussé aussi loin cet art décoratif dont l'industrie parisienne s'enorgueillit à bon droit, jamais le goût parisien ne s'était incarné d'une façon plus grandiose et plus neuve. Il y a, dans le détail de ces ornements aussi bien que dans l'ensemble des galeries, une telle ordonnance, une hardiesse si réussie, que le visiteur le plus indifférent se trouve saisi; et son admiration, loin de s'épuiser, se renouvelle et rajeunit, pour ainsi dire, en se prolongeant.

Pour nous, qui avons vu tant d'Expositions dans ce siècle, en France et hors de France, nous pouvons dire hardiment que jamais

aucune exhibition ne s'est étalée dans un cadre plus favorable et plus digne du tableau.

N'est-il pas permis toutefois de faire remarquer que, précisément en raison du succès des bâtiments, des galeries, des dômes, des palais, des édifices, l'attention du public se trouve en quelque sorte déplacée. Une nation qui attire chez elle les autres peuples et les convie à la lutte pacifique d'une Exposition Universelle, n'a nullement pour but d'exposer elle-même un spécimen de ses ressources, de ses dépenses, de sa force et de son luxe comme puissance publique. A l'origine, les salles dont on pouvait se servir, n'avaient pas d'autre ambition que d'abriter commodément les produits au spectacle desquels on conviait les foules; tout au plus, avec le progrès, se préoccupait-on de la commodité de l'examen, de la nécessité d'un classement rationnel, de la facilité des études comparatives. Mais on ne s'était pas encore avisé de porter l'effort principal sur la construction elle-même, sur la boîte ou le rayon qui devait contenir ces merveilles, de telle sorte que l'imagination demeurât hantée par le souvenir de l'édifice lui-même plutôt qu'enrichie des observations faites sur les créations mêmes des industries.

Quant aux objets exposés, sans vouloir faire de critique, ni mêler aux remarques de la science les considérations de la politique, il faut encore tenir compte, en ce qui concerne le fond même de l'Exposition, de deux circonstances essentielles auxquelles il est entendu qu'on ferme les yeux de parti-pris.

La date malheureuse du centenaire, la répugnance bien naturelle des gouvernements monarchiques, le mouvement de l'opinion, non pas seulement en Europe mais dans le monde civilisé, n'étaient point favorables à l'entreprise. Ce serait une histoire trop pénible et qu'on a eu soin de laisser dans l'ombre, que le récit des résistances, ou discrètement insinuées, ou désagréablement accentuées. Ce n'était pas seulement pour la France un échec diplomatique, capable de créer ou de préparer une véritable entente contre nous; c'était, au point de vue qui nous occupe, c'est-à-dire au point de vue de la comparaison industrielle des nations, une impossibilité à laquelle nous nous sommes heurtés. L'habileté avec laquelle nous feignons de ne pas nous en apercevoir, ou l'adresse avec laquelle nous avons imaginé de suppléer à la participation des gouvernements, ne change rien au fond des choses. Tout le monde sait comment se sont comportées les grandes nations monarchiques

de l'Europe et combien, en cette occurrence, les peuples se sont identifiés aux sentiments de leur souverain. Il y a donc là une barrière infranchissable, et on pourrait, avec les négociants, les fabricants, les syndicats, qui se sont abstenus, constituer une autre Exposition bien supérieure à celle que les Commissions libres de cette même nation ont pu réunir. Non pas que ces Commissions n'aient pas fait tout ce qu'elles ont pu, et qu'elles n'aient pas fini par réussir grâce à l'agitation qu'elles ont créée dans leur propre pays, mais enfin, sans insister sur ce sujet délicat, et sans rien dire contre ceux qui sont venus à Paris, sans dénigrer leur bonne volonté dont nous profitons, il est bien permis, lorsqu'on fait la revue des producteurs, de prendre note des noms qui n'ont pas voulu figurer parmi nous.

Cette méfiance internationale a été si vivement ressentie, qu'il en est résulté à Paris même une conséquence non moins fâcheuse.

Le Parisien a hésité. Tandis que, dans les Expositions antérieures, il méditait de longue-main son envoi, et préparait, pour cette fête du travail, ce que les Corporations du moyen âge appelaient fort justement leur *chef-d'œuvre*, c'est-à-dire une création spéciale, un produit exceptionnel, merveille de son art, résumé de son savoir-faire, l'industriel parisien qui ne croyait guère au succès de la future Exposition, peut-être même à sa prochaine ouverture; l'industriel Parisien se tenait sur la réserve. J'en sais plus d'un qui s'est ingénié pour ne faire figurer dans sa vitrine que des produits courants et d'une vente assurée. Plusieurs ont même poussé la précaution jusqu'à n'exposer que des produits vendus d'avance. C'est bien là, si je ne me trompe, l'inverse d'une Exposition : montrer au public, au lieu de créations nouvelles pour lesquelles on solliciterait son jugement, son admiration et sa faveur, montrer un choix d'objets pris dans le trafic de tous les jours, et en garnir ses rayons et ses vitrines, c'est là un expédient que peut conseiller la prudence, mais dont ne s'accommode guère le progrès.

Il en est résulté une conséquence bien inattendue et bien caractéristique.

Tandis que les envois étrangers affluaient déjà de toutes parts, tandis que des installations de peuples lointains faisaient déjà figure, tandis que les principales villes de France étaient déjà en voie d'achèvement, les Parisiens s'étaient à peine mis à l'œuvre. Il n'a pas fallu moins que de vertes circulaires du commissariat général, pour les décider à se mettre en mouvement d'une façon

sérieuse : les membres même du jury donnaient l'exemple du retard et ne devaient qu'à leur situation de n'être pas exclus à l'heure fatale du dernier délai.

II

Il est vrai que l'Exposition actuelle ne présente pas seulement au visiteur ce que ses devancières ont offert avant elle à la curiosité publique, le moyen de se rendre compte de l'état actuel du travail humain et les éléments de comparaison entre les différents peuples.

Tandis que dans les autres Expositions on avait adopté pour principe de ne rien refuser à la curiosité utile, et conséquemment d'éliminer tout le reste, tandis qu'on avait reproché à un illustre économiste d'avoir souffert, du temps de l'Empire, quelque chose qui ressemblât à une distraction et à un spectacle, on a aujourd'hui mis résolument en pratique ce mot attribué à tort ou à raison à l'un de nos hommes d'État, une Exposition pour réussir doit maintenant ressembler de plus en plus à une *foire*. Nous n'y avons pas manqué.

Ces exhibitions forment une chaîne insensible qui va d'une exception rationnelle admissible, aux derniers écarts dans l'ordre moral.

Assurément, c'était une idée intéressante que de présenter aux regards du visiteur l'histoire du travail chez les différents peuples. Rien de plus instructif que de comparer ainsi les produits du labeur humain, en fonction des différentes civilisations et des différents milieux.

C'est à quoi il avait été pourvu dans les Expositions précédentes par ce qu'on appelle les expositions *rétrospectives*. Personne, assurément, n'a oublié les insignes collections qui ont été mises sous nos yeux; et bien qu'on en ait presque rien dit, personne n'est resté indifférent à cette admirable histoire de l'art religieux, proposée à l'étude du public dans l'une des ailes du Trocadéro, au milieu des spécimens de notre architecture religieuse.

C'est, en effet, sous cette forme-là seulement, dans la personne même des objets, s'il est permis de s'exprimer ici, qu'il faut présenter l'histoire du travail. Il n'y a rien ici pour l'imagination; il n'y a pas de place pour l'arbitraire. C'est la réalité pure que nous avons sous les yeux; chaque objet raconte de lui-même le travail qu'il a coûté, les procédés par lesquels il a été enfanté, l'art par lequel il a été inspiré.

Le malheur, pour le gros du public, c'est qu'il faut y mettre du sien et étudier pour savoir. N'y aurait-il pas moyen de soulager l'attention, de la remplacer par la curiosité, de faire, en un mot, pour le travail ce que l'on a fait en littérature, à la grande satisfaction des esprits oisifs et impuissants, de remplacer l'histoire par le roman, dût-on inventer des personnages et des événements?

Ce rapprochement entre les créations de la littérature imaginative et les spécimens offerts au Champ de Mars, n'est point une figure du style; c'est la réalité même. Comment qualifier autrement cette histoire des habitations humaines et toute cette exhibition préhistorique et archéologique? Franchement, ce n'est plus là de la science, et ce n'est pas ainsi qu'on en donnera le goût. Ces restitutions, ou, pour parler plus exactement, ces inventions témoignent sans doute de l'érudition, du parti pris, de la science du constructeur, de sa haute valeur intellectuelle; mais, avant tout, elles attestent son imagination, c'est-à-dire l'intervention de la faculté la plus directement opposée à la science. Ne rien affirmer que ce qu'on sait, ne rien montrer que ce qu'on connaît, ne rien avancer sans démonstration, ne rien préciser que dans la mesure de ses connaissances, et par conséquent estimer l'ignorance qui se réserve à l'égal de la certitude qui se prononce : voilà ce que la science doit enseigner à ses disciples. Elle a, en effet, pour but de leur inculquer l'amour du vrai, et non pas de leur faire illusion avec des conceptions aussi chimériques que divertissantes et récréatives.

Je ne vois pas bien, en effet, quel autre nom on pourrait donner à ces personnages de Curtius, exhibés dans l'histoire du travail. Je sais gré à la Commission qui a présidé à ce travail, de n'avoir pas dit un mot, souffert une indication, donné un renseignement qui puisse alarmer une conscience catholique. Cette réserve mise à part et cette justice rendue, il est permis de se demander si deux savants, conviés séparément à cette restitution, s'y accorderaient bien sur le détail et même sur les parties essentielles. La morale de toute cette section, c'est que nous n'avons qu'à nous glorifier, nous qui sommes si au-dessus de cette civilisation informe et besogneuse; mais n'aurait-on pas pu se souvenir que les Expositions sont instituées pour préparer l'avenir par le progrès, et non pas pour exalter le présent aux dépens des infirmités et des impuissances du passé?

Ce même parti-pris du pittoresque, ce même système de divertissements a été appliqué à l'exhibition des nationalités, et cette façon

de procéder s'écarte tout à la fois de la logique et de la tradition. Elle ne donne point satisfaction à la vraie et légitime curiosité.

Ce qui est fait pour nous intéresser dans ces peuples primitifs, dans ces nations à peine connues, et qui, nonobstant le progrès des communications, demeurent encore difficilement accessibles, ce sont beaucoup moins leurs personnes ou même leurs procédés de travail, que les produits et les matières premières qu'elles peuvent fournir en nombre et en quantité à nos civilisations plus avancées. Je ne vois guère ce que nous aurions à imiter dans ces meubles, ces étoffes, ces sculptures, ces broderies, qui ont demandé à leur créateur d'innombrables heures de travail et, pour ainsi dire, la dépense de toute une vie : de pareils procédés ne sont point pour être reproduits ni imités. Cette façon primordiale et sauvage d'user dans la dextérité de la main tout l'effort de la pensée et de l'adresse, n'est pas autre chose que l'esclavage de l'industrie; c'est une extrémité où elle est réduite par ce matérialisme du travail, qui ignore encore l'intelligence incarnée dans la machine moderne. J'en dirai autant de l'art japonais, chinois, tonkinois, que sais-je, au profit duquel on veut aujourd'hui confisquer notre admiration et refaire notre éducation esthétique. Cet assemblage étrange de couleurs, pittoresques, si l'on veut, pour le regard, mais insignifiantes pour l'esprit, ces formes bizarres et fantastiques où l'imagination s'égare plutôt qu'elle ne se joue, où la pensée est entraînée à s'oublier dans le rêve au lieu de se concentrer dans le beau, tout cela n'a qu'un intérêt bien relatif, et notre goût a plus à y perdre qu'à y gagner.

Ce qui va, au contraire, à notre instruction, c'est la nomenclature exacte des productions premières pour lesquelles chaque contrée est appelée à figurer dans la consommation du globe terrestre. Ces peuples dont l'industrie est encore toute manuelle, qui en sont restés aux procédés rudimentaires de la première heure, n'en sont pas moins pourvus de richesses naturelles connues et inconnues : les unes à peine soupçonnées dans le sol, les autres abandonnées et inutiles, faute de voies suffisantes et de moyens de transport. Voilà, assurément, par où la connaissance de ces populations exotiques nous touche et se rattache aux besoins et aux progrès de la civilisation.

Quant aux habitudes, aux mœurs, aux costumes, aux travaux de ces peuplades sauvages, il n'y a rien là qui mérite les honneurs de l'Exposition. Il est fort important de savoir où l'on trouve, chez eux,

le corail, l'argent ou le cuivre, mais la mise en œuvre rudimentaire et tâtonnante de ces matières, pour en faire des bijoux informes, n'a rien qui puisse nous servir de leçon ; elle n'ajoute rien à nos procédés de travail si achevés, si rapides, si sûrs.

Or c'est précisément ce côté du travail barbare qu'on semble avoir pris à tâche de nous montrer. On s'est plu à étaler sous nos yeux cet atelier domestique, cette manipulation isolée qui s'épuise sur un objet unique. L'économie politique y voit le renversement et la négation de toutes les lois qui ont créé et qui maintiennent la grandeur et la prospérité des peuples.

Il ne faut pas ici se rejeter sur le côté amusant et divertissant de ces sortes d'exhibitions. Qui le conteste? Nous autres Parisiens, nous y serions plus mal venus que personne. N'avons-nous pas, en plein bois de Boulogne, le jardin zoologique d'acclimatation, qui, à côté de son utilité réelle et pour attirer les badauds et les flâneurs, foule importante, a pris résolument ce côté de la science amusante? Déjà, depuis un certain nombre d'années, on y propose, à la curiosité publique, des tribus lointaines, venues en France avec femmes et enfants, et, suivant l'occurrence, avec leur matériel d'agriculture, de pêche, de chasse, leur attirail de combat, leurs costumes de fêtes religieuses ou guerrières. Ils simulent leurs principales cérémonies. Au dire des voyageurs qui les ont visitées chez elles, ces peuplades nous offrent bien en effet un tableau sérieux, vivant et réel de leurs mœurs et de leur vie.

De même, les costumes que nous pouvons contempler à l'Exposition, ne sont point un spectacle inouï : il y a bien longtemps que les cabinets de cire en donnent le spécimen. Il est vrai qu'au temps présent, on se soucie beaucoup plus d'un malfaiteur célèbre que des vêtements étrangers les plus magnifiques et les plus authentiques.

Toute cette partie ethnographique de l'Exposition, cette exhibition des personnes et de leurs procédés de travail, de leurs costumes et de leurs mœurs est faite, comme on le voit, pour parler aux yeux plutôt qu'à l'esprit, pour provoquer la curiosité qui s'amuse, plutôt que pour satisfaire celle qui s'instruit. C'est bien ainsi du reste qu'on l'entendait, et la manière même dont on use de ces personnes décoratives, les fêtes où on les fait figurer, montrent assez le dessein où l'on était d'en faire, avant tout, un objet de curiosité et de divertissement.

III

Toutes ces concessions faites à la curiosité qui s'amuse aux dépens de la curiosité qui s'instruit, cet effort étrange de l'administration pour distraire de l'étude ceux qu'elle a pour mission de convoquer, demeureront la caractéristique de l'Exposition de 1889. Celle-ci restera dans la mémoire des peuples comme une grande foire de Beaucaire, où jadis nos pères allaient se divertir, le trafic y étant devenu la chose secondaire.

Mais à tout le moins ces divertissements se donnaient-ils alors, comme dans les *Saltimbanques*, avec la *permission des autorités*, et Bilboquet avait grand soin, en soulevant son chapeau, de demander si *Monsieur le Maire était content*. Cette permission des autorités n'est pas, en effet, un vain mot; c'est une question d'intérêt et de moralité publiques. Il est bien entendu que le pouvoir, responsable du bon ordre et des mœurs, demeure juge des circonstances qui peuvent amener, soit le désordre, soit le scandale.

Il faut le dire hautement : sous ce rapport l'Exposition de 1889 marquera, dans la mémoire du peuple, un abaissement de la moralité publique, abaissement causé en grande partie par les spectacles provocateurs dont elle a fait un si choquant étalage. Je veux parler de ces danses de toutes sortes qui ont fini par devenir la préoccupation des visiteurs.

Il n'est pas besoin de prononcer le nom d'aucune nation, ni d'indiquer la situation exacte de ces établissements. Même pour ceux qui se tiennent soigneusement en dehors de tels spectacles, n'y a-t-il pas déjà quelque chose de choquant et de répugnant à voir s'étaler en grosses lettres, sur d'immenses pancartes, à entendre hurler par une voix provocante, en mots qu'il me faut un effort pénible pour écrire, et dont je demande pardon à mes lecteurs : *la danse des seins et la danse du ventre*.

Il y avait aussi, sous le règne de Louis-Philippe, une danse des bals publics; elle est plus honnête à nommer : *le cancan*. C'est ce même quadrille qui s'étale aujourd'hui sur l'affiche des cafés-concerts et qui suffit pour créer des réputations. Dans ce bon vieux temps que beaucoup de nos contemporains ont cependant pu voir, un gendarme, un sergent de ville, ce que Le Play appelle si justement : *l'homme armé*, ne manquait pas d'intervenir au pre-

mier écart, et la tentative se trouvait arrêtée. Cependant, il s'agissait d'un endroit où l'on n'allait absolument pas. Il n'y avait donc pas là les mêmes inconvénients auxquels on doit s'attendre ailleurs, et les mêmes motifs de protéger la pudeur publique.

Les choses se sont passées tout autrement à l'Exposition :

On savait que cette grande fête parisienne entraînerait toute la province à Paris ; et il faut le dire, sans chercher d'ailleurs à tirer de ce fait aucune induction malveillante pour la capitale, les mœurs provinciales comportent une certaine retenue et une certaine décence qu'on a bien oubliées dans la grande ville. On se fait dans les cités et les bourgades lointaine une joie de famille de ce voyage longtemps médité ; on y prend encore à la lettre l'expression un peu hasardée de *train de plaisir*. On se déplace en compagnie des vieux parents et des jeunes filles ; et lorsqu'on débouche sur l'esplanade des Invalides, on se trouve en présence d'un établissement décoré à la façon mauresque. Au dedans retentissent les accords provocants et plaintifs d'un orchestre arabe. Nos visiteurs entrent ; ils prennent place sur les tabourets de bois peint, en face de l'estrade recouverte de tapis. La représentation commence.

Ce qu'il faut regarder alors, ce n'est pas la scène, c'est l'auditoire. Vous voyez assise en éventail toute cette famille, les grands parents au visage vénérable et austère, les jeunes filles discrètes et rougissantes, les garçons à l'œil éveillé et chercheur. Bientôt, à mesure que la danse se poursuit et s'accentue, vous voyez toutes ces physionomies prendre un air de stupéfaction, de honte, d'inquiétude : le père et la mère, placés un peu en arrière du groupe, échangent des regards anxieux, les jeunes filles effarouchées trahissent un sentiment d'alarme, et le grand-père ne dissimule pas son indignation et sa surprise. Voilà la scène qui s'est reproduite dans ces établissements, non pas une fois par aventure, mais tous les jours où ils ont été ouverts, à toutes les séances qu'ils ont données, et ce froissement est toujours ressenti par la grande majorité de l'auditoire. C'est à peine si quelques spectateurs, au regard effronté et impudique, se complaisent dans des rires grossiers et dans une satisfaction bestiale.

Cet effet inévitable produit sur le public s'explique trop bien par la pantomime des acteurs et des actrices. Si, à l'heure présente où la plus parfaite convenance est loin de régner sur les tréteaux où l'on chante et où l'on danse, quelque chose d'approchant osait se mon-

trer hors de cette enceinte tristement privilégiée de l'Exposition, tenez pour certain que ces hardiesses ne seraient pas tolérées, et que la fameuse danse de l'abdomen ou de l'estomac provoquerait partout ailleurs l'intervention de M. le commissaire.

Il ne faudrait pas trop en dire sur ce sujet. Il suffit de faire remarquer que l'Exposition se trouve ainsi marquer l'avènement d'une licence nouvelle. Lorsqu'on voudra attirer le public par quelque exercice chorégraphique malsain, on aura dorénavant la commodité de citer, comme précédent, la tolérance dont il a été usé dans une occasion aussi solennelle.

Cette impression a été accentuée encore par le rassemblement qu'on a fait avec préméditation de tout cet orientalisme dans un des coins en quelque sorte réservés de l'Exposition, tout à côté de la galerie des Machines, là même où venait aboutir le chemin de fer Decauville. Les âniers de la rue du Caire ont devancé les pousse-pousse tonquinois, et leur réputation n'est plus à faire. Etait-il bien nécessaire de transporter à grands frais cette population de jeunes gars à l'air à la fois hardi et indolent, à la physionomie et à la tournure équivoque. Je me demande lorsqu'on célébrera, par l'Exposition 1892, le Centenaire de la découverte de l'Amérique aux Etats-Unis, si, malgré leur originalité incontestable, on trouvera bien utile à New-Yorck, pour y stimuler et y satisfaire la curiosité publique, de transplanter un essaim de ces messieurs à casquettes étagées, dont la plus vertueuse occupation est d'ouvrir les portières et de ramasser les bouts de cigares, le long de nos trottoirs. Eux aussi, ils sont incontestablement des types; mais, comme le disait Aristote, à l'adresse sans doute des faiseurs de spectacles et des allumeurs de la curiosité malsaine : *Il y a des choses qu'il vaut mieux ignorer.*

Cette tolérance étrange, poussée jusqu'au déchaînement, ne s'est pas renfermée dans les deux enceintes de l'Exposition, le Champ de Mars et les Invalides, il semble que toutes les précautions prises d'ordinaire, toutes les prescriptions imposées, toutes les défenses jusqu'à ce jour, maintenues de la façon la plus péremptoire, ne sont plus de mise dès qu'il s'agit de l'Exposition. On autorise ou, ce qui revient au même, on laisse se produire les représentations théâtrales les plus contraires au respect de la religion, les plus attentatoires aux vérités historiques. Il résulte de toute effervescence malsaine comme un air et un courant d'abandon

en même temps que de révolte. Il suffit de regarder, chaque lundi, ces barrières brisées, ces gazons foulés aux pieds; il n'y a plus de consigne à laquelle on obéisse. On se sent la bride sur le cou. On se fait un point d'honneur de suivre son caprice sans écouter personne. Renversement inattendu et bien regrettable des habitudes parisiennes et françaises. On tenait auparavant à l'honneur de montrer en public, dans ses allures, les manières et la discrétion d'un homme bien élevé.

IV

Tous les visiteurs de l'Exposition ne versent pas dans cette extrémité, et n'ont pas rapporté de leurs promenades cet arrière-goût de corruption et ces réminiscences fâcheuses. Mais il est trop certain que la population tout entière y a certainement contracté des dispositions et des habitudes regrettables et, au premier rang, le goût et l'habitude de ne rien faire, de *flâner* au hasard, de promener ses pas sans savoir où ils vous conduisent, de se laisser aller à l'entraînement de voir tout en perdant la faculté de regarder. Attachez-vous aux pas de cette immense multitude; suivez et étudiez ses mouvements. Vous demeurerez stupéfait du décousu qu'elle présente, du parfait mépris qu'elle semble professer pour toute visitation un peu suivie et un peu persévérante. Il lui suffit, dirait-on, de se sentir dans cette enceinte, d'y errer au hasard, d'entrer ou de sortir suivant les débouchés ou les encombrements qu'elle peut rencontrer. Ce qui déborde, le croirait-on, c'est un sentiment de fatigue physique et de lassitude morale. On ne peut plus parvenir à s'intéresser à rien. « Il y a tant d'imbéciles et surtout tant de gens médiocres, me faisait remarquer, à ce propos, un homme de beaucoup d'esprit, il n'est donc pas étonnant qu'il y ait si peu de monde pour s'intéresser aux choses les plus dignes d'être vues. » Mon interlocuteur, malgré sa haute valeur intellectuelle, perdait de vue la raison philosophique de cette inattention générale. Le rôle des Expositions, lorsqu'elles sont conçues et exécutées comme elles doivent l'être, est précisément de faire naître en nous le désir de savoir, le besoin de nous informer, de nous rendre compte.

Au fond, elles n'ont pas d'autre destination que de nous convier à un petit cours de science, d'industrie, de commerce, dont chacun prend ce qu'il peut, suivant son temps et sa capacité. Mais pour que cette étude soit à un degré quelconque fructueuse et même pos-

sible, il ne faut pas oublier que la capacité de l'intelligence humaine est fort bornée. « Chassez cette mouche », disait Pascal. Il ne faut donc pas inviter à l'étude ceux qu'on jette d'abord, de propos délibéré, dans la dissipation et le far-niente. Aussi toutes ces circonvolutions sans but, toutes ces promenades sans regard, tous ces détours sans motifs, toutes ces stations sans profit, viennent-elles se résumer invinciblement en quelque repos de distraction pure. On s'immobilisait devant quelque kiosque ou quelque café pour y entendre de la musique, pour y prendre de la bière, simplement pour promener des yeux errants sur le défilé banal, sauf à venir, quelques heures plus tard, y figurer à son tour.

Lorsque la foule est descendue à ce degré d'inactivité intellectuelle, il n'y a plus rien de trop vulgaire et de trop banal pour elle. Elle n'a plus même l'idée de se montrer difficile. Elle se contente de n'importe quoi, pourvu que son temps soit occupé et son oisiveté trompée. « Levez-vous, levez-vous », criait aux premières heures du matin un hôte trop bienveillant à son invité, qu'on avait oublié de prévenir. Celui-ci sort de son lit, secoue le reste de son sommeil, et se met en toute hâte à la suite de la société partie pour l'expédition. « Dépêchez-vous : vous allez le manquer. — Quoi donc? Qu'allons-nous voir? — Le bateau de charbon qui passe tous les lundis à deux lieues du parc sous le balcon du pavillon de chasse! »

Il ne manquait pas dans cette Exposition de ces divertissements infimes dont certaines foires ne veulent plus. Je dois cependant avouer qu'à l'aspect d'un jeu de vaisseaux tournants, j'ai cherché sans le découvrir un manège de chevaux de bois. En revanche, j'ai retrouvé sous des noms pompeux et avec des costumes de théâtre pour nous recevoir à la porte, telle exhibition que j'avais déjà visitée sur le boulevard ou dans les passages qui y aboutissent. Ce qu'il y a de plus lamentable, c'est que tel esprit distingué, venu là avec de tout autres projets, se laisse aller à l'affaissement général et s'installe, là même où il y aurait tant à voir et à apprendre, pour lui plus que pour personne, sur quelque chaise de café-concert.

Par là s'explique ce qu'on ne saurait autrement comprendre, ces foules énormes et sans aucune proportion avec les précédents qu'on pourrait citer, ou les éventualités qu'on pouvait prévoir. « Il semble, me disait un vrai bourgeois de Paris, qu'il n'y ait plus maintenant d'autre endroit pour se promener. » Cette parole est vraie de Paris, et vraie de la province. Le Parisien va là, parce qu'il y est allé la

veille, et il se crée ainsi une raison de plus d'y retourner le lendemain. L'habitant de la province à qui son billet accorde huit jours, ne recule pas devant l'idée de passer les trois quarts de cette précieuse semaine à l'Exposition. Il se résigne sans regret à laisser tout le reste, pourvu qu'il ait vu de ses yeux et touché de ses mains ce qui lui a été signalé par son journal. C'est ainsi que l'engouement se nourrit de lui-même. Au sentiment d'admiration ou de curiosité qu'on n'éprouve même plus, succède la tyrannie de l'opinion et l'empire de l'habitude.

J'oserai bien étendre ces remarques jusqu'à la nouvelle merveille du monde, la tour Eiffel. Si j'en crois des savants de premier ordre, lesquels se contentent de murmurer tout bas leur opinion, la construction de ce monument prodigieux ne dépasserait pas, n'atteindrait même pas l'effort et la merveille de telles autres constructions horizontales qu'on pourrait aisément nommer. C'est affaire à MM. les ingénieurs de débattre ce jugement. A prendre les choses au point de vue de la foule, il faut bien avouer qu'il y a dans cette extase cosmopolite un peu de l'enthousiasme qui accueillait la girafle vers la fin de la Restauration. « Tout est à la girafle ici, Biribi », chantait-on alors avec le plus naïf enthousiasme. Aujourd'hui, j'ai trouvé, dans le fond de la Bretagne, aux fêtes d'un Pardon, un jeune homme qui revenait *de France*, dit-on encore là-bas, et on faisait cercle autour de lui pour admirer l'effigie de la tour Eiffel, frappée en rouge sur le fond bleu de son béret.

Il faut être ici bien retenu dans l'expression de sa pensée et bien prudent dans le choix de ses paroles, vu la grande quantité de personnages de toute espèce, monarques, ducs, princes, savants de toutes les Académies et de toutes les Compagnies, membres de tous les congrès et de tous les syndicats, qui se sont fait une loi d'accomplir leur visite ou de transporter leur banquet sur la plate-forme de la Tour, de la même façon qu'aux derniers temps du règne de Louis-Philippe, il était obligatoire, pour un étudiant en droit ou en médecine, d'avoir déjeuné à Sceaux, sur l'arbre de Robinson. C'est au point que j'ai été tout étonné de voir un artiste, traité par un des reporters de Paris, insister pour dîner en paix au Restaurant de la Presse, sous prétexte qu'il n'appréciait pas du tout l'avantage de festiner si haut.

Ceux qui allèguent la vue, ne me paraissent pas avoir fait usage du ballon captif. Peut-être n'institueraient-ils plus de comparaison.

Il faut donc dire la vérité. Elle ne fait de tort à personne et ne prouve rien qu'on ne sache déjà depuis longtemps. On obéit tout bonnement à la puissance qu'exerce l'opinion publique sur les impressions placées en dehors de tout raisonnement. C'est là ce qu'on appelle la mode : il n'est point défendu d'y céder en souriant, quand on voit, en plus d'une occasion, des personnes dites raisonnables y sacrifier leur santé et leurs principes.

Tous ces phénomènes moraux qui rentrent dans l'oisiveté, l'inertie, l'oubli de soi-même, étaient particulièrement visibles durant l'Exposition à une heure et à un moment caractéristique. A six heures du soir, un signal, soigneusement donné pour éviter toute discussion, marquait l'instant où le prix d'entrée était doublé. Jusqu'à six heures, on ne demandait qu'un ticket pour l'entrée; après six heures, on en demandait deux. On pouvait ainsi étudier fort à l'aise les différentes couches des visiteurs: ceux qui, peu soucieux des fontaines lumineuses, partaient sur les cinq heures et demie, afin d'aller prendre dans Paris le repas du soir à leurs heures habituelles; puis, en sens inverse, une véritable multitude munie de paniers, de sacs de voyage, de tout un attirail de comestibles. Il y avait même, à l'usage de ceux qui auraient eu à promener trop longtemps leurs victuailles, un système de gardiennage fort ingénieux dont les Compagnies avaient favorisé les voyageurs des trains de plaisir. Alors, par un accord tacite, s'ouvraient simultanément de toutes parts de véritables agapes champêtres. Ces repas primitifs s'étaient bien vite organisés. Toutes sortes d'industries plus ou moins permises, tolérées ou défendues, venaient au secours de ces bonnes gens. Ils dînaient lentement, avec un parti-pris fort sensé de traîner en longueur. Pensez donc: les fontaines lumineuses ne commençaient guère qu'à neuf heures et demie; la nuit paraissait tardive à leur impatience. Ils se plaçaient de bonne heure au premier rang. Les dégâts étaient généralement proportionnés à l'attente du public. Le jour de la fête du shah de Perse, où l'on exigeait cinq tickets depuis cinq heures de l'après-midi, fut peut-être le jour où le populaire fut le plus nombreux et où la scène du dîner atteignit l'idéal du désordre.

L'Exposition universelle, toutes proportions gardées, a donné à la population parisienne quelque chose des habitudes du club. Tout le monde sait qu'un club n'est agréable ni par ce qu'on y dit, ni par ce qu'on y fait, ni par ce qu'on y entend. Son grand mérite est

l'occuper la vie. Il dispense de se demander, chaque jour et à chaque heure, ce qu'on va faire et ce qu'on va résoudre. On commence par aller à son club, sauf à voir et à réfléchir après; et le plus souvent, on convient d'avance avec soi-même qu'arrivé là, on ne réfléchira pas, qu'on ne résoudra rien et qu'on ne se dérangera pas. On est ainsi saisi par les réalités sans les goûter en aucune sorte; on les subit sans les vouloir, et le vrai agrément qu'on y trouve, c'est en définitive de cesser d'être soi-même pour y devenir un meuble de plus.

Il n'est pas douteux que plus d'un Parisien a fini par subir cette fascination et par se laisser gagner par cette habitude. Ils allaient là parce qu'ils se trouvaient ainsi dispensés d'aller ailleurs.

V

L'Exposition laissera dans le peuple une impression profonde de mécontentement et d'envie. Cette impression tient à la tension et à l'excès des plaisirs qu'on lui a procurés. Il faut, avant de terminer, s'expliquer sur ce point délicat.

Jusqu'à présent, on avait suivi, peut-être même sans s'en rendre exactement compte, une pratique tout à fait conforme à la nature humaine et dont notre langue elle-même porte le témoignage; elle parle des plaisirs et des réjouissances *populaires*, des divertissements de grand seigneur. Bref, on avait, jusqu'ici, toujours admis sans discussion que chacun vivant dans un milieu différent, il était opportun qu'il y eût un certain rapport de convenance, un certain accord, une certaine harmonie, entre ses occupations, ses pensées, ses mœurs et les plaisirs qu'on pouvait goûter. C'est d'après ce principe que le grand seigneur célébrait la fête villageoise dans son parc, ou qu'il faisait danser ses gens à l'office.

La démocratie du temps présent ne l'entend pas ainsi. Il faut que le peuple s'amuse à la façon des grands de la terre et des millionnaires de la Banque. S'il se donne un concert, un bal, une fête quelconque, il ne suffit pas que le dernier public ait à son tour sa part de ces plaisirs, il faut encore que ces plaisirs soient absolument les mêmes que les splendeurs offertes aux grands corps d'État, aux têtes couronnées. Il faut que le peuple assiste au même banquet, qu'il y savoure le même menu et qu'il déguste les mêmes glaces. Nous

ne sommes plus assez frappés de ce contraste étrange entre l'élite de la veille amenée à la fête dans ses carrosses, et la plèbe réduite à quitter ses chaussons ou ses galoches dans le vestibule. Ces pauvres gens, d'ailleurs, sentent confusément qu'ils ne sont pas à leur place, et plus sensés que leurs amphitryons, après avoir hésité à monter jusqu'aux salons, ils redescendent bien vite au vestibule prendre des rafraîchissements ou des distractions plus appropriés à leurs habitudes. Ces nouvelles façons d'agir sont l'application d'un principe absolument faux et absolument contraire aux notions les plus élémentaires du sens commun. Il faudrait se dire que certains plaisirs ne peuvent êtres goûtés sans une certaine éducation, une certaine préparation de nos facultés, une certaine adaptation au milieu dans lequel on vous convie. Marton et Lisette, Pasquin et La Ramée peuvent bien prendre dans la garde-robe les vêtements de Dorante et de Sylvie, mais ils n'y trouvent point pour cela les manières et l'aisance qui rendent l'habit gracieux ou même tolérable à porter.

Ici, on ne manquera pas d'alléguer que ces divertissements de haute volée, la communication intégrale de ce luxe agit directement sur l'ouvrier et l'homme du peuple; qu'elle l'affine; qu'elle lui apprend à se respecter davantage, à sentir le besoin de jouissances plus conformes à sa dignité et surtout à l'égalité démocratique.

Hélas! Il ne faut point contredire à ces conséquences qu'on met en avant, seulement il serait plus conforme à la vérité de s'exprimer dans un langage différent. Oui, il n'est pas douteux qu'indépendamment de la puérile satisfaction d'amour-propre, de la vaine enflure d'orgueil, il se produit, en pareille occasion, dans l'âme de l'ouvrier un développement, un agrandissement, une tension dans les appétits de jouissance et de luxe. Tandis qu'il vivait sur cette idée fort sage, fort morale, et en définitive au-dessus de toute contestation, qu'en raison de l'absence de capital, de la médiocrité de ses gains, de la nécessité des économies, tel plaisir lui était interdit aussi bien et pour la même raison qu'il lui est impossible de donner un million de dot à ses filles, il se trouvait à son insu rétrécir d'autant le champ de ses désirs. Il y avait beaucoup de choses auxquelles il ne lui venait pas à l'esprit de songer. Son idéal de plaisir, situé plus près de lui, ne lui était pas absolument inaccessible; il se faisait une félicité beaucoup plus pratique. Dès lors il en cherchait les moyens, et il en réalisait parfois le modeste idéal. Le plaisir conçu de cette façon était un rêve dont on pouvait

caresser la perspective, et non pas un cauchemar dont il faut subir le désespoir.

Avec cette transposition impitoyablement démocratique des situations sociales, aucune espérance ne peut se fonder et surtout s'assouvir que par un bouleversement général, un partage violent, ou mieux une spoliation éhontée. Qui sait les tempêtes intérieures déchaînées dans les âmes par ces souffles malsains. La morale n'est point, comme certaines gens se le figurent, un texte à discussions et à controverses, réservé au monde des académies; c'est une atmosphère dans laquelle les âmes sont plongées, et qui demeure la condition de leur équilibre. Qu'il s'y produise ou une déviation ou un vide, vous aurez sans rémission possible l'explosion d'un ouragan et le déchaînement d'une tempête.

Il semble en effet que tout soit changé dans l'orientation humaine, si l'on en croyait quelques moralistes. On apprenait jadis aux hommes à se tenir contents de leur sort, afin de n'en point changer. Le bonheur était de l'affermir et de l'achever dans la paix. Aujourd'hui, ce qu'on répète à chacun, c'est qu'il faut s'élever, monter plus haut, en un mot sortir de sa sphère et s'élancer dans l'infini.

Il en résulte qu'on ne voit plus guère personne suivre avec quiétude une ligne imperturbable et tracée d'avance. On ne songe qu'aux plaisirs de telle situation qu'on envie, et parce qu'on s'en est donné la jouissance, il semble qu'on en ait conquis la possession.

Voilà bien le dernier mot de l'Exposition de 1889. Elle a provoqué délibérement l'amour de l'amusement et de la dissipation, du plaisir et de la curiosité à tout prix, du luxe sans frein et de l'oisiveté sans but. Peut-être si elle avait été présentée d'une autre façon, y aurait-on vu, chaque jour et surtout chaque soir, un grand nombre de spectateurs de moins, mais peut-être, en revanche y aurait-on réuni un beaucoup plus grand nombre de véritables visiteurs.

Antonin Rondelet.

COLA DI RIENZO

TABLEAU DE L'HISTOIRE DE ROME DE 1342 A 1354

Le quatorzième siècle fut assurément l'une des époques les plus malheureuses de l'État romain. Les causes générales des calamités qui écrasèrent alors la plus grande partie de l'Italie, et en particulier Rome et son territoire, sont parfaitement connues; il reste néanmoins beaucoup de points obscurs et sur lesquels des publications récentes peuvent apporter des lumières nouvelles et utiles (1). Il nous a paru avantageux de faire connaître les résultats certains auxquels sont parvenus des écrivains consciencieux et savants.

I

S'il est difficile de suivre à travers les ténèbres des siècles barbares les révolutions constitutionnelles que subit Rome et son territoire, il est évident néanmoins qu'il y a, dans la vie politique de Rome, une mobilité qui ne se rencontre point à Florence, Pise,

(1) Deux publications récentes nous ont porté à écrire cette étude; toutes les deux contiennent des données nouvelles et authentiques sur la vie de Cola di Rienzo, et elles corrigent des erreurs répandues dans presque toutes les histoires. La première en date est due à M. Maurice Faucon, et elle a paru dans *les Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'Ecole française de Rome, 7e année, 1883, p. 53-58. La seconde en date vient à peine d'être livrée au public et porte pour titre : *Cola di Rienzo*, Histoire de Rome, de 1342 à 1354, par Emmanuel Rodocanachi, membre de la Société des études historiques. (Paris, Lahure, 1888. In-8° de xv-448 pages.) Enfin, au dernier moment, nous venons de prendre connaissance de deux Mémoires publiés par M. Dominique Torté; mémoires pleins d'érudition, dans lesquels le savant historien fait justice des prétendues découvertes des révolutionnaires italiens.

Gènes, Venise et les autres villes qui jetaient alors les fondements de leur puissance. Cette mobilité tenait indubitablement à la fortune exceptionnelle de cette cité. Rome était restée ancienne par les souvenirs d'une domination comme aucune autre n'en exerça jamais, et elle se trouvait dans une position nouvelle dans le monde depuis qu'elle était devenue la métropole de l'Église. Elle recélait dans son sein des éléments politiques qui se combattaient. Malgré les rudes leçons des siècles, les habitants se regardaient toujours comme les héritiers directs du peuple-roi. A côté de cette idée qui hantait beaucoup d'esprits, les principes et les mœurs des conquérants qui renversèrent son empire s'étaient implantés fortement dans une partie considérable des hommes les plus actifs et les plus importants. Les traditions romaines et barbares, jointes à l'autorité des papes, formaient à Rome trois éléments politiques bien distincts : l'élément républicain, représenté par le peuple; l'élément féodal, représenté par la noblesse; l'élément ecclésiastique, représenté par la Papauté (1). Si l'on n'admettait pas ce triple élément, il serait impossible d'expliquer comment il pouvait y avoir simultanément à Rome une république romaine, un préfet de la ville, des consuls, des patrices, un sénat, toutes les formes de l'ancienne constitution; puis des nobles ayant des châteaux, des fiefs, des vassaux, les mœurs féodales en un mot; enfin un pape souverain. Trop d'oppositions se rencontraient entre ces divers éléments pour ne pas donner lieu à des conflits fréquents.

La papauté domina Rome aussi longtemps que les empereurs francs se soutinrent avec gloire. Mais, au dixième siècle, l'élément féodal prit le dessus, annihila presque l'autorité pontificale et soumit la ville de Rome à une oligarchie d'une turbulence extrême. La liberté du peuple était foulée aux pieds comme la dignité du pontife. A la fin du même siècle, la restauration de l'empire par les Othon et leur intervention dans les affaires de la république romaine changèrent la face des choses : l'effigie des princes germains parut sur les monnaies avec celle du pape. L'éloignement des premiers et le serment de respecter les droits du peuple les rendaient moins dangereux pour la liberté des citoyens.

(1) Curtius (Michel-Conrad), *Commentarii de Senatu romano*, in-4°. Genève, 1769. — Christophe (J.-B.). *Histoire de la Papauté pendant le quatorzième siècle*. Paris, Maison, 1853, t. Ier, p. 59. — Pastor (le Dr Louis), *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge*, t. Ier, p. 86.

Cet ordre de choses dura jusqu'au milieu du douzième siècle, en dépit des tentatives révolutionnaires de Crescentius, en 972, et d'Arnaud de Brescia, en 1141. Innocent II, Lucius II, Eugène III furent obligés de reconnaître l'existence d'un sénat, d'un préfet de la ville, remplacé plus tard par un patrice. Alexandre III (1159-1181) commença à regagner quelque chose du terrain perdu sous ses prédécesseurs; après deux années d'exil, il ne consentit à rentrer dans Rome que sur l'assurance que le peuple romain et le sénat lui jureraient à l'avenir fidélité, lui rendraient hommage comme à leur seigneur et lui restitueraient les droits régaliens. Clément III, en 1188, contraignit le sénat à lui reconnaître la souveraineté de la ville, le pouvoir de battre monnaie, le droit d'exiger de tous les citoyens le serment de fidélité et plusieurs autres droits régaliens. Peu après, le peuple, de son propre mouvement, renversait le sénat et le réduisait à un magistrat unique; au bout d'assez peu de temps, Innocent III abolit le serment que le préfet avait coutume de prêter à l'empereur et se réserva à lui seul le droit de l'investir de sa charge; dès lors, la dignité de préfet devint un vain titre et, vers le milieu du treizième siècle, elle devint héréditaire dans la maison de Vico. Innocent III porta plus loin ses revendications et ressaisit l'autorité complète sur la ville et le patrimoine de Saint-Pierre. Ce coup d'État rendit à la papauté la prépondérance, mais ne termina pas les luttes. Innocent III lui-même fut obligé de quitter Rome.

A cette époque, et durant une période assez longue, la papauté nous apparaît dans une situation singulière. Si elle regarde au loin, elle voit l'univers à ses pieds; si elle abaisse les yeux autour d'elle, elle se voit bravée par d'obscurs séditieux. Souvent elle est réduite à errer loin de sa capitale, elle qui déposait les empereurs et dispensait les couronnes. Innocent IV, qui avait déposé Frédéric II, ne rentra à Rome qu'en tremblant; Alexandre IV transporta sa cour à Viterbe; son successeur, Urbain IV, put à peine, avec le secours de Robert de Flandre, trouver un asile dans Orvieto et Pérouse.

Cette situation étrange de la papauté n'était pas uniquement l'effet de l'esprit turbulent du peuple romain; elle naissait aussi de l'antagonisme des deux factions : les Guelfes et les Gibelins, qui divisaient l'Italie et l'Allemagne. Ces factions n'étaient nulle part plus vivaces que dans Rome même. Chaque famille s'inféodait à

l'un de ces partis; les Colonna et les Orsini, les deux maisons les plus puissantes de la ville éternelle, avaient suivi cet exercice; les Colonna tenaient pour les Gibelins, les Orsini pour les Guelfes. En appelant au trône de Naples Charles d'Anjou, Urbain IV s'assurait un appui contre les Gibelins de Rome. Toutefois il conçut des craintes et ses successeurs également, lorsqu'ils virent le peuple offrir la dignité de sénateur au nouveau roi. Nicolas III, qui appartenait à la famille des Orsini, obtint de ce prince la renonciation à ce titre, promulgua une constitution qui défendait de choisir le sénateur parmi les têtes couronnées, et se fit élire lui-même sénateur pour sa vie. Plusieurs des successeurs de Nicolas acceptèrent aussi la dignité de sénateur. Mais cet honneur ne rendit pas la tranquillité à l'État.

Bien instruit de l'état des esprits en Italie, voyant l'agitation qui régnait en Toscane, le pape Clément V, né dans le diocèse de Bordeaux et archevêque de cette ville, aussitôt après son élection appela près de lui les cardinaux et les prélats qui composaient la cour romaine, et se fit couronner à Lyon le 14 novembre 1305.

Quels que soient les motifs qui expliquent cette démarche de la part du souverain pontife, on doit dire que cet acte fut malheureux pour l'Église, pour Rome et l'Italie et pour le monde chrétien tout entier.

Les droits du pape sur Rome, consacrés par le temps et la nécessité des choses, restaient incontestés quoique souvent violés. Eloignés de Rome par un exil plus ou moins volontaire, ils n'en prétendaient pas moins gouverner la ville et défendaient leur souveraineté avec soin, et en cela ils ne faisaient que remplir un devoir, car la papauté doit être souveraine dans la métropole du monde chrétien. Au pape éloigné momentanément de Rome (car tous les papes qui se succédèrent se proposèrent toujours de revenir dans leurs États aussitôt que les circonstances le permettraient) il fallait un vicaire pour les représenter : ce fut ordinairement l'évêque d'Orvieto qui fut chargé de cette fonction. Suivant l'usage qui s'était introduit sous Nicolas III (1278), les citoyens, à chaque nouvelle élection d'un pape, le nommaient sénateur à vie, capitaine du peuple et défenseur de la ville, c'est-à-dire maître absolu de Rome; mais le souverain pontife déléguait les fonctions afférentes à ces titres à un ou deux membres de la noblesse.

Cette classe causa elle-même des ennuis bien grands au saint-

siège. Elle était presque entièrement d'origine étrangère, car les anciennes familles avaient disparu; mais elle était puissante par ses richesses et le nombre de ses membres. Neuf familles tenaient incontestablement le premier rang au milieu du quatorzième siècle : les Colonna, les Orsini, les Savelli, les Frangipani, les Corsi, les Conti, les Annibaldeschi, les Gaetani et les di Vico. Les Colonna, qui disputaient aux Orsini la suprématie de Rome, s'étaient montrés les adversaires les plus acharnés, les plus perfides du grand pape Boniface VIII, et ils furent presque constamment les ennemis du saint-siège. Leurs possessions étaient considérables tant dans la ville de Rome que dans le territoire voisin. Presque aussi riches, les Orsini, au contraire, se montrèrent les alliés constants des pontifes; mais ils ne paraissent pas doués d'une énergie et d'une activité aussi grandes.

Ennemis irréconciliables les uns des autres, les nobles ne s'unissaient que pour opprimer le peuple; à l'abri derrière les solides palissades dont ils avaient entouré les quartiers de la ville qui leur appartenaient, ils pouvaient impunément opprimer les petits et braver leur colère; les brigands et les malfaiteurs dont ils protégeaient, par intérêt, les exploits, que souvent même ils soudoyaient, trouvaient toujours auprès d'eux un asile assuré. Les tours élevées par eux aux extrémités des ponts leur permettaient d'en interdire l'approche dans les moments de trouble et, en tout temps, de percevoir de lourds péages. Joignant l'arrogance à la cruauté, ils se livraient sans frein à tous les excès. Des rixes, des combats à main armée, ensanglantaient journellement les rues de Rome; le pillage et le viol étaient chose commune; il n'y avait de sûreté nulle part, ni pour les femmes, ni pour les pèlerins et les voyageurs, ni pour les laboureurs, qui étaient détroussés aux portes mêmes de la ville. La justice était à la discrétion des barons, qui se gardaient bien de sévir contre leurs parents ou leurs partisans, pour des crimes dont eux-mêmes se rendaient coupables. Les lois divines n'étaient pas plus respectées que les lois humaines et le droit du plus fort était seul reconnu.

Entre la noblesse et le peuple se trouvait une classe de citoyens, plébéiens enrichis ou nobles appauvris, qu'on appelait « gentilezza ». Le peuple était représenté par le conseil des treize « buonuomini », il n'avait qu'une autorité fort précaire et, s'il lui arrivait parfois, après un soulèvement populaire, de saisir momentanément le pou-

voir, il en était réduit le plus souvent à présenter de simples remontrances et à implorer la protection du pape. Quant aux droits qu'avaient les citoyens de décider, en assemblée, les questions d'un intérêt général, de contrôler les actes des magistrats sortants, de participer même à leur élection, ils n'en faisaient plus guère usage, et ils laissaient les sénateurs jouir d'un pouvoir presque absolu, quitte, lorsqu'ils dépassaient par trop la mesure, à prendre les armes au cri de : « Popolo! popolo! » et à les chasser du Capitole. Les aumônes des papes, des dignitaires ecclésiastiques, des monastères et des pèlerins avaient produit cet effet que le peuple n'avait pas autant qu'ailleurs besoin du travail pour se procurer sa subsistance quotidienne, et par suite les corporations, si puissantes en d'autres villes d'Italie, n'existaient presque pas à Rome. Comme le commerce et l'industrie avaient peu d'importance, presque tous les habitants s'occupaient de la culture des champs, et la corporation des laboureurs était de beaucoup la plus importante. Le peuple romain, du reste, à cette époque comme de nos jours, était absolument dépourvu de l'esprit de modération sans lequel il n'est point de gouvernement stable et en état de produire le bien.

Les édifices antiques, les églises elles-mêmes tombaient en ruines. Rome qui se vantait de tenir sous sa puissance tout le Latium, avait vu la plupart des villes s'affranchir de sa domination.

Le reste de l'Italie n'était guère plus florissant que l'État romain. Le royaume de Naples était livré à la guerre civile, et le nord de la péninsule frémissait sous la cruelle ambition de Luchius Visconti. La guerre sévissait entre Vérone, Venise, Brescia et Milan. Florence ressentait le contre-coup de la guerre entre la France et l'Angleterre, et la tyrannie du duc d'Athènes avait achevé sa ruine. Les villes ses vassales s'étaient détachées d'elle; elle était, d'ailleurs, déchirée à l'intérieur par les factions des blancs et des noirs.

Au milieu de ces désordres, les Italiens tournaient souvent leurs regards vers le pape ou l'empereur; mais le pape était trop loin, et l'empereur était enchaîné dans son action par la guerre que lui faisait Louis V de Bavière, ce vieil adversaire du saint-siège. Quant à Clément VI, il n'éprouvait guère le désir de retourner en Italie, où sa puissance se serait trouvée embarrassée au milieu des factions. Français d'origine et Français de cœur, il lui semblait que les intérêts de la religion réclamaient sa présence à Avignon.

Tel était l'état de Rome et de l'Italie au moment où Cola di Rienzo commença à jouer un rôle qui dura douze ans.

II

Nicolas, fils de Laurent, dont on a fait Cola di Rienzo, vit le jour à Rome vers l'an 1313. Il était le fils d'un pauvre cabaretier et d'une blanchisseuse, qui gagnaient honnêtement leur vie par le travail de leurs mains. Jusqu'à l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans, Nicolas fut obligé de vivre lui-même du fruit de son travail, à Anagni, près de l'un de ses parents, puis à Rome. Comment parvint-il à acquérir une connaissance remarquable de la langue latine, au point de se rendre familiers les ouvrages de Tite-Live, Sénèque, Valère-Maxime, Cicéron, Boèce, Symmaque et surtout Jules César? Plus tard, il étudia avec le même enthousiasme l'Ecriture sainte qu'il interprétait à sa manière. Il est vrai qu'il était doué d'une intelligence remarquable et d'une mémoire prodigieuse. Plus il étudiait l'antiquité et plus il la voulait connaître, cherchant des éclaircissements dans le rapprochement des textes classiques et des monuments dont le sol était jonché. Il interprétait les inscriptions qui restaient muettes et incomprises depuis des siècles.

Deux circonstances contribuèrent à exalter les sentiments de Cola di Rienzo. D'abord, le meurtre de l'un de ses frères qui périt par la main d'un noble, dont il ne put obtenir le châtiment. Puis, le couronnement de Pétrarque, au Capitole, le jour de Pâques, 8 avril 1341. Dans le premier fait, Nicolas comprit les excès auxquels pouvait se porter une féodalité dégénérée et à laquelle il voua une haine impérissable; dans le second, il s'imagina voir une résurrection de l'ancienne Rome et des récompenses qui seraient assurées aux génies sous un autre ordre de choses. Comme tous ses concitoyens, il pensait que la gloire du peuple-roi pouvait renaître, et c'est parce qu'il partageait cette illusion avec ses contemporains, parce qu'il la faisait valoir avec plus d'érudition et d'éloquence que pas un autre, qu'il acquit cette influence qui le porta bientôt à la tête de toute la ville et lui fit rêver d'une couronne impériale reposant sur son front.

En attendant, les émeutes se succédaient dans Rome, et le pape Benoît XII se vit contraint (23 juillet 1340) d'accorder aux Romains l'autorisation de désigner pour six mois des sénateurs de

leur choix. La modération naturelle de ce pontife lui persuadait qu'il y avait toujours plus d'avantage dans les concessions que dans les résistances. Bertrand de Deaulx, archevêque d'Embrun et depuis cardinal de Saint-Marc, pacifia plusieurs villes d'Italie; à Rome même, il décida les Colonna et les Orsini à conclure une trêve qui devait durer plusieurs années, et ramena la tranquillité dans la cité, en partageant le pouvoir entre ces deux familles. Mais ces rapprochements étaient fragiles et, à l'ombre de cette paix, les Malatesta à Rumini, les Ordelaffi à Forbi, les Manfredi à Faënza, achevèrent de consolider une tyrannie qu'il fallut quinze années d'efforts pour renverser. Ainsi les intentions paternelles et pacifiques du pape Benoît XII et de son légat n'obtinrent pas le but auquel elles tendaient. Dans ces mouvements le nom de Cola di Rienzo ne paraît pas une seule fois; mais nous sommes loin de posséder des renseignements complets.

Peu de temps après, nous le voyons en possession d'une influence très grande sur ses concitoyens, comme le prouve la mission qu'ils lui confièrent. Benoît XII venait de mourir le 25 avril 1342. Il a laissé peu de trace dans l'histoire; le génie lui manqua, mais il eut la vertu, qui vaut mieux que le génie. A ce pontife si modeste succéda Pierre, fils du seigneur de Rosières, né dans le Limousin, et reçu dès l'âge de dix ans dans l'abbaye de la Chaize-Dieu, de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Clermont. Il y fit profession et ne tarda pas à se faire remarquer par ses talents supérieurs. Il fut professeur de droit canon à Paris, puis évêque d'Arras (1328-1329), archevêque de Sens (1329-1330), enfin archevêque de Rouen (1330-1338), pair de France, garde des sceaux du royaume; il fut créé cardinal le 13 décembre 1338, du titre des Saints Nérée et Achillée, et enfin élu pape le 7 mai 1342.

Clément VI aimait à se voir entouré d'une cour brillante et usait de l'influence qu'il savait prendre sur les souverains mêmes pour le bien des peuples, car il parvint à négocier des trêves, quelquefois même des traités de paix, entre les belligérants. Sa piété et sa clémence étaient partout vantées et l'on disait de lui, en le comparant à Benoît XII, qu'il avait humanisé sa vertu trop rigide, sans en dégénérer.

Les Romains, dès qu'ils apprirent qu'un nouveau pape venait d'être élu, lui envoyèrent une ambassade composée de dix-huit membres; six représentaient la noblesse, six la gentilezza, et six le

peuple. Outre les félicitations d'usage que les ambassadeurs devaient présenter au pape, ils devaient lui adresser trois demandes : de revenir à Rome; d'accepter à vie, en tant que Pierre Roger, et non en sa qualité de pape, de même que ses prédécesseurs, les fonctions de sénateur, syndic, capitaine et défenseur du peuple; enfin de décider que l'année 1350 verrait les solennités et les grâces du jubilé.

Clément VI reçut les ambassadeurs avec la grâce qui lui était naturelle, mais il fit attendre sa réponse durant deux mois. Il accepta, au nom du seigneur Roger, sans préjudice de ses droits comme souverain pontife, la charge de sénateur; il accorda la réduction de cinquante ans pour le jubilé séculaire; mais quant à la question du retour à Rome il l'éluda, assurant les ambassadeurs que personne plus que lui ne désirait le rétablissement de la papauté dans son siège naturel, mais que le moment n'était pas arrivé. En effet la division entre les États amenait des commotions continuelles; il s'agissait surtout des rivalités entre la France et l'Angleterre; et le souverain pontife était plus à portée de négocier pour la paix de sa résidence d'Avignon qu'il ne l'aurait été à Rome. S'il ne réussit pas toujours, il est incontestable qu'il y apporta beaucoup de zèle et de capacité. La France ne peut pas oublier que c'est alors qu'il lui procura l'annexion du Dauphiné (29 mars 1349).

En attendant, Clément VI chargea le cardinal Aymeric de Châtelus d'aller à Rome représenter son autorité, et le cardinal Cortil de se rendre en Lombardie pour y relever l'influence pontificale. Celui-ci obtint un plein succès; mais à Rome les esprits étaient sans cesse agités; il semble même qu'ils chassèrent du Capitole les sénateurs et investirent le conseil des treize buonuomini du pouvoir suprême. Rienzo, désireux de se faire connaître et de plaire au peuple, lui insinua que probablement il serait plus heureux à Avignon que les premiers envoyés. Il intriguait en même temps et pour le même objet auprès des treize buonuomini. Il obtint enfin la mission qu'il demandait et partit seul pour la France.

Quoiqu'il n'eût point de titre officiel, Clément VI consentit à le recevoir, et fut séduit par ses manières et surtout son éloquence. Aucun de ses discours ne nous est parvenu en entier, et les lettres et autres écrits que l'on possède de lui nous semblent parfois d'un style trop orné et même ampoulé; mais puisque de son temps on les considérait comme des chefs-d'œuvre, il faut conclure qu'ils étaient excellents pour les contemporains. Selon son biographe, i

était « bon grammairien, meilleur rhétoricien, excellent écrivain ». Caractère bizarre, plein de hardiesse à son heure, plein de timidité quelquefois : la modestie et l'ambition, le désintéressement et la cupidité, la douceur et la cruauté, la grandeur d'âme et la petitesse d'esprit s'alliaient en lui d'une façon étrange. Possédé d'une immense ambition, il concevait les plans les plus vastes, mais ne prévoyait pas les difficultés et succombait dès l'abord. Il savait concevoir, mais non exécuter.

Dans la circonstance de son ambassade à Avignon, Rienzo sut tirer un bon parti de la coïncidence qui voulut que le pape publiât sa bulle pour le jubilé durant son séjour près la cour pontificale. Il écrivit aussitôt une épître aux Romains, dans laquelle il faisait valoir la faveur du souverain pontife, et s'attribuait en termes emphatiques toute la gloire de l'avoir obtenu; dans le fait, Clément VI avait accordé cette grâce dès le moment où les ambassadeurs l'avaient demandée. La lettre se termine par ces mots : « Nicolas, fils de Laurent, consul romain, seul envoyé des orphelins, des veuves et des pauvres, auprès du souverain pontife romain, a écrit ce qui précède de sa main. » Cette pièce est de 1343.

Ce fut durant son séjour à Avignon que Rienzo entretint Pétrarque pour la première fois, et ces deux hommes, également épris d'amour pour l'antiquité et pour Rome, ressentirent une vive admiration l'un pour l'autre. La familiarité du poète fut pour le jeune Romain une distinction enviable. Il s'en acquit lui-même une autre, qui dut le flatter davantage encore, car, s'il faut en croire son biographe, le discours qu'il adressa à Clément VI, au nom du peuple romain, plut si fort à ce pontife, l'un des hommes les plus lettrés de son siècle, qu'il mandait chaque jour l'auteur au palais, pour goûter les charmes de sa conversation. Les courtisans se disputaient le plaisir de le recevoir.

Plein de confiance en lui-même, et l'esprit rempli des utopies qu'il caressait ainsi que Pétrarque, Rienzo ne tarda pas à s'attirer une disgrâce. Exposant au souverain pontife l'état déplorable de Rome et de son territoire, il insista sur les désordres des barons et fit un portrait hideux de la famille Colonna. Il parlait en présence du cardinal Giovanni Colonna, qui était le Mécène de la cour de Clément VI. Dès ce moment, les portes du palais pontifical furent fermées à Rienzo. Il tomba dans la misère et étant devenu malade, il fut sur le point d'être réduit à l'hôpital.

Cette pénible situation dura peu. Clément VI était d'un caractère doux et il aimait les hommes d'esprit. Il fit rappeler Rienzo et lui témoigna une grande bienveillance dont il ne tarda pas à lui donner des preuves très réelles.

Rienzo se hâta de retourner à Rome, portant en son esprit tout le plan d'une révolution et d'une haine implacable contre la noblesse. En y arrivant, il put constater les progrès que l'anarchie avait faits, en même temps combien les barons le voyaient de mauvais œil. Pour se mettre à l'abri de leurs coups, il adressa une supplique au pape, lui exposant que ses ennemis n'étaient si irrités contre lui que parce qu'il avait osé défendre les droits du peuple, et il terminait en demandant d'être admis au nombre des serviteurs de l'Eglise. La charge de notaire de la chambre apostolique lui fut accordée dès le 13 avril 1344. C'était une sorte de magistrature, qui, outre la position considérable qu'elle assurait, rapportait cinq florins d'or par mois et d'autres avantages. Bientôt après, Rienzo, se croyant menacé dans cette position, eut encore recours à Clément VI, qui, à la date du 17 juin, le confirma dans ses fonctions.

Rienzo s'acquittait en personne des devoirs de sa charge, et on le trouvait toujours prêt à secourir les faibles et les petits. Au commencement de l'année 1347, il se crut assez fort pour tenter un coup d'éclat. Au milieu d'une assemblée du conseil, il accusa ouvertement les autres magistrats et reçut un soufflet de Andreo di Normanno, de la famille des Colonna, qui exerçait les fonctions de camerlingue. D'autres, comme le scribe du sénat, l'insultèrent d'un geste méprisant.

Désespérant de réussir près des magistrats et des grands, Cola di Rienzo se tourna du côté du peuple. Pour lui faire comprendre ses desseins, il employa des peintures allégoriques par lesquelles il montrait aux yeux de la multitude Rome prête à périr comme autrefois Babylone, Carthage, Troie et Jérusalem. Des inscriptions et des explications verbales mettaient à la portée de tous les esprits la signification de ces tableaux qui étaient exposés tantôt au Capitole, tantôt sur les murailles du château Saint-Ange. Partout où ils se voyaient, ils attiraient les regards de la foule et provoquaient des attroupements. Trois ans auparavant, en 1344, le même moyen avait été employé à Florence pour soulever le peuple et tourner en ridicule le duc d'Athènes.

Les nobles, qui auraient dû découvrir les germes d'une révolution,

n'y virent qu'une bouffonnerie et s'en divertirent. Les discours de Rienzo les amusaient et ils l'invitaient à leur table. Le démagogue parlait sans déguisement. « Je deviendrai grand seigneur ou même empereur, leur disait-il, et alors je poursuivrai les barons; je ferai pendre les uns et décapiter les autres. »

Bientôt, dans une conférence publique en la basilique de Saint-Jean de Latran, où il avait convoqué tout Rome et où se rendit une foule immense, Rienzo, sous le prétexte d'expliquer l'inscription qui rappelle le plébiscite par lequel l'empire fut conféré à Vespasien, fit un appel à l'union et à la concorde des citoyens, et en cela il avait pleinement raison; mais il prêcha le soulèvement contre les nobles, et là il dépassait les bornes. Les barons abusaient criminellement de leur pouvoir, c'est certain; mais pour remédier au mal, il suffisait que le peuple s'unît à ceux des nobles qui ne participaient pas aux tyrannies des autres, ou même que le peuple se prononçât hautement pour le rétablissement entier de la puissance du pape, et tout serait rentré dans l'ordre. L'agitateur devait le comprendre, mais il lui importait de se ménager une grande position. En attendant, il préparait et annonçait la révolution prochaine. Tous la voyaient venir et la plupart la désiraient. Alors on lut sur les murs de la ville : « Avant peu les Romains reviendront à leur bon état ancien. » Ce mot de *bon état* devint bientôt proverbial.

Toutefois Cola di Rienzo ne se fiait pas absolument à la faveur populaire, et il cherchait sous main un appui plus solide dans les marchands et les bourgeois et même les chevaliers. Il les réunit une fois, deux fois secrètement, et leur fait partager ses idées. Prévoyant une objection relativement aux ressources pécuniaires indispensables : « Ne vous mettez point en peine de l'argent, dit-il, la chambre apostolique perçoit 100,000 florins sur les feux, 100,000 sur les péages des ponts et la gabelle, 100,000 sur le sel : on prendra ces revenus; le pape ne s'opposera point à l'emploi que nous en ferons; car ne croyez pas que ce soit avec l'agrément du pape que grand nombre de citoyens s'attaquent aux biens de l'Eglise. » Par ce mensonge adroit, il acheva d'enflammer l'assemblée : tous les membres jurèrent de coopérer au *bon état*. Pas un ne fit l'observation que le consentement du pape était un préliminaire indispensable.

III

Le mois d'avril 1347 était arrivé.

Déjà la révolution était consommée dans les esprits, elle allait se manifester dans les actes. La disette régnait dans la ville, et Stefano Colonna s'était rendu, avec la milice urbaine, à Corneto pour en apporter du blé. Cola fit annoncer à son de trompe que, le 2 mai, au son de la cloche, chacun eût à se rendre, sans armes, au Capitole, pour y travailler au bon état. Espérant quelque spectacle nouveau, tous s'y rendirent. Rienzo fit célébrer dans l'église de Sant Angelo in Peschiera trente messes en l'honneur du Saint-Esprit, et il y assista depuis minuit jusqu'à huit heures. Il sortit alors de l'église, la tête nue, mais couvert d'une forte armure et environné d'une nombreuse escorte de jeunes gens qui faisaient retentir l'air de leurs acclamations : trois conjurés portaient devant lui trois étendards; un quatrième soutenait dans un coffret le gonfanon de saint Georges. Cent hommes d'armes escortaient ces étendards qui symbolisaient la liberté, la justice et la paix.

Une foule immense assistait au défilé; son attitude paisible rassura Rienzo. Raymond, évêque d'Orvieto (1er juillet 1346—1347) et vicaire du pape, marchait à côté de lui et, par sa présence, calmait les esprits tentés de voir en tout cela un acte séditieux. Mais comment le représentant du pouvoir légitime, chargé de réprimer toute tentative contraire à l'autorité, avait-il pu accepter le rôle qu'on lui faisait jouer? Excellent canoniste, Raymond manquait absolument d'éducation politique. Rienzo exerça sur cette nature spéculative et faible l'ascendant d'un esprit supérieur. Au reste, il ne tarda pas à reconnaître sa faute et, au commencement de l'année suivante 1348, il mourut emporté par le repentir et le chagrin.

Arrivé au Capitole, Cola di Rienzo adressa à la foule un discours dans lequel il protestait qu'il était résolu à tout sacrifier pour le service de Rome et du souverain pontife; puis il fit lire la nouvelle constitution qu'il avait dressée pour établir le bon état. Elle fut couverte d'applaudissements unanimes, car elle enlevait aux nobles toutes leurs forces et les réduisait à l'impossibilité d'exercer leur tyrannie passée. Les affidés crièrent, et la foule répéta que l'auteur de lois aussi sages méritait de partager la seigneurie de Rome avec le vicaire du pape; que la double puissance législative et exécutive

devait lui être dévolue. Dès ce jour les deux sénateurs institués par le pape, Sciarra Colonna et Giovanni Orsini, furent congédiés du Capitole, et Rienzo data de ce lieu célèbre les actes de son nouveau gouvernement.

Stefano Colonna accourut aussitôt à Rome pour réprimer le mouvement populaire; mais il était à peine entré dans son palais qu'il reçut l'ordre signé par Rienzo de quitter la ville sur-le-champ. Il déchira avec mépris le billet qui lui arrivait et dit : « Si ce fou me fait mettre en colère, je le ferai jeter par les fenêtres du Capitole. » Instruit de ce propos, Rienzo fit sonner le beffroi du Capitole; le peuple accourut pour protéger son chef en péril, et l'émeute ne laissa au chef de la noblesse romaine que le temps de monter à cheval et de se sauver, suivi d'un seul domestique, jusque dans Palestrina. Il fallait profiter de cet heureux moment, le démagogue n'y manqua pas; il envoya sur-le-champ à tous les barons l'ordre de quitter la ville et de se retirer dans leurs châteaux. Tous obéirent. Maître de Rome, il s'assura de tous les quartiers, plaça des gardes à la tête des ponts, et, sur sa demande, reçut du peuple les titres de *tribun* et de *libérateur* de Rome. Par une politique habile, il voulut partager ces titres avec le vicaire du pape, dont il avait fait son ombre. La révolution s'était accomplie en l'espace de dix-neuf jours : ce fut le 2 mai que Cola di Rienzo assembla pour la première fois le peuple au Capitole, et ce fut le 20 du même mois, en la fête de la Pentecôte, qu'il fut acclamé tribun. Il aimait ce titre qui flattait sa vanité plébéienne. Il y accola dans la suite les épithètes de *sévère*, de *clément* et d'*illustre*. Ces titres annoncent clairement les chimères qui lui firent tourner la tête et le précipitèrent dans l'abîme.

Ses ennemis contribuèrent sans le vouloir à son triomphe. Ils cherchèrent à s'unir contre lui, mais ne purent y réussir; ce que voyant, le tribun les cita à comparaître personnellement devant lui. Ils se soumirent et jurèrent sur l'Évangile, et même sur le corps du Christ, de ne plus troubler la propriété et la liberté des citoyens et de venir en aide au *bon état*. Tous les citoyens prêtèrent successivement le même serment. Bientôt les querelles cessèrent par suite des sages mesures prises par le tribun; la tranquillité régna dans l'intérieur de la ville, et les barons n'osèrent plus maltraiter les citoyens comme ils le faisaient naguère. La popularité de Rienzo allait croissant.

Initié au maniement des affaires publiques lorsqu'il était notair de la chambre urbaine, Rienzo n'était pas un de ces révolution naires qui arrivent au pouvoir sans avoir la moindre notion de gou vernement; de plus, il devait à sa connaissance approfondie d l'antiquité des idées larges et justes. La plupart des mesures qu'i prit dès son arrivée au Capitole, sont empreintes d'un remarquabl esprit de sagesse et d'équité auquel on ne saurait trop rendr hommage. La justice fut égale pour tous, et de très hauts person nages furent décapités ou pendus pour s'être livrés au brigandage Un jour il exhorta les citoyens à la concorde : beaucoup se récon cilièrent et plus de dix-huit cents procès furent terminés su l'heure. Rienzo défendit aux Romains de porter les armes dans l rue; les querelles furent sévèrement réprimées, à ce point que le maîtres n'osaient plus brutaliser leurs serviteurs comme auparavant Il corrigea les mœurs, fit des lois contre l'adultère, le blasphème les jeux de hasard. Plein de douceur et d'affabilité pour tous ceu qui sollicitaient sa protection, Cola di Rienzo s'efforçait toujours d leur venir en aide; chacun avait libre accès auprès de lui et rare ment on sortait mécontent de sa présence. Son esprit d'équité fu bientôt célébré partout, et de loin les Italiens venaient lui soumettr leurs litiges. Une foule d'exilés et de malheureuses victimes de l tyrannie de leurs seigneurs vinrent de Toscane supplier le tribu d'user de son influence pour les faire rentrer dans leurs biens. I fit tout ce qui était en lui pour soulager leur infortune. Il avait s s'adjoindre des hommes intelligents pour seconder son œuvre.

Il est évident que dans tout cela il y avait beaucoup de chose dignes de louanges; mais lorsqu'à l'exemple d'Arnaud de Brescia il datait des actes de la première année de la république, il dépas sait les limites; il les dépassa aussi en frappant une monnaie qu portait : N. TRIBVN. AVGVST. (*Nicolaus tribunus augustus*), et Clé ment VI avait raison de se plaindre d'une usurpation aussi manifeste Il s'intitulait : « Nicolas, sévère et clément, tribun de la liberté, de l paix et de la justice et libérateur illustre de la sainte républiqu romaine. »

Au haut du palais qu'il habitait flottait l'étendard du peuple, au armes de la ville, et lorsqu'il sortait à cheval, on portait devant lu la bannière de la justice et un cortège imposant l'environnait. I faisait jeter de l'argent au peuple, et s'il se rendait à quelque sanctuaire renommé, aux jours de fête, il faisait porter en pomp

l'offrande qu'il destinait à l'autel. Le clergé, revêtu de ses habits de chœur, précédé de la croix et de l'encens, venait le recevoir sous le portique. Il fit rendre à sa femme des honneurs extraordinaires, rechercha pour sa sœur l'alliance d'un baron fort riche, donna le titre de baron à l'un de ses oncles, ancien barbier, et à l'un de ses neveux la garde de Civita-Vecchia.

Il se donna des armoiries qu'il prétendait être celles de Boèce, auxquelles il ajouta sept étoiles pour signifier les dons du Saint-Esprit qu'il avait reçus; mais il fit abattre les écussons des barons, et il défendait de reconnaître d'autre autorité que celle du souverain pontife et du peuple. Il fit exécuter d'importants travaux au Capitole, où il voulait s'établir, et força les barons à en faire presque tous les frais. Il abolit certains impôts qui pesaient sur le peuple et retrancha quelques emplois. Il fit lever un impôt sur chaque feu dans tout le territoire de Rome; cet impôt n'était pas nouveau, mais les seigneurs le levaient à leur profit.

Cola di Rienzo semblait avoir atteint le comble de ses vœux, et il envoya des messages aux diverses puissances de l'Italie et de l'Europe pour leur faire part des changements survenus à Rome. La renommée l'avait devancé; ses messages furent partout accueillis avec une faveur signalée.

A la cour d'Avignon, cependant, on avait éprouvé, non sans raison, de sérieuses inquiétudes. L'arrivée du courrier de Cola di Rienzo et de Raymond d'Orvieto les dissipa; car les deux tribuns venaient réclamer pour leur dignité la confirmation du souverain pontife. En habile politique, Clément VI comprit qu'il n'avait point à balancer. Il reconnut la nouvelle constitution dans deux lettres, adressées, l'une à son vicaire, l'autre au peuple romain; mais il y mit un mot pour blâmer le mode irrégulier et révolutionnaire qui l'avait proclamée et pour se réserver le droit d'en décider plus tard. En congédiant le courrier, il lui remit une boîte sur laquelle étaient gravées les armes de Rome, du pape et de Rienzo.

Le tribun était parvenu à imposer, au moins en apparence, l'obéissance à tous les barons, excepté à Giovanni di Vico, préfet de Rome et seigneur de Viterbe. Celui-ci osa résister ouvertement. Rienzo lui déclara la guerre, fit assiéger ses villes, ruiner ses campagnes et l'obligea de venir lui-même à Rome, jurer, sur le corps du Sauveur, une soumission entière au peuple romain. Le tribun affecta de se montrer satisfait de la soumission et ne se con-

tentant pas seulement de pardonner le passé de Giovanni, il lui rendit sa charge de préfet ainsi que tous ses titres et en ajouta même de nouveaux. Néanmoins il le retint prisonnier jusqu'à ce que la forteresse de Rispampano eût été remise entre les mains du syndic du peuple romain. Quand cette clause fut exécutée, Rienzo licencia l'armée et lui ménagea une entrée triomphale dans la cité, en sorte que le peuple se croyait revenu au temps des Scipions (22 juillet 1347). Quoique la paix fût signée avec Giovanni di Vico, son fils fut retenu comme otage. Cette campagne n'avait pas duré plus d'un mois; elle combla de joie le peuple romain, ainsi que les petites villes de la Toscane qui redoutaient la violence du tyran, et le pape lui-même dut en être satisfait, car il considérait à juste titre di Vico comme un ennemi dangereux de l'Église. Elle amena la remise des derniers châteaux forts entre les mains des représentants du peuple romain, et plusieurs villes s'empressèrent de reconnaître sa suzeraineté.

Rienzo n'abusa pas de la crainte qu'inspirait sa victoire, et loin d'humilier les cités soumises, il s'assura leur affection en diminuant eurs charges. Ainsi se trouvait en partie réalisé ce qu'avait rêvé le tribun durant ses longues méditations au milieu des ruines de Rome : sa patrie était libre et son autorité reconnue sur tout le territoire romain; la paix, la sécurité, régnaient partout, et la justice triomphait au nom du Saint-Esprit.

Dans toute la fraîcheur de ses premières illusions, Rienzo, voyant que tout lui réussissait à Rome, se tourna vers la politique extérieure et voulut rendre l'Italie maîtresse de ses destinées, sous la direction d'un empereur italien, si ce n'est même romain, et sous la protection d'un pape résidant à Rome. Avant tout, il fallait mettre un terme aux querelles intestines qui depuis si longtemps déchiraient l'Italie. Là où régnaient les jalousies invétérées, il voulut former une fédération dont le centre serait à Rome et dont il tiendrait la direction. Il devait échouer dans cette tentative, car il manquait de cette énergie soutenue qui est le propre des âmes vraiment fortes, aussi bien que de cette modération, de cette mesure, sans lesquelles rien de durable ne se fonde; il avait, il est vrai, des sentiments élevés et une puissance de séduction extraordinaire; il y joignait une conviction profonde dans le caractère divin de sa mission; mais en lui il y avait un profond égoïsme, et c'est pourquoi il fascina plutôt qu'il ne convainquit ses compatriotes, et son triomphe

fut aussi éclatant qu'éphémère. L'Italie, un instant séduite par cette brillante vision, retomba bientôt dans l'état d'anarchie auquel elle semblait vouée.

Le plan de Cola de Rienzo était d'établir à Rome un conseil composé d'un représentant de toutes les cités italiennes pour imposer une direction unique, et un aéropage composé d'après le même dessein pour trancher toutes les difficultés. Ses idées étaient tournées de ce côté dès le début, car à peine élu il envoya des messages et même des ambassadeurs à toutes les cités, les pressant d'en venir promptement à l'exécution : il se souvenait de ce mot profond de César : *Tolle moras, semper nocuit differre paratis.*

Les villes, les princes, lui envoyèrent des ambassadeurs qui lui prodiguaient les louanges. L'empereur d'Allemagne lui-même, Louis de Bavière, cet ennemi irréconciliable du saint-siège, fit supplier en secret Cola di Rienzo d'intercéder en sa faveur auprès de Clément VI, car il craignait fort de mourir sans avoir fait sa paix avec l'Église. L'empereur de Constantinople, le roi d'Angleterre, entrèrent en relation avec le tribun. Le roi de France avait reçu, comme les autres souverains, un message, mais Philippe VI l'accueillit assez mal et n'y répondit que d'une manière dédaigneuse. Il est vrai que le roi de France pouvait craindre de voir le pape quitter Avignon.

Cola di Rienzo sentait qu'il lui fallait l'appui du souverain pontife ; quoique absent, celui-ci jouissait d'une grande autorité en Italie, où il était représenté par des légats. Le tribun n'entra pas volontairement en lutte avec lui. Bien qu'il eût agi directement contre son autorité en proclamant la république et ne parlant qu'au nom du peuple romain, il avait assez de sens politique et de sentiment religieux pour comprendre que l'appui du successeur de saint Pierre lui était indispensable. Comment ses paroles se conciliaient-elles avec ses actes? Il est difficile de le comprendre. Comme tant d'autres alors, Rienzo pensait que Rome ne serait heureuse et tranquille qu'autant que les papes y auraient de nouveau fixé leur séjour ; mais l'état de la ville et du pays offrait-il une garantie de sécurité suffisante?

A peine élu chef du peuple, *rector*, Rienzo envoya à Clément VI, un de ses courriers en qui il avait pleine confiance : il priait le pape de confirmer le choix du peuple, l'assurait qu'il était prêt à se démettre de toute autorité si le souverain pontife ne l'approuvait

pas; mais en même temps il insinuait que les Romains ne souffriraient pas que l'homme en qui ils avaient placé leur confiance leur fût ravi.

Soit nécessité, soit espoir qu'un homme qui devait tout au saint-siège ne se tournerait jamais contre lui, Clément VI ratifia le vote populaire. Il écrivit aux habitants de Rome pour leur représenter son amour pour la ville sanctifiée par le sang des apôtres : son désir de soulager les maux qu'ils avaient endurés et qu'il ignorait; leur annoncer qu'il allait envoyer le cardinal Bertrand pour y porter remède et leur représenter en même temps qu'ils n'auraient pas dû chasser les sénateurs établis par lui sans préalablement le consulter, car ils avaient fait abandon entre ses mains, lors de son exaltation, de tous les droits de souveraineté et de juridiction auxquels ils auraient pu prétendre. Le pape semble avoir cru dans le commencement que la révolution provoquée par Rienzo était un événement qui tournerait au profit de l'Église.

A la cour d'Avignon, le parti italien, en minorité il est vrai, pensait que le pape n'avait plus de raison pour différer son retour à Rome; mais les cardinaux français ne cachaient pas leur défiance à l'égard du tribun. Quant à cette foule qu'attirait à Avignon la présence du saint-siège, elle se maintenait dans un état de crainte et de vénération à la fois vis-à-vis de Rome. Ils vénéraient les lieux sanctifiés par les apôtres, mais ils redoutaient cette Italie qui s'était tout à coup réveillée en proclamant hautement le souvenir de sa dure domination sur le reste du monde. Ceux mêmes qui comprenaient que Rome était trop amoindrie pour ressaisir son sceptre n'envisageaient pas pourtant sans anxiété la perturbation profonde qu'auraient provoquée en Europe l'établissement durable d'une république romaine forte et respectée, la création d'une ligue de toutes les cités italiennes et le retour plus ou moins volontaire du pape dans la capitale du monde chrétien. Ajoutons que déjà le tribun, dans ses discours et dans ses écrits, avait parlé de la nécessité d'établir un empereur italien qui relèverait le pouvoir des Césars.

Ces craintes coururent au loin, car le soudan de Babylone (d'Égypte, c'est-à-dire du Caire), qui possédait alors Jérusalem, ayant entendu parler, par un esclave venu de Bologne, de ce qui se passait à Rome, craignit une nouvelle invasion des chrétiens et fit mettre en état de défense les ports qui lui appartenaient.

Pétrarque, dont la renommée était déjà grande à cette époque, contribua dans une certaine mesure à provoquer ce mouvement d'opinion. Il faut dire de ce poète célèbre qu'il fut un chrétien sincère et vraiment catholique; il possédait une éloquence entraînante et un talent poétique admirable; mais il faut convenir en même temps que ce fut un dangereux politique. Comme Cola di Rienzo, dont il devint promptement l'admirateur, l'ami et le protecteur, il rêva la résurrection de la puissance romaine à la manière antique et la présence simultanée dans la ville éternelle d'un pape italien dont la juridiction s'étendît nécessairement sur le monde entier, et d'un empereur italien qui atteindrait de son épée aux extrémités des nations civilisées. Il est d'autant plus important de comprendre ici le caractère de Pétrarque, que c'est surtout sur les témoignages de ce poète que s'appuient les historiens les plus favorables à Rienzo.

IV

Connaissant le goût des Romains pour les fêtes et les spectacles, Cola di Rienzo ne pouvait négliger d'user de ce moyen de gouvernement, à l'exemple des Césars. D'ailleurs, réunir à Rome les représentants de toutes les villes de l'Italie pour y célébrer avec les Romains leur délivrance commune, n'était-ce pas le meilleur moyen de rendre éclatante aux yeux les plus incrédules cette miraculeuse union qui était l'œuvre du tribun? Des vues d'ambition croissante lui firent croire qu'en se montrant le héros de fêtes magnifiques, les Romains, les Italiens et même les étrangers l'accepteraient ensuite plus volontiers pour leur chef, leur maître, et, qui sait? pour leur empereur peut-être.

Le prétexte de ces fêtes fut son admission dans la chevalerie. Cette entrée dans la chevalerie effaçait le souvenir de son origine plébéienne, qui lui pesait, et elle faisait de lui, sous un nouveau rapport, l'égal des princes et des rois. Le titre de chevalier, accessible à tous, et auquel l'Eglise avait donné un cachet religieux, n'avait rien qui fût en désaccord avec la conduite passée du tribun. Plusieurs fois les villes italiennes avaient conféré ce titre à des citoyens qui les avaient bien servies. Rome avait suivi cet exemple en 1327. Cela ne suffisait pas au fils de Laurent : il voulait, comme les anciens tribuns, disait-il, se faire couronner du laurier tribunitien. Est-ce tout? Non. Dans la cérémonie, dont il avait profondément médité

le programme, il ne devait pas recevoir moins de six couronnes, et l'ensemble se rapprochait du sacre d'un empereur. Ce désir du pouvoir suprême et unique se manifesta encore d'une autre manière; il eut l'habileté d'amener Raymond, l'évêque d'Orvieto, qui pourtant ne le gênait guère, à résigner sa charge et à s'éloigner de Rome. Après cela Rienzo eut l'audace d'envoyer à Avignon un ambassadeur spécial chargé d'annoncer ce changement au pape.

Il fit choix de l'église de Saint-Jean de Latran pour y recevoir l'ordre de la chevalerie et y entendre auparavant, comme c'était l'usage, l'office du Saint-Esprit.

Le palais voisin, que les papes s'étaient plu à agrandir et à orner, fut destiné à servir pour les réceptions et le festin. Rienzo y fit faire d'importants préparatifs. Toute la ville était en liesse dans l'attente de cette solennité fixée au 1er août 1347. Les ambassades arrivaient de toutes les villes, apportant des présents. On estima à plus de 30,000 florins la valeur totale des dons que reçut le tribun.

Toutes ces marques de déférence enflèrent le cœur de Rienzo. Enivré de tant d'honneurs, sa tête se troubla; il se crut grand, lorsqu'il n'était qu'heureux; fait pour maîtriser la fortune, lorsqu'il n'était que le favori de l'un de ses caprices. Quand il était assis sur un siège, il exigeait que tous ceux qui se trouvaient près de lui se tinssent debout, et que leur attitude exprimât le respect le plus profond. Il donna à sa femme des gardes et des dames d'honneur. Il se complaisait dans l'humiliation des grands barons et cherchait à leur rappeler le joug qu'il faisait peser sur eux. Il affectait un luxe extravagant, il aimait les festins somptueux, et il s'était fait construire un palais décoré avec une magnificence royale. Il n'en était plus à célébrer avec une éloquence vraie la simplicité des anciens Romains. Dès lors les hommes clairvoyants prévirent qu'il se précipitait vers sa ruine.

Nous avons déjà dit que l'idée de l'empire hantait son esprit. Il avait aussi des desseins sur le royaume de Naples, d'où la reine Jeanne venait d'être expulsée, et sur la soumission de la Provence et de la Sicile au peuple romain; desseins pour lesquels il s'assurait, par des traités secrets, la coopération de Louis de Bavière et du roi de Hongrie.

Toutes ces visées ambitieuses parurent au grand jour dans la fête du 1er août, sur laquelle il comptait avec tant de présomption.

Elle s'accomplit dans la grande église de Saint-Jean de Latran, mère et maîtresse de toutes les églises du monde. Elle eut lieu à la suite de festins somptueux et au milieu d'une pompe symbolique et d'un concours immense. La veille, Cola di Rienzo voulut prendre le bain d'eau de roses dans le baptistère de Constantin, tout près de la basilique et dans la conque même où le premier empereur chrétien fut baptisé et guéri de la lèpre par le pape saint Silvestre. Il passa toute la nuit suivante dans l'église de Saint-Jean. Cette veille sacrée ne pouvait choquer personne; mais le bain révoltait les esprits religieux comme une profanation, en même temps qu'il dévoilait aux intelligences perspicaces les vues de plus en plus ambitieuses du tribun.

Cette cérémonie était à peine achevée que Rienzo en prépara une autre, dans laquelle il ne déploya pas moins de pompe et ne laissa pas moins percer ses desseins impatients, en se faisant couronner publiquement de six couronnes emblématiques. Ces folies furent complétées par une troisième, plus misérable encore. Au milieu d'une messe qu'il fit célébrer, il se leva tout à coup, et, s'avançant vers le peuple, du haut de la *loggia* du pape Boniface, il s'adressa à la foule immense qui couvrait la vaste place, protesta que le peuple romain, par l'inspiration du Saint-Esprit, lui avait remis le pouvoir absolu; six fois il insista sur ce point qu'il était rempli des dons du Saint-Esprit; il déclara que toutes les villes d'Italie étaient libres; que le peuple romain avait seul droit d'élire l'empereur; il cita à comparaître devant lui, à la fête de la Pentecôte prochaine, dans l'église du Latran, tous ceux qui voudraient élever des prétentions contraires; il cita tous les électeurs. « Nous citons particulièrement et personnellement les très hauts et très puissants seigneurs : Louis, duc de Bavière, et Charles, roi de Bohême, qui prétendent être empereurs par le droit ou par l'élection; le duc de Bavière, le duc d'Autriche, le duc de Saxe, le marquis de Brandebourg, le comte palatin, l'archevêque de Mayence; » et il énuméra ainsi tous les électeurs, qui tous laissèrent sans réponse les citations du tribun; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ils se concertèrent pour savoir la conduite à tenir. A cette mise en accusation, le tribun donnait pour raison que les compétiteurs et les électeurs à l'empire usurpaient un droit réservé au peuple romain. Dans cette même harangue, il parla du devoir qui incombait au Pape et aux cardinaux de résider à Rome; mais

il ne les cita pas à comparaître, comme le crurent cependant beaucoup de personnes. Il parla aussi du pape comme ayant ratifié les pouvoirs à lui commis par le peuple, mais en termes évasifs. Rienzo prononça une partie de ces déclarations, et son notaire lut un acte contenant le reste, en sorte qu'il n'est pas possible de rien attribuer à l'improvisation.

Quand le notaire eut achevé la lecture de ce long document, le tribun tira son épée du fourreau et, frappant l'air à trois reprises, dans trois directions différentes, il s'écria : « Ceci est à moi; ceci est à moi; ceci est à moi. »

Le vicaire du Pape, Raymond d'Orvieto, se trouvait à côté de Rienzo durant cette scène. Il demeura d'abord comme pétrifié; mais, bientôt réveillé par la conscience de sa responsabilité, il formula une protestation motivée qu'il fit écrire et lire par son notaire. Déjà les adhésions à la protestation de Raymond se manifestaient; mais Rienzo fit couvrir les voix par le bruit des fanfares. Peu après, il notifia au vicaire pontifical qu'il eût à s'éloigner de la cité. Raymond se hâta d'en référer à Clément VI, et attendit, aux environs de Rome, d'avoir reçu ses instructions pour prendre une attitude plus énergique.

Après la cérémonie, Rienzo se rendit dans le palais du Latran, où il y eut un banquet splendide. Il n'avait pas fallu moins de cinquante marmites et de quatre-vingts chaudrons pour préparer les mets; le tribun et Raymond d'Orvieto prirent place à une table de marbre réservée pour le pape; les ambassadeurs et les autres invités étaient assis à de longues tables toutes splendidement servies. Les dames étaient dans une salle séparée et présidées par l'épouse de Rienzo. Le peuple n'avait pas été oublié et jusqu'au soir on lui distribua des largesses.

Le peuple était dès lors seul à se faire encore quelque illusion sur l'avenir du tribun : tous les hommes de bon sens comprenaient que son ambition intempérante ne tarderait pas à le précipiter dans l'abîme. Ce qui aurait pu retarder sa chute, c'était la crainte de la commotion qui la suivrait.

Les fêtes, cependant, suivirent leur cours. La première journée avait été consacrée à la glorification de Rome et de son libérateur : la deuxième était destinée à affermir et à fêter l'union des cités italiennes. Dès l'aube, les cloches appelaient les Romains à l'église du Capitole, où fut célébrée une messe du Saint-Esprit, durant

laquelle le tribun fit bénir quatre étendards. Les ambassadeurs, au nombre de plus de deux cents, reçurent tous des anneaux d'or en signe de paix, d'amitié et d'alliance. Les jours suivants il y eut des luttes, des courses, des pas d'armes. Les ambassadeurs du roi de Hongrie arrivèrent pour ménager une alliance; ils demandaient à pouvoir lever des hommes d'armes sur le territoire romain, mais Rienzo refusa, pour ne pas blesser la cour d'Avignon. La reine Jeanne de Naples envoya aussi des ambassadeurs et de riches présents à la femme du tribun; puis les avocats de Louis et de Jeanne vinrent plaider la cause de leurs royaux clients devant son tribunal. N'osant prendre une décision, Rienzo demanda qu'on lui remît les plaidoiries écrites et fit suspendre les hostilités. Poursuivant son rôle d'arbitre des souverains, il écrivit aux rois de France et d'Angleterre pour les engager à la conciliation.

En même temps, selon sa coutume, il envoya au pape une relation des derniers événements, protestant de son dévouement entier au saint siège. Les habitants d'Arezzo lui demandèrent un gouverneur; il donna un podestat aux villes de la Sabine et nomma le seigneur de Corneto gouverneur du patrimoine de Saint-Pierre.

La fête de l'Assomption approchait : c'était le jour que Rienzo avait choisi pour recevoir la couronne tribunitienne. Il désirait donner à cette fête encore plus d'éclat qu'à la première. La cérémonie eut lieu à Sainte-Marie Majeure; les prieurs des sept basiliques lui posèrent sur la tête sept couronnes; le prieur de San Spirito des Monts lui ceignit le front d'une couronne d'argent et d'or, et lui mit dans la main un sceptre; enfin, celui qui l'avait sacré chevalier lui présenta une pomme en argent surmontée d'une croix, emblème du pouvoir impérial.

Au sortir de l'église, Rienzo adressa la parole au peuple massé sur la place, et commença par dire que tout ce qu'il possédait il le tenait du Saint-Esprit et du pape; puis il décréta quelques lois nouvelles et annonça, entre autres choses, que désormais tout citoyen romain serait tenu de se confesser et de communier au moins une fois l'an, sous peine de voir confisquer le quart de ses biens. Les citations faites le 1er août furent renouvelées, et il défendit aux princes, rois ou empereurs, d'entrer en Italie avec une armée, à moins d'y être autorisé par lui. Puis, dans son ivresse, il se compara au divin Sauveur des hommes : « De même que lui, s'écria-t-il, dans ma trente-troisième année, j'ai délivré le monde

des tyrans qui l'opprimaient sans verser une goutte de sang. »

Ce langage insensé répandit la consternation parmi les amis du tribun. Un moine que toute la ville vénérait à cause de ses vertus et et qui jusqu'alors avait applaudi hautement aux réformes accomplies par Cola di Rienzo, fra Guilielmo, le rappela à la réalité. Au premier abord, l'avertissement frappa l'esprit du tribun, mais, emporté par le tourbillon des affaires, il oublia l'avertissement de Dieu.

Peu après les cérémonies du couronnement, le tribun provoqua en combat singulier et mortel le comte de Fondi, Giovanni Gaetano, qui avait toujours refusé de reconnaître la souveraineté du peuple romain. Il était le seul qui eût pris cette attitude, et c'était une blessure inquiétante pour l'orgueil de Rienzo, c'était aussi un exemple pour la noblesse et même pour les cités qui s'étaient alliées au *bon état* de Rome. Néanmoins l'armée des Romains remporta des avantages contre le comte de Fondi. Les Gaetani feignirent de se soumettre; mais probablement, par suite incidents restés inconnus, Rienzo ne les retint pas prisonniers et même leur rendit leurs biens et leurs places fortes (19 septembre).

Il venait de commettre une faute bien autrement grave. Au sortir des couronnements, les chefs de la noblesse s'étaient réunis plusieurs fois secrètement, à l'instigation de Stefano Colonna. Les Orsini, les Savelli, les Annibaldeschi, oubliant leurs vieilles querelles, s'entendirent pour renverser le gouvernement de Rienzo. Les espions de celui-ci furent promptement sur les traces du complot. Le 14 septembre, le tribun envoie une invitation à Stefano Colonna pour dîner au Capitole. Sous divers prétextes, il mande près de lui les deux sénateurs et d'autres chefs de la noblesse. A peine réunis, ils sont saisis et renfermés dans des prisons séparées. Ils sont accusés d'avoir conspiré contre la sûreté de l'État. Ils passèrent une nuit entière dans l'attente de la mort. Ils ne doutèrent plus de leur sort lorsqu'ils virent des frères mineurs se présenter pour recevoir leurs confessions et les préparer à la mort. Tous reçurent les secours de la religion, excepté le vieux Stefano Colonna, qui déclara n'avoir pas une préparation suffisante. Si quelques bourgeois n'étaient intervenus, Rienzo allait faire trancher toutes ces têtes; mais sur les représentations qui lui furent faites, il voulut tourner ces scènes tragiques en ostentation de clémence. A neuf heures, le peuple se rassemble; les barons sont amenés dans la grande salle du Capitole tendue de rouge et de blanc; tout annonce une exécution sanglante; soudain

le tribun paraît à la tribune qu'il a fait dresser durant la nuit, de là il prononce un beau discours sur ce texte de l'Oraison dominicale : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons aux autres. » Il excuse la conduite des barons, assure qu'ils sont disposés à servir le peuple; puis les ayant reçus en grâce, il nomme l'un intendant des vivres, l'autre duc de Toscane, celui-ci duc de la campagne de Rome, celui-là consul et patricien, fait des présents à tous et les congédie, après avoir partagé avec eux un splendide festin et même leur avoir fait parcourir à cheval plusieurs rues de la ville.

Cette scène étrange déplut beaucoup aux gens sensés, et le peuple disait avec raison : « Il a allumé un feu et une flamme qu'il ne pourra plus éteindre. » Les barons ne se méprirent point sur le vrai motif auquel ils devaient la vie. Ils se précipitèrent hors de Rome, et bientôt la guerre civile bouleversa la campagne voisine. Rienzo ne se hâta pas d'aller se mesurer avec ces barons qui se moquaient de ses citations à comparaître devant lui. Pressé enfin par les murmures du peuple, il partit à la tête des milices urbaines et d'une armée de vingt mille fantassins et huit mille cavaliers, dit-on. Ce chiffre paraît exagéré, quoiqu'il eût reçu des secours de Louis, roi de Hongrie, et enrôlé des mercenaires. Il fut huit jours devant Marino, qui dépendait des Orsini, et devant Castelluzza, qui leur appartenait aussi. Il ravaga tout le pays, mais ne prit aucune de ces places. Dans son camp, il siégeait comme au Capitole et recevait des ambassadeurs. Malgré le peu de succès de ses troupes, Cola di Rienzo n'en continuait pas moins la guerre, mais sans parvenir à dégager la campagne de Rome, car les barons poussaient leurs entreprises jusqu'aux portes de la ville.

Au mois de novembre, Sienne et plusieurs autres villes, ayant appris que Rienzo ne marchait plus d'accord avec le pape, refusèrent leur concours; deux fois Florence agit de même. Ces cités voulaient bien une alliance, mais sous l'égide du saint-siège, et elles n'entendaient pas sacrifier leurs forces et leurs ressources pour la gloire et la grandeur du peuple romain. Si le tribun n'avait pas été aussi aveuglé par son ambition personnelle, il aurait dû reconnaître combien l'alliance du peuple italien avait peu de solidité.

Prévenu que les barons, d'accord avec une partie de la gentillezza, devaient exécuter une vigoureuse attaque pour s'emparer de Rome, il quitta précipitamment son camp devant Marino, et accourut avec son armée pour défendre la ville. Mais l'inquiétude l'agitait au

point qu'il ne connaissait plus de repos et demeurait renfermé sans parler à personne. Le bruit courut qu'il était fou.

Cependant l'armée romaine remporta une victoire complète, le 20 novembre, sur les barons qu'elle attaqua près de la porte Saint-Laurent. Rienzo, qui ne fut pas même témoin de l'action, ne sut pas se montrer généreux dans la victoire. Puis il se rendit en procession à l'église de l'Ara-Cæli, le sceptre à la main et la couronne sur la tête, comme pour donner un spectacle burlesque à la population.

Dom Paul Piolin.

(*A suivre.*)

LE VETO EN IRLANDE[1]

De toutes les questions qui passionnèrent les catholiques d'Irlande au commencement du siècle, la plus importante fut celle du *veto*. C'était le nom donné à un ensemble de garanties que le gouvernement anglais prétendait exiger du clergé catholique en échange de ses futures générosités, et dont la principale lui aurait donné le droit d'intervenir dans le choix des évêques.

La question s'était posée, dès l'année 1799, c'est-à-dire à la veille de l'acte d'Union. « Sans l'Union, pas d'émancipation », disait-on aux catholiques pour diviser et affaiblir leur résistance réduite d'ailleurs à d'impuissantes protestations, sous le régime de terreur qui pesait alors sur l'Irlande.

Et on ajoutait à l'intention du clergé : « Oui, nous ferons l'émancipation et nous pourvoierons même à la dotation de l'Église catholique en Irlande, mais il nous faut la garantie de certains arrangements qui ne seraient incompatibles ni avec vos doctrines, ni avec votre discipline, ni avec votre juste influence. »

La proposition fut d'abord soumise aux dix prélats qui formaient le conseil d'administration du collège ecclésiastique de Maynooth et se trouvaient alors réunis à Dublin.

Les dix prélats virent un acte de justice et de réparation, — non un piège, — dans cette ouverture, et ils déclarèrent que le clergé catholique accepterait la proposition avec reconnaissance.

Quand l'Union fut un fait accompli, il ne fut plus question de l'émancipation des catholiques. Du moins on n'en parla guère que comme d'une concession réservée pour l'avenir. Cependant on continuait à parler du *veto* comme d'un point préliminaire qu'il fallait régler avant de toucher à ce sujet brûlant de l'émancipation. Le lecteur a déjà vu comment O'Connell avait protesté contre l'Union

(1) Cet article est un chapitre détaché de l'ouvrage : *Daniel O'Connell, sa vie et son œuvre*, qui va être incessamment publié. L. N. G.

et déclaré que les catholiques aimeraient mieux revoir les horreurs du Code pénal plutôt que d'acheter leur émancipation au prix de l'indépendance de leur patrie. A l'endroit du *veto* qui touchait au fond même de leurs intérêts religieux, les catholiques d'Irlande devaient éprouver encore plus de répugnance qu'à l'endroit de l'Union. Le public ignorait que sur cette question, des négociations avaient été ouvertes entre lord Castlereagh et quelques évêques. Ce fut en 1810 seulement que lord Castlereagh révéla au Parlement le secret des négociations. Mais la question était dans l'air, l'opinion en était saisie et il n'y avait pas moyen de se faire illusion sur le sentiment du pays. Les dix prélats qui avaient accueilli les ouvertures de lord Castlereagh comprirent-ils qu'ils avaient été joués par le gouvernement anglais? Reconnurent-ils qu'à accepter un lien officiel avec un gouvernement dont ils ne pouvaient ignorer la malveillance pour leur religion, ils risquaient de compromettre, sans profit pour l'Église, leur influence sur leurs concitoyens? Toujours est-il que la politique de l'acte d'Union ne fut pas pour eux une leçon perdue. Dès 1808, l'épiscopat d'Irlande, réuni en assemblée générale, annule le projet de transaction à moitié accepté en 1799 par les dix prélats administrateurs de Maynooth. Il vote en effet une série de résolutions dont la première est ainsi formulée :

« C'est l'opinion arrêtée des prélats catholiques d'Irlande qu'il n'y a pas lieu d'introduire une altération quelconque au mode canonique observé jusqu'ici pour la nomination des évêques catholiques. »

Pour cette fois le pavillon était bel et bien élevé au haut du mât, à la grande joie de l'immense majorité du pays catholique. A diverses réunions de l'épiscopat qui eurent lieu pendant l'agitation du *veto*, la même résolution fut solennellement répétée et confirmée. Les évêques d'Irlande s'y tiennent encore aujourd'hui. Leur crainte de voir le gouvernement anglais intervenir dans les choix épiscopaux pour leur patrie est un des principaux obstacles qui empêchent l'établissement d'une nonciature à Londres. Ils croient qu'un ministère anglais n'accepterait la nonciature que comme un moyen d'action politique en Irlande, et que l'expérience pourrait être désastreuse. Et ils n'expriment pas seulement en cela l'opinion d'un corps respecté comme celui de l'épiscopat irlandais, mais aussi le sentiment de toute une nation.

Cependant, de même qu'aujourd'hui il se rencontre en Irlande des catholiques entièrement ralliés au régime anglais, il s'en trouvait alors qui jugeaient avantageux de consentir aux prétentions du gouvernement pour conquérir plus tôt l'émancipation. Les pairs catholiques, — à leur tête lord Fingal, — étaient de ce camp-là, et ils avaient pour alliés, non seulement des patriotes protestants irlandais, qui trouvaient juste que l'Angleterre protestante exigeât des garanties contre l'influence étrangère « de la papauté », mais encore les catholiques anglais qui, en général, ont toujours voulu voir l'Irlande venir à eux et non aller à l'Irlande. En tout cas, il n'est pas douteux que la diplomatie anglaise se remuait beaucoup à Rome en faveur du *veto*. Et on allait disant qu'il ne fallait pas compter que les catholiques des Iles-Britanniques pussent jamais obtenir la liberté, si le gouvernement royal ne voyait pas reconnaître son droit de *veto*.

Si encore ce fameux droit de *veto* avait dû se borner au minimum demandé d'abord par lord Castlereagh, c'est-à-dire au droit strictement limité d'écarter de l'épiscopat tout prêtre convaincu de manquer de « *loyalisme* » envers la personne du souverain, il aurait été facile de trouver un accommodement. Mais outre que les catholiques d'Irlande, dans la fierté de leur foi, étaient fondés à prétendre que le choix du clergé et le serment épiscopal devaient répondre de l'honneur de leurs évêques, ils étaient bien payés pour se méfier de la politique anglaise. Le minimum stipulé par lord Castlereagh pouvait offrir mille avantages et du genre le plus périlleux à un gouvernement mal disposé à l'égard du catholicisme irlandais. Quel ministre n'est prêt à taxer d'opposition au souverain ce qui n'est qu'opposition à sa politique à lui? Et en pays parlementaire le roi disparaît derrière son ministre lui-même couvert par une majorité soumise à tous les entraînements de la politique.

Bref, en un mot comme en cent, la catholique Irlande ne pouvait admettre qu'au sortir de trois siècles d'épouvantables persécutions le gouvernement hérétique, qui l'avait outragée et martyrisée dans sa foi, tint du Pape le droit de choisir ses évêques. C'était là compter sans la diplomatie qui en haut lieu multipliait les bonnes paroles et les engagements les plus rassurants.

Pie VII était alors prisonnier de Napoléon en France. En son nom Mgr Quarantotti adressa au docteur Poynter, vicaire apostolique du district du Centre de l'Angleterre, son célèbre rescrit.

Il y était dit que les catholiques pouvaient accepter avec empressement et gratitude l'émancipation qu'on leur offrait au prix de la concession réclamée par le gouvernement anglais.

La publication du rescrit causa en Irlande une agitation et une émotion extraordinaires. Les meetings se multiplièrent dans tout le pays pour protester contre la concession accordée par le rescrit. En même temps que la population s'empressait à ces réunions, le clergé, lui aussi, tenait de nombreuses assemblées où les « résolutions » n'étaient guère moins vives que celles des réunions laïques.

Par ce que nous avons déjà dit, on sait que si le mouvement était général, il n'était pas unanime. La masse de la population était fort opposée au *veto* et résignée à laisser ajourner l'émancipation plutôt que de l'acheter à pareil prix. Par contre, les pairs catholiques d'Irlande et la plupart des anciens chefs du parti à la suite de lord Fingal étaient favorables au *veto*, qu'ils jugeaient sans doute indispensable à une pacification définitive.

Cette division ne pouvait manquer d'éclater au comité catholique de Dublin, où nous avons vu O'Connell commencer à exercer une influence prépondérante.

Déjà les *vetoïstes* ou partisans du *veto* étaient avertis que le sentiment populaire était contre eux. Le célèbre Burke, dans une lettre adressée à un « Pair », et qui eut en Irlande un grand retentissement, avait écrit : « Jamais les membres d'une secte religieuse n'ont eu ce qu'il fallait pour nommer les pasteurs d'un autre culte...

« C'est beaucoup de supposer que le château de Dublin (1) voudrait nommer les évêques de l'Eglise catholique d'Irlande avec une préoccupation religieuse des intérêts de cette Eglise. Ils ne le pourraient pas peut-être, ou bien ils ne l'oseraient pas. »

Ce fut en 1813 que la question fut soumise au comité catholique. Le porte-parole des *vetoïstes* fut en cette occasion M. Lalor Sheil, un des plus éloquents orateurs du parti catholique. Il prononça un magnifique discours. Après lui, O'Connell se leva et en quelques paroles détruisit tous ses effets d'éloquence. Il déclara, pour appuyer les résolutions proposées contre le *veto*, qu'il combattait le *veto* comme Irlandais, parce qu'il le jugeait fatal aux libertés de son pays, comme catholique, parce qu'il le jugeait fatal à la religion.

Nous ne signalerons qu'un point de sa harangue. Il suppose que

(1) *Dublin Castle* le Château, siège de l'administration du Vice-Roi.

le ministre actuel est chargé du choix des évêques, et il dit :

« Le ministre est et restera protestant autant qu'un ministre d'État peut avoir une religion. S'il est protestant sincère, le choix qu'il fera d'un évêque sera dicté par sa sincérité, et il choisira, pour évêque catholique, l'homme qu'il croira le moins capable de servir la religion catholique, celui qu'il jugera capable de faire tort à l'Église et de la dégrader. Mais supposons le protestant sans sincérité; on ne devra pas douter de son attachement au pouvoir en sa qualité d'homme d'État. Et l'homme d'État, qui choisira-il comme évêque? L'homme qui pourra acheter la situation, peut-être, par de l'argent, certainement par des services. Et quelqu'un s'imagine-t-il que la religion catholique prospérera en Irlande, si nos prélats, au lieu d'être ce qu'il sont aujourd'hui, devenaient les instruments serviles de l'administration? »

La réplique d'O'Connell à Sheil influença tellement la réunion, que la résolution du docteur Dromgoole, qui avait proposé le rejet du *veto*, fut votée par acclamation.

Ce qui donnait à l'agitation une acuité particulière, c'est que les catholiques étaient alors « en instance » devant la couronne et le parlement d'Angleterre pour cette émancipation si longtemps attendue. Deux « législateurs » étaient spécialement chargés de défendre au Parlement la « pétition » catholique : lord Domoughmore, à la Chambre des lords, et Grattan, à la Chambre des communes. Tous deux, bien entendu, étaient protestants et ne voyaient aucun inconvénient à accorder les « garanties » que réclamaient les partisans de la suprématie anglicane. Grattan, surtout, s'était engagé fort avant dans cette voie et, soutenu par Canning, il avait proposé un *bill* d'émancipation qui proclamait formellement le droit de *veto*. Le *bill* avait passé en première lecture à une majorité de 40 voix, et en seconde lecture à une majorité de 42 voix. Il fut étranglé net en « commission » parce qu'il concédait l'éligibilité des catholiques. C'en était trop pour le Parlement, malgré la concession du *veto* et bien d'autres encore (1). Mais les catholiques

(1) Le *Bill* de Grattan proposait l'éligibilité des catholiques au Parlement, leur admission « aux droits corporatifs » et aux emplois civils et militaires, à l'exception des charges de lord lieutenant et de lord chancelier. Par contre, les catholiques devaient être astreints à jurer par serment solennel (et à titre de mesure vexatoire) :

Qu'ils rejetaient le droit de déposition et de mort attribué au Pape contre les souverains,

d'Irlande n'en furent pas moims fort émus de l'incident, et une correspondance assez vive s'engagea entre le comité catholique d'une part, et lord Domoughmore et Grattan de l'autre. O'Connell était la tête dirigeante et agissante du comité qui ne voulait à aucun prix des clauses du *veto*. Les deux législateurs, on le sait, étaient d'un autre avis. Ils trouvaient étrange que les catholiques n'acceptassent point avec reconnaissance les conditions mises à leur émancipation. Ils écrivirent en même temps au comité pour déclarer qu'ils n'admettaient point qu'on se mêlât de la façon dont ils s'acquittaient de leurs devoirs de conscience au Parlement. Mais la lettre de lord Domoughmore était écrite en termes conciliants, tandis que celle de Grattan annonçait son intention de rompre tout rapport avec le comité, si on ne se rendait pas à sa manière de voir. L'attitude de Grattan était d'autant moins explicable qu'il avait été naguère, dans les vieilles luttes de l'indépendance au Parlement de Dublin, le champion de l'émancipation sans condition des catholiques.

Quand ces lettres furent lues et discutées au comité, O' Connell s'occupa d'abord de lord Domoughmore, qui n'avait pas eu à voter le *bill* du *veto* échoué à la Chambre des communes. Il rendit hommage au dévouement, au zèle, au courage avec lesquels le noble lord avait constamment plaidé la cause des catholiques. Pour Grattan il fut plus sévère.

Qu'ils repoussaient l'obligation d'obéir au pouvoir temporel du Saint-Siège, la doctrine de l'infaillibilité comme article de foi et le principe qu'il n'était pas nécessaire d'observer la bonne foi à l'égard des hérétiques!!!

Qu'ils s'engageaient à soutenir la succession protestante et l'état actuel de la propriété, à révéler toute trahison venant à leur connaissance, à promettre de ne faire aucun tort à l'Etat et de ne pas chercher à renverser l'Eglise protestante.

Que laïques ou membres du clergé, ils ne nommeraient ni éliraient, soit comme évêque, soit comme vicaire apostolique, quelqu'un dont le loyalisme ne serait pas prouvé.

A ce *bill* suffisamment vexatoire, cependant, d'autres clauses furent ajoutées comme amendements par Canning et Castlereagh. Cinq commissaires devaient former une commission chargée d'examiner et de « certifier » le loyalisme des candidats évêques. Les mêmes commissaires, aidés de deux évêques catholiques, du lord chancelier et d'un secrétaire d'Etat, devaient, en s'engageant toutefois au secret officiel, contrôler les bulles et brefs de Rome!

On en était là quand l'amendement qui enlevait aux catholiques l'éligibilité parlementaire fit retirer le *bill* qui sombrait un peu après « en commission », comme nous le disons plus haut.

« Quant à l'autre lettre, celle de M. Grattan, dit-il, ce n'est pas mon intention de proposer à son endroit pour le moment une résolution quelconque. Et je suis d'autant plus disposé à m'abstenir, que ce que j'ai dit de lord Domoughmore pourrait suggérer un contraste désobligeant. Si ce contraste devient apparent qu'on ne m'en accuse point. Je ne fais pas de comparaisons; et si, dans l'ordre des faits, un contraste surgit, la faute en sera aux faits, non à moi qui suis obligé par tous les arguments de ma raison et par toutes les affections de mon âme de préférer, oui de préférer grandement et de louer uniquement la revendication de nos droits, sans condition, sans restriction, sans transaction.

« Plût à Dieu, continuait encore O'Connell, que je pusse faire revivre dans l'esprit de M. Grattan ses sentiments d'autrefois pour les catholiques d'Irlande! Que je pusse ressusciter en lui cette énergie avec laquelle il soutenait alors notre cause! De quelles garanties avait-il jamais parlé au Parlement Irlandais? Quelle appréhension nourrissait-il pour l'Église établie en 1793 lorsqu'il a tant obtenu pour nous? Où étaient alors ses alarmes? Et cependant s'il est une période où l'Église établie a pu être en danger, c'était celle-là. Qu'y a-t-il donc dans l'air anglais qui trouble la vision de l'esprit et qui lui montre des Gorgones, des Hydres et des Chimères funestes, là où il ne voyait autrefois que la charmante perspective de la concorde, de la force et de la paix sociale? Que ne puis-je invoquer les ombres des morts illustres qui l'ont secondé dans sa lutte pour sa chère Irlande! Dans le groupe j'évoquerais le fantôme de l'Irlande du passé pour lui rappeler ce qu'il était, ce qu'il devrait être encore : un homme inaccessible aux fourberies de la politique anglaise. Au nom sacré des grands morts, je le supplierais de revenir au grand et simple principe du droit à la parfaite liberté de conscience. Et qu'il réussît ou succombât dans cet effort, son ancienne gloire aurait illuminé de ses rayons l'honneur de ses derniers jours; et il ferait apparaître singulièrement en ces jours dégénérés la constance ainsi que la splendeur des anciennes vertus de la Grèce et de Rome. »

Cela se passait au « comité » ou bureau catholique; mais O'Connell ne s'en tint pas là. A un meeting du parti qui eu lieu quelque temps après (en juin 1815), en la chapelle de *Clarendon street*, il proposa que la pétition catholique fût retirée des mains de Grattan. C'était pour eux un devoir pénible, mais un devoir, et pour lui,

il ne chercherait pas à y échapper. M. Grattan avait définitivement rejeté les catholiques. On lui avait offert de se charger de la pétition à la condition qu'il se ferait l'écho des doléances des catholiques à cette session.

« Mais il refuse d'accepter cet arrangement. Il rejette la pétition des catholiques. »

« Il nous reste donc, continuait O'Connell, à chercher un autre avocat, un avocat dont l'éloquence sera moins brillante, mais plus conforme à nos vues et à nos vœux. »

Et pour bien montrer qu'en cette affaire il n'était poussé par aucun sentiment de malveillance personnelle pour Grattan, O'Connell disait à la fin de son discours :

« Je ne terminerai pas sans protester contre toute idée de mettre en cause les mérites de M. Grattan. Personne n'est plus pénétré que moi de ses mérites. Je me souviens de ses anciennes et glorieuses luttes pour l'Irlande. Je sais qu'il l'a relevée de la dégradation et qu'il l'a exaltée au rang des nations. Je me rappelle encore que si elle est aujourd'hui une misérable province, Grattan a cependant lutté pour elle jusqu'au dernier reste de vie et d'espoir. Je sais cela et plus encore, et ma gratitude et mon enthousiasme pour ses services ne s'éteindront jamais. »

Voilà comment O'Connell traitait l'homme qu'on l'accusera un jour d'avoir dénigré et même calomnié afin de le supplanter plus aisément.

Les adversaires du *veto* avaient espéré que le Pape, échappé aux géoliers de Napoléon, retirerait le rescrit de Mgr Quarantotti. Il n'en fut pas ainsi, et en 1815, une lettre adressée au docteur Poynter par le cardinal secrétaire d'Etat, Mgr Litta, vint jeter les catholiques d'Irlande dans de nouvelles angoisses. Le Pape y était représenté comme n'éprouvant aucune hésitation, dans le cas où le projet d'émancipation serait voté, à promettre qu'il soumettrait aux ministres du roi ses listes de candidats afin que le gouvernement pût faire exclure tout nom qui lui paraîtrait suspect.

Il est à croire que si le gouvernement anglais avait résolument et loyalement cherché la pacification définitive, il y serait arrivé. Mais le plan de la politique anglaise, alors comme depuis, a toujours été de chercher à obtenir du Saint-Siège le plus de concessions possible en Irlande, tout en accordant le moins possible à l'Irlande et au Saint-Siège.

Néanmoins les catholiques d'Irlande furent persuadés que cette fois la diplomatie anglaise était à la veille d'obtenir du Pape le privilège du *veto*. Une grande émotion se répandit dans le pays. Les catholiques, sous l'impulsion d'O'Connell, nommèrent une députation chargée d'aller porter au Saint-Père, avec le témoignage de leur dévouement, l'expression de leurs inquiétudes. De tous les membres de la délégation un seul, le Rév. Richard Hayes, O. S. F., fit le voyage de Rome. Le religieux manqua sans doute de modération, de prudence et de tact. Toujours est-il qu'il quitta bientôt la ville éternelle dans des conditions qui ressemblaient à une disgrâce.

On n'imaginerait pas aisément aujourd'hui l'émotion causée alors en Irlande par cette controverse du *veto*. Le trait suivant en donnera une idée.

Dans un sermon prêché le Vendredi-Saint de l'année 1816, le docteur Murray, archevêque coadjuteur de Dublin, arrivé à la « station » du Sauveur lié au pilier pour y être frappé de verges, s'exprimait ainsi : « J'appelle maintenant en suppliant sur cette victime liée et souffrante l'attention des catholiques égarés qui paraissent disposés à mettre de nouveaux et honteux liens, non, à la vérité, sur sa personne sacrée, mais sur son corps mystique, c'est-à-dire son Eglise, qui lui a toujours été plus chère que sa propre vie. Saint Paul ne nous assure-t-il pas que pour ce corps mystique il se livra... afin qu'il pût *s'offrir à lui-même une Eglise glorieuse n'ayant ni tache, ni ride... pour qu'elle fût sainte et sans faute.* Et pouvons-nous supposer qu'il lui serait plus douloureux de soumettre ses mains sacrées aux liens ignominieux que de voir son Eglise liée et enchaînée par des restrictions qui la rendraient moins capable de remplir la mission pour laquelle il a sacrifié sa très précieuse vie. Je sais que nos frères trompés ne voudraient pas consentir à accorder tout point considéré par eux comme essentiel et qu'ils ne voient pas au-delà de ce qu'ils considèrent comme une conciliation salutaire et honorable? Mais malheureusement, on sait trop que la conciliation sur laquelle on compte est de nature à impliquer la dégradation et l'assujettissement du saint ministère. Et quel catholique vertueux voudrait acquérir la chance d'avantages temporels au prix d'une telle et si réelle calamité spirituelle? Oh! si le coup doit venir, qu'il vienne de ceux qui ont si longtemps cherché l'anéantissement de notre religion; mais, au nom de Dieu, qu'aucun catholique ne se mette en avant pour prendre part à cette œuvre sans

gloire. Qu'on ne trouve personne parmi nous pour dire de son Eglise ce que le disciple traître disait de son divin fondateur : « Que me donnerez-vous et je vous la livrerai. »

Mgr Murray (1), qui n'était que coadjuteur de Mgr Troy, archevêque de Dublin, *cum jure successionis*, était dans la circonstance l'interprète des sentiments de la quasi-unanimité de l'épiscopat irlandais. Mais, en Angleterre, le seul prélat opposé au *veto* était le docteur Milner, vicaire apostolique pour le district ecclésiastique de l'Ouest. Cette attitude, qu'il avait cru devoir prendre, disait-il, au nom des trente évêques et de plus de cinq millions de catholiques d'Irlande, lui avait valu une grande impopularité parmi les catholiques anglais. On l'avait exclu du conseil du comité catholique, et à une réunion il avait été indignement hué et sifflé. Par contre, en Irlande, le nom du docteur Milner était très populaire, et dès 1813 on voit O'Connell, à une réunion publique des catholiques de Dublin, provoquer en l'honneur du prélat anglais une démonstration enthousiaste. C'était à un meeting convoqué pour protester contre le *Relief bill* de Grattan. O'Connell parla des clauses fâcheuses de ce *bill*, de l'opposition que lui faisaient justement les évêques d'Irlande et avec eux l'évêque de *Castaballa* (1), Mgr Milner. « Le vénérable prélat, dit O'Connell, a été exclu par un club méprisable qui s'appelle le bureau catholique d'Angleterre ». Et il demande que les catholiques d'Irlande votent des remerciements au courageux évêque. La motion causa, disent les annalistes, un véritable délire. Elle fut votée par acclamation au milieu d'applaudissements, de *hurrahs* et de mille démonstrations qui, durant quelques minutes, interrompirent complètement le meeting.

Nous ne savons pourtant si comme éclat cette démonstration de

(1) Mgr Murray devait pourtant fléchir plus tard sur la question du *veto*. La correspondance d'O'Connell, publiée par M. Fitz Patrick, contient une lettre où le libérateur écrivant à M. Edward Hay, secrétaire du comité catholique, l'engage à publier sans retard les lettres des évêques opposées au *veto* pour contrebalancer l'effet du changement de front de Mgr Murray. O'Connell constate que « le rusé Troyen » est parvenu à conquérir l'appui du docteur Murray, et il rapproche cette attitude de celle qu'on avait connue naguère au prélat. Le différend ne dura pas longtemps, et O'Connell a dit lui-même plus tard la respectueuse et vive affection que lui inspira le docteur Murray.

Mgr Murray monta sur le siège archiépiscopal de Dublin à la mort du docteur Troy, en 1823.

(2) C'était le titre *in partibus* du prélat.

Dublin peut se comparer à celle de Cork. Là, O'Connell avait affaire à une cabale montée pour combattre une résolution de remerciements, proposée en son honneur et en l'honneur du docteur Milner et de Magee. O'Connell parla longtemps avec une chaleur et une émotion extraordinaires. Voici comment, après avoir flétri la conduite de ceux qui, parmi des catholiques Irlandais, avaient outragé un saint prélat comme le docteur Milner et un journaliste persécuté comme Magee, il s'exprimait sur le vote proposé en son honneur. « J'irai toujours de l'avant et plus je serai outragé, plus je serai content, plus je compterai sur le succès. Et je ne douterai pas de moi-même jusqu'à ce que j'entende les misérables instruments de la corruption prodiguer à mon endroit leurs louanges odieuses. Doutez de moi, alors; mais jusque-là non. Au dedans et au dehors je combattrai nos ennemis communs... Mais, je vous en prie, n'acceptez pas les éloges exagérés qu'on m'accorde ici aujourd'hui; il n'est pas possible que je puisse, qu'aucun homme puisse les mériter. »

Et comme l'assemblée, debout et frémissante, s'écriait qu'elle voulait voter la proposition telle qu'elle, il reprit :

« Eh bien, je vous remercie alors d'avance, je vous remercie sincèrement et honnêtement. Cela m'encourage, cela me réjouit. La parole me manque pour exprimer mes sentiments. Tant que je vivrai, je serai à vos côtés, je n'abandonnerai jamais la pauvre Irlande. »

Non seulement les résolutions furent votées par acclamation et sans protestation, mais encore la sortie fut pour le grand tribun l'occasion d'une ovation inoubliable. Malgré sa résistance, la foule le prit, le plaça sur une chaise et le porta en triomphe jusqu'à la maison où il logeait, sur la *Parade* de Cork.

Et partout où O'Connell passait dans la province, il allumait ou réchauffait tous les courages et tous les dévouements; sa parole souveraine domptait les divisions et communiquait à l'Irlande entière la confiance qu'il avait dans les destinées de son pays.

Et c'était partout la même foi, le même enthousiasme, la même intrépidité, sinon les mêmes manifestations. Il était la force visible de ce mouvement national qui, forcé de s'incliner devant le principat civil de l'Angleterre, voulait au moins garder jalousement et héroïquement les approches de la citadelle sacrée de la hiérarchie.

Sur ce terrain il n'y avait pas moyen de triompher d'O'Connell, qui portait dans son âme l'âme et l'esprit de la nation. A un

meeting qui eut lieu à Limerick, il avait pour adversaire le conseiller Wolfe, qui devait plus tard remplir un poste élevé dans la hiérarchie judiciaire et devenir *Chief Baron*. M. Wolfe prononça, contre le bureau catholique dont il blâmait l'attitude à l'égard de lord Donoughmore et de Grattan, un discours éloquent où il soutenait la thèse du *veto*.

Malgré l'éloquence de l'orateur et l'estime qu'il inspirait, des murmures, des interruptions se firent entendre. O'Connell calma ce petit orage et demanda que l'orateur pût aller jusqu'au bout. Puis il se leva pour raconter un apologue. Des moutons engraissaient en paix sous la garde vigilante de leurs chiens, quand les loups leur présentèrent une « adresse » pour leur demander de se débarrasser de leurs chiens. Le loup en chef (loup se dit en anglais *Wolf*, qu'on prononce comme Wolfe) parut ensuite sur la scène et sut persuader aux moutons d'abandonner leurs chiens. Ils furent aussitôt dévorés. Aussi il fallait espérer que les catholiques d'Irlande, avertis par l'exemple des moutons, n'iraient point à leur tour se fier à un *wolfe*. Qu'on se figure cet apologue conté par O'Connell avec sa verve et son inimitable débit.

La salle faillit crouler sous les rires et les applaudissements. Quant au *Wolfe* de la circonstance, il eut le bon sens de reconnaître qu'il avait contre lui le sentiment national, et il renonça à prendre plus longtemps part à cette agitation du *veto*. Lui-même, racontant plus tard les impressions de cette soirée à un ami, le docteur Coll, lui disait : « Ce n'est pas la peine d'essayer de lutter contre O'Connell. Je prononce un discours qui m'a coûté trois semaines de préparation, et cet homme, par une saillie, par un jeu de mots sur mon nom, détruit absolument tout l'effet de ma rhétorique. »

Tous les partisans du *veto* ne se rendaient pas comme Wolfe devant les éloquentes manifestations dn sentiment national. La question en resta là, neutralisant ou paralysant les efforts du parti catholique, et en 1822, on verra encore O'Connell exposer dans ses lettres publiques les raisons qui lui firent combattre le *veto*. Mais, en 1823, il fondera l'association catholique, et six ans plus tard, en dépit d'un roi hostile et d'un ministère mal disposé, l'émancipation sera arrachée au Parlement, « sans condition, sans restriction, sans transaction ».

L. Nemours Godré.

DE PARIS EN TRANSYLVANIE[1]

Ce n'est pas pendant une visite de quelques jours, et à l'époque où toute la fleur du panier est absente, que nous pouvons nous faire une opinion sur les Viennois et sur la vie viennoise, et, à cet égard, nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à l'intéressant ouvrage de M. Victor Tissot. Nous tenons cependant à dire ici que le peu de rapports que nous avons eus avec les habitants de Vienne nous a laissé le plus charmant souvenir : nous n'avons eu qu'à nous louer de la courtoisie de tous.

Contrairement à ce qui se voit dans presque toutes les grandes villes, c'est dans la vieille cité que se trouvent presque tous les palais de l'aristocratie viennoise. Le long du Ring s'élèvent ces magnifiques établissements publics qui font de Vienne une des plus belles capitales de l'Europe.

A côté de ces édifices publics, s'ouvrent de larges rues, ou de splendides boulevards, bordés de maisons qui sont de véritables palais; malheureusement, presque tous appartiennent à des Juifs. A Vienne, plus encore qu'ailleurs, tout l'argent est entre les mains des fils d'Israël; à cette puissance, qui est déjà formidable, ils ont joint celle de la presse, qui leur appartient presque complètement, et si rien n'arrête leurs progrès, le temps n'est pas éloigné où ils seront les maîtres absolus de l'empire.

Je ne sais pourquoi M. V. Tissot, qui, dans le livre que je citais plus haut, a décrit Vienne dans ses plus petits détails, et l'a, pour ainsi dire, montré sous toutes ses faces, ne dit pas un mot de ses musées et de ses galeries de peinture; et cependant la capitale de l'Autriche possède des collections d'une valeur inappréciable, et qui peuvent rivaliser avec les plus célèbres du monde. Sans parler de la

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1889.

galerie de Czernin, de la galerie Harrach, ni de celle du prince de Lichtenstein, qui toutes renferment des toiles du plus grand mérite, nous ne pouvons quitter Vienne sans dire quelques mots du Belvédère.

Au sud de la cité, sur une colline qui s'élève en pente douce, le prince Eugène de Savoie s'était fait construire, en 1750, un ravissant palais, auquel il avait donné, en raison de sa situation, le nom de Belvédère. Après sa mort, ce palais devint la propriété de la famille impériale, et c'est là que furent réunies les collections de tableaux soigneusement recueillies par plusieurs archiducs, et spécialement par l'archiduc Léopold d'Autriche qui, étant gouverneur des Pays-Bas, avait pu acheter un grand nombre de chefs-d'œuvre flamands et hollandais.

Un large escalier de marbre blanc conduit d'abord à un vestibule à coupole où se voient les portraits de Joseph II et de Marie-Thérèse, et d'où l'on découvre un magnifique panorama : c'est la ville de Vienne dessinant la fine silhouette de ses coupoles et de ses clochers sur les contreforts irisés du Wienerwald.

Les salles qui s'ouvrent à droite et à gauche du vestibule contiennent quatorze cents tableaux, dont on peut dire, comme de ceux de la galerie Pitti, à Florence, que ce sont presque autant de chefs-d'œuvre. Pour énumérer tous ceux que nous avons admirés, il faudrait copier le catalogue. Citons seulement en passant, dans l'école italienne, la *Sainte Justine* de Moretto, une des perles du musée; la pose et les traits de la sainte ont un caractère de suavité et de noblesse qu'on ne retrouve au même degré que dans les meilleures compositions de Raphaël; un peu plus loin, *le Portement de Croix* du Tintoret, une toute petite toile que les amateurs couvriraient d'un monceau d'or, si elle était exposée en vente. Après *la Présentation au Temple*, une des œuvres les plus exquises de Fra Bartholomeo, voici des Titien, des Giorgione, des Corrège, entre autre sa célèbre *Danaé;* des Caravage, dont nous remarquons surtout *la Vierge au Rosaire*, qui est, dit M. Viardot, la meilleure de toutes ses œuvres; et, enfin, une *Sainte Famille*, de Raphaël, que l'on peut sans crainte comparer à celle du Louvre. Mais ce sont surtout les Écoles flamandes et hollandaises qui sont admirablement représentées au Belvédère : voici Ruysdaël avec vingt tableaux plus beaux les uns que les autres; on remarque surtout celui qui porte le numéro 6 dans la salle II. Jamais le grand paysagiste hollandais

n'a su donner plus d'air et de profondeur à ses forêts ensoleillées et mystérieuses; puis c'est Backuysen avec son admirable *Vue de la ville et du port d'Amsterdam*. Les Teniers ne se comptent pas, tant ils sont nombreux. Van Dyck remplit une salle à lui seul; au milieu de ses merveilleux portraits qui, presque tous, ont été gravés, brille, comme un chef-d'œuvre, au milieu des chefs-d'œuvre, le tableau appelé *la Vision :* il représente un moine agenouillé qui voit descendre et venir à lui, dans un nuage d'or, la Vierge Marie, resplendissante de lumière, de gloire et de beauté, et la céleste apparition passe un anneau au doigt du saint, en gage de mariage mystique.

Nous arrivons enfin à la salle des Rubens, ou plutôt aux deux salles remplies d'œuvres du peintre d'Anvers. On a peine à concevoir la prodigieuse fertilité de travail et de création que possédait ce génie incomparable. C'est par centaines que nous avons compté ces toiles importantes dans les musées et les églises de Belgique; celles que possède le Louvre, sans être peut-être de ses meilleures, ont une telle importance qu'il semble que la vie d'un homme ait à peine suffi à les produire; il y a quelques jours, Munich, dans sa Pynacothèque, nous montrait deux vastes salles remplies de ses tableaux, et voici que le Belvédère nous en présente autant. Et malgré cette prodigieuse fécondité, c'est à peine si l'on découvre quelques faiblesses dans cette œuvre incomparable. C'est toujours la même vie, la même puissance, la même fraîcheur de coloris; il semble que toutes ces toiles sont peintes d'hier.

Dans la première des salles qui lui sont réservées, nous remarquons d'abord trois tableaux qui couvrent à eux seuls une immense muraille. Au milieu est une *Assomption* : la Vierge disparaît au milieu de la foule des disciples inconsolables, emportée par une légion d'anges. A droite et à gauche sont deux toiles, enlevées à quelque église de jésuites, et que nous avons tout particulièrement remarquées, parce que nous n'en connaissions aucune reproduction. C'est, d'une part, *Saint Ignace guérissant les possédés*, et de l'autre, *Saint François Xavier annonçant l'Evangile aux nations de l'Orient*. Ces deux œuvres sont splendides, surtout la première. Les contorsions des deux possédés du premier plan ont quelque chose de terrible et de saisissant; il y a là des raccourcis d'une hardiesse incroyable; on croirait que le peintre les a choisis pour se jouer avec la difficulté et lutter avec l'impossible. Au fond du tableau,

dans le clair obscur d'une galerie, les compagnons du saint, attentifs et surpris, sont admirables de mouvement et de vérité, pendant qu'à leurs pieds, la foule manifeste, sous l'éclatante lumière d'un ardent soleil, toutes les impressions que lui fait éprouver la scène émouvante qui se passe devant elle.

En face de ces deux immenses compositions sont placées deux petites toiles qui offrent aux admirateurs de Rubens un sujet d'étude plein d'intérêt : ce sont les esquisses des deux tableaux dont nous venons de parler. Elles sont peintes d'une main ferme, à grands coups, sans retouche; ce n'est pas l'œuvre d'un homme qui cherche, en tâtonnant, à exprimer sa pensée, c'est celle d'un grand artiste, sûr de lui-même et de son pinceau, qui écrit vivement et nettement sur la toile ce que son esprit a conçu; et, chose particulière, en examinant successivement les tableaux et les esquisses, on ne trouve dans les derniers que deux ou trois légères variantes.

Tout le monde connaît la gravure du tableau, représentant saint Ambroise refusant à l'empereur Théodose l'entrée de l'église de Milan. La tête du saint passe pour la plus belle de toutes celles peintes par Rubens. Mais la perle de la collection du Belvédère, c'est le célèbre *Saint Ildefonse*. Le saint vient d'être promu à l'archevêché de Tolède; il est à genoux, en prière, et durant son extase, il voit la Vierge Marie descendre du ciel et lui apporter les vêtements épiscopaux.

Rubens n'a jamais été un idéaliste; il s'est rarement préoccupé de parler à l'esprit; il lui suffit d'attirer le regard et de le charmer; c'est essentiellement le peintre de la vie, du mouvement et de la couleur.

C'est ce qui lui a permis d'aborder les sujets les plus différents et, en apparence, les plus opposés. Les chasses, les scènes religieuses ou mythologiques, les bacchanales et les apothéoses, tout ce qui pouvait motiver les amples draperies, les oppositions de couleur, les éclats de lumière, les exubérances de vie, plaisait à ce génie essentiellement coloriste et mouvementé. Dans son *Saint Ildefonse*, il a trouvé une singulière opposition entre ce moine à la tête ascétique, à la robe de bure, se détachant froid et terne, sur un fond gris et lourd, et la Vierge céleste, descendant d'un firmament lumineux, entourée d'un nimbe de gloire éthérée et portant dans les mains les riches vêtements et les insignes épiscopaux, où l'or et les pierreries scintillent dans un fourmillement de satin, de

broderies et de velours. Jamais Rubens n'avait donné un éclat pareil à ses rouges et à ses ors.

Les promenades publiques sont ce qui manque le moins aux Viennois; nous avons déjà parlé du Prater et du Volksgarten, ils ont encore le jardin du Belvédère, le Stadtparck et le Anlagen, dans le Josephstadt, de l'autre côté du petit bras du Danube. Quand ces promenades ne leur suffisent pas, le chemin de fer et les tramways les mènent en quelques instants dans les sites charmants des environs. Toutes les dix minutes, des tramways, partant du Ring, les transportent à Laxenburg, à Schœnbrunn, à Dœbling ou au pied du Kahlenberg, et cela pour quelques kreutzers.

Le kreutzer est la centième partie du florin, dont la valeur nominale est de 2 fr. 50, mais qui ne vaut réellement que 2 francs.

Ainsi, pendant tout notre voyage en Autriche et en Hongrie, on nous donnait pour 200 francs, en or ou en billets de banque français, 99 florins et 60 kreutzers, y compris le droit de change.

Avant de quitter Vienne, nous avons voulu visiter Schœnbrunn. Le château, qui est en petit une imitation de Versailles, est célèbre en France, parce qu'il a été à deux reprises habité par Napoléon Ier. Les appartements sont beaux, richement meublés, quelques-uns même remarquables par l'élégance de leur décoration. On cite en ce genre le salon en bois de rose, qui est une merveille. Schœnbrunn est plein du souvenir de Marie-Thérèse, de cette impératrice qui restera l'une des plus grandes figures de la dynastie des Habsbourg. Nous y avons remarqué aussi, non sans émotion, plusieurs portraits de l'infortunée Marie-Antoinette.

Un appartement que l'on ne manque pas de montrer à tous les visiteurs, c'est le salon qui fut habité par le duc de Reichstadt. Les boiseries et les meubles sont en acajou, les tentures et les garnitures de siège sont en velours vert uni; c'est une décoration sévère, mais qui n'est pas dépouvue de grandeur. Dans un angle de l'appartement, et derrière un paravent, un lit avec une toilette et un prie-dieu; c'était là que couchait le jeune prince et c'est là qu'il mourut. Nous avons remarqué que le gardien qui nous conduisait parlait avec enthousiasme et presque avec amour de Marie-Thérèse; sa voix prenait un ton de respectueuse sympathie quand il prononçait le nom du duc de Reichstadt, et, chose singulière, bien que le palais soit plein des souvenirs de Napoléon Ier, il ne fut même pas une

seule fois question de lui pendant notre longue visite. On prétend même que, lorsqu'on l'interroge sur les appartements habités par l'empereur des Français, lors de son séjour à Schœnbrunn, il répond qu'il n'en sait rien.

Après le château, nous visitons le jardin. C'est d'abord un immense parterre, d'où partent, de droite et de gauche, de nombreuses allées, bordées de charmilles, puis le terrain monte en pente régulière jusqu'à un portique appelé la Gloriette, lourd et d'assez mauvais effet, mais du haut duquel on jouit d'une vue magnifique. Il est malheureux que le prince qui a jeté les fondements du château n'ait pas eu l'idée de choisir l'endroit où est la Gloriette. Placé sur cette hauteur, il eût paru cent fois plus imposant que dans le bas-fond où il semble écrasé.

Les jardins de Schœnbrunn sont ouverts au public, qui s'y croit absolument chez lui. Il a toujours été, du reste, dans les habitudes des Habsbourg de se laisser approcher familièrement par le peuple. Toutes les cours du château impérial de Vienne sont ouvertes à tout venant, et les archiducs se promènent sur le Ring, comme dans les jardins de Schœnbrunn et de Laxenburg, au milieu de la foule, sans que ni les uns ni les autres aient à se plaindre de ce rapprochement. On raconte même qu'il faillit y avoir une révolution à Schœnbrunn pendant l'exposition de Vienne : le gouvernement avait cru devoir réserver une partie du parc pour l'usage personnel de l'empereur de Russie qui habitait le château; les Viennois virent là une atteinte à leurs droits, il y eut des murmures, on ne parlait de rien moins que de briser les clôtures. Heureusement le séjour du czar ne fut pas de longue durée, sans quoi, on ne sait ce qui aurait pu arriver.

Nous avons parcouru Vienne rapidement et bien qu'il nous reste quantité de sujets d'études des plus intéressantes, nous le quittons demain matin; nous avons hâte d'arriver dans ce beau pays de Hongrie, vers lequel nous nous sentons attirés comme par une force irrésistible et qui est le véritable but de notre voyage.

IV

Un embarquement matinal. — Nos compagnons de route. — Deux Juifs. — Le Danube et ses rives. — Deveny, les premières apparitions des Magyars. — Presbourg. Napoléon et Marie-Thérèse. — La Forêt de Bakony, brigands et porchers. — L'Abbaye de Saint-Martin. — La cathédrale de Gran, vue du pont du bateau à vapeur. — Le primat de Hongrie. — Visegrad.

Au petit jour, une voiture nous emporte avec nos bagages et nous dépose sur le quai, près du pont d'Aspern, à l'endroit où stationnent les petits vapeurs qui font le service entre Vienne et le grand Danube. Les bagages amoncelés sur la berge et la foule qui se presse déjà dans la salle d'attente nous annoncent de nombreux compagnons de voyage.

Il y a quelque chose d'étrange dans un embarquement à cette heure matinale; à travers la brume qui s'élève au-dessus des eaux, on aperçoit, comme dans une vague vision, la ville qui s'éveille; derrière les fenêtres encore closes, les rideaux s'agitent, et on aperçoit des têtes curieuses et embroussaillées qui disparaissent aussitôt; les portes s'ouvrent pour laisser passer des servantes qui s'en vont aux provisions, en déshabillé du matin, les pieds traînant dans des savates éculées; l'ouvrier encore mal éveillé se hâte vers l'atelier, croisant le bohème aviné qui rentre chez lui après une nuit dont il n'aimerait peut-être pas à rendre compte. Sur le quai, les voyageurs se pressent; les uns descendent de voitures, tandis que d'autres arrivent à pieds; ceux-ci chargés de paquets, ceux-là suivis d'un commissionnaire qui porte leurs colis. Pendant qu'ils traversent la passerelle, avec la hâte de gens craignant d'arriver en retard, derrière eux stationne une foule d'oisifs qui se repaissent de ce spectacle gratuit et toujours amusant d'un embarquement; au milieu d'eux sont les parents, les amis, les domestiques des voyageurs. Sur la passerelle et sur le pont, ce sont des embrassements, des poignées de main, quelquefois des larmes. Pendant que les mariniers empressés précipitent à fond de cale, ou rangent sur le pont les ballots, les malles, les caisses, les tonneaux, les paniers, incessamment apportés par les portefaix, les voyageurs cherchent leur place et rangent leurs menus colis. Et c'est, entre le quai et le pont, un échange non interrompu de signaux et de conversations :

« Bon voyage... — Soigne-toi bien... — Aie bien soin de l'enfant... — Tu m'écriras aussitôt ton arrivée... — Adieu... — Reviens-nous le plus tôt possible..... » Et ce sont des signes de mains, des baisers envoyés, des sourires et des pleurs dissimulés derrière le mouchoir agité en signe d'adieu. Enfin la cloche sonne, les roues font entendre leur clapotis, les amarres sont lâchées, le vapeur se détache lentement du rivage et s'éloigne dans un noir nuage de fumée.

Nous longeons le Prater, il faut avouer qu'on ne s'en douterait guère; le petit bras du Danube est encaissé entre deux rives de moellons grisâtres, au-dessus desquelles on aperçoit, sur la droite, des maisons de faubourg, avec des loques appendues aux fenêtres, des briqueteries, des fabriques avec leurs façades noircies et leurs fenêtres aux carreaux brisés, à travers lesquels on aperçoit des ouvriers ou des ouvrières peinant sur leurs métiers; sur la gauche, ce ne sont que des broussailles, des petits bouquets de saules gris et ternes; à peine aperçoit-on de temps en temps quelques groupes d'arbres de la promenade. Cette navigation de canal est tout ce que l'on peut rêver de plus fastidieux, et elle dure près d'une heure; mais tout à coup, on découvre devant soi une immense nappe d'eau; le petit vapeur vire brusquement à gauche, pour doubler la pointe extrême du Prater, et vient aborder un magnifique steamer qui nous attend au milieu du fleuve, en face de l'île de Lobau.

Le transbordement nous prend encore une demi-heure; nous utilisons ce temps pour jeter un dernier coup d'œil sur Vienne, dont nous apercevons les clochers se profilant sur le ciel bleu, pendant qu'au loin s'estompent, dans les vapeurs irisées du matin, les hauteurs de Kahlemberg et de Klosterneuburg. Autour de nous, le Danube, large déjà comme un bras de mer, roule majestueusement ses eaux que toutes les romances appellent bleues, mais qui, malheureusement, sont d'un gris sale.

Le transbordement est fini, et le *Budapest*, — c'est le nom du bâtiment, — commence la descente du fleuve.

Un voyage sur le Danube m'avait toujours paru comme une entrée dans les choses et dans la vie d'Orient. J'aurais voulu voir le capitaine coiffé d'un fez et les matelots en turban et en babouches. J'espérais au moins trouver sur le pont des échantillons de ces races dont le nom seul excite notre curiosité : des Serbes, des Bos-

miaques, des Valaques, des Turcs, des Heyducks. Hélas! je m'aperçois que pour en voir, il faudra aller les chercher dans leur pays, et descendre le fleuve bien au-delà du point que nous nous sommes fixés; si encore tous ces braves gens ne se faisaient pas maintenant habiller à la *Belle Jardinière*... Pour le moment, je ne vois sur le pont que des figures... européennes; c'est bien en vain que mes regards interrogent tous les coins du bateau pour y découvrir quelque chose de neuf, d'original, d'étranger, d'asiatique.

Je ne compte pas comme curiosité deux familles anglaises, qui ont naturellement accaparé les meilleures places et qui ont déjà commencé à dévorer les provisions du bord. Pourvu que ces carnivores n'avalent pas tout et nous laissent de quoi déjeuner... Pour me consoler de ce voisinage très désagréable, je lie conversation avec deux médecins parisiens en rupture de maladie, ou plutôt qui profitent de ce que leur clientèle est à la campagne ou aux eaux, pour aller, eux aussi, se promener à... Constantinople.

Près de la machine, sept ou huit religieuses, dont les coiffes blanches se détachent comme des ailes de séraphin sur les tôles noircies de la chaudière, se serrent timidement les unes contre les autres, comme un groupe d'oiseaux frileux. Elles s'en vont loin, bien loin, dans je ne sais plus quel coin de terre ignoré, fonder une école et un orphelinat. Elles quittent leur famille et leur patrie pour aller porter leur dévouement et leurs affections à de pauvres abandonnés à qui elles serviront de mère. A quelques pas d'elles, je reconnais un interprète que j'avais rencontré à l'hôtel; il conduit en Croatie un gros Allemand marchand de porcs, deux touristes anglais qui veulent voir Agram et ses environs, et un Français, le comte de C..., qui va visiter une propriété à vendre près de Belgrade. Comment fera le guide pour contenter également ces quatre personnes qui ont des buts absolument différents, c'est ce que je ne me charge pas d'expliquer. Quant à lui, il n'en paraît nullement embarrassé. Près de nous, une charmante Hongroise nous apprend que, mariée à un Autrichien qui est retenu à Vienne pour ses affaires, elle va passer les vacances dans sa famille à Orsova, avec ses deux enfants, deux charmants diablotins, noirs comme des taupes, et qui ont absolument l'air et les allures de deux petits tziganes.

Je passe à l'avant, dans l'espoir d'y trouver un peu plus de couleur locale; hélas! des ouvriers, des petits marchands, des hommes et des femmes du peuple, braves gens qui vont à leurs

affaires, et qu'on pourrait rencontrer aussi bien sur le Rhône et sur la Tamise. Dans un coin seulement, assis sur des ballots de chiffons, deux juifs, au nez pointu, aux yeux clignotants, enveloppés dans des houppelandes graisseuses, coiffés de vieux gibus dont les ressorts brisés ont traversé l'étoffe, et sous lesquels s'échappent deux mèches de cheveux qui tombent en tire-bouchons sur les oreilles. L'un d'eux fume dans un tchibouck, dont le tuyau est gros comme un manche à balai, et l'autre croque à belles dents des pommes vertes.

— Voyez, me dit un compagnon de route, ces deux descendants de Moïse; ils sont d'une saleté repoussante; ils ont toutes les apparences de la misère; un de leurs congénères ne donnerait pas 10 kreutzers de leurs défroques, on oserait à peine prendre avec un crochet leur sac de guenilles, et cependant l'un d'eux porte au doigt une bague qui vaut plusieurs mille francs.

— Croyez-vous? lui dis-je; je vois bien au doigt d'un de ces misérables quelque chose qui ressemble à un diamant, mais ce doit être du faux.

— Détrompez-vous. Les juifs vendent du faux aux chrétiens, quand ils le peuvent, mais n'en portent jamais. Ceux-ci sont de ces usuriers qui pullulent dans notre malheureux pays; ils prêtent de l'argent aux paysans, aux fermiers, aux petits propriétaires gênés, et ils prêtent dans des conditions qui rendent toujours le remboursement impossible; puis un jour le malheureux emprunteur voit tout saisir chez lui, ses récoltes, son bétail, son pauvre petit mobilier, la maison, si elle lui appartient; tout est vendu, le plus souvent, à vil prix, tout est devenu la proie des juifs, et le pauvre chrétien a pour ressource d'aller louer ses bras à de moins malheureux que lui... s'il est encore assez jeune pour travailler.

— Ceux-ci, à part le diamant, n'ont cependant pas l'air bien riches.

— Ne vous y fiez pas. Il y a de ces usuriers qui possèdent plusieurs centaines de mille florins et qui continuent à se donner les apparences de la plus complète pauvreté, jusqu'au jour où ils se trouvent assez riches pour aller fonder à Vienne ou à Budapest un important établissement. Alors ils font peau neuve, coupent leur mèche de cheveux, se font habiller par un bon tailleur, et quand vous les rencontrez dans les rues de la ville, vous les prenez pour d'honorables gentlemen, possesseurs d'une belle fortune, honorablement acquise par le travail.

En revenant vers les premières, je vois une dame très occupée à faire sa correspondance, tout en fumant un gros cigare. C'est tout ce que j'ai pu découvrir de couleur locale sur le bateau. Définitivement, ce n'est pas sur le pont que sera l'intérêt du voyage, et c'est sur le fleuve et ses rives que devra se concentrer toute notre attention.

Nous descendons rapidement ce beau Danube, en longeant ses îles innombrables, dont l'une, la grande Schütt, a 20 lieues de long sur plusieurs de large. Les rives du fleuve sont plates; partout une large bande de cailloux blancs nous indique que la sécheresse de l'été a fait baisser le niveau des eaux et a, par suite, diminué notablement la largeur de la nappe liquide, et cependant, en certains endroits, les rives sont tellement éloignées l'une de l'autre, que le fleuve nous apparaît comme un lac, dont la longueur serait indéfinie. A part le petit cailloutis blanc dont nous venons de parler, nous ne voyons que des saules au feuillage glauque et triste, à travers lesquels apparaissent quelques bœufs aux longues cornes et au poil blanc, ou d'immenses troupeaux d'oies et de canards qui s'éplument au soleil. De rares clochers apparaissent dans le lointain. Les bords du Danube sont presque partout inhabitables à cause des inondations hivernales, et tous les villages sont éloignés du fleuve d'un et souvent de plusieurs kilomètres.

Nous commençons à apercevoir quelques moulins de rivière. Ces moulins, spéciaux au Danube, méritent une description : chacun d'eux se compose de deux bateaux solidement ancrés sur le fleuve; l'un des deux, le plus grand, porte le moulin proprement dit, et l'habitation du meunier et de sa famille, le second flotte parallèlement au premier, à une distance de 6 à 8 mètres, et n'a pas d'autre destination que de supporter une des extrémités de l'arbre de couche qui sert d'axe à un tambour garni de longues planches qui font office de palettes. Le courant, en actionnant ces palettes, donne le mouvement au tambour et, par suite, au moulin. Vienne l'hiver, comme la force des grandes eaux pourrait entraîner les bateaux avec tout ce qu'ils contiennent, on les rentre dans les criques, et le meunier regagne son village, jusqu'à la saison suivante.

Ces moulins ne sont jamais isolés; ils sont par groupes de deux, de quatre, et quelquefois beaucoup plus. Les meuniers hongrois n'aiment peut-être pas à se trouver trop isolés, ou plutôt il est à supposer qu'ils se groupent ainsi pour pouvoir se porter mu-

tuellement secours en cas de crue subite ou d'autres accidents.

De tous les modes de voyage, la navigation sur les grands steamers fluviaux, si elle n'est pas le plus rapide, est certainement le plus agréable qu'on puisse trouver. On n'est pas enfermé dans une cage, comme dans les wagons de chemins de fer, si élégants et si confortables qu'ils puissent être; on peut se promener, aller de l'avant à l'arrière, se porter du côté où quelque vue agréable appelle l'attention; on peut aller et venir, changer de place autant de fois qu'on en a le caprice. Avez-vous faim? Avez-vous soif? Vous n'avez qu'un mot à dire, un signe à faire, aussitôt de l'antre mystérieux de la cuisine, ou du repaire secret du sommellier, apparaissent les vivres et les rafraîchissements désirés. D'élégants salons s'ouvrent pour vous si vous craignez le froid et le vent; si, au contraire, vous voulez jouir du grand air, si vous voulez que votre œil puisse parcourir tout l'horizon sans rencontrer aucun obstacle, vous pouvez monter sur le pont, sans craindre ni tangage, ni roulis, ni les caresses indiscrètes des lames subitement soulevées. Mais l'homme n'est jamais satisfait, et malgré tout le charme de la plus douce des navigations, nous commencions à trouver monotones ces rives perpétuellement plates, avec leurs éternels taillis de saules courbés et tordus par le vent; quand enfin, nous apercevons à l'horizon des collines d'un bleu violacé qui semblent sortir du fleuve; bientôt le bleu devient plus vif, les collines grandissent à vue d'œil, elles nous apparaissent avec leurs couleurs et leurs lignes; des rochers, en partie couverts de bois, recevant en plein les rayons du soleil, semblent des montagnes d'or enrichies d'émeraudes. Sur notre gauche, une rivière vient se jeter dans le Danube, c'est la Morava. Nous entrons dans le pays des Magyars.

A l'embouchure de la Morava, une roche se dresse subitement devant nous comme pour nous barrer la route; sur cette roche est planté un château, dont les courtines suivent les mouvements du terrain, reliant des tours crénelées qui se dressent, par un miracle d'équilibre, sur toutes les aspérités de la roche. C'est Dévény, le boulevard de la Hongrie, au nord-ouest, comme les Portes-de-Fer au sud. C'est qu'à Dévény, comme aux Portes-de-Fer, le Danube se trouve subitement resserré entre deux massifs montagneux, comme si la nature elle-même avait voulu barrer le passage aux ennemis.

C'est ici que le capitaine du bateau fait hisser le drapeau tricolore

de la Hongrie, à la place du drapeau autrichien, qui ne reparaîtra qu'au retour.

Ces ruines, devant lesquelles nous passons, et qui sont tellement délabrées que l'on craint à chaque instant d'en voir s'écrouler les derniers débris, ces ruines sont chères aux cœurs magyars, parce qu'elles leur rappellent les premières conquêtes de leurs ancêtres. Arnoulf, empereur d'Allemagne, près de succomber dans sa lutte avec les Moraves, appelle à son secours les Magyars qui s'étaient rendus célèbres déjà par leurs exploits en Bulgarie. Sous la conduite de leur chef Arpad, les Magyars franchissent les Karpathes, culbutent tout ce qu'ils rencontrent sur leur chemin, s'emparent de tout le pays et ne s'arrêtent que sur les bords de la Morava.

Le château de Dévény, sentinelle avancée de la Hongrie, appartint successivement à plusieurs familles de magnats, vingt fois assiégé, pris, repris, en partie détruit, il s'était toujours relevé de ses ruines, quand, en 1809, les Français, avant de quitter le territoire hongrois, détruisirent ses fortifications.

A peine avions-nous perdu de vue les ruines de Dévény que nous arrivions en vue de Presbourg, — en hongrois Posony, — qui fut longtemps le siège de la diète. La ville est mollement couchée sur le flanc d'un coteau et le pied de ses murailles descend jusque dans le lit du fleuve qui les couvre de sa blanche écume.

Le bateau fait escale; nous avons tout le temps d'examiner la ville qui nous paraît grande, avec de larges rues, bordées de beaux édifices, les quais sont animés, le passage du bateau y a attiré une foule nombreuse, mais notre attention se porte vers les ruines d'un vieux château, vaste quadrilatère planté comme une citadelle au sommet de la colline, au-dessus de la ville qu'il était jadis chargé de défendre.

— C'est le château de Presbourg, m'explique un très aimable Viennois, avec lequel j'avais fait connaissance en route.

— Il aurait quelque besoin de restauration.

— Il n'en vaut plus la peine; il a été détruit, en 1809, par vos compatriotes.

— Nécessité de guerre, sans doute?...

— Nullement. Il était la propriété du comte Esterhazi; et les soldats français l'ont brûlé, sans autre motif que le plaisir de faire du tort à un ennemi.

C'était la seconde fois, en quelques minutes, que je voyais des

ruines faites par les armées françaises; je me rappellai alors combien, dans un voyage sur les bords du Rhin et dans le Palatinat, j'avais souvent entendu ce mot qui me faisait l'effet d'un remords : « détruit par les Français »; et le Viennois, comme répondant à ma pensée, continuait :

— Du reste, ils en ont détruit et incendié bien d'autres en Autriche.

— Vous devez bien nous en vouloir?...

— Nous, aux Français, pas du tout; mais à leur chef, à celui qui les lançait sur nous, à votre Napoléon, à celui-là, oui, nous en voulons. Pour moi, je ne puis entendre prononcer son nom sans une sourde colère.

Et comme je m'étonnais de cette opinion si sévère et si franchement exprimée.

— Vous autres, Français, me dit-il, vous pouvez oublier ce que cet homme vous a fait de mal; parce qu'il vous a en même temps rendu de réels services : c'est lui qui vous a délivrés de la Révolution.... en l'accaparant à son profit, et il vous a donné une gloire militaire qui n'a pas eu d'égale dans les temps modernes. Il est vrai que cette gloire a été chèrement payée et qu'elle vous a valu, comme résultat définitif, l'envahissement de votre patrie par les armées étrangères. Pour nous, nous ne voyons dans Napoléon qu'un homme dévoré d'une insatiable ambition qui, pour assouvir sa rage de domination, a, pendant quinze ans, couvert l'Europe de sang et de ruine, un homme qui a renversé tous les trônes de l'Europe sous le prétexte d'affranchir les peuples, et qui ne voyait dans les peuples vaincus par lui que des troupeaux d'esclaves, bons à enrôler dans ses armées, pour les envoyer à de nouvelles tueries et acheter de leur sang de nouvelles conquêtes.

On ne passe pas à Presbourg sans se rappeler Marie-Thérèse. C'est là que l'Impératrice, attaquée par tous ses voisins, abandonnée par ses alliés, ses amis et ses parents, prête à perdre le dernier lambeau de son empire, apparut tout à coup au milieu des magnats réunis en diète, leur présenta son fils, dernier héritier des Habsbourg, et leur demanda si eux aussi voulaient abandonner leur roi. Tout le monde connaît la réponse des Magyars : dans un moment de noble enthousiasme, ils saluèrent comme leur roi, non pas ce faible enfant qu'on leur présentait couché sur les bras de sa mère, mais cette noble femme qui, au milieu des plus épouvanta-

bles périls, ne désespérait pas d'elle-même et venait faire appel au dévouement et à la loyauté des Hongrois; et de toutes ces vaillantes et chevaleresques poitrines s'échappa ce cri à jamais célèbre : « Mourons pour notre roi, Marie-Thérèse. »

Quelques années après, grâce à la vaillance de la Hongrie, Marie-Thérèse triomphait de tous ses ennemis, et, rentrée en possession de l'héritage de ses aïeux, elle pouvait s'occuper de faire fleurir dans ses États pacifiés les lettres, les sciences et les arts.

Cette femme, au génie supérieur, avait prévu les dangers que ferait courir un jour à l'Europe l'ambition prussienne. Pendant son long règne, elle a toujours cherché à faire disparaître les causes de brouille qui pouvaient exister entre la France et l'Autriche. Grâce à elle, une même politique était suivie dans les deux pays, et cette alliance fut scellée par le mariage du Dauphin, plus tard Louis XVI, avec l'archiduchesse Marie-Antoinette. A propos des convoitises de la Prusse, Marie-Thérèse écrivait : « Il ne s'agit plus des vieux préjugés, qui depuis longtemps auraient dû être enterrés, de jalousie entre la France et l'Autriche, il s'agit de tous les biens sacrés, de tous nos propres intérêts; car nous allons être renversés, jetés par terre, les uns après les autres, si nous ne sommes pas unis par une forte alliance. »

Paroles prophétiques, que Napoléon III aurait bien dû méditer avant d'entreprendre cette funeste guerre d'Italie, dont les conséquences ont été d'abord l'écrasement de l'Autriche à Sadowa, et plus tard le nôtre à Sedan, suivi de la prise de Paris et de toutes les catastrophes et les humiliations de la guerre de 1870.

Il semble que les peuples aient un instinct secret qui leur fait voir, mieux qu'à ceux qui les gouvernent, leurs vrais amis, comme leurs vrais ennemis. Nous avons peut-être eu plus de guerre avec l'Autriche qu'avec aucun autre peuple, vingt fois Français et Autrichiens se sont mesurés sur le champ de bataille, et jamais on n'a vu entre les deux nations ces haines de race qui ont existé si longtemps entre les Anglais et nous, et qui existeront toujours entre nous et l'Allemagne du Nord.

Depuis longtemps déjà les coteaux qui entourent Presbourg ont disparu; le fleuve roule toujours ses eaux calmes et grises entre des rives plates et mornes. Les bateaux-moulins sont de plus en plus nombreux, par moments ils forment de véritables villages flottants; par les lucarnes entr'ouvertes nous apercevons, soit la figure blan-

chie du meunier, soit le gracieux visage d'une jolie Hongroise qui nous sourit au passage.

Nous longeons l'île de Schüt, de grandes troupes de bœufs blancs aux longues cornes sont descendues dans le fleuve pour se rafraîchir; ils restent là, immobiles et somnolents, dans l'eau jusqu'au ventre, et entre les saules de la rive, nous apercevons le pâtre avec son petit chapeau à bords retroussés, sa veste bleue et son large pantalon de toile blanche; appuyé sur son bâton, debout et l'œil fixé à l'horizon, il nous fait penser au temps où ses aïeux, en gardant leurs troupeaux, avaient sans cesse le regard tourné vers l'Orient, croyant toujours voir apparaître le turban de quelque éclaireur turc.

Le fleuve semble s'élargir encore; en avant des rives, de nombreux îlots de sable ou de menus cailloux étendent au soleil leur blanche nudité, tantôt animés par des bandes de canards qui dorment la tête repliée sous l'aile, le plus souvent déserts ou servant de poste d'observation à un héron solitaire qui guette sa proie dans une immobilité de bête empaillée.

Vers midi nous sommes en vue de Raab. Bien que la ville soit à plus d'une lieue de nous, l'atmosphère est si limpide que nous voyons distinctement, non seulement les clochers et les toits, mais encore tous les détails de ses maisons qui émergent d'un océan de verdure.

Bien en arrière de Raab, à 3 ou 4 lieues dans l'intérieur des terres, nous apercevons les tours de l'abbaye de Saint-Martin, qui se détachent sur le fond plus sombre de la grande forêt de Bakony. Cette forêt, qui a plus de 20 lieues d'étendue et qui, depuis des siècles, est le repaire de tous les déserteurs et de tous les brigands de la Hongrie, est une des curiosités du pays; pleine de grottes, de cavernes, de ravins et de sombres allées se croisant en tous sens, elle n'est guère fréquentée que par les gardeurs de porcs. Ces hommes, que l'on appelle *kanaz* en hongrois, mènent une vie irrégulière, ils ne quittent jamais la forêt, où les nombreux troupeaux de porcs qui leur sont confiés trouvent une nourriture abondante dans les glands tombés des chênes.

On ne saurait dire si ceux de la forêt de Bakony ne sont pas tout aussi brigands que pasteurs; ce qui est certain, c'est que les brigands sont toujours sûrs de trouver auprès d'eux asile et protection. Les ouvriers et les pauvres peuvent, sans crainte aucune, traverser les parties les plus sombres de la forêt; si les kanaz les aperçoivent, ils leur offrent l'hospitalité dans leur pauvre cabane; souvent même

ils leur proposeront de prendre leur part d'un excellent cochon qu'ils grillent tout entier, après l'avoir pris dans le troupeau confié à leurs soins. Ils n'en veulent guère qu'aux Juifs qu'ils rançonnent sans merci, quand le hasard en fait tomber un entre leurs mains.

Nous aurons occasion, du reste, de revenir plus tard sur cette partie de la population hongroise qui a encore, sur le tien et le mien, des idées qui ne sont pas d'accord avec le code.

L'abbaye de Saint-Martin est bâtie sur l'ancien mont Pannonien, célèbre déjà du temps des Romains et très vénéré des païens de cette contrée, qui en avaient fait le rival de l'Olympe. Aussi, dit M. Boldenyi, le prestige qui entourait alors cette montagne sacrée s'est-il conservé jusqu'à nos jours, malgré la déchéance de Jupiter et de ses collègues. On comprend toutefois que le maintien de cet antique prestige n'est dû qu'au souffle régénérateur et vivifiant des croyances nouvelles. Un des premiers apôtres du christianisme, saint Martin, naquit, vers l'an 316, à Sabaria Sicca, colonie voisine du mont Pannonien, sur lequel il vint plusieurs fois offrir de l'encens à ses dieux. Plus tard, devenu centurion dans une légion romaine, il se convertit au christianisme et devint l'apôtre des Gaules.

Quand Charlemagne vint en Pannonie pour en chasser les Avars, il voulut consacrer le souvenir de ce grand homme au lieu même de sa naissance, et il plaça sous son invocation une église qu'il fit élever sur l'Olympe pannonien.

Quelques années après, Arpad, le grand chef magyar, attiré lui aussi par la renommée du mont Pannonien, vint y planter son étendard victorieux. La colonie romaine qui avait été fondée avait fini par disparaître au milieu de toutes ces vicissitudes, et sur son emplacement s'était élevé le joli village de Saint-Martin. Un des successeurs d'Arpad, Geyza, frappé de la beauté de ce lieu, de la vue magnifique dont on y jouit, forma le projet de le doter d'un couvent. Ce fut son fils, saint Etienne, qui termina son œuvre et y appela des Bénédictins, ayant à leur tête Anastase Astricus. Cet Astricus devint le conseiller le plus écouté du roi; c'est lui qui fut le principal inspirateur de la constitution dont saint Etienne dota son pays. Ce fut encore lui qui alla chercher à Rome la couronne royale que le Pape accordait au roi de Hongrie, en récompense de son zèle religieux. A partir de cette époque les religieux de Saint-Martin, dotés d'immenses propriétés, obtinrent encore une foule de privilèges qui firent de leur couvent le premier de la Hongrie.

Détruit par les Turcs, il fut reconstruit sous Ferdinand III, bouleversé de fond en comble lors des troubles de Rakoczi, les fondations du couvent actuel furent jetées en 1690 par l'archi-abbé Ramer. Plus tard, Joseph II, poussé par sa manie de tout réformer, abolit l'ordre des Bénédictins en Hongrie; mais François Ier le rappela et lui rendit tous ses privilèges.

Voilà environ mille ans que les dieux du paganisme ont été chassés du mont Pannonien, et comme nous l'avons dit, sous l'influence du nouveau culte, cette montagne sacrée, but de pieux pèlerinages, est toujours entouré de la même vénération: c'est que son histoire est intimement liée à l'histoire du pays. L'un et l'autre ont les mêmes alternatives de gloire et de revers, les mêmes jours de triomphe et de deuil. La nation hongroise succombait-elle sous le joug de l'étranger; aussitôt le couvent et l'église de Saint-Martin étaient renversés. Les armes des Magyars étaient-elles au contraire victorieuses, ces édifices religieux ne tardaient pas à renaître de leurs ruines. Le mont Pannonien est le Sion de la Hongrie.

Pendant que nous nous rappelons les principaux points de l'histoire de cette abbaye célèbre, le dôme majestueux qui couronne l'église vient de disparaître à nos yeux; et bientôt nous nous trouvons en face de Komorn, — en hongrois Komaronn, l'une des places les plus fortes de l'Europe et qui fut longtemps surnommée la Pucelle, parce qu'aucune armée n'avait pu la violer. M. Tissot raconte qu'une vierge emblématique était incrustée dans ses murailles, avec cette inscription railleuse, à l'adresse de l'assiégeant : *Kom-Morn*, c'est-à-dire « Viens demain ».

Quand on aperçoit Komorn du pont du bateau à vapeur, on ne se douterait guère qu'on est en face d'une citadelle imprenable; cachée derrière un rideau de peupliers, elle a l'apparence paisible et tranquille d'une innocente bergerie; pas un soldat n'apparît sur ses murailles et on ne voit pas l'ombre d'un canon dissimulant sa gueule menaçante derrière les embrasures gazonnées.

Après avoir quitté Komorn, nous apercevons quelques collines sur la droite; le fleuve se resserre et roule avec plus de rapidité; puis bientôt nous sommes frappés par la vue d'un paysge d'un caractère tout particulier et qu'on chercherait en vain dns toute l'Europe occidentale. Le Danube, roulant ici ses eaux pesque en ligne droite, forme devant nous une nappe immense unie et miroitante qui va se perdre dans un lointain indéfini. A droite et à gauche,

la plaine, remontant faiblement, étend son immense tapis de champs cultivés et de prairies verdoyantes au milieu desquelles apparaît, de ci et de là, un village aux maisons groupées autour d'un clocher peint en rouge. Devant nous, à l'horizon, plusieurs étages de montagnes étalent successivement leur manteau coloré de tous les tons de bleu, de violet, d'opale et de gris rosé; et en avant de ces montagnes, posée sur un piédestal qui semble sortir du fleuve, une imposante colonnade, surmontée d'une coupole. Le temple, qui reçoit directement les rayons du soleil couchant, éclate comme si toute sa surface était d'or, et se dessine dans une harmonie inimaginable sur les tons vaporeux et purpurins de l'horizon. C'est comme le dôme de Saint-Pierre vu de la campagne romaine; c'est mieux encore; c'est une vision de la Grèce; c'est ainsi que doit apparaître le Parthénon aux navigateurs qui arrivent en vue du Pirée.

Le temple, dont nous ne pouvons détacher nos regards, et qui développe les richesses de son architecture à mesure que nous en approchons, n'est pas consacré aux dieux du paganisme; c'est la cathédrale catholique de Gran ou Strigonie; en hongrois, Esztergom. La cathédrale, dit M. Tissot, semble flotter dans l'azur comme ces églises qui, sur les miniatures des missels gothiques, sont soutenues dans l'espace par les anges. On croirait voir le portique d'une Jérusalem céleste, avec ses colonnades de marbre et sa porte de bronze. Figurez-vous la basilique de Saint-Pierre de Rome transportée sur le sommet d'un rocher aux teintes de porphyre, reflétant sa coupole et ses colonnes de marbre dans les eaux du plus beau fleuve de l'univers, et dominant des plaines immenses, rayées de champs de blé mûr, et des coteaux tapissés de vigne qui fuient à l'horizon.

Gran est la résidence de l'archevêque primat de Hongrie. Le primat de Hongrie vient immédiatement après le roi et le palatin, et lui seul a le droit de sacrer le roi. Il siège à la Chambre des seigneurs, où sa place est marquée à part, au-dessus de celles des plus puissants du royaume. En toute circonstance, il a le droit de parler le premier. Jadis il avait sous ses ordres une armée de deux mille hommes; il n'y a pas longtemps encore, il avait une garde à cheval. Le revenu attaché au titre d'évêque de Gran est estimé à plus d'un million.

Autour de la cathédrale, on voit un entassement d'édifices hauts, un peu lourds, avec un caractère tout spécial de gravité sacerdotale; ces bâtiments contiennent le palais du prince primat, les logements des chanoines, le séminaire et plusieurs couvents. Autour

de ces constructions importantes s'égrène toute une cascade de maisonnettes, qui s'en vont au hasard suivant les caprices de la roche à laquelle elles s'accrochent, et qui descendent ainsi, d'étage en étage, jusque sur le bord du fleuve.

Gran, avant de devenir la ville sacerdotale, la Rome magyare, comme on se plaît souvent à l'appeler, avait été longtemps une ville de commerce, de fêtes et de plaisirs. A l'époque des Croisades, elle fut le principal entrepôt de relations commerciales entre l'Europe et les armées des croisés qui guerroyaient en Terre-Sainte; aussi les richesses ne tardèrent-elles pas à affluer dans son sein, et c'était, entre les marchands enrichis et la noblesse qui s'arrêtait dans ses murs pour se reposer un moment des fatigues du voyage, c'était, dis-je, un assaut de luxe, une lutte de prodigalités, une bataille de folies et de magnificences.

Puis, un jour, des lueurs d'incendie apparurent à l'horizon; des nuages de fumée noire montèrent jusqu'au ciel; c'était la Hongrie tout entière qui brûlait, c'était la horde des Tatars qui s'avançait, comme un épouvantable ouragan, en semant partout l'incendie et la mort. Les soldats de Gen-gis-kan arrivèrent jusque sous les murs de Gran. La ville fut prise; ses richesses, ses trésors, ses palais, ses femmes et ses filles devinrent la proie des barbares; puis elle fut rasée jusque dans ses fondements, et aujourd'hui, on ne retrouve même plus un vestige de la cité du moyen âge.

A partir de Gran, le pays change d'aspect; le fleuve se rétrécit. mais il gagne en beauté tout ce qu'il perd en largeur. Il entre dans une contrée montagneuse, abrupte, sauvage; il perce un groupe de montagnes qui semble vouloir lui barrer le passage, et derrière lequel s'abrite Bude-la-Sainte. Les villages ont disparu; on ne voit plus de clochers à l'horizon, perçant le ciel bleu de la pointe aiguë de leur flèche peinte en rouge; les saules, aux troncs rabougris et tordus par l'ouragan, ont fait place aux rives escarpées, chargées de noires forêts; les flots mugissent en se heurtant à des roches menaçantes qui mirent dans l'eau leurs arêtes enguirlandées de verdure, des blocs de rochers émergent du sein de l'eau, comme des monstres antédiluviens que le fleuve recouvre d'écume. Ici, la rive se dresse à pic, immense falaise, nue, déchirée, caressée seulement par le vent ou par l'aile de l'oiseau de proie qui fend l'air en faisant entendre son cri aigu; là, c'est la forêt qui moutonne sur des entassements de collines se dressant en amphithéâtre; un peu plus

loin, sur une roche ardue, crevassée, qui se dresse fièrement en travers du courant comme pour lui interdire le passage, on aperçoit quelques restes de civilisation au milieu de ce désert de verdure et de rochers. Ce sont des débris de murailles qui serpentent le long du précipice et qui semblent monter à l'assaut du rocher ; des restes de tours déchiquetées, branlantes, prêtes à s'écrouler sur les broussailles qui recouvrent les vestiges disparus.

Ces ruines sont celles de Visegrad. Les Romains avaient élevé là une forteresse, à laquelle ils avaient donné le nom de *Castrum album* « Château blanc ». Plus tard, un couvent s'éleva sur les ruines de la forteresse romaine, puis les rois de Hongrie y bâtirent le plus splendide de leurs châteaux. Mathias Corvin, le fils de Jean Hunyad, en avait fait sa résidence favorite ; il avait peuplé les jardins de plus de trois cents statues, y avait fait établir des jets d'eau avec des bassins et des cascades; ses jardins étaient tellement splendides, qu'un légat du Pape les avait appelés le paradis terrestre. Dans la cour du palais, entourée de colonnades, de portiques, de tours aux fiers créneaux, Mathias Corvin convoquait toute la chevalerie de l'Europe à venir combattre dans des tournois qui dépassaient, par le luxe des armures, le nombre et la qualité des combattants, les tournois des plus riches cours de l'Occident.

Mais l'invasion des Turcs est venue, la prise de Bude entraîne celle de Visegrad ; et, de cette splendide demeure, les Osmanlis n'ont laissé que les tristes débris que nous voyons se découper en noir sur le ciel assombri par la chute du jour.

Des nuages sombres et menaçants nous poursuivent depuis quelque temps. Avec la nuit, l'orage se déchaîne. Nous restons bravement sur le pont, retenus par l'effet magique que produisent les éclairs illuminant le fleuve et les montagnes; mais bientôt une averse nous force à nous réfugier au salon, et c'est avec accompagnement de pluie, de tonnerre et d'éclairs que nous débarquons à Budapest. Les mille lumières des quais et des ponts, entrevues à travers l'orage, nous font regretter vivement de n'avoir pas pu jouir librement du coup d'œil splendide que présente la capitale de la Hongrie, vue du Danube, par une belle soirée; mais le temps est tellement mauvais, que nous nous hâtons de nous jeter dans une voiture pour nous faire conduire à l'hôtel.

(*A suivre.*) G. DE BEUGNY D'HAGERUE.

LA FOLLE [1]

L'époque fixée pour l'arrivée du baron de Sermois approchait, et Thérèse ne cachait pas la joie qu'elle se promettait pendant cette visite.

— Cherchez toutes les promenades que nous pourrons faire, disait-elle à son mari et à Henri, Mathilde sera si heureuse de visiter les ruines, les grottes, les rochers qui abondent dans votre Bretagne.

Le jour attendu arriva. Raoul avait envoyé son cocher et ses chevaux au premier relai, et, du haut du balcon de sa chambre, la comtesse observait la route aussi loin que la vue le lui permettait.

— La voilà! cria-t-elle en apercevant le nuage de poussière; et, légèrement, elle prit en courant le chemin de la pente rapide pour embrasser la voyageuse quelques minutes plus tôt.

Ce fut de touchants épanchements que ceux qui suivirent ce moment plein de charme, où deux affections se retrouvaient après une première séparation.

Raoul et Henri s'étaient emparés du baron pendant que Thérèse conduisait Mathilde aux appartements qui lui étaient destinés, et que la jeune femme avait su orner avec le soin le plus délicat.

Mlle de Sermois ne pouvait se lasser de contempler son amie, encore embellie par quelques mois de bonheur.

— Tu n'as pas besoin de me dire combien tu es heureuse, lui répétait-elle, tes yeux et ton sourire le racontent pour toi.

— Raoul est si bon, et je suis entourée d'une affection si grande que je cherche souvent ce que j'ai fait pour mériter un bonheur pareil? Mais toi, chère Mathilde, n'as-tu pas encore trouvé, parmi les nombreux prétendants qui se mettent sur les rangs, l'homme à qui tu confieras ta vie?

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1889.

La jeune fille fit entendre un rire perlé.

— Il paraît que je suis trop difficile, papa prétend que j'attends quelque prince charmant changé en oiseau bleu. Ce qu'il y a de certain, c'est que, jusqu'à présent, je ne désire rien de mieux que ma vie calme à Bordeaux, et, comme suprême plaisir, mes visites à Kernac.

— As-tu vu Henri pendant le séjour qu'il a fait en Gironde avant de nous rejoindre?

— Plusieurs fois M. de Chollet nous a honorés d'une visite.

— Eh bien! es-tu revenue de tes soupçons sur le cher frère?

— Je sais qu'il est bon pour toi, qu'il se joint à ton mari pour embellir ta vie, et je lui en suis reconnaissante, dit la jeune fille, en évitant de répondre directement à la question.

Thérèse la regarda en riant.

— Tu serais digne d'être Bretonne, ma chérie, mais j'espère que deux mois de séjour ici suffiront pour te faire faire amende honorable.

Se tenant par le bras, les deux femmes quittèrent la chambre pour rejoindre ces messieurs restés dans le salon d'honneur; mais ce ne fut qu'une heure après qu'elles y arrivèrent, car, à chaque instant, Mathilde s'arrêtait pour admirer, ici, les superbes tapisseries; là, ces vases d'argent si admirablement ciselés, dont plusieurs sortaient des mains des premiers orfèvres italiens.

Dès les jours suivants, les promenades d'exploration commencèrent. Henri accompagnait. à cheval, la berline où les deux amies faisaient expliquer à Raoul toutes les merveilles qu'elles rencontraient sur la route.

Le vicomte s'efforçait d'être plein d'affabilité pour les hôtes de son frère, et cependant il sentait quelque chose d'inexplicable entre la jeune fille et lui! Souvent il surprenait un œil noir et profond semblant scruter sa pensée.

— Quelle singulière enfant, pensait-il; heureusement qu'elle n'est ici que pour un temps, car elle devinerait à la fin le secret de mon cœur.

De son côté, Mathilde s'efforçait de revenir sur son appréciation première, mais il lui était instinctivement impossible de réussir.

Un instant une idée avait germé dans la tête de la comtesse de Kernac. Si Mathilde pouvait reconnaître son erreur, relativement à Henri, elle serait pour lui une aimable compagne, qui lui apporterait une assez belle fortune pour satisfaire ses goûts de luxe. Mais avant

d'en parler à mon frère, se disait-elle, il faut que je sache ce qu'en pense mon amie?

Profitant d'une promenade matinale, qu'elles faisaient ensemble en revenant d'entendre la messe à une petite paroisse voisine, elle amena la conversation sur la joie qu'elle aurait à voir Henri se marier, et lui donner ainsi une sœur qui vivrait auprès d'elle.

— Quelle agréable vie à quatre! surtout si la femme choisie était simple et bonne comme toi.

La jeune fille la regardait du coin de l'œil, mais sans rompre son silence.

— Henri a été joueur, je le sais, mais, depuis mon mariage, il n'a pas donné un seul sujet d'inquiétude à Raoul, et je partage la certitude de mon mari qu'il a su résister à cette fatale tendance; c'était son seul défaut et...

— Où veux-tu en venir, Thérèse? écoute-moi bien, je devine le but de ta conversation. Crois-le, si quelque chose au monde pouvait me tenter, ce serait cette perspective de vivre auprès de toi, de pouvoir, chaque jour, comme lorsque nous étions jeunes filles, te soumettre mes moindres pensées, te conter mes joies et mes peines! pourquoi le seul homme qui puisse me procurer ce bonheur est-il le seul auquel je ne puisse me décider à confier mon avenir?

— Mais enfin que lui reproches-tu donc? tu vois sa tendresse pour moi, son désintéressement, pourquoi persister à le mal juger?

— Pourquoi? je ne puis le dire, je me suis raisonnée, je l'ai étudié, et sans aucun motif, sans aucun indice, mon cœur reste fermé, une barrière étrange se met entre nous deux; il m'effraie et me fait peur!

— C'est singulier, murmura Thérèse, ce sentiment qui persiste en elle, est-ce le prélude de l'amour ou le sentiment d'un danger?

— Allons, reprit-elle à haute voix, ne parlons plus de cela, une union ne peut être heureuse que lorsque les cœurs s'entendent, et ce n'est pas le cas ici, jusqu'à présent du moins!

Les deux jeunes femmes rentrèrent silencieusement.

La moitié du séjour des voyageurs s'était écoulé lorsqu'on parla d'une visite à un ancien château presque en ruine, mais situé au milieu de roches curieuses à parcourir.

Mathilde rayonnait de joie à l'idée de cette nouvelle excursion; la fatigue ne l'arrêtait pas, son pas léger gravissait les falaises les plus à pic, défiant les meilleurs marcheurs.

Le temps était splendide, et nos promeneurs, dès le lever du soleil, arrivèrent à destination, avant la forte chaleur du jour.

Ces ruines, disparues aujourd'hui, étaient situées à peu de distance d'Etables, sur le bord de la mer, et entourées de roches gigantesques qui descendaient le long de la falaise, jusqu'à une vaste caverne, dite la *houle Notre-Dame*, dont l'entrée est à 8 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les restes du vieux domaine féodal ne gardaient plus aucune trace de ce qu'était le château quelques centaines d'années auparavant. A peine pouvait-on reconnaître l'emplacement des salles basses et des restes de souterrains sombres et mystérieux; çà et là se dressaient quelques tourelles, à demi effondrées; mais ces vestiges de l'antique manoir portaient encore la marque d'un style gothique des plus purs, et devenaient, pour les archéologues, de précieux sujets d'étude.

Après avoir parcouru et admiré ces débris artistiques dans leurs moindres détails, nos promeneurs arrivèrent à la grotte naturelle de la falaise, qu'ils visitèrent avant de descendre jusqu'aux récifs de la plage.

Là, un nouvel attrait attendait les jeunes femmes.

Au milieu de cette nature sauvage, où l'air de la mer déposait son souffle salé sur leurs lèvres, des rocs s'avançaient à une assez grande distance dans la plaine liquide; ils étaient couverts de riches coquillages et d'algues à l'aspect des plus variés.

C'était un spectacle tout nouveau pour la Bordelaise, car peu de plages sont aussi riches en coquilles que celles de la Bretagne et de la Normandie, où le flux et le reflux périodiques des eaux amènent, chaque fois, sur le rivage, de nouvelles richesses.

A cette vue, Mathilde s'élança, suivie de Thérèse, pour recueillir de quoi augmenter la collection qu'elle avait commencée depuis son arrivée.

Henri les accompagnait, les aidant dans leurs recherches, tandis que le comte de Kernac, tenant compagnie au baron de Sermois, les attendait sur la plage.

— Prenez garde, Mesdames, cria Raoul, le ressac est fort en cet endroit, et un bon nageur même risquerait de périr sur ces brisants!

Le chemin n'était pas difficile, le pied trouvant sans cesse un point d'appui dans les anfractuosités du granit, et nos collectionneuses, sans tenir compte du conseil, avançaient toujours.

Tout à coup un crabe, d'une dimension peu commune sur nos

côtes, étant troublé dans son repos solitaire, sortit de sa retraite, presque sous les pas de la comtesse.

A la vue de l'animal, qui soulevait ses énormes pinces, la jeune femme eut un mouvement d'effroi; elle fit un pas en arrière, son pied glissa sur une algue humide et gluante, et avant que Mathilde eût le temps de lui saisir le bras, elle disparut dans la vague en poussant un cri d'effroi.

Quatre cris d'angoisse répondirent au sien, et Mathilde, terrifiée, tomba agenouillée sur le rocher, implorant l'aide de Dieu pour sa meilleure compagne.

Henri n'hésita pas une seconde; d'une main ferme, il arracha les vêtements qui pouvaient l'empêcher de nager et se jeta résolument à l'eau; c'était un habile plongeur; il restait donc un espoir de sauver encore la pauvre femme; mais, entre le moment où elle avait disparu et celui où Henri s'était précipité à son secours, une idée monstrueuse avait traversé le cerveau du jeune homme.

— Je voulais la sauver d'un danger factice, pensa-t-il, et voilà que le hasard m'offre un de ces accidents où Dieu seul est le maître de la vie. Je serais bien maladroit de ne pas profiter de l'occasion, car elle ne se renouvellerait pas.

Et, plongeant avec énergie, il parut fouiller les flots avec rage, ne revenant au jour que pour reprendre haleine, et jeter à Mathilde un signe de découragement.

Et cependant depuis quelques secondes, il tenait, d'une de ses mains, le corps inerte de la jeune femme, attendant pour la ramener sur la plage que l'asphyxie fût complète; mais pendant le temps qu'il avait mis à retrouver la noyée, il avait été plusieurs fois rejeté sur le roc, son sang coulait de ses mains déchirées et d'une blessure qu'il s'était faite au front; il en résultait une sorte d'étourdissement qui obscurcissait son regard : « Il est temps que je revienne au bord, pensa-t-il; du reste, elle est morte maintenant, et mon frère ne pourra m'accuser que d'avoir réussi trop tard. »

Dans cette conviction, le misérable, soutenant d'un bras le corps immobile, reparut au sommet d'une vague et, en quelques brasses, se trouva sur le bord avec son lugubre fardeau, qu'il déposa sur le sable.

— Où est mon frère? demanda-t-il au baron, accouru seul avec Mathilde auprès de la comtesse.

— Il est tombé, comme frappé par la foudre, en voyant dispa-

raître sa femme, répondit M. de Sermois, en lui montrant le corps de Raoul pâle et inanimé.

Un frisson traversa la poitrine du jeune homme, et ce fut en tremblant qu'il se murmura à lui-même : « L'aurais-je tué aussi? »

Il s'approcha de son frère, s'agenouilla à ses côtés et posa sa main sur le cœur.

Un geste de désillusion lui échappa, et il se releva en disant à haute voix :

— Il est inutile de lui rendre la connaissance tant que sa femme sera en cet état, car cette vue achèverait de le bouleverser.

Pendant ce temps, le baron et sa fille avaient étendu la comtesse horizontalement, et essayaient de découvrir si le cœur battait encore.

— Laissez-moi faire! dit tout à coup Mathilde, je me souviens d'un de nos vieux pêcheurs de la Gironde, un jour où il retira de l'eau un petit mousse.

Et doucement, elle insuffla de l'air dans les poumons de son amie, donnant avec la pression de sa main un mouvement mécanique à la poitrine.

Durant un quart d'heure, elle continua son opération sans qu'aucun changement ne se fît remarquer chez le cadavre, les yeux toujours clos ne bougeaient pas, les lèvres étaient bleues, les joues de la pâleur de la mort, les mains inertes.

— Pauvre sœur, gémissait Henri, ne t'aurais-je donc sauvée que pour te perdre une seconde fois?

En entendant ces paroles, dites d'une voix pleine de douleur, Mathilde, émue, souleva ses yeux vers le jeune homme; mais Henri tenait sa tête enfouie entre ses mains, et elle ne put voir le regard de triomphe qui jaillissait de ses paupières, en constatant le peu de résultats obtenus.

Mlle de Sermois allait abandonner son œuvre de résurrection, mais la force de se relever lui manqua. Elle retomba à genoux près du corps.

— Non! murmura-t-elle, non, pauvre Thérèse, Dieu ne peut t'avoir ravie si vite à notre amour, reviens, reviens à la vie pour ce malheureux homme qui mourra, s'il te voit ainsi en recouvrant la connaissance.

Et, saisie d'une nouvelle ardeur, elle recommença ses insufflations.

Tout à coup, au moment où, pour la seconde fois, l'espérance allait l'abandonner, elle tressaillit; il lui avait semblé que ce mou-

vement mécanique, qu'elle imprimait à la poitrine, s'était fait naturellement, et que les cils de la paupière avaient tremblé dans un imperceptible mouvement.

— Frottez-lui les pieds et les mains afin de ramener la circulation du sang, cria-t-elle au comble de l'émotion.

Le baron et Henri se mirent avec autant d'empressement l'un que l'autre à frictionner vigoureusement les extrémités de la jeune femme.

Le vicomte n'avait pas compris l'espoir de Mathilde, et il était dans son rôle de seconder ses amis.

— Elle vit, elle renaît! bégaya, en sanglotant de joie, l'amie de Thérèse, pendant que la jeune femme faisait un effort visible pour entr'ouvrir ses paupières.

A cette vue, Henri se sentit pâlir; ses mains qui frictionnaient la noyée se crispèrent nerveusement, et il dut se faire violence pour renfermer en lui-même le dépit et la rage qu'il ressentit.

— Merci, Mademoiselle, prononça-t-il d'une voix que la colère assourdissait, que ne vous devrons-nous pas pour nous avoir rendu notre chère Thérèse!

En ce moment, Raoul revenait à lui naturellement, et ses yeux étonnés semblaient demander l'explication de cette scène étrange.

Le souvenir lui revint terrible.

— Ma femme! s'écria-t-il sur le point de perdre de nouveau connaissance.

— Elle est là, elle est sauvée!

Le pauvre homme, fou de joie, essaya de se lever, mais sa faiblesse étant encore trop forte, il se traîna jusqu'au groupe où le baron, Henri et Mathilde continuaient à activer le retour à la vie de la comtesse.

A la vue de ce corps inerte et si décoloré, à son aspect cadavérique, il jeta un cri déchirant.

— Ma femme, ma pauvre Thérèse est morte!

— Non, mille fois non, mon cher comte, voyez donc comme sa poitrine se soulève, regardez cette main dont la raideur disparaît de seconde en seconde. Que Dieu soit loué! avant une heure elle vous parlera.

Effectivement, à partir de ce moment, la résurrection ne fut plus qu'une affaire de minutes, et peu après la jeune comtesse put tendre à son mari sa main encore glacée.

— Qui m'a sauvée? demanda-t-elle.

— M. Henri! s'empressa de répondre Mathilde, qui enveloppait la malade afin qu'on pût l'emporter jusqu'à la voiture.

La jeune femme jeta sur son beau-frère un regard d'une si touchante reconnaissance, que le misérable ne put s'empêcher de sentir un regret atteindre son cœur, et, tout en s'apprêtant à enlever sa belle-sœur qu'il devait porter pour faire l'ascension de la falaise, Raoul étant trop faible pour se charger de ce soin, il ne put s'empêcher de détourner la tête pour éviter de rencontrer le regard de Thérèse.

A cet instant, Mathilde qui venait de panser les blessures que le jeune homme avait reçues contre les rochers, leva les yeux sur lui, elle sentit son cœur se serrer; mais, secouant ce mauvais sentiment :

— C'est affreux, se dit-elle, au moment où il vient de donner la preuve la plus éclatante de son dévouement, je douterais de lui; et cependant, mon Dieu, c'est bien malgré moi, je vois et je ne crois pas!

Luttant contre ce qu'elle appelait une abberration de son imagination, la jeune fille serra la main qu'elle venait d'envelopper de toile.

— Merci pour nous tous, dit-elle d'une voix émue!

De ce jour, jusqu'à celui de son départ, elle s'efforça de traiter le jeune homme avec plus d'affection qu'elle ne l'avait jamais fait. Elle semblait vouloir lui demander pardon d'un doute qu'elle ne pouvait chasser de son esprit et que sa conscience lui reprochait.

L'événement fit du bruit au château, où les serviteurs aimaient la jeune comtesse, si bonne pour tous, et Germain s'avoua ne plus rien comprendre à la conduite de son maître.

— Comment n'a-t-il pas profité d'une pareille occasion pour se débarrasser d'elle? pensait-il; décidément, il est moins fort que je ne le croyais.

La nuit qui suivit fut affreuse pour le vicomte de Chollet; ces quelques minutes, où il avait cru tenir la fortune, avaient réveillé toutes ses convoitises, d'autant plus que l'évanouissement de son frère était une preuve pour lui que l'ancienne maladie n'était qu'endormie, et qu'un chagrin aussi violent que la mort de Thérèse n'aurait fait que précipiter le dénouement prévu.

Il avait donc laissé échapper, par sa précipitation, l'héritage tant désiré. Qui sait quand une occasion propice se présenterait de nouveau.

Lorsqu'il parut, le lendemain, au repas du matin, son visage portait les traces de cette longue insomnie.

Thérèse encore malade n'assistait pas au déjeuner.

— Que tu es pâle, mon frère, remarqua Raoul en lui serrant la main, n'aurais-tu pas pris mal dans ton généreux dévouement, ou bien souffres-tu de tes blessures?

— Mes blessures sont en voie de guérison, grâce à Mlle Mathilde, qui me les a si adroitement pansées; quant à être malade, je suis trop habitué à l'eau froide pour que mon bain d'hier pût me faire quelque chose, seulement on ne passe pas par de pareilles angoisses sans en garder les traces; mais comment va ma sœur, ce matin?

— Encore un peu faible, mais sa respiration, qui était restée embarrassée, est revenue à son état normal et elle ne ressent plus qu'un peu de fièvre de cette rude épreuve! Mais ne parlons plus de cela, ajouta le jeune comte en portant la main au côté gauche de sa poitrine, ce souvenir me rend ces terribles élancements qui m'étreignaient si facilement le cœur, il y a deux ans, et dont j'étais presque entièrement débarrassé.

Lorsqu'après le repas, Mathilde se rendit dans le vaste parc qui descendait du château jusque dans la plaine cueillir des fleurs pour porter à la malade, Henri l'accompagna et moissonna avec elle les plus belles plantes des massifs.

III

LA MORT

Le départ de M. et de Mlle de Sermois suivit de près cet accident qui les avait si vivement émus.

La jeune fille quitta Kernac avec regret, car, d'une part, elle avait passé son temps des plus agréablement dans ce domaine, et, de l'autre, elle y laissait une amie qu'elle avait pris l'habitude d'initier à tous les secrets de son cœur.

Elle avait vainement insisté pour obtenir de Thérèse la promesse de venir passer l'hiver suivant à Bordeaux, mais les deux époux avaient formé le projet de rester toute cette année-là dans leur chère Bretagne, où la jeune femme avait trouvé des relations qui animaient pour elle la solitude de la campagne.

Henri n'avait rien dit, bien qu'il sût d'une manière positive que

le climat de cette partie de la France était, pendant la saison brumeuse, extraordinairement nuisible à la santé de son frère.

Il se contenta d'assurer qu'il n'abandonnerait pas les châtelains, et qu'il se ferait leur pourvoyeur en gibier, affirmant que la chasse devenait, chez lui, une passion véritable.

C'est inutilement que Germain étudiait l'indéchiffrable volonté de son maître, il n'y trouvait plus le moindre symptôme de la colère que lui avait causée le mariage de Raoul.

— Décidément, se répétait-il avec regret, je l'avais mal jugé, il n'y a pas en lui l'étoffe que je croyais!

Cet homme, profondément vicieux et corrompu, n'avait qu'une seule qualité noble, l'amour paternel; mais, son cœur, fait pour le mal, dénaturait tout ce qui eût pu résulter de bon de cette unique vertu, et le malheureux mettait, au service de ce seul sentiment avouable, tout ce que ses mauvais instincts pouvaient lui inspirer.

Il voulait voir son fils riche, instruit; voulait en faire un avocat ou un notaire, et il ne reculait devant aucun moyen pour lui créer cet avenir.

En attendant, le jeune Ernest, alors âgé de huit ans, était élevé dans un collège de Saint-Brieuc, où les leçons des meilleurs maîtres lui étaient données sur les bénéfices illicites que se faisait son père dans la direction des affaires d'Henri, qui, joueur et occupé de projets plus ou moins sinistres, était peu soigneux, et laissait volontiers son secrétaire ouvert, et le gain de la nuit sur la tablette de sa cheminée!

Le bambin, déjà imbu des idées ambitieuses de son père, commençait à trouver que la position sociale de ce dernier n'était pas fort élevée.

A cela, il n'y avait aucun remède, Germain était incapable de remplir toute situation plus haute, et n'avait pas de fonds suffisants pour s'en créer une plus lucrative. Quitter le service du vicomte eût été sacrifier toutes les ressources à l'aide desquelles il pouvait faire élever son enfant selon ses idées.

Le petit Ernest était venu plusieurs fois au château depuis le mariage de Raoul; et Thérèse, toujours bonne et bienveillante pour ses serviteurs, s'était occupée de lui, et avait fait garnir de friandises sa valise, à chaque départ pour le collège.

Sans qu'elle pût s'en rendre compte, cette conduite lui avait valu la reconnaissance du père et l'affection de l'enfant; et si quelque

chose eût pu balancer les affreux projets du valet de chambre, c'était cela et cela seul!

Malheureusement! il eût fallu que le désintéressement naquît de cette reconnaissance, et cette vertu était impossible à Germain; aussi se désespérait-il de voir disparaître la réalisation du rêve de fortune qu'il avait basé sur la vengeance d'Henri.

L'automne et une partie de l'hiver s'écoulèrent sans événement nouveau, appréciable du moins, car, pour un observateur prévenu, la maladie de Raoul faisait de visibles progrès, excitée par les premiers froids humides.

Souvent, pour la cause la plus insignifiante, le jeune homme pâlissait tout à coup, et portait la main à son cœur.

— Qu'avez-vous? mon cher Raoul, demandait, inquiète, la comtesse.

— Rien! toujours des élancements nerveux, dont je ne puis me débarrasser.

Thérèse ignorait absolument le diagnostic du docteur; n'étant prévenue de rien, relativement à la maladie du comte, elle acceptait cette version, offrant seulement quelques gouttes d'éther ou de fleur d'oranger pour calmer une douleur qu'elle attribuait entièrement à un état nerveux.

Le froid rigoureux de décembre accrut cette situation inquiétante et une petite toux opiniâtre vint s'ajouter aux élancements. Les couleurs du visage disparurent et firent place à un ton pâle et jaunâtre.

— Raoul m'inquiète, dit un jour la jeune femme à son beau-frère, ces douleurs dont il se plaint augmentent considérablement, et cette toux, que j'avais prise d'abord pour l'effet d'un rhume, semble vouloir s'éterniser.

— Mon frère a déjà eu une crise de ce genre, il y a deux ans, et les docteurs ont attribué son état à une surexcitation des nerfs; du reste, chère sœur, pour peu que vous soyez inquiète, décidez Raoul à voir un médecin, et j'irai moi-même en chercher un qui, dans ce pays, a une certaine réputation; mais je ne crois pourtant pas la chose nécessaire, car mon frère a encore quelques-uns de ces flacons que la faculté de Bordeaux lui avait ordonnés dans une phase de sa vie exactement semblable.

A moitié rassurée, la comtesse n'en tint pas moins à profiter d'un jour où le malaise de Raoul serait plus visible, pour lui offrir de consulter.

Le comte lui affirma qu'il n'avait nul besoin de la science; cependant voyant que sa femme était sérieusement alarmée, il s'empressa d'accéder à ses désirs.

Henri fut chargé d'amener le docteur qu'il avait offert.

Si, à cette époque, mes chères filles, on avait déjà dans les villes des praticiens d'une valeur incontestable et incontestée, il n'en éta t pas de même dans certaines provinces.

La Bretagne, entre autres, était fort mal partagée, et les médecins qui, tout le jour, portaient dans la campagne leurs conseils et leurs drogues, n'étaient pas même ce que nous désignons aujourd'hui sous le nom d'officiers de santé; car ces derniers ont déjà fait des études sérieuses, et passé des examens qui prouvent leur capacité.

Celui qu'amena Henri, était un gros homme vêtu d'un costume moitié bourgeois moitié paysan, et enveloppé du grand manteau breton; ses longs cheveux incultes, son large chapeau de chouan, en faisaient un type particulier, qui n'inspira qu'une médiocre confiance à la jeune femme.

Cependant, faite déjà aux mœurs de cette étonnante province, elle ne laissa rien voir de son appréciation, se réservant d'étudier si les connaissances de cet homme étaient aussi problématiques que sa personne.

Le docteur écouta, palpa avec un soin manifeste le cœur et la poitrine, et finit par déclarer que les humeurs seules causaient ce désordre passager, et qu'il fallait des tisanes dépuratives. Bref, il ordonna des infusions de simples, et plusieurs autres remèdes de même importance !

Henri n'avait pas sourcillé pendant toute la visite, et nul ne put supposer que ses récits improvisés au docteur, avaient seuls guidé celui-ci dans son pronostic.

— Que pensez-vous de cet homme, demanda la comtesse; je n'ai en lui qu'une médiocre confiance?

— Je partage votre jugement à son égard, chère sœur, et je crois que, ne connaissant pas la constitution de Raoul, il s'est égaré dans les suppositions; mais une chose doit nous rassurer : s'il a cherché à attribuer le malaise à une cause improbable, c'est qu'il n'a pu trouver un motif sérieux, si Raoul était atteint d'un mal constitutionnel, il lui aurait été impossible de ne pas s'en apercevoir; donc, la cause, qui provoque ces élancements, est sans importance, et le docteur de Bordeaux, qui les attribuait aux nerfs,

serait entièrement dans le vrai. Je vous conseille donc de faire reprendre, à mon frère, ses anciennes potions, et en attendre le résultat sans vous exagérer la situation.

Le raisonnement semblait juste, et la jeune femme se promit de suivre le conseil, ce qu'elle fit dès le jour même.

Mais le mieux, loin de se faire sentir, sembla reculer; une faiblesse inquiétante se joignit aux autres symptômes, et des évanouissements, de peu de durée d'abord puis de plus en plus longs, accompagnèrent les douleurs de cœur.

La moindre émotion amenait des crises violentes, et un jour, la comtesse, dans un élan de joie, lui ayant annoncé que Dieu comblant leurs vœux, ils berceraient dans quelques mois un petit être adoré, il tomba sans connaissance et resta ainsi plusieurs heures.

L'effroi et le désespoir de Thérèse furent à leur comble!

Henri était absent; les réactifs ne réussissaient pas à rappeler le comte à la vie. Affolée, la comtesse dépêcha, à la plus grande ville voisine, un exprès afin d'en ramener le meilleur médecin.

Mais Saint-Brieuc était encore loin, et malgré toute la diligence que mit le courrier, l'homme de l'art ne put arriver qu'à la fin du jour.

Raoul avait repris connaissance depuis quatre ou cinq heures, et il ne lui restait plus qu'une extrême lassitude de son évanouissement.

Cette fois, ce fut la jeune femme qui détailla au docteur les divers accidents qui se renouvelaient et se rapprochaient de jour en jour.

Elle lui parla des consultations de Bordeaux, de celle du médecin du pays, le supplia de visiter sérieusement le malade, et de ne lui rien cacher.

Dès les premiers mots, le docteur, homme sérieux et d'une science profonde, avait été édifié sur les causes du dépérissement; il jugea utile de passer un sérieux examen, et se rendit auprès du malade.

Ce dernier ignorait complètement le mal dont il était atteint, mais il commençait cependant à s'inquiéter de son état, et se reprochait de n'être pas retourné passer l'hiver dans la Gironde, dont son médecin de Bordeaux lui avait toujours dit que le climat était plus favorable à sa santé.

Bien qu'on lui eût caché la longue durée de son dernier évanouissement, il avait deviné que la crise avait été plus violente

que les autres, et la pâleur de Thérèse lui avait révélé à quel point elle était inquiète; aussi n'avait-il fait aucune observation lorsqu'elle lui avait avoué avoir envoyé chercher un médecin.

Il reçut celui-ci avec joie, car il espérait que ce praticien serait rapidement maître d'un mal, qui lui faisait perdre tout le charme de sa première année de mariage, et mettait des larmes dans les yeux de sa femme bien-aimée, à qui il voulait dorénavant éviter toute émotion et tout chagrin.

Le docteur passa son inspection en conscience, et aucun des assistants ne put lire sur ses traits la triste découverte qu'il venait de faire, en trouvant le cœur gravement atteint, et des désordres irréparables dans tout l'organisme.

Il n'eut pas besoin de questionner le comte sur l'époque d'où dataient les premiers élancements, hélas! ces années étaient inscrites d'elles-mêmes par la gravité du mal, qu'avait accéléré le séjour de la Bretagne pendant l'hiver.

Janvier commençait à peine, et deux mois de froid étaient encore à craindre; le médecin allait prescrire un rapide départ, une nouvelle auscultation l'arrêta; un voyage dans ces conditions, pouvait précipiter le fatal dénouement.

Il se borna donc à défendre les sorties pendant la période aiguë de l'hiver, et à prescrire une médication des plus sévères, pour arrêter, autant que possible, les progrès de la maladie.

Lorsqu'il se retrouva seul avec la comtesse, il hésita, après ce que lui avait dit le comte de son espoir de paternité, à lui révéler la vérité.

Il se borna à une explication pure et simple d'un commencement de maladie de cœur, exigeant des soins plus grands à cause du climat de cette partie de la France, et, sur la pressante sollicitation de Thérèse, il promit de revenir dans la quinzaine.

Henri n'avait pas assisté à la consultation; une nouvelle soif de jeu l'avait entraîné depuis dix jours à Paris, et il ignorait également l'espoir d'un enfant, qui, pour lui, devait encore compliquer la situation.

Jusqu'à ce jour la santé de plus en plus chancelante de Raoul, et la stérilité de sa femme lui avaient donné un calme relatif.

— Ce n'est plus qu'une affaire de temps, se disait-il, cet hiver, qu'ils ont voulu passer ici, sera un atout dans mon jeu, et, sans avoir rien à me reprocher, je serai bientôt maître de l'héritage.

Lorsqu'à son retour, il apprit le triste état où était son frère, il crut être à la veille de réussir; mais, la nouvelle de la position de sa belle-sœur tomba sur lui comme un coup de massue, et anéantit en une seconde son illusion !...

— Je suis destiné au crime, pensa-t-il, car pour rien au monde, je ne sacrifierai cette fortune à ce nouveau-né !

Mais, fidèle à la ligne de conduite qu'il s'était tracée, afin de détourner tout soupçon, il se montra peiné et alarmé de l'état de Raoul, et félicita avec une émotion feinte la jeune femme de sa prochaine maternité.

Comme il l'avait promis, le médecin revint dans la quinzaine visiter le malade; cette fois, il ne put plus dissimuler les progrès du mal; la maladie de cœur avait tout à coup empiré de la façon la plus alarmante, et ne laissait plus d'espoir de s'arrêter.

Il prit Henri à part, et, avec les précautions d'usage dans ces tristes circonstances, il lui avoua les craintes qu'il concevait.

Le jeune homme s'attendait à cette révélation, et s'était préparé à jouer son rôle de frère désespéré.

— Combien pensez-vous, au moins, pouvoir prolonger ses jours, demanda-t-il la voix altérée par les sanglots?

— La jeunesse du comte lui permettra peut-être de lutter avec la mort pendant un mois et demi, deux mois au plus; mais je doute qu'il puisse supporter son mal un temps plus long.

En tout cas, je ne vous conseille pas de révéler encore la certitude de ce malheur à votre belle-sœur, pour qui ces deux mois ne seraient plus qu'une longue agonie; elle voit déjà bien assez par elle-même ce qui en est, il est inutile de lui ôter toute espérance.

Thérèse avait assisté à la consultation et avait parfaitement remarqué l'air soucieux du docteur; du reste la faiblesse croissante de Raoul, les évanouissements chaque jour plus longs et plus fréquents commençaient à lui causer de profondes inquiétudes; elle s'aperçut de la conversation qui eut lieu entre son beau-frère et le médecin, et resta sous le coup de sinistres pressentiments.

Elle se rendit à la chapelle, et là, pleurant et priant, demanda à Dieu la vie de Raoul et pour elle la force de supporter chrétiennement ce temps d'épreuves.

A partir de cette consultation, il n'y eut plus d'illusion possible à se faire : Raoul, qui, jusqu'à cette époque, avait continué de

mener à peu près la même vie ordinaire, ne put plus quitter sa chambre, et peu après dut garder le lit.

La faiblesse augmenta dans des proportions effrayantes, et les accès devinrent terribles. Le jeune homme, lui-même, qui avait longtemps conservé l'espoir de dompter cette crise, comme il l'avait fait deux ans auparavant, en arriva à perdre l'espérance.

Il chercha à amener petit à petit sa femme à accepter ce fatal dénouement, et à éviter un désespoir qui ne pouvait qu'être funeste à l'héritier des Kernac.

Thérèse versait des larmes abondantes lorsque Raoul parlait de sa voix douce et triste de ce petit enfant qu'il ne connaîtrait peut-être pas, et pour lequel il accumulait conseils sur conseils à la pauvre femme.

— Vis pour lui, lui répétait-il avec la résignation d'un chrétien; je connais ta sagesse et ta raison, tu lui seras, quoique femme, un guide prudent et éclairé qui lui compensera la part d'amour que lui aurait donné son père.

Ces mots jetaient la comtesse dans des accès de désespoir d'autant plus effrayants, qu'elle s'efforçait devant son mari d'être calme, afin de lui éviter des émotions funestes à son état.

Ce n'est qu'au pied des autels qu'elle laissait éclater toute la violence de sa douleur, et le chapelain qui desservait la petite église du château, cherchait vainement à apaiser la malheureuse créature en lui parlant des devoirs que lui créait la prochaine naissance de l'enfant.

Un jour, à la suite d'un évanouissement qui avait menacé de n'avoir pas de fin, Raoul, comprenant qu'il pouvait passer dans une crise semblable, fit appeler son frère dans un moment où la comtesse avait quitté la chambre.

— Mon cher Henri, lui dit-il, je sens que les heures qui me restent à vivre sont comptées, et que leur nombre en est maintenant bien restreint. Je vais laisser seule, et sans appui, une femme adorée et bientôt un enfant. En qui pourrais-je avoir plus de confiance qu'en toi. Tes défauts n'ont jamais amoindri ton cœur, tu me l'as prouvé, lorsqu'au péril de ta vie, tu as retiré Thérèse de la mer; sois le guide de la veuve, le second père de l'orphelin que les liens du baptême uniront à toi étroitement. Calme, par ton affection fraternelle, le désespoir de la pauvre femme, en lui rappelant qu'elle n'a plus le droit de s'abîmer dans sa douleur, et, lorsque mon

enfant, si c'est un fils, aura l'âge d'homme, rends-le digne de ses aïeux!

Henri fut, un instant, ému devant ce lit où se mourait ce frère qui n'avait eu qui des bontés pour lui; il eut un moment de joie en pensant que, pour celui-ci, du moins, il n'avait aucun crime à se reprocher.

Il fit à Raoul toutes les promesses que ce dernier lui demandait, et lorsque Thérèse revint, ce fut sans hésiter qu'il prit sa main et promit de la protéger.

Le chapelain venait régulièrement auprès du malade, auquel il avait donné d'avance tous les secours de la religion, sachant bien que le jeune homme pouvait quitter la terre dans une de ses syncopes.

Voyant que la vie chez lui s'épuisait rapidement, il prit le parti d'écrire à la famille de Mme de Kernac, afin que la jeune femme ne fût pas seule dans ce triste moment.

— Malheureusement, Mme de Marvy, atteinte d'un rhumatisme qui la retenait sur son lit, ne pouvait quitter Bordeaux, mais, sans hésiter, M. et Mlle de Sermois se mirent en route pour la Bretagne, afin d'apporter leurs consolations à la malheureuse comtesse.

Ce fut avec une joie réelle que Raoul vit leur arrivée. Pensant sans cesse à son enfant, il frémissait des suites que pourraient avoir pour lui les quelques heures précédant et suivant sa mort.

La présence de Mathilde, dont il connaissait l'affection pour Thérèse le rassura, en lui donnant la certitude que sa femme serait entourée de dévouement pendant cette affreuse période.

La prévision du chapelain se réalisa plus vite qu'il ne l'avait craint. Huit jours ne s'étaient pas écoulés depuis l'arrivée du baron et de sa fille, lorsque le fatal événement s'accomplit.

Dieu épargna à la comtesse la vue d'une agonie qui aurait ajouté à l'horreur de la séparation, et ce fut dans un évanouissement beaucoup plus court que les crises ordinaires, que la vie s'échappa de ce pauvre corps usé par la maladie.

Lorsque Mathilde, qui assistait son amie dans les soins que celle-ci prodiguait à Raoul, s'aperçut de la mort du comte, elle fut quelques instants sans oser prévenir la jeune femme qui, dans son affolement, ne se doutait de rien; mais, craignant qu'une brusque révélation n'entraînât des suites funestes, elle se décida à laisser soupçonner une partie de la vérité.

Du reste, Mme de Kernac ayant levé les yeux vers elle, fut frappée de sa pâleur et du tremblement de ses lèvres.

— Qu'as-tu? murmura-t-elle, en reportant avec effroi son regard sur Raoul.

Elle jeta alors un cri déchirant, et se précipita sur le lit de repos où dormait, de l'éternel sommeil, le comte de Kernac.

A ce cri, Henri et le baron accoururent; du premier coup d'œil, ils comprirent la vérité; ce dernier aida sa fille à transporter la comtesse, qui avait perdu connaissance, tandis qu'Henri versait, pour la première fois, quelques larmes de sincère regret.

Il fallut toute la volonté de M. de Sermois, toute l'affection de Mathilde pour obtenir de la comtesse de ne pas veiller auprès du corps les quarante-huit heures où il resta exposé dans la chambre mortuaire.

Chaque visite que la jeune femme faisait, amenait des crises si violentes qu'on craignait pour sa vie.

Ce fut alors que le chapelain, parlant au nom de Dieu et du pauvre mort, lui ordonna pour l'enfant, dont elle devenait l'unique protectrice, de renoncer à revoir Raoul, lui rappelant les promesses qu'elle lui avait faites de son vivant, promesses qui devenaient sacrées par la mort!

M. de Villemanne.

(*A suivre.*)

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Etat de la France en* 1789, par P. Boiteau. (Guillaumin.) — II. *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois*, par L. Pingaud. (Plon.) — III. *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*, par le général de Rochechouart. (Plon.) — IV. *Le duc et la duchesse de Ventadour*, avec une introduction, par l'abbé Lagrange. (Firmin-Didot.) — V. *Les Cahiers conservateurs en* 1889, par le marquis de Castellane. (Plon.) — VI. *Les Finances françaises sous l'Assemblée nationale et les Chambres républicaines*, par M. Amagat. (Plon.) — VII. *Histoire contemporaine de la France*, par J.-A. Petit, tome XIIe. (Palmé.) — VIII. *Dom Pedro II, empereur du Brésil*, par B. Mossé. (F. Didot.) — IX. *Le Saint joyeux ou vie du bienheureux Crispino de Viterbe*, par le R. P. Idefonse de Bard. (Lethielleux.) — X. *Précis d'histoire juive*, par Maurice Vernes. (Hachette.)

I

M. Boiteau a la prétention de présenter fidèlement l'état de la France en 1789. (Guillaumin.) Nous allons voir comment il la justifie. Après avoir déterminé l'étendue du territoire et indiqué les différentes opinions des statisticiens sur le chiffre de la population, l'auteur donne un aperçu général de la propriété territoriale, de sa répartition, des diverses natures de domaines, biens du clergé, biens nobles et biens roturiers. Il passe ensuite à la division administrative, aux gouvernements, généralités et intendances, distingue les pays d'états des pays dits d'élection, décrit la composition et le fonctionnement trop tôt interrompu des assemblées provinciales; il insiste sur le caractère absolu du gouvernement et sur les progrès incessants de la centralisation, puis il explique le mécanisme des divers conseils du roi et des ministères. La maison du roi, avec ses annexes nécessaires, la cour et la noblesse, n'occupe pas moins d'un chapitre entier. Les détails abondent et surabondent sur les charges de cour, les plus infimes ne sont pas oubliées. On semble perdre de vue que, même chez des simples particuliers dotés de quelque opulence, il y a des marmitons dans les cuisines : on se plaît à nous

faire passer en revue cette armée de *domestiques* (dans le sens primitif du mot), depuis le grand échanson et le grand maître de la garde-robe, jusqu'aux derniers hâteurs de rôt. Aucune institution ne résisterait à cette critique à la loupe. S'il est vrai de dire que nul n'est grand homme pour son valet de chambre, il faut bien accorder que les souverains les plus respectés ne gagnent rien à être envisagés de trop près. Les présidents de république, eux-mêmes, y perdraient de leur prestige.

Le clergé paraît ensuite sur la sellette. Ses richesses provoquent les plus vives critiques. On nous affirme, sans l'ombre d'une preuve, que les revenus officiels des évêchés, dont les chiffres sont soigneusement énumérés, doivent être doublés pour représenter la réalité. Il faut bien reconnaître que le clergé, bien qu'exempt de la plus grande partie des taxes ordinaires (il était assujetti aux vingtièmes), subvenait aux dépenses de l'État au moyen de dons gratuits; mais on se dédommage en prétendant que les sommes ainsi votées étaient remboursées. Assertion bien invraisemblable et à l'appui de laquelle on ne fournit aucune pièce. Quant aux protestants et aux juifs, il est bien entendu qu'ils sont persécutés. Le tiers état souffre de la vénalité des offices et subit l'oppression de la noblesse. On oublie que l'élite de ses membres passait aisément dans les rangs de l'ordre privilégié, en exerçant certaines charges dont l'accès lui était facile; mais un grand nombre de bourgeois n'en avaient cure et demeuraient volontairement dans leur condition native, ce qui prouve qu'ils ne se trouvaient ni trop malheureux, ni trop humiliés. M. Boiteau appelle lui-même la bourgeoisie une « aristocratie secondaire triviale ». Triviale! ce mot est bien fier pour un démocrate.

L'armée ne trouve pas plus grâce aux yeux de l'implacable censeur : il la dépeint « recrutée aux hasards, portée à l'indiscipline, n'ayant de solide que le corps des vieux soldats; mal payée, mal nourrie, vêtue pour la parade plus que pour la guerre ». C'est pourtant ce ramassis de vagabonds qui a gagné la bataille de Fontenoy. Les observations du maréchal de Broglie et du ministre de Saint-Germain, citées en note ou dans le texte, signalent bien des *desiderata*, au point de vue de l'administration et de la prodigalité des grades supérieurs; mais quand on se rappelle les désordres incroyables que la dernière guerre a révélés, on ne se sent pas le courage, après avoir été vaincu, de reprocher à des victorieux quelques défaillances passagères. Une expérience chèrement acquise

nous a appris combien une organisation militaire irréprochable est difficile à obtenir.

L'administration de la justice n'est pas traitée avec plus de bienveillance. M. Boiteau ne s'en prend pas seulement à la vénalité des charges qui, à côté de quelques avantages, était la source d'incontestables abus. L'inamovibilité lui paraît d'un mérite fort équivoque. On dirait qu'il prévoyait l'épuration de la magistrature opérée récemment sous nos yeux dans un esprit que l'on connaît, et qu'il applaudissait d'avance à une mesure qui a révolté tous les gens de bien.

Les finances attirent ensuite, à juste titre, sa censure. Il est bien certain que, sous l'ancien régime proprement dit, le maintien des exemptions, dans des circonstances nouvelles qui n'emportaient plus une compensation, et surtout leur extension à de nombreuses classes de citoyens qui n'avaient d'autres titres à cette faveur que l'exercice de certaines charges municipales ou de secrétaires du roi, constituait des abus d'autant plus criants qu'ils faisaient retomber le plus lourd poids des impôts sur les masses laborieuses et besogneuses. Il en résultait que le contrôleur général se mouvait dans d'étroites limites, mais on a tort de méconnaître dans ces conditions les méritoires efforts de l'administration pour arriver à une répartition aussi équitable que possible du fardeau budgétaire. A ce point de vue les procédés actuels ne nous semblent guère supérieurs aux procédés anciens. Il convient, d'ailleurs, d'observer qu'en fait de mécanisme administratif, comme de tout autre mécanisme, il est naturel que l'on profite des leçons de l'expérience.

Parce que l'on construit aujourd'hui des locomotives perfectionnées, nul ne songe à médire du génie des Wat et des Stevenson, de même on doit savoir gré aux financiers qui ont essayé les premiers de débrouiller le chaos des anciennes redevances, bien qu'ils n'aient pas réussi dès l'origine à y porter toute la clarté désirable. Du reste, les inconvénients de la paperasserie ne se font-ils pas sentir à l'heure présente plus que jamais? Jadis on se plaignait de l'excès de complications; aujourd'hui on réclame, non sans raison, contre la manie de l'uniformité qui inflige au dernier des villages un traitement semblable à celui qui est imposé à Paris. Après tout, ces exemptions multipliées d'autrefois qui motivent de si amères critiques étaient presque toujours l'équivalent de sommes versées au trésor et s'expliquent par le désordre financier de l'ancien

régime. Nos rois, toujours à court d'argent, battaient monnaie de toutes façons, et compromettaient l'avenir pour assurer le présent. Ils avaient tort; mais sommes-nous plus sages aujourd'hui? Quand nous trouvons moyen de contracter chaque année une dette d'un demi-milliard, dont nos arrière-neveux supporteront la charge à perpétuité, nous n'avons pas le droit de jeter la pierre à nos devanciers.

Si nos pères méritent du blâme pour l'imperfection de leur système administratif, il y a un point qui appelle à leur égard des éloges presque sans restriction; nous voulons parler de la générosité avec laquelle ils avaient assuré les services de la bienfaisance et de la charité publique. Nous regrettons de ne voir consacrer dans le livre qui nous occupe que quelques pages à ce sujet si important, et encore sont-elles perdues dans le chapitre XVI intitulé : « Institutions diverses de finance et de police. » Cette vaste organisation des hôpitaux, des hospices, en y joignant les secours abondants fournis par les couvents, et les associations charitables avaient droit à une désignation et à un chapitre à part. Le nom de saint Vincent de Paul n'est même pas prononcé, et il n'est pas plus question des sœurs de la Charité que si elles n'avaient jamais existé. En vérité, le tableau qu'on nous met sous les yeux, n'est pas une image fidèle du passé.

Dans le domaine de l'instruction publique, l'auteur glisse sur les petites écoles qu'il représente comme insuffisantes et mal tenues. A ses yeux, l'ignorance était le partage de la presque universalité des Français. Quand il s'agit d'étudier le régime de l'industrie, il s'élève contre les jurandes et les maîtrises dont il exagère les abus. Ce qu'il dit de la franc-maçonnerie est à noter : « La franc-maçonnerie est née au-dessous des métiers et des corporations et au milieu des compagnonnages. *Cette association d'ouvriers a été, au dix-huitième siècle, le laboratoire de la Révolution.* C'est vers 1733 qu'il devint à la mode parmi les beaux esprits et les grands seigneurs d'y pénétrer, et que les princes commencèrent à vouloir en être les chefs... ils ne surent que ce qu'on voulut bien leur apprendre..... Brissot, Condorcet, Chamfort, Siéyès, dom Gerle, Rabaut Saint-Etienne, l'abbé Fauchet, Lafayette, Pétion, Sillery, Laclos, Custine et les Lameth, s'y rencontrèrent avant de se retrouver dans la salle de l'Assemblée constituante. »

En résumé, les documents abondent dans ce volume, mais il y a des lacunes regrettables et des appréciations pour le moins sus-

pectes, quelques-unes tout à fait erronées. L'auteur rend parfois justice à l'Église, surtout aux premiers temps du christianisme. Nous ne lui reprochons pas d'avoir signalé les défaillances passagères, une certaine décadence qui s'accusait au dernier siècle, grâce au gallicanisme royal et parlementaire et à l'invasion de l'épiscopat par la haute noblesse exclusivement, mais nous le blâmons de ne pas avoir noté le bien à côté du mal. La réforme pouvait s'opérer sans destructions. Bien que ce soit une œuvre de combat, on pourra consulter avec fruit cet « État de la France », mais on ne devra le faire qu'avec précaution. Ce n'est pas précisément un livre à refaire, mais un livre à corriger et à compléter.

II

Le comte de Vaudreuil fut un des types les plus accomplis de l'homme de cour sous l'ancien régime. Témoin et victime de la Révolution, il avait été comblé des faveurs de la monarchie, grâce à son intimité avec les Polignac, dont la reine s'était follement engouée. Les mémoires du temps ont depuis longtemps soulevé le voile de ces relations, où la morale était cruellement offensée, mais dont les contemporains ne s'effarouchaient guère, car c'était la mode. Ce courtisan qui puisa plus d'une fois, à pleines mains, dans le trésor public, pour payer ses dettes et satisfaire à ses folles prodigalités, surtout pendant le ministère de Calonne demeuré constamment pour lui une idole, avait pourtant son genre de probité et ses heures d'indépendance. Il acceptait volontiers des dons de la munificence royale, il les sollicitait même sans scrupule; mais sa conscience se révoltait quand un faiseur (Beaumarchais, assure-t-on) lui proposait effrontément un pot-de-vin en échange de son crédit, et il ne se gênait pas pour mettre le drôle à la porte. Il faut avouer qu'un grand nombre de nos hommes publics sont loin aujourd'hui de montrer la même délicatesse, et cependant il y a un siècle que nous avons balayé toutes ces ordures; en sommes-nous beaucoup plus propres? M. de Vaudreuil n'était donc pas un roué vulgaire, et il n'appartenait en aucune façon à la classe des malhonnêtes gens. Il avait du courtisan de son temps la légèreté, les vices, mais aussi la grâce, le brillant et ce vernis d'honneur que tout gentilhomme considérait comme son plus précieux apanage. D'autre part, sa capacité intellectuelle ne paraît pas avoir dépassé

la moyenne. Imbu naturellement des préjugés de sa classe et de son époque, une certaine sagacité naturelle l'élevait pourtant parfois au-dessus de son entourage. S'il a quelquefois varié dans ses jugements pratiques sur la conduite à tenir vis-à-vis de la Révolution, ces opinions successives, comme on dirait aujourd'hui, qui s'expliquent d'ailleurs par le changement des circonstances et l'imprévu des catastrophes, témoignent en faveur de sa sincérité. Sa longue correspondance durant l'émigration (Plon), notamment avec le comte d'Artois, son bienfaiteur et son ami, offre donc un intérêt tout particulier, parce qu'elle exprime au vif et sans réticence les idées et les sentiments qui se faisaient jour autour des princes. Le départ du frère de Louis XVI, dès le lendemain de la prise de la Bastille, eut pour effet de transporter en dehors du royaume un foyer d'intrigues qui gênèrent et compromirent souvent l'action de la royauté. Les fidèles de la monarchie subirent promptement l'influence d'un double courant, de nature à jeter de l'incertitude dans leur esprit et à mettre de l'hésitation dans leurs démarches. On sait que Marie-Antoinette se répandait souvent en plaintes contre les jactances des émigrés, et que Louis XVI dut plusieurs fois les désavouer, non seulement devant l'opinion publique, mais encore dans ses instructions secrètes.

Vaudreuil, réfugié tout d'abord à Rome, près du cardinal de Bernis, qui continuait d'y tenir l'auberge de la France, subit bien vite l'ascendant de ce fin et pénétrant esprit. Il est curieux de voir ces deux représentants attitrés de l'ancien régime, habitués à contempler l'Europe des fenêtres de Babiole ou de Bagatelle, saisir le caractère grave de la Révolution. Elle leur semble, à certains égards, l'œuvre de la volonté nationale, et ils en regardent le terme comme éloigné, car l'excès des maux soufferts ramènera seul dans le droit chemin un peuple aveuglé. « C'est l'opinion, écrit Vaudreuil, qui a commencé la Révolution, c'est l'opinion qui doit opérer la contre-révolution. » Il condamne l'intervention diplomatique ou armée de puissances européennes. « Toute influence étrangère ne ferait que réunir la nation entière... Je suis épouvanté du danger que courraient le roi et la famille royale, prisonniers dans la capitale, si les puissances étrangères se mêlaient de nos affaires intérieures. » On ne pouvait prévoir plus justement les funestes conséquences de l'entrée des Prussiens en Champagne, et l'échafaud dressé pour Louis XVI en réponse à cette invasion du territoire national. « Le

bon sens s'effraie, disait-il, de mettre la France aux mains de ses anciens ennemis. » Plus tard, il est vrai, il paraîtra changer d'avis et compter sur l'intervention désintéressée du roi d'Espagne, cousin du roi de France, ou de l'empereur, son beau-frère. Mais il tiendra toujours en une juste défiance l'Angleterre, et il s'écriera douloureusement à la veille ou au lendemain de la désastreuse expédition de Quiberon : « Je veux faire la guerre à la Révolution, mais non à mon pays. »

Il aurait voulu qu'on s'appuyât surtout sur les provinces où son instinct comprenait que l'esprit était demeuré plus sain et les caractères plus fermes qu'à Paris. La Vendée en armes attirait ses regards; c'est là qu'il poussait celui qu'il appelait son prince et qui, malheureusement pour sa gloire, ne prit jamais cet héroïque parti.

Rebuté par une longue série d'insuccès, le comte de Vaudreuil fut frappé au cœur par la mort de la princesse de Polignac. Il prit, l'Etre suprême pour témoin de sa douleur; mais il ne tarda pas à se consoler près de sa charmante cousine, âgée de vingt ans, dont sa cinquantaine bien sonnée ne l'avait pas empêché de solliciter la main. Peu de temps après, nous le voyons devenu, derrière les tristes murailles d'Holyrood, un fidèle commensal du comte d'Artois; il fait sa partie de whist quotidienne, et Mme de Vaudreuil donne, à l'occasion, la réplique, dans une comédie de salon, au duc de Berry.

Plus tard, des événements qu'il n'avait pas préparés, lui rouvrirent les portes d'une patrie qu'il avait presque oubliée. Nommé, par la première Restauration, lieutenant général et pair de France, devenu bientôt après gouverneur du Louvre et membre de l'Académie française, il faisait, le 20 mai 1814, les honneurs dans un concert que donnait sa vieille amie Mme Vigée-Lebrun. Il se croyait rajeuni de vingt-cinq ans. Peu de temps après, en butte aux persécutions de ses créanciers, il ne trouvait d'autre moyen de les satisfaire que celui dont il avait usé dans sa jeunesse, le recours à la munificence du comte d'Artois.

Tel était ce charmant incorrigible ni très bon, ni très mauvais, parce que, semblable à la plupart de ses égaux parmi ses contemporains, il manquait de sérieux et de profondeur, superficiel en un mot. Ainsi vécut, ainsi finit ce modèle du courtisan dont Chamfort, son commensal habituel et son divertisseur en titre, croyait faire le plus bel éloge en le comparant aux hommes de la cour de

Louis XIV les plus accomplis. A cette époque, il régnait dans l'entourage du souverain plus de dignité et de grandeur : il y avait aussi plus d'esprit religieux. Vaudreuil n'avait jamais été rangé dans la catégorie des dévots; la frivolité de ses mœurs s'y opposait, et le bon air n'y eût pas trouvé son compte. Néanmoins, il reconnut de bonne heure la funeste influence de Voltaire et de Rousseau. Quand l'âge eût calmé ses passions, lorsqu'il goûta la vie de ménage, il revint sincèrement à la pratique de la religion. Son ami, le comte d'Artois, ne lui avait-il pas donné l'exemple?

III

Un personnage plus intéressant de la même époque, c'est le comte de Rochechouart, dont les *Souvenirs* offrent une lecture des plus attachantes. On sent un esprit primesautier qui ne relève que de lui-même, sauf l'empreinte ineffaçable du temps, un caractère trempé de bonne heure par les épreuves, résolu, loyal, fidèle au devoir et surtout à l'honneur, sachant, du reste, mettre l'esprit et la vaillance au service de sa propre fortune. Un trait touchant, c'est sa confiance en Dieu et sa reconnaissance envers la Providence, qui, surtout dans la première période de sa vie, se révèle pour le sauver aux moments les plus périlleux. N'allez pas toutefois le prendre pour un saint. A peine adolescent, il a des bonnes fortunes qu'il rappelle dans ce volume sur un ton leste tout à fait talon rouge, et qui ne seront insérées dans aucune édition de la « Morale en action ». Après une foule de péripéties émouvantes, il finit par gagner Odessa, où le duc de Richelieu, son parent, le prend sous sa protection et le charge du soin de sa maison. Entré dans l'armée russe, et honoré du titre d'aide de camp du tzar Alexandre, il parvient, grâce à cette situation exceptionnelle et aussi à l'illustration de son nom, à être initié à bien des ressorts secrets de la politique. Il prend part à cette épique campagne de Russie, où figurent malheureusement tant d'émigrés parmi les rangs de nos ennemis. Tout en combattant à regret ses compatriotes, il rend un hommage ému à la valeur des soldats de l'armée française, ainsi qu'aux brillantes conceptions militaires de leur chef incomparable. Rochechouart se montre diplomate aussi fin que vaillant militaire. Rien de vivant comme le récit de son entrevue avec Bernadotte qu'il avait été chargé de sonder sur ses intentions

secrètes et qui charmé de recevoir des décorations du souverain qui le traitait de frère, laisse éclater sa joie de parvenu et percer ses prétentions au trône de France. L'intérêt redouble quand nous pénétrons à sa suite sur le territoire français pendant la campagne de 1814. L'auteur des *Souvenirs* saisit de bonne heure l'occasion de se mettre en rapport, d'une part, avec les princes de la maison de Bourbon, de l'autre, avec les royalistes qui commençaient à se remuer. On trouve là le texte de pièces importantes pour l'histoire de la restauration et qu'on chercherait vainement ailleurs. Rochechouart, attaché depuis longtemps à la personne d'Alexandre, se trouve auprès de ce prince, lorsque, du haut des Buttes-Chaumont, ce dernier contemple à ses pieds Paris, qui vient de faire sa soumission, spectacle inattendu et qui le venge de l'incendie de Moscou. Destinée non moins étrange : l'émigré sorti, il y a dix ans, de la capitale, en proscrit, y rentre en qualité de commandant de place. Ces contrastes, la grandeur des événements publics, le piquant des aventures privées, captivent au plus haut point l'attention et font aimer l'auteur.

IV

En somme, l'ancien régime était condamné à disparaître. Le mal datait de loin, il remontait à l'époque où la main, ferme jusqu'à la rudesse et parfois à la cruauté, de Richelieu comprima une noblesse turbulente mais, au fond, fidèle, au point de lui enlever tout ressort. Louis XIV poursuivant, par des procédés divers, la politique de l'impitoyable cardinal, acheva d'annuler le second ordre de l'État, en enchaînant les grands seigneurs à sa cour par des faveurs qui les ruinèrent, en même temps qu'il portait le dernier coup à l'autonomie des communes. Pour éviter une gêne et un inconvénient, on avait exposé l'État à un grand péril. Mais avant que ces desseins d'absolutisme portassent tous leurs fruits, l'historien et le moraliste constatent dans les rangs de l'aristocratie, aussi bien que dans ceux de la bourgeoisie, de nobles exemples d'une indépendance qui s'appuyait sur de vieilles traditions et que rehaussait souvent une sorte de fierté chrétienne. La première partie du dix-septième siècle fut témoin de ces consolants spectacles. C'est l'époque de l'efflorescence des grandes œuvres qui ont été tant de fois signalées. La grâce divine que l'on ne craignait pas alors d'invoquer, produisait aussi des actes individuels d'une admirable vertu.

Tel fut le cas du duc et de la duchesse de Ventadour (Didot), qui offrirent, en pleine régence, le plus merveilleux spécimen de l'amour chrétien. M. l'abbé Lagrange, dans une introduction aussi remarquable par le fond que par la forme, explique comment « la nature étant nécessairement limitée, imparfaite, il peut y avoir, il y a pour l'homme, par la grâce de Dieu, un but supérieur à ses légitimes exigences, à ses essentielles aspirations... L'ordre naturel, le christianisme l'accepte tout entier, et, loin de le vouloir restreindre ou mutiler, il le relève, le restaure et le guérit. » Des vues purement humaines avaient réuni, dès l'enfance, les rejetons des illustres familles de Lévis et de Luxembourg. Les mariages étaient faits alors, comme le dit l'auteur anonyme de ce touchant récit, pour tous les intérêts les plus divers, sauf pour le seul intérêt raisonnable et chrétien du mariage : l'union de deux âmes dans une convenance réciproque. Mais la Providence se sert de tout, même de ce qui est obstacle en apparence, pour arriver à ses fins. Celle qui avait été élevée dans tous les raffinements du luxe, au point que, dans les fins draps de son lit, on effeuillait une prodigieuse quantité de roses, devait pousser le détachement jusqu'à s'interdire les joies les plus légitimes du mariage et d'entrer dans un cloître pour y pratiquer d'incroyables mortifications. Son époux, loin de s'opposer à cette vocation extraordinaire, l'y encouragea et embrassa lui-même l'état ecclésiastique. Ainsi se renouvela cette union suprême et au-dessus des sens dont Cécile et Valérien avaient donné l'exemple aux premiers siècles de l'Église.

Un manuscrit rédigé par un saint religieux contenait le récit détaillé de ce triomphe de la grâce divine. On nous en donne aujourd'hui la substance, après avoir encadré habilement les faits dans le tableau de la situation générale de la société à cette époque et dans le narré des événements politiques ou religieux. Nous suivons ainsi toutes les péripéties de l'orageuse régence de Marie de Médicis, nous assistons aux soulèvements des protestants, aux prises d'armes des princes, et au milieu du fracas des événements militaires, nous sommes témoins de l'invasion pacifique des Carmes et des Carmélites reformés d'Espagne et d'Italie. Avec quel transport les populations demeurées fidèles de la vieille France, mais déconcertées par les guerres religieuses, accueillaient-elles ces missionnaires de réconciliation et de paix! Quand les Carmélites de Gênes, sous la direction de la mère Marie-Madeleine,

de l'illustre famille des Pallavicini, firent leur entrée à Marseille, pour aller fonder une maison à Avignon, vingt gentilshommes, leurs compatriotes, qui leur avaient fait escorte, leur dirent adieu en pleurant et en leur baisant les mains. Le gouverneur de la ville, accompagné de l'élite de la société, les attendait. Mme de la Fare vint les chercher en litière; plus de vingt carrosses de gentilshommes et dames de la ville accoururent au-devant d'elles; on les salua par des salves de canon, et l'évêque entonna le *Te Deum*, tandis que la foule, avide de les contempler, se pressait autour d'elles à les étouffer. Ce fut la prieure de ce nouveau couvent qui désigna à Marie-Liesse de Ventadour l'homme de Dieu, carme lui-même, qui devait dissiper ses doutes. Les époux, dans la fleur de la jeunesse, donnèrent au monde un spectacle étrange, quand on vit, le 19 septembre 1641, l'humble et silencieux monastère ouvrir ses portes, et au milieu de sa chapelle simple et étroite, devant l'autel une grande princesse, jeune, belle et heureuse, une dernière fois revêtue des habits magnifiques que sa condition lui avait imposée l'obligation de porter, avant de s'en dépouiller pour revêtir le pauvre et pénitent habit des Carmélites déchaussées. Près d'elle se tenait son époux, le duc de Lévis-Ventadour, pair de France aussi illustre que vaillant, prêt à laisser lui-même l'habit de cour et l'armure de bataille d'un chevalier pour la sévère tunique des prêtres du Seigneur. Ce qui semblait folie aux hommes était profonde sagesse au regard de Dieu. On est trop porté à croire que si le monde dure, c'est pour laisser s'accomplir les grands événements qui s'appellent la prise de la Rochelle et la guerre de Trente ans : on se trompe. La Providence divine ne permet aux générations humaines de se succéder que pour produire des âmes d'élite et des saints. C'est le dernier mot de l'histoire de l'humanité.

V — VI

Sous le titre de « Cahiers conservateurs en 1889 » (Plon), M. le marquis de Castellane, ancien membre de l'Assemblée nationale, expose plusieurs desiderata de la politique conservatrice, telle qu'il la conçoit, et telle qu'il voudrait la voir pratiquer. M. de Castellane ne mâche pas les vérités désagréables aux conservateurs; toutes ses critiques ne sont pas dépourvues de fondement. Les trois principales réformes dont il souhaite la réalisation sont le

remaniement de l'impôt dans le sens d'une aggravation des charges pesant sur la propriété mobilière qui est à peine atteinte, la séparation amiable de l'Église et de l'État accompagnée de mesures équitables et destinées, suivant lui, à amener la pacification religieuse, et enfin ce qu'il appelle l'émancipation des travailleurs. Quant au premier point, les arguments de droit et d'expérience déduits par l'auteur nous semblent lui donner complètement raison. Nous serons moins affirmatif sur le second article; non pas que la situation actuelle qui place l'Église de France dans les mains de ses ennemis les uns patents, les autres à peine dissimulés, nous paraisse tolérable. Il est évident que le régime de la séparation absolue, s'il était possible, vaudrait mieux que celui de la persécution. Mais il est permis de croire que la France, à l'heure actuelle, est dans une phase transitoire, et qu'elle se trouvera, plus ou moins prochainement, dans des conditions qui rendront possible un *modus vivendi* acceptable. D'ailleurs, n'aurait-on pas tout lieu de redouter, si les liens légaux du Concordat étaient rompus, un redoublement de rigueur de la part des pouvoirs publics? L'État pourrait fort bien dire aux catholiques : « Je ne vous reconnais pas comme association, comme Église; mais je vous connais comme citoyens et je vous frappe comme perturbateurs du repos public, comme insultant par vos doctrines affichées, par votre attitude provocante à l'athéisme social. Défense de sonner les cloches, interdiction de posséder des églises monumentales, symboles de la superstition. La basilique de Montmartre ne porte-t-elle pas déjà ombrage aux libres-penseurs!

Nous nous rapprochons, au surplus, des idées de l'auteur, en ce sens qu'une révision du Concordat, faite de concert entre les deux puissances, serait, à nos yeux, chose désirable. C'est à la sagesse de Léon XIII qu'il appartient de se prononcer sur l'opportunité de cette grande mesure qui ne pourrait, en tout cas, être tentée que de concert avec un gouvernement stable et tenant compte, dans une certaine mesure, des idées générales du pays.

M. de Castellane croit à la question sociale que des aveugles ou des égoïstes nient de parti-pris. Il a raison et plusieurs des moyens qu'il préconise, après M. Claudio Jannet, pour améliorer le sort des ouvriers et prévenir ainsi les catastrophes qui nous menacent, tels que la formation de sociétés coopératives de consommation et même de production, en tant que ces dernières pourraient réussir, méri-

tent l'approbation et les encouragements des conservateurs. Il ne nous convient aucunement de nous ériger en censeur des autres expédients indiqués dans ce volume, mais il nous sera permis de faire observer qu'ils confinent aux pratiques de ce socialisme chrétien contre lequel l'auteur formule des objections si pressantes. Prélever une part d'un impôt supporté par les chefs d'industrie pour doter des institutions économiques dont les ouvriers seuls profiteront, c'est évidemment constituer un privilège en faveur de ces derniers. Hâtons-nous d'ajouter que ce privilège nous paraît, au point de vue social, parfaitement justifiable, car nous ne sommes pas de ceux qui prétendent que l'État n'a d'autre mission que celle d'assurer la liberté absolue des transactions, même de celles qui seraient passées dans des conditions d'inégalité évidente. Des idées de justice, d'humanité, de charité, de moralité, doivent présider au gouvernement des sociétés. M. de Castellane n'osera pas désavouer cette doctrine, lui dont la philanthropie éclairée se révèle à chaque page, bien qu'il se montre décidément défavorable à l'interdiction légale du travail de nuit pour les femmes dans les ateliers. Nous l'engageons à se défier de son libéralisme.

Un quatrième point traité par M. de Castellane ne doit pas être omis : la suppression du parlementarisme, ou plutôt la réforme et l'assainissement des parlements. A cet égard les applaudissements seront universels.

Les réserves que nous nous sommes cru obligé de faire ne nous empêchent pas de reconnaître que ce livre mérite la plus sérieuse attention de la part de tous ceux que préoccupe justement l'avenir de notre patrie.

M. Amagat, député, dont on connaît la compétence en matière financière, vient de publier un gros volume, bourré de chiffres, sur les finances françaises dans l'Assemblée nationale et les Chambres républicaines (Plon). Bien que l'auteur appartienne au parti républicain, il n'y a pas de satire plus sanglante contre les agissements de ce parti. Les faits seuls parlent par eux-mêmes, car il ne s'est pas permis une seule ligne de polémique. La première partie de l'ouvrage est consacrée aux budgets de 1872 à 1876 et à tous les faits qui s'y rattachent : premier compte de liquidation, dédommagement aux victimes des invasions et de la Commune, reconstitution des forces nationales. C'est la *gestion conservatrice !* Voici le résumé des résultats atteints en cinq ans. Partant d'un déficit de 452 mil-

lions, malgré la création de 400 millions d'impôts, l'Assemblée nationale arrive à un excédent de 95 millions, sans compter un amortissement annuel de 150 millions. A la fin de 1876 commence la *gestion républicaine* qui, en six ans, conduit le budget, d'un excédent de 42 millions, à un déficit de 752 millions. L'accroissement démesuré du nombre des fonctionnaires, l'épuration administrative, la construction des palais scolaires, l'établissement des lignes improductives de chemins de fer, sont les principales causes qui creusent ce gouffre. Chemin faisant, l'auteur nous édifie sur les mérites financiers de M. Thiers, qui, à côté de quelques vues utiles, eut le tort, grâce à son esprit routinier, craintif et tatillon, d'empêcher la réalisation de notables économies, et de contracter, à des taux exorbitants, les deux emprunts nécessités pour la libération du territoire.

VII

Le douzième volume de l'*Histoire contemporaine de la France* (Palmé) qui termine ce grand ouvrage, est consacré à l'histoire du second empire.

Un des chapitres les plus intéressants du livre est celui que l'auteur consacre à la guerre de Crimée. Nos récents désastres nous font attacher plus de prix à nos anciens triomphes. Le récit de la victoire remportée à l'Alma, cette première bataille rangée depuis les guerres légendaires de Napoléon Ier, est enlevé avec vigueur. Toutes les péripéties de ce long siège, où nos soldats montrèrent plus d'abnégation stoïque qu'on ne les en croyait capables, sont retracées avec fidélité. L'intérêt redouble quand on est témoin de l'admirable désintéressement du général en chef Canrobert, qui propose de lui-même sa démission au gouvernement et du noble refus de celui qu'il avait désigné comme son successeur. La comparaison des deux chefs de guerre est piquante : « Une des qualités qui signalaient le plus le nouveau chef, dit M. Petit, était sa dureté pour les autres et pour lui. Brave de sa personne, jusqu'à la témérité, Canrobert poussait à l'excès l'amour de ses troupes ; il souffrait d'avoir des morts et des blessés. Le général Pélissier, au contraire, aurait détruit sans pitié tout le monde et lui-même pour atteindre au but qu'il jugeait nécessaire. » La chute glorieuse de Sébastopol fut la récompense de tant d'abnégation patriotique.

Un des événements les plus marquants et les plus douloureux du règne est la chute du pouvoir temporel. L'auteur nous fait toucher tous les ressorts qui l'ont amené. Nous assistons aux efforts souterrains des sectes, à l'attentat d'Orsini, aux négociations secrètes de Plombières, aux manœuvres habiles de Cavour qui trouve le moyen de se faire déclarer la guerre par l'Autriche après s'être armée de l'appui de la France, à la brillante campagne d'Italie, à ses tristes résultats au point de vue diplomatique, aux concessions profondément regrettables de Napoléon III. En vain les évêques élèvent la voix, en vain des réclamations indignées se font entendre au Sénat et au Corps législatif. M. Thiers, non suspect de cléricalisme, comme on dirait aujourd'hui, développe les raisons d'ordre politique qui s'opposent aux visées ambitieuses du Piémont. M. le baron Dupin, le cardinal de Bonnechose, Mgr Darboy, font entendre des avertissements prophétiques. En dépit de cette opposition aussi sensée qu'éloquente, l'unité de l'Italie s'accomplit et amène comme conséquence naturelle l'unité allemande, qui sera le tombeau de l'empire. Tout cet enchaînement de faits douloureux est exposé dans ce volume d'une façon aussi lumineuse qu'impartiale, l'auteur, fidèle à sa méthode, s'attachant à faire porter à chacun sa juste part de responsabilité. L'ouvrage se termine à la catastrophe de Sedan.

M. Petit trouve des accents poignants pour retracer cette terrible journée amenée par les tiraillements de la politique et l'imprévoyance du commandement. Il rappelle, en termes chaleureux, ces magnifiques charges de cavalerie qui ont illustré les noms des généraux Margueritte et de Gallifet. Héroïsme inutile qui nous coûta plusieurs centaines de braves gens, sans soustraire une armée de quatre-vingt-cinq mille hommes, encore munie de quatre cents bouches à feu, à la douleur d'une capitulation. Mais ce qu'il y eut de plus humiliant pour la France, ce fut l'attitude de la capitale à cette horrible nouvelle. L'historien nous représente les Parisiens plus réjouis qu'attristés, et estimant qu'on pouvait bien acheter la ruine de l'Empire au prix de tels revers, et cela est vrai d'un certain nombre d'entre eux. Le régime qui a suivi la journée néfaste du 4 septembre excite la plus vive réprobation de l'auteur, au point de le stimuler à reprendre un jour sa plume « afin d'éclairer la postérité sur cette époque infâme... où il faut être plus d'à moitié coquin ou impie pour acquérir le suffrage d'un public idiot ».

VIII — IX — X

L'auteur de la biographie de dom Pedro II (F. Didot) s'excuse de présenter aux républicains français la figure d'un empereur; il est vrai que cet empereur est le plus libéral et le plus constitutionnel des souverains : il rendrait des points, sur ce chapitre, à plus d'un président de république. M. B. Mossé nous explique d'abord comment le Brésil s'est détaché de la mère patrie et comment le chef de la maison de Bragance a été amené à renoncer à la couronne de Portugal et à fixer le siège de son empire à Rio-Janeiro. C'est la politique napoléonienne qui a produit cette double révolution. Quand les Français, sous la conduite de Junot, envahirent le Portugal en 1807, le régent, dom Pedro, père de l'empereur actuel du Brésil, prit la fuite et se réfugia dans cette magnifique colonie. Les mouvements révolutionnaires et réactionnaires qui agitèrent son ancien royaume, déterminèrent la séparation d'avec la métropole et l'abdication du prince. Le souverain actuel n'avait que cinq ans lorsqu'il fut proclamé empereur. Son trône, seul gage de l'unité du nouvel empire, faillit être emporté par les orages politiques qui signalèrent la régence. C'est probablement à la forme monarchique du gouvernement que le Brésil doit, après quelques années de trouble, d'avoir échappé au fléau des guerres civiles et étrangères et aux rivalités provinciales qui ont fini par morceler l'Amérique méridionale en un grand nombre de petits États. La grande œuvre de dom Pedro a été l'abolition de l'esclavage. Il y travailla depuis l'année 1864. Son plan, qui fut adopté par les Chambres législatives après une vive opposition, consistait à donner la liberté à tous les enfants des noirs qui naîtraient après une époque déterminée, mais en les astreignant au service de leurs maîtres jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. La nouvelle génération faisait ainsi l'apprentissage de la liberté, et l'extinction graduelle de la vieille population esclave permettait, à un moment donné, d'affranchir ce qui en restait sans apporter une notable perturbation dans l'ordre économique et civil. On faisait ainsi l'économie de cette terrible guerre servile qui a coûté aux États-Unis du Nord américain sept cent mille vies d'hommes et plus de 48 milliards. L'opinion soutenait dom Pedro, mais le prince avait à lutter contre la coalition redoutable des intérêts. Ce fut un ministère conservateur qui eut l'honneur de proposer et de faire adopter le plan du souverain. On sait que cette

grande réforme a pu s'accomplir pacifiquement : la plupart des esclaves affranchis sont demeurés sur les domaines de leurs anciens maîtres. Un acte aussi solennel coïncidant avec la célébration du jubilé sacerdotal de Léon XIII, a réjoui le cœur du Saint-Père, et le monde chrétien a applaudi. Nul n'ignore, d'ailleurs, que Pedro II est un savant et qu'il s'honore de titre de membre correspondant de notre Académie des sciences, dans le sein de laquelle il aime à siéger, quand il vient à Paris. Ce souverain bien intentionné mérite assurément des éloges pour sa sagesse politique et sa philanthropie éclairée. Son biographe, ou plutôt son panégyriste, a naturellement oublié de mettre des ombres sur ce portrait trop flatté. N'aurait-il pu, par exemple, noter *nigro lapillo* la domination néfaste de la franc-maçonnerie dans cet empire si catholique? Rompre les fers des noirs, c'est fort bien : mais il ne fallait pas négliger d'affranchir les consciences catholiques et de les soustraire à la plus odieuse des tyrannies. Un libéralisme de mauvais aloi a pénétré depuis quelque temps dans la constitution brésilienne et en a vicié certaines dispositions, mais l'auteur du livre que nous venons d'analyser est loin de désapprouver ces innovations. On peut regretter aussi qu'il ne ménage pas les éloges à des personnages dont le nom seul est un outrage pour les catholiques.

La vie du bienheureux Crispino de Viterbe, surnommé de son vivant « le saint joyeux » (Lethielleux), nous transporte dans un monde de renoncement absolu et de surnaturel. L'un explique l'autre, car Dieu ne saurait refuser des faveurs extraordinaires à celui qui s'oublie complètement soi-même. L'auteur ne recule pas, et il a raison, devant le récit des nombreux miracles qui ont été admis par les contemporains. Ce rapprochement et, si nous osons dire, cette union du ciel et de la terre offre un spectacle charmant et bien propre à relever nos âmes attristées par le monstrueux égoïsme qui nous dévore aujourd'hui. Après avoir lu ces pages aimables, on comprend plus que jamais que la joie est le partage d'une conscience pure, détachée et courageuse.

Si les miracles abondent dans la vie d'un pauvre petit Capucin dont l'existence, indépendamment de sa sanctification propre, ne semblait avoir d'autre but que d'édifier un nombre assez restreint de ses compatriotes, on s'étonnerait à bon droit s'ils faisaient défaut dans l'histoire du peuple choisi par Dieu pour garder le dépôt de la Révélation. L' « histoire sainte », comme on l'a justement appelée,

est donc essentiellement une histoire surnaturelle et miraculeuse, et c'est à tort que l'on a prétendu récemment distinguer et séparer de cette histoire sainte, qu'on veut bien abandonner aux croyants et aux théologiens, l' « histoire juive » basée, nous assure-t-on, sur les données les plus rigoureuses de la critique. Il y a là une erreur fondamentale. La contradiction même est évidente : qui dit critique dit jugement. Or le premier acte du jugement est de ne pas isoler le fait, la chose qu'il s'agit d'apprécier, de ses conditions essentielles d'existence. La Révélation divine étant d'ordre éminemment surnaturel, et son dépôt confié à une race spéciale au milieu des ténèbres morales qui couvraient l'ancien monde, n'ayant pu s'accomplir sans prodiges, nier *à priori* ces prodiges, c'est se mettre hors d'état de vérifier les preuves de la Révélation, c'est se réduire à l'impossibilité de rien comprendre à l'histoire des Israélites. Aussi, qu'est-il arrivé? que tous les exégètes ou prétendus tels qui ont essayé d'expliquer la Bible à un point de vue rationaliste, quelles que fussent leur habileté ou leur science philologique, ont abouti à des systèmes qui, après avoir quelque temps ébloui les esprits inattentifs, ont été déclarés chimériques et absurdes par leurs successeurs, et finalement abandonnés.

Nous pouvons prédire à M. Maurice Vernes, l'auteur du *Précis d'histoire juive* (Hachette), qu'il ne sera pas plus heureux que ses devanciers, qu'il fustige, d'ailleurs, dans son Avertissement, avec autant de verve que de bon sens. C'est plaisir que de l'entendre se divertir aux dépens de pauvres diables qui ont sué sang et eau pour expliquer naturellement les faits surnaturels dont la Bible est pleine. Il n'a pas de peine à leur montrer que leurs explications sont aussi vaines que ridicules, par la bonne raison qu'il ne dépend pas d'un commentateur de changer la nature d'un texte dont le sens est parfaitement clair et de faire dire à un auteur autre chose que ce qu'il a voulu dire. Le nouveau critique estime que lorsque les écrivains sacrés parlent de la retraite de la mer Rouge, du rebroussement des eaux du Jourdain, de la manne, de la source jaillissant du rocher, il faut entendre ces faits et, en général tous ces faits analogues sans exception, dans le sens obvie qui était le leur; mais comme lui non plus ne peut digérer le miracle, il soutient que c'était un langage parabolique employé, non pas tant pour raconter des faits réels que pour insinuer des vérités morales et religieuses, comme s'il eût été possible de faire croire à toute une foule

qu'elle avait été le témoin d'un acte prodigieux et inexplicable pour lui faire admettre, par exemple, l'existence de Dieu. Si M. Vernes a beau jeu quand il reproche aux écoles d'exégèse (rationaliste) de procéder arbitrairement et de ne consulter que leur fantaisie dans l'interprétation des textes, il ne se rend pas coupable d'une moindre présomption. Oui, ses prédécesseurs ont tort de dater suivant leur impression personnelle les différents écrits inspirés; mais le criterium adopté par lui et qui consiste à constater l'époque pour laquelle l'existence d'un livre est absolument certaine et de remonter jusqu'à ce qu'il rencontre des circonstances applicables à sa formation et de nature à en rendre compte, n'offre aucune garantie contre les surprises de l'imagination. Pauvre M. Vernes! il n'a pu réussir à humaniser le livre divin. Son ouvrage n'en peut pas moins faire beaucoup de mal à cause de son érudition apparente ou réelle : nous le signalons aux apologistes pour une réfutation nécessaire.

Léonce de la Rallaye.

Histoire de la Musique en France, par Julien Tiersot, ouvrage couronné par l'Institut. (Plon.)

Le peuple des villes et des champs ne chante plus : tout entier absorbé par les soins matériels, les fêtes qu'on lui prodigue de toutes parts le détournent des réunions de la famille, où trônait la chanson au dessert. Les assemblées, les fêtes de pays, où s'entendaient les chansons populaires dans chaque province, s'éteignent une à une : la centralisation a encore là fait une brèche d'où s'échappent les plus charmantes traditions. Les expositions, ces grandes foires modernes, avec toutes leurs malsaines attractions, attirent plus les foules que les marchés qui se dépeuplent tous les jours. Les rues des cités ne résonnent plus ni des chants joyeux de la jeunesse, ni des mâles accents des travailleurs. La voix futée de *Jenny l'ouvrière*, du haut de la fenêtre de sa gaie mansarde, ne lance plus aux étoiles sa romance éveillée, et *Gastibelza* ne devient plus fou du « vent qui souffle à travers la montagne ». Bourgeois tranquille, tu peux maintenant digérer ton dîner en repos. Tout au plus quelque vieil orgue de Barbarie obtient-il de la jalouse police la tolérance de rappeler à l'honnête ouvrier des hauts étages les chants qui ont bercé son enfance. Plus de ces noces sans fin, où poésie et musique, — poésie et musique fascinant par leur naïve rusticité même, — avaient leur place marquée. On ne narre plus

en chantant, on ne chante plus guère, même aux champs, ses plaintes amoureuses; on ne danse plus à la voix; le vin qui, jadis, avait tant d'*esprit*, n'inspire plus de chansons aux francs buveurs, qui ne sont plus francs; ni à l'ouvrage, ni à la fête, ne chante l'ouvrier ni le paysan. La chanson est morte.

Aussi est bien venu le moment de passer en revue tout ce que nos pères aimaient à chanter. Jamais, en effet, n'ont été écrits tant de livres ou recueils traitant de la chanson française. L'ouvrage de M. Julien Tiersot, *l'Histoire de la Chanson populaire en France*, couronné par l'Institut, forme certainement l'étude la plus complète qui ait été écrite sur ce sujet. L'auteur a divisé son travail en trois parties : 1° *la Chanson populaire;* 2° *Formes tonales et rythmiques, les origines;* 3° *la Mélodie populaire et l'art musical.* Il transcrit d'innombrables exemples, non seulement tirés des manuscrits et recueils compulsés par lui, mais encore choisis parmi les chansons populaires recueillies par lui-même en Bretagne, en Bresse, en Poitou, en Picardie, en Bourgogne, en Dauphiné, etc., etc.

Que de richesses ignorées, enfouies, et comme on doit savoir gré aux chercheurs qui, comme M. Jules Tiersot, se donnent la peine de les mettre au jour! Qui ne se sentirait profondément ému de la complainte de *Jean Renaud*, chef-d'œuvre du génie populaire, comme le dit si bien l'érudit auteur de la *Chanson populaire en France*? Et le chant de guerre des Gaulois, que l'on croit remonter au sixième siècle! Est-il rien de plus caractéristique? Et ces chansons de mariées, ces chansons à boire, à bercer, à danser! Ces chants de fêtes, de l'année, de la vie, de la mort! Il y a là de quoi rire et pleurer.

Nous aurions bien quelques réserves à hasarder, notamment au sujet de certains rythmes qui nous semblent plus bizarres qu'authentiquement transcrits, mais dans un ouvrage aussi compact, il est bien rare qu'il ne se glisse pas des erreurs de détail. Nous regrettons toutefois que M. Tiersot n'ait pas su profiter de l'occasion pour, dans un chapitre consacré aux chants nationaux, rendre à César ce qui appartient à César, et le chant de *la Marseillaise* à Grison qui, ceci est incontestable pour quiconque a lu la convaincante brochure de M. Arthur Loth, est l'auteur de l'air dont s'est inspiré Rouget de l'Isle pour composer ses strophes enflammées. Le procès est aujourd'hui jugé et bien jugé; mais combien l'ignorent! C'est pourquoi, à notre sens, on ne saurait assez le répéter.

Delphin Balleyguier.

LES

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

I. *Les victimes de l'électricité.* Effets de l'électricité naturelle ou fulgurante. Dangers des appareils d'électricité dynamique. — II. *La Chine et ses ressources industrielles.* Produits minéraux : terres à poterie, marbres, pierres fines, combustibles minéraux, métaux, métalloïdes, émaux. Produits végétaux : conifères, arbres angiospernes, bambous. Produits animaux : plumes, ivoires, galuchat, perles vraies et imitées, soieries. — III. *Les inscriptions de Tell-el-Amarna.* Opérations commerciales des rois égyptiens avec leurs alliés ou vassaux les rois assyriens. — IV. *La Sismologie, étude des tremblements de terre.* Statistiques, appareils enregistreurs. Explications diverses. Causes multiples. Périodicités, connexités avec les éruptions volcaniques. La revue mensuelle *l'Astronomie.* Précautions à prendre, déjà en partie observées par les Romains, dans la construction des édifices. — V. *Le Caucase préhistorique.* Recherche des origines de la civilisation de l'Occident. Industrie néolithique. Faune domestique non exclusivement originaire de la région. Age du bronze. Premier âge du fer. La civilisation caucasienne importée de la Chaldée.

VI. *Bibliographie* proprement dite. — Henri Sainte-Claire-Deville. — La connaissance des temps évangéliques. — Les champignons. — Falsification des denrées alimentaires. — Levé des plans et nivellement. — La traite des nègres. — La barbarie africaine, l'action civilisatrice des missions catholiques. — L'unification de l'heure.

VII. *Revue des recueils périodiques.* — Expériences sur la couleur des eaux. — L'audition colorée. — Fixation de l'azote par la terre végétale. — Les alcools naturels et artificiels. — Les vins électrisés. — Le Sahara, le Pamir, Bornéo. — Comptes-rendus de l'Académie des sciences.

I. — La vogue est aujourd'hui à l'électricité. L'électricité engendre des merveilles; par elle on s'écrit, on se parle, on fait entendre un concert à peu près instantanément (bientôt on se verra) aux plus grandes distances; par elle on s'éclaire avec des sources de lumière plus puissantes que celles qu'on ait jamais pu obtenir; par elle on est voituré, on dirige les ballons, on transporte à volonté les forces de la nature; on conserve, pour les reproduire aussi sou-

vent qu'on voudra, les discours, une fois prononcés, des maîtres de la parole ou les chefs-d'œuvre d'une orchestration savante. Enfin la médecine, la métallurgie, la galvanoplastie, l'art militaire, lui demandent d'incessantes applications. Et toutes ces merveilles ont été étalées au grand jour et par le menu, à l'Exposition universelle qui met terme enfin à ses assises aux houleuses cohues.

Là comme ailleurs, cependant, plus peut-être qu'ailleurs, la médaille a un revers; et ce n'est pas sans à-propos que, la veille même du jour de l'ouverture officielle de la grande foire parisienne, un savant professeur de physique, M. Witz, faisait à Bruxelles, à l'assemblée générale de la Société scientifique, une conférence sur Les victimes de l'électricité. Cette conférence forme le premier article de la livraison de juillet dernier de la *Revue des questions scientifiques*.

Les méfaits de l'électricité sont de deux sortes, suivant qu'il s'agit de l'électricité naturelle, c'est-à-dire de celle qui naît d'elle-même sans le concours de l'homme et par le seul jeu des forces météorologiques de la nature, de la foudre en un mot, ou bien de l'électricité que l'on pourrait appeler artificielle ou domestique, étant obtenue et dirigée par l'intelligence, la volonté et les moyens d'action de l'homme.

On sait que les effets de la foudre sont de trois sortes : elle peut agir par la chaleur, en fondant ou volatilisant les métaux, par exemple; mécaniquement, en pliant, perçant ou brisant les objets qui servent de conducteurs au fluide électrique; chimiquement, par dégagement d'ozone, images photo-électriques. Relativement aux êtres animés, l'action de l'électricité fulgurante, autrement dit du tonnerre, peut se résumer en trois mots : « elle brûle, elle broie, elle terrasse ses victimes. » Elle ne les tue pas toujours, toutefois; et de nombreuses expériences, faites à l'aide de l'étincelle électrique, cette miniature de la foudre, sur divers animaux, ont permis d'étudier la nature et l'intensité de ses effets et de déterminer par là les soins à donner immédiatement aux personnes foudroyées, dont la mort n'est souvent qu'apparente, et auxquelles il est, dans bien des cas, possible de conserver la vie.

Tout différents, quoique non moins redoutables et provenant d'ailleurs d'une cause de nature identique, sont les phénomènes « que produisent les générateurs d'électricité en usage dans l'industrie pour l'éclairage, l'électro-métallurgie, le transport de l'énergie

à distance », et autres services de toute sorte. La propriété spéciale que présentent les machines dynamiques et qui les distingue nettement des primitives machines statiques, c'est de débiter, sous une tension relativement faible, des quantités d'électricité véritablement énormes. Regardez-les, approchez-vous-en même autant que vous voudrez, *mais n'y touchez pas!* Inoffensives à distance, elles sont foudroyantes au contact. « Les machines statiques tuaient mal un lapin; nos dynamos tueraient un éléphant. » Le conférencier cite, à l'appui, divers accidents, le plus souvent mortels, survenus à des personnes qui avaient, par mégarde ou étourderie, touché quelqu'un des fils conducteurs des courants électriques. Aussi, après le récit motivé de nombreux faits de ce genre, conclut-il par ce sage conseil, bon à retenir : « Dans une installation d'électricité, ne touchez rien. Voici un conseil d'ami, qui vous rendra service : *Mettez vos mains dans vos poches et ne les en sortez pas.* »

D'ailleurs, quand un accident arrive, il ne faut pas désespérer d'une manière absolue : la mort n'est pas toujours immédiate. Nous ne saurions mieux clore cette rapide analyse qu'en reproduisant les paroles par lesquelles le savant professeur a terminé sa conférence : « Ce malheureux qui gît là à vos pieds, renversé par le courant, immobile et inerte, peut souvent être arraché à la mort par une intervention rapide et intelligente : secouez-le, pratiquez la respiration artificielle, frottez vivement sa poitrine, faites-lui inhaler de l'oxygène si possible, électrisez et faradisez les muscles du thorax et du cou, et vous le ranimerez souvent. En tout cas, ne repoussez pas le prêtre; l'absolution tombera peut-être sur une tête encore vivante; alors même que vous ne réussiriez pas à sauver le corps, vous aurez sauvé l'âme, en lui donnant le temps de recourir à la miséricorde infinie de son Dieu. »

II. — M. A. Fauvel, ancien fonctionnaire des douanes impériales chinoises, donne une étude savante et pleine d'intérêt, quoique un peu aride, sur LA CHINE *et ses ressources industrielles.* Ce travail est fort important; car si les œuvres d'art du « Céleste Empire » sont bien connues en Europe, les matières premières qu'emploient les artistes chinois le sont beaucoup moins.

L'auteur classe ces matières d'après l'ordre naturel des trois règnes minéral, végétal et animal. Nous ne saurions, même en nous bornant à les nommer, les énumérer toutes : le travail de M. Fauvel

pourrait se comparer à un vaste catalogue dans lequel l'énoncé de chaque objet serait accompagné d'une notice historique et explicative.

Dans le chapitre consacré au règne minéral, l'auteur mentionne d'abord les diverses *terres à poterie* et la manière de les travailler; les *marbres* calcaires, dolomitiques, cristallins et autres pierres décoratives, avec indications sur l'art plastique chez les Chinois; les *pierres fines*, principalement les jades, les grenats, les turquoises, le saphir, et aussi les agates, l'onyx, la cornaline; les charbons et autres combustibles minéraux, *houille* et *anthracite*, existant en gisements immenses, mais superficiellement exploités, *naphte*, *bitume*, *pétrole;* — puis les Métaux : le *fer*, dont les minerais existent en Chine en grande abondance, mais sont peu utilisés; le *bronze* beaucoup plus en faveur et matière de leurs plus belles œuvres d'art; on cite à Pékin une magnifique cloche de bronze antique qui ne pèse pas moins de 53 tonnes; le *plomb*, le *zinc*, l'*antimoine*, le cinabre ou sulfure de *mercure*, l'*or*, l'*argent;* divers métalloïdes et corps composés, *arsenic*, bleu de Prusse, soufre, borax, natron, salpêtre, etc. — Le Chinois ignore ou connaît à peine l'art de fabriquer le verre; en revanche les émaux *cloisonnés* y sont l'objet d'une industrie considérable qui aurait pris naissance dès le quinzième siècle avant J.-C. (1450), sous le règne de King-Taï.

Le règne végétal ne fournit pas moins, en Chine, de matières premières que le règne minéral. Le bois surtout tient, dans les constructions et une foule d'industries, une place considérable. Le pin, *Pinus Sinensis*, dit l'auteur (probablement, le *P. Bungeana*, Zuccarini); le sapin, *Abies Kœmpferi*, Lindley, ou plutôt *Larix Kœmpferi*, Gordon, car ce conifère est beaucoup plus rapproché du mélèze que du sapin; le *Cunninghamia Sinensis*, un voisin du Wellingtonia; le Ginkigo, *Ginkgo biloba*, Linné, parmi les conifères; et parmi les feuillus : le chêne, *Quercus castaneæfolia*, Meyer; le camphrier, *Laurus camphora*, Linné; le plaqueminier ou kaki, *Diospyros Kaki*, Linné, de la famille des ébénacées; un « acacia de Chine » (ne serait-ce pas le julibrisin, *A. julibrissin*, Willdenow?); le peuplier (lequel? il y en a tant d'espèces); un micocoulier, *Celtis sinensis*; un fusain, *Evonymus Bungeanus* petit arbre dont le tronc peut atteindre un mètre de diamètre et dont le bois est comparable à notre buis; telles sont les principales

essences dont le bois est employé en Chine. Mais le végétal qui l'emporte de beaucoup sur tous les autres par ses innombrables emplois, c'est le *bambou* en ses multiples espèces, le bambou, véritable « acier végétal », et qui sert à tous les usages imaginables. Il faudrait pouvoir suivre l'auteur dans ses descriptions des nombreuses industries chinoises qui emploient les substances végétales que nous venons de nommer et une foule d'autres. A peine la place nous reste-t-elle pour dire quelques mots des matières animales les plus usitées en Chine.

Sans parler des plumes de divers oiseaux utilisées en bijouterie ou pour la confection d'éventails de grands prix; de l'ivoire, des cornes de rhinocéros, de buffle et de bœuf; de l'écaille de tortue découpée ou fondue; du *galuchat* fait avec la peau, non pas du requin comme on le croit généralement, mais d'une sorte de raie (*Hypolophus sephen*); des perles vraies ou admirablement imitées; de la laine de mouton et de chameau employée par les Chinois seulement à la fabrication des feutres et des tapis; arrêtons-nous quelques instants sur le produit animal essentiellement chinois, la *Soie* dont l'industrie, toute nationale, remonte à l'an 780 (sinon 2602) avant J.-C. C'est la soie du mûrier, filée par un bombyx, appelé aujourd'hui *Sericaria mori*, qui est la plus répandue, la plus employée dans toute l'étendue du « Céleste Empire ». Mais elle est loin d'être la seule : d'autres chenilles que le bombyx mori fabriquent aussi le fil soyeux, soit aux dépens du chêne (*Yama-maï* ou *Attacus Permy*), soit en rongeant la feuille du vernis du Japon ou Ailante glanduleux (*Bombyx* ou *Attacus Cynthia*), ou bien celle du ricin (*Attacus arrindy*). Ces soies sont moins belles que celles du mûrier, mais solides et souples; aussi tout le monde, en Chine, depuis les classes riches jusqu'aux plus humbles, est-il vêtu de soie. Les plus belles soieries des Chinois cependant ne valent pas nos soieries de Lyon, si ce n'est toutefois leurs soieries anciennes, que les nôtres ne sont pas encore parvenues à égaler.

III. — Ceux des lecteurs du présent recueil qui y suivent les articles compris sous ce titre uniforme : *les Questions scientifiques*, pourraient, en se reportant à la livraison du 1er mars dernier, (pp. 571 et suiv.), se remémorer la « Trouvaille de Tell-el-Amarna », signalée en janvier par un orientaliste distingué, le R. P. Delattre, S. J. Il s'agit de documents assyriens consistant

en lettres envoyées par les souverains des contrées mésopotamiques aux souverains d'Égypte, et retrouvés sur les bords du Nil. La conclusion qui se dégageait des premières et partielles interprétations qu'on avait pu faire de ces antiques textes, c'est que les rois d'Égypte et leurs alliés ou vassaux asiatiques étaient de véritables marchands qui faisaient servir leurs relations internationales à des opérations commerciales à peine déguisées sous la courtoisie des formules diplomatiques.

De nouveaux renseignements, recueillis par le savant religieux depuis la rédaction de sa notice du mois de janvier, lui ont donné l'occasion de confirmer, par la mise à jour de nouveaux faits, dans une nouvelle étude intitulée : *les Inscriptions de Tell-el-Amarna*, les conclusions de son premier travail. En dépit de contestations inévitables et de discussions aigres-douces entre savants, soulevées par la lecture de textes si obscurs, en des langues encore si mal connues, il n'en devient pas moins de plus en plus certain que les souverains de l'antiquité asiatique déployaient, au moins en matière d'*affaires* (au sens commercial, industriel et de travaux publics), une activité qui montre en eux toute autre chose que les espèces de rois fainéants dépeints par la légende grecque. Ce que le même auteur avait fait connaître précédemment des travaux hydrauliques qui faisaient de la Mésopotamie (1), dans le même temps, l'une des contrées les plus fertiles et les plus peuplées de la terre, est une preuve de plus à l'appui de telles conclusions.

IV. — La Sismologie, dont l'objet est l'*Etude des tremblements de terre*, est une science bien nouvelle, au moins en tant que comprenant un ensemble d'observations méthodiques et régulièrement poursuivies. L'étude que lui consacre le R. P. Dehert, S. J., est un groupement rationnel et assez complet des faits qu'on a pu observer jusqu'ici, des méthodes employées, des hypothèses essayées, enfin des tentatives faites en vue de découvrir les lois spéciales auxquelles obéissent ces redoutables phénomènes.

On a dressé des statistiques à l'aide de tous les documents qu'on a pu réunir; on a rédigé des questionnaires et des programmes; on a enfin imaginé et institué des appareils sismographiques enregis-

(1) Cf. *Revue des Questions scientifiques*, liv. d'octobre 1888, t. XXIV, p. 451. — *Les Travaux hydrauliques en Babylonie*. — *Les Questions scientifiques*, *Revue du monde catholique*, liv. de janvier 1889, p. 145.

treurs auxquels un célèbre savant italien, le géologue Palmiéri, a appliqué l'électricité, ce qui leur permet de constater même les plus imperceptibles frémissements du sol. On a pu ainsi réunir un grand nombre de faits sismologiques non seulement d'une infinité de points de l'Europe, mais aussi des divers Etats de l'Amérique du Nord, du Pérou, de la Colombie, du bassin de l'Amazone, du Japon et du centre de l'Asie.

Quant à l'explication de ces phénomènes, la théorie en varie beaucoup avec les auteurs, et l'accord paraît loin d'être fait sur cette question. Cependant il ne paraît pas douteux qu'ils ne puissent provenir de causes très différentes, suivant qu'ils ont lieu dans des régions volcaniques et mieux encore dans le voisinage des volcans en activité, ou bien loin de tout centre volcanique, mais dans des massifs montagneux ou sur le littoral de certaines mers, ou bien encore à proximité d'eaux souterraines ou de vapeurs aqueuses, emprisonnées dans les profondeurs du sol. En sorte que si aucune des théories exposées ne peut être généralisée ni adoptée sans restriction, on peut cependant accorder à chacune un degré de probabilité relative.

Les plus plausibles s'appuient sur certaines périodicités révélées par les statistiques. Ainsi, dans notre hémisphère, les secousses sismiques sont plus nombreuses en hiver qu'en été, en automne qu'au printemps, durant les heures froides de la nuit qu'aux heures chaudes du jour, le matin que le soir. On est moins d'accord sur la relation qui existerait entre ces phénomènes et les mouvements lunaires et soli-lunaires, comme avec les perturbations atmosphériques; la seule connexion qu'on puisse considérer comme certaine, c'est celle qui se rapporte aux saisons chaudes et froides. Cependant une relation assez suivie se manifesterait entre les tremblements de terre qui accompagnent les éruptions volcaniques et les phénomènes solaires révélés par les taches de la surface de cet astre : ces éruptions, et, parmi les tremblements de terre, ceux qui en sont inséparables, seraient d'autant moins nombreux que les taches du soleil le sont davantage, *et vice versa*.

Entre une foule de documents français, allemands, anglais, etc., que l'auteur a consultés et discutés, nous aimons à citer la revue mensuelle *l'Astronomie*. Malgré certaines digressions... extra-scientifiques, dont le fécond directeur de ce recueil ne parvient pas toujours à s'abstenir aussi complètement qu'il serait désirable, on

y trouve, en tout ce qui concerne non seulement l'astronomie, mais aussi la météorologie et la physique du globe, un grand nombre d'observations de l'intérêt le plus sérieux : le R. P. Dehert y a puisé et mis en œuvre, pour ses recherches sismologiques, beaucoup de faits soigneusement consignés. — Nonobstant tous résultats obtenus jusqu'ici, tous chiffres et toutes théories, la question des causes et de la loi générale des ébranlements sismiques reste encore fort incertaine et fort obscure, et le temps semble toujours éloigné où l'on pourra marcher dans cette voie, d'un pas assuré et, c'est bien le cas d'employer cette métaphore, sur un terrain solide. Cela ne veut pas dire qu'on n'ait pas encore cherché à tirer, du peu de connaissances acquises en cet ordre, des éléments de préservation contre le terrible fléau. Les Romains avaient déjà réglé la construction de beaucoup d'édifices en tenant compte des lois de propagation des ondes sismiques dans le Latium; dans certains pays on entoure les habitations d'un fossé d'enceinte, parce qu'on a remarqué que les excavations du sol interceptent ou atténuent la marche du phénomène. Ailleurs, on détermine la position et l'alignement des murs des maisons, en tenant compte des points de maximum et de minimum d'amplitude des secousses, et l'on cherche à donner une résistance aux forces horizontales aussi bien qu'à celles qu'engendre la pesanteur. Il y a encore une assez nombreuse série d'observances réglées expérimentalement d'après les lois partielles qu'il a été possible de relever jusqu'ici. Nous ne pouvons les indiquer toutes : il faut les lire dans le travail du R. P. Dehert, qui constitue, comme on l'a dit en commençant, une sorte de traité sommaire, mais complet, en l'état des connaissances, sur cette délicate matière.

V. — Le Caucase préhistorique, *d'après M. Ernest Chantre*, est une sorte de tableau, tracé par M. l'abbé Ducrost, curé de Solutré, des gisements archéologiques de la région caucasienne, en s'appuyant sur les récentes explorations du savant anthropologiste dont le nom figure dans le titre ci-dessus (1). La compétence en pareille matière de M. Ducrost, professeur de géologie et d'archéologie préhistorique aux Facultés catholiques de Lyon, n'est plus à

(1) *Recherches anthropologiques sur le Caucase*, par M. Ernest Chantre. — Paris, Reinwald.

signaler. Nous nous bornerons, ici, à faire connaître les principales conclusions qui se dégagent de son savant exposé.

Il était naturel de rechercher dans les gorges, les vallées et les plateaux des massifs montagneux du Caucase, de l'Arménie et de l'Asie Mineure, les origines de la civilisation de notre Occident; et c'est dans ce but que M. Chantre a fait, sur les lieux, une longue et patiente étude de ces contrées. Il est digne de remarque que ce soient les versants septentrionaux de la chaîne qui fournissent à l'explorateur les gisements paléontologiques les plus nombreux et les plus riches, bien que les glaciers quaternaires y aient régné d'une manière bien plus étendue et plus prolongée que sur les revers exposés au midi. Toutefois ce sont surtout les vestiges de la civilisation néolithique qui s'y rencontrent abondemment sous forme de silex et obsidiennes taillés en grattoirs, lames, couteaux et flèches, ainsi que de dolmens et autres constructions mégalithiques. La faune domestique y est représentée par le chien, le mouton, le bœuf, le porc et le cheval; mais il résulte des nombreuses constatations faites que la région comprise entre la Méditerranée, le Pont-Euxin, la Caspienne et les monts Ararat et du Caucase, n'est point *exclusivement* le lieu d'origine de nos animaux domestiques ainsi que de nos céréales : les uns et les autres y auraient été introduits par les importateurs de l'industrie néolithique venus, soit de l'Inde, soit des pays éraniens; ce serait ensuite, après un très long séjour dans la région précitée, qu'ils seraient arrivés en Europe.

La période préhistorique du Caucase comprend deux époques : celle du bronze et un premier âge du fer. Mais il résulte des études de M. Chantre que ni la découverte du bronze n'est partie du Caucase, ni la civilisation du premier âge du fer n'a eu le Caucase pour foyer. Si les nombreuses nécropoles du Caucase appartiennent toutes à ce premier âge du fer qui pourrait y prendre le nom de Kobanien, les environs du village de Koban (situé entre Vladikavkaz et le mont Kazbek) en contenant les vestiges les plus caractéristiques et les plus nombreux, et qui correspond à celui que l'on appelle, en Occident, Hallstattien, on ne saurait méconnaître, sur les produits des industries de Koban aussi bien que d'Hallstat, « l'empreinte d'une influence orientale encore imparfaitement définie, mais que les découvertes faites en Grèce et au Caucase serviront à préciser ». L'écrivain ajoute que cette influence orientale ne saurait être attribuée qu'à la Chaldée; il complète plus loin

sa pensée en faisant observer que si, dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de préciser le lieu d'origine du fer et de la civilisation qui l'accompagne, cependant les analogies si fréquentes qui existent entre les mobiliers funéraires des Chaldéens et des Kobaniens, et la simplicité même de leurs tombeaux, semblent ne laisser aucun doute sur l'origine mésopotamienne de cette civilisation.

Plus incertaine est la date de cette origine. Toutefois si les mobiliers funéraires des sépultures de la Chaldée présentant les caractères du premier âge du fer remontent au trentième siècle avant notre ère, il est raisonnable d'attribuer au quinzième l'introduction de cette civilisation au Caucase et dans le bassin de la Méditerranée, alors que commençait l'expansion civilisatrice des Phéniciens. Seulement tandis que de 3000 ans à 1500 ans avant J.-C. cet âge du fer est historique en Mésopotamie, il est sinon à proprement parler préhistorique, du moins *protohistorique* jusqu'au cinquième siècle au Caucase et dans presque tout l'Occident.

Nous nous permettrons d'ajouter une simple réflexion. Plus les sciences archéologiques se développent et avancent dans la voie du progrès, plus se dégage nettement cette vérité que le berceau de toutes les civilisations a été l'Orient. Les conséquences à faire découler de ce fruit sont importantes et nombreuses. Peut-être n'est-ce pas encore le moment de les signaler.

VI. — Dans la partie bibliographique de la livraison de juillet, nous attirerons l'attention, ne pouvant résumer en détail tous les comptes rendus qu'elle contient, sur les points qui nous paraissent devoir davantage intéresser nos lecteurs.

La « Bibliographie » proprement dite nous fournit des données sur Henri Sainte-Claire-Deville, un savant de premier ordre doublé d'un chrétien; sur un ouvrage trop peu connu relatif à la chronologie de la vie de Notre-Seigneur, et dans un ordre d'idées différent, sur un excellent petit traité des Champignons. Nous y trouvons aussi une étude sur les denrées alimentaires et leurs falsifications par M. J.-B. André, d'après une série de conférences dues à un grand nombre de spécialistes; puis un compte rendu critique développé, équivalent presque à un petit traité sur la matière, d'un ouvrage très complet sur le levé des plans et le nivellement; l'auteur de cette analyse est M. l'ingénieur d'Ocagne. M. le lieutenant de

cavalerie Van Ortroy expose, sur la croisade africaine contre la traite des nègres et sur l'action civilisatrice des missions catholiques, quelques pages où la compétence du géographe et de l'homme de guerre se montre fortifiée et agrandie par l'élévation des pensées de l'homme de foi. Enfin un mémoire de « l'Union des Ingénieurs de Louvain », fournit l'occasion d'indiquer, d'après M. Pasquier, la solution très simple et très pratique proposée par ces savants au problème de l'unification de l'heure dans le service des chemins de fer.

Quelques mots sur ces analyses bibliographiques.

Henri Sainte-Claire-Deville, sa vie et ses travaux, par Jules Gay, docteur ès sciences, est la biographie d'un homme de grand cœur et de grand savoir, à qui la science est redevable, dans l'ordre des phénomènes chimiques, des plus importantes découvertes et principalement de cette belle loi de *dissociation*, concernant les conditions de décomposition spontanée des corps composés. *La Connaissance des temps évangéliques*, par M. le chanoine Mémain, du diocèse de Sens, est un ouvrage qui se rattache à la fois à la chronologie, à la critique historique et aux calculs astronomiques, pour arriver à préciser les dates exactes de la naissance, de la mort et des principaux actes de la vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre. Un autre ecclésiastique, M. l'abbé Moyen, prêtre sulpicien du diocèse de Lyon, est l'auteur d'un *Traité élémentaire et pratique*, aussi complet que le comporte un traité *pratique*, de *Mycologie*, c'est-à-dire de la botanique des *Champignons*. En ce qui concerne *les denrées alimentaires*, M. J.-B. André définit, avec nombreux exemples à l'appui, *la falsification*, puis *l'altération* de ces denrées; il décrit *l'expertise* pour arriver à les constater, et les modes de répression. Une remarque en passant : On lit, dans le travail de M. André, cette phrase : « Notre code pénal *commine* des peines, etc. » De quelle langue peut bien être le verbe *comminer?* — M. l'ingénieur d'Ocagne, appuyé sur un ouvrage important de MM. les Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées et des Mines Durand-Claye, André Pelletier et Charles Lallemand, donne un quasi-manuel de topographie et de nivellement, tant *sur le terrain* que *dessous*, pour ainsi parler, si nous faisons allusion aux travaux souterrains des ingénieurs et agents du service des Mines, et relativement aux opérations, aussi délicates que savantes du *nivellement de haute précision*.

Un érudit et habile auteur d'ouvrages de géographie scientifique et classique, le F. Alexis, des Écoles chrétiennes, est l'auteur de deux ouvrages dont M. Van Ortroy donne l'analyse et dont les titres feront suffisamment connaître le sujet, le but et l'esprit. Le premier est LA TRAITE DES NÈGRES ET LA CROISADE AFRICAINE, *choix raisonné de documents relatifs à la question de l'esclavage africain*, ouvrage de vulgarisation, avec cartes et gravures. L'autre a pour titre : LA BARBARIE AFRICAINE ET L'ACTION CIVILISATRICE DES MISSIONS CATHOLIQUES *au Congo et dans l'Afrique équatoriale*. Ouvrage illustré de vulgarisation.

La solution pratique proposée pour l'unification de l'heure consisterait à se borner, au moins pour commencer, par uniformiser celle-ci sur des zones modérément étendues. Le globe terrestre serait partagé en vingt-quatre fuseaux de largeur inégale pour tenir compte de la configuration des pays, et, à un même instant, les horloges différeraient exactement d'une heure sur deux fuseaux contigus. De cette manière, l'aiguille des minutes occuperait, toujours et sur tous les points de notre sphéroïde, la même position à chaque fraction d'heure, tandis que l'aiguille des heures différerait toujours exactement d'une heure d'un fuseau au suivant. L'application serait d'une facilité merveilleuse : il suffirait que les compagnies de chemins de fer et les municipalités se missent d'accord dans chaque localité, pour régler toutes les horloges d'après l'heure uniforme du fuseau. Le public suivrait l'impulsion sans même s'en apercevoir. La chose est tellement simple, et serait tellement commode, qu'elle risque fort de ne pas être réalisée de longtemps.

La « Revue des recueils périodiques » qui suit la « bibliographie » proprement dite, est l'exposé de faits scientifiques nouveaux et remarquables épars dans les diverses revues de langue française ou étrangère. Nous signalerons, parmi les phénomènes de *physique*, relatés par le R. P. Delsaulx, S. J., de curieuses expériences de M. Spring, sur la couleur des eaux (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*) et des observations singulières sur l' « Audition colorée » (*Revue philosophique de France et de l'Etranger*); en chimie, sous la signature R. P. H. de Greef, des observations originales sur la « Fixation de l'azote par la terre végétale », d'après divers mémoires de M. Berthelot (*Annales de chimie et de physique*), et des notes sur les alcools naturels et

artificiels (*Revue scientifique* rose) et sur les propriétés des vins soumis à l'action de l'électricité (*Gazetta chimica*, *Berichste der deutschen chem. Gesellschaft*). D'importants renseignements sur le Sahara occidental et le Sud marocain, sur le Pamir, « cette Suisse asiatique », et sur les « Débuts d'un nouvel empire colonial des Anglais, à Bornéo », sont fournis par M. Van Ortroy, d'après *le* BULLETIN *de la Société de géographie* de Paris, *la Revue de géographie* de Ludovic Drapeyron, *les* COMPTES RENDUS DES SÉANCES *de la Société de géographie*, un ouvrage de Gabriel Bonvalot, intitulé : *Du Caucase aux Indes à travers le Pamir*, et enfin, en ce qui concerne Bornéo, *l'Economiste français*.

Comme toujours, la livraison se termine par l'énoncé des *Comptes rendus de l'Académie des sciences* pendant les trois mois précédant celui de sa publication.

JEAN D'ESTIENNE.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Jean Bise*, par Jean Honcey (Perrin). — II. *L'Age de Papier*, roman social, par Charles Legrand (Kolb). — III. *Madame d'Epone*, par Brada (Plon). — IV. *Mon Oncle et Mon Curé*, par Jean de la Brète (*id.*). — V. *Le Sauvetage du Grand-Duc*, par Fr. de Curel (Ollendorff). — VI. *Double Blanc*, par Fortuné du Boisgobey, 2 vol. (Plon). — VII. *Aveu Suprême*, par Maxime Juillet (Retaux-Bray). — VIII. *Suzanne Duluc*, roman honnête, par Attal du Cournau (Ducher). — IX. *Le Colonel Sabretasche*, par Ouïda, 2 vol. (Perrin). — X. *Pour la Gloire*, par Salvatore Farina, traduit de l'italien par Francisque Reynaud (Hachette). — XI. *Fatalité*, par mistress Braddon, traduit de l'anglais par Frédéric Bernard (*id.*). — XII. *Présentée*, par Hamilton Aïdé, traduit de l'anglais par Robert Honlay (*id.*). — XIII. *La Dot de Germaine*, par M. du Campfranc (bibliothèque des mères de famille, Didot). — XIV. *Mademoiselle d'Ypre*, par Roger Dombre (*id.*). — XV. *La Maison des Hiboux*, roman posthume, par E. Marlitt, traduit de l'allemand par Em. Raymond (*id.*). — XVI. Album, par Caran d'Ache (Plon).

I

« Regardez-nous vivre, dit une honnête femme à un jeune auteur réaliste, dans le roman que nous allons parcourir le premier; observez-nous, faites ce que vous appelez notre psychologie, prenez des notes, et si vous ne nous donnez pas la préférence sur les couples irréguliers des romans naturalistes et décadents, si vous ne convenez pas qu'on goûte toutes les joies de la vie sans tromper son mari ou sa femme et que l'art pourrait s'inspirer d'une existence honnête, vous êtes perdu, désespérement perdu, ou bien vous êtes un aveugle niant le soleil! » Mais le romancier ne répond point au touchant appel de son héroïne, et quel romancier consentirait à s'inspirer des joies du foyer ou des luttes d'une conscience saine? Les scandales du jour,

les crimes de cours d'assises, fournissent des documents qui allèchent bien davantage le public. On invoque très haut les exigences de l'art; l'art a-t-il vraiment quelque chose à voir dans ce choix ? Cependant la plupart des romanciers, qui mettent en œuvre de pareilles données, se prétendent moralistes; ils ne fouillent si avant dans la plaie, assurent-ils, que pour la guérir. M. P. Bourget, nous le savons, dédiait *le Disciple* aux jeunes hommes de la génération actuelle, en exprimant l'espoir de leur être utile et de les ramener aux principes qui sont le salut des peuples. M. Honcey, dont le roman s'annonce comme une sorte de contre-partie du *Disciple*, s'il n'arrive pas à des conclusions aussi spiritualistes, croit, du moins, inspirer le dégoût des tristes et dangereuses théories prônées par les décadents.

Jean Bise reproduit presque trait pour trait le fameux drame de Constantine qui soulevait, naguère, une si vive émotion dans la presse et dans le public. « Les événements, écrit l'auteur, ne sont pas le sujet du livre, mais ils en garantissent la vraisemblance. Ils servent à établir des idées générales qu'il était opportun de formuler. » Était-il opportun de leur donner une telle forme ? Voilà la question. Le journal de Jean Bise, en regard des lettres de Suzanne Demay, là, est le contraste où le lecteur doit trouver la morale de cette étude; l'y cherchera-t-il ? Sous prétexte de la faire mieux ressortir, on va jusqu'au fond d'une âme corrompue; on vide, pour ainsi dire, sur le papier, ce cloaque de pensées immondes; on passe à l'alambic toutes les subtilités de la science du mal, pour les mêler aux grossièretés de l'instinct bestial; on répète les blasphèmes de l'école à laquelle appartient Jean Bise; on s'étend longuement sur ses dogmes les plus cyniques. Puis on esquisse, à côté de cette figure louche, mais encore trop ménagée, du futur assassin, le délicieux et chaste profil de la victime, obtenant, par ce procédé, un effet qui frappera certainement un lecteur honnête... sera-t-il suffisant pour atténuer, chez tous, le danger du livre ?

S'il faut poursuivre notre analyse, nous dirons que l'héroïne de M. Honcey, loin de se laisser avilir sous la suggestion du séducteur, comme celle de M. P. Bourget, reste immaculée jusqu'à la fin. Pieuse catholique, épouse aimante, mère dévouée, Suzanne est trop intelligente pour ne pas s'apercevoir de la perversité précoce et des ridicules vaniteux du jeune échappé qu'elle se voit obligée de recevoir; mais trop bonne et trop pure pour soupçonner le danger, elle ne se

défie pas assez de la bête venimeuse. Quant à Jean Bise, incapable de comprendre une âme innocente, il rêve la conquête de cette jeune femme; non pas qu'il puisse l'aimer, dans le sens que nous donnons à ce mot, ses maîtres lui ont appris que « tout être est seul et ne connaît que lui-même », mais par raffinement d'orgueil et de volupté, pour souiller ce qui est pur, pour désoler un ménage heureux, pour éprouver des jouissances nouvelles. Rien ne l'arrêtera, ni la dignité de cette mère entourée de trois enfants, ni la simplicité cordiale d'un accueil sans arrière-pensée. Stendhal, Taine, Renan, les naturalistes, l'ont initié aux mystères de la philosophie moderne, il trouve Gœthe rétrograde et songe à corriger Werther, « lequel ne serait plus un panthéiste pleurard, mais un analyste subtil, faisant servir la science au plaisir ». Werther se suicidait pour sauver Charlotte et aussi « son honneur d'homme »; Jean Bise le déclare absurde : il tuera Suzanne dans un accès de délire érotique, mais, afin de conserver sa propre vie, il aura la lâcheté de consentir à déshonorer la mémoire d'une victime innocente. Jouisseur avant tout, l'amour qu'il appelle « la plus puissante des forces » n'a été pour lui qu'un besoin de sensations extrêmes et il le dit avec cynisme : « Quand on se laisse posséder par ce genre d'amour, on peut tuer, on ne se tue point. »

Sans prétendre établir aucun parallèle entre *le Disciple* et *Jean Bise*, il faut reconnaître que l'étude de M. Honcey ne manque pas de réelles qualités littéraires; nous ne chercherons point, du reste, à mettre en doute les bonnes intentions des deux romanciers, seulement on nous accordera bien qu'ils ont une façon peu pratique de médicamenter la maladie du siècle. Lorsque les mystérieux et troublants détails de l'affaire Chambige ont été révélés, tout le monde s'accordait pour accuser la littérature de notre époque de pervertir et de détraquer les cerveaux faibles et vicieux, de pousser aux dernières extrémités du mal des natures qui, sans elle, y auraient peut-être résisté. Aussitôt le procès terminé, nos littérateurs l'ont pris pour objectif et se sont mis à analyser précisément cette pauvre cervelle qu'on les accusait d'avoir détraquée; de sorte que d'autres malheureux pourront apprendre, dans leurs livres, à mettre de nouveau en action les théories et les rêves malsains de ces criminels, vrais ou imaginaires, qui, pour certaines ambitions dépravées, sont toujours un objet d'envie. On se demande, non sans effroi, où s'arrêtera ce cercle *vicieux?*

II

L'Age de Papier nous fait passer du sensualisme effréné au pessimisme décourageant. Tous deux se touchent de plus près qu'ils n'en ont l'air. Ce titre *l'Age de Papier* caractérise admirablement notre époque : l'âge d'or, l'âge de fer, ont disparu, la civilisation « déliquescente », comme dirait le romancier qui, en peignant les mœurs du moment, emploie volontiers le jargon à la mode, nous conduit à l'âge de papier. Papier du journalisme, papier de la réclame, papier administratif, papier financier, que les Allemands nomment *schein* « apparence », papier illusoire et menteur toujours, nous ne vivons que de cela. Le papier pèse plus lourdement sur les générations présentes que le fer n'a pesé sur leurs aïeux; il étouffe, il écrase tout sentiment de générosité, d'honneur, d'indépendance, il s'amoncelle jusqu'à cacher entièrement le ciel. Le roi de cet âge néfaste, c'est le Juif, maître absolu de la presse et de la finance. M. Legrand va nous raconter un des épisodes de son règne, et les pages de l'historiographe seront lourdes aussi; quand on aura fini de les tourner on éprouvera le besoin de reprendre haleine, on s'écriera avec le plongeur de Schiller, sortant du gouffre où fourmillent d'affreux reptiles :

Ah! vive du soleil, la lumière vermeille!

Hélas! ce n'est ni au livre, ni à l'auteur qu'il faut s'en prendre, et la feuille de papier, reçue chaque soir ou chaque matin, nous révèle un état social dont M. Legrand n'a pas dépassé la triste réalité. Son livre, c'est *la Fin d'un Monde* réduit à un seul épisode, comme nous le disions tout à l'heure; l'intrigue romanesque y tient peu de place, ce n'est pas elle qui nous y intéresse le plus. De même que M. Drumont, l'auteur de *l'Age de Papier*, en accusant le Juif de démoraliser le *Celte*, ne ménage guère ce dernier; pour lui, tous les acteurs et toutes les victimes du *Crak*, qui fut un drame, sont des intrigants ou des niais, souvent tous les deux à la fois; les seuls hommes convaincus qu'il présente au lecteur, s'appellent : Jonas Möser, le Juif fanatique, et Flavien Ely, le socialiste apôtre, fondateur du journal : *Ni Roi, ni République*. Plus sceptique, peut-être, que M. Drumont, il ne voit d'autre remède à la corruption du siècle, qu'un cataclysme universel, duquel sortirait un nouvel état de sauvage, soumis, sans doute, aux mêmes phases

de progrès, puis une civilisation retombant dans la décadence pour recommencer le tour éternel de la roue des temps.

Nous ne pouvons nous empêcher de regretter le peu d'attention accordé par l'auteur, aux efforts sincères d'un petit groupe de catholiques militants et de lui voir même traîtrer ceux-ci avec une véritable injustice. A leur tête se trouve, presque toujours, un homme d'une sympathique éloquence, qui s'est senti la force de ne désespérer ni de l'humanité, ni de son pays, car il croit à la vertu et aux promesses de l'Évangile, il possède la foi chrétienne, la « seule vraie », non parce qu'elle est *absurde*, comme le répète M. Legrand, mais parce que sa lumière convainc d'absurdité tous les systèmes dressés contre elle; un homme respecté de ses adversaires et que l'auteur de *la Fin d'un monde* n'osait blâmer qu'en lui demandant pardon, au nom de l'amitié. Cet homme, nous le rencontrons, chez M. Legrand, avec les allures et le bagout d'un pître de salon, d'un « ténor » à la mode qu'on inscrit sur le programme d'une soirée, entre Sarah Bernardt et une Thérésa quelconque. Mais n'insistons pas davantage sur ce portrait regrettable; il en est de plus ressemblants : ceux des journalistes parisiens surtout, ceux des grands financiers juifs, et, dit-on, ceux de certaines femmes du monde, malheureusement trop connues. Nous ne discuterons point celui du directeur de la *Société générale;* le romancier ne se fait pas faute de le charger, sans lui donner, pourtant, les traits d'un malhonnête homme. Nous aborderons encore bien moins le terrain politique, où se lance l'écrivain, pour attaquer tous les partis; humiliant les princes devant les Juifs et déclarant le régime républicain usé jusqu'à la corde. Le livre se ferme sur les vaticinations d'une sorte de Diogène, dont M. Legrand s'est plu à esquisser le type étrange, et qui joue le rôle du bouffon dans les cours du moyen âge, disant à chacun son fait, sans se soucier des réclamations de personne : « La Révolution française est morte, s'écrie le docteur Salest, ce qui l'a précédée et justifiée est plus mort encore! Aux feux de l'abîme toutes les vieilleries du bon plaisir royal, comme la terreur démocratique; le socialisme impérial comme le socialisme nihiliste, les vieilles théocraties comme les jeunes religions athées; la crédulité comme la science. Au panier le *Moi* de Louis XIV comme celui de Robespierre; les tueries de Marat comme les repressions bourgeoises et militaires, les fusillades comme le couperet de la guillotine. Non que le sang soit épargné,

grands dieux! Il coulera comme une bienfaisante rosée puisque les dieux en sont toujours avides. Nos neveux verront de belles choses, comme le disait ce singe de Voltaire. Ce sera la grande foire des légendes et des croyances; demandez l'éloquence et les lettres, demandez l'honneur aristocratique, probité bourgeoise, la chinoiserie parlementaire et le galimatias social. Personne n'en veut plus, une fois, deux fois, adjugé! « Les barbares n'ont plus besoin de rien! »

Afin de ne pas trop épouvanter les « animaux inférieurs » auxquels il tient ce beau discours, Salest leur fait espérer que les catastrophes futures ne seront pas très soudaines, « le tremblement de terre n'agira peut-être que par de longues secousses »... L'opportunisme est dans l'air, on aura le temps de s'habituer aux chutes, on ne se sentira pas mourir. D'ailleurs, qu'importe le néant? Notre génération s'inquiète surtout de ne pas rêver quand elle se sera endormie du dernier sommeil, on le lui promet. Pourvu qu'elle ramasse toutes les jouissances, qu'elle les tienne un instant dans sa main, elle ne se refuse pas à reconnaître leur vanité. La religion du Centenaire révolutionnaire c'est le Bouddhisme, qui poursuit l'anéantissement de l'être; les vrais fils du dix-neuvième siècle s'écrient, en bâillant, comme le roi de *l'Age de Papier*, le vieux Moser : « Rien ne vaut la peine de rien! » Jonas Moser, malgré son enthousiasme, finit par le suicide. La fortune, l'ambition, ne satisfont ni ne distraient plus les repus. La vie ne vaut guère la peine de vivre quand on a perdu toute croyance. Pourquoi s'indigner ou s'effrayer de notre irrémédiable décadence? Que sont les hommes et les choses devant l'égoïsme las de lui-même?... Ce livre provoquerait peut-être de telles réflexions si nous nous arrêtions trop longtemps à l'analyser, mais ni les événements présents, ni les tristesses d'un passé récent, et revivant sous la plume de M. Legrand, n'autorisent le chrétien à conclure en pessimiste. On l'accuse de mépriser la vie; lui seul, pourtant, l'estime à sa juste valeur. Ce roman qui n'en est pas un, nous a entraîné au-delà de notre terrain ordinaire : hâtons-nous d'y rentrer.

III

Madame d'Épone, véritable roman celui-ci, un peu leste, très spirituellement écrit, et dont la fin, des plus morales, fait oublier les détails souvent scabreux. La substitution d'une jeune fille à une

jeune femme, sur le point d'être compromise, se voit fréquemment chez les romanciers, c'est une des « dix-sept situations » qui reviennent toujours, dit-on, sur le théâtre ou dans le roman, avec toutes les variantes imaginables. Seulement ici, la situation se relève par cela même, que l'honneur de Berthe n'est sauvé ni par une sœur ni par une amie, mais par sa mère; la noble, la vertueuse Mme d'Epone. La courageuse mère succomberait sous le chagrin et sous la honte imméritée, si elle aussi, n'avait sa mère; une femme de tête et d'expérience, qui finit par tout deviner et tout réparer. « Tu connais maintenant le péril, dit l'aïeule, à sa petite-fille après une verte mercuriale, pour l'avenir cela vaut mieux. Tu vois que ces folies amènent de vilaines choses. » Berthe a été trop touchée du dévouement maternel; elle admire trop sincèrement la mansuétude de son excellent mari, pour se laisser encore tenter. Elle sait maintenant que les plaisirs champêtres ne sont pas toujours innocents et qu'une trop grande intimité avec les meilleurs voisins, finit par devenir dangereuse. Le séducteur, lui-même, devant l'acte héroïque de Mme d'Epone, comprend « toutes les épouvantes, toutes les horreurs de l'adultère » dont il se faisait un jeu. Quel dommage que le romancier, comme la généralité de ses confrères, n'arrive à cette belle morale que par des sentiers si glissants, et qu'il soit si difficile d'indiquer ce roman sans exprimer toutes sortes de réserves ! Il serait d'ailleurs charmant et très amusant, avec les fins croquis pris d'après nature qui, pareils à des illustrations, se détachent à chacune de ses pages. Rien de plus vivant que cette famille des Legay, ce ménage de Canillac, tous ces types de gentilshommes campagnards. On aimerait beaucoup la remuante petite marquise, si elle ne se donnait le triste genre de vouloir étudier la Bible dans les ouvrages de M. Renan ; mais on s'attache à ce brave Rollo, le mari de Berthe, auquel, dans sa frivolité, la jeune femme ne peut reprocher que de « tenir trop à faire maigre les jours prescrits » et de s'amuser bonnement du flirtage de Mme de Canillac. Un pseudonyme du genre neutre se lit sur la couverture de ce livre, la plume qui l'a signé trace, avec une science du cœur si profonde, le portrait des trois femmes : l'aïeule, la mère et la fille, que volontiers on la croirait maniée par une main féminine, et cependant certaines qualités de style, d'observation de composition semblent indiquer un auteur viril et rompu à la besogne littéraire. Nous n'avons pas à nous prononcer, le lecteur jugera.

IV

Quant à *Mon Oncle et mon Curé*, point d'hésitation possible, une femme jeune, très spirituelle, très originale, un peu osée, a écrit ce délicieux petit roman. Il ne s'analyse pas aisément : sur une trame légère de broderies charmantes, beaucoup de verve, une inépuisable malice, de la distinction et un certain air de race qui permet le laisser-aller; peut-être n'en faudrait-il pas dire davantage. Si l'on nous presse, on saura seulement que l'héroïne, Reine de Laval, petite personne fort jolie, fort intelligente, on ne peut plus fantasque, a été élevée à la diable par un digne curé de campagne qui la gâte et une méchante tante qui la battait. Reine passe ensuite sous la direction d'un oncle dont elle déconcerte la gravité par des saillies souvent impertinentes; elle se prend de passion pour le fiancé de sa cousine; laquelle, heureusement, le lui cède sans regret, après des péripéties racontées de la façon la plus attachante, la plus enjouée. Avouons-le, pourtant, nous n'aimons guère les petites péronnelles de l'espèce de la Siyblle de M. O. Feuillet, surtout quand on leur fait l'honneur de les croire capables d'embarrasser la logique de leur curé. Le rôle d'Agnès a toujours, aussi, quelque chose de risqué; mais ce qui nous paraît surtout fâcheux, c'est la désinvolture à la madame Gypte, avec laquelle l'auteur affecte de traiter les questions les plus sérieuses. Il se défend de sympathiser avec les matérialistes et les athées, sans comprendre que la religion une fois admise, on ne se joue pas des choses saintes, pas plus qu'on ne doit plaisanter de certains sentiments, ni de certains héroïsmes dont s'honore l'humanité. Voilà de bien grands mots pour un roman si léger, mais tout l'esprit de Jean de la Bret ne nous fera trouver ni spirituelles, ni de bon goût, des phrases comme celles-ci : « C'est égal, quelques centimètres de plus à ma hauteur, je vous demande un peu ce que cela eût pu faire au bon Dieu; avouez, Monsieur le curé, que le bon Dieu est quelquefois bien contrariant!... » Ou encore : « Je m'envolais dans les bras de mes valseurs, songeant que si la valse n'est pas admise dans le ciel, ce n'est guère la peine d'y aller! » Reine aime, de tout son cœur, le bon curé qui lui sert de père, c'est le meilleur homme du monde; seulement il n'a rien d'un prêtre, et dans ses conseils à son élève, jamais il ne s'appuie sur la moindre considération

religieuse. Ce manque d'intelligence du sentiment chrétien surprend d'autant que le jeune romancier fait paraître une sensibilité vraie et beaucoup de cœur, unis à beaucoup d'esprit.

V — IX

Le Sauvetage du Grand-duc. L'esprit, l'entrain, ne manquent pas non plus ici, malheureusement ils sont de l'espèce qui se dépense dans *la Vie parisienne*, *le Gil-Blas*, ou dans certains théâtres peu fréquentés, sans doute, de nos lecteurs. On connaît, du moins par les affiches, une désopilante pièce du théâtre de Cluny : *Trois femmes pour un mari*, M. Curel eut pu, au contraire, intituler son roman : *Cinq maris pour une femme*, y compris le légitime époux, pauvre dindon de la farce, dont la béate confiance excède toutes les bornes. On nous demande parfois des romans gais, sans prétention à la thèse, écrit avec bonne humeur et pouvant distraire des lectures sérieuses. On le voit, en découvrir où le rire soit tout à fait innocent, n'est pas chose facile.

L'auteur de *Double-Blanc*, M. du Boisgobey, transporte le roman de cape et d'épée en plein dix-neuvième siècle; sans oubliettes, ni lettres de cachet, sans bravi napolitains, il vous fait disparaître les gens de la façon la plus soudaine, la plus mystérieuse. Il connaît, dans le Paris moderne, une quantité de maisons à double, triple, quadruple issues, communiquant avec la Seine par des caves, des souterrains aux ramifications compliquées. Là, se passent d'effroyables scènes, des enlèvements, des crimes, des assassinats qui font dresser les cheveux; là, se nouent et se dénouent les fils entrecroisés des intrigues les plus extraordinaires. Le peu de vraisemblance de quelques-unes se rattache par une précision de détails servant à leur donner un certain air de vérité. Les romans de M. du Boisgobey ont leur public sympathique et nombreux, auquel il faut des émotions et des surprises, on lui en procure à souhait. Du reste, *Double-Blanc* pourrait presque être lu en famille; n'était le rôle, assez secondaire d'une figurante du Châtelet, et quelques scènes d'une vie un peu trop « parisienne ». Les deux héros, Hervé de Scaïr et son fidèle Alain Kernoul, Bretons de vieille roche, restent croyants au milieu des plus folles équipées et sur les planches du théâtre. Nous avons remarqué, avec plaisir, chez le romancier

populaire, une sorte de réveil du sentiment chrétien; nous applaudissons à ses protestations contre les sectaires qui chassent les religieuses des hôpitaux, et prétendent brûler les morts, afin de ramener le peuple aux conceptions païennes sur l'au-delà de la vie.

Aveu suprême, nous parvient sous le couvert d'un pseudonyme dont se sert, paraît-il, le directeur d'une vaillante feuille conservatrice de l'Ouest. Le journaliste militant, le polémiste catholique se délasse du combat en composant des *Nouvelles*. La dernière a pris les proportions d'un petit roman que nous sommes heureux d'enregistrer dans notre Revue. Cette fois, nous n'aurons aucune restriction à faire : le récit s'ouvre gaiement sur une plage du beau pays Nantais, par un radieux soleil d'été. On nous décrit le paysage, on nous présente les héros, on ne se prive pas du plaisir de crayonner, çà et là, quelque bonne charge de bourgeois en villégiature; puis le ciel des fiancés se couvre de gros nuages, bientôt dissipés, et nous quittons, non sans regret, du moins sans inquiétude, de braves gens, des gens heureux! Le volume se termine par un drame très court, très émouvant dans sa simplicité : la mort d'un pauvre hercule forain, et par l'histoire vraie, peut-être, d'une vocation religieuse, entraînant un jeune mondain au moment où il s'y attend le moins. Inutile d'insister en répétant que ce livre convient à tous. M. Juillet n'y tient point école de morale, mais il écrit sainement et délicatement, deux qualités qui se font rares!

Suzanne Duluc. Ce livre porte, pour sous-titre : *roman* honnête; une situation qui rappelle un peu celle de *la Mariée récalcitrante*, y est traitée, en effet, avec beaucoup de discrétion. On y prend la chose au tragique; et l'auteur n'a aucune envie d'en rire. Suzanne Duluc, pour sauver du déshonneur un père dont les agissements financiers n'ont point été fort honnêtes, accepte la main du comte de Trémont, dépositaire du secret qui compromet l'honneur paternel; mais, fiancée déjà à un ami d'enfance, Philippe Maucomble, la jeune fille se promet de ne jamais vivre en commun avec son mari. De là, une suite de scènes fâcheuses entre les conjoints. Le comte de Trémont est un bien vilain monsieur, pourquoi donc éprouve-t-on le besoin de lui donner raison contre sa femme? On blâme, malgré les efforts du romancier, la jeune fille d'avoir accepté,

solennellement, un sacrifice qu'elle était résolue de ne point accomplir. Enfin, M. de Trémont se tue pour échapper à ses créanciers; Suzanne épouse Philippe; nous assistons aux joies du jeune ménage, bien partagées par le père, dont la situation n'était plus tenable, et par « *l'admirable* nourrice », laquelle, comme celle de Molière, « se mêle de bien des choses ». L'auteur annonçait un roman honnête, il a tenu parole. Quant à la morale, si morale y a, elle ne dépasse guère le niveau de la morale laïque.

Le Colonel Sabretasche. Un peu soporifique, ce roman de Ouida! Toujours deux volumes très épais; il est vrai que le roman semble écrit en partie double, on y conduit parallèlement deux intrigues, si semblables, que la mémoire embrouille sans cesse les personnages de ce perpétuel quadrille. Deux jeunes demoiselles, exaltées, comme le sont toutes les amoureuses anglaises, s'éprennent de deux *cavaliers*, tous deux mariés et fort mal mariés. Le colonel Sabrestache, l'un d'eux, a épousé, par surprise, une courtisane de bas étage, d'une irrésistible et fatale beauté, un de ces types qui reviennent constamment sous la plume de Ouida et qu'elle poursuit d'une indignation vertueuse, mais monotone. Des artifices, assez usés, précipitent le dénouement, à la grande satisfaction du lecteur, car, au train que prenait *l'authoress*, on pouvait s'attendre tout aussi bien à trois volumes qu'à deux! Remarquons-le, pour être juste, les antipathies de la libre penseuse sont, ici, un peu plus calmes. Mme Ouida se regarde toujours comme « bien au-dessus des croyances et des *formulaires* religieux », seulement, elle s'acharne moins à les attaquer.

X — XII

Pour la gloire. Ce volume fait partie d'une collection où ne figurent, est-il annoncé, que les meilleurs romans étrangers. Celui de Farina ne nous semble pas cependant devoir être classé parmi les chefs-d'œuvre; mais, sous certains rapports et vu la rareté des romans traduits de l'italien, il mérite une attention particulière. Farina peint les mœurs et réfléchit les idées de l'Italie incroyante, cela va sans dire; on ne trouve pas, néanmoins, chez le romancier d'hostilité déclarée contre l'Eglise. Il nous présente un milieu où la foi et la morale chrétiennes ne pénètrent plus, mais un milieu artistique. Les mœurs y

sont douces, on y rêve beaucoup. Le vieux Mattia rêvait la gloire, il devient aveugle, et la radieuse déesse s'envole sans couronner son front; un autre peintre, le pauvre Salvi, rêve la perfection et n'arrive jamais à terminer la moindre toile. Tito, le fils de Mattia, entoure son père d'une affection touchante; il rêvait l'amour, celui-là; la jolie actrice qui devait le lui donner délaisse l'artiste, puis lui renvoie une petite fille dont il est, sans doute, le père, et que Mattia adopte généreusement. Mattia et Tito vivent en bons camarades; quant à la dignité paternelle, au respect filial, ce sont des vieilleries, disparues avec les vieux dogmes religieux. L'aveugle a pris une jeune lectrice pour égayer la maison, il voudrait bien que Tito en devînt amoureux, et Tito ne s'y refuse pas tout à fait; mais Sophie est une créature pétrie de dévouement; elle a une sœur coquette et un cousin rebuté par cette sœur... Lequel peut-on croire le plus malheureux, de Tito ou du cousin? Elle se décidera en faveur du plus à plaindre... Perplexité terrible! « Papa Salvi » professe le spiritisme, il a pour génie familier l'âme de Néron. Sophie ne sait trop à quelle foi s'arrêter; elle prie par moments, puis elle parle de la fatalité, comme de la souveraine maîtresse de nos destinées. Judith, sa sœur, se déclare hautement athée, et surtout matérialiste... Cependant l'actrice qui a tant fait souffrir Tito, se convertit, en voyant son enfant mourir; elle entrera chez les Sœurs de la Miséricorde. Au fond, tous ces personnages sont de braves gens auxquels manque quelque chose d'essentiel; l'auteur semble tâtonner dans le vide, pour ressaisir un appui brisé. On sent, en parcourant ces pages, que la « liberté de penser », l'abandon des bases solides de l'édifice chrétien, le retour au paganisme, n'ont pas contribué, en Italie plus qu'ailleurs, à relever ni les mœurs, ni la morale parmi les masses.

Voici maintenant deux traductions de l'anglais. Commençons par le roman de mistress Braddon : *Fatalité*. Les œuvres de l'*authoress*, traduites en français, se montent à une quarantaine de volumes; son talent ne saurait être mis en doute; quant à ses opinions, nous devons rappeler que mistress Braddon chanta Garibaldi, avec enthousiasme. Libre penseuse, elle conserve un fonds d'idées protestantes qui se trahissent dans ce roman; elle entend la *fatalité* à la façon des docteurs de la Réforme, mais elle aggrave les tristes conséquences que le lecteur pourra tirer de ce dogme, en faisant, d'une religion malentendue, la cause des malheurs qui écrasent ses

personnages. Si le ministre puséiste Clément Canecllor avait soutenu avec moins de rigorisme les prohibitions du mariage entre beau-frère et belle-sœur, édictées par les prélats courtisans de Henri VIII, si Mildred, son élève, n'avait pas suivi aveuglément les conseils de ce directeur despotique, le malheur ne se fût point acharné contre les époux Greswald. Le spectacle des souffrances d'une âme innocente déconcerte la raison humaine; traité par le rationalisme, ce thème est toujours dangereux. Nous regrettons, certes, de ne pouvoir recommander, pour la lecture en famille, un roman, du reste, si délicatement et si habilement conduit.

Présentée a pour auteur un romancier d'Outre-Manche, moins célèbre que mistress Braddon; bien écrit cependant, il est plus moral que *Fatalité*. Son titre assez vague se rapporte à ce que l'héroïne, une orpheline australienne immensément riche, obtint d'être présentée dans la haute société anglaise par l'intermédiaire d'une noble famille ruinée, chez laquelle on l'a reçue comme pensionnaire. Suivant l'avis, toujours tranchant, de cette jeune personne « la prétention des prêtres catholiques de diriger les consciences est une erreur ». L'histoire de miss Catherine prouverait à elle seule le contraire. Le cœur humain éprouve un tel besoin de direction et d'appui moral, que miss Catherine Johnson, cette grande et forte femme, aux allures masculines, aux habitudes pleines d'indépendances, va, elle-même, offrir sa main au précepteur de la maison où elle a été accueillie, à un homme pauvre, sans position, et dont l'âge dépasse de beaucoup le sien, uniquement parce que ce grave personnage lui inspire une confiance illimitée; parce qu'il a su lui montrer le droit chemin au milieu des séductions du monde ou des embarras de la vie, parce qu'il l'a éclairée sur le véritable caractère d'un jeune dissipateur dont la recherche ne la flattait que de trop. Très sage, très moral, empreint d'un sentiment religieux très sincère, en dépit de la raideur protestante qui souvent en paralyse l'expression, ce roman, malgré l'irrégularité de conduite d'une des héroïnes, peut être mis entre les mains même d'une jeune fille. La noble et touchante figure de lady Davinport est presque celle d'une sainte. Plus d'un bon exemple et d'une utile leçon ressortent de ces pages, malheureusement un peu froides.

XIII — XV

Quoique *Mademoiselle d'Ypre* nous vienne de la bibliothèque des Mères de famille, nous hésitons à la recommander aux très jeunes lectrices. La chaleur n'y fait point défaut, bien au contraire; le petit roman né, sans doute, sous l'ardent soleil de la Provence accuse son origine; on y vit d'amour, on s'y meurt d'amour; on s'y exalte, on s'y pâme sans cesse. Le héros qui doit se faire prêtre, afin d'accomplir un vœu imprudent, l'héroïne, un bas bleu, une Sapho, une muse, ont beau s'élever, tournoyer, se perdre ensemble dans des régions suprasensibles, ces rêveries passionnées, ce mélange du sacré avec le profane, ces scènes de tendresse contenue, ces combats entre l'amour éthéré et l'amour terrestre, ne peuvent qu'inquiéter les jeunes imaginations. Néanmoins le romancier, une femme, une méridionale certainement, y va de tout cœur, en tout bien, tout honneur, suivant l'expression vulgaire; chez lui, le langage comme la pensée restent toujours purs. Notre critique l'étonnerait sans doute, car les luttes généreuses de ses énamourés étaient destinées à nous édifier, nous n'en doutons nullement.

Quant à *la Dot de Germaine*, indiquons-la sans réserve aucune, pour nos jeunes lectrices. On connaît l'aimable facilité de Mme du Campfranc, sa religion éclairée, son ardent patriotisme; on se souvient qu'elle aime particulièrement l'Alsace et la Bretagne, où se placent presque toujours les scènes de ses romans. Dans *la Dot de Germaine*, les personnages se rattachent aux deux héroïques provinces. Germaine, quoique son nom n'ait pas dû être choisi par un parrain du pays courbé sous le joug des modernes *Germains*, est, pourtant, originaire d'Alsace; adoptée par une grande dame, elle a pour mère une simple paysanne alsacienne, capable de tous les dévouements et de tous les sacrifices. Elle aussi, la pauvre et courageuse enfant, montre, au milieu de l'épreuve, toute la vaillance de sa race. Avec ses vertus comme unique dot, Germaine épousera enfin celui qu'elle aime; un jeune marin, héritier d'un des plus beaux noms de l'Amérique. Laissons, du reste, aux jeunes lectrices, le plaisir d'apprendre comment un tel mariage peut se conclure, sans être une mésalliance.

La Maison des Hiboux. — Il y a une cinquantaine d'années, la princesse de Schwarzenbourg-Sondernhausen, charmée par la voix

angélique d'une jeune Thuringienne, adoptait l'enfant avec enthousiasme et l'envoyait à Vienne pour y suivre les meilleurs cours de chant. Une surdité, survenue presque aussitôt, empêcha Eugénie John de répondre aux intentions de sa bienfaitrice qui la garda près d'elle jusqu'en 1863, époque à laquelle Eugénie retourna se fixer dans sa ville natale, Armstadt. Deux ans plus tard, le *Gartenlaub* (1) publiait la première nouvelle de Mlle John : *les Douze apôtres*, signée du pseudonyme de *Marlitt*. Cette nouvelle plut beaucoup; la collaboration de Marlitt fit, en partie, la fortune du *Gartenlaub;* en France, où les ouvrages allemands sont généralement peu goûtés, les traductions de Marlitt trouvèrent néanmoins un très favorable accueil; elles alimentèrent *la Mode illustrée*, puis parurent en volumes. *La Maison des Hiboux* s'adresse donc à un public qui la lira avec un double intérêt, car ce roman posthume clôt la série des œuvres d'un auteur depuis longtemps sympathique. On peut y chercher les lignes principales de la biographie de Marlitt; les souvenirs de jeunesse semblent s'être réveillés dans toute leur fraîcheur et dans toute leur vivacité au moment où le romancier, vieillissant, allait laisser tomber pour toujours son ingénieuse et féconde plume. La peinture de cette petite cour allemande; le portrait de cette jolie dame d'honneur à la voix d'ange, celui si touchant de la duchesse régnante; ces scènes si émouvantes et si simples en même temps, parce qu'elles sont vraies, Marlitt ne les a-t-elle pas tirées plutôt de sa mémoire et de son cœur que de son imagination? Une lutte de générosité entre deux nobles femmes, dont l'une est la rivale innocente de l'autre; les épreuves de la dame d'honneur aimée du duc, calomniée par les courtisans, incapable de trahir ses devoirs, gardée, d'ailleurs, par un autre amour, mais devant se taire pour ne pas désoler sa douce et malheureuse souveraine; toutes ces nuances de sentiment demandaient une main aussi sûre que délicate pour qu'une telle peinture puisse être mise sous les yeux des jeunes filles et les émouvoir sans les troubler. Le romancier a su vaincre la difficulté. L'idée du devoir domine dans son livre, c'est elle qui soutient Claudine contre toute défaillance. Dans la vie réelle, la foi est un appui autrement solide. Marlitt n'y songe pas assez. Si nous avions à juger son œuvre entière, nous serions obligé de citer l'opinion des éducateurs catholiques de l'Allemagne. La Revue

(1) Revue allemande dont le titre signifie : *le feuillage du jardin, le berceau de feuillage.*

dans laquelle écrivait le célèbre romancier est sceptique et même hostile à toute religion, les catholiques ont souvent regretté de ne trouver dans la *fleur* du *Gartenlaub*, soumise à cette influence, qu'une religiosité trop vague, une morale trop délayée (*verwasserte Moral*); ses ouvrages leur ont paru trop romanesques pour être donnés en lecture à la jeunesse. Grâce, peut-être, à des atténuations habiles, dues à la traductrice, nous croyons pouvoir nous montrer moins sévères en parlant de *la Maison des Hiboux*, et nous l'indiquons, sans trop de scrupule, aux jeunes lectrices qui ne sont plus des enfants.

J. DE ROCHAY.

Caran d'Ache n'est pas un romancier, mais il trace du bout de son crayon de véritables nouvelles, de petites histoires plus plaisantes, plus vives et plus naturelles que la plupart des romans qui prétendent analyser physiologiquement l'âme et les passions. Dans son nouvel *Album* (Plon), il nous présente non seulement des traits fréquents de mœurs et de la vie parisienne, mais des scènes humouristiques qui excitent à la fois le rire et la réflexion. Puis, il a une grande qualité qui manque souvent à nos romanciers, lesquels nous racontent toujours la même histoire : il invente, il a de l'imagination, ses inventions sont ingénieuses, et il y met une originalité spirituelle et des finesses d'observation qui les rendent vraisemblables. Comment ne pas sourire au *Métropolitain Oriental*, au *Balthasar manqué*, au *Récit du Capitaine*, etc.?

Nul artiste ne montre mieux par une simple ligne, par un seul point, un caractère plaisant, une attitude juste, un geste vrai, n'a plus de verve et de cette *vis comica*, qui ne blesse jamais le goût, et dont peut s'amuser et rire sans honte celui que le dix-septième siècle appelait *l'honnête homme*.

E. L.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

A l'agitation électorale en France a succédé l'incertitude. La nouvelle Chambre des députés va bientôt entrer en fonctions, et l'on ne sait encore ni ce qu'elle est ni ce qu'elle fera. Avec les chiffres et les noms des élus sous les yeux, on ne discerne pas bien encore le caractère des élections. Les résultats du scrutin de ballottage n'ont pas modifié sensiblement ceux du premier tour de scrutin. C'est la même confusion, la même équivoque.

On y eût vu plus clair, si les élections avaient été nettes et sincères, si on avait pu y saisir l'expression du sentiment vrai de la majorité des votants. Jamais, peut-on dire, élections n'ont été ni plus troubles ni moins libres. En somme, le pays voulait un changement. Mais le scrutin lui donnait-il réellement le moyen d'exprimer sa volonté? Si la république avait été mise en cause, si des événements en cours d'exécution, des préparatifs sur le point d'aboutir, ou mieux encore un fait accompli, avaient donné l'occasion au pays de dire s'il voulait, oui ou non, la continuation du régime républicain actuel, n'est-il pas à présumer que la réponse du suffrage universel aurait été favorable à une révolution politique? Si, au moment du renouvellement de la Chambre, le pays, voyant devant lui un roi ou un empereur, avait pu croire, par suite de circonstances que l'on peut imaginer, sinon rendre plausibles, à la probabilité, aux chances de succès d'une restauration monarchique, ou si le rétablissement du trône royal ou impérial avait dépendu de son vote, qui douterait qu'il ne fût revenu de lui-même à la monarchie? Pour s'en tenir à des suppositions ou à des éventualités plus en situation, si, à la veille du scrutin du 22 septembre, le général Boulanger, au lieu d'être le condamné de la Haute-Cour de justice, l'exilé de Londres, le candidat d'un unique morceau d'arrondissement de Paris, s'était présenté avec son prestige d'élu de la capitale, grâce au scrutin de liste et à la faculté des candidatures

multiples, dans tous les départements, la masse électorale ne serait-elle pas allée à lui, dans la pensée de mettre fin à la situation présente ?

Avec un besoin réel de changement, le pays n'avait en réalité aucun moyen de le manifester, parce qu'il savait que le scrutin du 22 septembre ne pouvait ni créer un roi, ni même faire un dictateur. Le sentiment général ne s'en est pas moins fait jour dans les élections et de plusieurs manières. Au fond, les élections se faisaient sur la révision constitutionnelle. Celle-ci était inscrite dans le plus grand nombre de programmes. Qu'entendait-on au juste par révision et que devait-elle être? La plupart des électeurs ne le savaient pas, mais tous comprenaient que la révision de la Constitution était un moyen quelconque de sortir de l'état actuel, d'arriver à un changement.

Le pays, en majorité, a voté pour la révision, sans autre dessein bien arrêté que celui de témoigner qu'il était fatigué de toute cette politique parlementaire, de cette situation troublée et stérile, entretenue par les débats des Chambres, les crises ministérielles, les intrigues des partis. Parmi les électeurs, les uns espéraient que la révision finirait par aboutir à un changement de gouvernement; les autres croyaient, au contraire, qu'elle devait respecter la forme républicaine. Tous ont voulu une modification, plus ou moins radicale, de la situation dans laquelle on se débat depuis les dernières élections.

Qu'eût-ce été, si l'éclipse de la monarchie, la crainte de l'inconnu, un instinct vulgaire de conservation, n'avaient retenu un grand nombre de votants du côté du gouvernement établi?

En fait, la république l'a emporté dans les élections. Mais si les résultats des scrutins du 22 septembre et du 6 octobre sont favorables à la république, ils sont contraires au régime républicain actuel. S'il y a une majorité républicaine, il y a aussi une majorité révisionniste. Les élections prouvent que, soit défaut de confiance dans une restauration monarchique, soit attachement au principe républicain, le suffrage universel veut le maintien du gouvernement établi, du gouvernement légal de 1875; mais, en même temps, elles montrent que la majorité du pays condamne, à des titres différents, l'organisation actuelle, le mode de fonctionnement des pouvoirs publics, et surtout le système parlementaire et l'esprit qui préside depuis douze ans à la direction politique. C'est ce que signifie

cette majorité révisionniste qui comprend à la fois les monarchistes, les boulangistes et les radicaux.

Les électeurs ne se sont pas seulement montrés partisans d'un changement en nommant des candidats qui s'étaient prononcés pour la révision, le choix qu'ils ont fait des députés n'est pas moins significatif. Les élections ont été un véritable renouvellement de la Chambre de 1885. La Chambre issue du scrutin des 22 septembre et 6 octobre compte une moitié de membres nouveaux. Il est bien rare qu'une assemblée soumise à une réélection subisse une pareille transformation. C'est la preuve que le pays est mécontent de la politique de ses mandataires de 1885, et qu'il réclame positivement une réforme dans les affaires publiques.

Chose remarquable! le renouvellement a porté principalement sur la gauche. C'est la majorité républicaine qui donnait à la Chambre son caractère, qui menait les affaires, qui faisait les lois, qui réglait les finances; c'est elle aussi que le suffrage universel a épurée en rejetant plus de 170 de ses membres. Parmi les nouveaux députés élus à titre de républicains, beaucoup n'ont été nommés que pour avoir réprouvé l'attitude et les tendances de l'ancienne majorité et présenté un programme tout différent du sien. Beaucoup se sont offerts aux électeurs comme partisans d'une politique de modération et de réformes, en contradiction avec la politique de passion et d'impuissance que le pays voit à l'œuvre depuis tant d'années; plusieurs même d'entre eux ont été jusqu'à promettre formellement la paix religieuse. C'est autant comme modérés que comme républicains qu'ils ont été choisis. Par là encore le pays a signifié qu'il voulait un changement, sinon dans la forme du gouvernement, du moins dans l'esprit qui préside au gouvernement républicain. Et pour mieux marquer son intention, il a écarté plusieurs des principaux chefs de l'ancienne majorité, plusieurs des hommes qui représentaient davantage à ses yeux cette politique de secte qu'il entendait condamner. Ainsi ont disparu les Ferry, les Goblet, les Martin Feuillée, les Compayré, les Bourneville, les Colfavru, les Steeg.

Ceux-là personnifiaient principalement l'esprit de secte dont s'est inspirée la conduite de l'ancienne Chambre, et ce déplorable système de laïcisation qui a mis la guerre religieuse dans le pays. Là où ils se présentaient de nouveau, il y a eu assez d'électeurs pour se souvenir que M. Jules Ferry est l'homme qui, en succédant à

M. Gambetta, a inauguré la campagne de laïcisation, fait voter l'article 7 et les lois scolaires; que M. Goblet est le ministre qui a fait fermer une chapelle d'usine à coups de revolver et complété la législation de l'enseignement laïque et obligatoire; que MM. Steeg et Compayré sont les principaux auteurs des *manuels civiques*, composés à l'usage des écoles laïques; enfin, que M. Bourneville est l'instigateur du renvoi des Sœurs dans les hôpitaux. On s'en est souvenu, et c'est en partie aussi à la réprobation du public pour toutes ces mesures de tracasserie religieuse qu'est due l'élection, à Paris, du docteur Desprès, candidat républicain, dont le programme tenait surtout dans ces deux mots : « les Sœurs dans les hôpitaux, la paix religieuse. »

Un autre laïcisateur, M. Constans, l'agent principal de l'expulsion des congrégations religieuses, aurait mérité de disparaître en compagnie des autres. Le ministre de l'Intérieur avait des moyens de succès particuliers. Tombé au premier tour de scrutin, il a fini par triompher grâce aux moyens les plus ostensibles de corruption et d'intimidation. Quelques jours avant le scrutin de ballottage, on l'a vu venir à Toulouse en appareil officiel, se montrer avec le préfet, présider un banquet, prononcer des discours, et surtout donner des instructions pour faire voter pour lui tous les fonctionnaires de la circonscription et tout ce qui dépend de l'administration. Jamais la candidature officielle, tant attaquée par les républicains sous l'Empire, n'a été pratiquée avec un pareil cynisme. Par surcroît d'avantages, il n'avait en face de lui, dans la personne du candidat boulangiste, M. de Susini, qu'un adversaire tel que beaucoup de catholiques et de conservateurs n'ont pu se décider à lui donner leurs suffrages. Avec cela, le dépouillement du scrutin a été scandaleux. Des absents, des émigrés, des morts ont fait l'appoint de la majorité. Partout, du reste, les abus ont été criants. Le gouvernement et l'administration locale ont pesé de tout leur poids sur les élections. Là où le résultat pouvait être douteux, la partialité des commissions de recensement a fait la différence en faveur du candidat agréable au gouvernement par des procédés analogues à ceux de Toulouse.

Malgré cette énorme pression administrative, malgré toutes les précautions prises par les hommes au pouvoir pour s'assurer la domination, malgré les nouvelles lois électorales faites en faveur du régime, malgré la loi militaire offerte en appât aux passions démo-

cratiques et aux sentiments ruraux, malgré le prestige de l'Exposition et l'apparence de prospérité matérielle du pays, malgré l'argent des fonds secrets, malgré le concours des centaines de milliers de fonctionnaires, rien n'a pu empêcher le mécontentement public de se faire jour et de donner un sérieux avertissement au parti dominant.

Avec des élections libres, avec la perspective d'un changement possible de gouvernement, qui sait si le pays n'eût pas été plus loin en signifiant leur congé aux hommes du pouvoir et au régime en vigueur?

De la consultation nationale qui vient d'avoir lieu, il résulte au moins une chose, c'est que si la majorité du pays, une petite majorité, veut, à divers titres, le maintien de la république, la masse électorale éprouve davantage encore un besoin évident de repos, de modération et de stabilité. La république l'emporte; mais les partis et beaucoup de leurs chefs ou de leurs membres ont été condamnés. Opportunistes, radicaux et boulangistes sortent considérablement amoindris de l'épreuve électorale. Il y a vraiment une Chambre nouvelle, une Chambre composée d'éléments rajeunis et qui représentent ce besoin d'apaisement et d'amélioration dans le pays, une Chambre à laquelle les électeurs ont donné, en majorité, le mandat de reconstituer le gouvernement dans de meilleures conditions, de rétablir la paix religieuse, de remettre l'ordre dans les finances, de faire prospérer le travail et le commerce, d'assurer la paix sociale et la stabilité politique.

Mais comment la nouvelle Chambre comprendra-t-elle ce mandat? Comment la majorité parlementaire qui se formera tiendra-t-elle compte des indications que le double scrutin de septembre et d'octobre donne sur l'état d'esprit du pays, sur les besoins réels et les vœux de la plus grande partie de la population? Il faudra l'avoir vue à l'œuvre pour juger de ses dispositions. On ne sait réellement pas ce qu'est cette Chambre, et on peut dire qu'elle s'ignore elle-même. Est-ce l'élément modéré ou l'élément radical qui dominera? Est-ce la politique du suffrage universel ou la politique de parti qui prévaudra?

Pour affirmer le triomphe de la république et assurer leur prépondérance, les opportunistes ont repris l'idée de la réunion plénière de la gauche, vainement proposée par feu M. Gambetta. Il n'y aurait plus de groupes; toutes les anciennes dénominations d'union des gauches, de gauche radicale et d'extrême gauche, aussi bien

que celles d'opportunistes et de radicaux, condamnées, les unes et les autres, par le suffrage universel, disparaîtraient dans cette réorganisation du parti républicain. Mais l'accord est loin d'être établi sur cette question des groupes parlementaires. A en juger par les discussions préliminaires des journaux et les diverses manifestations de quelques-uns de ses membres les plus en vue, la nouvelle Chambre s'annonce comme devant être aussi divisée que l'ancienne. On parle d'une manière générale d'apaisement, de conciliation ; mais, en même temps, les projets les plus autoritaires se font jour. La liberté de la presse, la liberté de la tribune, tant réclamées, sous l'Empire, par les républicains, sont menacées : il s'agirait d'une nouvelle loi, qui réduirait presque au silence les journaux de l'opposition, de mesures restrictives du droit d'interpellation de l'initiative parlementaire.

D'un autre côté, les idées de modération mises en avant par M. Léon Say, et d'où l'on concluait à un certain rapprochement de la gauche avec la droite, sont assez mal accueillies. Comme gage de la politique d'apaisement et de concorde, dont l'Union libérale a pris l'initiative, l'ancien ministre de M. Thiers semble promettre une certaine mitigation dans l'application des deux lois scolaire et militaire. Désormais, on laisserait le choix aux communes entre les deux genres d'enseignement laïque et religieux, et on se bornerait, pour la loi militaire, à prendre les élèves ecclésiastiques et à les former pour le service des ambulances et des hôpitaux en temps de guerre. Ces promesses, plus ou moins ratifiées par M. Ribot et par M. Germain, deux des principaux lieutenants de M. Léon Say, sont repoussées par d'autres comme intempestives.

A en juger par les explications échangées dans la presse sur la conduite à tenir par la république au sujet de la question religieuse, il est à craindre que, en dehors du petit groupe de M. Léon Say, l'union ne se fasse au sein de la gauche contre le programme du chef des modérés et qu'ainsi la majorité parlementaire, divisée et impuissante sur le reste, ne se retrouve unie dans l'intolérance et la persécution religieuse. Que faut-il penser, en effet, des dispositions du plus grand nombre, lorsque l'un de ceux qui passent pour modérés dans le parti républicain, M. John Lemoinne, collègue de M. Léon Say à l'Académie et au Sénat, écrit, contre lui, dans le *Matin*, que « l'ancienne législature a laissé, pour testament, deux lois fondamentales : la loi scolaire et la loi mili-

taire », et qu'il n'y faut pas toucher? S'il en est ainsi des soi-disant modérés, que sera-ce des radicaux?

Combien il est fâcheux que les élections, au lieu de porter principalement sur la réforme des deux lois scolaire et militaire, se soient faites sur l'équivoque de la révision de la Constitution! A qui la faute?

Les catholiques, il faut le reconnaître, n'ont pas eu dans les élections le rôle qui leur revenait. Les circonstances étaient propices à une intervention énergique de leur part. Les conditions dans lesquelles se faisait le renouvellement de la Chambre, leur eussent permis de se mettre à la tête de l'opposition dans le pays. Il est vrai que le courant boulangiste est venu détourner et en quelque sorte absorber l'action qu'il eût appartenu aux catholiques d'exercer pour leur compte. Sans contredit, la position eût été plus forte sur le terrain religieux et social. Malheureusement, le mouvement d'opinion qui semblait porter le général Boulanger au pouvoir, et surtout le défaut d'organisation chez les catholiques, ont donné aux élections un caractère politique incompatible avec une action purement conservatrice. La question de la révision a fait une fâcheuse diversion. Les catholiques aussi, comme les simples conservateurs, ont dû y subordonner leur programme pour ne pas diviser le parti de l'opposition et perdre le concours des forces boulangistes.

Mais après les élections, après l'échec commun des conservateurs et des boulangistes plus ou moins unis pour la lutte, n'y aurait-il pas encore une place à prendre pour les catholiques? Puisque celles-ci n'ont pas donné le résultat politique qu'on attendait de l'espèce d'accord, tacite ou exprès, entre les candidats des deux camps voisins, ne serait-ce pas le lieu pour les catholiques de se dégager de la coalition et de profiter du déclassement des partis pour s'organiser et constituer à la Chambre un groupe distinct? Ne devraient-ils pas s'inspirer du sentiment dominant dans les élections pour se mettre à la tête du mouvement de mécontentement, qui ne peut manquer de se produire plus vif et plus accentué encore contre la nouvelle Chambre, si sa conduite ne répond pas à l'attente de la majorité du pays?

C'est ce que plusieurs des membres de la droite ont pensé. M. de Mun a formulé dans ce sens un programme d'organisation et d'action, qui donnerait aux catholiques un beau rôle dans la république. A vrai dire, c'est moins un programme qu'un résumé de

conversation, puisque c'est dans un entretien avec un rédacteur de la *Pall Mall Gazette* que le vaillant orateur des cercles catholiques d'ouvriers a développé son thème politique. Mais il a approuvé l'analyse publiée par l'*Univers*, d'abord, et par les autres journaux ensuite : ce sont bien ses idées personnelles, ses vues sur la situation.

M. le comte de Mun voudrait que les membres de la droite, convaincus comme lui de la nécessité d'une action catholique, plus religieuse et sociale que politique, se constituassent en groupe au sein de la nouvelle Chambre pour y exercer, dans l'intérêt de l'Église et des classes ouvrières, un rôle analogue à celui du Centre catholique au Reichstag allemand, pour la défense de l'Église, et à celui de l'épiscopat anglais et américain pour les questions sociales. L'éminent orateur ne se dissimule pas que la plupart des conservateurs sont trop imbus de l'esprit bourgeois, trop complaisants pour toutes les faiblesses et les erreurs du temps, trop mêlés surtout au monde de l'argent et du plaisir, pour entrer dans un parti résolument opposé à une majorité parlementaire, qui continuerait les errements de l'ancienne, et contre la moderne féodalité financière qui tient tout et qui opprime la classe ouvrière. Mais les vrais catholiques ne pourraient-ils pas s'unir en vue d'une action purement religieuse et sociale, s'efforcer de prendre la tête du mouvement de réforme qui agite principalement la classe ouvrière, et pour cela s'affranchir des complications dynastiques et rester indépendants des partis politiques?

Dans le plan de M. de Mun, les intérêts politiques s'effaceraient devant ceux de la religion et du peuple. Sans avoir foi en l'avenir de la république, qui est un système de gouvernement contraire aux traditions séculaires de la France, sans croire à une conciliation possible avec les hommes du parti républicain animés, pour la plupart, de passions antireligieuses et antisociales et pleines de mépris pour les droits et les libertés de ceux qui ne pensent pas comme eux, M. de Mun inclinerait à conseiller à ses amis d'abandonner le terrain purement politique, pour s'efforcer honnêtement de tirer le meilleur parti possible de la forme de gouvernement pour laquelle la majorité du pays persiste à se prononcer. Au lieu de la guerre au régime républicain, ce serait la lutte pour la religion et pour la conscience, la lutte au service de la cause ouvrière.

Quant au programme qui servirait de base à l'action catholique

telle que la conçoit l'éminent orateur, il constituerait un idéal d'organisation sociale, où l'Eglise recouvrerait ses droits et ses libertés et qui procurerait aux classes inférieures un ensemble de réformes plus sérieuses et plus utiles que toutes celles que la république leur promet.

Assurer l'entière liberté de l'Eglise, en abrogeant, après une entente avec le Souverain Pontife, toutes les mesures législatives qui ont faussé l'esprit du Concordat; — établir par une loi la liberté de vivre et de posséder, pour toutes les associations religieuses et autres associations légitimes; — rétablir la stabilité de la famille et du foyer domestique par des lois abolissant le divorce, punissant sévèrement la séduction, et permettant la constitution d'un bien de famille indivisible; — abolir le monopole universitaire, en donnant le droit aux particuliers et aux associations d'ouvrir des écoles de tout degré conférant les grades; — rétablir l'enseignement religieux dans les écoles primaires; — organiser une représentation des intérêts, en créant des corps professionnels, qui seraient pourvus du droit d'élire leurs représentants aux assemblées provinciales et législatives; — diminuer la centralisation bureaucratique en groupant plusieurs départements de la même contrée, pour former des provinces possédant une assemblée provinciale; — réduire le rôle des assemblées législatives au vote des impôts de certaines lois d'un caractère général, pendant que la délibération des lois d'intérêt technique serait confiée aux représentants des intérêts en jeu; — adjoindre à ces assemblées, des délégués des assemblées provinciales et des autres corps en donnant ainsi aux suffrages universels sa véritable organisation; — réduire la lourde charge des impôts par la diminution des dépenses de l'État et des emprunts, par l'extension donnée aux entreprises des associations et par la diminution graduelle des impôts indirects; — punir sévèrement le jeu, les manœuvres de Bourse, le trafic sur valeurs fictives, l'accaparement des matières premières, la hausse et la baisse fictives, etc.; — protéger par des tarifs douaniers l'agriculture et l'industrie nationales et rechercher, au moyen de conventions internationales, la protection du marché européen contre l'invasion de l'Orient ou du Nouveau-Monde; — favoriser l'expansion coloniale en accordant à l'initiative privée des facilités, des avantages et des primes; — assurer le bien-être des ouvriers par des lois et des conventions internationales leur procurant le repos du dimanche, diminuant leurs

heures de travail (dix ou onze heures au plus), réglant le travail des femmes et des enfants et fixant un minimum de salaire; — pousser au remplacement graduel du fermage pour le mettayage; — réduire les charges militaires, en rétablissant une armée professionnelle, avec une légère proportion de conscrits, ayant la faculté de la substitution et du remplacement et organiser une forte réserve, exercée dans le chef-lieu du canton; — assurer l'inamovibilité de la magistrature, la réduction des frais et délais de justice et rendre la justice de paix aux notabilités sociales de chaque région; — réglementer la presse par des lois protégeant la religion, la morale et l'autorité publique et frappant de lourdes amendes, la diffamation contre les particuliers : ce sont là les principaux points de ce programme qui n'est autre que le résumé des vœux adoptés dans les assemblées provinciales conservatrices de cette année.

L'exécution d'un tel programme exigerait l'accord des catholiques et le concours du clergé. Dans le système de M. de Mun, l'union catholique deviendrait une force sociale au lieu d'être un parti d'opposition. A cet effet, l'éminent orateur de la droite, tout en réservant ses préférences personnelles pour une autre forme de gouvernement, déclare qu'il serait prêt à donner le premier l'exemple d'une acceptation loyale et pacifique du gouvernement établi, pour se dévouer tout entier aux intérêts religieux, sociaux et économiques, si ce gouvernement pouvait devenir stable, honnête, respectueux de la religion et des consciences, soucieux des vrais intérêts du peuple et vraiment ouvert à tous.

C'est là, il est vrai, le point d'achoppement. Certains journaux royalistes de Paris et de la province, tels que *la Gazette de France*, *l'Espérance du peuple* de Nantes, *l'Anjou*, objectent précisément que le système d'organisation des forces conservatrices et religieuses de M. de Mun est incompatible avec le régime actuel, que pas un des articles de son programme n'est réalisable avec la république, telle que l'entendent les modérés eux-mêmes, dont M. Léon Say et M. Ribot sont les organes, et que par conséquent il faut rester sur le terrain politique et continuer ouvertement la lutte contre l'esprit et le régime républicains.

Un dissentiment existe donc entre les journaux catholiques et monarchistes. Tandis que *l'Univers*, *la Croix*, *la Défense*, *le Monde* aussi, et avec eux *le Moniteur universel* et *le Soleil* adhèrent plus ou moins à l'idée de M. de Mun; d'un autre côté, *la*

Gazette de France et les principaux organes royalistes des départements la combattent. *L'Anjou*, en qui l'on entend Mgr Freppel, s'élève énergiquement contre la thèse de l'indifférence en matière politique qui lui paraît résulter du plan de M. de Mun. Pour ce journal, ce serait une faute que d'abandonner, en raison de l'insuccès relatif des élections, des principes et des doctrines qui doivent survivre à tous les événements. Beaucoup de catholiques seraient disposés à dire avec M. de Mun, après la nouvelle épreuve du suffrage universel : « Il n'y a plus que deux questions, la question religieuse et la question sociale; le reste est accessoire. Laissons de côté la question politique, au risque d'être obligés de nous rallier à la forme républicaine, et bornons tous nos efforts à défendre les droits de l'Église et les intérêts de la classe ouvrière. » Mais *l'Anjou* répond : « C'est là une pure illusion venant s'ajouter à tant d'autres. Non, la question politique n'est pas une question accessoire et que l'on puisse négliger ou perdre de vue un seul instant; elle est capitale, parce qu'elle est connexe, parce qu'elle est étroitement liée à la question religieuse et à la question sociale. Non, il n'est pas indifférent d'avoir à résoudre les problèmes sociaux sous un prince chrétien capable d'en comprendre le sens et la portée, ou dans une assemblée de républicains que l'absence de toute doctrine religieuse rend impuissants à se diriger d'après les notions de la justice et de la vraie liberté. Ne comptez pas sur eux pour une seule solution conforme à l'Évangile et à la droite raison. Non, il n'est pas indifférent d'avoir à traiter des droits et des intérêts de l'Église avec un gouvernement pénétré du sentiment de ses devoirs ou, avec une collectivité d'hommes, qui, depuis M. Ribot jusqu'à M. Clémenceau, n'ont d'autre idéal que celui de l'État neutre, de l'État sans Dieu. Par conséquent, même au regard de la question religieuse et de la question sociale, la question politique demeure une question de premier ordre dont il est impossible de faire abstraction, et de la solution de laquelle dépend en grande partie celle des deux autres. »

De quel côté est la raison? Où est la vérité? De ces opinions, ou manières de voir différentes, que résultera-t-il? Les catholiques doivent-ils rester attachés à la monarchie, continuer à former un parti politique, garder leur attitude d'opposition vis-à-vis de la république, ou laisser de côté les préoccupations dynastiques, se départir de leur hostilité envers le régime républicain, et concen-

trer leur action dans la défense religieuse et la réforme sociale? Sur ce point capital, leur conduite dépendra avant tout des dispositions du parti républicain à leur égard. Si la république persiste à vouloir la guerre, il ne leur sera pas possible de désarmer; ils devront même plus que jamais lutter contre la domination de leurs adversaires et continuer à opposer la monarchie à la république.

Même en continuant à représenter un parti politique, les catholiques devront s'inspirer des idées exprimées par M. de Mun, et s'efforcer de les faire prendre pour programme par la droite. Leur force est là.

En fait, il n'existe pas, pour les membres de la droite, d'autre terrain commun d'action que celui des intérêts religieux et sociaux. L'idée d'un parti, ou plutôt d'une union catholique, est destinée à faire son chemin. Ce qu'on tentera en dehors risque de ne pas aboutir. La réunion préparatoire tenue, ces jours derniers, par les membres de la minorité conservatrice, a révélé tout de suite la difficulté qu'il y aura pour la droite de s'entendre sur une ligne de conduite politique. Mgr Freppel a émis l'avis que la minorité devait se présenter compacte, unie, à la Chambre. D'autres membres ont paru préférer le maintien des groupes. L'idée de Mgr l'évêque d'Angers, tout opposé que soit le vaillant prélat à une abdication politique de la droite, rentrerait dans les vues de M. de Mun. Si la droite veut exercer une action sur la Chambre et avoir une influence dans le pays, y réussira-t-elle autrement qu'en se désintéressant des luttes et des querelles politiques dont le pays est fatigué? Et si parmi ses membres, il en est qui persistent à faire passer le rétablissement de la monarchie avant le reste et qui se cantonnent dans une opposition de parti pris aux institutions républicaines, n'est-ce pas une raison de plus pour les autres de former un groupe simplement catholique, qui se préoccupera avant tout de la liberté et des droits de l'Église, du bien des âmes, des intérêts vitaux de la France, de la paix sociale?

Aussi bien, la parole du Chef de l'Église semble engager les catholiques à tourner principalement leurs pensées et leurs efforts vers les questions et les œuvres ouvrières. Depuis longtemps déjà, Léon XIII attendait l'occasion d'entretenir les catholiques de France de ce sujet. C'est pour répondre à ses intentions et à ses désirs qu'a été organisé ce grand pèlerinage national à Rome, qui amènera en plusieurs fois, aux pieds du Pape, dix mille ouvriers et patrons. Le

premier groupe est arrivé sous la conduite de Son Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, et de M. Harmel, le vaillant apôtre de l'usine.

De tous les spectacles que notre temps a vus, c'en est un des plus grands que la venue à Rome de cette députation de la classe ouvrière. « Mais cette manifestation, comme le disait *l'Univers*, qui incline tout à fait du côté de M. de Mun, n'est pas grande seulement par le nombre des manifestants et par l'esprit de foi, l'amour du Saint-Siège dont elle resplendit; elle l'est aussi par sa portée sociale. » Et, en effet, « l'action catholique, indépendante des partis politiques, qui devra montrer au peuple de quel côté le pays et les individus trouveront l'appui nécessaire », cette action, on la voit à l'œuvre, en ce moment, à Rome, et au retour on la verra grandir.

« Certes, ajoute *l'Univers*, ce n'est pas en vue de former le parti catholique et de nous donner cette force que le pèlerinage de la France du travail s'est organisé. Il est né d'un élan de piété envers le Chef de l'Église, du désir de porter à Léon XIII des preuves de dévouement et des consolations. Mais par son caractère propre, par la situation où se trouvent, en France, les partis politiques, par les idées et les besoins sur lesquels, nécessairement, il appelle l'attention, il vient puissamment en aide à l'action catholique sur tous les terrains. »

Le Pape, surtout, lui a donné de l'importance. En réponse à l'adresse des pèlerins ouvriers, Léon XIII a prononcé un discours qui est, dit-on, le prélude d'une Encyclique sur la question sociale, et qui contient déjà les plus hauts enseignements.

Notre société moderne souffre d'un mal nouveau dont toute la science des économistes et la sagesse des législateurs est impuissante à trouver le remède. Dans les temps anciens, la charité chrétienne, avec ses innombrables œuvres et institutions, suffisait, dans l'inévitable inégalité des conditions humaines, à procurer à chacun une situation supportable. Mais la Révolution a détruit l'ancien édifice social et n'a laissé après elle que des ruines et des maux pour les classes inférieures. « Nous demandons, dit le Pape, qu'on cimente à nouveau cet édifice, en revenant aux doctrines et à l'esprit du christianisme, en faisant revivre, au moins quant à la substance, dans leur vertu bienfaisante et multiple, et sous telles formes que peuvent le permettre les nouvelles conditions des temps,

ces corporations d'arts et métiers qui, jadis, informées de la pensée chrétienne et s'inspirant de la maternelle sollicitude de l'Église, pourvoyaient aux besoins matériels et religieux des ouvriers, leur facilitaient le travail, prenaient soin de leurs épargnes et de leurs économies, défendaient leurs droits et appuyaient, dans la mesure voulue, leurs légitimes revendications.

« Nous demandons que, par un retour sincère aux principes chrétiens, on rétablisse et l'on consolide entre patrons et ouvriers, entre le capital et le travail, cette harmonie et cette union, qui sont l'unique sauvegarde de leurs intérêts réciproques, et d'où dépendent à la fois le bien-être privé, la paix et la tranquillité publiques. »

Telle est aujourd'hui, au point de vue de la classe ouvrière, l'œuvre de restauration sociale à entreprendre. Patrons et ouvriers, riches et pauvres, doivent y concourir également. C'est en vain, ajoute le Pape, que les travailleurs, séduits par de fausses théories, s'imagineraient trouver un remède à leurs maux dans la destruction de la propriété sur laquelle repose la société elle-même. Le remède à la crise sociale actuelle, il est tout entier « dans le fidèle accomplissement des devoirs qui incombent à toutes les classes de la société, dans le respect et la sauvegarde des fonctions et des attributions propres à chacune d'elles en particulier. » C'est donc à tous à travailler à ce grand ouvrage.

« Aux classes dirigeantes, il faut un cœur et des entrailles pour ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front; il leur faut mettre un frein à ce désir insatiable des richesses, du luxe et des plaisirs qui, en bas comme en haut, ne cesse de se propager de plus en plus. »

De leur côté, les détenteurs du pouvoir doivent se pénétrer de cette vérité que « pour conjurer le péril qui menace la société, ni les lois humaines, ni la répression des juges, ni les armes des soldats, ne sauraient suffire : ce qui importe par-dessus tout, ce qui est indispensable, c'est qu'on laisse à l'Église la liberté de ressusciter dans les âmes, les préceptes divins et d'étendre sur toutes les classes de la société sa salutaire influence ; c'est que, moyennant des règlements et des mesures sages et équitables, on garantisse les intérêts des classes laborieuses, on protège le jeune âge, la faiblesse et la mission toute domestique de la femme, le droit et le devoir du repos du dimanche, et que, par là, on favorise, dans les

familles comme dans les individus, la pureté des mœurs, les habitudes d'une vie ordonnée et chrétienne ».

Quant aux patrons, le Pape leur rappelle qu'il leur est prescrit de « considérer l'ouvrier comme un frère, d'adoucir son sort dans la limite possible et par des conditions équitables, de veiller sur ses intérêts, tant spirituels que corporels, de l'édifier par le bon exemple d'une vie chrétienne, et surtout de ne se départir jamais, à son égard et à son détriment, des règles de l'équité et de la justice, en visant à des profits et à des gains rapides et disproportionnés ».

Enfin, c'est le devoir des ouvriers « de mener toujours une conduite digne de louange par la pratique fidèle de leurs devoirs religieux, domestiques et sociaux ». Le Pape leur recommande, en outre, de se montrer toujours paisibles et respectueux envers leurs patrons, dont la mission est de leur procurer de l'ouvrage, de s'abstenir aussi de tout acte capable de troubler l'ordre et la tranquillité.

C'est là un programme social, comme le Pape seul pouvait en formuler avec sa suprême autorité. On s'agite, depuis longtemps, et en cette fin de siècle surtout, pour trouver un remède à la crise que traverse la société. On le cherchera en vain en dehors de l'Église. Et cependant, la question ouvrière se pose partout. De jour en jour, on peut le dire, l'antagonisme du travail et du capital s'accuse avec plus de violence. Les grèves, en se multipliant, s'aggravent aussi. Celles du Nord et du Pas-de-Calais sont un nouvel avertissement. C'est là un état des plus dangereux, auquel il serait urgent de remédier. La solution de la question sociale, elle est, comme Léon XIII l'indique, dans le retour de la société à la religion. Quand donc le monde écoutera-t-il les enseignements de la Papauté, non seulement avec l'intérêt qu'un grand nombre de journaux ont mis à analyser et à commenter le dernier discours de Léon XIII, mais avec la volonté de les mettre en pratique?

Mais cette voix du Pape, si nécessaire au monde, elle menace d'être étouffée. Ce n'est pas en vain que Léon XIII s'est plaint, en terminant son discours aux pèlerins ouvriers, que sa condition s'aggravât avec les années, alors que la nécessité, pour le Pape, d'une indépendance réelle et d'une vraie liberté dans l'exercice de sa mission apostolique, devient de jour en jour plus évidente. Léon XIII faisait allusion au récent discours de M. Crispi, à Palerme. Cet impudent ministre, plus enflé que jamais de l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne, n'a pas craint de jeter un défi public à la Papauté.

On eût dit que la visite prochaine de l'empereur Guillaume à Monza avait rendu plus insolent encore le premier ministre du roi Humbert. Rompant avec l'hypocrisie de ses prédécesseurs, M. Crispi s'est attaqué de front à la Papauté. Il a osé dire que la Papauté temporelle, quoique séculaire, n'a été qu'une période transitoire de la vie de Rome; que Rome a surgi, a vécu et commandé avant la Papauté temporelle; qu'elle subsistera sans elle et restera italienne. « Les plaintes et les menaces de l'intérieur ou de l'étranger n'y pourront rien », a-t-il ajouté en faisant allusion à la fois aux protestations du Chef de l'Eglise et au soulèvement des consciences catholiques qui pourrait amener, tôt ou tard, certains gouvernements à prendre en main la cause de la Papauté. Mais M. Crispi se sent fort avec l'Allemagne. Il a été jusqu'à dire : « Le roi Humbert a déclaré que Rome était intangible. Ce mot est parti de l'Italie comme la loi du monde moderne. » La jactance de ce ministre n'a plus de bornes. Il brave le Pape, il brave la France, il brave le monde catholique. Son discours comminatoire n'aura d'autre effet que d'accroître l'agitation autour de la question romaine, et de montrer la nécessité d'obtenir, pour le Saint-Siège, une autre condition que celle que lui crée la loi des garanties aux mains de M. Crispi.

L'empereur d'Allemagne achève son tour d'Europe. Jamais souverain n'aura autant voyagé. Guillaume II s'est fait le courtier de la Triple-Alliance. Non content d'avoir resserré les liens qui unissent l'Allemagne à l'Autriche et à l'Italie, le jeune empereur cherche à rattacher à la politique de l'Europe centrale des États dont la neutralité lui semble nécessaire. Son zèle le pousse de Londres à Constantinople. Mais avant de partir pour cette dernière destination, il a attendu, dans sa capitale, la visite, si longtemps différée, de son impérial cousin. Le czar s'est enfin décidé, non pas à venir à Berlin, mais à s'y arrêter en revenant du Danemarck, où la cordiale hospitalité de la famille de l'impératrice l'a retenu quelque temps. Il y a quelque différence entre cet arrêt au passage à Berlin et une visite faite exprès de Saint-Pétersbourg. Du reste, l'empereur Alexandre a tenu à marquer, par des nuances assez significatives, le caractère de stricte politesse de sa visite. Le séjour a été court, et le programme des fêtes de la réception restreint, sur le désir de l'hôte de Berlin, aux cérémonies indispensables. Ce n'est pas non plus sans intention que le czar a montré plus de prévenance pour l'ambassadeur de la France que pour les représentants des autres

puissances, à la réception du corps diplomatique. Et cette intention a paru plus évidente encore au banquet du régiment de grenadiers dont il est le colonel. Le contraste entre les toasts échangés par les souverains était frappant. Pendant que le jeune empereur d'Allemagne, avec plus d'emphase que de bon goût, s'est plu à rappeler les victoires remportées en commun par les Russes et les Prussiens sur les armées françaises, le czar s'est contenté de boire à la santé du « brave régiment de grenadiers ».

Tout porte à croire que l'entrevue des deux empereurs d'Allemagne et de Russie a laissé la situation au point où elle en était entre les deux États avant la visite à Berlin. Pour avoir momentanément apaisé les polémiques entre les journaux russes et allemands, elle a pu contribuer à dissiper les inquiétudes qui, depuis quelque temps, pesaient sur l'Allemagne aussi bien que sur le reste de l'Europe. Elle n'a rien changé à la situation elle-même. Si les feuilles officieuses allemandes étaient sincères en déclarant plus catégoriquement que jamais, que la triple alliance est exclusivement défensive, l'Europe n'aurait qu'à se féliciter, à ce point de vue, des résultats de la démarche de l'empereur de Russie à Berlin. Mais ces mêmes journaux déclarent aussi, et le *Nord* le fait observer, qu'après comme avant ce voyage, l'antagonisme d'intérêts qui a déterminé la formation de la triple alliance subsistera, aucun indice positif n'autorisant à penser que la Russie modifiera sa politique.

L'avenir reste donc aussi incertain que jamais. La question du traité de Berlin est toujours pendante dans les Balkans, au milieu de l'agitation qui continue d'y régner. Au point de vue russe il dépendrait de l'Allemagne que l'apaisement se fît et que tout rentrât dans l'ordre. Selon l'organe officieux de la Chancellerie russe, à Bruxelles, quelque graves que puissent être les difficultés que la surexcitation des passions nationales et la propagande franchement révolutionnaire créent à la diplomatie européenne dans la presqu'île des Balkans, ces difficultés ne sont pas insurmontables. Il ne s'agit pas de la solution immédiate de toutes les questions que la violation du traité de Berlin a fait surgir dans ces régions; il suffit pour rassurer l'Europe de lui procurer la certitude qu'aucune grande puissance ne mettra le feu aux poudres. Cette assurance formelle, le cabinet de Berlin est seul en état de la fournir. C'est vers Berlin que regardent les brouillons et les ambi-

tieux qui voudraient brusquer le dénouement par un coup d'audace pareil à celui que le prince Ferdinand de Bulgarie semblait naguère sur le point de tenter. L'agitation balkanique que les journaux austro-hongrois dénoncent volontiers comme un danger permanent pour la paix, n'est qu'un élément secondaire facile à maîtriser si les membres de la *Ligue de la paix* sont réellement d'accord sur la nécessité de prévenir une conflagration qui pourrait devenir générale.

Mais les éléments d'une révolution balkanique subsistent toujours. En Serbie, les dissentiments de la famille royale restent une cause de trouble. Sûre du sentiment populaire, la reine Nathalie est arrivée à Belgrade, où elle a été reçue en triomphe; son mari n'en persiste pas moins à poursuivre les effets du divorce, en l'empêchant de revoir le jeune roi. La Régence et le cabinet serbes sont favorables à l'entrevue de Nathalie et de son fils, tout en déclarant que, d'après la Constitution, il appartient à Milan, père du roi, de prendre une décision à cet égard. Dans la Skouptchina nouvellement élue, les radicaux, qui y sont en plus grand nombre, inclinent à résoudre le litige domestique royal, en faisant exprimer par l'Assemblée, au père et à la mère du jeune roi, le désir de les voir résider tous deux longtemps loin du pays. Une autre partie de la Skouptchina voudrait, au contraire, prendre nettement parti pour la reine Nathalie contre Milan. Ce sont les deux influences russe et autrichienne en jeu. Le gouvernement serbe hésite entre les deux partis, comme il est tiraillé, en sens contraire, par les deux États rivaux. Dans le message qu'ils viennent d'adresser à la Skouptchtina, pour l'ouverture de la session, les Régents constatent le calme avec lequel s'est opérée la transmission de la couronne, à la suite de l'abdication du roi Milan; mais ils constatent aussi la nécessité, pour la Serbie, d'avoir la paix à l'intérieur et à l'extérieur; ils protestent en outre de leur désir de voir la paix régner dans les Balkans et les peuples de la Péninsule se développer heureusement.

Tous ces souhaits de paix et de prospérité en faveur des populations des Balkans s'adressent à la fois à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Sofia, à Belgrade. De tous les côtés, il y a des points menaçants. L'Allemagne est en train d'introduire dans la Péninsule un nouvel élément de complication. Le mariage de la princesse Sophie, sœur de l'empereur Guillaume, avec le duc de Sparte, prince héritier de la cour de Grèce, est un événement d'une portée

plus grande que celle d'une union matrimoniale entre les deux cours de Berlin et d'Athènes. Il implante l'Allemagne dans les Balkans, au milieu de la Russie et de l'Autriche. C'est un troisième élément de rivalité qui s'établit, et dans des conditions qui mettent immédiatement l'Allemagne en contact avec la Russie.

Du reste, ce n'est pas seulement pour assister aux fêtes du mariage de sa sœur que le jeune empereur est parti pour l'Orient. D'Athènes, il doit se rendre à Constantinople. Ce voyage extraordinaire cache vraisemblablement quelque dessein qui se rapporte, soit à l'accession de la Turquie à la triple alliance, soit à l'établissement de l'influence allemande dans les Balkans. On dit que Guillaume voudrait vaincre les dernières résistances du Sultan au sujet de la reconnaissance du prince Ferdinand de Bulgarie. Il faudrait en même temps calmer les susceptibilités de la Russie, qui verrait là un acte d'hostilité directe, puisqu'elle n'a cessé de considérer l'avènement du prince Ferdinand comme une usurpation contraire aux droits qu'elle tient du traité de Berlin. N'y a-t-il pas dans cette démarche à Constantinople, qui intéresserait à la fois la situation des Balkans et la triple alliance, l'annonce de quelque coup de théâtre préparé pour le Reichstag, et qui éclaterait avec la proclamation de l'adhésion conditionnelle de l'Angleterre et de la Russie à la politique de la triple alliance? Le gouvernement impérial ne chercherait-il pas dans l'exécution de ce plan un surcroît de prestige qui lui permettrait d'obtenir du Reichstag le vote des nouveaux crédits militaires?

Car M. de Bismarck a eu beau assurer, dans une déclaration retentissante au président du congrès des marchands de bois, que la situation extérieure est tellement pacifique, qu'il pouvait, sans la moindre crainte, se mettre au travail; le discours du trône à l'ouverture du Reichstag a eu beau déclarer que les espérances de l'empereur au sujet de la paix ne s'étaient pas seulement réalisées jusqu'ici, mais qu'elles s'étaient aussi affermies relativement à l'avenir, grâce aux relations personnelles que Sa Majesté a entretenues depuis un an avec les souverains des pays amis et alliés : toutes ces assurances de paix n'empêchent pas l'Allemagne de redoubler de préparatifs de guerre. Il y a là un singulier contraste entre les paroles et les actes. On appelle cela la paix armée.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

17 *septembre.* — Le Souverain Pontife Léon XIII transmet à notre ambassadeur, M. Lefebvre de Behaine, ses représentations au sujet de la circulaire adressée par M. Thévenet à l'épiscopat français.

Léon III revendique la dignité de l'épiscopat et du clergé si gravement outragée par la circulaire, et établit que les évêques et les prêtres ne font que remplir leur devoir en rappelant aux électeurs ce que leur conscience de chrétien exige dans un acte important de la vie publique où sont en jeu les intérêts de la religion et de la société.

18. — Une nouvelle réunion tumultueuse a lieu au cirque Fernando. On y exécute prestement en le conspuant le citoyen Thiébaud qu'on accuse à tort ou à raison d'être vendu à M. Constans.

19. — L'ancien comité de la Ligue des Patriotes adresse aux anciens membres de cette Ligue un chaleureux appel en faveur du général Boulanger.

21. — Inauguration de la statue monumentale du Triomphe de la République, de Dalou, sur la place de la Nation, autrefois place du Trône.

22. — Élections législatives dans toute la France. Les résultats définitifs sont encore inconnus.

23. — Toute la presse s'occupe aujourd'hui des résultats connus des élections de dimanche. Chaque parti l'exploite à son profit. Toutefois on est unanime à reconnaître que l'opportunisme a subi un rude échec.

24. — Inauguration de la nouvelle bourse de commerce. MM. Tirard, Chautemps et Poirier prononcent des discours.

25. — Les élections législatives, dans la Guadeloupe, n'ont donné de résultats définitifs que dans la 2e circonscription, où M. Gerville-Réache a été réélu.

Dans la 1re circonscription, il y a ballottage.

Dans la Martinique, le premier tour de scrutin n'a donné de résultat dans aucune des circonscriptions. Le nombre des votants n'a pas atteint le quart des électeurs inscrits.

26. — La commission de recensement, chargée d'examiner et de proclamer les résultats du scrutin du 22 septembre, dans le département de la Seine, annule les bulletins du général Boulanger et déclare M. Joffrin élu.

27. — Pendant qu'à Paris le comité de recensement déclare nuls les bulletins du général Boulanger, les conseillers généraux du Morbihan proclament élu M. le comte Dillon, malgré sa prétendue inéligibilité.

Les conseillers généraux de la Seine, à l'instigation du gouvernement, et

malgré les protestations d'un grand nombre de républicains, n'en proclament pas moins élu député le citoyen Joffrin, qui a obtenu, à Montmartre, un tiers de voix de moins que le général Boulanger.

28. — Le citoyen Joffrin mis en demeure par le parti radical de refuser le siège de député de Montmartre ne veut point le lâcher. Ce qui est bon à prendre est bon à garder, à son avis.

29. — Mort du général Faidherbe, grand chevalier de la Légion d'honneur.

30. — La distribution des récompenses aux lauréats de l'exposition universelle a lieu au palais de l'Industrie devant un nombreux public.

A deux heures quarante, M. Carnot prononce le discours *officiel* de cette fête, dans lequel il célèbre le centenaire économique de 1789. Il adresse ses remerciements sincères à tous les exposants et les visiteurs dont le précieux concours a si largement contribué à l'éclat *sans égal* de la belle fête internationale qui touche à sa fin. Enfin le président entre dans quelques détails sur les différentes branches ou groupes d'industrie que l'on a admirés à l'Exposition.

1er *octobre.* — MM. Jules Ferry et Goblet se retirent décidément de la lutte électorale, et adressent à leurs électeurs une circulaire dans laquelle percent le dépit et l'amertume de l'échec qu'ils viennent d'essuyer.

2. — Le conseil des ministres décide d'intenter des poursuites au journal *l'Intransigeant,* pour avoir, dans son dernier numéro, affirmé que les approvisionnements de fourrages de l'armée ont été supprimés dans les places de mobilisation et que le montant en a été versé au ministère de l'intérieur pour faire face aux dépenses électorales.

3. — Les obsèques du général Faidherbe ont lieu, à Lille, au milieu d'un énorme concours de population respectueuse et recueillie. Le cercueil, placé sur un affut de canon, est recouvert d'un drapeau tricolore. La messe est chantée par la maîtrise paroissiale et l'absoute donnée par Mgr l'Archevêque de Cambrai.

4. — Le ministre de la guerre décide que les candidats au volontariat d'un an ayant obtenu au moins seize cent quatre-vingts points aux examens, seront seuls admis à contracter l'engagement conditionnel.

5. — M. de Freycinet, ministre de la guerre, décide de traduire M. Laisant devant un conseil d'enquête, en raison de certaines paroles qu'il reconnaît avoir prononcées au cours de la réunion publique tenue dimanche dernier au théâtre du Château d'Eau. M. Laisant aurait dit qu'en cas de guerre, avant d'aller à la frontière, il s'occuperait d'abord d'en finir avec les ennemis intérieurs.

6. — Elections législatives du 6 octobre à Paris et dans les départements. Scrutin de ballottage. Le scrutin n'a pas modifié sensiblement les premiers résultats connus. La nouvelle Chambre qui a seulement 576 sièges par suite de l'adoption du scrutin de liste compterait :

Républicains, 365; opposants, 211.

7. — Réunion, dans les bureaux de l'œuvre antiesclavagiste, rue du Regard, à Paris, du comité d'administration de la Société antiesclavagiste de France sous la présidence de S. Em. le cardinal Lavigerie.

Le Cardinal primat d'Afrique propose au comité d'attribuer les ressources

recueillies en France et qui se montent actuellement à 527,000 francs aux œuvres les plus utiles à entreprendre en ce moment en Afrique au point de vue de la suppression de l'esclavage.

Il propose en particulier comme une œuvre digne du comité de Paris et de la France d'organiser une caravane pour aller à la recherche et au secours de l'héroïque capitaine Joubert, dont on est sans nouvelle depuis dix-huit mois. Plusieurs autres questions sont traitées après celle-là, en particulier de la route à créer dans le Sahara pour pénétrer jusqu'au Soudan. L'examen de ces questions multiples est renvoyé à une commission spéciale.

8. — Réunion des ministres à l'Elysée sous la présidence de M. Carnot; on s'y occupe de la convocation des Chambres. Sans fixer de date, il y est décidé que la reprise des travaux parlementaires aura lieu dans les premiers jours du mois prochain, c'est-à-dire du 6 au 12 novembre.

9. — Nomination de M. le général Février aux fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur, en remplacement de M. le général Faidherbe, décédé.

10. — *Une statistique parlementaire curieuse.* La nouvelle Chambre des députés compte 116 avocats, 92 propriétaires, 57 industriels ou négociants, 48 médecins, 40 journalistes, 41 anciens officiers, 15 docteurs en droit, 15 anciens magistrats, 14 ingénieurs, 12 anciens diplomates, 11 anciens préfets, 11 avoués, 10 financiers, 7 membres de l'administration, 6 armateurs, 6 ouvriers, 5 anciens conseillers d'Etat, 5 anciens professeurs, 5 employés de commerce, 4 pharmaciens, 3 maîtres de forges, 2 académiciens, 2 anciens auditeurs au Conseil d'Etat, 2 économistes, 2 généraux, 2 vice-amiraux, 2 entrepreneurs de travaux publics, 1 inspecteur des chemins de fer, 1 évêque, 1 pasteur protestant, 1 entrepositaire de tabac, 1 dentiste, 1 artiste peintre, 1 compositeur de musique, 1 marchand de fromages, 1 vétérinaire, 1 chimiste, 1 dessinateur sur tissus et 1 typographe.

11. — Arrivée à Berlin du Czar Alexandre III. Il est reçu à la gare de Lehrte par l'empereur Guillaume, les princes de la famille impériale présents à Berlin, le chancelier de l'empire et les hauts dignitaires de la cour.

12. — Le Conseil des ministres décide que la durée de l'Exposition universelle ne sera pas prorogée au-delà du terme de six mois, prescrit par la loi d'institution. L'ouverture ayant eu lieu le 6 mai dernier, la clôture reste fixée irrévocablement au 6 novembre prochain.

13. — La visite du czar à l'empereur d'Allemagne paraît devoir se passer, à Berlin, conformément aux prévisions générales. L'empereur de Russie accueille, sans parti pris, toutes les déclarations du prince de Bismarck.

14. — Inauguration, dans la forêt d'Épineure, d'un monument commémoratif de la descente du ballon qui emmenait M. Gambetta de Paris, en 1870. La cérémonie est présidée par M. Spuller. Ce dernier prononce, sur place, un discours, où il raconte les péripéties de ce voyage en ballon. Il fait l'éloge de Gambetta et remercie les souscripteurs du monument.

15. — On a beaucoup remarqué que le toast du czar Alexandre III était en français, quoique l'empereur de Russie sache couramment parler l'allemand. Il est probable que cet idiome n'aura pas été du goût de Guillaume III et de son entourage.

16. — Pendant que les empereurs de Russie et d'Allemagne se rencontrent à Berlin, M. Crispi prononce un important discours, à Palerme, au banquet qui lui est offert par ses compatriotes. Le ministre du roi Humber rappelle, avec un ton empathique, les luttes qu'il a eu à soutenir depuis son avènement au pouvoir, et il énumère complaisamment les prétendus progrès réalisés depuis cette époque. Il rappelle ensuite, en les dénaturant, les prétendues garanties assurées à l'exercice spirituel de la Papauté (tous les esprits de bonne foi savent à quoi s'en tenir sur ce point).

Finalement M. Crispi réfute les accusations portées contre les politiques étrangère, militaire et économique du gouvernement italien.

Cette partie de son discours vise surtout les traités de commerce et la France, essayant de rejeter sur nous les résultats désastreux de la dénonciation de ces traités. Heureusement, tout le monde a vu M. Crispi à l'œuvre et peut, au besoin, et sans avoir besoin de commentaire, discerner les parties faibles de son discours.

17. — Réunion à huis clos du conseil d'enquête, appelé à statuer sur le cas de M. Laisant. L'unique question posée au conseil est la suivante : M. Laisant est-il dans le cas d'être mis en réforme? M. Laisant s'est présenté et a été entendu par le conseil.

18. — En conformité de l'avis émis par le conseil d'enquête et sur le rapport du ministre de la guerre, M. le commandant Laisant est rayé des cadres de l'armée territoriale.

19. — Mort du roi de Portugal. Son fils, le duc de Bragance, lui succède, sous le titre de Carlos Ier, roi de Portugal et des Algawes.

20. — 2,500 pèlerins français sont reçus en audience solennelle par le Saint-Père. Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, lit l'adresse suivante Léon XIII :

« Très Saint-Père,

« J'ai l'insigne honneur de présenter à Votre Sainteté le premier groupe du pèlerinage des ouvriers français, qui viennent apporter à vos pieds, avec le témoignage de leur foi et de leur amour, la respectueuse expression de leur reconnaissance et de leur filiale confiance en Votre paternelle et toute puissante protection.

« Sachant, parce qu'ils sont chrétiens et que Votre Sainteté a daigné le leur rappeler, que l'Eglise s'est toujours préoccupée, avec un soin jaloux, des classes ouvrières, qu'elle a ennobli le travail et l'a rendu méritoire devant Dieu, ils ont entendu, avec une grande joie, Votre Béatitude leur dire, il y a deux ans, que cette même Eglise, dans le passé, alors que sa voix était mieux écoutée et plus obéie, venait en aide aux travailleurs autrement que par les largesses de sa charité, qu'elle avait créé et encouragé ces grandes institutions corporatives, qui ont si puissamment aidé au progrès des arts et des métiers, et procuré aux ouvriers eux-mêmes une plus grande somme d'aisance et de bien-être; que cette sollicitude, elle l'avait inspirée autour d'elle à tous ceux qui jouissaient d'une influence sociale, en sorte qu'elle se manifestait dans les statuts et règlements des cités, dans les ordonnances et les lois des pouvoirs publics.

« Ce que l'Eglise a fait autrefois, Votre Sainteté l'a affirmé, elle veut le faire encore aujourd'hui. Avec quel élan de reconnaissance nos chers ouvriers n'ont-ils pas accueilli Votre parole, Très Saint-Père, lorsque vous ajoutiez : « Nous ne cesserons de faire pour l'amélioration de votre sort « tout ce que Notre charge et Notre cœur de Père pourraient nous suggérer. »

« Et, en effet, il y a quelques mois à peine, Votre Béatitude daignait louer le projet de pourvoir, par une législation commune aux nations industrielles de l'Europe, à la protection de la classe ouvrière contre les maux dont elle souffre en ce qui tient le plus au cœur de l'homme chrétien : son foyer.

« Merci, Très-Saint-Père, au nom de la grande famille ouvrière! Ceux qui ont souci du sort des travailleurs vont donc unir leurs efforts, dans le but de mettre l'enfance à l'abri des fatigues prématurées et des périls de l'atelier, de rendre les mères de famille à leur ménage et à leur fonction, de protéger les ouvriers contre un labeur excessif, en empêchant la prolongation du travail journalier au-delà des heures équitables, de garantir le repos du dimanche, espérant combattre ainsi, d'une manière efficace, la peste morale qui se glisse dans les veines de la société humaine.

« Oui, Très Saint Père, nous osons le répéter, une peste morale envahit le monde du travail; elle attaque, à la fois « la moralité, la justice, la « dignité humaine, la vie domestique de l'ouvrier », ces quatre biens que Votre Sainteté a déclaré ne pouvoir jamais être ni menacés, ni compromis; et chaque jour nous apporte une démonstration plus évidente du jugement porté autrefois par Votre Béatitude sur les écoles modernes de l'économie sociale, lesquelles, « infectées d'incrédulité, considèrent le travail comme « le but suprême de l'homme à l'état de machine plus ou moins précieuse, « selon qu'il est apte à plus ou moins de production ».

« C'est le résultat logique de l'organisation actuelle de notre société, qui ne repose plus sur les assises de la foi. Et le mal augmente encore par les charges, que font peser sur l'industrie les agissements progressifs de la spéculation usuraire, non moins que l'accroissement constant des impôts, portés forcément à l'excès chez les nations toujours armées les unes contre les autres.

« En face de cette situation qu'elles n'ont pas faite, qu'elles sont obligées de subir, que les violences ne faisaient qu'aggraver, les classes ouvrières, ne pouvant ni porter efficacement secours à leurs membres, ni être effectivement représentées dans les conseils de la nation, faute d'associations semblables à celles que Votre Sainteté a si magnifiquement louées, resteraient seules abandonnées à elles-mêmes, à la fois impuissantes et révoltées, si elles n'avaient recours à l'Eglise, dont le pouvoir sacré a toujours pesé d'un poids suprême dans la république chrétienne, même de notre temps, puisque, sous le Pontificat de Votre Sainteté, nous en avons eu de si mémorables et si consolants exemples.

« Aussi, Très Saint-Père, tandis que les uns, sous l'influence des idées égoïstes qui régissent aujourd'hui le monde, cherchent, dans l'antagonisme entre patrons et ouvriers, le remède aux maux dont ils souffrent, et ne croient pouvoir conquérir une part de leurs droits que par un bouleverse-

ment de la société, — tandis que d'autres espèrent encore, par des efforts individuels, généreux et persévérants, mettre fin au malaise actuel, — les ouvriers qui sont aux pieds de Votre Sainteté et tous ceux qu'ils représentent, se soumettent, en tant que chrétiens, pour obéir à Dieu, aux pénibles conséquences de leur humble situation.

« Comprenant que leurs souffrances ne tiennent pas principalement au mauvais vouloir des individus, mais aux causes profondes qui ont désorganisé la société, ils repoussent toute suggestion de haine contre les personnes et d'atteinte à la propriété, toute insinuation de révolte contre l'autorité, tout recours aux moyens violents pour améliorer leur sort, mais ils en appellent à la justice des pouvoirs publics, auxquels il appartient de sauvegarder les intérêts des citoyens et particulièrement des petits et des faibles, qui ont le plus besoin de protection ; — et regardant encore plus loin et plus haut, vers ce sommet lumineux d'où découle toute vérité, d'où est descendue toute civilisation, ils élèvent respectueusement la voix et les mains vers Vous, Très Saint-Père, en qui ils vénèrent l'Autorité et la Paternité de Dieu, répétant le cri suppliant des Apôtres au divin Maître : *Domine, Salva nos, perimus.*

« Leur confiance ne sera point trompée. Ils savent en qui ils ont cru. C'est en Celui qui a daigné prendre en main les intérêts, non seulement des nations, mais des classes ouvrières, les plus nombreuses victimes de la violation du droit des gens et du militarisme contemporain, lorsqu'il a rappelé aux puissances et aux peuples, dans l'allocution consistoriale du 11 février dernier, que « l'Eglise a adouci et humanisé les barbares, en leur commu-« niquant les lois de la justice comme règle des relations mutuelles entre « nations, et en faisant une obligation aux petits et aux grands, à ceux qui « obéissent comme à ceux qui commandent, de ne jamais entrer en lutte pour « une cause injuste ».

« Vos enfants, Très Saint-Père, ont à cœur de Vous rendre grâce de ce que Vous avez bien voulu proclamer ces principes tutélaires ; et, remplis d'une filiale confiance, ils osent supplier Votre Sainteté de ne point se lasser, malgré les difficultés spéciales à notre temps, de rappeler au monde le respect des lois de la justice et du droit dans les rapports nécessaires des hommes entre eux, afin de garantir à l'ouvrier, dont le travail est la seule ressource, la stabilité de son foyer, la facilité de nourrir sa famille, de l'élever chrétiennement et de faire quelque épargne pour les mauvais jours.

« Daigne donc Votre Sainteté, Elle-même si éprouvée par l'injustice des hommes, associer l'humble cause de ses enfants à la sienne si auguste, si chère à nos cœurs, et répandre l'abondance des bénédictions célestes sur les ouvriers français, leurs familles, leur travail et leurs œuvres.

Léon XIII répond à cette adresse par le discours suivan :

« Très chers Fils,

« Il y a deux ans, une nombreuse phalange d'ouvriers, venus de la France, se groupaient ici autour de Nous. Avec eux, et sous les plus heureux auspices, s'ouvrait alors Notre année Jubilaire, pour laquelle ils Nous appor-

taient comme les prémices des manifestations du monde catholique. Ce jour laissa dans Notre âme une douce et forte impression, que votre présence, chers fils, et les nobles paroles que vient de Nous adresser, en votre nom, Monsieur le Cardinal qui préside ce pèlerinage, ne peuvent que raviver en Nous et rendre à jamais ineffaçable.

« Soyez les bienvenus. L'hommage que vous rendez, en ce moment, au Chef suprême de la religion catholique, révèle le fond de votre pensée.

« Vous avez compris, et c'est, à la fois, votre cœur et votre intelligence qui vous l'ont dicté, — vous avez compris que, seulement dans la religion, vous trouverez force et consolation, au milieu de vos incessantes fatigues et des misères d'ici-bas.

« La religion seule, en effet, ouvrira vos âmes aux immortelles espérances; elle seule ennoblira votre travail, en l'élevant à la hauteur de la dignité et de la liberté humaine.

« En confiant donc à la religion vos destinées, présentes et futures, vous ne pouviez faire acte de plus haute sagesse. Et sur ce point, Nous sommes heureux de confirmer ici les paroles prononcées par Nous, en d'autres circonstances, et que vous venez de rappeler.

« Nous voulons même insister, une fois de plus, sur ces vérités, persuadé comme Nous le sommes que, pour vous aussi, votre salut sera l'œuvre de l'Eglise et de ses enseigements remis en honneur dans la société.

« Le paganisme, vous ne l'ignorez pas, avait prétendu résoudre le problème social en dépouillant de ses droits la partie faible de l'humanité, en étouffant ses aspirations, en paralysant ses facultés intellectuelles et morales, en la réduisant à l'état d'absolue impuissance. C'était l'esclavage.

« Le christianisme vint annoncer au monde que la famille humaine tout entière, sans distinction de nobles et de plébéiens, était appelée à entrer en participation de l'héritage divin; il déclara que tous étaient, au même titre, les fils du Père céleste, et rachetés au même prix; il enseigna que le travail était, sur cette terre, la condition naturelle de l'homme, que l'accepter avec courage était, pour lui, un honneur et une preuve de sagesse, que vouloir s'y soustraire, c'était à la fois montrer de la lâcheté et trahir un devoir sacré et fondamental.

« Afin de réconforter plus efficacement encore les travailleurs et les pauvres, le divin Fondateur du christianisme daigna joindre l'exemple aux paroles; il n'eut pas où reposer sa tête; il éprouva les rigueurs de la faim et de la soif; il passa sa vie, tant publique que privée, dans les fatigues, les angoisses et les souffrances.

« D'après sa doctrine, le riche, comme s'exprime Tertullien, a été créé pour être le trésorier de Dieu sur la terre; à lui, les prescriptions sur le bon usage des biens temporels; contre lui, les formidables menaces du Sauveur, s'il vient à fermer son cœur devant l'infortune et la pauvreté!

« Cependant, cela même ne suffisait pas encore. Il fallait rapprocher les deux classes, établir entre elles un lien religieux et indissoluble.

« Ce fut le rôle de la charité : elle créa ce lien social et lui donna une force et une douceur inconnues jusqu'alors; elle inventa, en se multipliant elle-même, un remède à tous les maux, une consolation à toutes les dou-

leurs; et elle sut, par ces innombrables œuvres et institutions, susciter, en faveur des malheureux, une noble émulation de zèle, de générosité et d'abnégation.

« Telle fut l'unique solution qui, dans l'inévitable inégalité des conditions humaines, pouvait procurer à chacun une existence supportable. Durant des siècles, cette solution était universellement acceptée et s'imposait à tous.

« Sans doute, on y a vu se produire des actes de révolte et d'insubordination, mais ils n'ont jamais été que partiels et circonscrits; la foi avait de trop profondes racines dans les âmes, pour qu'une éclipse générale et définitive fût alors possible.

« Nul ne se serait permis de contester la légitimité de cette base sociale; nul n'eût osé former le vaste projet de pervertir, sur ce point, l'esprit et le cœur des populations et de viser à la ruine totale de la société. Quels ont été les doctrines funestes et les événements qui ébranlèrent, plus tard, l'édifice social si patiemment élevé par l'Église, Nous l'avons dit ailleurs; Nous ne voulons y revenir ici.

« Ce que Nous demandons, c'est qu'on cimente à nouveau cet édifice en revenant aux doctrines et à l'esprit du christianisme; en faisant revivre, au moins quant à la substance, dans leur vertu bienfaisante et multiple, et sous telles formes que peuvent le permettre les nouvelles conditions des temps, ces corporations d'arts et métiers, qui jadis, informées de la pensée chrétienne, et s'inspirant de la maternelle sollicitude de l'Église, pourvoyaient aux besoins matériels et religieux des ouvriers, leur facilitaient le travail, prenaient soin de leurs épargnes et de leurs économies, défendaient leurs droits et appuyaient, dans la mesure voulue, leurs légitimes revendications.

« Ce que nous demandons, c'est que, par un retour sincère aux principes chrétiens, on rétablisse et l'on consolide entre patrons et ouvriers, entre le capital et le travail, cette harmonie et cette union, qui sont l'unique sauvegarde de leurs intérêts réciproques, et d'où dépendent, à la fois, le bien-être privé, la paix et la tranquillité publique.

« A l'entour de vous, chers fils, s'agitent des milliers d'autres travailleurs, qui, séduits par de fausses doctrines, s'imaginent trouver un remède à leurs maux dans le renversement de ce qui constitue comme l'essence même de la société politique et civile dans la destruction et l'anéantissement de la propriété. Vaines illusions! Ils iront se heurter contre des lois immuables que rien ne saurait supprimer. Ils ensanglanteront les chemins où ils passeront, en y amoncelant les ruines et en y semant la discorde et le désordre; mais ils ne feront, par là, qu'aggraver leurs propres misères et attirer sur eux les malédictions des âmes honnêtes.

« Non, le remède n'est ni dans les projets et les agissements pervers et subversifs des uns, ni dans les théories séduisantes, mais erronées des autres. Il est tout entier dans le fidèle accomplissement des devoirs qui incombent à toutes les classes de la société, dans le respect et la sauvegarde des fonctions et des attributions propres à chacune d'elles en particulier. Ces vérités et ces devoirs, l'Église a la mission de les proclamer hautement et de les inculquer à tous.

« Aux classes dirigeantes, il faut un cœur et des entrailles pour ceux qui

gagnent leur pain à la sueur de leur front; il leur faut mettre un frein à ce désir insatiable des richesses, du luxe et des plaisirs qui, en bas comme en haut, ne cesse de se propager de plus en plus.

« A tous les degrés, en effet, on a soif de jouissances; et, comme il n'est pas accordé à tous d'y donner satisfaction, il en résulte un malaise immense et des mécontentements, qui auront pour résultat la révolte et l'insurrection en permanence.

« Aux détenteurs du pouvoir, il incombe avant toutes choses de se pénétrer de cette vérité, que pour conjurer le péril qui menace la société, ni les lois humaines, ni la répression des juges, ni les armes des soldats ne sauraient suffire; ce qui importe, par-dessus tout, ce qui est indispensable, c'est qu'on laisse à l'Église la liberté de ressusciter dans les âmes les préceptes divins, et d'étendre sur toutes les classes de la société sa salutaire influence; c'est que, moyennant des règles et des mesures sages et équitables, on garantisse les intérêts des classes laborieuses, on protège le jeune âge, la faiblesse et la mission toute domestique de la femme, le droit et le devoir du repos du dimanche, et que, par là, on favorise, dans les familles comme dans les individus, la pureté des mœurs, les habitudes d'une vie ordonnée et chrétienne. Le bien public, non moins que la justice et le droit naturel, réclame qu'il en soit ainsi.

« Aux patrons, il est prescrit de considérer l'ouvrier comme un frère, d'adoucir son sort dans la limite possible et, par des conditions équitables, de veiller sur ses intérêts tant spirituels que corporels, de l'édifier par le bon exemple d'une vie chrétienne, et surtout de ne se départir jamais, à son égard et à son détriment, des règles de l'équité et de la justice, en visant à des profits et à des gains rapides et disproportionnés.

« A vous enfin, mes chers fils, et à tous ceux de votre condition, il revient de mener toujours une conduite digne de louange par la pratique fidèle de vos devoirs religieux, domestiques et sociaux.

« Vous Nous avez déclaré, tout à l'heure, et cela Nous a grandement réjoui, vous Nous avez déclaré, que c'est votre volonté formelle de vous soumettre avec résignation au travail et à ses pénibles conséquences, de vous montrer toujours paisibles et respectueux envers vos patrons, dont la mission est de vous procurer de l'ouvrage et de l'organiser, de vous abstenir de tout acte capable de troubler l'ordre et la tranquillité, de conserver, enfin, et de nourrir dans vos cœurs des sentiments de reconnaissance et de confiance filiale envers la sainte Eglise, qui nous a délivrés de l'antique joug de l'esclavage et de l'oppression, et envers le vicaire de Jésus-Christ, qui ne cesse et ne cessera jamais de veiller sur vous en Père, de s'enquérir de vos intérêts et de les favoriser, en rappelant à tous leurs devoirs respectifs et leur parlant le langage de la charité.

« Que ce sentiment de reconnaissance et cette dévotion à l'Église et à son Chef restent en vous inébranlables et s'accroissent de plus en plus.

« Notre condition s'aggrave avec les années, et la nécessité, pour Nous, d'une indépendance réelle et d'une vraie liberté dans l'exercice de Notre ministère apostolique, devient de jour en jour plus évidente. En bons catholiques, restez fidèles, chers fils, à cette très noble cause. Faites-la vôtre, et

que chacun de vous, dans sa sphère, se fasse un devoir de la défendre et d'en hâter le triomphe.

« Et maintenant, chers fils, retournez dans votre patrie, dans cette France, où, malgré des aberrations individuelles et passagères, on n'a jamais vu décroître l'ardeur pour le bien, ni pâlir la flamme de la générosité et du sacrifice. Retournez dans vos foyers, et prouvez par votre conduite que dans les associations où les principes religieux sont en honneur, règnent, en même temps, l'amour fraternel, la paix, la discipline, la sobriété, l'esprit de prévoyance et d'économie domestique.

« Allez, et que la grâce du Seigneur vous accompagne partout, vous assiste, vous protège, vous soutienne dans vos fatigues, vous encourage en vous faisant goûter, dès à présent, les ineffables joies qui découlent de la vertu, et que donne l'espérance d'une vie meilleure dans la patrie des croyants.

« C'est le regard et les mains élevées vers le ciel, que Nous y faisons monter, que Nous y ferons monter tous les jours pour vous, bien-aimés fils, ces vœux, ces supplications et ces prières.

« En attendant, et comme gage de ces faveurs célestes, Nous vous accordons la Bénédiction Apostolique.

« Nous vous bénissons tous ici présents, avec toute l'effusion de notre cœur de Père. Nous bénissons vos épouses, vos fils et vos familles. Nous bénissons vos chefs, vos patrons et vos bienfaiteurs, ainsi que toutes les pieuses associations dont vous faites partie. »

21. — L'empereur et l'impératrice d'Allemagne rendent visite à la famille royale d'Italie.

Mort chrétienne du docteur Ricord, à l'âge de 89 ans.

22. — Le *Journal officiel* publie un rapport adressé au président de la République par le président du Conseil, suivi d'un décret ayant pour objet de fixer la taxe des conversations téléphoniques urbaines et interurbaines.

Aux termes de ce décret, la taxe à payer, à l'entrée d'une cabine téléphonique pour obtenir la communication avec un réseau urbain, est fixée à 60 centimes par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres de distance entre les points reliés par la ligne téléphonique. La distance est calculée d'après le parcours réel de chaque ligne.

Pour l'application des taxes ci-dessus indiquées, la durée normale de la conversation téléphonique est fixée à cinq minutes. Cette durée peut être réduite à trois minutes sur les lignes et dans les conditions déterminées par arrêté ministériel.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

« **Art poétique** » **de Boileau**, jugé par lui-même et par ses contemporains, par le R. P. Delaporte, de la Société de Jésus.

Le titre placé en tête de ce livre en fait connaître la méthode et en révèle l'importance. Pour nous donner la véritable pensée de Boileau, l'auteur se permet des excursions nombreuses dans le domaine de la littérature du dix-septième siècle. Il demande l'explication des préceptes de l'art poétique à Boileau lui-même, et cherche dans les contemporains du poète tout ce qui peut lui fournir un document ou apporter quelque lumière.

Il y a deux manières d'expliquer un auteur. L'une consiste à fouiller le texte, à en extraire tous les trésors qu'il renferme. C'est la manière des anciens. Elle est déjà assez large, et a produit de beaux résultats. Grâce à cette méthode, les Alexandrins ont créé la grammaire, la science mythologique, reculé singulièrement les frontières de l'archéologie et posé même les fondements de la chronologie et de la géographie scientifique. Pour expliquer un texte d'Homère ou d'Hérodote, ils ont été amenés à scruter les monuments du passé, à creuser dans l'histoire et dans les légendes des peuples, à mettre de l'ordre dans la masse confuse des matériaux.

Il est une autre méthode qu'on peut appeler historique. C'est celle qui prévaut aujourd'hui. Inaugurée avec bonheur par Villemain, elle a été portée à sa perfection par Sainte-Beuve. C'est le grand charme des *Causeries du lundi*. Un auteur doit beaucoup au siècle où il a vécu. Les idées qui règnent autour de lui, les hommes qu'il a fréquentés, le pays, le climat, aident ou contrarient le développement du génie. C'est ce qu'on appelle le milieu, les influences extérieures. On a exagéré beaucoup, dans ces derniers temps, la part qui leur revient dans la formation d'un écrivain. Cette part existe cependant. La critique littéraire doit le reconnaître et en tenir compte.

Le R. P. Delaporte nous semble avoir réuni avec succès les avantages des deux procédés. D'une part, il nous transporte en plein dix-septième siècle, évoque les témoignages des contemporains sur l'œuvre de Boileau, il nous met devant les yeux cette mêlée ardente et furieuse, où l'on se décochait mille traits envenimés par la haine, où se croisaient les attaques et les ripostes. Quelle érudition patiente et laborieuse! Il n'est pas un coin de la littérature du grand siècle qui n'ait été visité avec intelligence et exactitude. Il n'est pas d'auteur, si ignoré qu'il soit, qui ne vienne apporter son contingent à la critique.

D'autre part, les observations grammaticales et philologiques sont loin d'être négligées. Le sens des mots y donne lieu à des études curieuses et intéressantes. Quand il s'agit des auteurs du dix-septième siècle, on doit procéder à peu près comme pour les anciens. Si l'on veut arriver à l'intel-

ligence complète du texte, il est nécessaire d'expliquer le sens des mots et d'en faire l'histoire. Pour ne prendre qu'un exemple, quelle déviation n'a pas subi le sens des mots *génie* et *bel esprit*. Au dix-septième siècle, le mot génie désignait les aptitudes naturelles de l'esprit humain, et restait fidèle à son origine latine. Le mot bel esprit n'avait pas l'acception défavorable qu'il a prise de nos jours. Si un commentaire perpétuel ne vient éclairer notre route, que d'énigmes! que de ténèbres!

Disons un mot du plan de l'ouvrage. Il se recommande par une très grande simplicité, et une clarté lumineuse. Dans une première partie, intitulée *Prolégomènes*, l'auteur examine un certain nombre de questions qui offriront aux lettrés un intérêt vif et puissant. Boileau a-t-il eu dans notre pays des ancêtres et des modèles? Quels sont les *Arts poétiques* parus dans les siècles antérieurs? Dès le quatorzième siècle, des hommes de talent ont voulu étudier la marche du génie, signaler ses procédés, rédiger un code de lois. Les œuvres de ce genre sont très nombreuses. L'auteur les cite et analyse les principales, *l'Art de dicter et faire ballades*, par Eustache Deschamp; *le Jardin de plaisance et fleurs de rhétorique*, par Le Fèvre; *l'Art poétique*, de Thomas Sibilet, et beaucoup d'autres. Signalons encore d'excellents chapitres sur la composition de l'art poétique, sur la lecture du manuscrit, les amis et les ennemis de Boileau. Puis vient le commentaire du texte. C'est la partie la plus riche et la plus originale. Chacun des vers de Boileau est commenté, discuté, mis en lumière. Ici, ce sont des citations bien choisies et tirées des auteurs les plus variés. Ailleurs, des anecdotes racontées avec esprit indiquent l'origine d'un précepte et en expliquent la véritable portée. Quelquefois les ennemis de Boileau se chargent de la critique et bien des observations utiles corrigent la violence et l'injustice de leurs attaques. Chaque chant est terminé par une appréciation générale, où sont résumés les défauts et les mérites du poète.

Boileau a touché à la plupart des questions littéraires. Soit en signalant les lacunes, soit en développant et en appréciant les théories, le R. P. Delaporte passe en revue les différents genres. Souvent il en retrace l'histoire d'après des documents neufs et authentiques, mais toujours il en expose les règles avec une critique sûre, exempte de tout aveuglement superstitieux. C'est une poétique à peu près complète que professeurs et élèves trouveront dans ces pages si bien étudiées. Ils pourront aussi y reconnaître un mérite qui est rare dans ces sortes d'ouvrages. Les historiens de la littérature française, en général, s'attachent à mettre en relief les brillants côtés de la littérature. On est séduit par le tableau qu'ils offrent aux regards. C'est beau, c'est grandiose, mais n'y a-t-il pas un peu de convention? Avec le P. Delaporte, nous sommes plus près de la réalité. Nous vivons à côté même des gens de lettres, nous partageons leurs sentiments et leurs passions. Nous assistons à ces rivalités ardentes qui, parfois, atteignaient l'acuité de nos luttes politiques, à ces haines jalouses qui réunissaient les écrivains en des coteries fiévreuses. Le tableau est vrai, intéressant.

L'auteur nous permettra de joindre à ces éloges deux légers reproches. Il sait beaucoup de choses, et nous prodigue, avec une libéralité sans mesure, le fruit de ses veilles. Mais n'y a-t-il pas dans son exposition trop d'abon-

dance, et même une certaine prolixité. Nous voudrions un commentaire net et précis, et nous avons plutôt une causerie à propos du texte. Il nous semble aussi qu'il pousse trop loin la sévérité de ses jugements, et qu'il montre de la parcimonie dans ses éloges. Après avoir lu son livre, on ne sera pas tenté de lui reprocher le culte superstitieux de son héros. Que Boileau ait condamné à tort le merveilleux chrétien; qu'il y ait dans son œuvre des lacunes regrettables, on ne saurait le nier; mais, avec tous ses défauts, ce poème est le plus complet des arts poétiques. Boileau en ramenant la poésie à la raison, comme à sa règle et à sa principale source, a suivi les doctrines de Platon si bien résumées dans ces vers d'Horace :

Scribendi recte sapere est et principium et fons,
Rem tibi socraticæ poterunt ostendere chartæ (1).

CH. GONNET,
Professeur aux Facultés catholiques de Lyon.

Les Neiges d'Antan, légendes et chroniques, par Mme Julie O. Lavergne. Nouvelle édition. (2 vol. in-12. Paris, Palmé.) Prix : 6 fr.

La réimpression des *Neiges d'Antan*, par Mme Lavergne, était depuis longtemps demandée par le public. Elle vient d'avoir lieu et voici en quels termes élogieux elle est accueillie par la presse religieuse :

« Cette nouvelle édition sera suivie de beaucoup d'autres. Mme Lavergne a son rang dans notre littérature et elle a été assurément le plus charmant et le plus vrai conteur de ce siècle. Rien n'est aimable, doux et fertile comme son imagination. « Elle avait le secret, a dit Mgr Mermillod, d'al- « lier à des écrits simples qui semblent des réalités vivantes, toute l'émotion « des fictions dramatiques. » Ce qui fait l'agrément de ces contes, c'est leur sincérité. Dans une page intéressante, Mme O. Lavergne explique elle-même que le conteur, après avoir nourri son esprit des livres et des traditions du passé, doit voir resplendir dans une clarté soudaine ce qui fut beau, vivant, harmonieux autrefois et aussi ce qui a frappé et intéressé son imagination. C'est devant cette sorte de vision qu'elle écrivait sous la dictée d'une voix intérieure qui, accentuant le vrai sens de l'histoire, lui faisait un récit coloré et comme une peinture vivante des faits et des personnages du passé. De là, « la naïveté, le saisissant et le charme de ses récits; ils transportent le « lecteur ravi dans « une atmosphère de lumière, de paix et de forces « chrétiennes », dit encore Mgr Mermillod. « Tout coule de source, ajoute « Mgr de Dreux-Brézé, et aucune lettre ne saurait offrir de plus charmants « et de plus utiles délassements. »

« Nous n'analyserons pas les divers récits des *Neiges d'Antan* ; ils conduisent le lecteur aux diverses périodes de notre histoire — parfois aussi dans les champs de la pure imagination. « Partout une incomparable clarté de « langage, dit Mgr l'Évêque de Moulins, une simplicité digne à l'occasion, « un enjouement et un aimable entrain », « une originalité qui n'exclut pas « le naturel », ajoute Mgr Mermillod, qui conclut en disant que « l'esprit et « le cœur trouvent de douces jouissances à ces écrits, dont l'âme est rassé- « rénée » et que le prélat compare « à des fleurs, à des fruits nés et mûris « pour la sainte Église de Dieu. »

(1) *Art poétique*, 304-310.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS

ANDRÉ, DALY FILS & Cie

(Ancienne maison DUCHER et Cie)

Rue des Écoles, 31, à Paris

RAITÉ PRATIQUE D'AQUARELLE

ENSEIGNÉE PAR L'ASPECT

A l'usage des Artistes, des Amateurs et des Écoles d'Art industriel et décoratif

LA FIGURE ET LE GENRE

Par GASTON GÉRARD, artiste peintre

VINGT-DEUX LEÇONS ET DOUZE AQUARELLES

vrage adopté par la Ville de Paris pour les Ecoles de Dessin et les Bibliothèques des Ecoles spéciales.
Médaillé par la Société des Cours normaux aux Jeunes Filles.
Récompenses à toutes les grandes Expositions.

planches, 3 feuilles d'esquisses pour les essais des commençants et une notice explicative.
In-8°, broché.

Prix : *Edition de luxe*, beau cartonnage. . . . . 60 fr. »
Edition ordinaire. . . . . 30 fr. »
La brochure seule. . . . . 5 fr. »
Les feuilles d'esquisses à part, l'une. . . . . » fr. 40

MMAIRE ÉLÉMENTAIRE DU DESSIN, par L. Cernesson, architecte. — Ouvrag tiné à l'enseignement méthodique et progressif du *Dessin appliqué* aux arts industriels. — vrage adopté par M. le Ministre de l'Instruction publique, honoré des souscriptions de l le de Paris et de l'Administration supérieure. — Médaille d'or à l'Exposition universelle laire de Londres, etc. — 1 vol. grand in-8°, 30 planches gravées, texte illustré. . . 20 fr

Cahiers des élèves, dressés conformément au programme officiel.

ours élémentaire : 2 cahiers, 40 planches. — Prix, chacun. . . . . 1 fr
ours moyen : 2 cahiers, 40 planches. — Prix, chacun. . . . . 1 fr
ours supérieur : 1er cahier, 20 planches. — Prix. . . . . 1 fr
— 2e cahier, 20 planches teintées. — Prix. . . . . 3 fr
ahier supplémentaire : Application du lavis, 10 planches en couleur. — Prix. . . . 5 fr.

Modèles à grande échelle, pour l'enseignement du dessin au tableau

euilles grand format sur papier fort. — Prix : 1 fr. — Les dix ensemble. . . . . 7 fr

OLE INDUSTRIELLE. — Nouvelle méthode employée à l'enseignement pratique des riers. 24 planches, avec texte explicatif pour chaque planche. — Prix, en carton. . 10 fr

UM DE LETTRES ANCIENNES du douzième au treizième siècle. — *Cinquième édition* 1 vol. de 24 planches, la plupart en couleurs. — Prix : cartonné. . . . . 5 fr

DE ARTISTIQUE ET HISTORIQUE AU PALAIS DE FONTAINEBLEAU
eau volume, 240 pages de texte, 24 planches, très nombreuses gravures dans le texte. — x : beau cartonnage avec fer spécial. . . . . 5 fr.

TIONNAIRE DES OUVRIERS DU BATIMENT, contenant tous les mots relatifs à rchitecture, à la Construction, aux Ponts et Chaussées, aux Travaux publics, à la Mécanique. Peinture, la Sculpture, la Décoration, etc. — 1 fort v. gr. in-8°. — Prix : broché. 7 fr. 50

HISTOIRE DE FRANCE

PRINCIPALEMENT PENDANT LE XVIE ET LE XVIIE SIÈCI

Par Léopold de RANKE

TRADUCTION FRANÇAISE DE J.-J. PORCHAT, CONTINUÉE PAR LE COLONEL C. MIOT

Tome VI, in-8. — Prix. . . . . 5 fr.

OUVRAGE COMPLET. — Prix des 6 volumes. 30

REVUE DE PHILOLOGIE

DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNI

Nouvelle série dirigée par E. TOURNIER, L. HAVET et C. GRAUX (*I à III* : **1877-79**), continuée sous la direction de C. THUROT, O. RIEMANN et E. CHATELAIN (*IV-V* : **1880-81**), puis O. RIEMANN et E. CHATELAIN (*VI à XIII* : **1882-89**).

13 volumes grand in-8 (à **24 fr.**) 312

Prix d'abonnement aux 4 livraisons trimestrielles, par an : Paris, 24 fr. Départements, 25 fr. — Union postale, 27 fr.

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES, FORMAT IN-12, CARTON

1re SÉRIE

I. — **Antoine, F.**, Observ. sur les exercices de trad. du français en latin. (br., 1 fr). 1 fr.
II. — — Manuel d'orthographe latine, d'après *W. Brambach* (broché, 1 50). 2 fr.
III. — **Plessis, F.**, Traité de métrique grecque et latine. . . . . 3 fr.
IV. — **Schiller, H.**, Mètres lyriques d'Horace, trad. p. *Riemann*, (broché, 1 fr. 50). . 2 fr.
V. — **Cucuel, C**, et **O. Riemann**, Règles fond. de la syntaxe grecque, **nouv. édit.** 2 fr.
VI. — **Kraner, F.**, L'Armée romaine au temps de César, avec 5 pl. coloriées. . . 2 fr.
VII. — **Berger, E.**, Stylistique latine, trad. par *F. Gache* et *J.-S. Piquet*. . . . . 3 fr.
VIII. — **Meisner, C.**, Phraséologie latine, trad. par *C. Pascal*, **nouvelle édition**. . 3 fr.
IX. — **Bender, H.**, Histoire abr. de la littérature romaine, trad. par *J. Vessereau*. . 2 fr.
X. — **Pascal, C.**, Étude sur l'armée grecque, avec 3 pl. et 20 fig. . . . . 2 fr.
XI. — **Riemann, O.**, Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique. 4 fr.
XII. — **Wex, J.**, Métrologie grecque et romaine, trad. par *P. Monet*. . . . . 2 fr.
XIII. — **Gache, F.**, et **H. Dumény**, Petit Manuel d'archéologie grecque. . . . . 2 fr.
XIV. — **Vars, J.**, L'Art nautique dans l'antiquité et spéc. en Grèce, avec 56 fig. et carte. 3 fr.
XV. — **Viot**, Traité élémentaire d'accentuation latine, **4e édition**. . . . . 1 fr.
XVI. — **Haenny, L.**, Nouvelle grammaire latine, rédigée sur un plan nouveau. . . 3 fr.

2e SÉRIE

I. — **Parmentier, J.**, A short History of the English Language and Literature. . 3 fr.
II. — **Devillard, E.**, Chrestomathie de l'ancien français (IXe — XVe siècles). . . . 3 fr.
III. — **Bourciez, E.**, Précis de Phonétique française. . . . . 2 fr.

COLLECTION FORMAT PETIT IN-8 BROCHÉ (Couverture Grise)

Cagnat R. et **C. Peltier**, Res gestæ D. Augusti, av. analyse du comm. de *T. Mommsen*. 2 fr.
Gache, F., et **J.-S. Piquet**, Cicéron et ses ennemis littéraires. . . . . 2 fr.
de Nolhac, P., Érasme en Italie, étude sur un épisode de la Renaissance. . . . . 3 fr.
Riese, A., L'Idéal de justice et de bonheur et la vie primitive des peuples du Nord dans la littérature grecque et latine, trad. par *F. Gache* et *J.-S. Piquet*. . . . . 2 fr.
Schaumburg, K., La Farce de Patelin et ses imitations, trad. par *L.-E. Chevaldin*. . 3 fr.

COLLECTION FORMAT GRAND IN-8 BROCHÉ (Couverture Bleue)

Cicero, M.-T., Ad Quintum fratrem epistola I, avec commentaire, par *F. Antoine*. . 3 fr.
Madvig, J.-N., Syntaxe de la langue grecque, trad. par l'abbé *Hamant*. . . . . 6 fr.
Plautus, T.-M., Aulularia, avec commentaire, par *A. Blanchard*. . . . . 3 fr.
Quintilianus, M. F., Institutionis oratoriæ liber X^s, avec commentaire, par *J.-A. Hild*. 3 fr.
Terentius, P., Adelphoe, avec commentaire, par *F. Plessis*. . . . . 4 fr.
— Hecyra, avec commentaire, par *P. Thomas*. . . . . 3 fr.
Tissot, C., Fastes de la province romaine d'Afrique, publ. par *S. Reinach*, avec portrait. 8 fr.

Librairie des Imprimeries réunies, 13, rue Bonaparte
MOTTEROZ, Administrateur-Directeur

Revue DE L'Exposition Universelle de 1889

TOUT ce qu'on a admiré dans les multiples manifestations de l'art et de l'industrie, tout ce qui a étonné au Champ de Mars et à l'Esplanade des Invalides, depuis les types les plus variés des merveilleuses constructions, jusqu'aux scènes pittoresques de la vie des différentes peuplades qui y ont figuré, tout se trouve dans ces deux volumes.

Artistique, exacte, instructive, cette publication restera comme la plus saisissante photographie de la prodigieuse Exposition de 1889. Son texte n'est pas moins intéressant, puisque les articles sont confiés aux critiques d'art, aux littérateurs le plus en vue, parmi lesquels nous citerons MM. Jules SIMON, Alexandre DUMAS, Th. de BANVILLE, Émile BERGERAT, J. K. HUYSMANS, P. ARÈNE, ÉTINCELLE, A. de FOURCAUD, H. HAVARD, L. GONSE, etc.

forts volumes in-4° contenant **plus de 700 gravures**
Brochés, 50 *fr. Reliés,* 60 *fr.*

BASCHET, éditeur, 12, rue de l'Abbaye.
Librairie des Imprimeries réunies, 13, rue Bonaparte

FÉLIX VERNAY, ÉDITEUR
J. MAUCUIT, SUCCESSEUR
Boulevard Saint-Michel, 20, Paris.

BIBLIOTHÈQUE UTILE A CHAQUE FAMILI

ŒUVRE COURONNÉE

LES BONS LIVRES, AD. RION, A 10 CENT.

Lecture. — Ecriture.

1 Alphabet.
2 Civilité.
3 Modèles d'écriture.

Langue française.

4 Grammaire Lhomond.
5 Exercices. } Appliqués à la Grammaire
6 Corrigé.
7 Analyse.
8 Ne dites pas.

Religion.

9 Catéchisme Fleury.
10 Christianisme.
11 Les Apôtres et les Martyrs.

Géographie.

12 Géographie générale.
13 Le Tour du monde.
14 Géographie de la France.
15 Le Tour de France.

Histoire.

16 Histoire sainte.
17 id. ancienne.
18 id. moyen âge.
19 id. moderne.
20 id. de France.
21 id. universelle.

Lectures.

22 La Fontaine (fables).
23 Fénelon (choix).
24 Style épistolaire.
25 Cent lectures.
26 Lectures du dimanche.
27 Art poétique (Boileau).
28 Athalie-Esther.

Commerce.

29 Arithmétique.
30 Tenue des livres.

Lectures.

31 Mythologie.
32 Cent récits.
33 Florian (fables).

Connaissances utiles.

34 Travaux d'aiguille.
35 Musique avec notes.
36 Algèbre.
37 Exercices d'algèbre.
38 Chimie.
39 Physique.
40 Agriculture.
41 Jardinage.
42 Dessin linéaire.
43 Dessin d'imitation.
44 Géométrie.
45 Mécanique.
46 Arpentage.
47 Exercices d'arithmét.
48 — de géomét.
} Avec plus de 600 figures.
49 Dictionnaire de conversation.
50 La santé.

Lecture.

51 Buffon (choix).
52 Etude nature.
53 Chateaubriand.
54 Astronomie.
55 Géologie.
56 Minéralogie.
} 150 figures.

Un livre utile.

57 Contre l'abus du tabac, l'ignorance et l'ivrognerie.

Histoire naturelle.

58 L'homme.
59 Mammifères.
60 Les Oiseaux.
61 Les Poissons.
62 Les Insectes.
63 La Botanique.
64 Instinct des Animaux.

Utile et agréable.

65 Ephémérides historiques.
66 Le Solfège Rodolphe.
67 Dessinateur.
68 Gymnastique, 100 figures.

Histoire.

69 Histoire des Croisades.
70 — des Armées et Marine.
71 Histoire d'Algérie.
72 — de Paris.

Lecture. Poésie.

73 La Gerbe.
74 La Corbeille.
75 L'Abeille.
76 La Mosaïque.
} Avec notes

Lecture. Prose.

77 Ornements.
78 Trésor.
79 La Jeune Sibérienne.
80 Voy. autour de ma cham.

Corneille.

81 Le Cid.
82 Horace.
83 Cinna.
84 Nicomède.
85 Rodogune.
86 Polyeucte.
87 Le Menteur.

Racine.

88 Britannicus.
89 Andromaque.
90 Mithridate.
91 Iphigénie et Aulide.
92 Les Plaideurs.

Bons auteurs.

93 Iphigénie en Tauride.
94 Manlius.
95 Macbeth.
96 Hamlet.

Sujets français.

97 Les Templiers.
98 Charles IX.
99 Siège de Calais.
100 Jeanne d'Arc.

Les BONS LIVRES à 10 cent. forment une collection complète et variée d'ouvrag tructifs et moraux que nous recommandons d'une façon toute particulière à MM. les insti auxquels une remise de 20 0/0 sera faite.

100 volumes. Chaque volume se vend séparément 10 cent.; les 100 volumes, 10 fr., rend à la gare la plus proche.

MM. les libraires des départements sont priés d'adresser leurs commandes à leur comm naire, à Paris.

COLLECTION DE GRAMMAIRES

FORMAT IN-12, CARTONNAGE SOUPLE.

SET. **Manuel de la langue kabyle**, dialecte zouaoua. (Grammaire, Bibliographie, restomathie et Lexique). 1887, XVI-88 et 70 pages. 7 50

RING. **Grammaire danoise et norvégienne** (avec Texte et traduction. Exercices compagnés de notes grammaticales, Modèles de correspondance, Glossaire et Dialogues). 1883. 0 pages. . . . . 4 »

NOUF ET LEUPOL. **Méthode pour étudier la langue sanscrite.** (*Troisième édi-n.*) 1885. XII-224 pages. . . . . 5 »

DZKO (A.). **Grammaire de la langue persane.** Deuxième édition, augmentée de xtes inédits et d'un glossaire. 1883. 383 pages. . . . . 10 »

DAS (O.), professeur à l'Ecole des langues orientales. **Syllabaire de la langue arabe.** *ris*, 1889. In-12, cartonné, 48 pages. . . . . 1 »

ER ET CARRIÈRE. **Grammaire arménienne**, accompagnée d'une Chrestomathie et un Glossaire. 1883. XIV-218 pages. 7 50

CESCO. **Grammaire de la langue roumaine** (avec Dialogues et un chapitre sur la ésie). 1886. XXVI-179 pages. . . . . 4 »

LOUF (N.). **Grammaire élémentaire de la langue turque.** Nouvelle édition, vue et augmentée, par M. CL. HUART, drogman, chancelier à l'ambassade de France à Constantinople. . . . . 5 »

LIÉRAS (AUG.), professeur au lycée de Constantine. **Manuel algérien**, comprenant une mmaire comparée de l'arabe littéraire et de l'arabe vulgaire, les paradigmes de tous les verbes la langue, une théorie nouvelle de l'accent, un abrégé de syntaxe comparée avec exemples; des xtes, des lettres, des pièces judiciaires, des morceaux de littérature suivis de la traduction nçaise et d'un glossaire. 1888. In-12, toile, de VIII et 288 pages. . . . . 5 »

F ET LÉGER. **Grammaire russe.** (*Cinquième édition.*) 1886. XI-287 pages. . . 5 »

F. **English-Russian Grammar.** (*Fourth edition.*) 1883. VIII-253 pages. . . . 6 »

Manuel de la langue russe. In-18 oblong, carton. 132 pages. . . . . 2 »

Little Manual of the Russian language. In-18 oblong, carton. 132 pages. . 2 »

NY (LÉON DE). **Premiers éléments de grammaire japonaise** (langue vulgaire). -8, 187 pages. . . . . 5 »

Introduction au cours de japonais. Premières notions de langue japonaise parlée et ite, troisième édition. *Paris*, 1884. In-18, 83 pages. 3 50

Guide de la conversation japonaise, précédé d'une introduction sur la prononciation usage à Yédo. Troisième édition. *Paris*, 1883. In-18. . . . . 5 »

TA. — *Le catalogue des publications de la maison sera envoyé franco sur demande.*

J. BRICON, Successeur de SARLIT
19, Rue de Tournon, Paris

COMÉDIES ET DRAMES POUR COLLÈGES, PENSIONNATS ET CERCLES

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

PIÈCES POUR JEUNES GENS

ANTONY MARS
Auteur des « *Surprises du divorce* »

Monsieur Gavroche, Comédie-vaudeville en 2 actes, couplets. . . . . 1 fr.
Musique et accompagnement des couplets » 50
Le Secret des Pardhaillan, Folie vaudeville en 1 acte, avec musique des couplets 1 fr.
Tête folle, Comédie-vaudeville en 2 actes, avec musique des couplets. . . . . 1 fr.
Quand on conspire, Opéra bouffe, en 1 acte, avec musique de Pierre Devos. . . . 1 fr.

PAUL CROISET

Don José, Drame en 4 actes et 5 tableaux. avec chœurs et couplets. . . . . 1 fr.
Musique et accompagnement des couplets » 50

H. DENIZOT

Les Cent mille francs de Corniquet, Comédie en 2 actes, musique et accomp. 1 fr.
Une Ruse de guerre, Pièce en 2 actes. » 80
Le Trésor d'Ursus, Drame en 1 acte. » 50
Un Oncle au volapuk, Comédie en 1 acte. Prix. . . . . » 50

AUTEUR du *Voyage à Boulogne-sur-Mer*

Un déjeuner sous bois, Comédie en 1 acte avec chants et musique. . . . . » 50
La Torpille, Comédie en 1 acte. . . » 50
Le Voyage à Boulogne-sur-Mer, Comédie en 2 actes et musique . . . . . » 80
Les Crampons de sauvetage, Comédie en 4 actes, chants et musique. . , . . » 80

DE GRANDMORIN

Poissons d'avril, Comédie en 2 actes 1 fr.

PIÈCES POUR JEUNES FILLES

ANTONY MARS

La Meunière du Moulin Joli, Pièce 2 actes avec couplets. 1
Musique et accompagnement des couplets »
Les deux Pigeons, Pièce en 2 actes, a musique des couplets. 1

MOUROT

Marie-Antoinette, ou les sourires et tristesses d'une reine, Drame en 3 ac Prix. . . . . »
Sainte Cécile ou les gloires de la vi nité. Drame en 3 actes. . . . . »
Jeanne d'Arc, sainteté et patriotisme, Dr en 5 actes. . . . . »

CHARLES LE ROY

Les Ambitions d'Eglantine, Divertissem féerie en 2 actes. . . . . »
Madame Beaucordon a rêvé « chats Comédie en 2 actes. . . . . »

BEAUGÉ

Au Nil! ou Moïse et Thermis, Pièce 3 actes, avec musique des couplets. .

Colombe et Vautour, Drame en 3 actes, couplets et musique. 1

DE LA MAGDELAINE

Sainte Elisabeth de Hongrie, Pièce 5 actes . . . . . .

COMÉDIES ARRANGÉES POUR ÊTRE JOUÉES PAR DES JEUNES GENS

MOLIÈRE, RACINE, REGNARD, BERQUIN, BRUEYS, E

CHAQUE VOLUME SÉPARÉMENT SE COMPOSANT D'AU MOINS 3 PIÈCES. 1 FR.

LA COLLECTION COMPLÈTE : 19 *volumes ou* 65 *pièces, brochée* **16** *fr.*

MONOLOGUES A 25 CENTIMES

Jean Bonhomme et la Tour Eiffel. Monologue par Marie Guerrier de Haupt. In-18 ra
Le Pays des Merveilles. Monologue par le même auteur. In-18 raisin.
Oh! la la! sapristi. Monologue comique, avec couplets et musique par Georges de Grandmo In-18 raisin.

CHANTS ET CHANSONS DES JEUNES FILLES

RECUEILLIS ET REVUS POUR LES ÉCOLES ET LES FAMILLES

Par Étienne DUCRET. — 4 Séries — 1 vol. in-12, avec musique..... 4 fr.

1re série. — *Rondes enfantines avec Jeux.* In-12. . . . . Séparément 1 fr
2e série. — *Chansonnettes. Noëls. Fables en musique.* In-12. . . . . — 1 fr
3e série. — *Chants populaires. — Airs, duos, chœurs célèbres des Grands Maîtres.* In-12. . . . . — 1 fr
4e série. — *Chants nouveaux avec accompagnements de piano.* In-12. . . . — 1 fr

Le Catalogue général et détaillé est envoyé sur demande.

MÉTHODES OLLENDORFF

UR APPRENDRE A LIRE, A ÉCRIRE ET A PARLER UNE LANGUE
EN SIX MOIS

Par le docteur H.-G. OLLENDORFF

L'ART D'ÉCRIRE

NSEIGNÉ PAR LES GRANDS MAITRES

Par Charles GIDEL
PROVISEUR DU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

NOUVELLE COLLECTION

E MANUELS PRATIQUES DE CORRESPONDANCE

CONTENANT DES LETTRES FAMILIÈRES ET COMMERCIALES
AVEC DES NOTES ET UN DICTIONNAIRE DES TERMES DE COMMERCE

'ubliée sous la direction du J.-B. MELZI et honorée d'une médaille d'or.

ctures latines, faisant suite à la méthode llendorff. — Nouveaux morceaux choisis de ètes et de prosateurs latins, par Victor ERÉLY, ancien élève de l'Ecole normale supé- eure. 1 vol. in-8°. . . . . 3 »

uveau Cours pratique de langue rançaise. Lexicologie, par A. PROFILLET : MUSSY. 1 vol. 2 50

Prononciation française et la Dic- on, à l'usage des écoles, par Alfred CAUVET. vol. 2 50

THE : **Gœtz de Berlichingen, à la ain de fer.** Drame : nouvelle traduction ec le texte allemand en regard, par E.-B. ANG, agrégé de l'Université, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr et au lycée Louis-le-Grand. 1 vol. in-12. . . . . 3 »

MICHELET : **Histoire de la Révolution française**, édition du Centenaire. — Imprimerie nationale. 5 vol. in-8°. . . . 50 »

FANCISQUE SARCEY : **Gare à vos yeux.** *Sages conseils donnés par un myope à ses confrères.* 1 vol. in-16. . . . . 2 »

LOUIS JULLIARD : **A travers la littérature anglaise.** 1 vol. in-8°. . . . . 10 »

ALPHONSE SCHELER : **La Diction et l'Éloquence.** In-18. . . . . 1 »

HENRI DE LAPOMMERAYE : **Molière et Bossuet**, réponse à Louis Veullot. 1 vol. 2 »

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE

EXTRAITS DES OEUVRES LES PLUS REMARQUABLES DE TOUTES LES LITTÉRATURES ANCIENNES ET MODERNES

HISTOIRE, POÉSIE, THÉATRE, PHILOSOPHIE, ROMANS, BEAUX-ARTS, ETC., ETC.

PRIX DE CHAQUE VOLUME

DIX CENTIMES
Chez tous les Libraires et Marchands de journaux

QUINZE CENTIMES
Franco par la poste.

ENVOI FRANCO DE

Deux volumes pour. . . . . 25 centimes. | Vingt-cinq volumes pour. . . . . 3 francs.

IL PARAIT UN VOLUME PAR SEMAINE

LISTE DES 160 VOLUMES EN VENTE

A

110. *Addison* : Sir Roger de Coverley.
103. *Atherdingk Thym* : Chroniques de la Néerlande.
54. *Amyot* : Vie d'Alexandre.
88. *Andersen* : Contes choisis.
136. *Antivottairiens (Les)* : Fréron, Guyot-Desfontaines, de la Beaumelle, Nounotte, Guénée, Guyon, Sabatier de Castres.
49. *Auerbach* : La Fille aux pieds nus.
37. *Aristophane* : Théâtre.

B

143. *Becquer* : Nouvelles espagnoles.
133. *Blicher* : Une cause criminelle.
29. *Bossuet* : Histoire des Variations.
60. *Bret-Harte* : Récits californiens.
85. *Broglie (Duc de)* : Mme Swetchine. — Le Père Lacordaire.

F

157. *Falloux (comte de)* : Etudes et Portraits.
52. *Fénelon* : Télémaque. — Dialogue des morts.
98. *Fénelon* : Histoires et contes.
149. *Féval (Paul)* : Contes de Bretagne.
50. *Florian* : Les Maures de Grenade.
140. *Franklin* : La science du bonhomme Richard.
22. *Froissart* : Chroniques.

G

109. *Genlis (Mme de)* : Mlle de Clermont. — Les dîners du baron d'Holbach.
14. *Gœthe* : Hermann et Dorothée.
45. *Gœthe* : Goetz de Berlichingen.
56. *Gœthe* : Mignon. — Sous la pluie de balles.

M

159. *Macaulay* : Portraits littéraires et historiques.
46. *Maintenon (Mme de)* : Lettres, avis, entretiens sur l'Education.
57. *Maistre (J. de)* : Du Pape. — Soirées de Saint-Pétersbourg.
33. *Maistre (X. de)* : La jeune Sibérienne.
90. *Maistre (X. de)* : Voyage autour de ma chambre.
122 *Marco Polo* : Un Vénitien chez les Chinois.
17. *Marivaux* : L'Epreuve. — Le Legs.
79. *Mark Twain* : La Grenouille sauteuse. — Le vol de l'éléphant blanc.
121. *Massillon* : Œuvres oratoires.
154. *Milton* : Le Paradis perdu.
31. *Molière* : Le Malade imaginaire.
21. *Monsabré (Le R. P.)* : Une ville hé-

S

155. *Saint-Pierre (Bernardin de)* : La Chaumière indienne.
106. *Saint-Simon* : Mémoires.
83. *Satiriques français des XVIIIe et XIXe siècles.*
124. *Satiriques latins* : Horace, Juvénal, Perse.
139. *Scarron* : Virgile travesti.
93. *Schiller* : Contes et Ballades.
66. *Sedaine* : Le Philosophe sans le savoir.
135. *Ségur (comte de)* : Petits côtés de l'histoire.
18. *Senèque* : Consolations à Helvia. — Maximes et Pensées.
39. *Sévigné (Mme de)* : Sévigniana.
10. *Shakespeare* : Hamlet.
58. *Shakespeare* : Macbeth.
101. *Shelley* : La Sensitive.

128. *Chamfort* : Anecdotes et Pensées.
38. *Chamisso* (*A. de*) : L'Homme qui a perdu son ombre.
26. *Chanson de Roland* (*La*).
74. *Chansonniers français.*
8. *Chateaubriand* : Le dernier Abencérage.
129. *Chaucer* : Contes de Canterbury.
5. *Chénier* (*André*) : Poésies.
72. *Colnet* : Lettres à mon voisin.
111. *Comines* (*Ph. de*) : Louis XI.
150. *Conteurs provençaux* : Roumanille, Mistral, Félix Gras.
16. *Conteurs russes* : Tourgueneff, Dostoiewski.
77. *Contes chinois.*
55. *Cormenin* : Entretiens de village. — Lamartine, Thiers, Guizot.
95. *Courrier* (*P.-L.*) : Lettres et Pamphlets.
62. *Cremer* (*J.-J.*) Intérieurs hollandais. — Nouvelles villageoises.

D

80. *Dancourt* : Les Bourgeoises de qualité.
3. *Dante* : La Divine comédie.
24. *Delavigne* (*Casimir*) : Les Messéniennes.
125. *Desforges* : Le Sourd ou l'Auberge pleine.
20. *Dickens* (*Ch.*) : Esquisses humoristiques.
82. *Dickens* (*Ch.*) : Pickwick.
23. *Dupanloup* (*Mgr*) : Discours.

E

87. *Etienne* : Brueys et Palaprat. — La petite école des Pères.
27. *Euripide* : Iphigénie en Tauride.
92. *Hamilton* : Le Chevalier de Grammont.
119. *Hamilton* : Histoire de Fleur d'Epine.
95. *Hawthorne* (*Nath.*) : Contes racontés deux fois.
67. *Henri Heine* : Les Allemands.
131. *Henri Hertz* : La Fille du roi René.
81. *Hérodote* : Les Egyptiens.
2. *Hoffmann* : Contes fantastiques.
75. *Hoffmann* : Mlle de Scudéri.
116. *Hoffmann* : Maître Martin le tonnelier.

I

36. *Irving* (*W.*) : L'Héritage du More.

J

44. *Joinville* : Saint Louis,
59. *Jokaï* : Le Fléau. — Le Chat blanc.

L

123. *La Bruyère* : Caractères et Portraits.
6. *Lacordaire* (*Le R. P.*) : Le général Drouot. — M. de Tocqueville.
25. *Lamb* (*Ch.*) : Contes de Shakespeare.
4. *Lambert* (*Mme de*) : Avis d'une mère à son fils et à sa fille.
152. *Laprade* (*Victor de*) : Poésies.
158. *Leibniz* : Entretiens familiers et pensées.
107. *Lermontof* : Un Héros de notre temps.
115. *Lesage* : Le Diable boiteux.
43. *Le Tasse* : La Jérusalem délivrée.
138. *Ligne* (*Prince de*) : Portraits, lettres et pensées.
53. *Longfellow* : Evangéline.
1. *Louis XVI* : Lettres.
118. *Lucien* : Dialogues des morts.
7. *Napoléon Ier* : Harangues et proclamations.
142. *Nerval* (*Gérard de*) : Voyage en Orient.
12. *Nodier* (*Charles*) : Contes et Nouvelles.

O

145. *Orateurs parlementaires de la Restauration.*

P

35. *Pascal* : Pensées.
147. *Pestalozzi* : Portraits et caractères.
48. *Picard* : Monsieur Musard. — Les Ricochets.
11. *Poé* (*Edgard*) : Histoires mystérieuses.
86. *Poèmes de l'Inde.*
153. *Poètes bretons* : Les Contemporains.
28. *Poètes contemporains* : Millevoye. — Soumet. — Lebrun. — Reboul, etc.
141. *Poètes contemporains* : De Banville. — Richepin. — Daudet. — Arène. — Vicaire. — Gille, etc.
71. *Poètes contemporains de l'Allemagne.*
97. *Poètes provençaux contemporains* : Aubanel. — Mistral. — Roumanille.

R

144. *Racine* (*J.*) : Lettres à son fils.
117. *Retz* (*De*) : La Fronde et l'affaire du chapeau.
40. *Riouffe* : Mémoires d'un Détenu sous la Terreur.
100. *Roman du Renard* (*Le*) : 1re partie.
146. *Roman du Renard* (*Le*) : 2e partie.
134. *Rousseau* (*J.-J.*) : Œuvres choisies.
32. *Swift* : Voyage de Gulliver à Liliput.
41. *Swift* : Voyage de Gulliver à Brobdignac.

T

76. *Tacite* : Vie d'Agricola.
160. *Tastu* (*Mme* A.) : Poésies.
68. *Tegner* (*Esaïe*) : Frithiof.
78. *Tennyson* (*Alfred*) : Idylles et poèmes.
84. *Thackeray* : Le Livre des Snobs.
151. *Thackeray* : Mémoires de M. de la Peluche Jaune.
69. *Thierry* (*Aug.*) : Récits des temps mérovingiens.
106. *Thoresen* (*Madeleine*) : Dans les Fiords.
37. *Tite-Live* : Rome et Carthage.
64. *Töpffer* : Le Tour du lac.
63. *Tolstoi* (*Comte Léo*) : Scènes de la vie russe.

V

104. *Vieux fabliaux français* (*Les*).
34. *Vieux poètes français* (*Les*) : 1re partie.
103. *Vieux poètes français* (*Les*) : 2e partie.
148. *Vieux poètes français* (*Les*) : 3e partie.
99. *Virgile* : Episodes des Géorgiques.
127. *Voltaire* : Le Siècle de Louis XIV. — Charles XII et Pierre le Grand.
126. *Vondel* : Lucifer.
94. *Walter Scott* : Contes d'un grand-père.

Z

112. *Zschokké* : Matinées suisses.

La Collection se continue à raison d'un volume par semaine. — On peut s'abonner aux 52 volumes d'une année.

Prix de l'abonnement d'un an : France et Algérie, **7** francs ; — Étranger et Colonies, **8** francs.

Adresser les demandes de volumes et les abonnements, accompagnés du montant en mandat, timbres français ou valeur sur Paris, à la Librairie Blériot, Henri Gautier, successeur, quai des Grands-Augustins, 55; à Paris.

LIBRAIRIE HENRI ANIÉRÉ

A. BROUSSOIS, RUE DUPUYTREN, 4, A PARIS

Toute demande aux prix indiqués accompagnée d'un mandat sur la poste sera expédiée **FRANCO**

ÉLÉVATIONS DE L'AME PIEUSE pour la messe, la communion et les visites au Saint-Sacremen Mgr P. Guérin. 1 vol. grand in-18 de 600 pages.....

L'ART DE BIEN TENIR UNE MAISON, par Mme la comtesse de Bassanville. 1 vol. in-12, no édition.....

Il reste quelques exemplaires numérotés : sur papier de Hollande de la 1re édition.....

LES SALONS D'AUTREFOIS, souvenirs intimes, par le même auteur. 4 vol. in-12.....

Chacun des volumes se vend séparément.....

PENSÉES PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES de Joseph de Maistre, classées par de Val 1 vol. in-12.....

SAINTE CATHERINE DE GÊNES, sa Vie et son temps, par Mgr Paul Fliche. 1 vol. in-12.....

LE PRÊTRE AUPRÈS DES MALADES ET DES MOURANTS, par le R. P. Paul Stub. 1 v in-12.....

HISTOIRE DE LOUIS-PHILIPPE ET DE L'ORLÉANISME, par Crétineau-Joly. 2 vol. in-8..

L'ART DE SOIGNER LES MALADES, par le docteur Jules Massé. 1 vol. in-12.....

LETTRES SUR LES MALADIES VIRILES, par le même. 1 vol. in-12.....

AVIS AU CLERGÉ, par le même. 1 vol. in-12.....

PETITES ET GRANDES MISÈRES, par le même. 1 vol. in-12.....

PETIT DICTIONNAIRE DE LA SANTÉ, par le même. 1 vol. in-12.....

Une Femme forte et une Mère, par Eusèbe de Rénière. 1 vol. in-12.....

Prières et Pensées chrétiennes, par Mme la comtesse de Mirabeau. 1 vol. in-18.....

Lettres sur les examens des jeunes filles, par L. Salembier. 1 vol. in-12.....

Histoire de France, à l'usage de la jeunesse, par le R. P. Loriquet. 2 vol. in-18, cart.....

Elévations à saint Joseph, pour le mois de mars, par l'abbé Largent. 1 vol. in-12.....

Instructions pour éclairer les âmes pieuses, par le R. P. Quadrupani. 1 vol. in-32.....

Dictionnaire de tous les mots irréguliers de la langue française, par A. Léotaud. 1 vol. in-18, cart...

Principes de littérature théorique et pratique, par l'abbé C.-B. Madenis. 1 vol. in-12.....

Les Epîtres et Evangiles des dimanches et des fêtes de l'année, par l'abbé Bénard. 5 vol. in-8.....

Rome et les Papes, par le comte Dandolo, traduit par le vicomte de Richemond. 5 vol. in-8.... 15 »

Œuvres de Sophie Germain. 1 vol. in-12. 3 »

Nos Pères, par de Belleval. 1 vol. in-8..... 3 »

La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par l'abbé Brispot. 3 vol. grand in-8, avec un grand nombre de magnifiques gravures sur acier..... 10 »

Œuvres complètes de J. de Maistre. Nouvelle édition, contenant ses œuvres posthumes et toute sa correspondance inédite. 14 vol. in-8..... 84 »

Mélanges littéraires, par Gorini. 3 v. in-8. 6 »

Etude philosophique sur l'homme, par l'abbé Bertrand. 1 vol. in 8..... 2 »

La Vierge Marie, par Nicolas. 4 vol. in-8.. 15 »

Je politique, par B. Bouniol. 1 vol. in-12... 0 50

Œuvres oratoires, par Mgr Villecourt. 5 vol. in-8. Prix..... 12 »

Examen raisonné sur les devoirs et les péchés, par un professeur de St-Sulpice. 2 vol. in-8..... 2 »

Examen raisonné sur les commandements, par le même. 2 vol. in-8..... 3 »

Développement de la doctrine chrétienne, par Newmann. 1 vol. in-8..... 1 »

Les Catholiques libéraux, par l'abbé Morel. 1 vol. in-8..... 1 »

Questions d'histoire contemporaine, par E. Veuillot. 1 vol. in-8..... 2 »

Le Libéralisme jugé par Léonce de la Rallaye. 1 vol. in-8..... 1 »

Instructions familières, par César de Bus. 4 vol. in-12..... 4 »

Saint Irénée et son temps, par le P. Gouilloud. 1 vol. in-8..... 4 »

De l'Education des femmes, par Mme la comtesse de Bassanville. 1 vol. in-12..... 3 »

Ancienne et nouvelle discipline de l'Egli le R. P. Thomassin. 7 vol. in-4.....

Grand Traité des Contrats, par le R. P. 3 vol. in-8.....

Vie de J.-L. Bonnard, par un prêtre de 1 vol. in-12.....

Le Grand don de Dieu à la terre, par Monnier. 4 vol. in-12.....

Manuel du catéchisme, par Sergeot, prêtre Sulpice. 4 vol. in-12.....

La Perfection à la portée de tous, par Ve prêtre de Picpus. 1 vol. in-18.....

La Somme des conciles généraux et pa liers, par Guyot. 2 vol. in-12.....

La Voix du Pasteur, par l'abbé Réguis. in-12.....

Projets d'instructions pour les dimanc fêtes, par Guillet. 3 vol. in-12.....

Méditations à l'usage des jeunes pers par une religieuse de la Nativité. 2 v. in-12.

Le Cœur de Jésus, par Mgr Baudry. 1 vol Prix.....

L'Ecole du prêtre, de Tanner. 2 vol. in-12.

Histoire du R. P. Fourier, par l'abbé Bar de Beauregard. 2 vol. in-12.....

Traité de la vérité de la religion chrétienne Abbadie. 4 vol. in-12.....

Etudes sur saint Thomas; par l'abbé 1 vol. in-12.....

Le Monastère de Sainte-Praxède à Avigi le R. P. Rousset. 1 vol. in-12.....

Le Prédicateur paroissial, par l'abbé 3 vol. in-12.....

phe de Pie IX, par le R. P. HUGUET. 1 vol. 2..... 1 »
s du P. C. de Condren. 1 vol. in-12. » 50
té et le monde, par l'abbé ROUQUETTE. 1 vol. 1 50
haristie est la vie du monde, par le même. in-12..... 1 50
l du missionnaire, par le P. Adrien NAM- 1 vol. in-12..... 1 »
ges du clergé, par Mgr CHAILLOT. 1 vol. in- ..... 1 »
pes de théologie mystique, par le même. in-12..... 1 »
te de Satan, par M. A. DE SAINT-ALBIN. 1 vol. ..... 1 »
Pagnon. Lettres et fragments, preface de V. prade. 1 vol. in-12..... 1 »
rnstein. Les Sépultures devant l'histoire, l'ar- gie, la liturgie, etc. 1 vol. in-8..... 2 »
nser et que faire? par J. RUPERT. 1 vol. ..... » 50
, par Louis VEUILLOT. 1 vol. in-12..... 2 »
erveilles de Dieu, par l'abbé LONJON. 1 vol. ..... 1 »
iens et Conseils avant le catéchisme, par DUMAX. 1 vol. in-12..... 1 »
re du Cœur. 1 vol. in-18..... » 50
urs et humiliations de Jésus-Christ, par DEAU. 1 vol. in-18..... » 50
prit chrétien dans les études, par LAUREN- vol. in-8°..... 1 »
à un père sur l'éducation de son fils, par le 1 vol. in 18..... » 50
à une mère sur l'éducation de son fils, par ne. 1 vol. in-18..... » 50
sur l'éducation du peuple, par le même. in-18..... » 50
Connaissance humaine, par M. l'abbé EM- 1 vol. in-12..... » 50
'instruction religieuse, par GRIDEL. 2 vol. ..... 3 »
de Mars. 1 vol. 18..... » 25
ecin de l'âge de retour et de la vieil- par le docteur GUYÉTANT. 1 vol. in-12. 2 »
tions à l'usage des gens du monde, par le SÉ. 1 vol. in-12..... 1 »
ons sur l'Eucharistie, par le P. HUGUET. in-32 ..... 1 »
dévote, par PAGANI. 1 vol. in-32..... 1 »
x d'une mère, par le P. BLOT. 1 vol. ..... 1 »
cardinal de Bonald. 1 vol. in-12.... 1 »
fluence sociale des Conciles, par A. DU 1 fort vol. in-8°..... 1 »
olicisme et les sectes dissidentes, par IRE. 2 vol. in-12..... 4 »
sme de la doctrine catholique, par ROS- vol. in-12..... 1 »
e pour la première communion, par un de Valence. 1 vol. in-18..... 1 »
de l'antechrist, par l'abbé HUCHÉDÉ. 1 vol. ..... » 50
de philosophie positive, par J.-V. LASTAR- inistre de l'Intérieur au Chili. (Traduction se). 1 vol. in-8..... 8 »

Jésus devant Caïphe et Pilate, par DUPIN. 1 vol. in-32..... 1 »
Le Cœur agonisant, par le P. BLOT. 1 vol. in-18. Prix :..... » 50
La Dévotion aisée, par le P. LEMOINE. 1 vol. in-18. Prix :..... » 50
Couronne de l'année chrétienne, par ABELLY. 2 vol. in-12..... 1 50
Mois de Marie, par les abbés MIGEOT et COLLERY. 1 vol. in-18..... 1 »
Le Cœur de saint Joseph, par DARCHE. 1 vol. in-18..... » 50
Regrets, espérances et consolations, par V. d'ANGLARS. 1 vol. in-18..... » 50
La Crise religieuse, par HOISNARD. 1 vol. in-18. Prix : ..... » 20
Le Guide manuel du pèlerin catholique à Rome, par l'abbé BOULANGÉ. 1 vol. in-12..... 1 »
Le Crime et le Repentir, par Georgiana FULLERTON. 1 vol., br..... » 50
Nouvelles, par le P. G. ANDRÉ. 1 vol. in-12... » 50
Les Tolnay, par DE LATOUR. 1 vol. in-18..... 1 »
Marguerites en fleurs, par Jean LANDER. 1 vol. in-18..... 1 »
Trois Nouvelles, par le P. FRANCO. 1 vol. in-18. Prix : ..... 1 »
Le Bonheur de la famille, par Mlle CARO. 1 vol. in-18..... » 50
Les Preuves de la religion, par J. BALMES. 1 vol. in-12..... » 60
Restez au village, par EGINHARD. 1 vol. in-12. » 50
La Muse du jeune âge, par LAMOTTE. 1 vol. in-18, cartonné..... » 25
Pratique de la vie chrétienne, par le P. BOYLESVE. 1 vol. in-32..... » 25
Manuel des Enfants de Marie, 1 vol. in-32. » 50
Clemencia, par CABALLERO. 1 vol. in-12..... » 50
Les Coups de foudre, par BOUCHET. 1 vol. in-12. Prix : ..... » 50
Les Soldats du Pape, par Oscar DE POLI. 1 vol. in-12..... 2 »
Vaudouan, par le même. 1 vol. in-12..... 2 »
De Paris à Castelfidardo, par le même. 1 vol. in-12..... 2 »
Le Portefeuille d'un Conteur, par RÉVOIL. 1 vol. in-12..... 1 »
Récits légendaires, par Alfred DES ESSARTS. 1 vol. in-12..... 1 »
Histoire de Pierre Terrail (Bayard), par le même. 1 vol. in-12..... 1 »
Œuvres de M. l'abbé DUFRICHE-DESGENETTES. 4 vol. in-12..... 4 »
Manuel des Enfants de Marie, par l'abbé DESFOSSÉS. 1 gros vol. in-18..... 1 »
Le Marquis de Roquefeuille, par A. DES ESSARTS. 1 vol. in-12..... 1 »
Physiologie de l'Église, par F. PILGRAM. 1 vol. in-12..... 1 »
L'Année de Marie, par l'abbé DE BEAULIEU. 4 vol. in-12..... 6 »
Vie de Anne-Madeleine Rémuzat, 1 vol. in-12. Prix : ..... » 50
La Basse-cour, par L. MAUGER. Préface de DIGUET. 1 vol. in-8 de 304 pages avec 100 illustrations. 2 »

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA

LIBRAIRIE C. REINWALD

Rue des Saints-Pères, 15, Paris.

TRAITÉ D'ANATOMIE HUMAINE

Par C. GEGENBAUR, professeur d'anatomie et directeur de l'Institut anatomique de Heidelberg

Traduction de la troisième édition allemande par Charles JULIN, docteur ès siences natu chargé des cours d'anatomie comparée et d'anatomie topographique, à la Faculté de médec Liège. Un volume grand in-8° de 1250 pages, orné de 626 figures, dont un grand nombre en couleurs. Prix de l'ouvrage complet, cartonné toile. . . . . .

MANUEL D'ANATOMIE COMPARÉE

Par **C. Gegenbaur**, professeur à l'Université d'Heidelberg, avec 319 gravures sur bois, inte dans le texte, traduit en français, sous la direction du professeur CARL VOGT. Un volume in-8, broché, 18 fr. ; cartonné toile. . . . . .

TRAITÉ

D'ANATOMIE COMPARÉE PRATIQUE

PAR

Carl VOGT et **Émile YUNG**

DIRECTEUR — PRÉPARATEUR

du Laboratoire d'Anatomie comparée et de Microscopie de l'Université de Genève.

Tome I. Un volume grand in-8 de 900 pages, avec 425 figures, cartonné toile. . . . .

Le présent ouvrage formera deux volumes grand in-8. Le second volume est sous presse e publié par livraisons de 5 feuilles chacune, avec des gravures intercalées dans le texte. Le premières livraisons du tome II sont en vente. — Prix de chaque livraison. 2

AUTRES OUVRAGES DE CARL VOGT

Lettres physiologiques. Première édition française de l'auteur. 1 vol. in-8, avec 110 gravu bois. Cartonné toile anglaise. 12

Leçons sur les animaux utiles et nuisibles, les bêtes calomniées et mal jugées. Trac l'allemand par M. G. Bayvet, revues par l'auteur et accompagnées de gravures, 3e é Ouvrage couronné par la Société protectrice des animaux. 1 vol. in-12, broché, 2 fr. ca toile anglaise. 2

Leçons sur l'homme, sa place dans la création et dans l'histoire de la terre. Traduit pa Moulinié. 2e édition, revue par M. Edmond Barbier. 1 vol. in-8, avec gravures dans le text tonné toile anglaise. . . . . .

La Provenance des Entozoaires de l'homme et de leur évolution. Conférence faite au C international des sciences médicales à Genève, le 15 septembre 1877, 1 vol. grand in- 61 figures dans le texte. . . . . .

EMBRYOLOGIE OU TRAITÉ COMPLET

DU

DÉVELOPPEMENT DE L'HOMM

ET DES ANIMAUX SUPÉRIEURS

Par Albert KÖLLIKER, Professeur d'anatomie à l'Université de Wurzbourg.

Traduction faite sur la deuxième édition allemande, par Aimé SCHNEIDER, professeur à la des sciences de Poitiers, revue et mise au courant des dernières connaissances par l'auteu une préface par H. DE LACAZE-DUTHIERS, membre de l'Institut de France, sous les auspices la traduction a été faite.

Un volume grand in-8, avec 606 figures dans le texte, cartonné toile anglaise. . . . .

OUVRAGES DE CH. DARWIN

ine des espèces au moyen de la sélection naturelle ou la lutte pour l'existence dans la nature. it sur l'édition anglaise définitive par Edmond Barbier. 1 vol. in-8°, cartonné à l'anglaise..... 8 »

ariation des animaux et des plantes à l'état domestique. Traduit sur la seconde édition anglaise d. Barbier, préface par Carl Vogt. 2 vol, in-8°, avec 43 gravures sur bois. Cart. à l'anglaise..... 20 »

cendance de l'homme et la sélection sexuelle. Traduit de l'anglais par Edmond Barbier, préface l Vogt. Troisième édition française. 1 vol. in-8°, avec grav. sur bois. Cartonné à l'anglaise..... 12 50

ression des émotions chez l'homme et les animaux. Traduit de l'anglais par Samuel Pozzi et Benoit. Deuxième édition, revue. 1 vol. in-8°, avec 21 gravures sur bois et 7 photographies. Cart. à aise ..... 10 »

e d'un naturaliste autour du monde, fait à bord du navire *Beagle*, de 1831 à 1836. Traduit de ais par E. Barbier. 1 vol. in-8°, avec gravures sur bois. Cartonné à l'anglaise..... 10 »

ouvements et les habitudes des plantes grimpantes. Traduit de l'anglais sur la deuxième n par le docteur Richard Gordon. 1 vol. in-8°, avec 13 figures dans le texte. Cart. à l'angjaise... 6 »

antes insectivores. Traduit de l'anglais par Edm. Barbier, précédé d'une introduction biographique gmenté de notes complémentaires par le professeur Charles Martins. 1 vol. in-8°, avec 30 figures dans le Cartonné à l'anglaise ..... 10 »

fets de la Fécondation croisée et directe dans le règne végétal. Traduit de l'anglais par le r Ed. Heckel, professeur à la Faculté des sciences de Marseille. 1 vol. in-8°. Cart. à l'anglaise. 10 »

férentes formes de fleurs dans les plantes de la même espèce. Traduit de l'anglais avec l'autorisa- e l'auteur et annoté par le docteur Ed. Heckel, précédé d'une préface analytique du professeur Coutance. in-8° avec 15 gravures dans le texte. Cartonné à l'anglaise..... 8 »

culté motrice dans les plantes, avec la collaboration de Fr. Darwin, fils. Traduit de l'anglais, é et augmenté d'une préface par le docteur Heckel. 1 vol. in-8°, avec gravures. Cart. à l'anglaise. 10 »

es vers de terre dans la formation de la terre végétale. Traduit de l'anglais par M. Levêque, préface . Edmond Perrier, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 vol. in-8°, avec 15 gravures sur bois alées dans le texte. Cart. à l'anglaise..... 7 »

cifs de Corail, leur structure et leur distribution. Traduit de l'anglais d'après la seconde édition par Cosserat, professeur agrégé de l'Université. 1 vol. in-8°, avec 3 planches hors texte. Cartonné à l'anglaise. ..... 8 »

VIE ET LA CORRESPONDANCE DE CHARLES DARWIN

Avec un chapitre autobiographique, publiés par son fils, M. Francis Darwin,
Traduit de l'anglais par Henry C. de Varigny, docteur ès sciences.

lumes in-8°, avec portraits, gravure et autographe. Cartonné..... 20 »

HIVES DE ZOOLOGIE EXPÉRIMENTALE ET GÉNÉRALE

HISTOIRE NATURELLE — MORPHOLOGIE — HISTOLOGIE — ÉVOLUTION DES ANIMAUX

Publiées sous la direction de

HENRI DE LACAZE-DUTHIERS

Membre de l'Institut de France (Académie des sciences)
seur d'anatomie comparée et de zoologie à la Sorbonne (Faculté des Sciences), Fondateur et directeur des laboratoires de zoologie expérimentale de Roscoff et de la station de Banyuls-sur-Mer.

chives de zoologie expérimentale et générale paraissent par cahiers trimestriels. Quatre cahiers méros forment un volume grand in-8°, avec planches noires et coloriées. Prix de l'abonnement : Paris, ncs ; départements et étranger, 42 francs.

es de I à X (années 1872 à 1882) forment la première série. — Prix de chaque volume, cartonné toile : ncs. — Les tomes XI à XVI forment les tomes I à VI de la deuxième série, (années 1883 à 1888). — ne XVII (année 1889) est en cours de publication.

chaque volume cartonné toile..... 42 »

Il a paru en outre de la collection :

XIII *bis*, (supplémentaire à l'année 1885) ou tome III *bis* de la deuxième série.
ne grand in-8°, avec planches. Cartonné toile..... 42 »
e grand nombre de planches, le prix de ce volume est le même que celui des *Archives*.

E LIVRE DE LA NATURE

OU

élémentaires de Physique, d'Astronomie, de Chimie, de Minéralogie, de Géologie, de dlogie et de Zoologie, par le docteur Frédéric Schœdler. Traduit sur la 18e édition allemande, par ne Scheler et Henri Welter. 2 volumes in-8°, avec 1026 gravures dans le texte, 2 cartes astronomiques et ches coloriées. Broché..... 12 »
ile, tranches jaspées, 14 francs. — Relié avec plaques spéciales et tranches dorées..... 16 »

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES CONTEMPORAI

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS

DES SAVANTS ET DES LITTÉRATEURS LES PLUS DISTINGUÉS

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Cette collection paraît par volume in-12, format anglais; chaque volume a de 10 à 15 feuilles, ou de 500 pages au moins. Les prix varient suivant la nécessité.

En vente :

I. **La Biologie**, par le docteur Letourneau, 3e édit. 1 vol. de XII-506 pages, avec 113 gravures su Prix, broché, 4 fr. 50; relié, toile anglaise.....

II. **La Linguistique**, par Abel Hovelacque, 4e édition, 1 vol. de XVI-450 pages. Prix, broché, 4 fr. 5 toile anglaise.....

III. **L'Anthropologie**, par le docteur Topinard, avec préface du professeur Paul Broca. 4e édit. 1 XVI-560 pages, avec 52 gravures sur bois. Prix, broché, 5 fr.; relié, toile anglaise.....

IV. **L'Esthétique**, par Eugène Véron, directeur du journal *l'Art*. 2e édition. 1 vol. de XXVIII-496 Prix, broché, 4 fr. 50; relié, toile anglaise.....

V. **La Philosophie**, par André Lefèvre. 2e édit. 1 vol. de IV-636 pages. Prix, broché, 5 fr; relié anglaise.....

VI. **La Sociologie**, d'après l'ethnographie, par le docteur Letourneau. 2e édition. 1 vol. de XVI-608 Prix, broché, 5 fr.; relié, toile anglaise.....

VII. **La Science économique**, par Yves Guyot. 2e édit. 1 vol. de XXXVIII-552 pages, avec 67 grap Prix, broché, 5 fr.; relié, toile anglaise.....

VIII. **Le Préhistorique.** Antiquité de l'homme, par Gabriel de Mortillet, professeur d'anthropologie pr rique à l'école d'Anthropologie de Paris. 2e édition. 1 vol. de XX-658 pages, avec 64 fig. inte dans le texte. Prix, broché, 5 fr.; relié, toile anglaise.....

IX. **La Botanique**, par J.-L. de Lanessan, professeur agrégé d'histoire naturelle à la Faculté de méde Paris. 1 vol. de VIII-552 pages, avec 132 figures intercalées dans le texte. Prix, broché, 5 fr. toile anglaise.....

X. **La Géographie médicale**, par le docteur A. Bordier. 1 vol. de XXIV-662 pages, avec figures texte. Prix, broché.....

Le cahier de 21 cartes explicatives se vend séparément en sus du prix du volume.....

Prix des exemplaires reliés en toile anglaise, avec les cartes insérées aux endroits utiles.....

XI. **La Morale**, par Eug. Véron. 1 vol. de XXXII-484 pages. Prix, broché, 4 fr. 50; relié, toile anglaise.

XII. **La Politique expérimentale**, par Léon Donnat. 1 vol. de VIII-496 pages. Prix, broché, 5 fr.; toile anglaise.....

XIII. **Les Problèmes de l'histoire**, par Paul Mougeolle. 1 vol. de XXVI-471 pages. Prix, broché, 5 fr. toile anglaise.....

XIV. **La Pédagogie**, par C. Issaurat, 1 vol. de XII-500 pages. Prix, broché, 5 fr.; relié, toile anglaise.

XV. **L'Agriculture et la science agronomique**, par Albert Larbalétrier. 1 vol. de XXIV-568 pages broché, 5 fr.; relié, toile anglaise.....

XVI. **La Physico-Chimie.** Son rôle dans les phénomènes naturels, astronomiques, géologiques et biolo par le docteur Fauvelle, précédée d'une lettre de l'auteur à M. Berthelot, sénateur, membre de l'I sur l'**Unité de la Science.** 1 vol. de XXIV-512 pages. Prix, broché, 5 fr.; relié, toile anglaise.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA LANGUE FRANÇAIS

Rédigé d'après les travaux et les mémoires des membres des cinq classes de l'Institut, enrichi d'ex empruntés aux écrivains, aux philologues et aux savants les plus célèbres, depuis le seizième siècle j nos jours, par M. P. POITEVIN, auteur du *Cours théorique et pratique de la langue française*, ado l'Université. Nouvelle édition, revue et corrigée, 2 vol. in-4°, imprimés sur papier grand raisin. P l'ouvrage complet, broché, 40 fr.; relié en demi-maroquin, très solide.....

Dictionnaire allemand-français et français-allemand de J.-E. WESSELY. 1 vol. in-16 de 446 Se vend relié en cartonnage classique, 1 fr. — Relié en toile anglaise.....

Pour faciliter l'approvisionnement des écoles et établissements d'instruction publique, tous les libra France sont mis en état de fournir ces livres au même prix.

Dictionnaire français-anglais et anglais-français, par J.-E. WESSELY. 1 vol. in-16, cart., toile angl.

FORMULAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE VIENNE

: les prescriptions thérapeutiques utilisées par les professeurs Albert, Bamberger, Benedikt, Billroth, aun, Gruber, Kaposi, Meynert, Monti, Neumann, Schnitzler, Stelwag de Carion, Ultzmann, Widerhofer, é par le Dr Théodore Wiethe, ancien chef de clinique à Vienne. Traduit par le Dr E. Vogt.
rt vol. in-32, élégamment broché ..... 3 »
ané toile, tranches rouges, coins arrondis 3 50

---

e et développement de la chimie organique, par C. Schorlemmer. Ouvrage traduit de l'anglais, l'autorisation de l'auteur, par Alexandre Claparède. 1 vol. in-12, avec figures, cartonné toile, tranches s 3 50
naire élémentaire du grec moderne, par L.-A. Olivier (Athènes). 1 vol. in-8° ..... 3 »
nade de Paris au Rigi, racontée (en allemand) pour servir d'introduction à la lecture des auteurs nds, par E.-H. Sander, professeur de Langue allemande à l'Ecole d'application d'état-major. Seconde n, revue et corrigée. 1 vol. in-18, cartonné ..... » 75
u Manuel de logarithmes à sept décimales pour les nombres et les fonctions trigonométriques, par C. Bruhns, docteur en philosophie, directeur de l'Observatoire et professeur d'astronomie à Leipzig. grand in-8°, édit. stéréotype. (Leipzig, B. Tauchnitz) ..... 5 »
de prononciation française et Manuel de lecture à haute voix. Guide théorique et pratique des is et des étrangers, par M. Jules Maigne. 1 vol. in-12, cartonné toile ..... 3 »
aire allemand. Premières notions de langue allemande, avec un Nouveau traité de prononciation et uveau système d'apprendre les lettres manuscrites, par F.-H. Ahn. 6e édition, 1 vol. in-12 ..... 1 »
de Physiologie élémentaire, par le professeur Huxley, traduites de l'anglais par le docteur Dally. in-12, avec figures dans le texte, broché, 3 fr. 50; relié toile ..... 4 »
sectes et les Fleurs sauvages, leurs rapports réciproques, par Sir John Lubbock, M. P., traduit lmond Barbier. 1 vol. in-12, avec 131 gravures dans le texte, bouché, 2 fr. 50; relié toile anglaise, plaque e ..... 3 »
gine et des métamorphoses des Insectes, par Sir John Lubbock, M. P., traduit par Jules Gro- vol. in-12, avec de nombreuses gravures dans le texte; broché, 2 fr. 50; relié toile anglaise, plaque e ..... 3 »
S ROMAINES DU RÈGNE D'AUGUSTE, à la fin des Antonins, par L. Friedlænder, professeur iversité de Kœnigsberg; traduction libre faite sur le texte de la deuxième édition allemande, avec des rations générales et des remarques, par Ch. Vogel. 4 vol. in-8°, broché, 28 fr. *Le même*, relié en 4 vol., naroquin ..... 35 »
NDE TERRESTRE au point actuel de la civilisation. Nouveau précis de géographie comparée, tive, politique et commerciale, avec une introduction, l'indication des sources et cartes, et un répertoire étique, par Ch. Vogel, conseiller, ancien chef de cabinet de S. A. le prince Charles de Roumanie, e des Sociétés de géographie et d'économie politique de Paris, membre correspondant de l'Académie des sciences de Lisbonne, etc., etc. — Prix des 5 vol. grand in-8°, broché ..... 60 »
s cinq volumes, reliés en toile anglaise ..... 66 »
s cinq volumes, reliés demi-maroquin, tranches marbrées ..... 72 »
THE. Le Palais préhistorique des rois de Tirynthe, résultat des dernières fouilles, par Henri nann, avec une préface de M. le professeur F. Adler et des contributions du Dr W. Dörpfeld. — Volume n-8° jésus, illustré d'une carte, de 4 plans, de 24 planches en chromolithographie, et de 188 gravures s, cartonnage anglais non rogné, avec titre en noir, 32 fr.; reliure en demi-maroquin, plaques spéciales et noir, doré sur tranches ..... 40 »

LIVRES DE LECTURE CLASSIQUE

EN LANGUE ANGLAISE

ormat in-16, à 2 fr. le volume, Tauchnitz-Edition. — Chaque volume se vend séparément.

. **Pickwick Club** ..... 2 vol.
's **history of England** ..... 2 vol.
tmas **Carol and other tales** ... 1 vol.
as **Nickleby** ..... 2 vol.
Copperfield ..... 3 vol
Robinson Crusoé ..... 1 vol.
Doctor Antonio ..... 1 vol.
Mrs). **Chaplet of Pearls** ..... 2 vol.
love in the Eagles nest ..... 2 vol.
TH. **The Vicar of Wakefield.**
Works ..... 1 vol.
ales from Shakespeare ..... 1 vol.
.). **Silas Marner** ..... 1 vol.
Poetical Works ..... 5 vol.
John Halifax ..... 2 vol.
X. **The history of England.**
àpart) ..... 1 vol.
ry of England (T. II à X) ..... 9 vol.

MACAULAY. **Biographical Essays** ..... 1 vol.
— **Critical and historical Essays** ..... 5 vol.
WASHINGTON IRVING. **Sketch book** ..... 1 vol.
HUGUES **Tom Brown's School days** .... 1 vol.
MARRYAT. **The Children of the new forest** ..... 1 vol.
MONTGOMERY **Misunderstood** ..... 1 vol.
WALTER SCOTT. **Wawerley** ..... 1 vol.
— **Ivanhoe** ..... 1 vol.
— **Quentin Durward** ..... 1 vol.
— **Old Mortality** (les Puritains d'Ecosse) ... 1 vol.
— **Guy Mannering** ..... 1 vol.
— **Black Dwarf** ..... 1 vol.
— **The Antiquary** ..... 1 vol.
— **Rob Roy** ..... 1 vol.
TENNYSON. **Poetical works** ..... 7 vol.
SHAKESPEARES **Plays** ..... 7 vol.

Toutes les pièces de Shakespeare se vendent séparement 40 cent. la pièce.

GEORGES CHAMEROT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
19, Rue des Saints-Pères, Paris.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRÉ
DES
MOTS ET DES CHOSE
OU
DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE
DES ÉCOLES, DES MÉTIERS ET DE LA VIE PRATIQUE

Orné de plus de 4,000 gravures et 150 cartes en deux teintes dressées spécialement par un GÉOGRAPHE

CONTENANT :

1° L'EXPLICATION DE TOUS LES MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE;
2° L'ÉTYMOLOGIE
3° LA LISTE DES DÉRIVÉS, DES COMPOSÉS, DES HOMONYMES ET DES SYNOMYMES
4° LA PRONONCIATION DES MOTS DIFFICILES;
5° DES THÉORIES ET DES REMARQUES DE GRAMMAIRE, LA CONJUGAISON COMPLÈTE DE TOUS LES VERBES IRRÉ
6° LA LITTÉRATURE;
7° LA GÉOGRAPHIE DE CHACUN DES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS ET DE TOUS LES ÉTATS DU GLOBE
AVEC CARTES EN DEUX TEINTES;
8° LA MYTHOLOGIE; — 9° L'HISTOIRE ET LA BIOGRAPHIE; — 10° LA PRÉHISTOIRE ET L'ARCHÉOLOGIE NATIO
11° LES MATHÉMATIQUES
(MÉCANIQUE, CONSTRUCTIONS GÉOMÉTRIQUES, MESURE DES SURFACES ET DES VOLUMES)
LA PHYSIQUE, LA CHIMIE, LA MINÉRALOGIE, LA ZOOLOGIE, LA BOTANIQUE ET LA GÉOLOGIE APPLIQUÉES A L'AGRIC
A L'HYGIÈNE, A LA MÉDECINE
A L'ART VÉTÉRINAIRE, A L'INDUSTRIE, AU COMMERCE ET AUX EXIGENCES DE LA VIE PRATIQUE;
12° DES NOTIONS DE LÉGISLATION USUELLE, COMMERCIALE ET LÉGISLATIVE

PAR

MM. LARIVE et FLEURY

Auteurs du *Cours de Grammaire et de la Langue française, en trois années.*

GRANDE ÉDITION IN-4°, A TROIS COLONNES

PUBLIÉE PAR LIVRAISONS HEBDOMADAIRES DE 16 PAGES ET PAR SÉRIES DE 10 LIVRAISONS

A l'usage des Maîtres, des Familles, et des Gens du monde.

Ce Dictionnaire est le conseiller universel indispensable à tous.
Les maîtres y puiseront tous les éléments de leurs leçons de choses, les explications qu'ils peuv appelés à donner à leurs diverses leçons, ainsi que de nombreux articles pouvant servir de dictées. — Les monde y chercheront tous les renseignements dont on a sans cesse besoin dans la vie ordinaire; la sign l'orthographe ou l'origine d'un mot, un fait historique, une date, l'âge d'un monument; la destinat ustensile, d'un appareil, d'une machine, les propriétés utiles ou nuisibles d'une substance quelconque, de l'emploi d'un médicament, les meilleurs moyens de conserver sa santé, de remédier sur l'heure à un à un empoisonnement par exemple, etc., etc.

LE DICTIONNAIRE FORMERA 180 LIVRAISONS ENVIRON

VIENT DE PARAITRE :

La 14e série, livraisons 131 à 140 (POLYPE à RHODYMÉNI

CETTE SÉRIE COMMENCE LE 3e VOLUME

Prix de la livraison : **0** *fr.* **50** — *Prix de la série de* 10 *livraisons :* **5** *fr.*

On peut souscrire à forfait au prix de **80** fr. pour la **France** payables par traites mensuelles de **5** **90** fr. pour l'**Étranger** par traites de **10** fr. à partir du jour de la souscription.
On reçoit immédiatement toutes les livraisons parues.
Des bulletins de souscription contenant toutes les conditions seront envoyés aux personnes qui en demande ainsi que des spécimens.
Nous avons fait exécuter pour le Dictionnaire une reliure solide et élégante, ainsi qu'il convenait ouvrage destiné à servir journellement : le prix de cette reliure en demi chagrin, plats toile, est de **5** fr. pa

TOME I (Livraisons 1 à 65), *complet.* — TOME II (Livraisons 66 à 130), *complet.*
TOME III (Livraisons 131 à fin), *sous presse.*
Prix de chaque volume : — Broché..... **32** fr. **50.** — Relié..... **37** fr. 5

AVIS IMPORTANT. — Les Souscripteurs sont priés de vouloir bien indiquer sur le bulletin de so la gare la plus rapprochée de leur domicile, pour les localités qui ne sont pas desservies par une ligne de fer, l'envoi ne pouvant se faire par la poste.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

COLA DI RIENZO

TABLEAU DE L'HISTOIRE DE ROME DE 1342 A 1354

V

Jusqu'à l'époque du couronnement, 15 août 1347, Cola di Rienzo avait conservé quelque modération dans ses aspirations ambitieuses; après les hommages qu'il reçut à cette occasion, il se laissa aller à des discours insensés; mais après la victoire de la porte de Saint-Laurent, il se précipita d'erreur en erreur, tellement que trois semaines s'étaient à peine écoulées, que le tribun, abandonné de tous, s'enfuyait tremblant pour sa vie; et de son œuvre, il ne restait plus rien.

A quelle cause doit-on rapporter cette catastrophe? A l'orgueil et à l'indolence du tribun. Il affectait un luxe dans ses vêtements qui rappelait les satrapes d'Asie; il se livrait sans modération au plaisir de la table; son teint devint coloré et son embonpoint extraordinaire. Il parut fantasque, ombrageux et parfois même cruel; et ses concitoyens le fuyaient, le Capitole restait désert, et il n'y parut plus guère que des aventuriers avides d'exploiter ses caprices. Parlant de ces conseillers, le plus ardent de ses admirateurs disait : « Plût au Ciel que parmi les mauvais il n'eût pas choisi les pires! »

Résolu à soutenir son autorité même contre la volonté des Romains prêts à se soulever contre lui, Rienzo se vit réduit à s'entourer de mercenaires comme les autres tyrans de l'Italie : mais il fallait payer ces soldats et remplir le trésor de la ville, que ses prodigalités et ses expéditions avaient épuisé; on le vit piller les églises et les abbayes, s'emparer des biens des riches et leur défendre

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1889.

de se plaindre, sous les peines les plus sévères, rétablir enfin des impôts que lui-même avait abolis.

Lello di Pietro Stefano, ami de Pétrarque, l'informa du changement survenu dans la conduite de Rienzo, au moment où le poète se rendait en Italie pour admirer l'œuvre de leur ami commun. Pétrarque fut consterné et écrivit à Rienzo une lettre remplie de reproches, mais surtout d'excellents avis. Le tribun n'en tint aucun compte. Son activité d'autrefois l'avait abandonné : il pouvait s'emparer de Marino et de Palestrina où les plus redoutés des barons ne pouvaient plus lui opposer qu'une faible résistance; il n'en fit rien. Les nobles, eux, après leur défaite, ne connurent point cette indolence et cette incertitude. Giordano Orsino commença le premier, à piller la campagne de Rome; aussi bientôt la misère se fit sentir de jour en jour plus cruellement dans la ville où la division se rétablit entre les citoyens, au point que les rues et les places publiques furent témoins de luttes sanglantes.

Le tribun n'osait plus convoquer le peuple ; deux fois, ses propositions avaient été repoussées : pour l'établissement d'une gabelle, pour la nomination d'un gouverneur de Pérouse, à la demande des habitants de cette cité divisés entre eux. Les citoyens riches et la classe moyenne, effrayés des dernières démarches de Rienzo, demeuraient sur l'expectative ; mais la plèbe était toujours prononcée ponr lui.

Voyant l'opinion se tourner néanmoins contre lui, Cola di Rienzo chercha à se couvrir davantage de l'autorité du Pape. C'était, en effet de la cour d'Avignon que les coups les plus forts étaient venus contre lui. Et qui pourrait en être surpris? Au commencement, Clément VI ne fit aucune difficulté de reconnaître et même de sanctionner le gouvernement que le peuple romain s'était donné; il ratifia les pouvoirs conférés à Cola di Rienzo et à Raimond, évêque d'Orvieto; mais le Pape ne tarda pas à reconnaître l'illusion qu'il s'était faite. Le Pape avait donné à Rienzo le titre de gouverneur de la ville, *rector*; il ne consentit jamais à employer un autre mot, cependant Rienzo prit toujours le titre de tribun, affirmant effrontément qu'il ne voulait rien faire que par l'autorité du Pape, de laquelle il tenait tout. Tous les jours, les nouvelles apportèrent à Avignon le récit de nouveaux faits dénotant l'intention de substituer l'autorité du peuple romain à celle du pontife. Les missives envoyées aux différentes cités d'Italie, les offres d'alliance, les expéditions

militaires contre les barons rebelles, les négociations engagées avec le roi Louis de Hongrie et la reine Jeanne de Naples, enfin et surtout les citations adressées à l'empereur et aux électeurs, firent voir au Pape et à sa cour que Rienzo n'entendait pas être le représentant docile de la Papauté et subir la tutelle de l'Eglise; qu'il voulait rétablir la suprématie de Rome, non pas au profit de l'Eglise, mais au bénéfice du peuple romain, et qu'il prétendait même, au nom de l'antique souveraineté de Rome, dépouiller le Pape de son droit de juridiction sur les trônes et les princes de la chrétienté.

Il n'était pas possible qu'un souverain se laissât dépouiller ainsi; et Clément VI comprit parfaitement qu'il n'y avait qu'un seul moyen d'éviter l'anéantissement du pouvoir temporel des papes, c'était de renverser le pouvoir de Rienzo. Il vit en même temps qu'il fallait user de ménagements à raison de l'illusion du peuple. La nécessité de réunir un corps de griefs contre l'usurpateur s'imposait. Les accusations étaient son bain dans le baptistère de Constantin, son couronnement mystique et allégorique, quelques-unes de ses lois, les titres qu'il s'était donnés et plusieurs autres qui n'étaient pas seulement propres à effrayer les imaginations, mais qui constituaient des chefs de culpabilité très certains pour des catholiques.

Plusieurs des mesures prises par Cola di Rienzo portaient atteinte aux intérêts des représentants de l'Église et constituaient une usurpation véritable sur ses droits. Ainsi il décréta que les cités dans lesquelles les prélats possédaient des biens ou des titres honorifiques, ne reconnaîtraient plus désormais d'autres suzerains que le peuple romain. Il régla que les ecclésiastiques attachés aux églises de Rome seraient tenus d'habiter la ville en tout temps; il visait par là les cardinaux qui tous ont un titre dans la Ville éternelle, et de plus, il usurpait sur les droits de l'Église, à laquelle appartient exclusivement l'autorité de disposer sa discipline. Il proclama enfin que Rome et le Saint-Siège étaient indissolublement liés et que c'était le devoir du Pape de revenir dans le sanctuaire de la foi chrétienne. Il est incontestable que le Souverain Pontife a son siège dans Rome; mais il n'est pas moins certain que lui seul peut juger de l'opportunité de ses démarches.

Les cardinaux italiens qui s'étaient montrés d'abord favorables à Cola di Rienzo, par reconnaissance pour les services incontestables qu'il avait rendus en faisant régner la justice et la paix dans la Ville de saint Pierre, se prononcèrent contre lui lorsqu'ils virent claire-

ment ses usurpations et les périls qu'il faisait courir à la chose publique. Quant au parti français de la cour pontificale, parti à la tête duquel était le cardinal de Talleyrand, il se prononça très énergiquement dès l'origine contre le tribun. Elie de Talleyrand, cardinal du titre de Saint-Pierre-aux-Liens (1331-1364), était en même temps régent du royaume de Naples, ce qui le rendait un adversaire redoutable pour Rienzo, et il reprochait à ce dernier d'avoir fait mourir un ecclésiastique, en violant le droit ecclésiastique. Exaspéré de ce reproche, le tribun se laissa emporter à des paroles injurieuses et injustes contre le prélat, de plus il fit exécuter sans avoir recours au tribunal ecclésiastique, un homme qui s'intitulait Fra Lotto, et qu'on prétendait être un moine, mais qui semble plutôt avoir fait partie de la confrérie des malfaiteurs. Quoi qu'il en soit, il y avait mépris scandaleux de la juridiction ecclésiastique et une cruauté évidente.

Des historiens se sont demandé ce qui serait advenu si Clément VI, se désintéressant d'une lutte où les nobles éprouvèrent de si cruels échecs, n'avait pas mis les citoyens romains dans l'alternative ou d'abandonner le tribun ou d'encourir les foudres de l'Église? Il est évident d'abord que Clément VI ne pouvait pas se désintéresser de la question, c'eût été abdiquer une autorité qui lui appartenait nécessairement et qu'il devait conserver. Ce qui arriva dans la suite prouve assez que Rienzo se serait perdu par lui-même, car les mêmes historiens reconnaissent qu'il se précipita de gaieté de cœur dans l'abîme; mais il est probable que son ambition, laissée plus libre de se développer, aurait fini par attirer de plus grands malheurs sur l'Italie et y aurait allumé la guerre civile sur une plus grande échelle.

Il n'y a donc pas lieu de faire un crime à Clément VI des mesures qu'il prit pour renverser le tribun; tout au contraire, il faut réclamer pour lui comme un titre d'honneur la part principale qu'il prit dans cet événement. Toute la cour d'Avignon voyait la situation du même œil, et Pétrarque, l'utopiste Pétrarque, écrivait à son ami qu'il était absolument seul à prendre sa défense; comme pour le consoler, il lui envoyait en même temps une églogue dont il prenait soin de lui expliquer le sens.

Bien plus clairvoyant, Clément VI ordonna au cardinal Bertrand de Deaulx de se rendre en Campanie et d'y prendre en main les intérêts du Saint-Siège (21 août 1347). Le Pape prend soin d'expli-

quer dans sa lettre les causes pour lesquelles, après avoir donné son approbation à la révolution provoquée par Rienzo, il souhaitait présentement que le cardinal, qu'il créait son légat, y mît promptement un terme.

En même temps le Pape écrivait à l'empereur Charles IV, pour le prévenir de ne pas recevoir les ambassadeurs de Rienzo, car cet homme, sorti d'un rang si infime, aspirait évidemment à ceindre la couronne impériale. De son côté, le tribun écrivait à tous les cardinaux (1er septembre), pour leur dire que les habitants du patrimoine, injustement opprimés par les représentants de l'Église, se plaçaient d'eux-mêmes sous son autorité pour vivre en sécurité. En accédant à leur demande, il ne voulait point attenter aux droits de l'Église pour laquelle il était toujours prêt à mourir. Ces protestations revenaient ainsi toujours, mais ses actes étaient constamment en contradiction avec ses paroles.

La nouvelle de l'incarcération des barons était parvenue à Avignon, Clément VI saisit l'occasion d'assurer son droit de souverain en ordonnant à Rienzo de les mettre en liberté, et lui représentant qu'il n'aurait pas dû agir comme il l'avait fait, sans les ordres du Siège apostolique. Le Pape lui donne encore le titre de « très cher Fils ». En même temps le Saint-Père recommandait aux habitants de Rome de ne pas obéir aux ordres arbitraires du tribun, et il leur promettait de les soutenir et de les protéger. Le syndic de la ville ayant été cité devant Rienzo, Clément VI lui recommanda de ne pas tenir compte de cette citation, et si ses biens sont confisqués, l'autorité pontificale les fera restituer. Cette lettre est du 5 octobre. Deux jours après, le Pape permettait au cardinal légat Bertrand de Deaulx de délier les Romains de leur serment de fidélité et tous ceux qui avaient conclu des alliances avec Rienzo.

Le tribun ne pouvait plus se faire illusion sur la possibilité de dissiper, par des paroles de soumission et de respect, l'hostilité qu'il avait provoquée par des actes. Il connaissait parfaitement les griefs allégués contre lui à la cour d'Avignon, car il cherche à les réfuter dans une lettre adressée par lui à un chanoine de ses amis. Cette réfutation toutefois se tient presque toujours à côté de la question. « Nous nous conduirons, dit-il, selon ce que le Saint-Esprit nous inspirera. » C'était chez lui une forme habituelle de langage : il recevait toujours des lumières du Saint-Esprit. L'un de ses courriers avait été arrêté par des paysans, près d'Avignon, dépouillé et mal-

traité, et les magistrats n'avaient pas agi contre les coupables : « S'il n'avait pas égard au respect qu'il doit au Saint-Père, dit-il, il procéderait contre les magistrats négligents, mais il se réserve de porter la question devant le sacré Collège. » Nous ne possédons pas assez de données positives sur le fait de ce courrier, mais il prouve la haine que l'on portait au tribun jusque parmi les paysans du Comtat, et aussi les prétentions exorbitantes de Rienzo. Il parle d'envoyer une ambassade solennelle au Pape. Cette lettre est du 1er septembre, et le 12 du mois suivant, le Souverain Pontife renvoyait des instructions nouvelles à son légat.

Il lui ordonnait de se rendre à Rome et d'y citer Rienzo : Si celui-ci s'engage à restituer ce dont il s'est injustement emparé, s'il promet de respecter désormais les biens de l'Église (ce qu'il n'avait pas fait, puisqu'il venait de dépouiller plusieurs sanctuaires et surtout des abbayes), et s'il jure fidélité à Clément VI et à ses successeurs, Bertrand pourra lui conserver sa charge, en lui imposant au besoin, pour collègue, Raimond d'Orvieto ou un autre, et en prenant toutes les garanties nécessaires. Il devait être prévenu que s'il manquait à ses engagements, il encourrait, *ipso facto*, la peine de l'excommunication. S'il refusait de se soumettre, le légat le citerait à son tribunal et le déclarerait privé de toutes ses charges. Le cardinal défendit aux Romains de lui accorder aucun secours, sous peine de voir leur ville mise sous l'interdit. Le Pape fit distribuer des secours aux indigents et déclara que, vu l'état des esprits, il lui paraissait plus prudent de ne pas publier encore les bulles du jubilé.

Clément VI envoya en même temps une lettre à Rienzo, mais elle ne nous est pas parvenue.

Cependant Rienzo se figurait qu'il était encore temps de tromper le Pape par des protestations de soumission et d'obéissance. Il suppliait le Souverain Pontife d'envoyer à Rome un cardinal, mais avec une mission bien différente de celle qui était confiée au cardinal Bertrand de Deaulx. La lettre de Rienzo est du 11 octobre; celle de Clément VI est du 12.

Celui-ci avait prévu que les nobles opprimés par le tribun ne tarderaient pas à s'adresser au légat, et il lui avait prescrit d'user de ce secours. En effet, les Orsini, qui étaient assiégés dans leur ville de Marino, implorèrent sa médiation; le cardinal prit ce prétexte pour se rendre à Rome et s'entendre avec les mécontents; puis il somma Rienzo de venir le trouver. Celui-ci n'obéit que le plus

tard qu'il put et n'osa pas venir sans être suivi de son armée. En arrivant, il fit raser les palais des Orsini, qui se trouvaient dans le Transtevère; puis il se rendit à cheval à Saint-Pierre, pénétra dans la sacristie et, par-dessus son armure, revêtit la dalmatique qu'avaient coutume de porter les empereurs dans la cérémonie de leur sacre. Il se dirigea alors vers le palais des papes, son bâton de commandant à la main, la tête ceinte de la couronne tribunitienne, le visage empreint de fierté et de colère; une partie de ses gardes l'accompagnaient au son d'une musique guerrière. En se présentant devant le légat, il lui dit : « Vous avez réclamé notre présence ici; que vous plaît-il de nous ordonner? — Nous avons à vous communiquer, dit le cardinal, de nombreuses instructions de la part de notre seigneur le Pape. » Élevant la voix, et d'un ton irrité, le tribun répliqua : « Et quelles sont donc ces instructions? »

Il était inutile de continuer ce colloque, et le cardinal garda le silence. Rienzo lui tourna le dos et se hâta de quitter Rome pour continuer les opérations contre les Orsini. Le légat, au contraire, resta et s'entendit avec les adversaires du tribun; mais sachant que tout était rapporté par des espions, il s'enfuit à Montefiascone. De là il se rendit à Sienne, et parcourut encore d'autres villes où il trouva moyen de recruter une petite armée. Pendant ce temps, Rienzo poursuivait inutilement le siège de Marino, d'où la peur d'une émeute qui allait éclater dans Rome, le força de revenir précipitemment.

Il fit encore de nouveaux efforts pour recouvrer les bonnes grâces du Pape. Il pria l'évêque d'Orvieto de venir reprendre sa place et le reçut en grande pompe au Capitole; le 10 décembre, en présence du peuple assemblé, il lui fit des excuses sur ses violences passées, et protesta qu'il voulait gouverner selon les instructions de Clément VI. Le peuple réclama la communication de ce document; Rienzo déclara qu'il était trop tard. Mais le peuple fit entendre de tels murmures, que l'évêque d'Orvieto chercha un asile dans l'église Saint-Pierre, et le lendemain, dès l'aube, il s'enfuit à Montefiascone où il trouva le légat. Ils excommunièrent Rienzo, rassemblèrent des troupes et de l'argent, et organisèrent la résistance.

Rienzo essaya encore d'apaiser la colère du Pape; mais désormais toute confiance en ses paroles était impossible. Il renonça à ses prétentions les plus chères et s'intitula seulement : « Cola, chevalier et gouverneur de Rome, au nom du Pape. »

Mais ce langage venait trop tard, les ennemis du tribun étaient de plus en plus irrités par ses caprices insensés, et le peuple, sans force véritable, ne voulait plus soutenir un excommunié.

Le 11 décembre, le roi de Hongrie arriva à Bologne; les Romains l'attendaient comme un messie, se figurant que la présence d'un allié aussi puissant tiendrait les barons dans le respect. Il arriva tout le contraire; à l'aide des troubles que causa cette arrivée, plusieurs aventuriers se glissèrent dans la ville. Rienzo le sut, mais n'osa pas s'y opposer d'abord; il en cita cependant quelques-uns à comparaître devant lui, ce fut inutile : le 14, une affiche séditieuse fut placée sur la porte de l'église Saint-Angelo; Rienzo voulut la faire enlever et mettre à la place une citation contre l'un des rebelles. Il y eut à cette occasion une émeute. Le tribun fit sonner durant deux jours la cloche du Capitole; mais le peuple, qui se rendait autrefois à cette convocation, s'enferma dans ses maisons. Des groupes parcoururent les rues désertes en criant : « Vivent les Colonna! mort au tribun! »

Celui-ci presque seul se répandait en plaintes amères sur l'ingratitude du peuple; puis il s'écria : « Je quitte le pouvoir après l'avoir exercé sept mois. » Il monta à cheval, et dans l'appareil pompeux dont il aimait à s'entourer les jours de fête, précédé des insignes impériaux, il descendit lentement du Capitole et alla demander l'hospitalité aux Orsini du château Saint-Ange.

VI

Le départ précipité de Cola di Rienzo jeta tout le monde dans la stupeur; le peuple craignait le retour irrité des barons. Les barons hésitaient à pénétrer dans la ville. Le vieux Stefano Colonna, à la tête de ses partisans, entra au bout de trois jours et prit en main le gouvernement. Il maintint toutes les mesures prises par le tribun en vue d'assurer l'ordre, ainsi que la plupart des lois portées par lui, et annonça même qu'il châtierait sévèrement quiconque oserait les enfreindre. Il promit le pardon et l'oubli à tous les Romains indistinctement et couvrit de sa protection la famille de Rienzo. Néanmoins il déclara le tribun déchu de tous ses titres et tous ses droits.

Le Pape fit une nouvelle défense aux Romains de se joindre à Rienzo, qui abandonna Rome au mois de janvier 1348. Bien accueilli

à Naples, où le roi de Hongrie venait de s'établir en souverain, Rienzo n'y trouva pas les secours pour relever son pouvoir. Abandonné de ce côté, le tribun revint près de Rome, cherchant à nouer de nouvelles intrigues, favorisées par les violences des barons; mais Clément VI veillait aussi et prescrivit à son nouveau légat des mesures très sages de gouvernement qui auraient prévenu des troubles menaçants, si le légat avait pu les appliquer. Ce qui aurait dû ouvrir les yeux de tous, c'est que Rienzo venait de s'allier à Werner d'Elrslinger, qui s'intitulait « l'ennemi de Dieu, de la justice et de la miséricorde ». Tandis que le Pape payait des troupes pour garantir Rome et son territoire de ce dangereux brigand, Rienzo empruntait une somme considérable pour rentrer avec lui dans la ville. Heureusement le frère de Rienzo, qui devait lui porter cet argent, s'enfuit avec la bourse et préserva, sans le vouloir, la ville de saint Pierre d'un double fléau : la présence du tribun et celle du condottiere.

Ne sachant plus où se réfugier, Rienzo chercha un asile dans ces hautes montagnes qui s'élèvent à l'est de Rome, et dont les cimes conservent bien avant dans l'été les neiges hivernales. Là s'étaient réfugiés les Spirituels ou frères de la stricte observance, qui, depuis l'année 1294, s'étaient séparés de l'ordre religieux auquel ils appartenaient par un zèle faux et inintelligent pour la pauvreté. Sur un exposé inexact, ils avaient surpris une approbation du pape Célestin V, et ils avaient pris le titre d'ermites Célestins. Vulgairement on les nommait Fratricelles, Bizochi, Bocasoti. Ils aimaient à être appelés les Spirituels. Le schisme ne tarda pas à conduire à l'hérésie; les Fratricelles adoptèrent de bonne heure celle qui avait été mise en avant par Pierre-Jean Olivi et qui fut condamnée plusieurs fois, notamment en 1278, 1312 et 1320. Elle enseignait que l'Église fondée par Jésus-Christ avait perdu son caractère primitif et que, désormais, l'Esprit-Saint allait régner sur le monde par l'amour. Nos fanatiques s'inspiraient au moins autant de certains écrits attribués à Joachim, abbé de Flora. Il est à croire que Cola di Rienzo avait déjà en lui une partie au moins de ces idées, comme l'indiquent plusieurs de ses discours. Se trouvant au milieu de solitaires qui professaient cette hérésie, il l'adopta pleinement. Se voyant repoussés et condamnés par les Papes, les Fratricelles s'étaient tournés vers Louis de Bavière, ce perfide ennemi du Saint-Siège. Le tribun adopta facilement les principes des Fratricelles;

mais il faut cependant remarquer qu'il ne se prononça jamais pour le roi Louis et qu'il ne parla jamais ni contre le Pape ni contre la Papauté, il s'en prit seulement à la personne de Clément VI.

Rienzo a tracé lui-même un tableau intéressant des mœurs sévères, de la simplicité, des exercices pieux des Spirituels; il parle spécialement de ceux de Monte-Majella, au milieu desquels il vécut durant plusieurs mois. Il dit qu'il y resta trente mois, mais c'est une erreur, volontaire ou non. Les visions des Fratricelles, leur vie exagérée, plurent à l'imagination du tribun, naturellement portée à l'excentricité et l'exaltation, et, passant de l'amour de la gloire au renoncement le plus austère, il se joignit à eux et prit part à tous leurs exercices. Il paraît même qu'il contracta des engagements avec ces prétendus Spirituels, mais seulement dans la classe des tertiaires, car il était marié.

Dans la solitude du Monte-Majella se trouvait alors l'un des chefs des Fratricelles, Micaele di Monte Angelo; il vint trouver Cola di Rienzo vers le commencement de juillet 1350, l'appela par son nom, quoiqu'il ne se fût fait connaître à personne, et lui dit qu'il avait assez vécu dans la solitude, qu'il devait désormais travailler pour le bien général, lui annonça la régénération du monde par l'Esprit-Saint, ajouta que l'heure de cette régénération était arrivée, que le Seigneur avait jeté les yeux sur lui pour y travailler de concert avec l'empereur élu et lui ordonna d'aller à Prague trouver Charles IV, de Luxembourg, que les suffrages des sept prélats et princes électeurs venait d'élever à l'empire. Effrayé par ces dernières paroles, car le tribun se rappelait avoir offensé Charles en le citant à comparaître, il fut bientôt rassuré par Fra Angelo, qui lui fit voir d'autres prophéties où sa destinée passée et future se trouvait prédite. Cola n'hésita plus, et son ambition, subitement réveillée et portée, par cette révélation inattendue, vers ses anciens projets de grandeur, lui persuada de suivre la vocation divine.

Il est important de remarquer que nous ne connaissons ces détails que par une lettre de Cola di Rienzo; mais, ce qu'il nous donne ici comme surnaturel, il a pris soin de l'infirmer dans une autre lettre, presque de la même date, et dans laquelle il raconte que l'archevêque de Naples, Giovanni Orsino, avait su le découvrir dans le désert du Monte-Majella et qu'il l'avait fait appeler pour lui faire connaître les desseins du Pape disposé à lui rendre son autorité à Rome. Il s'était mis immédiatement en voyage, tant

il aspirait à ressaisir son premier rôle, quoiqu'il ait dit un peu avant qu'il avait le désir de finir ses jours dans la compagnie des Spirituels. Dans ces différentes lettres, il se rencontre tant de contradictions qu'il est impossible d'y ajouter une confiance entière. Qu'il y eût, du reste, dans la société des Fratricelles, des interventions surnaturelles, il ne faudrait pas en être surpris, mais ce n'était pas un surnaturel divin.

Quoi qu'il en soit, vers le milieu de l'année 1350, Cola di Rienzo reparut à Rome. Le jubilé que l'on célébrait y conduisit des foules immenses; de Noël 1349 à Pâques, on y compta plus d'un million de fidèles; presque pareil nombre, de Pâques à la Pentecôte; les chaleurs arrêtèrent un peu le flot des pèlerins; mais, du commencement de l'automne jusqu'à Noël, d'immenses foules remplirent la Ville éternelle. Rienzo espérait, sans doute, à l'aide de cette multitude, dérober sa présence et nouer des intrigues pour amener une nouvelle révolution. Il réussit, en effet, à tenter deux hardis coups de main : le premier fut l'attaque du palais du cardinal Annibal de Ceccano; le second, un attentat sur la personne même de ce légat. Mais ces deux tentatives échouèrent, et Rienzo, excommunié de nouveau et craignant de tomber entre les mains de ses adversaires, quitta Rome et, déguisé en religieux cordelier, se mit en route pour Prague.

Il arriva dans la capitale de la Bohême vers le milieu de juillet, avec quelques Italiens et parvint à obtenir promptement une audience de l'empereur Charles IV. Il se présenta en qualité d'envoyé du frère Angelo, ermite du Monte-Majella, qui annonçait comme prochaine une grande persécution contre le clergé, la mort du Pape et, à sa place, l'élection d'un pauvre qui bâtirait à Rome un temple au Saint-Esprit plus beau que celui de Salomon; puis, au bout de sept ans, la réunion du monde entier dans une même foi et sous un même pasteur; enfin le Pape, l'empereur et Rienzo, offrant l'image de la sainte Trinité sur terre, Charles régnant sur l'Occident et Rienzo sur l'Orient. Il finit par s'offrir à Charles pour aller en Italie frayer les voies de ce brillant avenir.

A cet étrange discours, l'empereur reconnut le tribun sous l'habit de cordelier. Rienzo lui déclara qu'il était l'homme à qui Dieu avait accordé de gouverner Rome et d'y faire régner la justice et la paix, mais qu'il était puni pour avoir changé la verge de fer en roseau. Charles lui promit la sécurité et le pardon, puisqu'il était venu avec

confiance. Il le pria ensuite de rédiger par écrit tout ce qu'il avait dit; c'était une sage précaution. Les archevêques, évêques et théologiens de la cour n'eurent pas de mal à reconnaître l'hérésie, et l'empereur remit le tribun entre les mains de l'archevêque de Prague, Arnest de Pardubitz.

L'empereur ne pouvait se dispenser d'avertir le Pape de ce qui venait de se passer, et celui-ci réclama aussitôt que le tribun lui fût envoyé. Cette demande était doublement fondée : Rienzo était son sujet et il était accusé d'hérésie. En même temps, le tribun écrivit à l'empereur pour demander son élargissement. Dans cette lettre, il se déclare le seul espoir des peuples d'Italie et la seule terreur des tyrans qui vont relever la tête aussitôt qu'ils le sauront en prison. Il allègue sa mauvaise santé qui réclame le grand air, et il finit en racontant une fable qu'il venait d'inventer et par laquelle il prétendait établir sa naissance comme fils de l'empereur Henri VII, ne craignant pas de déshonorer sa mère pour obtenir sa liberté et contenter son ambition.

Charles IV, qui avait moins d'ambition et plus de sens politique que beaucoup de ses prédécesseurs, avait dit que l'empire ne pouvait être rétabli tel qu'il était jadis que par un miracle. Rienzo saisit ce mot et se présente comme l'homme prédestiné pour accomplir ce prodige. Il assure que c'est de lui que l'Église dit au jour de la Pentecôte : « Seigneur, envoyez l'Esprit-Saint, et vous renouvellerez la face de la terre. »

Charles IV ne crut pas un mot de ce que Rienzo lui écrivait sur sa naissance, mais il vit le parti qu'il pouvait tirer d'un homme aussi influent lorsqu'il voudrait aller recevoir la couronne impériale à Saint-Pierre. Peut-être fut-il même séduit par les vastes projets du tribun, si facilement réalisables en apparence? Il lui semblait voir un avantage à garder cet homme sous sa main; mais d'un autre côté, il craignait de se compromettre gravement vis-à-vis du Pape, en secourant cet excommunié qui venait, dans cette dernière lettre, d'insulter grossièrement Clément VI et d'énoncer des propositions si étranges sur l'avenir de l'Église et du monde. Il chercha à ménager un rapprochement entre le pontife et le tribun.

Il s'efforça longtemps, soit directement, soit par la bouche de l'archevêque de Prague, de faire renoncer Cola di Rienzo à ses erreurs et aux doctrines des Spirituels, espérant obtenir, en retour de Clément VI, le pardon et l'absolution du rebelle, et ce ne fut

qu'après avoir constaté l'impossibilité d'obtenir une rétractation de son prisonnier, qu'il consentit à l'abandonner à son sort. Dans une lettre remplie d'un sens profond, Charles IV montrait à Rienzo la source de toutes ses erreurs et l'invitait à y renoncer. Le captif dans un long plaidoyer atténua un peu ses erreurs, mais renouvela ses déclamations contre le chef de l'Église et protesta de son attachement aux doctrines des Spirituels. Charles IV ne répondit pas. L'archevêque de Prague, qui avait reçu mission de ramener Rienzo de ses erreurs, était un homme du plus grand mérite, même au jugement de Pétrarque; il usa avec son prisonnier de tous les ménagements possibles et lui permit d'écrire à qui il voulait. Celui-ci en profita pour composer plusieurs plaidoyers dans lesquels il déverse toute l'amertume de son cœur contre Clément VI. Il s'y montre rempli de la même confiance en lui-même et annonce son entrée triomphale dans Rome pour le 15 septembre de l'année présente 1350, c'est-à-dire dans quelques semaines au plus tard. Au reste, on y constate beaucoup de contradictions avec ce qu'il avait écrit peu avant.

Toutefois Cola di Rienzo ne rétractait pas ses erreurs, malgré quelques atténuations; aussi le Pape voyait le danger de prolonger l'état de choses présent, c'est pourquoi il réclamait que le tribun lui fût remis. Charles IV prit le parti d'envoyer l'archevêque de Prague et le duc de Troppau conférer avec le pontife à ce sujet. Ils restèrent peu de temps à Avignon, au commencement de 1351, et dès le 1er février une lettre pontificale pressait l'empereur de lui remettre cet homme plus dangereux que la peste. En effet, soit par ses écrits, soit par les menées des Fratricelles une certaine agitation contre le Pape et la cour d'Avignon se manifestait en Allemagne; les adversaires de l'empereur Charles IV y mêlaient leurs prétendus griefs; enfin le Souverain Pontife, après avoir averti les évêques de l'empire des dangers que courait l'Église dans leur pays, envoya trois commissaires pour que le prisonnier leur fût remis. Il partit pour Avignon dans les derniers jours du mois de juin 1352.

Dans ses lettres du 24 février de la même année, le Pape dit que Rienzo « passait pour être caché en Allemagne », mais il ne faut pas voir dans ces paroles le mépris pour la vérité que quelques historiens imputent à Clément VI. Il est certain qu'avec le sens des affaires qu'il possédait à un haut degré, ce pontife ne se serait point exposé à un ridicule si, au moment où il écrivait sa

lettre, la présence de Rienzo en Bohême avait été connue comme elle le fut lorsqu'il eut été renfermé en prison.

VII

Cola di Rienzo arriva à Avignon vers le 10 du mois d'août 1352 et fut renfermé dans un cachot situé sous l'une des tours du palais des papes, et que l'on montre encore aujourd'hui au visiteur crédule. Enchaîné à la muraille comme un malfaiteur dangereux, c'est à peine si on lui donna quelques vêtements communs pour le garantir du froid. Voilà ce que publie encore aujourd'hui M. Emmanuel Rodocavachi, et cependant dès le mois de mars de l'année dernière, 1887, M. Maurice Faucon insérait, dans *les Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'École française de Rome* (p. 53-58) des extraits des registres caméraux du Vatican, d'où il résulte que le captif était traité avec des soins exceptionnels, et les dépenses nécessitées par sa présence ne rentraient pas dans les dépenses affectées aux détenus ordinaires et réglées mensuellement par le trésorier. Ainsi dès les premiers jours, on a acheté un lit spécial pour lui; un peu plus tard, on lui a procuré une couverture piquée; on lui a acheté et fait raccommoder ses chaussures; on a payé le barbier *qui l'a préparé*. Minces détails qui manifestent du moins la bienveillance employée vis-à-vis d'un prisonnier si gravement incriminé, et dans le temps même où il devait être traité avec le plus de rigueur. Il faut donc mettre de côté les déclamations de Pétrarque et les récits de ceux qui montrent le prétendu cachot : Rienzo habitait dans l'une des tours du palais papal, mais non dans un bas-fond. Il recevait les livres qu'il demandait, la Bible, Tite-Live entre autres, et la nourriture qu'on lui fournissait était la plus convenable pour sa santé. Il semble que le Pape l'avait prise à ses frais personnels.

Rienzo qui connaissait les sentiments de Pétrarque à son égard, avait demandé dès son arrivée à le voir. Le poète était alors à Vaucluse, c'est-à-dire à une bien faible distance; et bien qu'il soit revenu à Avignon dans le courant du mois d'août, il n'alla point visiter dans sa prison son ancien ami; il était trop profondément égoïste pour se permettre une semblable démarche; malgré ses déclamations contre la Papauté, il était fort bien en cour et profitait souvent des faveurs de Clément VI. Cette conduite n'est point

surprenante de la part de celui qui dans ses écrits réclamait si haut pour la liberté de l'Italie et qui se faisait le serviteur des Visconti, les tyrans les plus méchants de l'époque. Quel fond convient-il de faire sur les accusations comme sur les admirations d'un semblable témoin? Il chercha toutefois, sans se compromettre, à sauver la tête de son ami.

D'après la nature des accusations qui pesaient sur Rienzo, le Pape ne pouvait pas retarder un jugement définitif. Il chargea trois des dignitaires les plus éminents de l'Église, les cardinaux Guy de Boulogne, Élie de Talleyrand et Bertrand de Deaulx, de revoir les procès précédents et de déterminer le châtiment. En voyant son obstination dans ses erreurs condamnées, tous pouvaient prévoir l'issue du procès; tous s'éloignaient de lui, et Pétrarque lui-même n'osait prendre ouvertement sa défense, il se contentait d'adresser une lettre déclamatoire aux Romains pour les porter à protéger leur ancien défenseur. Si les Romains tentèrent quelque démarche, on n'en trouve pas trace.

Rienzo voyant tout le monde le renier, chercha d'abord à fléchir Clément VI, en lui révélant que le démon, qui l'avait induit en erreur dans la solitude et poussé au crime, lui était apparu dans sa prison pour essayer de le tenter, et qu'il l'avait repoussé. Il implora aussi le secours de l'archevêque de Prague et de l'empereur Charles IV.

Cola di Rienzo comparut devant ses juges sous une double inculpation : comme hérétique et comme coupable d'usurpation. Il paraît que le premier chef fut écarté et, certainement, à lui seul il suffisait pour motiver une condamnation capitale. Le second grief était si manifeste, que Pétrarque lui-même nous assure que tout le monde à Avignon, le tenait pour condamné avant que la sentence des juges fût connue. Ce sentiment général, universel, qui est attesté par l'ami le plus constant du tribun, prouve combien sont injustes les récriminations contre les trois cardinaux.

Comment après cette sentence, avec cette disposition des esprits, Cola di Rienzo put-il échapper au supplice? Ce fut principalement par l'indulgence de Clément VI, esprit très modéré et très enclin aux mesures de douceur. Il avait insisté durant deux ans pour que l'ancien tribun lui fût remis, et pouvait-il faire autrement? n'était-il pas son sujet? L'abandonner à d'autres autorités, même à l'empereur, n'était-ce pas abdiquer son droit de souverain? Toutefois en

obéissant à son penchant pour l'indulgence et le pardon, le Pape pouvait considérer son captif comme un instrument utile dans les complications qui ne cessaient de se produire à Rome.

Quant à l'idée singulière d'attribuer la grâce de Rienzo à sa renommée usurpée de poète et à l'opinion générale qui se révoltait à la pensée du supplice qui menaçait un favori des Muses, il est difficile de croire qu'elle ait eu tant soit peu de consistance en dehors du cerveau de Pétrarque.

Quoi qu'il en soit, si Clément VI réserva Cola di Rienzo comme un agent dont il saurait tirer avantage au moment opportun, ce ne fut pas lui qui se trouva en mesure de s'en servir. Ce pontife mourut le 6 décembre 1352, après un an de maladie supportée avec le plus grand courage.

Douze jours après le décès de Clément VI, les cardinaux lui donnèrent pour successeur Etienne Aubert, qui fut élu le 18 et couronné le 30 décembre 1352, et prit le nom d'Innocent VI. Esprit austère, mais éclairé, malgré les calomnies de Pétrarque, il éloigna de sa cour le grand luxe de son prédécesseur et opéra d'utiles réformes. Toutefois c'est changer absolument la question que d'affirmer que le nouveau Pape se conformait par là aux mesures que Rienzo avait réclamées. Certes, le tribun aurait eu bien peu le droit de blâmer la pompe de la cour pontificale, lui qui déploya un luxe si insensé dès qu'il put se saisir de l'autorité et mettre la main sur le trésor de l'État. Ce fut seulement après qu'il eût été admis parmi les Spirituels qu'il se mit à blâmer hautement le grand éclat des fêtes d'Avignon. Ayant changé de situation, il changea absolument de langage.

Innocent VI n'avait rien à changer, lui; il n'avait non plus aucun grief personnel contre Rienzo. Il ne déclara point que le tribun n'avait rien à se reprocher ni dans ses paroles, ni dans ses actes contre la religion, ni contre l'autorité légitime; il ne le proclama point bon et fidèle chrétien : les faits étaient patents; mais, usant d'indulgence par égard pour son repentir, il révoqua les sentences portées contre lui, et changea sa captivité en relégation et surveillance. Il ne lui permit pas de s'éloigner d'Avignon.

Durant tout ce temps, la situation de Rome n'avait fait qu'empirer. Les brigands infestèrent les routes de nouveau et la ville tomba dans l'anarchie vers le mois de novembre. Pontio Parotto, successeur de Raimond, à Orvieto (1348-1362), et vicaire du Pape,

à Rome, montra de l'énergie mais ne put dominer les factions, faute de forces suffisantes. Dans la nuit qui suivit la Noël (1351), la foule établit un gouverneur, homme probe et animé des meilleures intentions. De son côté, le Pape chercha à plusieurs reprises à mettre l'administration aux mains des buonuomini; mais l'anarchie prit de nouveau le dessus et la famine vint à la suite. Un moment, Francasco des Baroncelli s'empara de l'autorité (7 octobre 1353); il essaya d'établir de l'ordre, mais il n'avait ni les conceptions hardies ni l'éloquence fascinatrice de Rienzo, et il devint odieux à tous, lui et les conseils avec lesquels il prétendait gouverner. Il n'en garda pas moins une autorité despotique.

L'autorité du Pape était méconnue dans la plupart des cités qui reconnaissent sa suzeraineté aussi bien que dans Rome. Giovanni Visconti, archevêque de Milan, s'était emparé par fraude de la ville de Bologne. A la mort de Clément VI, il ne restait plus guère, dans tout le domaine du Saint-Siège, que deux cités où l'autorité du Souverain Pontife fût respectée : Montefiascone, dans le Patrimoine; et Montefalco, dans le duché de Spolète.

A peine monté sur le trône pontifical, Innocent VI se préoccupa de rétablir en Italie le prestige du Saint-Siège; et la Providence lui fournit, pour accomplir cette œuvre difficile, l'un des plus illustres serviteurs de la Papauté durant le moyen âge, le cardinal espagnol Albornoz. Aussi habile diplomate que grand capitaine, Albornoz eut bientôt rétabli le drapeau papal dans une partie du territoire qui lui était autrefois soumis.

Il s'agissait de s'emparer de Rome, et Innocent VI ayant appris l'usurpation de Francesco des Baroncelli, conçut la pensée d'opposer l'ancien tribun au nouveau. Il espérait que, formé à l'école de l'adversité, Cola di Rienzo aurait renoncé à ses idées romanesques, et pourrait employer avec succès ses talents supérieurs à combattre les factieux. Ce sont les paroles du Pape écrivant à son vice-légat Harpajon. Il brisa donc les derniers liens de sa captivité, et, après l'avoir relevé des censures, il l'envoya au cardinal Albornoz.

Aussitôt que les compatriotes de Cola di Rienzo connurent sa présence dans le camp du légat, à Montefiascone et à Viterbe, ils s'empressèrent de le visiter et de l'inviter, de le presser de rentrer à Rome. Ils lui offraient le pouvoir, mais ils ne lui fournissaient pas les moyens de le reprendre. De son côté, Albornoz, qui n'avait pas confiance dans les paroles de Rienzo, et n'avait plus besoin de lui

depuis la chute de Baroncelli, renversé par les Romains, ne voulait même pas qu'il allât à Rome. Il le relégua à Pérouse, où la ville lui fournit un revenu suffisant pour le faire vivre, incapable d'être une ressource pour son ambition. Poussé par le désir de ressaisir le pouvoir, Rienzo sollicita des secours de la commune de Pérouse, mais contre la volonté du légat, personne n'aurait osé lui venir en aide.

Il se mettait pourtant en quête de toutes les occasions. Il jeta les yeux sur deux jeunes Provençaux, frères du célèbre condottiere Montréal, nommés Arimbaud et Breton. Montréal avait pillé une partie de l'Italie et assemblé d'énormes capitaux qu'il faisait valoir à Pérouse. Ses deux frères étaient employés dans cette ville à surveiller l'emploi de ces capitaux. Rienzo se lia avec eux et découvrit bientôt qu'Arimbaud était un esprit enthousiaste et facile à séduire. Il lui peignit sous les couleurs les plus brillantes la gloire qui rejaillirait sur lui et ses frères s'ils contribuaient à relever la grandeur de Rome. Il acheva de le gagner en lui promettant de le faire citoyen romain et grand capitaine, dignité qui devait l'élever au-dessus de son frère, revêtu déjà du titre de chevalier. Arimbaud lui promet 3,000 florins de sa propre caisse, s'engage à en tirer 4,000 autres du banquier de son frère Montréal, et écrit à celui-ci pour lui exposer le projet et obtenir son consentement.

Montréal, moins confiant que son frère, exprima un doute sur la fin de l'entreprise à laquelle il finit néanmoins par consentir, et s'engagea même à venir au secours avec mille ou deux mille soldats. Arimbaud fournit la somme promise et ils activèrent d'accord les préparatifs de l'expédition. Selon la coutume, le premier soin du tribun fut de s'entourer d'un appareil digne du rôle qu'il allait jouer. Vêtu de pourpre et d'or, monté sur un superbe coursier, accompagné d'Arimbaud et de Breton, suivi de nombreux domestiques, il alla trouver le légat à Montefiascone.

Ivre d'espérance et de joie, Rienzo se montra à l'égard d'Albornoz plein de présomption et de suffisance. Il demanda au cardinal de le créer sénateur et de lui fournir quelques secours, lui promettant en retour de l'aider à faire respecter l'autorité du Pape, à Rome. Alboroz, qui avait à se plaindre de la noblesse romaine, le nomma sénateur pour quelques mois, et lui promit d'aller le rejoindre à Rome. Quant aux secours demandés, il les refusa.

Il y avait précisément alors à Pérouse seize compagnies de mercenaires allemands sans emploi; le nouveau sénateur leur proposa

de lui servir d'escorte. A la tête de cette petite armée, l'ancien tribun se dirigea vers Rome. Il y fit son entrée le 1er août; la joie était universelle, excepté chez les barons, et il se rendit au Capitole. Là, du haut des degrés, il adressa à la foule une de ces harangues qui la remplissait d'enthousiasme. Il annonça qu'il était envoyé par la volonté du Très-Haut et que le Pape l'avait créé sénateur. Il nomma capitaines de la guerre Arimbaud et Breton, et leur confia le gonfalon de la cité. Le lendemain, il reçut les ambassadeurs de quelques villes voisines. Il apporta remède à plusieurs abus et gouverna selon la justice comme il l'avait fait la première fois au commencement de son tribunat. L'enthousiasme était universel et le triomphe de Rienzo était complet, mais il devait durer bien peu.

Les barons avaient quitté la ville. Le 4 août, Rienzo les somma tous de venir lui faire leur soumission sous peine d'encourir sa colère. Le jeune Stefanelle Colonna reçut fort mal le messager dans sa ville de Palestrina, et le lendemain lança sa cavalerie et ses archers pour ravager la campagne romaine. Le sénateur partit pour aller assiéger Palestrina, annonçant qu'il allait en finir avec ses éternels ennemis, les Colonna. Il déploya la même activité que dans ses plus beaux jours; mais il était bien changé : son penchant à l'intempérance s'était augmenté, et il portait la trace de ses vices jusque dans ses yeux et sur tout son visage. Il ne savait plus maîtriser sa colère et irritait par là ceux qui l'approchaient.

Dès les premiers jours, il se trouva aux prises avec une grave difficulté, le manque d'argent. Pour s'en procurer, le sénateur eut recours aux mesures les plus vexatoires : création ou augmentation d'impôts, amendes, confiscations même. Les troupes se plaignaient, à peine arrivées, de n'avoir pas reçu leur solde, le sénateur imagina un expédient qui fait plus d'honneur à son ingéniosité qu'à sa bonne foi. Il manda les deux jeunes Provençaux et leur dit : « J'ai lu dans *les Annales* de Rome qu'un consul, se trouvant à court d'argent pour payer ses soldats, assembla les principaux citoyens et leur adressa ces mots : « C'est à nous, qui occupons les plus hautes « charges, à subvenir les premiers, dans la mesure de nos moyens, « aux besoins de l'État. » Les Romains, convaincus, apportèrent tant d'argent que les soldats purent recevoir leur solde entière. Suivez cet exemple. Les citoyens romains, voyant que vous, étrangers, ne reculez pas devant ce sacrifice, s'empresseront de vous imiter, et nous aurons de l'argent en abondance. »

Les deux frères se laissèrent persuader et lui remirent chacun une bourse de 500 florins, ce qui couvrit une partie de l'arriéré de la solde. Après cela, il voulut obtenir quelques subsides des habitants de Tivoli et assura, dans une assemblée de ville, que l'empereur d'Allemagne lui avait promis de venir promptement à son secours; que le Pape l'avait nommé sénateur et que les Colonna seuls l'empêchaient de remplir sa mission pour le bien du peuple; qu'il était résolu à les écraser, comptant sur le concours qu'ils ne pouvaient lui refuser. Bien peu de citoyens répondirent à cet appel.

Après quinze jours passés sans succès devant Palestrina, Rienzo quitta précipitamment et revint à Rome. Montréal venait d'y arriver avec trois cents hommes, appelé probablement par ses frères qui reconnaissaient la fourberie du sénateur. Le condottiere eut plusieurs conférences avec ses frères et les principaux chefs des mécontents auxquels il promit de faire assassiner Rienzo.

Celui-ci connut le complot par la trahison d'une servante, et, dès son arrivée au Capitole, il fit appeler Montréal qu'il fit jeter dans un cachot, ainsi que ses deux frères et quarante soldats qui servaient de gardes au condottiere. Montréal savait que Rienzo cherchait partout de l'argent pour apaiser ses soldats prêts à se mutiner. Il lui fit promettre tout l'argent qu'il voudrait; mais ce fut en vain. Rienzo lui fit subir la torture, et il avoua avoir ravagé et dépouillé plusieurs villes et provinces dont il fit l'énumération. Il demanda un confesseur avec lequel il resta jusqu'au matin; il entendit la messe à genoux et les jambes nues. Il dit que c'était pour lui une consolation de mourir dans la ville où saint Pierre et saint Paul avaient subi le martyre. Néanmoins, il eut un mouvement de faiblesse en se rendant au supplice; il demandait grâce aux Romains, disant qu'il n'était venu dans leur ville que pour leur utilité. Jusqu'au dernier moment, il baisait la croix avec ferveur. Sa tête tomba du premier coup de hache, et son corps fut inhumé par les Frères mineurs dans l'église de l'Ara Cœli, le 29 ou 30 août 1354.

La surprise des Romains fut grande quand ils apprirent la condamnation et le supplice de cet homme, devant qui toute l'Italie avait tremblé. Comme quelques-uns allaient jusqu'à blâmer cette justice sommaire, Rienzo convoqua les citoyens pour justifier sa conduite devant eux. Il dit, entre autres choses : « Nous avons condamné à mort cet homme hypocrite, et nous conserverons son argent, ses soldats et ses cavaliers pour accomplir nos desseins. »

Breton et Arimbaud échappèrent à la mort; le dernier fut délivré sur une réclamation impérieuse d'Albornoz, car il était clerc; le premier resta en prison jusqu'à la mort de Rienzo.

Le Pape approuva la conduite du sénateur et fit remettre 60,000 florins par les banquiers de Padoue, chez lesquels Montréal avait fait des dépôts, afin d'indemniser en partie les habitants du territoire de l'Église qui avaient eu à souffrir lors du passage de la Grande Compagnie. Les Florentins prirent leurs précautions avec les habitants de Pérouse pour recevoir une somme en proportion des dommages subis par eux. Giovanni di Castello se saisit de tout ce que le condottiere possédait à Rome, et il ne resta à Rienzo que 100,000 florins tout au plus.

Dans une lettre du 9 septembre 1354, Innocent VI confirma officiellement à Rienzo sa charge de sénateur, voulant le rassurer contre la crainte des barons et le mettre en état de faire régner la justice. Il lui adressa une lettre pleine de sages recommandations, et il terminait en disant : « Fils bien aimé, fais régner partout la justice, et tes adversaires ne pourront rien contre toi! » Rienzo, en effet, montra toujours la plus grande déférence pour le Pape, et renonça aux titres qu'il avait pris jadis. Il déployait une activité extrême pour toutes les parties du gouvernement, mais le siège de Palestrina traînait en longueur, car le chef Riccardo n'était secondé ni par ses officiers, ni par ses soldats, et le sénateur n'osait pas quitter Rome un instant.

Il s'y sentait cependant mal à l'aise, car l'argent manquait absolument et les impôts rentraient difficilement. Il dut se résigner à réduire toutes ses dépenses, et il fut conduit au dangereux expédient d'augmenter les anciens impôts et d'en créer de nouveaux. Il mit une taxe extraordinaire sur le vin et sur le sel, à laquelle on donna le nom de subside. Cette aggravation redoubla l'irritation du peuple. Un citoyen de naissance noble, éloquent et fort estimé de tous, Pandolfuccio di Guido, se fit l'interprète des doléances populaires; il fut arrêté, et Rienzo ordonna qu'on lui tranchât la tête, sous le prétexte spécieux qu'il aspirait au gouvernement de la ville. La crainte seule qu'inspirait le sénateur empêcha les Romains de prendre les armes. Riccardo devint suspect à Rienzo, qui le destitua et mit à sa place des chefs sans expérience et sans valeur; alors les Colonna purent dévaster la campagne romaine sans être inquiétés.

Se croyant environné d'assassins, le sénateur voulut se créer une

garde, mais il fut obligé d'y renoncer faute d'argent. Ses facultés s'affaiblirent sensiblement. Le mécontentement allait croissant; lui-même commençait à se rendre compte de son discrédit, sans toutefois en mesurer l'étendue. Il se croyait même si sûr du lendemain, qu'il entreprit de placer sur le trône de France celui qu'il croyait être le roi légitime, d'après les rêves invraisemblables d'un ermite augustin. Il était pourtant à la veille de perdre lui-même l'autorité et la vie.

Le 8 octobre 1354, avant l'aube, Cola di Rienzo était encore au lit lorsqu'il entendit le bruit sinistre de : « Popolo! Popolo! » signal de toutes les révolutions qui ensanglantaient la cité. Une petite troupe d'émeutiers s'était formée dans un quartier écarté de la ville; elle se recruta, le long du chemin, d'attroupements qui ont bien l'air de ne s'être pas trouvés spontanément réunis. Lorsqu'ils furent assez nombreux, ils poussèrent ces cris : « Mort à Cola di Rienzo! Mort au traître! » Et ils s'avancèrent sur le Capitole. Les troupes firent défection.

Le tumulte croissait autour du palais, et les hurlements : « Mort au sénateur qui a créé la gabelle! Mort au traître! » pénétraient jusqu'au fond de ses appartements, et Rienzo se faisait illusion, croyant que le peuple allait se dissiper de lui-même. Il ne comprit un peu le danger que lorsqu'il vit que tous avaient fui d'autour de lui. Il prit son armure, voulut parler, mais sa voix fut étouffée; il agita le gonfalon du peuple sans calmer le tumulte et les vociférations allaient toujours croissant. Jusqu'alors, les portes avaient résisté aux efforts du peuple; pour les briser, on y mit le feu, et le Capitole se trouva environné de flammes. Rienzo était exposé de tous les côtés, car, près de lui, les prisonniers qui craignaient de périr par le feu, faisaient des efforts inouïs pour s'échapper. Parmi eux se trouvait Breton qui avait à venger la mort de son frère.

En proie à la plus terrible anxiété, Rienzo se déguise sous l'habit d'un berger qu'il trouve dans la loge du concierge, se noircit le visage, se couvre la tête d'un matelas, ordonne d'ouvrir toutes les portes du palais, et s'éloigne rapidement à travers la foule, criant, dans le patois des paysans : « Sus, sus au traître; allez piller le palais, il est plein de richesses! » Il est reconnu par un homme du peuple qui avait une offense ancienne à venger, et ramené au pied de l'escalier des Lions. Les Romains accourus le regardent en silence et avec un reste de respect. Les bras croisés,

muet, immobile et comme anéanti. il promène ses yeux sur la foule. Au bout d'un espace qui dut paraître long à tous, un homme lui porta un violent coup d'estoc dans le ventre; un notaire lui fit avec son épée une blessure profonde, et Rienzo tomba mort sans pousser un cri. La populace forcenée se précipite sur le cadavre, le piétine avec des cris féroces; elle lui attache une corde aux pieds, car la tête avait été détachée, et elle le pend à un balcon après l'avoir traîné par les rues. Le troisième jour, il fut porté au camp d'Auguste, où les Juifs le brûlèrent, heureux d'assouvir sur lui leur haine contre les chrétiens. Ils entouraient le bûcher en dansant et en poussant des cris de joie.

L'année suivante (7 octobre 1355), Innocent VI recommanda au cardinal Albornoz de faire respecter la personne et les biens de ceux qui avaient trempé dans le meurtre de Cola di Rienzo, et en même temps de leur imposer une pénitence proportionnée à la part qu'ils avaient prise dans le crime.

De nos jours, les Italiens qui élevent des monuments à Giordano Bruno et à tous ceux qui ont attaqué l'Église, avaient cru retrouver dans l'église de Sainte-Bonosa, au Transtevere, les cendres de Cola di Rienzo; mais M. Dominique Torti, dans deux *Mémoires* riches d'une solide érudition, a fait justice de cette prétention. Le corps de Cola di Rienzo fut réellement brûlé par les Juifs et réduit en poudre; il n'en reste rien.

De ce long récit, il résulte que l'idée de l'unité italienne existait dans le cerveau de Cola di Rienzo, mais n'avait pas de fondement solide dans l'ensemble du pays.

Que la conduite de Clément VI à l'égard de Rienzo n'eut rien de haineux, et que toutes ses démarches furent légitimes.

Que les révolutionnaires italiens se trompent en saluant en Rienzo un précurseur de leur république future. Le tribun ne voulait de la république que pour se frayer la voie au pouvoir absolu, à l'empire.

Que ces partisans de la future république sont dans l'erreur, lorsqu'ils pensent posséder les restes mortels de Cola di Rienzo.

Dom Paul Piolin.

LES EXTASES, LA MÉDECINE ET L'ÉGLISE [1]

XII

STIGMATES ET HÉMORRAGIES

L'homme propose et Dieu dispose. Après avoir décrit, dans un article déjà ancien, le phénomène des stigmates, comme il s'est manifesté dans plus de cinquante personnages de l'hagiographie chrétienne; après avoir plus particulièrement exposé le cas de Louise Lateau, nous avions formé le dessein de rapporter ici les explications que la médecine moderne a su donner de ce phénomène. Peut-être quelques lecteurs les attendaient-ils avec une certaine curiosité; et nous avions d'autant plus hâte de la satisfaire que nous l'avions excitée nous-même. Mais, encore une fois, l'homme propose et Dieu dispose; et, sous le bénéfice de cet antique proverbe, reprenons sans autre excuse la suite de notre sujet.

Lorsque nous demandons, à la médecine ou à tout autre science, l'explication naturelle d'un phénomène, nous ne lui demandons pas quelque mot grec qui rende par des sons étranges le nom de ce phénomène; nous demandons qu'on nous indique une cause connue qui produise le même phénomène dans des circonstances identiques. Ceci soit dit pour certains médecins qui, en apprenant que les stigmates de Louise Lateau se rouvraient périodiquement et commençaient par l'apparition, aux endroits correspondants, d'une petite ampoule pleine d'eau, répondront immédiatement, avec un sourire narquois : Oui, oui, c'est bien ça, un pemphigus!... — Et le suintement de sang? — Parbleu! c'est une vulgaire hémorragie. — Et la sueur sanguine de la couronne d'épines?... — Ne vous troublez pas : c'est une hématidrose...

(1) Voir la *Revue* du 1er février 1889.

Or, pemphigus en grec signifie *bulle* ou *ampoule*; hémorragie signifie *écoulement de sang*, et hématidrose signifie *sueur sanguine*. Jusqu'ici, nous avons donc appris trois mots grecs, mais non l'explication des phénomènes qu'ils expriment. Si cela peut satisfaire quelque esprit ingénu, il n'en est pas de même de ceux qui désireraient savoir si les faits de Louise Lateau se rencontrent dans quelque maladie connue.

Remarquons, à propos du pemphigus, que ce même mot exprime une affection morbide se caractérisant par l'apparition spontanée, sur la peau et sur quelques muqueuses, de petites bulles de diverses grandeurs, remplies soit d'une simple sérosité, soit d'une humeur purulente, soit d'une sérosité sanguinolente. Des multiples variétés du pemphigus, décrites par les auteurs, tels que Willan, Batemann, Gilibert, Bazin et plus récemment Hardy, le *pemphigus acutus* ou aigu de Gilibert ou le *pemphigus diutinus* ou chronique de Willan sont les seuls qui méritent d'être comparés au cas de Louise Lateau. Quant au pemphigus aigu, — qu'on s'en tienne à la description donnée par Gilibert ou à celle donnée par Hardy, — il n'offre rien qui s'y rapporte. L'un et l'autre y trouvent une maladie éruptive ayant un cours déterminé avec réaction fébrile. Hardy, s'arrêtant uniquement à ses propres observations, ajoute que, le pemphigus aigu n'est qu'une variété de fièvre éruptive, dit erythème papuleux ou *herpes iris*. Abstraction faite de tous les cas particuliers, cette maladie qui commence par un malaise général, inappétance et fièvre légère, accomplit son cours en deux ou trois semaines, et tout est fini. Un pemphigus périodique est chose aussi inouïe que le serait tout autre éruption cutanée se renouvelant par périodes.

Dans Louise Lateau, les vésicules apparaissaient sans ce prodrome (1), sans fièvre, à des périodes fixes, pendant plusieurs

(1) Le docteur Warlomont atteste, au contraire, qu'ayant visité Louise Lateau, avec son collègue, M. Duwez, le jeudi 21 janvier 1875, ils la trouvèrent en proie à un violent *molimen hæmorrhagicum*, c'est-à-dire en langue vulgaire, ayant les symptômes d'un débordement prochain de sang; ces symptômes étaient : grand mal de tête, peau sèche, pouls abondant, impétueux, accéléré. Un pemphigus pourrait présenter les mêmes prodromes. Le docteur Lefebvre qui, pendant l'étude qu'il avait faite de Louise Lateau en 1869, n'avait jamais aperçu ces symptômes, affirme qu'il ne les avait pu découvrir même dans la dernière à laquelle Warlomont fait allusion. D'où il ressort que le fameux *molimen hæmorrhagicum* ne se présentait pas tout au moins sous une forme violente. La question, au reste, est de peu d'importance. Le jeudi, l'ouverture des stigmates se préparait. Les régions des

années, à des endroits inusités et toujours les mêmes, sans le fond vineux du pemphigus, non sous forme arrondie, mais sous forme allongée, suivant le dessin des stigmates.

Resterait le pemphigus *chronique*. Dans celui-ci l'éruption devient générale, les petites bulles se produisent indifféremment sur tout le corps; ou bien, si elles se circonscrivent dans une partie du corps, spécialement aux extrémités inférieures, ou au tronc ou au visage d'où elles envahissent également la muqueuse de la bouche, jamais elles n'affectent de forme symétrique. Le pronostic du pemphigus chronique, dit le docteur Hardy, est grave, c'est-à-dire que la plupart des fois la maladie est mortelle. Mais autant le pronostic est grave, autant, au dire du même auteur, est facile la diagnose ou reconnaissance de la maladie, précisément à cause des vésicules simultanées et pullulantes qui en sont la caractéristique. C'est pourquoi, sans nous attarder plus longtemps, il nous sera permis de nous en tenir au jugement du docteur Lefebvre, lequel, ayant eu sous la main Louise Lateau pendant une année entière, niait que les bulles ou viscicules des stigmates provinssent du pemphigus. « Elles surgissent exclusivement et toujours dans les mêmes régions; elles ne sont pas accompagnées de réactions fébriles; leur durée entre leur naissance, leur entier développement et leur disparition de la peau, est de trente-six heures; et chaque fois elles donnent lieu à une hémorragie de plusieurs heures. » C'est plus qu'il n'en faut, pour un diagnostic que le docteur Hardy qualifie *d'extrêmement facile*, sur lequel ne pourrait errer un médiocre médecin, à plus forte raison un docteur éminent comme Lefebvre.

Le mot de pemphigus n'a donc ici d'autre mérite que d'être un vocable grec; car, en ce qui concerne la maladie qu'il désigne, il n'a nul rapport avec la production des bulles stigmatiques de Louise Lateau. Le pemphigus étant donc l'unique affection à laquelle la médecine puisse recourir pour trouver quelque analogie et en tirer

stigmates du revers de la main étaient gonflées et « sensiblement plus chaudes que les parties de la paume », comme le remarque Warlomont. Les plaies de la tête devaient se rouvrir également. Que, non seulement les régions des stigmates, mais encore tout l'organisme se trouvait excité par la nouvelle fonction qui lui était imposée, cela n'a rien d'étonnant; mais ceci ne prouve en aucune manière que cette fonction fût une de celles qui sont connues en médecine. Ceci ressortira encore mieux quand nous essaierons de déterminer la part que les forces naturelles peuvent avoir dans de pareils phénomènes.

l'explication du phénomène des stigmates; du moment qu'il faut l'exclure, il s'ensuit d'abord que le phénomène des bulles, qui est le principe de tous les autres, reste inexpliqué. Tout au plus, pourrait-on dire que la transpiration sous-cutanée de la sérosité dépendait, comme premier effet, de la cause même qui produisait ensuite, dans les stigmates de Louise Lateau, la sortie du sang. Oui, très bien, si cette production des bulles a lieu dans les hémorragies; mais cela n'est pas. Nous ne demandons pas ici à la médecine de nous transporter dans les champs de l'imagination, mais de nous expliquer les faits de Bois-d'Haine, si c'est possible, par des lois pathologiques connues. En outre, il faut expliquer aussi le même flux sanguin de ces stigmates, c'est-à-dire le rattacher à une maladie connue. Il ne suffira pas, je suppose, de dire que c'est une hémorragie.

Par hémorragie, les médecins entendent toute sortie du sang hors des vaisseaux qui le contiennent, soit les veines ou les artères, soit qu'elle ait lieu dans les cavités internes ou à la surface des organes externes, comme dans les cas des stigmates. Et, comme il est démontré désormais que les globules rouges du sang, quand celui-ci est bien sain, comme celui de Louise Lateau, ne peuvent pas traverser les cloisons des vaisseaux sanguins, il s'ensuit que toute hémorragie suppose une rupture de vaisseau. Or, cette rupture peut provenir de trois causes diverses : ou d'une action violente, ou d'une décomposition morbide de vaisseau, ou d'un effort excessif quelconque : d'où l'hémorragie traumatique ou provoquée, la pathologique ou discrasique, et la mécanique ou congestive. Telle est, peut-être, la meilleure distinction parmi celles si nombreuses qui ont été faites sur cette affection morbide. Bien qu'il ne l'ait pas exprimée, le docteur Lefebvre la suit, lorsqu'il compare les phénomènes hémorragiques de la clinique avec ceux qu'il avait observés en Louise Lateau.

La première hypothèse qui se présente pour expliquer naturellement l'écoulement de sang des stigmates, et la première aussi évidemment exclue, est celle d'une hémorragie provoquée par le frottement ou l'égratignement des ongles. Pour la rendre plus acceptable, on ne manqua pas de dire que la bonne fille n'y apportait point de malice, mais sentant une démangeaison aux mains, à l'endroit des stigmates, elle devait y porter les ongles à tout moment et irriter l'endroit jusqu'à en faire couler le sang.

Contre cette supposition imaginaire, il y avait d'abord un fait

positif, à savoir : que sa mère et sa sœur ne se sont jamais aperçues de cette manœuvre, et que, si elles s'en étaient aperçues, elles n'auraient pas manqué de le reprocher vivement à Louise. C'était, en outre, impossible; car, à mesure que la réouverture des stigmates approchait, la pauvre fille, loin d'éprouver une démangeaison à l'endroit des stigmates, y ressentait, au contraire, une telle douleur qu'elle ne pouvait supporter qu'on y touchât; jugez donc si elle eût supporté le frottement des ongles! Il y eut enfin l'expérience décisive, imaginée par le docteur Warlomont, celle du globe de verre. On avait déjà fait l'expérience, dont nous avons parlé, des gants scellés au poignet. Mais il restait un doute, à savoir si la stigmatisée ne frottait pas le dessus de cette enveloppe. C'est pourquoi le docteur Warlomont eut l'idée de substituer aux gants un globe de verre, dans lequel il introduisit la main droite de Louise, en faisant arriver l'embouchure du globe jusqu'au poignet, et la scellant comme on avait fait pour le sépulcre du Christ. Toutes ces précautions n'ayant servi à rien, puisque le jour suivant les plaies se trouvèrent ouvertes et qu'un caillot de sang s'aperçut dans le globe, il demeura clair et péremptoirement prouvé pour quiconque conserve la liberté de penser avec son propre cerveau, que l'hémorragie de ces plaies n'avait pu être provoquée. Il est vrai que l'expérience s'étant prononcée contre leur propre opinion, les docteurs Warlomont et Crocq cherchèrent à en diminuer la valeur par de nouvelles arguties. Mais qu'est-ce que cela démontre, si ce n'est que l'incrédulité n'a rien à voir avec l'amour de la vérité et de la science!

Si l'hémorragie stigmatique de Louise n'a pu être ramenée à aucune des catégories connues, ce n'est pas faute de bonne volonté ou de science de la part des médecins qui s'y essayèrent. Ils auraient bien pu économiser leurs multiples argumentations, s'ils avaient daigné produire la seule qu'on leur demandât, à savoir, la citation de quelques faits similaires d'origine certainement naturelle. Le docteur Lefebvre, non moins loyal que savant, a cité tous les exemples qu'il a pu rencontrer; mais aucun ne cadre avec le fameux système. La plupart se rapportent à des hémorragies *supplémentaires de la fonction périodique*, avec laquelle elles se confondaient, se substituant à cette fonction quand elle manquait et disparaissant quand elle revenait. C'est ainsi qu'on a vu, dans certaines femmes, se rouvrir et jeter des flots de sang d'anciennes blessures légères aux doigts, d'anciennes brûlures aux pieds, de

petits boutons au bout du nez, qui, dès le principe, n'avaient donné que quelques filets de sang, minces comme des fils de soie. Dans Louise Lateau, on n'a jamais découvert l'ombre d'une corrélation semblable. Le double phénomène se produisait régulièrement en son temps et absolument indépendants l'un de l'autre.

Le docteur Virchow et quelques autres ont observé une autre classe d'hémorragies dérivant, surtout dans les jeunes femmes, d'un état pléthorique ou de la surabondance des globules rouges. Mais celles-là non plus ne s'adaptent point au fait de Louise Lateau, qui était si peu pléthorique que les docteurs Boëns et Charbonnier voulaient, bien qu'à tort, la faire passer pour chlorotique.

En somme, et pour en finir avec une condescendance dont les incrédules ne nous savent aucun gré, disons-le carrément : des faits pathologiques comparables au cas de Louise Lateau, la médecine *n'en a pas*. Elle n'en a même pas pour établir un rapprochement le plus lointain et le plus grossier; à plus forte raison pour permettre une vraie discussion médicale. Cinq plaies, même neuf, puisque celles des mains et des pieds étaient doubles, même onze, si l'on y comprend celle de l'épaule et du côté!... Donc, onze plaies, non disséminées au hasard, mais sur des points correspondants à un type déterminé; plaies qui s'ouvrent spontanément et se rouvrent périodiquement chaque vendredi, avec une éruption prodromique de petites ampoules aqueuses, avec rupture de vaisseaux capillaires juste dans des régions où ils sont mieux renforcés par le tissu dermique superposé; avec une perte de sang normal; avec cicatrisation périodique de la blessure en trente-six heures : telle est l'affection sur laquelle la médecine est priée de s'expliquer sans tant de bavardage, et à propos de laquelle on la supplie de dire si on la rencontre dans la clinique avec une aussi grande variété de formes que dans la mystique chrétienne. On accordait donc à la médecine une juste latitude quant à l'accidentalité du phénomène; on lui accordait de chercher ses exemples parmi les sujets ayant une disposition hémorragique (1). Voilà tout ce qu'on lui accordait et ce

(1) Le docteur Lefebvre, considérant avec raison la qualité normale du sang, nie que Louise eût une diathèse ou prédisposition hémorragique. S'insurgeant contre cette assertion, ses adversaires lui opposèrent comme preuve triomphante les vomissements de sang auxquels la stigmatisée avait été sujette à diverses époques. Il n'y avait là qu'un jeu de mots. Il n'y a, en effet, rien de plus variable et, en même temps, de plus déterminé, que la disposition comprise sous le nom générique de diathèse hemorragique. Les

qu'on lui accorde encore; mais quant aux points substantiels du cas, c'est-à-dire en ce qui regarde la spontanéité, la situation réglée des plaies, la périodicité et l'ordre de leur réouverture et de leur cicatrisation, la logique veut que la médecine, si cela lui est possible, en donne une explication complète; qu'avant tout, elle cite des exemples, s'il y en a, d'une telle affection morbide. Si quelqu'un veut le faire à sa place et en son nom, il en est temps encore; car il y a plus de quinze ans qu'on attend la réponse et on l'attend en vain.

Disons encore un mot rapide de l'hémotidrose ou sueur sanguine, affection très rare et mentionnée toutefois par Aristote. Le docteur Lefebvre, outre les exemples qu'il cite sous le nom d'hémorragie, rappelle celui d'un étudiant incarcéré, qui, par suite d'une forte émotion, eut une copieuse sueur de sang sur les bras et sur toute la poitrine.

D'autres fois, l'hémotidrose s'est manifestée avec un caractère de connexité avec la fonction périodique ou avec des troubles nerveux : ce qui a déjà été exclu de notre cas. Mais, pour ne pas allonger la question outre mesure, qu'il nous suffise d'observer que l'hémotidrose étant comprise parmi les affections hémorragiques, son caractère spécifique consiste en ce qu'elle suit la marche d'une sueur, c'est-à-dire que *le sang ne vient point de quelque déchirure des tissus superficiels, mais qu'il se transvase dans les petites glandes sudoripares*, de sorte qu'il est sous toute la peau et que de là il sort par les pores de la sueur C'est pourquoi, dans tous les cas d'hémotidrose, on remarque ordinairement, à la grande stupeur

innombrables hémorroïques auraient-ils pour cela une disposition à devenir hémoptysiques? et ceux-ci à devenir apoplectiques ou hématuriques? Et de tous ces hémorragiques qui se comptent par centaines de mille, combien en voit-on dont la diathèse morbide s'étende aux capillaires hypodermiques et donne lieu à des ouvertures hémorragiques? Si l'on remarque que l'hémorragie peut être occasionnée ou par une cause mécanique, soit morbide, soit accidentelle, ou par la faiblesse des vaisseaux, provenant, soit de la naissance, soit de quelque défaut dans le sang, on voit tout de suite combien de choses diverses et réciproquement indépendantes peuvent être comprises dans cette unique expression, et comme il est impossible, en général, de trouver dans la disposition à une classe d'hémorragies l'explication d'un phénomène hémorragique appartenant à une autre classe. Louise pouvait vomir du sang à pleines cuvettes, comme des milliers d'autres personnes, pour quelque raison locale, il n'était pas plus facile pour cela de comprendre et d'expliquer l'hémorragie de ses stigmates qu'on n'a jamais rencontrée dans des millions d'hématémétiques,

des patients et des assistants, que, une fois le sang essuyé, on ne peut découvrir trace d'une blessure quelconque par où il ait pu suinter.

Or, dans les stigmates de la couronne d'épines que Louise Lateau portait au front et autour de la tête, on voyait les points d'où le sang sortait; les uns ressemblaient à de simples gerçures, d'autres à de petits fossés irréguliers; d'autres enfin, que le docteur Lefebvre, à cause de leur forme, compare à des piqûres de sangsues, avec cette différence qu'ils sont extrêmement petits et à peine visibles à la loupe.

Aussi, lorsque Boëns et d'autres déclaraient en chœur que l'hémorragie de Louise n'était pas autre chose qu'une hémotidrose, outre qu'au lieu d'explications ils ne donnaient en échange qu'une simple parole, cette simple parole même ils la choisissaient mal. Il eût été plus exact de dire ensuite qu'il s'agissait d'une hémorragie, sauf à en expliquer la marche, d'après les éléments que nous avons indiqués plus haut.

XIII

VÉRITABLE EXPLICATION DES STIGMATES D'APRÈS CHARBONNIER

Nous avons résumé, en les simplifiant, les considérations d'après lesquelles le docteur Lefebvre crut pouvoir conclure que la médecine était impuissante à fournir une explication naturelle des stigmates de Louise Lateau. Mais, ainsi que nous l'avons dit, sa déclaration était à peine publiée qu'un certain nombre de médecins se levèrent pour lui opposer un éclatant démenti, soutenant qu'une explication existait; et aussitôt ils s'armèrent pour le démontrer.

Or, nous le répétons, nous ne sommes pas médecin et nous ne nous croyons pas même capable de comprendre la force des argumentations pour ou contre. Dans ces conditions, nous ne pouvons que nous en tenir au criterium usuel aux profanes qui discutent les questions se rattachant aux autres sciences, et qui consiste à regarder comme vrai ce qui est universellement accepté par les savants. Ainsi, par exemple, tous les physiciens s'accordent à dire que la foudre est une décharge électrique, et tous les astronomes assurent que le mouvement de la terre autour du soleil s'explique par la loi de la gravitation. En voyant une telle unanimité, ceux qui ne sont pas savants se persuadent que la physique et l'astronomie

donnent l'explication de ces deux phénomènes, bien que pour beaucoup cette explication demeure encore obscure.

De même dans notre cas; si les médecins s'accordent dans l'explication du phénomène des stigmates, cela nous suffira pour croire que l'explication existe, et l'opposition d'un seul, en désaccord avec les autres, ne saurait nous émouvoir.

Mais si, au contraire, nous voyons les médecins rationalistes se combattre mutuellement et produire autant d'explications qu'il y a d'individus, nous, témoin de cette étrange bataille, nous concluons qu'ici *la science n'a pas dit son dernier mot*, ce qui veut dire, en style vulgaire, que le plus clairvoyant n'y voit goutte, et qu'en fin de compte la médecine moderne n'est pas plus forte que l'ancienne dans l'explication de ces phénomènes.

Passons donc en revue les diverses solutions que les docteurs rationalistes ont données au problème en réponse au docteur Lefebvre, et, sans être médecins, grâce à ce critère, nous pourrons facilement nous former un jugement.

Parlons d'abord du docteur Charbonnier-Debatty, auquel l'Académie médicale de Bruxelles fit l'honneur de publier, à ses frais, son ouvrage sur les *Maladies et Facultés diverses des mystiques*, où nous trouvons, entre autres choses, l'explication des stigmates de Louise Lateau.

Je ne sais si le lecteur se rappelle que le pivot de la théorie de Charbonnier, c'est le jeûne. D'après lui, par un exercice bien réglé, on peut arriver à se passer de nourriture, attendu qu'en vertu d'une certaine loi, dite de substitution, inventée par lui, la peau et les poumons peuvent devenir des organes de nutrition, assez du moins pour maintenir la vie. Quoi qu'il en soit de ces extravagances imprimées aux frais de l'Académie et raillées par les rationalistes eux-mêmes, le jeûne, d'après Charbonnier, conduit à l'extase, et, joint à la contemplation, il produit les stigmates. Et voici comment :

« L'abstinence supprimant les fonctions digestives rend libre l'action nerveuse et le sang destinés aux organes digestifs. Ceux-ci *s'atrophient*, tandis qu'on voit se développer les névralgies avec la nouvelle fonction des hallucinations et des visions. On n'a jamais les stigmates que dans les pays où le jeûne est possible, ou dans les Ordres qui l'ont comme règle. La contemplation, rendue facile par l'abstinence, opère la stigmatisation par un double mouvement de l'âme. L'amour de compassion existe comme passion dominante

dans les mystiques. Ils veulent ressembler à Celui qui a tant souffert par amour... Par l'abstinence, l'âme concentre les forces organiques en deux seuls organes : par la contemplation, elle ramasse tout *le contingent douloureux épars dans tout le corps* pour le fixer et le concentrer sur quelques points qu'elle voit, admire et aime en Jésus-Christ. Le mouvement histologique suit, ordinairement, après un temps assez long et après des efforts immenses, continus et accumulés sans repos. Le flux sanguin que son activité excessive a porté à la peau, finit par suivre l'influx ou action des nerfs sans cesse dirigé sur un même point. La stigmatisation est faite. »

En vérité, si elle est ainsi faite, elle l'est par miracle, et les croyants peuvent se réjouir d'en avoir l'attestation signée par la science moderne. Mais voilà le malheur; leur joie est troublée par l'opinion contraire des autres médecins et notamment par celle du docteur Warlomont, qui, ayant été chargé, conjointement avec le docteur Mascart, par la même Académie, d'examiner l'ouvrage de Charbonnier, prouve jusqu'à l'évidence que son explication est un tissu de songes creux. En calculant bien, Louise a sans doute vécu au milieu de privations jusqu'à huit ans; mais depuis cette époque jusqu'à la dix-huitième année où apparurent les stigmates, elle n'a jamais manqué de nourriture et elle mangea comme tout le monde.

Pour dernier argument confirmatif de sa réfutation, le même Warlomont cite le cas d'une autre stigmatisée contemporaine, moins connue que Louise, mais absolument semblable, celui d'Isabelle Hendrikx, née à Appels-Termonde en 1844, et morte, là même, le 17 novembre 1874. Ses parents étaient des campagnards. Elle travaillait avec eux et elle était aussi robuste que ses sœurs. Elle jouissait d'une bonne santé et mangeait comme tous les autres habitants de la maison. Elle n'avait jamais souffert ni de chlorose ni de névralgie, ni d'hémorragie, ni de trouble dans ses fonctions. D'un caractère agréable, ouvert et plein d'affabilité, ce ne fut que vers la fin qu'elle parut prendre une teinte de mélancolie. Isabelle avait toujours manifesté une spéciale dévotion pour la Passion de Notre-Seigneur, et, lorsqu'elle eut atteint ses vingt ans, elle ne passait pas un jour sans faire le Chemin de Croix.

Les choses en étaient là lorsque, vers le mois de novembre 1873, Isabelle, alors âgée de vingt ans accomplis, commença à avoir des extases qui la ravissaient hors d'elle-même tous les vendredis à

minuit et duraient vingt-quatre heures. Dans cet état, elle demeurait insensible; elle semblait souffrir beaucoup, et ce jour-là seulement elle ne prenait point de nourriture. Cinquante jours environ avant sa mort, un vendredi, à midi, les stigmates s'ouvrirent à ses mains, à ses pieds et au côté. Ceux des extrémités paraissaient avoir été produits par de gros clous, celui du côté par un fer de lance, et ils répandaient du sang. Le 12 octobre 1874, commença l'hémorragie au front, avec douze plaies, d'où le sang coulait jusqu'au cou. Les douleurs de la patiente allèrent croissant de vendredi en vendredi; les plaies ne se refermaient pas, mais elles ne jetaient du sang que le vendredi de midi à minuit. Le vendredi 6 novembre, elle eut un commencement de vomissement de sang, qui augmenta le lendemain et la conduisit à la mort, ce même samedi 7 novembre.

Le docteur Dosfeld, qui avait assisté la malade, a été interrogé expressément par le docteur Warlomont, qui en obtint un témoignage très circonstancié, d'où il résulte qu'Isabelle n'avait pratiqué le jeûne ni peu ni prou, ni par dévotion, ni par pauvreté, ni par indisposition. Nous pouvons donc passer outre à tous les démentis que le docteur Warlomont donne à la théorie et aux hypothèses de Charbonnier, et nous en tenir à un qui est la base de tous les autres, à savoir que les stigmates dérivent comme effet naturel d'un jeûne bien dirigé et bien réglé (1) !

Vraiment on se demande comment Charbonnier a pu parvenir à imaginer une théorie aussi folle, s'il est vrai qu'en médecine on connaisse déjà l'explication obvie du phénomène des stigmates. Peut-être l'apprendrons-nous du docteur Warlomont.

(1) Le docteur Charbonnier, convaincu par d'irrécusables témoignages que Louise n'avait point fait l'apprentissage de la diète que sa théorie suppose, repliqua dédaigneusement qu'il était hors de doute que, lorsque Louise avait reçu les stigmates, elle était affaiblie par une diète absolue de plus d'un mois, à cause de la congestion d'abord, et puis du vomissement de sang dont elle avait souffert alors. Cela s'appelle changer de théorie sans en avoir l'air et, qui pis est, sans avantages. Ce serait bien malheureux si la diète absolue pendant un mois, comme cela se voit dans beaucoup de malades, suffisait pour atrophier l'estomac, pour en détourner le sang et l'activité nerveuse, pour arriver à leur hypertrophier les poumons et la peau, pour leur créer de nouveaux estomacs supplémentaires, avec toutes les autres métamorphoses miraculeuses imaginées par Charbonnier. Les longues années d'abord supposées par lui n'y suffiraient pas; comment donc cinq semaines y suffiraient-elles?

XIV

La véritable explication du phénomène des stigmates, d'après le docteur Warlomont. Encore la véritable explication, d'après le docteur Crocq. Toujours la véritable et facile explication, d'après les docteurs Boens et Bourneville.

Le docteur Warlomont, membre honoraire de l'académie de médecine de Bruxelles, avait été chargé par celle-ci, en même temps que les docteurs Fossion et Mascart, d'examiner l'ouvrage précité de Charbonnier, sur les *Maladies et facultés diverses des mystiques*. Cela montre assez en quelle haute estime il était parmi les savants. Il est vrai que la même académie lui fit, plus tard, l'affront de décréter, contre son avis, la publication de cet ouvrage; mais le vaillant docteur dut bien rire sous cape, quand il sut que ses doctes collègues avaient prononcé leur jugement sans avoir lu, ni son Rapport ni le livre de Charbonnier. Ils n'avaient pas lu le livre, parce que les commissions examinatrices sont nommées précisément pour épargner à chaque membre l'étude d'une question donnée. Ils n'avaient pas lu, non plus, le rapport, parce que, — Charbonnier s'en est vanté, plus tard, avec une simplicité de colombe, — « l'académie, sans discuter le rapport, émit un vœu contraire à ses conclusions ».

Quelque lecteur ingénu s'étonnera, peut-être, de ce vœu donné à l'aveuglette, par une académie royale; il regardera la chose comme incroyable et voudra savoir comment c'est arrivé. C'est bien simple; le voici : Dans une séance, la question du rapport ayant été mise en avant, le docteur Laussédat, partisan de Charbonnier, contesta que le docteur Warlomont « eût fait un résumé complet du livre qu'on lui avait donné à examiner ». Le docteur Crocq se leva, à son tour, et renchérit sur le préopinant, en disant que « le Rapport de Warlomont n'était pas un rapport, mais bien un travail original, et qu'au lieu de donner la substance du livre et de mettre l'académie en état de le juger, le rapporteur avait cru devoir discuter *ex professo* le cas de Louise Lateau ».

Pour se risquer à de pareilles assertions, les deux orateurs devaient être sûrs qu'aucun des académiciens n'avait lu ledit rapport; car quiconque l'a lu, sait très bien que Warlomont résume et réfute, point par point, l'ouvrage de Charbonnier, dans trente-

quatre pages. La docte académie, trompée par les orateurs, ne soupçonna même pas l'existence de ces trente-quatre pages; et il leur en sut mal; car, de cette manière, ils n'étaient pas en état, en effet, de juger le livre de Charbonnier. C'est pourquoi, pour l'instruction des futurs rapporteurs et du monde, ils voulurent montrer qu'une académie médicale moderne, quand il s'agit d'épauler l'incrédulité, n'hésite pas à recommander solennellement un livre qu'elle n'*est pas apte à juger* et dont elle ignore le contenu. Ainsi, par un vote unanime de tous ces savants, le volume de Charbonnier fut édité sous ce titre pompeux : *Mémoire publié par l'académie royale de médecine de Belgique*. Nous savons maintenant ce qu'il vaut. Le triomphant docteur puisa dans ce fait une grande hardiesse et, pensant que tout le monde, à l'instar de ses juges, a en horreur la lecture des livres, il débute par cet énorme mensonge, à l'adresse du docteur Lefebvre : *Vous savez, mieux que tout autre, que M. Warlomont n'a pas donné le résumé de mon ouvrage; par conséquent, il n'a pu le réfuter*. Et il continue arguant fièrement de mensonge aussi bien Lefebvre que Warlomont. Il en faut du toupet!

Mais Warlomont ne se tint pas pour battu, et dans ses discussions orales, il fit entendre aux doctes académiciens la théorie qu'ils n'avaient pas voulu lire. En ce qui regarde les stigmates, elle se résume dans les points suivants :

L'écoulement du sang observé dans les plaies de Louise Lateau se fait par diapédèse ou transudation des globules rouges à travers les parois des vaisseaux capillaires. Warlomont préfère cette supposition à cause de la difficulté d'admettre que la poussée du sang produite par des causes morales, par l'imagination et l'attention, puisse amener une rupture de vaisseaux bien portants. Cette diapédèse, poursuit Warlomont, est facilitée dans l'espèce par deux conditions, par le tempérament lymphatique du sang et par la dilatation morbide (anévrisme, angiome) des vaisseaux capillaires. Or, à son dire, ces deux conditions se vérifiaient précisément en Louise Lateau : il y avait, en effet, 200 globules rouges pour 1 blanc, et des angiomes visibles au fond des stigmates.

Mais comment se forment ces angiomes? La réponse ne se fait pas attendre. Par l'effet de l'imagination et de l'attention, aidées de frottements.

Ici, le docte académicien multiplie les exemples pour montrer la puissance de l'imagination à produire de pareils effets; la plupart

ne valent rien pour le but qu'il poursuit. En voici un néanmoins de quelque apparence. Un médecin qu'on ne nomme pas écrit à Warlomont qu'il possède la singulière faculté de susciter un sentiment de douleur plus ou moins intense dans n'importe quelle partie de son corps, par sa seule volonté. Ce phénomène se produit avec une extraordinaire facilité et intensité à la paume des mains, peut-être, observe le médecin lui-même, parce qu'il a renouvelé plus souvent l'expérience en ces parties. Là, en outre, la douleur est plus persistante; elle ne s'en va pas comme des autres parties du corps, par l'empire de la volonté, mais il y faut une forte distraction. « Cette facilité d'impressions, écrivait-il, doit dépendre de mon état nerveux. » Dans une autre lettre, il ajoutait que, sur les points rendus douloureux, *le battement des artères augmentait notablement.*

Un autre cas remarquable est celui d'une servante qui, assistant sa maîtresse pendant qu'on lui ouvrait la veine, en éprouva une telle impression qu'elle se sentait piquée au bras; et plus tard, sur ce point même apparut une tache sanguine sous-cutanée.

Afin que l'attention, continue Warlomont, puisse produire un effet tel qu'on l'observe en Louise Lateau, il faut : 1° une certaine durée, c'est-à-dire la répétition de l'idée et des sensations; 2° la concentration de l'esprit sur ces sensations et ces idées; 3° de la part du sujet, il faut une certaine délicatesse de discernement pour faire la différence entre les diverses nuances d'où provient la capacité à retenir un genre d'impression. Laissons de côté cette troisième condition assez obscure et, ce semble, d'importance secondaire. Quant aux deux autres, Warlomont les découvre exactement en Louise Lateau. Il cite le rapport du docteur Imbert-Gourbeyre et ailleurs celui de Van-Looy. D'après ces rapports, Louise Lateau avait depuis longtemps une très vive dévotion à la Passion de Notre-Seigneur. Pendant de longues années, sa pensée, même à son insu, était toujours fixée sur cet objet et, par association d'idées, sur les endroits des stigmates; c'est pourquoi la pieuse enfant désirait ardemment souffrir avec Jésus et lui ressembler dans ses douleurs. Au commencement de 1868, ce désir devint beaucoup plus vif, et Louise commença à éprouver quelques souffrances en ces mêmes endroits. D'abord c'était un effet nerveux produit ensuite par la congestion sanguine et par les angiomes qui venaient s'y former. Naturellement, la patiente dut faire ce qu'on fait généralement en pareil cas, c'est-à-dire porter la main sur les points dou-

loureux, les irriter de plus en plus et favoriser la dilatation des capillaires placés dessous.

Voilà donc toute la genèse et le développement du phénomène. Longue et intense fixation de l'esprit sur les douleurs du Sauveur, ensuite sur les régions de son corps correspondantes à ses plaies; douleur locale; congestion; irritation mécanique de ces parties; dilatation des capillaires; sortie du sang par diapédèse. De cette manière, on explique également le soulèvement des vésicules puisque la liqueur séreuse et les globules blancs suintent des vaisseaux beaucoup plus facilement que les globules rouges; c'est donc par eux que cela commence; le liquide incolore coulant par le derme soulève l'épiderme qui est moins perméable, formant une bulle, laquelle, finalement, sous la pression croissante, éclate. Alors les parties étant prédisposées par la dilatation angiomatique des capillaires, il n'y a plus de difficulté à comprendre comment, le vendredi, la congestion se renouvelant sous l'effort de l'imagination, la transudation se renouvelât; et comment l'hémorragie cessât en même temps que l'excitation cérébrale qui l'occasionnait.

Telle est l'explication du phénomène des stigmates, d'après le docteur Warlomont, et plus d'un lecteur trouvera peut-être qu'elle n'est pas tout à fait à dédaigner. Qu'est-ce que cela prouve, si ce n'est qu'ils n'entendent rien à la médecine. Ceux qui s'y entendent, les vrais médecins, les professeurs, les académiciens, les rationalistes comme les autres, n'ont été nullement séduits par les artifices de cette théorie. Charbonnier se tint ferme à son hypothèse de la diète; Boëns en arbora une autre, et Bourneville également; Crocq, bien que collaborateur de Warlomont, trouva son explication insuffisante, et Charbonnier, d'un côté, et Lefebvre, de l'autre, s'attachèrent à la démolir, et ils réussirent à ne pas laisser une seule de ses assertions debout.

La première renversée fut la fiction de la diapédèse. Les globules rouges dans leur état normal, quoique plus petits que les blancs en général, ne peuvent pas, à cause de leur dureté, passer à travers les interstices cellulaires des parois des vaisseaux. Warlomont n'ignorait pas cette particularité; aussi affirmait-il que, dans le sang stigmatique de Louise, les globules rouges étaient déformés; et peut-être disait-il vrai relativement au sang examiné par lui et qui, transporté de Bois-d'Haine à Bruxelles, était déjà vieux d'un jour. Lorsqu'il put en voir de frais, il dut avouer qu'il avait un aspect

régulier; et, cependant, pour n'avoir pas l'air de se contredire et d'abandonner complètement sa théorie de la diapédèse, il admettait des ruptures dans les stigmates Mais, même en admettant, au moins en partie, des ruptures de vaisseaux, restait la difficulté d'attribuer la rupture des capillaires dermiques à l'influence de l'imagination. Qu'on n'oublie pas que, d'après les expériences du docteur Bouchard, ces vaisseaux résistent sans éclater à une tension de 78 centimètres, tandis que le cœur, malgré les plus grands efforts, ne résiste pas à une tension de plus de 19 centimètres. Et encore avec cette tension, Bouchard n'a obtenu qu'une très petite ecchymose ou tâche sous-cutanée de quelques millimètres, et jamais une hémorragie. C'est pourquoi le docteur Virchow fait observer qu'une simple congestion, quand les vaisseaux ne sont pas malades, est incapable par elle-même de produire la rupture des capillaires.

Pour combattre cette difficulté qui bat aussi en brèche sa fameuse diapédèse, Warlomont soutient que le tissu des capillaires en Louise Lateau devait être faible en lui-même, vu la pauvreté de son sang, et, de plus, ses fibres étaient dérangées par les angiomes. Mais tout cela est faux. Le sang qu'il a recueilli lui-même dans un des stigmates était normalement composé; et cela pouvait et devait lui suffire. Il voulut toutefois en extraire d'un autre côté par une piqûre; et cette fois, il affirmait avoir trouvé un sang pauvre, c'est-à-dire pour chaque globule blanc rien que 200 rouges au lieu de 300 ou de 400 qui sont de règle. On pourrait émettre quelques doutes relativement à cette variété de composition d'un même liquide circulant dans le même réseau de canaux; mais à quoi bon? En tenant son dosage pour exact, est-ce là une pauvreté si considérable qu'elle s'oppose au renouvellement normal des vaisseaux? Aucun médecin n'osera le dire. Si nous supposons la moyenne de 1 pour 335, comme l'établit Moleschott ou de 1 pour 309 selon Hirt, on comprend que la dose dans un sang sain peut descendre de beaucoup au-dessous de 1 pour 300 et se rapprocher de 1 pour 200 sans entraîner une faiblesse considérable dans les vaisseaux capillaires.

Ajoutons à cela l'observation indiquée par Kölliker (1) et développée par Warlomont, à savoir, que les saignées produisent un accroissement momentané, non pas relatif mais absolu, des globules blancs. Or l'écoulement du sang de Louise Lateau équivalait bien

(1) *Eléments d'Histologie humaine*, 1868, p. 805.

à une bonne saignée, car on le calculait à raison de 250 grammes ou environ 7 onces. C'est pourquoi le sang recueilli à la fin de l'écoulement, ou plusieurs heures après son début, devait présenter une augmentation de globules blancs, non habituels mais passagers.

Enfin, le même Warlomont admet que, même dans ces conditions, le sang de Louise contenait plus de globules rouges que n'en contient celui de certains anémiques ; et il aurait pu ajouter d'un très grand nombre. Il aurait pu dire la même chose de l'excès de sérosité, suffisant pour faire figurer Louise parmi les tempéraments hydrémiques, mais dans les limites d'une constitution saine. De là à une anémie qui entraîne une notable faiblesse et débilité dans les vaisseaux sanguins, il y a loin. Et c'est fort heureux pour la multitude de ces sortes d'anémiques qui, au cas contraire, rempliraient bientôt le monde d'hémorragies de toutes sortes. Voilà donc une autre pierre angulaire de moins dans l'édifice de Warlomont.

Passons aux angiomes ou dilatation des vaisseaux capillaires. Le lecteur voudra bien se souvenir que, dans la théorie de Warlomont, le premier effet plastique produit par l'imagination de Louise Lateau devait être d'accumuler le sang à l'emplacement des stigmates, de telle sorte que les capillaires en fussent dilatés et que leurs parois amincies et desserrées laissassent plus facilement passer le sang. Donc avant tout, y avait-il ou n'y avait-il pas dans les stigmates de Louise cette dilatation de capillaires? Une pareille altération se voit en son entier, même à l'œil nu, et c'est ainsi ordinairement que les médecins l'observent dans leurs cures. Warlomont et Crocq y employèrent le microscope et conclurent à la présence notable d'angiomes. Qu'il suffise de dire qu'il y avait des capillaires dont les plus petits mesuraient 50 millièmes de millimètre, tandis que Kölliker leur attribue un diamètre régulier de 8 millièmes; ils étaient donc cinq fois plus gros qu'il ne fallait. Par malheur, le calcul de Warlomont branle sur sa base; car, d'après Cruveilhier et Sée, la grosseur des capillaires cutanés varie plutôt entre 20 et 50 millièmes de millimètre. Supposons que les capillaires des stigmates en mesurassent 60, la dilatation serait donc d'un dixième et non de 50 comme le pensait le rapporteur. Au reste, cette petite dilatation s'explique très bien pour qui songe au tourment auquel ces parties étaient assujéties périodiquement chaque semaine. Mais il y a pis. Dans les stigmates du front, du côté et de l'épaule, on n'apercevait même pas ces différences infinitésimales, auxquelles Warlomont s'était si fortement

attaché en les constatant dans la main ; et cependant l'hémorragie y était plus abondante que dans les mains. A cette objection il répondait sentencieusement que, si dans ces régions il n'y avait pas encore d'angiome, il en viendrait dans la suite. N'était-ce pas, sur ce point également, donner sans s'en apercevoir un démenti à sa propre théorie, puisque l'altération des capillaires avait été donnée par lui comme cause de l'hémorragie? Mais si l'altération des vaisseaux devait venir après l'écoulement du sang, elle n'en était donc ni la condition, ni la cause, mais bien la conséquence tout au plus.

Ainsi s'évanouit pareillement la supposition arbitraire des frottements au moyen desquels Louise aurait déterminé la formation des angiomes, et, par suite, la première ouverture des stigmates. Le docteur Lefebvre remarquait que cette hypothèse ne pouvait subsister par elle-même, et il demandait qu'on lui citât un seul exemple d'angiomes produit par n'importe quel frottement sur un point de la peau, fût-ce le frottement tel qu'on le pratique très souvent, surtout dans l'enfance, quand il y a démangeaison.

Mais poursuivons. L'activité nerveuse procédant de l'imagination, de l'attention et de forte commotion, peut-elle produire une hémorragie sur un point déterminé? Les exemples de personnes dont les cheveux sont devenus blancs tout d'un coup par suite d'une peur ou d'une grande souffrance, ceux de difformités imaginées par la mère et contractées par le fétu, et tant d'autres n'ont rien de commun avec ceci. L'influence des impressions psychiques sur l'organisme en général est hors de doute; ce n'est pas une raison pour que nous puissions affirmer qu'elle est illimitée. Tout le monde admet que cette influence ne peut consister que dans une paralysation ou une excitation plus vive des nerfs vaisseaux-moteurs. L'effet ne peut donc pas dépasser cette cause. Si nous nous arrêtons aux altérations dans la circulation, nous comprenons très bien comment à cette cause se proportionne l'accélération des pulsations artérielles que le médecin cité par Warlomont éprouvait en même temps que la douleur volontairement provoquée par lui-même sur divers points; nous comprenons les phénomènes d'érubescence extrafaciale allégués par le même personnage. En outre, nous voyons, par le fait, comment une commotion violente peut produire l'hématidrose, c'est-à-dire le transvasement du sang *dans les glandes sudoripares*, où les capillaires sont moins soutenus. Mais pour ce qui est des hémorragies des vaisseaux cutanés, c'est le

contraire qui a été démontré, non seulement par l'expérience naturelle constante, mais encore par les expériences scientifiques faites par Bouchaud, qui réduisit artificiellement au maximum aussi bien la paralysie que l'excitation des nerfs vaisseaux-moteurs, et il ne put obtenir l'éclat des vaisseaux eux-mêmes.

Les trois conditions sous lesquelles Warlomont accordait à l'influence mentale la production des stigmates, constituent donc une théorie imaginée par lui, mais non une loi réelle existant dans la nature. Pour expliquer comment elle existe sans avoir été jamais effectuée, si ce n'est dans Louise Lateau, il est forcé de soutenir qu'au milieu de tant d'événements tragiques dont l'histoire du monde est remplie, comme le massacre d'un époux, d'un enfant, sous les yeux d'une femme, affolée de douleur; la découverte de cadavres carbonisés dans les décombres fumants d'un incendie par les survivants qui les chérissent; il n'y eut jamais d'impression pareille, si vive et si persistante, comme celle produite sur Louise par la seule vue du Crucifix. S'il y en avait eu, les stigmates correspondant au cas se seraient produits dans quelqu'une de ces personnes. La fixation de Louise devait même être plus forte que celles de ces fous renfermés dans les maisons de santé, qui pensent du matin au soir à des blessures imaginaires, sans que ces blessures se réalisent jamais sur eux.

Pour reléguer de pareilles assertions dans le monde des chimères, il n'est pas besoin de science; le sens commun suffit.

D'autant mieux que, même en tenant pour vraie la formule absolument gratuite de Warlomont, les conditions qu'il y a mises ne se vérifient en aucune manière dans Louise Lateau. Autre chose est d'avoir eu, pendant quelque temps, une vive dévotion pour les douleurs du Christ, et le désir ardent de les partager, et autre chose, cette fixation si extraordinairement intense et continue comme il l'eût fallu, par hypothèse, pour obtenir un effet pareil. En dehors de ses prières, Louise s'occupait des choses du ménage et conversait avec les siens comme une bonne fille du monde et avec une plus grande variété de pensées que n'en ont bien des religieuses cloîtrées sans réussir pour cela à être stigmatisées. La réponse de Warlomont à cette objection est une pure facétie. Il nie tout simplement le petit nombre de stigmatisées dans les couvents. D'après lui, il doit y en avoir beaucoup plus qu'on ne pense. Mais pourquoi donc n'en entend-on jamais parler? Et l'intrépide docteur

de répondre : « On n'en parle point, parce que la fréquence leur enlèverait le prestige qu'on leur prête comme à des manifestations divines. » — Me voilà pris entre deux feux, disait finement le docteur Lefebvre en répondant à ces plaisanteries. D'un côté, je m'entends dire que l'Église est toujours en quête de miracles; d'un autre côté, on m'assure qu'elle cache les faits les plus éblouissants pour empêcher d'en répandre la merveille. — Et devant une illustre Académie de médecins, représentant la science moderne, Lefebvre dut démontrer que cette foule de stigmatisés occultes, moines et religieuses, n'a jamais été vue et n'existe pas!

Mais il y a bien autre chose. Supposons, sans l'accorder, que Louise eût l'idée fixée sur les stigmates ordinaires, il faudrait expliquer encore celui qu'elle eut en dernier lieu sur l'épaule et qui se rouvrait comme les autres chaque vendredi. Lors même qu'on voudrait douter des certificats attestant que la pieuse fille n'avait pas la moindre notion du don des stigmates ordinaires avant de les avoir reçus, on ne saurait aucunement douter de son absolue et préalable ignorance relativement à la plaie de l'épaule, car elle n'en comprit le sens qu'après l'avoir reçue. Ici donc, ni l'imagination, ni l'attention n'intervinrent en aucune manière; il faut donc refaire la théorie tout entière, et, si l'on y parvient, elle s'appliquera aussi bien aux autres plaies, car l'explication qu'en a donnée jusqu'ici Warlomont ne se tient debout dans aucune de ses parties.

L'hémorragie de Louise se produisait par la déchirure des vaisseaux et non par la diapédèse; son sang était normal et nullement vicié, il n'existait pas d'angiomes, l'imagination et l'attention ne parviennent pas à produire une transudation, pas plus qu'une dilatation ou lacération des capillaires cutanés; Louise n'avait pas provoqué la formation des angiomes par des frottements, lesquels n'en produisent pas; elle n'a jamais eu l'idée fixe des stigmates, et l'eût-elle eue, que cela n'aurait servi à rien.

Malgré tout, on veut bien insinuer que la démonstration de Warlomont l'emporte sur toutes les autres par une plus grande apparence de solidité et d'exactitude scientifique. Soit, mais examinée par des médecins de valeur, elle n'est qu'un tissu d'erreurs de fait et de principe. Il y a là pour nous une bonne leçon, qui nous apprendra à accueillir moins facilement l'opinion de certains rationalistes qui nous paraissent raisonner comme des Salomon, tandis qu'ils sont censurés par leurs propres collègues. Cette leçon, ils

pourront aussi la prendre pour eux ces bons médecins, comme il y en a tant, toujours prêts à accepter comme décisive toute théorie mise en avant par de tels maîtres. Ce système, il faut l'avouer, exige moins de fatigue, de science et de génie que la recherche par soi-même du vrai et du faux.

Si nous passons, maintenant, aux autres personnages qui s'essayèrent à expliquer scientifiquement les faits de Bois-d'Haine, nous trouvons d'abord le docteur Crocq, déjà nommé, qui s'est tracé une voie entre Charbonnier et Warlomont, prenant de l'un et de l'autre, et aboutissant à une troisième théorie qui n'a d'autre mérite à nos yeux profanes que de grossir le spectacle de la discorde.

Nous ne tenons nul compte du docteur Bourneville, qui, arrivé plus tard, et tout absorbé par l'étude de l'hystérisme, s'adonna à expliquer les extases de Louise Lateau. Pour les stigmates, il n'a guère fait que répéter ce que les autres en ont dit.

Il serait difficile de définir le système de Boëns. Le livre de Lefebvre en main, il ne s'applique qu'à nier ce que l'illustre médecin affirme et à affirmer ce qu'il nie. Pour lui l'explication des stigmates est ce qu'il y a au monde de plus facile. « Que les amateurs de miracles ne m'en veuillent pas, mais je me permettrai d'expliquer naturellement la production de ce phénomène. » Boëns écrivait ses articles pour un journal politique, par conséquent, pour une classe de lecteurs aptes à avaler les plus grosses bourdes en cette matière. Ses subtilités de la diapédèse, des angiomes, de l'examen microscopique du sang ne lui étant plus d'aucun intérêt, il procède à une description grossière des capillaires. Ceux-ci ne sont pas traversés par le sang dans l'état normal; mais supposez une petite fille maladive comme Louise Lateau, son sang manque de plasticité, les globules sont minces, sans élasticité, faciles à se déprimer et à se déformer. (*Qu'on se souvienne avec quelle unanimité le sang de Louise a été reconnu sain, avec des globules en état parfait.*) Ajoutez encore, poursuit Boëns, un trouble moral ou physique (1), particulièrement, le passage à la maturité. Le flux sanguin déviera (*et pourquoi?*) les hémorragies supplémentaires (*supplémentaires de quoi, puisque les fonctions de Louise étaient très régulières*) se manifestent à la peau, à l'estomac ou dans les bronches (*et aussi aux mains, aux pieds, au front et à l'épaule! allez donc,*

(1) Louise Lateau, ou les *Mystères de Bois-d'Haine,* par H. Boëns.

allongez l'énumération!) Les globules de sang n'étant plus retenus dans leurs petits canaux, s'enfuient à travers les interstices capillaires. (*Admirons avec quelle facilité Boëns les fait passer, tandis que Warlomont ne pouvait leur trouver un chemin praticable!*) On comprend, poursuit toujours Boëns, que la résistance des vaisseaux favorise ces sueurs (*lesquelles, par conséquent, pourraient très bien se produire sans la moindre altération des vaisseaux!*) Et l'on peut d'ailleurs admettre qu'une volonté tenace et impérieuse puisse déterminer l'écoulement du sang plutôt sur un point que sur un autre (*et la plaie de l'épaule?*) Mais l'altération du sang est la condition principale et indispensable du phénomène. Le docteur Lefebvre s'est bien gardé de le reconnaître. (*Il n'a guère insisté que sur l'état normal du sang de Louise.*)

Arrêtons-nous ici; il ne vaut vraiment pas la peine de nous attarder à un bavardage sans valeur scientifique. Boëns, connaissant à fond le caractère de ses lecteurs, supplée au défaut d'arguments sérieux par une ample moisson d'injures contre Lefebvre, contre Louise Lateau et sa sœur, contre les prêtres, les saints et même contre Notre-Seigneur Jésus-Christ... Malgré la peine que nous font ces sortes de digressions, nous ne nous laisserons pas détourner du but de nos recherches. Nous voulions savoir si la médecine moderne avait un moyen d'expliquer le phénomène des stigmates; et nous tenions pour certain que, si cette explication existe, elle serait connue des principaux maîtres en cette science. De fait, que voyons-nous? Autant il y en a qui se lèvent pour nous donner cette explication si désirée, autant il y a d'explications diverses et opposées, chacun donnant la sienne, et ce qui pis est, chacune est jugée insuffisante par d'autres docteurs d'égale valeur.

En pareil cas, les maîtres dans les autres sciences avouent simplement qu'on ne sait pas expliquer le phénomène. Si les médecins voulaient faire une semblable déclaration sur le problème qui nous occupe, ce serait un acte de louable sincérité. Mais qu'ils le veuillent ou non, n'importe; nous avons trouvé la réponse; c'est celle-ci : La médecine moderne est incapable d'expliquer le phénomène des stigmates. Mais ne nous précipitons pas. Il nous reste à examiner les stigmatisations hypnotiques des docteurs Bourru et Burot.

(*A suivre.*) B. Gassiat, *Pr. ap.*

LE MÉRIDIEN

UN ESSAI DE CONCILIATION AU SUJET DU MÉRIDIEN INITIAL ET DE L'HEURE UNIVERSELLE

Bien que l'unification dans la mesure du temps ne puisse être considérée comme une nécessité pour la science, il est toujours vrai, cependant, qu'elle peut lui rendre d'incontestables services dans la constatation et l'étude comparée des phénomènes de toute nature qui se produisent sur la face du globe. D'autre part, le commerce et les relations internationales paraissent réclamer, chaque jour davantage, une pareille réforme : il suffit de citer les inconvénients auxquels peut donner lieu, pour les gens inattentifs, la différence, non pas seulement d'heure mais aussi de date, sur les dépêches télégraphiques. Enfin, le fait seul que vingt-six Etats étaient représentés, en octobre 1884, à la conférence de Washington « pour l'adoption d'un méridien initial unique et d'une heure universelle », prouve que cette unification ne saurait être considérée comme superflue, beaucoup moins comme une utopie. Il y a là, pour toutes les puissances civilisées, une question de dignité nationale.

Or, peu avant ladite conférence, le gouvernement français nommait une Commission composée de célébrités scientifiques et des chefs des administrations les plus intéressées à la question, la chargeant d'étudier *si et entre quelles limites* il était utile d'unifier soit les longitudes, soit les heures. Ses conclusions s'imposent encore aujourd'hui par la valeur intrinsèque des raisons qui les appuient.

Et d'abord, la Commission excluait de ladite unification la marine, l'astronomie, la topographie et la cartographie locale, et

demandait pour elles le *statu quo* (1). Cette conclusion n'a besoin que d'être énoncée pour qu'on en reconnaisse la justesse. Tous les jours, depuis de longs siècles, les navigateurs arrivent au port en se servant de n'importe quel méridien initial; il n'y a donc aucune *nécessité* de leur imposer un méridien initial unique. Quant à l'heure « universelle », ce ne sont pas assurément des gens voguant sur l'océan et séparés du reste du monde, qui peuvent en éprouver le besoin ou seulement le désir. — Pour ce qui est de l'astronomie, une grande autorité dans la matière, le docteur Struve n'hésita pas à déclarer qu'elle est, de toutes les sciences, la moins intéressée à l'unification dans la mesure du temps. — Quant à la topographie, elle avait déjà été exclue de l'unification des longitudes, par la conférence géodésique de Rome, en 1883. — Enfin, la cartographie locale exclut, par son but même, la dépendance d'un méridien initial unique.

Mais, en même temps qu'elle déterminait ainsi ce qu'il fallait exclure de l'unification des longitudes et des heures, la même Commission tenait à déterminer les cas où cette unification serait *utile et désirable*.

« Pour la cartographie géographique générale, — ainsi le Rapport de la commission, — et, surtout, pour l'enseignement, il n'y aura que des avantages à tendre vers un méridien initial commun, en respectant, par une transition bien ménagée, les intérêts commerciaux et autres. Nous avons fait valoir plus haut ces considérations, ainsi que celles relatives à l'heure universelle, pour les météorologistes, les physiciens et les géologues. Pour le service télégraphique aussi, s'il est bien entendu que l'heure locale sera conservée, et si l'on obtient la transmission d'office de l'heure universelle sans préjudice de l'heure locale, les inconvénients signalés disparaîtront, et il restera l'avantage de faciliter le calcul de la durée des transmissions. »

Après quoi : « La France, ajoutait le même Rapport, qui, à bien

(1) « Pour la marine, la question est des plus simples; elle ne trouve pas le moindre inconvénient au *statu quo*, elle en verrait de très graves à le changer... Nous pouvons dire que, d'une façon générale, le méridien initial unique est repoussé par les astronomes, les géodésiens, les navigateurs, c'est-à-dire par tous ceux pour qui l'origine des longitudes a besoin d'être définie avec une grande précision. » (*Rapport fait au nom de la Commission de l'unification des longitudes et des heures*, par M. Caspari, ingénieur hydrographe de la marine, pages 5-6.)

des égards, a ouvert la voie à ces ententes internationales, ne peut donc se désintéresser dans le cas actuel; *elle peut et doit* prêter son concours à des réformes sagement conduites, et ce que nous avons dit plus haut précise les conditions dans lesquelles nous conseillons sa participation (1). » Ces dernières paroles paraissent renfermer une sorte d'engagement; ainsi, du moins, on les comprend à l'étranger. Je ne m'arrêterai pas à l'objection que, parmi les *conditions* dans lesquelles la Commission conseillait à la France *d'ouvrir la voie à une entente internationale* se trouvait celle que le méridien initial fût *océanique*. On comprend qu'à l'époque où Behring était encore en faveur, la France y ait vu l'unique chance d'une conciliation et ait, pour cela, imposé à son représentant scientifique, à Washington, de demander un méridien *océanique;* mais, outre qu'un tel choix rencontre aujourd'hui de sérieuses objections, même en France, la votation du 6 octobre 1884, où vingt-deux États, plutôt que d'accepter un méridien océanique, préférèrent le méridien essentiellement national de Greenwich, a totalement modifié la situation. C'est pourquoi nul, certes, ni en France, ni hors de France, ne s'aviserait aujourd'hui de soutenir que c'est là une condition *essentielle* pour obtenir le concours de la France dans l'unification de la mesure du temps.

Je dois voir plutôt s'il est opportun que la France prenne une initiative quelconque, et quelles chances elles pourrait avoir de succès.

II

Je remarquerai, d'abord, que quand même la France échouerait dans sa tentative, elle a tout intérêt à l'essayer. C'est que, *faute d'être assez au courant de la façon dont les choses se sont passées à Washington*, on la rend responsable d'avoir empêché, par une excessive susceptibilité nationale, que l'unification dans la mesure du temps fût déjà un fait accompli. A l'appui de ma remarque, je me borne à citer les lignes suivantes tirées des *procès-verbaux* de la conférence de Washington :

« C'est avec une parfaite tranquillité de conscience, — ainsi s'exprimait M. Lefaivre, délégué diplomatique de la France, — que nous déclarons de ne pas nous associer à l'adoption du méridien de Greenwich, persuadés que la France n'encourt pas le reproche

(1) *Rapport, id.*, p. 17.

de retarder ou d'entraver la marche de la science en s'abstenant de participer à cette décision. » Je m'abstiens de tout commentaire (1).

Voici maintenant deux circonstances qui me paraissent garantir à la tentative de la France un heureux résultat.

La première c'est que la votation de la conférence de Washington, en faveur de Greenwich, *votation fondée sur des considérations tirées, on peut bien le dire, exclusivement de la marine*, avait été condamnée d'avance par l'ex-directeur lui-même de l'Observatoire de Greenwich, sir G. B. Airy. On aurait de la peine à le croire, mais voici ses propres paroles : « Presque toute la navigation, — ainsi s'exprimait-il, dans une lettre du 18 juin 1879, au secrétaire d'État, pour les colonies, — est basée sur le *Nautical Almanac*, composé d'après les observations de Greenwich, rapportées au méridien de Greenwich... Mais moi, comme directeur de l'Observatoire de Greenwich, je rejette absolument toute idée de fonder là-dessus aucun titre de préférence en faveur du méridien de cet Observatoire (2). »

Le lecteur devine tout le parti que la France peut tirer d'un pareil document.

L'autre circonstance, la voici. On comprend que l'Angleterre puisse s'opposer, maintenant, à toute transaction, si, en y adhérant, elle allait s'exposer à perdre sa prééminence dans la navigation. Mais cette prééminence est si peu en danger, qu'on en garantirait, en quelque sorte, à l'Angleterre la pacifique possession. Que signifie, en effet, le *statu quo* demandé par la France dans la navigation et les éphémérides astronomiques, sinon que Greenwich pourra continuer paisiblement à dominer sur toutes les mers? La France n'a jamais pensé à substituer, dans la navigation, un autre méridien à celui de Greenwich partout où ce dernier est déjà en usage ni même à empêcher l'Angleterre de chercher à le faire librement accepter; tout ce qu'elle demandait en 1884, et tout ce qu'elle demanderait aujourd'hui, c'est que la prééminence pacifique de Greenwich dans la navigation *ne fût point imposée de force et*

(1) *Conférence internationale tenue à Washington, pour l'adoption d'un premier méridien unique et d'une heure universelle. Octobre* 1884. (*Procès-verbaux des séances*. Washington, Gibson, p 92.)

(2) Voir ce document dans l'ouvrage de M. Sandford Fleming : *Universal or cosmic Time*. Toronto, 1885.

officiellement à la marine des autres nations. Quoi de plus juste! Ainsi la France défend, dans la navigation, le principe de la *liberté*, et cela pour tous les États sans distinction; c'est à l'Angleterre à en tirer profit pour son méridien national.

Comprendrait-on, maintenant, que l'Angleterre, rassurée sur ce point, — dont on devrait faire une *conditio sine qua non* de tout accord ultérieur, — puisse s'opposer à l'unification dans la mesure du temps, d'après un méridien neutre? Pourvu que, comme le demandait à Washington, son représentant, le professeur Adams, le point choisi pour le déterminer se prêtât à l'érection d'un observatoire international, elle n'aurait plus, me paraît-il, un seul argument pour justifier son opposition.

Mais quand même, du reste, je me tromperais dans ma prévision, la France n'aura pas moins tiré de sa tentative ce grand avantage, que ce ne sera plus sur elle, la nation qui a créé l'unification des poids et des mesures, qu'on fera tomber la moindre responsabilité, si nous paraissons condamnés à ne jamais obtenir l'unification dans la mesure du temps.

L'Académie des sciences de Bologne a pris à tâche de faire accepter la conciliation proposée par la France elle-même, en 1884, avec l'unique substitution du méridien continental de Jérusalem, au lieu d'un méridien océanique; je me permets d'exprimer ici le vœu que l'opinion publique vienne en aide au gouvernement, afin d'obtenir la convocation d'une autre conférence internationale de délégués de toutes les nations civilisées, ayant pouvoir de trancher *définitivement* la double question du méridien initial unique et de l'heure universelle, sur les bases suivantes :

1° *Statu quo* dans la marine, l'astronomie, la topographie et la cartographie locale, pour les raisons exposées ci-dessus.

2° Double graduation, — d'après le méridien national et l'international, — dans la cartographie géographique générale, afin que l'enseignement de la géographie contribue à fortifier le double amour de la patrie et de l'humanité.

3° Application immédiate de l'heure du méridien initial, — conjointement avec l'heure locale — à la télégraphie, au profit non moins de la science que du commerce et des relations internationales.

4° Adoption du méridien initial de Jérusalem qui se recommande par des considérations pratiques, scientifiques et historiques.

Ces considérations, touchant le choix de Jérusalem, feraient l'objet d'un travail spécial. L'Académie de Bologne ne s'est décidée à le proposer aux savants et aux gouvernements, qu'après s'être bien rendu compte du nombre et de la force des arguments qui militent en sa faveur.

Cés. Tondini de Quarenghi,

Barnabite.

P.-S. — Les lecteurs de la *Revue du Monde catholique* liront certainement avec intérêt les deux documents qui suivent et qui se rapportent au résultat que les propositions ci-dessus ont eu, au récent *Congrès géographique international* de Paris.

I

LETTRE de **M. le professeur Ruffini,** *président de l'Académie des Sciences de Bologne, à* **M. le comte de Bizemont,** *commissaire du Congrès géographique international et vice-président de la Société de géographie de Paris.*

Bologne, 19 août 1889.

Monsieur le Comte,

Notre délégué au Congrès géographique international de Paris, le R. P. barnabite César Tondini de Quarenghi, nous a informés que la proposition conciliatrice de cette Académie, au sujet du Méridien initial et de l'Heure universelle, vient d'obtenir, soit à l'épreuve, soit à la contre-épreuve, un vote où les adhésions ont exactement contrebalancé les voix négatives.

Quand on songe que le point le plus contesté, pour ne pas dire le seul en litige, était le choix du Méridien initial et que la proposition de Jérusalem présentée au Congrès géographique international de Paris, en 1875, n'y fut pas même votée, et qu'à Washington, elle fut aussitôt écartée que mentionnée (séance du 2 octobre 1884), un tel résultat nous paraît attester sa valeur scientifique et pratique. Il nous suffit de rappeler qu'elle seule réalisera la *conformité logique* des heures avec l'ensemble de notre chronologie.

Une chronologie que tous, — quoi qu'il en soit de l'année, — s'accordent à considérer comme commencée à minuit de Jérusalem (la

différence en degrés, aussi bien qu'en temps, entre Jérusalem et Bethléem, étant tout à fait négligeable), suppose nécessairement chaque nouveau jour commençant également à minuit de Jérusalem. Il s'ensuit que le méridien de cette ville est déjà, de fait, Méridien initial universel pour la mesure du temps, et que tout autre choix établirait une discordance entre le jour chronologique et ce jour de convention qu'on appellera « universel ».

Nous sommes fort reconnaissants à la Société de Géographie de Paris d'avoir fait à cette Académie, — qui n'est pas une Société géographique, — l'insigne honneur de l'inviter tout particulièrement à se faire représenter au Congrès pour y exposer ses vues sur la question du Méridien initial pour l'Heure universelle. Depuis plus d'un an, Monsieur le Comte, votre Société de Géographie nous encourage et nous soutient, et des documents rendus publics en sont la preuve. C'est pourquoi nous avons été heureux de patronner *la conciliation proposée par la France elle-même* dans le remarquable rapport de M. Caspari, fait au nom de la « Commission de l'unification des longitudes et des heures » (1884). On n'a qu'à comparer, en effet, les propres termes de ce rapoort (*Revue française de l'Etranger et des Colonies*, 15 juillet 1889, p. 78), avec ceux du vœu proposé par notre délégué à la dernière séance du premier groupe du Congrès qui vient d'avoir lieu. Si nous y avons ajouté, en plus, la mention du méridien de Jérusalem, c'est que les procès-verbaux de la Conférence de Washington prouvent à l'évidence l'impossibilité d'arriver à un accord en choisissant, soit un méridien déterminé par un observatoire national existant, soit un méridien océanique. Voilà pourquoi, après le résultat que notre proposition vient d'obtenir au Congrès, nous nous permettons de nous approprier les paroles mêmes du rapport de M. Caspari : « *La France qui, à bien des égards, a ouvert la voie à ces ententes internationales, ne peut se désintéresser dans le cas présent; elle peut et doit prêter son concours à des réformes sagement conduites, et ce que nous avons dit précise les conditions dans lesquelles nous conseillons sa participation.* »

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Comte, l'hommage de ma considération la plus distinguée.

Le Président,

F.-P. Ruffini.

RÉPONSE de **M. le comte de Bizemont** *à* **M. le professeur Ruffini,** *président de l'Académie des Sciences de Bologne.*

23 août 1889.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 19 août et de vous remercier des sentiments que vous y exprimez à l'égard de la Société de Géographie de Paris qui, je puis vous l'assurer, est désireuse de marcher d'accord avec votre illustre Compagnie qu'elle a toujours tenue en haute et particulière estime.

Pour ce qui me concerne personnellement, je suis absolument acquis aux idées que vous exprimez éloquemment. Oui, l'unification de l'heure et l'adoption d'un méridien international sont désirables, à divers points de vue; oui, l'heure et le méridien de Jérusalem sont ceux qu'il convient d'adopter comme vraiment internationaux et en accord parfait avec les usages plusieurs fois séculaires de la plupart des peuples civilisés. Leur adoption doit donc être poursuivie sans relâche et sans défaillance, quels que soient les obstacles qui leur ont été opposés jusqu à ce jour. Il est à remarquer que ces obstacles proviennent surtout d'une sorte de répugnance à changer ce qui existe et non d'arguments sérieux et spéciaux basés sur la position de Jérusalem. Beaucoup de mathématiciens et de géographes redoutent d'apporter des modifications aux livres et aux instruments dont ils ont l'habitude de se servir; c'est là le principal mobile de leur résistance.

Cependant, je considère le triomphe définitif de cette cause comme assuré; il n'y faut que de la persistance...

L'idée fait son chemin. Ainsi que vous le faites excellemment ressortir, elle n'a rencontré tout d'abord que froideur, et voilà qu'on en arrive à la discuter, à la considérer comme digne d'attention; encore un effort et la majorité des savants lui sera acquise. Ce sera un grand succès pour votre illustre Académie et pour son représentant. Nous y applaudirons avec enthousiasme, après y avoir aidé dans la mesure de nos moyens.

Veuillez agréer, etc. Comte de Bizemont.

Qu'il me soit permis d'observer que le méridien de Jérusalem donne à la France l'avantage de pouvoir construire un Observatoire exactement à l'antiméridien, dans l'île de Tahauéa, une des Tuamotu. On se rend compte du profit que tirerait la science et surtout la météorologie nautique d'un tel Observatoire au beau milieu du Pacifique, et dans les mains de la France.

DE PARIS EN TRANSYLVANIE[1]

IV

Les quais de Pest. — Vue de Bude. — Une grande revue pour la fête de l'empereur-roi. — Le Feldzeichen. — Le château. — La couronne de saint Étienne et les insignes royaux. — Pest vu de la terrasse du château, le Rakos. — Souvenirs de Jean Hunyade. — L'île Marguerite. — L'archiduc Joseph et le Tzigane. — Un orchestre tzigane. — *La Marseillaise.* — Les portiers des hôtels de Budapest. — Le caractère hongrois.

C'est à Pest, sur la rive gauche du Danube, que descendent presque tous les voyageurs. Pest est la ville moderne, la ville des affaires; c'est là que se trouvent les grands hôtels, les théâtres, les beaux magasins, les promenades, en un mot, tout ce qui constitue une ville moderne.

Le lendemain de notre arrivée, nous nous dirigeons tout d'abord vers les quais. A cette heure matinale rien de séduisant comme l'aspect des quais de Pest; les trottoirs sont encombrés d'échafaudages de fruits. Ici ce sont des pyramides de melons à la cuirasse d'or, ou de pastèques à la carapace verte comme celle d'un scarabé, et dont la chair rouge éclate comme une blessure saignante. Plus loin, ce sont des entassements de pommes, des amoncellements de prunes, violettes comme des robes d'évêque, des entassements de pêches, fraîches et veloutées comme des joues de jeunes filles, des remparts d'abricots, entrecoupés par des alignements de piments rouges, et derrière ce fouillis de couleurs éclatantes, le Danube étend paresseusement sa nappe liquide,

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1889.

encore à demi couverte de sa brume matinale. Le long des rives, des bateaux à vapeur attendent, comme des monstres enchaînés, le moment où délivrés de leurs entraves, ils partiront, soit pour Vienne, soit pour Belgrade ou pour Varna et la mer Noire; d'autres se couvrent déjà de voyageurs, ce sont ceux qui, pendant toute la journée mettent Budapest en communication avec les localités voisines, avec l'île Margit, O Buda et vingt autres localités. En tout autre endroit, la vue de ce beau fleuve tiendrait longtemps l'attention captive, animé qu'il est déjà par les mouches qui font la navette d'une rive à l'autre, par les lourds chalands qui remontent le fleuve, traînés par des remorqueurs aux formes massives et puissantes, ou par les trains de bois qui se laissent emportés par le courant, conduits par des hommes aux jambes nues, aux formes athlétiques, dont on entend les cris d'appel secs et gutturaux : mais l'attention du voyageur nouvellement arrivé est attirée par la montagne qui se dresse devant lui, par-delà le fleuve. Sur la gauche, c'est le Bloksberg, aux pentes abruptes, nues, déchiquetées, dominé par la forteresse qui défend la ville; puis, devant lui c'est Bude, la vieille cité magyare, couronnée par le château impérial. Non plus, hélas! celui qui fut bâti par les successeurs d'Arpad et embelli par Mathias Corvin, mais le château moderne, construit par Marie-Thérèse sur les ruines faites par les Turcs. La résidence royale assise sur le sommet de la colline est entourée, comme d'une ceinture verdoyante, de ravissants jardins, dont le frais feuillage descend en pente douce jusqu'au fleuve, entrecoupé par les balustrades, les escaliers, et les portiques en marbre blanc de ses terrasses à l'italienne. Après le château c'est la vieille ville, c'est Bude, avec tout son fourmillement de vieilles constructions, les unes s'accrochant aux parois qu'elles semblent vouloir escalader, les autres posées sur le sommet du rocher; et par-dessus cet entassement de constructions, la vieille cathédrale gothique qui dresse vers le ciel sa flèche aérienne et ses dentelles de pierre. La cathédrale de Bude est le plus ancien monument de la Hongrie; élevée par Mathias Corvin, elle a échappé au vandalisme des Turcs qui l'avaient convertie en mosquée.

En continuant notre promenade sur les quais, nous arrivons au beau pont suspendu qui relie les deux villes, où plutôt les deux parties de la ville, puisque Buda et Pest sont réunies en une seule cité. Ce pont, un des plus hardis qui existent, a plus de 400 mètres

de longueur et ne repose que sur deux piles. Son tablier est assez élevé pour laisser le passage libre aux bateaux à vapeur, même à l'époque des plus grandes crues.

Au moment où nous arrivons à l'entrée du pont, des agents de police et des gendarmes arrêtent les voitures, pendant que des officiers à cheval, plumet au vent, caracolent en donnant des ordres. Notre curiosité est éveillée; ces dispositions sont évidemment prises pour le passage d'un cortège, une procession peut-être, ou quelque grand personnage; qui sait? peut-être l'empereur... Ce serait une chance particulière pour nous de nous trouver sur son passage. Comme la circulation n'est pas interdite aux piétons, nous nous avançons bravement sur un des trottoirs. A peine avons-nous fait vingt pas que nous apercevons un peloton de cavalerie qui marche, bannière au vent, précédé de ses trompettes; derrière lui vient un bataillon d'infanterie, suivi lui-même d'autres bataillons, dont on voit reluire les baïonnettes jusqu'à l'extrémité du pont et jusqu'au tunnel qui passe sous la ville de Bude.

Nous voyons ainsi défiler devant nous un échantillon de toutes les troupes austro-hongroises, depuis les Croates au pantalon collant qui vient se perdre dans la bottine, jusqu'aux Honveds qui furent créés pendant l'insurrection de 1848. Ces troupes ont une excellente tenue militaire; les uniformes sont simples, mais ils ne manquent pas d'une certaine élégance, et les régiments, au lieu de ne différer les uns des autres que par un simple numéro se reconnaissent par une variante dans la couleur, dans la forme et dans les ornements de la tenue.

Mais ce qui nous a le plus frappés, c'est que tous, depuis le dernier tambour jusqu'au colonel, portaient à leur coiffure un petit bouquet de trois feuilles de chêne. Cet ornement, que les Autrichiens appellent *Feldzeichen* — littéralement : signe de campagne — est arboré dans les grandes cérémonies : en temps de paix, grande revue, fête de l'empereur, et en temps de guerre, les jours de bataille.

Dans la saison où les chênes ont des feuilles, le *Feldzeichen* consiste en une petite branche, portant trois feuilles, en trèfle, et à défaut de feuilles de chêne, l'insigne se compose de trois bourgeons de sapin, également en trèfle.

Il faut avoir vu un corps de troupes considérable portant le Feldzeichen pour se rendre compte de l'effet produit. Ce bouquet

de trois feuilles vertes, fixé à toutes les coiffures, aux drapeaux et jusqu'aux tétières des chevaux, a quelque chose d'imposant; en même temps qu'il égaie l'uniforme, il lui donne un caractère fier et martial; surtout quand il est porté par des soldats hongrois, par ces descendants des anciens magyars, dans l'œil noir desquels on lit encore l'indomptable bravoure de leurs ancêtres, par ce vaillant peuple qui pendant dix siècles a combattu pour son indépendance et pour sa liberté et qui, aujourd'hui encore, est prêt à donner tout son or et tout son sang pour ne pas se plier sous un joug étranger.

Nous étions arrivés à l'extrémité du pont, comme le dernier bataillon sortait du tunnel, et comme nous nous demandions le motif de cette prise d'armes, on nous dit que c'était la garnison de Budapest qui revenait d'une grande revue, passée à l'occasion de la fête de l'empereur.

Si nous l'avions su plutôt, nous n'aurions pas manqué cet intéressant spectacle; mais comme nous n'avons pas la prétention de le faire recommencer, nous allons prendre place dans le petit chemin de fer funiculaire qui, en moins d'une minute, nous transporte au sommet de la montagne de Bude.

Nous faisons à la hâte le tour de la vieille ville qui n'est ni belle, ni commerçante; une rue large, bordée de grandes constructions grises, qui sont presque toutes des ministères ou des bureaux d'administrations, nous conduit à la cathédrale gothique, dont l'élégante silhouette nous avait tant charmés, vue des quais de l'est. Malheureusement, en nous approchant, nous l'apercevons tout entourée d'échafaudages. Une partie est entièrement neuve, on vient de la terminer, et par l'entrebaîllement d'une porte, nous apercevons des maçons occupés à remplacer morceaux par morceaux, tout ce qui reste encore de la vieille construction. Ce joli monument, qui avait échappé à toutes les guerres et à toutes les révolutions, n'a pas pu résister à l'action destructive du temps. Il y a quelques années sa restauration avait été jugée nécessaire; mais, quand on s'est mis à l'œuvre on a trouvé les pierres tellement rongées et effritées qu'on a dû les remplacer les unes après les autres. Quand le travail sera terminé, ce sera un monument absolument neuf et dont le principal mérite sera d'être la reproduction exacte de l'ancien.

Après avoir visité la ville nous nous dirigeons vers le château.

Rebâti, comme nous l'avons dit, par Marie-Thérèse, il sert de résidence à l'empereur-roi. C'est dans la grande galerie que François-Joseph fait chaque année l'ouverture solennelle de la Diète. Le château royal de Bude renferme deux trésors d'un prix inestimable pour la Hongrie : les reliques de saint Etienne et les insignes royaux.

La couronne de Hongrie, appelée aussi couronne de saint Etienne, a toujours été considérée par les magyars comme le palladium de leurs libertés et de leurs droits. Donnée par le pape Sylvestre II au roi Etienne, en récompense de son zèle à convertir ses sujets à la religiou catholique, elle fut d'abord conservée dans la résidence royale de Szekès-Fejervar (Albe royale), avec les autres insignes du pouvoir dont nous parlerons plus loin. Plus tard elle fut transférée au château de Vizegrad. Elisabeth, veuve d'Albert Ier, manquant de ressources pour soutenir les droits de son fils, Ladislas le Posthume, la donna en gage à Frédéric III, empereur d'Allemagne, pour une somme de 2,800 ducats. Ce ne fut que vingt-trois ans plus tard, après une guerre acharnée entre Mathias Corvin et l'empereur, que le Palladium de la Hongrie fut rendu à la nation.

Après la bataille de Mohacs, Ferdinand d'Autriche réussit encore à s'en emparer et se fit couronner roi de Hongrie à Szekès-Fejervar.

Lorsque Soliman envahit la Hongrie pour la seconde fois, il se rendit maître du château de Vizegrad, et la couronne de saint Etienne, tombée entre ses mains, fut remise à Szapolyai, son protégé. En 1703, lors de la révolution de Rakoczi, la couronne fut transportée à Vienne, où elle resta neuf ans ; puis elle fut rapportée à Posony (Presbourg), où elle était gardée depuis la destruction de Vizegrad.

En 1783, Joseph II la fit encore reporter à Vienne, d'où elle revint en 1790, pour être déposée au château de Bude nouvellement rebâti par l'impératrice. En 1848, les insignes royaux, tombés entre les mains des insurgés, furent transportés à Debreczèn, puis cachés par Kossuth dans un pré aux environs d'Orsova. Ils revinrent enfin au château de Bude, où ils se trouvent maintenant. Ils sont déposés dans un des caveaux de l'église, et des sentinelles veillent jour et nuit à leur conservation.

La couronne est enfermée dans un coffre de fer, scellé des sceaux du palatin, du primat, de deux gardiens de la couronne et du com-

missaire royal. On ne la retire de sa cassette que trois jours avant le couronnement du roi, et pendant ces trois jours elle reste exposée à la vue du public.

Elle a la forme d'une demi boule, sur laquelle se croisent deux demi cercles ornés d'une croix latine. En haut, par devant, la figure de Christ, en émail, dans un carré bordé de perles. Les bords de la couronne, enrichis de pierres précieuses et de têtes d'apôtres, sont en partie cachés par la couronne grecque qui recouvre celle donnée par le pape Sylvestre II. Celle-ci est ornée d'une nouvelle image du Christ, et sur le bas on voit les archanges saints Michel et Gabriel, avec les martyrs Démétrius et Georges. Entre les images des saints sont des émeraudes et des saphirs, entourés de perles et de diamants.

La croix qui surmonte le tout est fortement inclinée. Dans un des voyages qu'on lui fit faire, la couronne fut mise à la hâte dans une caisse trop petite; c'est alors que la croix fut forcée, et le respect profond des magyars pour la sainte relique n'a pas permis qu'on y touchât, même pour réparer l'accident.

Les autres insignes royaux sont : l'épée, qui date de l'époque de saint Etienne; le globe, qui porte les armes de la maison d'Anjou; les gants, les bas, les sandales et le manteau de soie bleu de ciel, sur lequel la reine Giselle, épouse de saint Etienne, a brodé de ses mains les images de la Vierge et du Christ en croix.

En sortant du château, nous entrons dans les jardins ouverts au public? après une courte promenade nous nous arrêtons sur la terrasse supérieure, et là, appuyés sur la balustrade de marbre blanc, nous laissons nos regards errer longuement sur l'immense et splendide panorama qui se développe devant nous. C'est d'abord le fleuve qui coule majestueusement à nos pieds et va se perdre, au nord et au midi, dans un infini lointain; à gauche, c'est le vieux Bude, — O Buda, — qui s'étend paresseusement le long du fleuve, au delà ce sont les montagnes au pied desquelles nous avons passé hier et que couronnait jadis le château de Vizegrad. Devant O Buda, c'est l'île Margit, ce ravissant petit oasis de verdure dont nous parlerons plus tard, quand nous l'aurons visité. En avant de l'île, le magnifique pont en fer construit par une compagnie française, la compagnie de Fives-Lille; puis devant nous, la ville de Pest, développant, dans une plaine immense, l'inextricable réseau de ses rues et de ses places. L'immense construction que nous voyons à

gauche, non encore terminée, c'est le futur palais du Parlement hongrois, puis, en face du pont suspendu, la place François-Joseph, avec les statues de Széchényi et de Déak; autour de la place c'est l'Académie des beaux-arts, l'Opéra, la Redoute; puis, du milieu d'un océan de toitures, émergent les clochers bulbeux de vingt églises et les tours arabes de la nouvelle synagogue. Au fond du tableau et l'encadrant de sa verdure, le Varos-Liget, — bois de la ville, — enfin, sur la droite, ces énormes bâtiments que l'on voit se dresser près du fleuve, ce sont les minoteries de Pest; établissements colossaux, qui peuvent moudre je ne sais plus combien de 1,000 hectolitres par jour. Le blé leur arrive de toute la Hongrie, par voitures, par chemin de fer ou par ces bâteaux du Danube, dont la forme fait penser à l'arche de Noé, et qui sont encore construits sur les modèles en usage à l'époque romaine. Devant les minoteries, toute une flottille de bateaux est amarrée au quai, les uns déchargeant le blé, tandis que les autres s'emplissent de farine qu'ils vont transporter jusqu'aux bouches du Danube et dans les ports de la mer Noire.

Et au delà de la ville, cette plaine immense qui va se perdre à l'horizon, c'est le Rakos, le champ de mars des Magyars.

Le Rakos est la plaine sainte de la Hongrie, dit M. Tissot; c'est dans ces champs sacrés que les prélats, les barons, les magnats, tout flamboyants de velours et d'or, étincelants de diamants et de pierreries, vêtus de riches pelisses ou drapés de peaux de tigre ou de panthère, s'assemblaient autrefois, pour tenir, à cheval et armés, leurs diètes, à l'ombre de leurs bannières brodées et peintes aux couleurs de leurs armoiries bizarres. Souvent la réunion finissait par une mêlée sanglante, l'air se remplissait de cris, de hennissements sauvages; et les escadrons se choquaient avec un bruit de fer et de bataille. Mais bientôt le calme renaissait, la discussion s'achevait sans entrave et l'on rentrait en ville au milieu des eljen du peuple acclamant la liberté hongroise.

C'était sur le Rakos que se votaient les lois proposées par le roi, ou qui devaient être soumises par la Diète à la sanction du souverain.

En contemplant cette plaine, si riche en souvenirs, je me rappelais la Diète tenue le 5 juin 1446. Le roi Vladislas, tombé à la bataille de Varna, sous le cimeterre des Turcs, avait laissé le royaume en proie aux dissensions. L'empereur Frédéric III, d'Au-

triche, sous prétexte de soutenir les droits de son neveu, Ladislas le Posthume, prétendait s'emparer du pouvoir et mettre la main sur la Hongrie. Mais Jean de Hunyade, la terreur des Turcs, ne voulait pas que son pays tombât sous le joug d'un Habsbourg. Déjà, en vingt circonstances, il avait déjoué les projets de l'astucieux empereur; puis, fort de l'appui des Magnats, qui étaient venus d'eux-mêmes lui demander de les sauver, il provoqua une Diète solennelle dans la plaine du Rakos. L'assemblée des Magyars se tint en plein soleil, à cheval et en armes.

« Quand les ambassadeurs accrédités auprès du roi des Romains, dit M. Chassin, eurent exposé le résultat négatif de leur mission auprès du roi des Romains, ne voulant, en aucun temps et sous aucun prétexte, subir le gouvernement de Frédéric III (domination allemande); mais tenant aussi à ne pas se mettre en guerre avec l'empire, les Ordres proclamèrent de nouveau et d'une manière définitive Ladislas le Posthume « roi élu et né », et déclarèrent qu'il fallait, en attendant son arrivée consentie ou sa délivrance forcée, nommer un « gouverneur » qui, en son nom et à sa place, administrerait la république. »

« Avant de procéder au choix de l'homme qui serait promu à cette dignité, la Diète s'occupa de bien préciser quelle serait l'étendue des pouvoirs du magistrat suprême, quels seraient les droits et les devoirs corrélatifs des Ordres...

. . . . . .

« Cela bien et dûment délibéré et voté, les nobles magyars jurèrent d'observer, fidèlement et dans leur plus extrême rigueur, les décisions de la Diète : fut déclaré ennemi de la république quiconque oserait les enfreindre; ensuite on procéda à la nomination du gouverneur, Jean de Hunyade, ban de Szöreny, vaïvode de Transylvanie, capitaine du royaume, fut élu à l'unanimité. D'abord il refusa, puis, cédant aux instances de l'assemblée il se soumit à ses décrets.

« Alors le président de la Diète, le palatin, lui dit : « Afin que « Dieu t'assiste, afin que la très sainte Vierge Marie implore pour « toi la miséricorde divine, afin que tous les saints intercèdent en « ta faveur, afin que le très saint Corps de Notre-Seigneur Jésus-« Christ assure ton salut à ton heure dernière, afin que la terre « reçoive tes ossements et ne les rejette pas le troisième jour, afin « que ta race ne soit pas anéantie. afin que lors du jugement tu

« mérites de voir le sacré visage de Dieu, afin que tu ne sois pas « enseveli dans les flammes éternelles de l'enfer,

« Tu emploieras tous tes efforts à l'exécution de toutes les clauses « de ce traité, rédigé pour le profit et l'utilité du royaume, tu ne « feras ni ne fera rien faire contre aucune d'elles. »

« Hunyade étendit la main droite, et, à voix haute, répéta la formule sacramentelle :

« Afin que Dieu m'assiste...

« J'emploierai tous mes efforts à l'exécution de toutes les clauses « de ce décret, rédigé pour le profit et l'utilité du royaume, je ne « ferai et ne ferai rien faire contre aucune d'elles. »

« Le palatin remit alors au Gouverneur élu les insignes et les prérogatives de sa charge, les sceaux de l'État et le commandement des forteresses.

« L'élection du gouverneur, proclamée sur le Rakos, fut accueillie par la nation entière comme une espérance de jours plus heureux. La joie se répandit jusque dans les classes les plus infimes de la société, jusque dans le petit peuple des villes et les serfs de la campagne. On entonna des cantiques d'actions de grâces, on se livra partout à des réjouissances enthousiastes. Plusieurs jours durant la Hongrie fut en fête. »

Après avoir laissé notre esprit se perdre longtemps dans ces lointains souvenirs, pendant que nos yeux ne cessaient de se complaire dans l'admiration de ce splendide paysage, nous nous décidons enfin à descendre des hauteurs de Bude pour rentrer dans la vie réelle de Pest.

Ce que nous recherchons tout d'abord, c'est la couleur locale; malheureusement, c'est la seule chose qui manque ici, il ne nous faut pas une bien longue promenade à travers les rues et les marchés, pour acquérir la certitude que nous ne trouverons ce que nous cherchons qu'en nous enfonçant plus avant dans la Hongrie. La seule chose qui ait encore ici un cachet original ce sont les attelages. Les chevaux sont petits, élégants de formes et presque tous de robe baie brun. Les harnais ressemblent à ceux de Vienne, mais ils sont encore beaucoup plus ornementés; ils ont non seulement les grandes rondelles couvrant les attaches des lanières; mais encore, du poitrail et du flanc des chevaux, tombent de longues bandes de cuir, tout agrémentées d'énormes boucles et de rondelles de cuivre. Les chariots sont petits et bas, presque tous ont deux

pièces de bois qui partent des ridelles et viennent se fixer à l'extrémité de l'essieu, en dehors de la roue. C'est la disposition des télègues russes.

Nous consacrons la première partie de l'après-midi à faire des visites. Plus heureux qu'à Vienne, nous trouvons quelques-unes des personnes à qui nous sommes recommandées, et tout particulièrement M. le député Istocsy, le chef de l'antisémitisme en Hongrie. M. Istocsy, député du comitat de Szombathely, — Steinemanger, — fut longtemps le seul antisémite de la Chambre; on riait de ses efforts et de ce qu'on appelait son idée fixe; mais son incontestable honorabilité, son indomptable persévérance, ont fini par rallier autour de lui un bon nombre de ses collègues, et il est aujourd'hui à la tête d'un parti dont la force va en augmentant tous les jours.

M. Istocsy, forcé de nous quitter pour affaires urgentes, nous donna rendez-vous pour le lendemain, en nous engageant à consacrer le reste de notre journée à une visite à l'île Margit.

Nous prenons le bateau à vapeur qui tous les quarts d'heure fait le trajet de Ferencks-Joszef Rakpart, — quai François-Joseph, — à l'île Margit. Une première escale nous arrête à Csaszar fürdö — bains de l'empereur. — Ce bain, le plus célèbre et le plus important de Bude, avait d'abord été établi par les Romains, sous le nom de *Aquæ calidæ superiores*. Détruit par les Turcs, lors de l'incendie de Bude, il a été reconstruit par Mahomet Pacha. Il reste encore de ses vieilles constructions quelques salles de bains en marbre rouge. Le reste est récent et ne nous a pas paru valoir la réputation qu'on lui a faite. Au-dessus du Csaszar fürdö, sur une colline, au milieu des vignes, se dresse une mosquée minuscule, recouvrant la tombe de Gül-Baba — le père des roses — célèbre santon turc. La conservation de cette mosquée et du tombeau qu'elle recouvre a fait l'objet d'un article particulier du traité de Carlowitz; de nombreux pèlerins viennent encore tous les ans, du fond de la Turquie, pour visiter ce monument.

Nous reprenons le bateau et nous débarquons à l'île Marguerite, en hongrois, Margit-Sziget.

Le roi de Hongrie, Bela IV, se voyant chassé de son pays par les hordes Tartares, fit au Seigneur le vœu de lui consacrer le premier enfant qui lui naîtrait, s'il parvenait à délivrer la Hongrie de ses farouches ennemis. Peu de temps après, la reine mit au monde une

fille, qui reçut le nom de Marguerite. A l'âge de trois ans elle fut confiée aux religieuses Dominicaines du couvent de Wesprim.

Quand elle eut atteint sa douzième année, comme elle montrait de grandes dispositions pour l'état religieux, Bela IV lui fit construire un monastère près de Bude, dans une île du Danube, qui devait dans l'avenir porter son nom. Plus tard le roi de Pologne, et après lui le roi de Bohême, charmés par ses vertus, autant que par ses qualités personnelles, témoignèrent le désir de l'épouser. Le roi de Bohême surtout se faisait fort d'obtenir du Pape qu'il la déliât de ses vœux; mais la jeune vierge, voulant rester fidèle à ses engagements, repoussa ces offres séduisantes et ne voulut jamais quitter son couvent, où elle mourut à l'âge de vingt-huit ans.

Le couvent fondé par Bela IV, pour sa fille, traversa toutes les révolutions de Hongrie, respecté de tous les partis; mais les religieuses durent fuir devant l'invasion turque et leur couvent fut saccagé et incendié.

C'était, il y a quelques années encore, un ilôt insalubre et marécageux, habité seulement par quelques familles de lapins et où les chasseurs venaient guetter les bécassines et les canards sauvages. Un jour, un prince de la maison de Habsbourg, l'archiduc Joseph, fatigué de la politique et des affaires publiques, prit le parti de se retirer dans l'île Margit, où il se fit construire un petit ermitage, mais un ermitage coquet et charmant, comme j'en souhaiterais un à tous mes lecteurs, pour y terminer en paix leurs jours. Au milieu des broussailles qui couvraient l'île, se trouvaient des arbres séculaires, des hêtres surtout et des platanes tellement beaux qu'on chercherait bien longtemps avant de trouver leurs pareils. Le prince entreprit de faire de cette île un jardin merveilleux, il isola les belles futaies, fit remplir les bas fonds marécageux, planter les parties stériles, et créa ainsi une des plus ravissantes promenades qui se puissent voir.

L'archiduc Joseph n'a pas voulu jouir seul, en propriétaire jaloux, de sa ravissante création; non seulement l'île Margit est restée ouverte au public pendant toute l'année; mais il a fait construire aux deux extrémités de l'île des jardins brasseries, où pendant tout l'été, des concerts sont donnés dans l'après midi et dans la soirée.

A l'extrémité nord de l'île, on a fondé un splendide établissement de bains, alimenté par un puits artésien qui élève l'eau jusqu'au sommet d'une colonne haute de plus de dix mètres. Cette eau,

chaude, sulfureuse et arsénicale, est d'abord distribuée dans l'établissement, puis le trop plein vient former une cascade de l'aspect le plus original, sur un rocher artificiel, dont la base plonge dans le lit du Danube. L'eau, bien qu'un peu refroidie par son passage à travers les tuyaux, est encore assez chaude pour former au-dessus de la cascade un nuage de vapeur qu'un écrivain français n'a pas craint de comparer aux émanations du Vésuve. Je crois que cet aimable auteur a, dans cette circonstance, confondu le Danube avec la Garonne. Le rocher est couvert de cristallisations dorées, et d'un vert d'émeraude qui lui donnent un aspect magique, surtout quand il est éclairé par le soleil couchant. Ces cristaux aux couleurs admirables sont formés par le dépôt de l'arsenic et du souffre dont les eaux sont chargées.

Avant de quitter l'île Margit, je veux insérer dans ces notes de voyages un entrefilet coupé dans un des derniers numéros de *la Gazette de Hongrie*. C'est une anecdote qui fera mieux connaître l'archiduc Joseph que tous les éloges que nous pourrions en faire:

« S. A. l'archiduc Joseph porte, comme on sait, un intérêt tout particulier à la race tsigane. Un vieux ménétrier de Miskolcz, sur le point d'être saisi pour défaut de paiement de ses contributions, eut l'ingénieuse idée de conter ses peines à Son Altesse qui lui répondit immédiatement par la lettre suivante:

« Alcoutz, 2 janvier 1888.

« Mon brave Tzigane. Je te remercie pour ton aimable lettre de congratulations à l'occasion du nouvel an. Dieu te donne un avenir meilleur, beaucoup de bonheur et une bonne santé, pour tes vieux jours! Il est vraiment dommage qu'on n'aime plus la belle, la vieille chanson hongroise, mais peut-être une chanson nouvelle plaîrait-elle mieux. C'est pourquoi je t'envoie une, — *Borura derü :* Après la pluie, le soleil! — que ma fille Mariska vient d'écrire à l'instant même; charmante chanson. Joue là à Miskolcz. Ci-inclus 50 florins pour toi et tes enfants. Dieu soit avec toi!

« Archiduc Joseph. »

Inutile de dire si la chanson a été vite apprise, orchestrée et exécutée. Aujourd'hui, à Miskolcz, on ne danse plus qu'au son du czardas de l'archiduchesse Marie-Dorothée.

Nous nous proposions de dîner dans l'île; mais, chassés par un

orage naissant qui menaçait de devenir sérieux, nous reprenons le bateau à vapeur et nous nous hâtons de rentrer à l'hôtel.

La salle à manger de cet établissement présente une disposition particulière, que nous avions déjà vue en Autriche, et que nous devions retrouver partout en Hongrie : elle se compose d'abord d'une vaste salle, prenant jours sur une galerie de même dimension, dont un côté complètement ouvert donne sur un jardin. Cette disposition est nécessitée par les grandes variations de températures du pays. Les hivers sont ici très rudes et les chaleurs de l'été suffocantes, et, selon la saison, on s'enferme dans des salles bien closes ; ou bien l'on recherche le grand air pour y trouver un peu de fraîcheur. Au moment où nous entrions dans la salle à manger de l'hôtel, un orchestre de tzigane jouait le premier morceau d'un concert qui devait durer toute la soirée. La czardas se composait, comme toujours, de cinq ou six violons, d'une contrebasse et d'un cymbalum. Le cymbalum est une caisse de 80 à 90 centimètres de longueur, sur 40 de largeur et 20 de hauteur, il est placé sur une table, dans l'intérieur se trouvent des cordes tendues, trois par trois, absolument comme la harpe d'un piano. Le musicien joue de son instrument à l'aide de deux baguettes terminées par des boules enveloppées de coton. Elles lui servent de marteau pour faire résonner les cordes.

Tout en écoutant, avec un vif intérêt, cette étrange musique des tziganes, sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, j'examinais le musicien jouant du cymbalum, auquel il faisait produire des effets vraiment extraordinaires. C'était merveille de voir ses baguettes s'agiter et frapper les cordes, avec une rapidité telle qu'on eût dit qu'il les faisait vibrer toutes à la fois. Cependant je ne pouvais réprimer un sourire, provoqué par une réflexion, fort impertinente à l'égard du pauvre artiste : je lui trouvais une ressemblance étrange avec un lapin jouant du tambour...

Tout-à-coup, je suis arraché à mon admiration et à mes réflexions irrévérentieuses, par le portier qui vient, la casquette bas et l'échine convenablement pliée, me dire quelques mots à l'oreille. Je dois avouer ici qu'ayant quelques renseignements à demander à cet honorable fonctionnaire, j'avais eu l'imprudence de me donner la qualité de publiciste. Or, vous allez voir à quelles conséquences ma légèreté m'avait exposé. Voici à peu près le discours que l'honorable portier était venu me tenir à l'oreille :

— Le primas de notre czardas, Farkas Sandor, l'un des meilleurs, si pas le meilleur chef de Budapest et de toute la Hongrie, m'a demandé si nous n'avions pas de publicistes parmi nos voyageurs étrangers. Je me suis empressé de lui répondre que nous avions l'honneur de posséder en ce moment un des premiers écrivains français, — excusez du peu... — Il est vrai que si loin!... — Et Farkas sollicite l'honneur de vous être présenté.

Que faire? Il fallait bien soutenir ma réputation d'*éminent écrivain* et surtout ne pas donner une mauvaise idée de la courtoisie française; je n'avais donc qu'un parti à prendre : me déclarer très heureux de faire la connaissance de M. Farkas Sandor. C'est ce que je fis. La présentation eut lieu séance tenante, et grâce au portier qui nous servit d'interprète (car le primas ne sait pas un mot de français), nous échangeâmes quelques phrases polies. J'avais repris ma place et je continuais mon dîner, sans penser à mal, quand tout-à-coup j'entendis l'orchestre attaquer un air nouveau. Dès les premières notes, je m'étais redressé; cet air ne m'était pas inconnu... En effet, ce n'était, ni plus ni moins, que notre... *Marseillaise*.

Mon premier mouvement avait été un mouvement de dépit; mais deux secondes de réflexion me firent reconnaître que ce brave tzigane ne devait rien comprendre à nos dissentiments politiques, et qu'il ne pouvait pas trouver de remerciement plus gracieux à adresser à un Français que de jouer, en son honneur, l'air national de son pays, et je ne crus pas pouvoir moins faire que de lui envoyer un salut de remerciement.

Farkas Sandor venait de faire, avec sa czardas, une tournée dans les capitales de l'Europe. Il s'était notamment fait entendre à Paris et à Londres. Il se trouvait en Angleterre au moment du jubilé de la reine Victoria, et il nous a fait entendre un merveilleux morceau qu'il avait composé pour cette circonstance.

J'avais entendu plusieurs fois, à Paris ou ailleurs, des orchestres tziganes; mais était-ce meilleure disposition de ma part, ou était-ce la grande supériorité des exécutants? Toujours est-il que jamais cette musique ne m'avait impressionné comme le soir où je l'entendis pour la première fois à Budapest. Tout le monde sait que les exécutants tziganes jouent toujours sans musique, ils ont pour cela une excellente raison : c'est, qu'à part leur chef, aucun d'eux ne sait lire une note. La musique est pour eux un art inné, ils font

chanter leur violon comme les gens qui, n'ayant pas même l'idée du solfège, font chanter leur gosier, sans savoir les notes qu'ils émettent, et n'ont besoin que d'oreille pour chanter juste.

Le chef se réserve toujours les solos. Il donne le signal de l'attaque et tous les instruments partent ensemble, chacun jouant à sa fantaisie, sans autre règle que de rester dans le ton et le mouvement du morceau. Rien ne peut égaler l'effet étrange de cette bizarre musique. Ce sont des airs populaires hongrois, créés par quelque paysan, ou même par quelque brigand, dans une czarda perdue au fond de la puszta.

Le mot czarda veut proprement dire auberge, cabaret; de là, les airs qu'on y chante et les danses qu'on y exécute prennent le même nom, enfin, par extension, on appelle même czardas les orchestres tziganes qui n'exécutent guère que les airs nationaux magyars.

Il y a peut-être une nuance dans l'orthographe du mot, suivant les différentes interprétations qu'on lui donne; mais j'avoue que mon ignorance de la langue ne me permet pas de rien affirmer.

Les Hongrois ont l'habitude de fumer dans leurs restaurants, il n'est même pas rare d'y rencontrer des dames qui s'accordent ce plaisir. Ainsi, pendant notre séjour à Budapest, nous avions pour voisine de table la comtesse de ***, née princesse E***, qui pendant tous ses repas ne cessait de fumer des cigarettes turques. C'était du reste une femme charmante, éminemment distinguée, et elle avait une manière de prendre et de poser sa cigarette si élégante et si gracieuse, qu'il semble que quelque chose lui eût manqué si elle avait dû s'abstenir de fumer. J'ajouterai que cet usage, qui peut avoir quelque chose de déplaisant pour certaines personnes, a l'avantage de permettre un plus long séjour à table, et je ne connais rien de délicieux, après une journée fatigante, que de faire suivre son dîner d'une tasse de café bue goutte à goutte, en fumant un bon cigare, et en se laissant bercer par les accords d'une czardas tzigane.

Tantôt l'orchestre tout entier attaque un air de danse hongroise, de cette danse si coquette, si enivrante, et qui a quelque chose de sauvage, de fier et d'indompté, qui rappelle les origines de la race descendue des hauts plateaux de l'Asie. Les archets font doucement frémir les cordes, puis ils les font chanter, crier, gémir, se plaindre, pleurer, hurler; il semble qu'il y a une âme dans chaque instru-

ment. On entend des voix de femmes, des grondements de tonnerre, le galop d'une troupe de cavaliers dans la puszta. Tout-à-coup l'orchestre se tait, le chef seul promène lentement l'archet sur ses cordes; vous devinez, plutôt que vous n'entendez, un faible vagissement, comme celui du nouveau-né qui appelle sa mère; puis ce sont des pleurs, comme ceux d'une mère sur le tombeau de son enfant, ce sont les plaintes de la jeune fille dont le fiancé est mort, tombé dans la plaine de Mohacz, sous le cimeterre des Musulmans. Elle pleure, et je vous jure que, lorsque c'est un chef comme Farkas qui tient l'archet, vous entendez ses sanglots et ses soupirs, il vous semble que vous voyez couler ses larmes. Soudain, la femme éplorée pousse un cri de vengeance. Ce cri, c'est l'orchestre tout entier qui l'a donné, rauque, sauvage, terrible, comme la voix du lion. Involontairement on frémit; puis l'orchestre sonne l'appel aux armes, car c'est tout un poème que ces airs de czardas. Voici que de nouveau retentit le galop des chevaux, ce sont les fiers magyars qui se sont levés pour la guerre sainte, ils volent au-devant des Turcs pour venger leurs frères. C'est le combat, c'est la mêlée furieuse, sanglante, puis le chant de victoire... Eljen! pour les magyars victorieux.

Nous sommes restés plusieurs heures de suite, écoutant sans fatigue cette musique étrange, passionnée; tantôt guerrière, sauvage, endiablée, tantôt chantant, dans une mélodie suave, tout ce que l'âme humaine peut sentir de plus doux, de plus délicat, de plus raffiné.

En Hongrie, les maîtres d'hôtel ne paient pas les musiciens qui viennent donner des concerts chez eux. Trois ou quatre fois dans la soirée, un des artistes fait le tour des tables pour recueillir les offrandes du public. En reconnaissance de la gracieuseté que m'avait faite le chef, je ne crus pas pouvoir faire moins que d'être un peu plus généreux que le commun des mortels. Je ne pouvais pas laisser dire qu'un Français s'était montré pingre en Hongrie. Ma générosité faillit me coûter cher.

Le lendemain soir, comme nous entrions assez tard dans la salle à manger, le concert était déjà commencé. C'était une autre troupe; je croyais donc n'avoir rien à craindre, et je commençais à dîner avec la plus entière sécurité, quand j'entendis de nouveau retentir l'air de la *Marseillaise*. Pour cette fois, je ne pouvais attribuer cet acte de galanterie qu'à ma prodigalité de la veille, évidemment

connue des nouveaux musiciens; aussi, en sortant de table, je me hâtai de déclarer au portier que, si reconnaissant que je fusse aux Tziganes de leur extrême bienveillance, je tenais cependant à n'être plus l'objet de ces courtoisies musicales qui auraient fini par devenir parfaitement désagréables. Le portier me promit d'y mettre bon ordre et il tint parole.

Puisque je suis amené pour la seconde fois à parler des portiers hongrois, disons de suite qu'ils n'ont rien de commun avec ceux qui portent le même nom en France. Le portier est une sorte d'intendant, l'intermédiaire entre les voyageurs et l'administration de la maison, qu'il représente seul. C'est lui qui donne les appartements, qui règle les notes et qui doit fournir aux étrangers tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin. En Autriche et spécialement en Hongrie, ces places sont très recherchées et quelques-unes rapportent, m'affirme-t-on, jusqu'à douze mille francs. Ces prix, qui paraissent incroyables, s'expliquent cependant quand on se rend compte des qualités requises pour tenir l'emploi de portier dans certains hôtels. C'est qu'en effet, outre les qualités de probité, de politesse envers les voyageurs, outre la connaissance approfondie du pays, nécessaire pour fournir tous les renseignements qui lui sont demandés, un portier doit encore connaître assez de langues pour pouvoir répondre à toute la clientèle de la maison. Or, le nombre des langues qui sont parlées, à Budapest spécialement, est effrayant.

Un bon portier, (et celui de notre hôtel était dans ce cas), doit connaître le français, l'allemand, le hongrois, le croate, le serbe et le polonais. Pour être parfait, il devrait encore savoir un peu de russe, de turc, de tchèque et de morave. On m'en a cité un qui parlait correctement douze langues.

Dans la journée du lendemain, le député I., qui veut bien, pour un moment, nous servir de cicerone, me fait visiter la Chambre des députés, Chambre qui n'est, du reste, que provisoire, puisqu'on bâtit, sur les bords du Danube, pour le parlement hongrois, un palais qui sera, dit-on, une merveille. La salle actuelle, malheureusement vide quand je l'ai vue, — les députés étant en vacances, — est de la plus grande simplicité, mais parfaitement disposée. Les bancs en amphithéâtre entourent le bureau du président, au pied duquel sont placés les bancs des ministres. Pas de tribune, chacun parle de sa place, et comme l'acoustique de la Chambre est excellente, non seulement tous les députés, mais encore le public placé

dans les tribunes, ne perdent pas un mot de ce que disent les orateurs. En sortant du Parlement, le député I. me conduit et me présente dans plusieurs bureaux de rédaction de journaux.

Oh ! l'aimable, l'excellent accueil que je reçois partout, en ma qualité de Français. Je me réserve de parler plus tard du caractère des Hongrois, quand, les connaissant mieux, je pourrai mieux les apprécier; mais qu'il me soit permis de noter ici une remarque qui m'a frappé dès le jour de mon arrivée : la sympathie que les Hongrois et les Français éprouvent l'un pour l'autre s'explique par la similitude de qualité des deux races. C'est le même genre d'esprit, la même vivacité à saisir les idées, la même facilité à s'enthousiasmer pour les choses, voir même pour les mots, surtout quand ils sont sonores et qu'ils expriment des idées généreuses; et, il faut bien l'avouer, les Hongrois ne sont peut-être pas exempts de la frivolité qu'on nous reproche, et comme nous, ils passent assez facilement d'un enthousiasme à l'autre.

Quand les Hongrois parlent français, ils le parlent sans aucun accent et, bien qu'ils mettent une certaine coquetterie à s'excuser de leur ignorance, leur manière de s'exprimer dans notre langue est généralement si correcte, qu'après un quart d'heure de conversation avec eux, on est tenté d'oublier qu'on se trouve sur les bords du Danube et de croire que l'on n'a pas quitté les rives de la Seine ou de la Loire. Comme je témoignais à l'un de ces messieurs ma reconnaissance pour le gracieux accueil que ses amis et lui voulaient bien faire à un étranger :

— Mais c'est nous, me dit-il, qui sommes vos obligés. Ne devons-nous pas vous témoigner notre reconnaissance pour l'intérêt que vous portez à notre pays et pour l'honneur que vous lui faites de venir le visiter de si loin? Notre pauvre Hongrie, dévastée par dix siècles de guerres continues, et surtout par le passage des Turcs, n'a aucun monument à offrir à la curiosité des voyageurs; aussi, chez nous, les touristes sont-ils bien rares et c'est presque un événement dans notre vie d'en rencontrer un.

— A ce propos, me dit le député I., c'est demain la fête de saint Étienne, la grande fête religieuse et patriotique des Magyars. Je vous recommande la procession qui aura lieu demain à Bude; c'est une des rares curiosités que nous puissions montrer aux étrangers.

(*A suivre.*) G. DE BEUGNY D'HAGERUE.

LA FOLLE [1]

IV

DÉPART ET RETOUR!

Nous passerons sur ces jours de deuil, où il fallut à la comtesse toute la force de ses sentiments religieux pour résister au désespoir qui d'heure en heure envahissait son âme.

Cette lugubre cérémonie, au bout de laquelle la dépouille mortelle du comte de Kernac fut descendue dans le caveau de famille, fut une affreuse épreuve pour la jeune femme, qu'on avait obligée à garder la chambre, et qui entendait le son des cloches annonçant le service funèbre.

Henri fut digne et triste pendant ce jour, et personne, devant sa mine abattue et ses yeux rouges, n'eût put soupçonner les noirs projets qu'enfantait son imagination.

Pendant la première nuit qui avait succédé à la mort de Raoul, il n'avait pu reposer un instant; ces millions, qui n'avaient plus entre eux et lui qu'un enfant encore à naître, lui donnaient la fièvre, et il bâtissait tout un plan pour s'assurer avant peu de leur possession; mais, avec le jour, vint la réflexion; cet or, il le voulait, mais à condition que le futur comte de Kernac ne pût être jamais soupçonné.

Si la douleur de la jeune femme n'amenait pas un malheur, il fallait attendre pour agir la naissance de l'héritier, fragile créature, qu'il serait facile d'envoyer au ciel rejoindre son père, sans provoquer le moindre étonnement. Son séjour auprès de Thérèse faciliterait son crime, et il se décida à attendre.

Il devait encore une fois voir échouer sa combinaison sans pouvoir remédier aux événements.

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1889.

Depuis huit jours le comte reposait dans sa dernière demeure, et le désespoir de Thérèse ne semblait pas devoir se calmer ; la santé de la jeune femme s'en ressentait, et le digne chapelain tremblait pour la vie de l'enfant de Raoul.

Le baron de Sermois était forcé de retourner à Bordeaux, où l'appelaient des affaires d'intérêt, et Mathilde frémissait d'abandonner son amie au moment où elle avait tant besoin des consolations d'un cœur féminin.

Bien qu'elle vît Henri remplir consciencieusement le rôle de protecteur que lui avait confié son frère, elle comprenait que, en pareil cas, un homme ne peut remplacer une femme; du reste, le vicomte de Chollet paraissait plongé dans une amère douleur; il était donc difficile que Thérèse pût attendre des consolations de sa part.

Le prêtre intervint à ce moment, et il causa sérieusement avec M. de Sermois, qu'il avait su apprécier, et lui conseilla d'emmener la comtesse à Bordeaux, où elle aurait tous les soins nécessaires, tandis qu'à Kernac les médecins étaient très éloignés et laissaient beaucoup à désirer.

— Ce changement de milieu, d'habitude et d'existence distraira forcément Mme de Kernac, dit-il, et lorsqu'elle reviendra ici, l'enfant remplira une partie du vide laissé dans son cœur par la mort de son mari.

Le baron approuva ce conseil, et dès le soir même en parla à Henri.

Ce fut pour celui-ci un coup terrible contre lequel il dut se raidir, afin de ne pas laisser voir au baron combien cette décision lui déplaisait, mais il ne pouvait aller contre les justes raisons qu'on lui exposait.

Il essaya bien de mettre en avant les dangers de ce voyage long et pénible, mais M. de Sermois, lui ayant prouvé que la situation actuelle était encore plus dangereuse, il dut, sous peine de se découvrir, cesser d'insister.

Il espéra que sa belle-sœur, encore sous l'impression des tristes événements qui venaient de s'accomplir, chercherait à ne pas s'éloigner de cette tombe à peine fermée.

Effectivement, ce fut ce qui arriva, et, pendant une semaine entière, il put croire qu'elle ne céderait pas.

Mais il avait affaire à forte partie. Mathilde s'était mis dans la

tête d'emmener son amie, et, chaque jour, elle revenait à la charge, prouvant à la jeune femme que l'enfance des petits nouveau-nés est soumise à bien des maladies, et qu'elle n'aurait, à Kernac, que la ressource du vieux docteur qui avait si mal soigné Raoul; que d'un autre côté, à Bordeaux, l'enfant aurait sa grand'mère, dont l'expérience serait très utile pour les premiers soins.

De leur côté, le baron et le chapelain continuaient ce qu'avaient entrepris Mlle de Sermois, et Henri, la rage au cœur, ne pouvait se dispenser d'appuyer les sollicitations des amis de son frère.

La pauvre Thérèse lutta avec énergie pour rester dans ces lieux témoins de son bonheur, et où tout lui rappelait Raoul; mais reconnaissant la sagesse des conseils qu'on lui donnait, se rappelant les prières de son mari relativement à l'enfant, elle eut peur, en persistant dans son refus, d'avoir un jour à se reprocher ce manque de courage.

Elle resta de longues heures en prières, demandant à Dieu la force pour cette nouvelle abnégation, et, le cœur brisé, donna son consentement au départ.

Il fut décidé que le jeune homme resterait en Bretagne jusqu'à la naissance de son neveu, et qu'il irait alors à Bordeaux pour le tenir sur les fonts baptismaux.

Ce voyage fut un chagrin général pour tous les braves Bretons qui avaient si souvent ressenti les effets de la charité de la bonne comtesse.

Elle leur promit que son absence serait de courte durée, et qu'elle leur ramènerait avant peu l'enfant du comte, dont les petites mains sauraient verser sur eux de quoi soulager leur misère.

Quant à Henri, sombre, taciturne, il voyait s'écrouler encore une fois toutes ses espérances.

Germain, toujours à l'affût, commença à soupçonner que son maître n'avait pas abandonné ses anciens projets. Il s'en réjouit d'autant plus que pendant l'absence de Mme de Kernac, il pourrait renouveler les petits profits qu'il s'était habitué à faire lorsque son maître dirigeait le château.

Le départ fut triste, Thérèse, plongée dans les larmes, ne pouvait se décider à franchir le seuil de cette demeure, où elle avait été si heureuse pendant dix-huit mois; Mathilde, aussi émue qu'elle, cherchait à calmer sa douleur, tandis qu'Henri cachait sous un chagrin simulé la colère et la haine qui remplissaient son cœur.

Tous les serviteurs, braves Bretons dévoués, s'étaient rangés au bas du perron pour saluer encore une fois cette maîtresse bien-aimée.

Il fallut près de quinze jours aux voyageurs pour franchir la distance de Kernac à Bordeaux, quinzaine qui parut bien longue à tous, et qui rappelait à Thérèse le voyage fait l'année précédente avec son mari.

Arrivés dans la capitale de la Guyenne, le baron et sa fille installèrent la comtesse dans un hôtel qu'on avait loué à son intention, et où Mme de Marvy vint la rejoindre.

La pauvre mère revoyait, dans de bien tristes conditions, son enfant bien-aimée, qu'elle avait vue partir si heureuse avec son mari ; mais, chrétienne jusqu'au fond de l'âme, elle offrit à Dieu cette épreuve, le priant de bénir sa fille, et l'enfant auquel elle allait donner le jour.

Ces pieuses consolations, sa touchante croyance dans un monde meilleur, où l'on retrouve ceux qu'on a aimés sur terre, ramenèrent un peu de calme dans le cœur de la veuve.

Les accès de désespoir de la comtesse, qui avaient si fort effrayé le baron et sa fille, firent place à une douloureuse résignation, et Thérèse finit par accepter la vie pour le petit être attendu.

Chaque jour, Mathilde venait passer quelques heures auprès de son amie, et toutes deux s'occupaient de ces menus objets de layette, si chers aux jeunes mères.

Dieu mit enfin un terme à l'isolement de la comtesse, une petite fille blanche et rose, portrait vivant de sa mère, naquit et devint, en quelques minutes, un objet d'amour pour ce pauvre cœur éprouvé.

Que d'heures la pauvre mère resta les yeux fixés sur ce petit visage qui ne devait jamais connaître les caresses paternelles, et que de fois elle mouilla de ses larmes les joues potelées de l'enfant.

Craignant pour moi les fatigues du voyage, et l'interruption des soins que ma grand'mère me donnait, elle décida qu'elle ne retournerait en Bretagne que lorsque j'aurais passé les premiers mois de l'enfance sujets à tant de petites indispositions.

Mon oncle, prévenu dès la semaine qui suivit ma naissance, arriva peu après, et fut rempli d'affection pour la comtesse et de touchantes tendresses pour l'enfant de son frère.

Il pria instamment ma mère de ne pas prolonger, outre mesure,

son séjour à Bordeaux, l'assurant que l'air de la Bretagne ne pouvait être que très bon pour moi.

Bref, il nous témoigna un si tendre dévouement que Mathilde, elle-même, perdit les préventions qu'elle avait contre lui, et que la comtesse eût consenti à retourner en Bretagne avec lui, si une légère indisposition ne l'eût déterminée à ne pas s'éloigner d'un centre où elle trouvait toutes les ressources médicales.

Le jeune homme repartit donc seul, obligé de remettre encore l'exécution de ses projets.

L'absence de ma mère du château de Kernac fut plus longue qu'elle ne l'avait présumé, et j'allais avoir un an et demi lorsque je vis pour la première fois la demeure où reposait mon père.

Pendant le séjour de ma mère à Bordeaux, son amie Mathilde de Sermois s'était mariée.

Elle avait épousé un de ses cousins, qui, depuis quelques années, vivait à l'étranger, et qui était revenu dans ses propriétés.

Ce jeune homme intelligent, brave et plein de cœur, avait enfin réussi là où tant d'autres avaient échoué, et la nouvelle mariée, heureuse de son choix, avait promis à ma mère de lui consacrer un mois de l'été suivant.

Cette nouvelle, qu'apporta la comtesse en Bretagne, déplut souverainement à Henri, il sentit qu'il lui était impossible de rien faire pendant la présence du baron et de la baronne de Mortarembert. Il se contenta de redoubler de démonstrations envers sa belle-sœur et la petite Angèle.

Il est certain que Germain avait pressenti de nouveau les intentions d'Henri de Chollet, car il prit ses dispositions pour être prêt à agir. Dès les premières paroles que lui dirait son maître, car il savait bien qu'il serait impossible au vicomte de réussir seul, et ne doutait pas d'être appelé à la collaboration; aussi, à l'exemple de son maître, il se fit humble et complaisant pour la comtesse, et devint le serviteur assidu de la petite fille, dont il devinait les désirs.

Il paraît que j'allais volontiers avec lui, et Annick, la servante de ma mère, qui ne pouvait pas le souffrir, était souvent forcée de me gronder pour m'obliger à le quitter; plusieurs fois son fils, Ernest, était venu du collège, et l'enfant m'avait prise en grande affection, il me cueillait des fleurs, m'apportait des petits oiseaux, c'est cette affection et la bonté de ma mère à l'égard d'Ernest, qui plus tard

me sauvèrent de malheurs bien plus terribles encore que ceux qui pourtant ont abreuvé ma jeunesse.

V

LA TENTATION

Depuis le retour de Thérèse au château de Kernac, Henri mûrissait sournoisement ses plans ténébreux, et toujours fidèle à son système de précautions, il s'arrangeait pour que chaque partie s'exécutât, à des espaces de temps assez éloignés, pour qu'on ne pût facilement les relier entre elles.

Comprenant qu'il lui faudrait un complice, il chercha attentivement autour de lui, et finit par être convaincu que Germain seul pouvait le servir utilement. Il savait l'individu incapable de résister à l'appât de l'or, et assez peu consciencieux pour ne pas regarder au moyen de se le procurer. Il hésitait cependant à prendre ce confident; l'affection que Germain témoignait à la petite fille avait trompé M. de Chollet lui-même, et il redoutait de s'ouvrir à lui sans être certain de son entière adhésion.

Il se décida à affamer le loup, avant de lui tendre l'appât; sous prétexte que sa tutelle l'obligeait à une scrupuleuse exactitude dans la rentrée des rentes de sa pupille, il prit, un matin, la gestion des biens, qui jusque-là était restée sous la direction de Germain, et, d'un seul coup, enleva à celui-ci une somme importante qu'il avait l'adresse de mettre de côté.

Feignant un ordre, qui jusqu'alors n'avait jamais été sa qualité dominante, il ferma scrupuleusement son secrétaire, ne laissant plus miette à glaner au misérable, qui se trouva réduit à ses gages seuls.

S'il n'eût été soutenu par l'espérance d'avoir sa part dans l'héritage de son maître, le serviteur infidèle ne serait pas resté longtemps au château de Kernac, mais il craignit de perdre une occasion unique de s'enrichir, et, quoique à contre-cœur, il resta à son poste; cependant le trimestre de collège d'Ernest approchait, et il ne voyait pas la possibilité de solder les suppléments de toute nature qu'il avait à payer, afin de donner à son enfant les meilleurs maîtres. Force lui fut de s'adresser à Henri.

Celui-ci ne sembla pas très disposé à cette avance.

— Ce petit garçon vous coûte beaucoup trop, lui dit-il, il vous

est totalement impossible de subvenir à de pareilles dépenses, et vous feriez bien de le mettre dans une pension plus modeste !

— Jamais! répondit énergiquement le domestique, je veux qu'Ernest sorte de la classe où je végète, et pour cela il lui faut de l'instruction.

— Vous serez bien obligé de renoncer vous-même à ce projet, car, à moins de voler sur les grands chemins, je ne vois pas comment vous pourrez suffire, avec vos gages, qui cependant sont plus élevés que ceux de beaucoup de vos collègues.

Tout en parlant ainsi, Henri de Chollet semblait fouiller du regard les replis les plus intimes de la pensée de son valet de chambre.

Celui-ci laissait voir sur son visage toute la fureur que lui causait son impuissance.

— Oter Ernest du collège, répéta-t-il, jamais; je préférerais faire le métier le plus abject et même commettre un crimə.

Henri tressaillit, c'était ce qu'attendait Germain, qui, jouant aussi son rôle, voulait amener son maître à parler.

— Vous m'avez sauvé une fois en Italie, je venais de voler pour vivre; ce que j'ai fait pour du pain, je le referai pour mon enfant, je retournerai dans ces pays, où la justice est moins habile qu'en France, et j'unirai ma vie à celle de ces hommes qui arrêtent les voyageurs, pillent les diligences et massacrent les gendarmes.

Germain se livrait en parlant ainsi, il le savait bien, mais il connaissait son maître, et le tressaillement imperceptible du vicomte, la fixité de son regard et sa pâleur lui avaient fait comprendre qu'il était temps d'engager la partie.

Le silence régna quelques instants entre ces deux misérables, bien faits pour s'entendre, puis Henri sembla prendre son parti.

— Je puis, lui dit-il, vous mettre à même de vivre dans l'aisance, et de faire parvenir votre enfant aux plus hautes situations, mais il me faudra pour cela votre concours entier, votre corps, votre intelligence. Je paierai largement, mais je veux un esclave qui ne discutera pas mes ordres, et dont le bras saura m'obéir.

Devant cette dernière parole, Germain sentit la sueur perler à ses tempes, la vision de cette enfant, aimée par le petit Ernest, et que sa main pourrait avoir à égorger le fit frémir.

— Non, pas cela ! dit-il, en faisant un pas en arrière.

— Tu m'as compris Germain, les millions des Kernac peuvent être

à moi, et tu en auras ta part, mais ils ne peuvent devenir ma propriété que par un acte de décès bien en règle.

— Non, vous ne pouvez vouloir la mort de ce petit être inoffensif? répétait Germain, luttant entre sa cupidité et l'horreur que lui inspirait ce crime.

— Tu sais aussi bien que moi que la chose est fatale; Angèle ne peut rester dans ce monde où elle me dispute l'héritage de mon frère; du reste, il est facile de faire disparaître un enfant sans défense.

— Non, jamais! murmura le domestique qui crut sentir sur ses mains le dernier souffle de la petite fille.

— Allons, toi, le père que rien ne devait effrayer pour procurer à son fils une position sociale, tu recules devant un meurtre si facile à dissimuler, n'y a-t-il pas le grand étang du parc où la fillette peut être tombée par accident, n'y a-t-il pas ?...

— Assez, assez, Monsieur; tout pour vous aider à conquérir cet héritage, tout! excepté la mort de cette enfant.

Henri n'avait pas pensé vaincre du premier coup les scrupules du domestique, dont l'affection pour la comtesse et sa fille l'avait toujours un peu inquiété; mais il ne désespéra pas de l'amener à ses fins.

— Réfléchis, lui dit-il rudement, peut-être trouveras-tu un meilleur moyen de parer aux dépenses que tu t'es imposées.

Germain pâle, s'inclina et sortit.

— Il y viendra! murmura l'oncle dénaturé.

Un incident vint mettre un atout dans le jeu du vicomte. Un matin que Germain, sombre et taciturne, depuis l'explication qu'il avait eue avec son maître, s'occupait dans les appartements, il resta cloué sur place en apercevant son fils Ernest qui franchissait la grille du parc.

L'enfant courait, rouge et haletant, il rencontra son père dans la grande salle basse où celui-ci s'était précipité.

— Qu'y a-t-il, pourquoi es-tu ici ?

— Je ne veux plus retourner au collège, père, cria le petit bonhomme d'un ton furieux, les camarades m'ont appelé fils de laquais, m'ordonnant de cirer leurs bottes !

Germain pâlit; cette insulte, faite à l'enfant, le touchait plus qu'il n'eût voulu le laisser voir, car il comprit immédiatement qu'Ernest rougirait bientôt de son père.

C'est en vain qu'il essaya de le calmer, son fils trépignait en répétant :

— Je ne retournerai pas, car je me suis sauvé, je ne veux pas être appelé fils de laquais !

En ce moment, Henri, qui revenait de la chasse, entra dans la salle, et s'arrêta étonné de la scène qui s'y passait. Ni le père ni le fils ne l'avaient aperçu, et Ernest répétait pour le troisième fois sa phrase de dépit.

Un sourire indéfinissable plissa ses lèvres.

— Qu'a donc votre fils, Germain? demanda-t-il sans paraître avoir entendu.

Germain rougit et hésita à répondre.

— Il a été taquiné par ses camarades et s'est sauvé du collège.

— Ils m'ont appelé fils de laquais, hurla l'enfant en se débattant dans les bras de son père qui cherchait à l'empêcher de parler.

— Il serait temps pour vous deux que vous prissiez une meilleure résolution, Germain! prononça avec ironie le vicomte.

Un geste de négation fut la seule réponse qu'il obtint, mais il n'en resta pas moins convaincu que l'événement avait fait faire un pas immense à ses projets.

Et il ne se trompait pas, la résolution semblait faiblir dans le cœur du serviteur; cette pensée, qu'il pourrait vivre libre, à l'abri du besoin, et voir Ernest faire son éducation dans un lycée de Paris, hantait son imagination.

Lorsqu'il se trouvait loin de la petite fille, il lui prenait des envies folles de la saisir et de la lancer dans l'eau noire de l'étang; mais, dès qu'il s'approchait d'elle, le visage d'Ernest s'interposait entre lui et l'enfant, alors il reculait et s'enfuyait comme un fou.

Le petit garçon n'était pas retourné au collège. Thérèse, toujours bonne et sensible, apprenant la mésaventure, avait engagé Germain à garder l'enfant jusqu'aux prochaines vacances, et à le mettre alors dans une grande ville éloignée.

Angèle allait avoir bientôt deux ans, elle trouvait sans cesse devant elle ce petit bonhomme, et riait à gorge déployée des agaceries qu'il lui faisait.

La comtesse, voyant la complaisance avec laquelle le fils de Germain satisfaisait les caprices de la fillette, avait autorisé qu'il restât dans le jardin particulier où elle jouait.

Ernest ne tarissait pas sur la gentillesse de la fille de la comtesse et sur les bontés de sa mère.

Cette affection de son fils pour celle dont il méditait la perte désespérait Germain. Tout ce que son fils aimait lui était cher, et il fallait que ce fût justement cette existence qu'il était condamné à briser.

Henri ne voulut pas laisser refroidir l'impression que la scène d'Ernest avait faite sur son père; il se décida donc à reparler de ce sinistre projet. Il rencontra la même résistance. C'est en vain qu'il déroula devant son domestique toutes les épreuves que sa pauvreté et sa condition lui créeraient, c'est en vain qu'il toucha la seule place sensible dans le cœur de ce malheureux : sa rage d'ambition pour son enfant. Germain ne voulait plus entendre parler du meurtre d'Angèle; et Henri, qui, peut-être avant de parler, aurait pu se décider à agir seul, se sentait condamné à avoir ce complice s'il ne voulait pas l'avoir comme dénonciateur.

— Mais malheureux, lui répétait-il, admettez même qu'avec vos faibles ressources vous arriviez à donner à Ernest une position lucrative et honorable, croyez-vous qu'une fois médecin, avocat ou notaire, il ne rougira pas de la livrée qu'aura portée son père? Que direz-vous, lorsque, après avoir tout sacrifié pour lui, vous serez réduit à ne le voir qu'à la dérobée.

Ces observations, Germain se les était déjà soumises, il faisait son possible pour avoir le courage nécessaire de trancher la situation, mais il avait la certitude que son bras faiblirait à l'instant décisif, et son désespoir de ne pouvoir vaincre cette sensibilité se peignait si bien sur son visage que son maître en fut frappé.

— Quoi! se dit-il, je me briserais contre le stupide scrupule de cet homme?

— Voyons, reprit-il à haute voix, une fois pour toutes, voulez-vous me servir dans cette œuvre qui doit assurer votre avenir?

Germain tremblait comme la feuille.

— Oui, dit-il, si l'enfant doit disparaître, non si elle doit mourir !

Le vicomte réfléchit une seconde.

— Mais disparaître ne suffit pas, dit-il enfin ; je ne tiens pas à verser le sang de ma nièce, mais sa mort seule peut me procurer les pièces nécessaires pour succéder à mon frère.

— On pourrait rendre la fiction tellement vraisemblable que le premier magistrat venu délivrerait l'acte mortuaire, répondit en balbutiant le domestique.

Henri s'arrêta sur ce mot qui lui ouvrait un horizon nouveau. Le soupçon, ce danger qu'il redoutait depuis si longtemps, ne naîtrait-il pas plus facilement d'une mort inexplicable que d'un enlèvement dont la solution se passerait au loin dans des pays, ou personne ne s'intéressant à la famille de Kernac, n'aurait intérêt à rechercher la vérité.

— As-tu donc trouvé le moyen de rendre évidente une mort présumée ? demanda-t-il.

— Depuis de longues nuits, j'étudie les combinaisons les plus difficiles, et je crois avoir découvert un moyen infaillible de faire passer pour morte la petite Angèle sans toucher à un cheveu de sa tête.

— Explique-moi ton projet ?

Alors d'une voix ferme, Germain détailla, partie par partie, le plan qu'il avait conçu, et avec une lucidité qui prouvait que ce n'était pas de la veille qu'il étudiait ce sujet, il énuméra et discuta toutes les phases d'un enlèvement pouvant faire croire à une mort certaine.

Malgré toute son intelligence, Henri écoutait stupéfait la simplicité relative du programme que déroulait devant lui son valet de chambre.

Il n'avait jamais vu que le crime brut pour s'approprier l'héritage de son oncle, et cet homme, qu'il avait ramassé dans la fange en Italie, lui montrait, preuves en main, qu'il pouvait accomplir son forfait sans souiller ses mains du sang de sa nièce ; ce qui à ses yeux le disculpait entièrement.

— Tu as sauvé la vie d'Angèle, lui dit-il, laisse-moi mûrir maintenant l'exécution de l'œuvre que tu as conçue. Si nous réussissons, compte sur une part de la fortune que tu m'auras aidé à arracher aux héritiers de Raoul ; avant peu de jours je te ferai part du résultat de mes réflexions.

Pendant que, dans une aile du vieux château de Kernac, l'indigne frère du comte Raoul spéculait sur la vie de ceux que lui avait confiés le mourant, Thérèse, toujours profondément triste, occupait ses loisirs à élever sa fille adorée, et à verser, au nom de celui qui n'était plus, toutes les consolations morales et physiques sur les malheureux qui entouraient les biens du comte.

Que de fois on voyait cette jeune femme, vêtue du long costume noir des veuves, s'asseoir au chevet des pauvres bretons malades,

adoucissant leurs souffrances par ses soins, et calmant leurs inquiétudes, en pourvoyant aux besoins de la pauvre famille laissée dans la misère par la maladie du père.

— Prenez, disait-elle, en tendant sa bourse aux pauvres gens émus, et donnez en revanche vos prières à l'époux que je pleure.

Quelquefois, elle emmenait Angèle, et c'était par les mains de cet ange, encore inconscient, qu'elle distribuait les aumônes.

Le chapelain du château assurait que depuis longtemps il n'avait pas vu sanctifier ainsi la douleur, et priait Dieu d'épargner de nouvelles épreuves à ce cœur si désolé.

Thérèse voyait avec bonheur approcher l'époque où elle recevrait Mathilde et son mari. Elle avait conservé une correspondance régulière avec l'amie de son enfance, et elle attendait impatiemment le moment où elle pourrait épancher de nouveau dans son cœur la tristesse qui l'oppressait.

Souvent dans ses lettres, elle lui parlait d'Henri, dont le dévouement, disait-elle, ne tarissait pas; et Mathilde, devant ces quatre années pendant lesquelles l'affection du jeune homme ne s'était pas démentie, s'accusait de l'avoir calomnié en pensée, et affirmait à son mari et aux parents de la comtesse que Thérèse avait un jugement bien plus sûr que le sien; car elle ne s'était pas trompée la première fois qu'elle avait vu le frère du comte.

Bien qu'elle ne dût pas retrouver à Kernac les plaisirs qui avaient accompagné son premier séjour au château, il lui tardait de revoir son amie, et cette vieille Bretagne dont le souvenir peuplait son imagination.

Elle écrivit donc à Thérèse pour lui annoncer qu'avant deux mois, elle pourrait se retrouver auprès d'elle et revoir la petite Angèle dont elle avait été marraine avec le vicomte de Chollet.

Dès que la comtesse eut reçu la lettre de son amie, elle s'empressa de la communiquer à Henri. Celui-ci ne pouvait faire autrement que de témoigner sa satisfaction de la visite attendue, et il se mit à la disposition de sa belle-sœur pour faire visiter, à M. de Mortarembert, les sites qu'il lui serait, à elle, pénible de revoir, n'y étant plus retournée depuis la mort de Raoul.

L'été était revenu, ramenant le soleil, la verdure et les fleurs; et la petite Angèle passait la plus grande partie de ses journées au jardin, où elle jouait, sous la surveillance de la jeune Yvonnette, sœur d'Annick, qui avait remplacé la nourrice de l'enfant.

Le jeune Ernest continuait à lui servir de compagnon de jeu, et Germain venait causer avec la jeune bonne, profitant de toutes les occasions possibles pour se faire bien venir de la nièce du vicomte. Peu à peu, il l'habituait à quitter sa gardienne pour venir, à sa main, cueillir une fleur ou un fruit, et souvent il fallait plusieurs appels d'Yvonnette pour décider l'enfant à retourner auprès d'elle.

Tout semblait devoir durer longtemps ainsi, lorsqu'une nouvelle, qui étonna maîtres et serviteurs, circula dans le château, et devint peu de jours après une certitude.

VI

COMMENCEMENT D'EXÉCUTION

Un matin, Henri pénétra de bonne heure dans les appartements de la comtesse.

— Vous voyez, lui dit-il, un homme bien étonné et passablement mécontent. Croyez-vous qu'après toutes les bontés que, depuis des années, j'ai eues pour Germain, il parle de me quitter.

— Et pourquoi cette idée extraordinaire, avez-vous eu quelque chose à lui reprocher? Vous êtes vif, Henri, peut-être lui avez-vous fait une réprimande avec un ton dur?

— Non, rien de ce que vous supposez n'est le vrai motif; ce petit drôle de collégien, en rupture de ban, est la seule cause de la décision de Germain. Vous savez que son père s'est mis en tête de lui faire donner une instruction supérieure, l'enfant refuse de rentrer au collège de Saint-Brieuc, et Germain se décide à aller vivre à Paris, afin d'abandonner une profession qui attire à son fils des aventures, comme celle qu'il a subie en dernier lieu.

— Mais je ne comprends pas avec quoi il pourra réaliser son vœu le plus cher, s'il ne continue pas à servir.

Henri sourit.

— Ah! chère sœur, il paraît que mon valet de chambre a su se faire quelques économies depuis qu'il est à mon service; entre nous, je le crois fort capable d'avoir un peu profité de mon manque d'ordre, et il va, avec les quelques mille francs qu'il avoue posséder, tenter de fonder un petit commerce productif. Il veut, dit-il, s'établir aux environs des marchands fripiers, et prêter son argent, sans grands risques, mais à gros intérêts. Ce matin, il m'a prévenu de

lui chercher un successeur, ne pouvant pas rester ici plus de quinze jours.

— Mon cher Henri, répondit la comtesse après un instant de réflexion, je suis convaincue que vous trouverez facilement un remplaçant à votre valet de chambre, et même que vous auriez bien mauvaise chance si votre choix ne tombait pas sur quelqu'un plus digne de vos bienfaits. Germain ne m'a jamais beaucoup plu, et ce que vous venez de me dire à son sujet achève de me prouver que mon jugement n'était pas faux.

Prenez un des braves Bretons qui nous entourent, et si vous perdez sur la perfection du service, vous gagnerez largement en fidélité et en dévouement!

La nouvelle se répandit rapidement, et toute la maison commenta le départ du serviteur; on trouvait étrange qu'il fût à la tête d'un capital aussi élevé, pour l'époque, chez un homme de sa position. Mais, au milieu des suppositions qui se produisirent chez les gens du château, aucune n'approcha de la vérité, et personne ne soupçonna que ces 10,000 francs n'étaient qu'un a compte versé par Henri sur les arrhes d'un marché dont le départ du domestique était un commencement d'exécution. Afin de pouvoir suivre à la lettre le plan qui avait germé dans le cerveau du valet de chambre, il fallait, non seulement son éloignement, mais encore que la séparation fût assez antérieure aux événements qui devaient suivre plus tard. Il était, en outre, urgent que Germain partît avant l'arrivée du baron et de la baronne de Mortarembert.

Ce misérable feignit une violente émotion lorsqu'il prit congé de son maître, de la comtesse et surtout de la petite Angèle.

Celle-ci ne comprenait pas pourquoi on lui disait adieu; mais elle donna au petit garçon une bourse, que lui avait remise sa mère, qui, dans sa sollicitude, s'était demandé quel serait le sort de cette enfant avec un père qui allait jeter le peu qu'il possédait dans l'incertitude des affaires véreuses.

Une quinzaine de jours après le changement du valet de chambre, Henri annonça à la comtesse que, désirant profiter du peu de temps qui le séparait encore de l'arrivée de Mathilde, il allait faire une absence, du reste, fort courte, mais indispensable.

Thérèse sourit tristement, elle savait que généralement le jeune homme ensevelissait ainsi dans le mystère son indomptable passion de joueur, et qu'il revenait toujours de ces excursions, dont il disait

rarement la direction, avec la mine basse et fatiguée; mais elle avait vu les vaines tentatives de Raoul pour arracher son frère à cette folie, qui le prenait de temps en temps, et ne se sentant pas assez forte pour lutter là où son mari avait échoué, elle se garda d'aucune observation.

Pauvre femme, combien sa terreur eût été grande, si elle avait su que ce voyage, auquel elle donnait la distraction pour but, n'avait d'autre objet que de tout préparer pour lui arracher sa fille.

Henri partit seul, ainsi qu'il le faisait souvent du reste, mais, au lieu de prendre la direction de Paris, il changea de route douze heures après son départ, et sa belle-sœur eût été bien étonnée si elle avait pu le voir, quatre jours après, sur un des navires qui font la traversée hebdomadaire de la Manche.

Cinq ou six jours après l'arrivée de Mathilde, Annick annonça à sa maîtresse le retour du vicomte, revenu pendant la nuit, et la jeune femme fut frappée de l'air satisfait d'Henri, lorsque celui-ci se présenta devant elle.

— Il a gagné, pensa-t-elle, et il revient joyeux!

La petite fille fêta par mille caresses le retour de son oncle qui lui avait rapporté plusieurs jouets nouveaux.

Ce fut pour la veuve un vif bonheur, lorsqu'on lui annonça son amie la baronne de Mortarembert. L'affection de cette jeune femme était un baume pour son cœur brisé. Avec elle, elle pouvait parler de ces jours de bonheur vite envolés, pendant lesquels elle était si heureuse aux côtés de son mari.

Elle conduisit Mathilde vers la tombe du défunt, et confondit ses larmes aux siennes dans ce pieux pèlerinage.

L'abbé Morin, le chapelain qui avait assisté les derniers moments du comte, était toujours au château, c'était lui qui ranimait le courage de la jeune comtesse, lorsque son chagrin devenait trop aigu; il savait parler le langage consolant de la religion, et réussissait souvent à distraire, par la charité, cet esprit si éprouvé.

Mathilde voulut aller faire une visite à ce vénérable prêtre qui avait entrepris le voyage de Bordeaux exprès pour baptiser la petite Angèle.

On parla de la tristesse présente et de son contraste avec les deux années qui avaient précédé.

— Dans son malheur, Madame la comtesse a une consolation, dit le vieux prêtre, c'est l'affection fraternelle du vicomte. Ce jeune

homme que des défauts me faisaient juger un peu trop sévèrement, sait trouver dans son cœur, pour sa sœur et sa nièce, un dévouement plein de tendresse. Il tient à la lettre les promesses qu'il a faites à son pauvre frère.

Thérèse sentit un sourire effleurer ses lèvres, elle regarda Mathilde pour voir ce que celle-ci répondrait.

— Je m'avoue vaincue, dit la baronne, et c'est avec joie que je fais amende honorable. Oui, Monsieur le curé, ma mauvaise tête avait cru devoir deviner mille défauts chez ce pauvre vicomte, et même après qu'il eut sauvé Thérèse au péril de sa vie, j'hésitais à lui décerner un brevet de franchise et de désintéressement. Grâce à Dieu, j'ai dû reconnaître mon jugement téméraire, et je remercie le Ciel du beau-frère qu'il a donné à mon amie.

Comme vous le voyez, mes chères filles, les précautions prises par Henri, pour rendre impossible tout soupçon sur lui, lui réussissaient admirablement. Mathilde, elle-même, se déclarait vaincue et le reconnaissait pour un excellent cœur.

Du reste, le baron de Mortarembert qui faisait de longues excursions avec le vicomte, revenait enchanté de son hôte, et répétait à sa femme qu'il ne pouvait s'expliquer les préventions qu'elle avait eues sur lui jadis.

— Il suffit, disait-il, de le voir prendre dans ses bras et caresser sa filleule, pour comprendre le désintéressement de ce jeune homme, à qui la naissance d'Angèle a enlevé un héritage considérable.

Mathilde voulait décider la comtesse à venir passer l'hiver suivant à Bordeaux, mais celle-ci trouvait que la santé de sa petite fille avait beaucoup prospéré depuis qu'elle habitait la Bretagne, et ne voulait retourner dans son pays natal que lorsque le changement d'air ne pourrait plus avoir d'influence sur cette chère santé. Aussi refusa-t-elle à son amie, quelque envie qu'elle eût de revoir sa mère et ses frères.

Mme de Mortarembert devait visiter toute la côte normande, avant de retourner dans les propriétés de son mari; aussi fit-elle ses préparatifs de départ afin de profiter des derniers mois d'automne. Elle refusa de rester jusqu'à la foire de Plaurhan qui, rassemblait presque tout le pays, cette fête ne devant avoir lieu que quinze jours plus tard.

Ah! comme l'amie dévouée aurait renoncé de bon cœur à cette

excursion projetée, si elle avait pu deviner l'avenir et comprendre que sa seule présence mettrait un obstacle invincible au crime qui se préparait dans l'ombre.

Il est certain que si Mathilde était restée, Henri n'eût jamais osé mettre à exécution le plan qu'il avait conçu. Malgré lui, il avait une crainte instinctive de ces yeux limpides, qui jadis avaient plusieurs fois semblé scruter sa conscience, et il était convaincu que Mathilde devinerait la vérité, si elle était là au moment de l'exécution du projet conçu.

Mais pour la première fois peut-être depuis le mariage de Thérèse, celle-ci quittait la jeune veuve sans aucune appréhension, et presque heureuse de la sentir sous la protection d'Henri.

Malgré cela, ce fut avec une émotion des plus vives que les deux amies se séparèrent.

Mathilde s'était prise d'une vive affection pour la petite fille privée de père, et elle ne pouvait penser sans pleurer au moment où elle ne trouverait plus sa filleule à son réveil.

Aussitôt après le départ du baron de Mortarembert et de sa femme, les habitants du château reprirent la vie triste et solitaire qu'ils menaient depuis la mort du comte; seule, la fillette égayait encore un peu cet intérieur, et ses petits cris joyeux résonnaient tout le jour dans les allées du parc.

La comtesse l'envoyait jouer chaque après-midi dans la partie basse de la propriété, car elle craignait que sur la plate-forme, où s'élevait le château, la petite Angèle, échappant à sa bonne, ne vînt à tomber, et à rouler la pente rapide des rochers. En bas le danger n'existait pas, et à part les bords de l'étang, elle pouvait courir à l'ombre des arbres sans aucun risque.

L'époque de la foire de Plaurhan approchait, et déjà une cohorte de marchands, de saltimbanques, de théâtres forains, passaient tous les jours, se rendant à la petite ville.

C'était, pour le pays, une époque de mouvement inaccoutumé; tous les fermiers bretons, à 10 et 20 lieues à la ronde, arrivaient dans leurs charrettes; les auberges s'encombraient, et sur les routes passaient constamment des visages inconnus à la localité.

Par un pressentiment dont elle-même ne se rendait pas compte, la comtesse avait donné des ordres sévères pour que l'enfant jouât dans les environs du château, sans approcher des chemins où passaient tant de gens errants.

— On ne prend jamais trop de précautions, disait-elle à Henri, qui souriait de ces recommandations, je n'ai aucune frayeur des braves paysans de notre Bretagne, mais il passe un grand nombre de voitures ambulantes, et ces hommes, à figure étrange, qui les conduisent, m'effraient malgré moi.

Le jeune homme, tout en reconnaissant la puérilité de ces craintes maternelles, affectait de surenchérir sur les ordres de la comtesse afin de mettre Angèle à l'abri de tout événement.

Pendant que les jours s'écoulaient ainsi, calmes au château de Kernac, Germain Lefort s'était retiré à Paris, et avait ouvert un semblant de bureau de prêts, mais, pour le moment, il se bornait à quelques affaires sans importance, suffisantes seulement pour couvrir les démarches et les dispositions qu'il prenait pour l'accomplissement d'une œuvre, dont il faisait dépendre sa fortune.

A peine arrivé dans la capitale, il avait mis Ernest dans une des meilleures écoles de Paris et avait pris avec lui une vieille parente, sourde, d'une intelligence bornée, et qui ne donnait aux clients que les renseignements que son maître lui ordonnait de fournir, pendant les absences que celui-ci était obligé de faire.

Un des premiers soins de l'ex-serviteur avait été d'acheter une voiture légère et solide, d'aspect et de forme assez simples pour ne pas attirer le regard, et pouvoir se confondre avec celles dont se servaient, à cette époque en Bretagne, les fermiers aisés.

Après le véhicule était venu le cheval, excellente bête dont il avait éprouvé, pendant plusieurs jours, le jarret solide et la vigueur incontestable.

Voiture et animal avaient été logés dans une petite écurie dépendant d'un local abandonné par ses propriétaires depuis la Révolution, et où personne ne s'inquiétait lorsque Germain sortait ou rentrait son modeste équipage.

Ceci fait, il avait garni, avec soin, le coffre de son cabriolet, et bien étonné eût été celui qui l'eût visité, en voyant la divergence des objets qui y avaient été accumulés. C'était un costume aux trois quarts usé de saltimbanque avec divers objets du métier; c'était encore un vêtement de fermier breton, neuf et confortable; puis une superbe poupée habillée de couleurs voyantes; un vêtement de petit garçon de deux ans, un ample manteau et une couverture!

Lorsque tous ces objets eurent été achetés puis emmagasinés dans le coffre de la voiture, Germain, annonçant qu'il allait faire une

absence d'une quinzaine de jours pour affaire de commerce, fit ostensiblement sa malle et la fit porter à la diligence, qui était alors le seul moyen de locomotion. Puis le soir, après avoir indiqué à sa vieille ménagère ce qu'elle devait répondre dans le cas de la visite d'un client, il quitta la maison, et se dirigea avec affectation vers le bureau des messageries.

Du reste, cette précaution était complètement inutile, car, peu connu encore, il n'avait attiré l'attention de personne, et il eût pu sans crainte se diriger directement vers l'écurie où son cheval attendait en mangeant son avoine; mais Germain était l'homme prudent par excellence, et ne livrait rien au hasard.

Depuis son départ de Kernac, il avait reçu trois lettres d'Henri; et lorsqu'il avait été certain d'en avoir bien compris le contenu, il les avait consciencieusement cachées. La dernière lui était parvenue l'avant-veille de ce départ, auquel il se préparait avec tant de soin, à peu près cinq jours après l'ouverture de la foire de Plourhan.

Le dimanche précédent, il avait prévenu Ernest du voyage qu'il était forcé d'entreprendre, et ne s'était pas senti le courage d'aller embrasser son fils avant son départ. Chose bizarre, la vue de cet enfant faisait toujours chanceler son courage, il lui semblait qu'Ernest étendait son bras protecteur sur la petite Angèle et la défendait contre lui.

Aussi au moment de partir, voulut-il éviter de ressentir cette sensation, et il s'éloigna sans revoir le collégien.

M. DE VILLEMANNE.

(*A suivre.*)

1789-1814

Le tome douzième de l'*Histoire du Monde* par MM. le comte de Riancey et Rastoul va paraître. Ce nouveau volume qui présente le tableau de l'histoire universelle de 1789 à 1814, rencontrera certainement la même faveur que ceux qui l'ont précédé.

Nous en détachons pour les lecteurs de la *Revue* quelques passages.

Au moment où commence la période, courte mais agitée, qui va de 1789 à 1814, un observateur superficiel pourrait croire que la situation de l'Europe n'a pas beaucoup changé depuis le traité de Westphalie et que l'instable équilibre créé à cette époque va se maintenir encore longtemps. Il y a bien eu des changements pendant le dix-huitième siècle, mais ils ne paraissent pas affecter d'une manière grave l'organisation de l'Europe. La Pologne a disparu; mais elle ne comptait déjà plus, et son rôle avait fini avec Sobieski. La Suède avait été remplacée par la Russie. La Prusse s'était agrandie; cependant l'Autriche, relevée par Marie-Thérèse, semblait encore tenir le premier rang en Allemagne. Un moment maîtresse de l'empire des mers, des Indes orientales et des Indes occidentales, l'Angleterre avait perdu ses colonies américaines, et la France, à peine remise de la guerre de Sept ans, lui avait tenu tête. Abaissée sous Louis XV, la France s'était relevée sous Louis XVI et avait repris son rang en Europe, grâce à l'habile politique de Vergennes.

Telle était en apparence la situation; mais l'équilibre artificiellement créé à Munster ne reposait que sur l'intérêt, ce qui était déjà une cause de dissolution. On avait cherché à substituer à l'ancienne constitution de l'Europe sur la base solide de l'unité de foi une organisation complexe où les diverses puissances se surveillaient

jalousement. Or, des changements s'étaient introduits dans cette organisation, qui, pour échapper au premier coup d'œil, ne devaient pas moins en amener la destruction au premier choc.

Avec la Pologne, toute puissance catholique avait disparu de l'est et du nord de l'Europe. La Russie, qui, au commencement du siècle, ne comptait même pas dans l'équilibre européen, avait pris une place prépondérante avec Catherine II. Le schisme russe s'alliait naturellement avec le protestantisme prussien : tous les deux étaient hostiles à la vérité, et leur complicité dans le partage de la Pologne resserrait cette alliance dangereuse.

Cette même complicité, subie avec peine par Marie-Thérèse, pesait lourdement sur l'Autriche, dont elle paralysait l'action. A la grande impératrice catholique Marie-Thérèse avait succédé Joseph II, qui par ses innovations religieuses s'était aliéné les catholiques et par ses visées ambitieuses avait jeté une partie des princes allemands dans les bras de Frédéric II. Le dualisme existait dans le saint-empire romain : un royaume protestant contrebalançait la puissance et l'influence de l'Autriche, et l'on pouvait déjà prévoir le moment où il l'emporterait. Aussi le saint-empire n'existait plus que de nom; la dissolution, commencée avec la Réforme, n'avait fait que s'accroître, et il devait s'écrouler au premier choc. Les princes travaillaient eux-mêmes à leur propre ruine en favorisant l'action des sociétés secrètes, et les électeurs ecclésiastiques, menacés de sécularisation, se coalisaient à Ems contre le Pape, leur seul appui.

Quant à la France, si elle avait repris à l'extérieur le rang qui convenait à sa puissance, elle était troublée à l'intérieur. Les fautes et les scandales du long règne de Louis XV avaient porté leurs fruits; les réformes entreprises depuis l'avènement de Louis XVI, mal conçues, mal conduites, abandonnées et reprises, n'avaient fait qu'augmenter le désordre dans les esprits.

Tout cela présageait et préparait la Révolution. Mais comment le bouleversement le plus grand, le plus complet qu'ait enregistré l'histoire du monde, s'est-il produit d'une manière si rapide?

D'abord, qu'est-ce que la Révolution? est-ce une simple révolte qui a réussi? Non, évidemment; c'est plus que cela, et il ne viendra à l'esprit de personne de comparer la Révolution française à la révolution anglaise de 1688, par exemple. Des écrivains révolutionnaires, comme M. Louis Blanc, s'accordent avec les historiens

catholiques pour voir dans la Révolution, l'aboutissement logique du mouvement du seizième siècle. Le protestantisme était la révolte contre l'autorité religieuse; il se séparait de l'Église, tout en conservant dans une certaine mesure la morale et les dogmes chrétiens. Les nations restées catholiques avaient elles-mêmes subi l'influence de la Réforme : l'union séculaire de l'Église et de l'État avait fait place au séparatisme. Le mouvement avait continué en s'accentuant. A la fin du dix-huitième siècle, c'est la révolte, non seulement contre l'Église, mais contre Dieu lui-même. Aussi la Révolution commence-t-elle par la Déclaration des droits de l'homme; elle les oppose orgueilleusement aux droits de Dieu, qu'elle nie par prétérition. Un profond penseur chrétien, qui avait étudié de près la Révolution et qui la juge de haut, disait avec raison que, commencée par la Déclaration des droits de l'homme, elle finirait seulement par la proclamation des droits de Dieu. Nous n'y sommes pas encore.

Il y a donc dans le cataclysme de la fin du dix-huitième siècle autre chose qu'une crise financière et politique, si grave qu'on la suppose; il y a plus qu'une révolte heureuse : ce n'est pas une révolution, c'est la Révolution, c'est-à-dire la révolte contre Dieu, et par suite, contre toute autorité.

Cette définition, dont la justesse est chaque jour mieux démontrée et qui s'impose même à des matérialistes comme M. Taine, écarte les causes trop généralement admises pour la Révolution. Comment attribuer, par exemple, un événement de cette gravité au déficit? L'embarras des finances ne fut tout au plus que l'occasion de la Révolution, en amenant la convocation des États généraux. Du reste, la Constituante ne s'occupa guère du déficit; elle refusa les offres du clergé, qui se déclarait prêt à garantir sur ses biens la somme nécessaire pour faire face aux embarras financiers. Avec cette offre, avec la péréquation de l'impôt, avec une bonne administration des finances, il était facile de faire face aux dépenses.

Il faut également écarter, comme cause principale de la Révolution, les « abus de l'ancien régime ». Certes, il y avait des abus; mais on pouvait les faire disparaître sans bouleverser la France et le monde. On dit que la France n'avait pas de constitution et qu'il fallait lui en donner une. Il n'y avait pas, en effet, de constitution écrite, analogue à celles qui se sont succédé, nombreuses et éphémères, depuis 1789; mais une nation n'existe pas sans une cons-

titution, si sommaire soit-elle, et la France en avait une qui, œuvre des siècles, s'était formée lentement et était « inscrite ès-cœurs des Français ».

Dans ses grandes lignes, la constitution française avait au sommet le roi, avec un pouvoir absolu en apparence, limité en réalité par les franchises et les droits des trois ordres, les prérogatives des parlements, les privilèges des provinces, des villes, des corporations. Tout cela n'avait pas encore disparu dans l'œuvre de centralisation entreprise par Richelieu et continuée par Louis XIV. Le grand cardinal et le grand roi avaient trop nivelé ; le fardeau du pouvoir, qu'ils avaient pu supporter, était trop lourd pour les faibles épaules de Louis XV. Celui-ci, pendant son long règne, s'était montré constamment au-dessous de sa tâche : il avait abaissé la France ; par faiblesse il avait livré, sinon l'Église, au moins ses plus vaillants soldats, les jésuites, aux haines combinées des jansénistes et des philosophes ; par ses scandales publics il avait porté de graves atteintes au prestige de la royauté. Mais il restait cependant encore des garanties contre les abus du pouvoir royal, et Louis XVI avait réagi : il avait relevé la France ; il avait refréné les scandales ; il avait encore, avec les assemblées provinciales, jeté les bases d'une décentralisation féconde. De ce côté donc, la Révolution n'était pas nécessaire.

Si de la royauté l'on passe aux différents ordres, on trouve des abus, mais ils ne sont pas de nature à nécessiter la Révolution. Le clergé avait de grandes richesses ; mais, dans son immense majorité, il en faisait un noble et utile usage : il soutenait les écoles et les collèges, les établissements hospitaliers ; il s'était endetté pour venir en aide aux finances obérées. Pour un Brienne, il comptait nombre d'évêques dignes de ce nom. La séparation entre le bas et le haut clergé était peut-être trop grande, quoique nullement infranchissable, comme on l'a dit ; les revenus ecclésiastiques pouvaient n'être pas bien répartis, mais c'étaient là des abus qui pouvaient facilement disparaître : il n'y avait qu'à laisser l'Église se réformer d'elle-même. Ce qu'il y avait de plus grave, c'est que, doctrinalement, le clergé était entamé par le jansénisme, dont les adeptes étaient peu nombreux mais ardents, et par le gallicanisme, presque universellement accepté.

La noblesse avait perdu en grande partie le sens de ses privilèges ; elle ne comprenait plus que ses droits étaient corrélatifs de

ses devoirs. Négligeant ceux-ci, elle devait se résigner à voir disparaître ceux-là. Elle y était prête en partie. Trop de gentilshommes, surtout dans la noblesse de cour, se piquaient de bel-esprit, c'est-à-dire d'impiété : les deux mots étaient devenus à peu près synonymes. Cependant, au milieu de leurs écarts, les gentilshommes comprenaient encore qu'ils devaient leur sang à la France : ils servaient en temps de paix avec leurs revenus, en temps de guerre avec leur capital. Des réformes étaient nécessaires; elles n'étaient pas impossibles, et bien des membres de la noblesse avaient eux-mêmes préconisé l'égalité de l'impôt.

Honnête, austère même, la magistrature était cependant plus atteinte que le clergé et même que la noblesse: elle était janséniste ou, au moins, gallicane, mais d'un gallicanisme sectaire, que Bossuet aurait repoussé avec indignation. C'était la magistrature qui avait mené l'odieuse campagne contre les jésuites. Fermes jusqu'à l'entêtement, les parlements s'étaient généralement montrés inintelligents dans leur opposition, et par là, ils avaient grandement contribué à augmenter les difficultés de la situation.

Quant au tiers état, loin de n'être *rien*, comme le dit Sieyès dans une retentissante brochure, il jouait un rôle important. Parmi les ministres des deux derniers siècles, beaucoup, et non des moins considérables, lui appartenaient. La haute bourgeoisie avait la fortune, l'influence; elle entrait dans les rangs de la noblesse lorsqu'elle le voulait. De nombreuses charges, qu'il lui était facile d'obtenir, anoblissaient. Comme la magistrature, à laquelle elle touchait, la haute bourgeoisie était janséniste. Tout en jalousant la noblesse, elle ne voulait pas de révolution; mais elle comptait une fraction remuante, ambitieuse, composée d'hommes de loi, d'écrivains, qui voulaient arriver, et qui parvinrent en grand nombre à se faire nommer délégués du Tiers aux États généraux.

Si cette situation était grave, si elle présentait des abus auxquels il fallait remédier, elle n'impliquait pas la nécessité de la Révolution. Comment donc celle-ci a-t-elle pu se faire si facilement?

Pour le comprendre, il faut remonter plus haut que les abus et les embarras financiers. La Révolution reste inexplicable, si l'on ne veut pas y voir un châtiment de Dieu. Les nations ne peuvent être récompensées et punies qu'en ce monde. La France, fille aînée de l'Église, avait une mission qui n'était pas sans analogie avec celle du peuple élu de Dieu avant la Rédemption. A cette glorieuse mis-

sion elle avait été infidèle : Dieu la châtia en la livrant à la Révolution. La royauté, le clergé, la noblesse, la magistrature, le tiers état, étaient tous plus ou moins coupables : ils furent frappés. La France fut à elle-même son propre bourreau.

Mais les autres nations chrétiennes de l'Europe étaient également coupables : elles méritaient également un châtiment. La France fut pour elles le fléau de Dieu. Un soldat heureux se trouva là pour régulariser la Révolution et pour promener le drapeau français dans toutes les capitales de l'Europe.

Ce soldat, qui avait fondé son pouvoir sur la paix de l'Église en signant le Concordat, voulut déchirer son « meilleur papier »; il mit la main sur le vicaire de Jésus-Christ. Dès lors sa puissance déclina; il tomba, et l'Europe et la France purent respirer.

Fidèles au programme si magistralement exposé au début de l'œuvre entière, MM. de Riancey et Rastoul retracent, vers la fin du nouveau volume, « l'aperçu de la marche de l'esprit humain au dix-huitième siècle ».

Avant d'entrer dans les détails plus complets, ils s'expriment ainsi :

Dans ce long voyage à travers les siècles, on a vu que, commencée au Paradis terrestre, la lutte entre la vérité et l'erreur, le bien et le mal, n'a pas cessé un seul instant : c'est la condition d'existence de l'humanité déchue, et la lutte continuera, avec des alternatives de succès et de revers, jusqu'aux derniers jours. L'Incarnation, tout en relevant l'humanité et en la plaçant dans de meilleures conditions, n'a pas fait cesser le combat. Les siècles apparaissent, les uns illuminés par les triomphes du bien : ce sont les grands siècles chrétiens; les autres, obscurcis par les succès du mal : ce sont les époques de décadence, de ruines, où Dieu semble avoir abandonné l'humanité à elle-même; mais ni la victoire ni la défaite ne sont complètes, définitives. Le mal persiste comme le bien : aux gloires du treizième siècle succèdent les scandales et les misères du quatorzième; au dix-septième siècle succède le dix-huitième.

Parmi les époques sombres de l'humanité, le dix-huitième siècle a droit à une place spéciale : c'est le siècle de la négation universelle. Plusieurs fois depuis la Rédemption, l'Église, cette directrice de l'humanité, a été violemment attaquée et l'erreur a paru sur le point de triompher; mais l'attaque n'était ni universelle, ni surtout

générale. Des vérités étaient niées, le principe même de la vérité était respecté. Alors qu'au seizième siècle le protestantisme, repoussant l'autorité de l'Église, déchirait la robe sans couture de l'Épouse du Christ, il ne niait ni le surnaturel ni la révélation; les sectes protestantes même les plus radicales conservaient une partie des vérités révélées.

Au dix-huitième siècle, la négation est complète; pour Voltaire, qui donne le ton à la France et à l'Europe, le Christ est l'infâme qu'il faut écraser. Des malfaiteurs intellectuels font campagne contre l'Église et contre la société; ils organisent une formidable machine de guerre, l'*Encyclopédie*, qui leur sert de ralliement. Ils trouvent des complices dans toutes les classes de cette société qu'ils battent en brèche, dans les rangs d'une noblesse frivole et peu soucieuse de ses droits parce qu'elle a oublié ses devoirs, jusque sur les trônes et même dans le sanctuaire. Autant l'attaque est ardente, autant la défense, sauf quelques rares exceptions, est timide. Non seulement les serviteurs de la vérité ne sont pas soutenus, mais ils sont entravés, désavoués; parfois même on leur ferme la bouche. Ainsi un pape, sous la pression des rois catholiques, supprime la Compagnie de Jésus. Comment s'étonner après cela que le siècle se termine sur un épouvantable cataclysme, et qu'ouvert par les scandales de la régence, il finisse par les crimes de la Terreur?

Les splendeurs du dix-septième siècle ont donné à la France une influence prépondérante en Europe; or c'est en France surtout que la campagne antireligieuse se donne libre cours. Le « roi Voltaire » en est le principal meneur. Tout écrivain chez qui les passions l'emportent sur la conscience, se met derrière lui. Ceux qui osent lui résister sont frappés par ceux-là même qu'ils défendent, et un ordre du roi brise la plume dans la main de Fréron.

Dans toute l'Europe, on se fait gloire de s'enrôler sous la bannière du coryphée de l'incrédulité; les rois et les princes eux-mêmes, à l'exemple de Frédéric de Prusse et de Catherine de Russie, se font les correspondants et les flatteurs du « patriarche de Ferney ». Ses plus mauvaises productions françaises sont accueillies avec empressement à l'étranger; il suffit qu'elles soient dans le mouvement philosophique.

Une seule influence s'impose à côté de celle de Voltaire : c'est celle du philosophe de Genève, Jean-Jacques Rousseau, et elle n'est pas moins pernicieuse. Pendant que le premier démolit tout

par ses railleries, le second formule les lois de la société nouvelle; ses livres seront le code des Jacobins lorsqu'ils prétendront refaire la vieille société. Tout le dogmatisme révolutionnaire se trouve dans les malsaines déclamations du *Contrat social*, de la *Profession de foi du vicaire savoyard* et de l'*Emile*.

Les âges de foi sont aussi les grandes époques littéraires et artistiques : il faut l'inspiration religieuse au poète, à l'artiste, à l'écrivain, pour l'élever. Le dix-huitième siècle est une époque de décadence littéraire et artistique. En France, la poésie tombe dans la versification; la tragédie déclame à la suite de Voltaire; les poèmes descriptifs se multiplient; la Révolution tue le seul poète vraiment original de l'époque, André Chénier, et donne une poésie digne d'elle.

Perdant la dignité, l'élégance, la correction, la prose française tombe dans l'enflure et la déclamation. La prose alerte de Voltaire fait exception; elle n'est cependant à la grande prose du dix-septième siècle que comme le poignard du bravo à la loyale épée du soldat.

L'éloquence a disparu; on déclame dans la chaire comme à l'Académie et au barreau. La Révolution, qui suscita tant de discours, n'a pas laissé un modèle : les Girondins sont de verbeux rhéteurs; Mirabeau, trop vanté, ne supporte pas la lecture : il faut à ses discours l'emportement qu'il y déployait.

La licence des mœurs réagit sur la littérature : les productions ordurières se multiplient; le meilleur ouvrage de Voltaire au point de vue purement littéraire, est peut-être le poème odieux et obscène de *la Pucelle*, véritable crime de lèse-patrie, et si le dix-huitième siècle a une supériorité en quelque genre, c'est dans les poésies obscènes.

La philosophie se résume dans le « fatras » de l'*Encyclopédie :* du doute cartésien, elle est descendue au sensualisme et au matérialisme.

L'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, sont, comme la France qu'elles copient, en pleine décadence. L'Angleterre, achevant l'éducation impie de Voltaire, l'a corrompu; il la corrompt à son tour.

Seule l'Allemagne fait exception : elle a, au dix-huitième siècle, une littérature nationale d'un brillant éclat. Toutefois, deux influences contraires se font sentir dans ce mouvement de rénovation littéraire : l'une, chrétienne avec Klopstock; l'autre, sceptique avec Lessing et Gœthe. La philosophie, spiritualiste et même chré-

tienne avec Leibnitz, tirant les extrêmes du cartésianisme, aboutit, par le criticisme de Kant, au scepticisme absolu d'Hegel.

La décadence artistique n'est pas moindre que la décadence littéraire : la peinture, la sculpture, l'architecture, tombent en France dans le joli, le contourné, le *rococo*, et les artistes français font loi à l'étranger. Sur la fin du siècle, un mouvement de réaction se produit; mais il se condamne, par une imitation servile de l'antiquité, à la sécheresse et à la raideur. Seule la musique, peut-être parce que son caractère sensuel convient le mieux au dix-huitième siècle, offre d'admirables créations et de grands artistes : il suffit de nommer Mozart.

Les sciences, surtout les sciences expérimentales, font des progrès immenses, quoique les savants soient inférieurs aux illustres savants du seizième et du dix-septième siècle : quels noms opposer à ceux de Pascal, de Newton, de Leibnitz? Étudier la matière, faire des expériences, cela répond aux préoccupations abaissées du siècle; le matérialisme et l'utilitarisme y trouvent leur compte.

L'Église, forte des promesses divines, a conservé sa fécondité : elle produit des saints, comme saint Alphonse de Liguori, le dernier docteur de l'Église; comme saint Benoît-Joseph Labre, cette antithèse merveilleuse d'un siècle de mollesse et de sensualisme. Elle est gouvernée par des papes irréprochables, auxquels ses adversaires eux-mêmes ne peuvent refuser leurs respects; elle a ses missions, ses martyrs, ses religieux, ses œuvres innombrables; mais elle est l'objet des attaques universelles; elle est opprimée, trahie par les princes qui devraient la protéger; les jésuites, trop dévoués, ont disparu; les autres ordres sont menacés. Dans ces conditions, la sève religieuse est moins féconde, la sève de l'Église moins efficace. L'ennemi a pénétré dans le sanctuaire : il y a des scandales, moins nombreux qu'on ne s'est plu à le dire, mais réels; un cardinal, Loménie de Brienne, est sceptique et finira par le suicide, après l'apostasie. Le jansénisme, la plus subtile des hérésies, vainement condamné, s'est étendu comme une lèpre, favorisé inconsciemment par le gallicanisme; il a su gagner même des familles religieuses, qui fourniront à la Révolution des apostats et des bourreaux. Mais l'Église est éternelle, et cette persécution violente de la Révolution qui devait l'achever, la relèvera même en France; le clergé français restera fidèle dans son immense majorité et, dès la fin du dix-huitième siècle, on peut signaler les signes précurseurs de la réaction

religieuse dont le dix-neuvième siècle donnera le signal. Le dernier pape du dix-huitième siècle, Pie VI, meurt en captivité, et la ville des papes est entre les mains des révolutionnaires français. Mais son successeur rouvrira en France les églises fermées et rétablira les jésuites. Une fois de plus, l'Église, appuyée sur les promesses divines, aura déjoué les calculs de ses ennemis, qui déjà chantaient leur triomphe.

Comte de Riancey.

A. Rastoul.

LES

DERNIERS LIVRES DE PHILOSOPHIE

ET DE MORALE

I. *Évolution et transformisme. Des Origines de l'état sauvage. Étude d'anthropologie*, par le docteur P. Jousset, ouvrage précédé d'une lettre du R. P. Monsabré. 1 vol. in-12. J.-B. Baillière. — II. *Conférence sur la théologie de saint Thomas d'Aquin*, par le R. P. M. Lavy, des Frères Prêcheurs, lecteur en sacrée théologie, tome IIIe. *La Création*, 1 vol. in-12. Charles Douniol. — III. *La Scolastique et les traditions franciscaines*, par le T. R. P. de Martigné, définiteur et ex-lecteur de philosophie des Frères Mineurs Capucins. 1 vol. in-8°. Lethielleux. — IV. *Le Moyen âge fut-il une époque de ténèbres et de servitude?* études par Georges Romain. 1 vol. in-8°. Bloud et Barral. — V. *Les Principes fondamentaux du droit*, par M. le comte de Vareilles-Sommières, doyen de la faculté catholique de droit de Lille. 1 vol. in-8°. Cotillon. — VI. *Philosophie et philosophes*, par E. Caro, de l'Académie française. 1 vol. in-12. Hachette. — VII. *Études sur le « Banquet » de Platon*, par C. Huit, docteur ès lettres, lauréat de l'Institut. 1 vol. in-8°. Ernest Thorin. — VIII. *L'Education Athénienne au cinquième et au quatrième siècle avant Jésus-Christ*, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par Paul Girard, maître de conférences à la faculté des lettres de Paris. Hachette. — IX. *L'Ile de France légendaire*, par le comte Hervé de Rauville. 1 vol. in-12. Challamel. — X. *Le Parfum de Lourdes; récits et souvenirs*, par Louis Colin. 1 vol. in-12. Bloud et Barral.

I

On parle beaucoup, dans les temps où nous sommes, d'opportunisme de toute espèce. Me sera-t-il permis de dire, en toute sincérité, que voici un livre particulièrement *opportun*, s'il en fut jamais au monde. Il est intitulé : *Évolution et transformisme. Des Origines*

de l'état sauvage. Etude d'anthropologie, par le docteur P. Jousset. Ouvrage précédé d'une lettre du T. R. P. Monsabré, des Frères Prêcheurs.

Voici, à l'heure présente, quel est l'état d'un grand nombre d'âmes par rapport à la science moderne.

On a entendu dire d'une façon vague, et on entend répéter chaque jour avec une imperturbable ténacité, que la nature tout entière, y compris l'homme et les animaux, sont le produit d'un progrès continu et, comme on le dit, d'une évolution;

— Que, au cours de cette évolution, les espèces se transforment et engendrent ainsi des espèces nouvelles et des formes supérieures de la vie;

— Que cette transformation s'accomplit par l'anéantissement de certaines espèces disparues dans la lutte pour l'existence, ou par la production d'espèces nouvelles, résultat de la sélection naturelle.

Telles sont, sous leur forme un peu indécise et inoffensive en apparence, les idées qu'une science intéressée s'efforce de mettre en circulation sans en laisser soupçonner la portée antireligieuse. On met soigneusement en relief, pour attirer l'attention et pour frapper l'imagination des gens du monde, certains faits intéressants et curieux qu'on emprunte pour la plupart à Darwin. On argumente comme si ces observations isolées établissaient soigneusement toute la doctrine. Les intelligences superficielles et présomptueuses se laissent prendre à cet appât, et, sans y avoir pensé, elles se trouvent à la première occasion atteintes des troubles du doute ou perdues dans les abîmes de la négation.

Veut-on savoir où en est venue à l'heure présente cette doctrine qui se défendait d'abord si modestement de toute prétention métaphysique? M. Jousset va nous le dire : « Enseigner que la matière est éternelle, que les corps organisés sont dus à une génération spontanée, qu'il n'y a que des lois physiques et chimiques, que la vie n'est autre chose que le résultat de combinaisons chimiques, que les êtres organisés sont sortis les uns des autres par un développement progressif, que l'homme lui-même vient d'un anthropoïde encore inconnu, qu'il a commencé par être muet, que peu à peu il a inventé la parole et s'est élevé au degré d'intelligence et de civilisation où nous le voyons aujourd'hui, que les récits bibliques sont des légendes, que l'action de Dieu n'apparaît pas dans l'histoire de la formation des mondes, que par conséquent Dieu n'est pas.

« Tel est, en résumé, l'enseignement de l'évolutionnisme matérialiste. »

. . . . . .

« La science antichrétienne, dit autre part notre auteur, n'a peut-être jamais été plus dangereuse qu'en ce moment. Riche de connaissances positives, elle est devenue orgueilleuse et autoritaire. L'intolérance qu'elle reproche à l'Église catholique est devenue sa suprême loi. Elle impose ses théories comme des dogmes, ses hypothèses comme des vérités incontestables, les rêves de son imagination deviennent des articles de foi. »

Cet orgueil de la science nouvelle, cette infatuation d'elle-même qui lui fait tirer vanité de ces doctrines matérialistes jadis soigneusement dissimulées, me paraît éclater au plus haut point dans une page de Haeckel, qu'il convient de reproduire ici : « Veut-on rencontrer le matérialisme moral? Qu'on le cherche dans le palais des princes de l'Église et chez ces hypocrites qui, s'abritant derrière le masque d'une austère piété, visent seulement à exercer une tyrannie hiérarchique et à exploiter leurs contemporains. Trop blasés pour comprendre l'infinie noblesse de ce qu'on appelle la vile matière et aussi la splendeur du monde de phénomènes qu'elle engendre, insensibles aux charmes inépuisables de la nature, ignorants de ses lois, ils fulminent contre la science naturelle tout entière, contre les progrès intellectuels qu'elle enfante, taxant le tout de matérialisme coupable, et ce sont eux-mêmes qui se plongent dans la forme la plus repoussante de matérialisme. »

Il est impossible, comme on le voit, de poser plus nettement la question. Il faut absolument que les gens du monde, au lieu de se laisser endormir sur ces conséquences inexorables, conduisent leurs pensées jusqu'au bout et regardent d'un œil ferme ces extrémités. C'est ici qu'interviendra si à propos l'excellent ouvrage de M. le docteur Jousset. Il ne s'agit pas d'un de ces manuels techniques accessibles tout au plus aux adeptes de la science, il ne s'agit pas non plus d'un de ces traités de métaphysique qui semblent écrits tout exprès pour épouvanter et pour décourager les profanes; enfin, nous n'avons pas non plus devant les yeux un de ces livres complaisants pour eux-mêmes et qui demandent volontiers au lecteur de s'en rapporter à leurs affirmations : il y a là une démonstration pied à pied, où nulle affirmation de l'adversaire n'est négligée, où toute lacune est signalée, toute preuve fournie. Le docteur Jousset

est de la grande école des vrais écrivains; il n'est pas de ceux qui affirment à moitié et qui, au milieu de leurs argumentations les plus évidentes et les plus serrées, paraissent garder encore au fond d'eux-mêmes je ne sais quelle arrière-pensée d'indécision. Il se prononce donc contre l'évolutionnisme, le transformisme, l'origine simiesque de l'homme, et il consacre un chapitre tout entier à montrer que le sauvage actuel est un civilisé déchu. Il faut, pour entrer dans la vraie pensée et recueillir le véritable profit de ce livre, lire avant tout les trois ou quatre pages des conclusions renfermant en tout onze paragraphes de dix à douze lignes chacun. Chacun de ces paragraphes, résultat d'une démonstration particulière, constitue une vraie conquête pour l'esprit, et suffit à écarter tout un ensemble d'erreurs. Je m'en voudrais beaucoup de ne pas donner ici une idée de la façon de procéder de l'auteur. Un exemple fera beaucoup mieux comprendre que toutes mes paroles l'agrément et le charme de cette argumentation qu'en raison de son exactitude, on serait tenté peut-être de se représenter comme un peu sèche et un peu difficile.

Voici cet exemple :

Darwin soutient que les espèces se sont transformées au moyen de ce qu'il appelle la *sélection naturelle*, loi impitoyable qui détruit les faibles au profit des forts, et, dans ces derniers, garde seulement les individus dont les organes sont supérieurs et doués de qualités exceptionnelles. Le mieux est de reproduire la proposition même que Darwin pose comme un axiome : « La sélection naturelle ne peut déterminer chez un individu une conformation qui lui soit plus nuisible qu'utile, car elle ne peut agir que pour son bien. »

Voici de quelle façon M. Jousset réfute ce prétendu axiome. Il est difficile de dire mieux et d'arriver à une conclusion plus décisive.

Si la sélection naturelle, comme le prétend Darwin, ne peut agir que pour le bien de l'individu, « pourquoi alors avoir doué certains insectes et certains oiseaux de couleurs éclatantes qui les désignent à leurs ennemis? Pourquoi avoir donné au cerf ce bois rameux qui le gêne dans sa course au travers des taillis et qui constitue une arme beaucoup moins puissante que la corne des taureaux? Pourquoi avoir donné au requin une bouche conformée de telle sorte qu'il est obligé de se retourner sur le dos pour saisir sa proie, ce qui constitue pour lui un désavantage considérable? Pourquoi la sélection a-t-elle donné au coq cette voix éclatante qui, certes, ne

terrifie aucun de ses ennemis et désigne sa demeure à tous les renards des environs? Pourquoi cette crête orgueilleuse qui sert de prise à son rival? Pourquoi a-t-elle donné aux coléoptères des îles Madères des ailes complètes, puisque Darwin déclare que ces ailes les portent à s'élever dans les airs et à se faire emporter par les vents, au milieu de l'Océan où ils se noient, tandis que les coléoptères aux ailes rudimentaires continuent à prospérer dans l'île? Quoi qu'en dise Darwin, le bruit produit par le crotale (serpent à sonnettes) est incapable d'effrayer ses victimes, mais au grand désavantage du serpent, elles avertissent celles-ci, qui peuvent fuir ou se défendre. Est-ce aussi pour l'avantage de l'abeille, que la sélection lui a donné un aiguillon barbelé, qui reste dans la blessure faite, et par son arrachement cause la mort de l'insecte? On pourrait multiplier ces exemples à l'infini, mais ceux-là suffisent pour montrer que la sélection n'agit pas toujours dans l'intérêt des animaux, et par conséquent que le transformisme est faux. »

Je suppose que la présente citation mettra en goût le lecteur et qu'il ne se refusera pas à lui-même le plaisir de poursuivre.

II

Les *Conférences sur la théologie de saint Thomas d'Aquin*, par le R. P. M. Lavy, des Frères Prêcheurs, lecteur en sacrée théologie, ne sont pas sans avoir un rapport direct avec l'ouvrage du docteur Jousset, qui vient de nous occuper. Je n'entends parler ici à mes lecteurs que du troisième volume, intitulé particulièrement : *la Création*. Ce volume renferme la troisième année d'une série de conférences prêchées dans des lieux bien divers, et ne laissant pas de se faire suite avec une imperturbable logique. Commencées tout d'abord dans un couvent de Smyrne, ces conférences se sont continuées à Athènes pendant le Carême de 1887 ; elles ont été reprises et achevées à Paris, dans l'église Saint-Pierre de Chaillot, durant les premiers mois de 1888. Il y a là en quelque sorte, pour l'enseignement de l'Eglise, une démonstration pratique de sa catholicité.

Tandis que le docteur Jousset s'en tenait strictement aux droits de la raison en même temps qu'au respect scrupuleux de la théologie, sans toutefois faire un appel direct au secours de ses lumières, le R. P. Lavy nous montre, au contraire, la foi éclairant la raison des clartés de la révélation et la raison commentant, sans sortir

des limites qui lui sont tracées par le dogme, les enseignements et les définitions de l'autorité. Il résulte de cette large méthode, où s'associent la foi, la philosophie et la science, une vue supérieure des choses et une possession agrandie de la vérité. Les âmes indifférentes et engourdies se sentent ressuciter de leur somnolence à ce contact des pensées éternelles. Il n'est rien de plus digne d'occuper, rien de plus capable d'élever et de rassasier l'intelligence humaine.

« Le monde est-il éternel, ou fils du temps? S'il est fils du temps, quel est son âge probable? Les philosophes ont enseigné, touchant ce problème de la durée du monde, les opinions les plus contradictoires. Les uns ont prétendu que le monde, même en supposant qu'il soit créé par Dieu, est nécessairement éternel; d'autres ont soutenu, au contraire, qu'il est nécessairement temporel, mais que Dieu a pu, à son gré, le créer soit dès l'éternité, soit dans le temps. Nous allons examiner successivement les raisons des uns et des autres. »

Ces questions générales forment l'objet des deux premières conférences. « Il nous faut maintenant, dit l'auteur, descendre dans le détail et étudier, en particulier, les différentes créatures de Dieu. Il y a, dans l'univers, deux sortes d'êtres: des êtres matériels et des êtres immatériels. Les premiers, on les appelle des corps; les seconds, des esprits ou des anges. Nous parlerons successivement des uns et des autres. Et, comme les anges occupent, dans la création, le premier rang, par leur dignité et la perfection de leur nature, nous nous entretiendrons d'eux, en premier lieu. »

Il faut lire cette série de discours sur l'existence des anges, leur nature, leurs facultés, leurs hiérarchies, pour se faire une idée de l'ampleur et de la majesté de cet enseignement théologique. Vient ensuite l'étude de la formation de l'univers et l'apparition de la vie organique sur le globe. Pour arriver à résoudre ces grands problèmes, le Révérend Père interroge d'abord le chaos primitif dont il est parlé dans la Genèse et ne craint pas de lui consacrer une conférence tout entière. Il explique d'abord sa méthode, car, dans cette vaste exposition, rien ne se fait au hasard, et le discours ne s'écarte pas un seul instant des règles de la plus sévère logique.

« Nous ouvrirons tout d'abord la Bible, persuadés que nous y trouverons une grande et divine lumière.

« A côté de la Bible, nous placerons aussi la science. Il est tout naturel de l'interroger à son tour, puisque son propre livre à elle,

c'est ce monde. Elle ne peut évidemment ici que compléter la Bible. L'objet de la science, en effet, c'est la recherche, la découverte des faits que présentent la terre et l'univers. Mais ne sont-ce pas ces mêmes faits que la Bible a enregistrés, dont elle nous a, la première, donné une révélation abrégée? A moins de supposer que Dieu, qui a dicté la Bible et qui a créé l'univers, s'est contredit dans ces deux textes, qui ne voit qu'ils doivent s'accorder parfaitement ensemble? Une science fausse peut être en opposition avec la Bible, mais il n'est pas possible qu'une science vraie le soit. La science, au contraire, doit être une sorte d'écho terrestre et comme un commentaire humain de la Bible. Je ne crains point de le dire, si, d'une part, Dieu a confié à Moïse, aux prophètes, aux évangélistes et aux autres écrivains sacrés sa révélation, il a, d'autre part, chargé tout le monde du développement, de l'explication de cet enseignement. Dieu enseigne l'humanité par l'humanité elle-même; et tout homme qui travaille, qui étudie, qui pense, qui fouille, soit la terre, soit le ciel, qui cherche à résoudre les grands problèmes de l'âme et de la vie, tout homme qui fait cela et qui écrit ses pensées, qui les livre à l'humanité, est lui-même, qu'il le sache ou non, l'Ouvrier, l'Ecrivain de Dieu. »

Un tel programme, il n'est pas besoin de le faire remarquer, demande assurément de vastes connaissances dans l'ordre des sciences physiques et naturelles, la chimie, l'astronomie, la géologie, la physiologie. Ce n'est pas du tout pour formuler un reproche à l'égard du R. P. Lavy que je signale le caractère vraiment scientifique de son enseignement : à de certains moments, on croirait entendre non pas un Dominicain dans la tribune sacrée, mais un professeur dans sa chaire laïque.

Il n'est donc pas bien étonnant que, pourvu d'une telle provision de connaissances et rompu à de telles méditations, le R. P. Lavy ait pris sur lui de proposer une théorie nouvelle et originale par rapport au transformisme, à l'origine des espèces organiques et à l'origine de l'homme lui-même. (40e, 41e et 42e conférences.) L'auteur invoque de nombreuses et considérables autorités pour établir que son système ne renferme ou n'implique absolument rien de contraire à l'orthodoxie la plus scrupuleuse. Il apporte et commente différents textes qui lui paraissent venir à l'appui de sa pensée; enfin cette pensée elle-même lui semble justifiée par des arguments empruntés à la fois à la science et à la philosophie.

Ce serait, on le comprend, une entreprise bien considérable que de tenter je ne dirai pas la réfutation de ce système, mais seulement de proposer à l'auteur quelques réserves et quelques tempéraments. J'aime mieux laisser aux personnes instruites qui, dans la compagnie du Révérend Père, auront approfondi ces études de haute théologie et de haute métaphysique le plaisir et le risque d'engager elles-mêmes cette discussion avec un savant de cet ordre.

III

Nous nous sommes défendu d'entrer dans une controverse en règle, sur le livre qui précède; il convient d'apporter plus de prudence encore et plus de discrétion par rapport à l'ouvrage dont nous avons maintenant à rendre compte : *la Scolastique et les traditions franciscaines*, par le T. R. P. Prosper de Martigné, définiteur et ex-lecteur de philosophie des Frères Mineurs Capucins.

Tout le monde sait quelles recommandations ont été faites à la chrétienté tout entière par Sa Sainteté Léon XIII, au sujet des ouvrages et de la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Le Souverain Pontife, dans sa haute sagesse, n'a point voulu apporter de restriction, ni même créer de scrupule à ceux qui, sur les points controversés et non définis useraient de la liberté chrétienne, et soutiendraient l'opinion contraire à celle du Docteur angélique. Il n'en est pas moins vrai que le simple fidèle doit redoubler ici de précaution et de vigilance.

« L'Ordre de Saint-François, dit l'auteur, peut non seulement suivre un autre maître de l'École scolastique, que saint Thomas, puisque cette liberté est laissée à tout le monde; mais des traditions respectables, des approbations réitérées, et jamais révoquées, des plus illustres Souverains Pontifes, l'autorisent à rester fidèle aux maîtres vénérés que les siècles lui ont appris à aimer et à suivre. »

Ces quatre maîtres, sont, par ordre chronologique, Alexandre de Halès, saint Bonaventure, Richard de Middletown et Jean Duns Scot. Le R. P. de Martigné nous présente en raccourci, d'après les sources aussi peu accessibles que peu connues, les principaux faits de leur biographie dans le dessein de nous faire connaître la teneur et de nous indiquer la portée de leurs ouvrages. Cette étude, comme on nous le fait remarquer à plusieurs reprises, n'a

pas seulement pour but de nous initier à la connaissance générale de ces quatre écrivains, mais surtout de nous montrer quel a été le rôle de chacun d'eux dans l'histoire et la destinée de l'Ordre, et de chercher, par une conjecture plus délicate et plus hardie, l'usage qui, d'après cette tradition, doit en être fait à l'avenir.

Un tel travail doit, comme on le pense bien, rencontrer peu de lecteurs. Le R. P. Martigné paraît ici s'être soigneusement mis en garde contre les illusions :

« Au moment, dit-il, où Duns Scot enseignait, les maîtres et les écoliers étudiaient les écrits d'Aristote et de Pierre Lombard, ils avaient entre les mains les commentaires des principaux docteurs du treizième siècle. Les opinions de ces docteurs étaient alors étudiées, discutées, et par conséquent connues, si elles n'étaient pas toujours adoptées. Il était donc facile de suivre le professeur qui les exposait ou les réfutait.

« Mais aujourd'hui, et depuis longtemps déjà, qui s'occupe de découvrir quelle a été la véritable pensée d'Aristote sur tel ou tel sujet? Qui cherche à connaître le sentiment de ces grands docteurs du treizième siècle? A notre époque, celui-là croit faire beaucoup, qui étudie Aristote et Pierre Lombard dans les commentaires d'un docteur de son choix. »

Il n'appartient pas à une simple analyse de suivre les développements de l'auteur, quelque intéressants qu'ils puissent être. On y verrait, jusque dans le détail des anecdotes, s'accentuer l'opposition que ces maîtres de l'école franciscaine ont faite à certains points de la doctrine de saint Thomas : « Quelqu'un, rapporte Cornélius à Lapide dont nous reproduisons ici le texte, reprochait un jour à Duns Scot cet esprit de contradiction qui le portait à s'opposer sans cesse à un docteur aussi illustre et à un religieux aussi saint que le F. Thomas. Scot lui fit cette réponse : « S'il est docteur, « qu'il discute avec moi; s'il est saint, qu'il prie pour moi; car si je « discute avec lui, c'est par amour pour la vérité et nullement par « goût pour la discussion. De même que le feu jaillit du choc des « pierres, de même la lumière éclate et brille au choc de l'argumen- « tation et de la discussion. L'argumentation d'un contradicteur est « pour l'esprit ce qu'un caillou est pour une autre pierre. »

Ceux qui se sentent assez pourvus d'études scolastiques et théologiques pour entrer dans l'examen des points de doctrine débattus

par ces grands esprits, trouveront dans le volume deux ou trois de ces questions fondamentales proposées en exemple et élucidées avec un grand déploiement de science par le R. P. de Martigné. Quelles que soient la netteté et la décision avec laquelle il soutient ses propres sentiments, l'auteur ne perd point de vue la légitime préoccupation qui plane sur son œuvre tout entière, et il la termine par ces paroles dignes d'éloge :

« Tous nos lecteurs connaissent les bulles de Léon XIII sur l'étude de la scolastique. Or, dans ces bulles, deux choses nous ont surtout frappé et nous ont paru dignes d'attention. La première est l'insistance avec laquelle Léon XIII recommande la doctrine du Docteur angélique; la seconde est le désir clairement manifesté de ne pas voir renaître les subtilités de l'ancienne scolastique. Il nous semble que ces deux recommandations atteignent, au moins indirectement, la doctrine de Duns Scot. Léon XIII, il est vrai, ne condamne pas la doctrine du docteur subtil, il ne lui adresse même aucun blâme, mais il conseille instamment de suivre une doctrine, qui est généralement opposée à la sienne. »

Le R. P. de Martigné ajoute à l'étude dont je viens d'essayer de donner une esquisse, le projet d'un livre fort original, et dont l'idée première a été empruntée aux *Hexaples* d'Origène.

Il s'agirait de recueillir sur les points essentiels des sciences philosophiques l'opinion de chacun des quatre grands maîtres de l'école franciscaine dont il a été question plus haut : les textes eux-mêmes, minutieusement choisis et rapprochés les uns des autres, seraient mis sous les yeux du lecteur, et chacun d'eux se trouverait à même de se rendre compte, par un simple coup d'œil, des ressemblances ou des différences qui peuvent exister entre eux. Rien ne serait plus instructif et plus commode dans la pratique qu'un pareil travail exécuté sérieusement; et le volume contient à cet égard un spécimen remarquable, c'est le problème de l'union de l'âme et du corps étudié tour à tour dans les écrits d'Alexandre de Halès, de saint Bonaventure, de Richard Middletown et enfin de Duns Scot.

La seule objection qu'on pourrait apporter ici et la principale difficulté qu'on pourrait rencontrer dans l'exécution de ce projet, c'est la difficulté, et peut-être l'impossibilité, de trouver toujours, dans chacun de ces quatre maîtres, une expression suffisante de sa pensée et de sa doctrine, relativement à chacun des points pour lesquels on voudrait établir cette comparaison. « Pourquoi, dès

lors, ne choisirait-on pas, pour suppléer au silence de l'un des quatre maîtres, celui des docteurs qui, habituellement, reproduit sa doctrine avec plus de fidélité?

« Supposons, par exemple, qu'il s'agisse de traiter la question de l'existence de l'âme. Il ne sera pas facile, sur ce sujet, de remplir les quatre colonnes avec le texte de nos docteurs. Il est vrai qu'Alexandre de Halès traite la question *ex professo* dans la seconde partie de sa Somme, mais il est le seul. Tout en ne traitant pas la question *ex professo*, Richard, dans ses *Quodlibeta*, Scot, dans la distinction 43e du IVe livre du *Scriptum Oxoniense* et des *Reportata*, prouvent la spiritualité de l'âme par des arguments qui peuvent également démontrer son existence. Pour saint Bonaventure, il ne nous fournit même pas la ressource de ces preuves indirectes : il faut donc songer à le remplacer dans cette question. Rien n'est plus facile, car on a la liberté du choix entre Jean de la Rochelle et Albert le Grand. Jean de la Rochelle a, en sa faveur, d'avoir été, comme saint Bonaventure, le disciple fidèle d'Alexandre de Halès; mais Albert le Grand reproduit si exactement les cinq preuves d'Alexandre de Halès, il les développe avec tant de perfection, que nous serions tenté de lui donner la préférence. »

Cette dernière citation peut donner une idée de la science déployée dans le volume et de la portée d'un tel écrit.

IV

Il ne s'agit plus cette fois, comme dans les pages qui précèdent, d'un livre à l'usage des doctes : telle n'est pas l'ambition de M. Georges Romain dans ce livre, intitulé d'une façon peut-être un peu longue et un peu inusitée : *Le moyen âge fut-il une époque de ténèbres et de servitude?* Cette phrase a, tout au moins, le mérite de poser, d'une façon précise, le problème que le livre a pour but de résoudre. M. Georges Romain (je préviens ici le public que ce nom est un pseudonyme) me paraît, chose singulière! avoir été, en quelque sorte, inspiré par un passage du discours adressé par M. Spuller, alors ministre de l'instruction publique, au Congrès des sociétés savantes, le 4 juin 1887.

« Je n'ai jamais pensé, disait alors le ministre, que l'histoire de notre pays, qui a rempli le monde du moyen âge de sa civilisation et de sa gloire, pût être abandonné à une critique mal informée,

sans vues, sans patriotisme, sans équité. Au contraire, je suis convaincu que nous autres, hommes de la France d'aujourd'hui, nous avons plus d'intérêt qu'on ne pense à mettre en lumière nos véritables origines, à nous en réclamer, à nous en glorifier. Ce serait une singulière ingratitude, ce serait aussi méconnaître nos intérêts que de nous séparer, nous plébéiens, de cette nation française qui a brillé par sa noblesse comme une fleur de chevalerie, d'élégance et de bravoure; qui a été, par son clergé, une grande école de politique, de science et de charité. »

On dirait que ces paroles, reproduites en tête du volume pour lui servir d'épigraphe, en sont devenues rigoureusement le programme. Il est trop vrai, comme le dit M. Spuller, que la critique est mal informée, qu'elle est sans patriotisme et sans équité; mais maintenant qu'elle a travaillé avec tant d'acharnement à son œuvre de destruction et de mensonge, ce n'est plus à elle seulement qu'il faut s'en prendre, mais à cette multitude égarée par une fausse opinion publique, incapable de discerner par elle-même la vérité de l'erreur, plus incapable encore de se livrer aux travaux qu'exigerait cette vaste entreprise d'un redressement historique et philosophique.

C'est cependant là ce qu'a tenté, avec autant de courage que de succès, M. Georges Romain. « Au milieu, dit-il, des contradictions qui divisent l'opinion, nous avons voulu nous rendre compte, par nous-même, de leur valeur. Nous nous sommes mis à étudier cette période importante de l'histoire, avec un intérêt qui allait croissant à mesure que se faisait la lumière. Ce livre est le résultat et le résumé de mes études. Il n'existe pas d'ouvrage, à la portée de tous, condensant sous un petit volume l'exposé des services de tout genre, rendus à la civilisation par le moyen âge. Nous avons essayé de combler cette lacune en lui restituant sa véritable physionomie, inconnue ou méconnue de la foule illettrée. »

Il est impossible de porter sur soi et sur son œuvre un jugement plus sûr et plus vrai que ne le fait ici M. Georges Romain. Il s'est rendu compte, avec un tact merveilleux, de ce que peut souhaiter de savoir un homme intelligent qui n'aurait pas fait d'études classiques, ou qui les aurait depuis longtemps perdues de vue. Il ne s'agit pas, en effet, pour un tel homme de tout savoir et de tout discuter, mais seulement de faire un choix judicieux entre les autorités et les témoignages et de se rendre un compte bien exact de ce qui lui est dit. Aussi M. Georges Romain n'hésite-t-il pas, lorsqu'il

en est besoin, à apporter quelque explication complémentaire, quelque renseignement historique, qui prépare ou qui achève l'intelligence du texte. Sans doute, si l'ouvrage était écrit pour les doctes, de tels éclaircissements deviendraient superflus; mais l'écrivain s'adresse à ceux qu'il estime dépourvus des connaissances nécessaires, et il prend à sa charge le soin de les leur procurer.

Tout le volume se divise en deux parties d'une façon aussi nette et aussi commode pour le lecteur que pour l'écrivain : « Le moyen âge fut-il une époque de ténèbres? Le moyen âge fut-il une époque de servitude? » Il est facile, d'après cette division, de saisir la physionomie et l'ordonnance générale de l'ouvrage. Les premières lignes du chapitre III, première partie, me paraissent résumer assez bien la première moitié du volume : « L'aurore du treizième siècle est l'astre du moyen âge. La première renaissance des lettres avait été due à l'Eglise au sixième siècle; la seconde au génie de Charlemagne, secondé par Alcuin, au huitième; la troisième, déjà commencée au douzième, va se parfaire. Elle préparera, elle engendrera la quatrième Renaissance du seizième siècle, en conservant sur celle-ci l'avantage de rester pure de tout alliage païen, de tout retour à des idées, à des mœurs qui, au lieu d'élever l'âme, excitent les sens et nous ramènent à vingt siècles en arrière. A ce point de vue, la Renaissance fut une reculade. Elle eut le défaut d'abandonner le génie national et chrétien pour copier le génie grec et païen. »

Dans la seconde partie, intitulée comme nous l'avons dit : *le Moyen âge fut-il une époque de servitude?* l'auteur repasse par les mêmes époques, suit les mêmes divisions et reprend, au profit du moyen âge, les thèses de la morale sociale, comme il vient de le faire pour le progrès intellectuel. A ce point de vue en particulier, il ne se renferme plus dans les limites du moyen âge, mais il poursuit résolument sa démonstration à travers la Révolution française et les œuvres qui en sont sorties. Rien de plus curieux et de plus instructif que ce parallèle douloureux entre les libertés que la Révolution nous a promises et celles qu'elle nous a enlevées.

Aristote a écrit dans sa *Métaphysique* que ce qu'il y a de plus beau pour un être, c'est d'atteindre la fin pour laquelle il existe. Il n'est pas douteux que le livre de M. Georges Romain répondra pleinement à l'attente de son auteur. Le regretté M. Désiré Nisard, répondant un jour à un faux savant qui faisait sonner bien haut les découvertes et les connaissances modernes et s'en faisait une arme

contre la religion, lui disait, avec autant de finesse que de vérité : « Mais, mon cher, ce n'est pas votre science qui nous fait peur, c'est votre ignorance. » Ce mot charmant et profond me paraît tout à fait de mise ici. Les gens qui ne savent rien ou, ce qui est encore pire, qui savent peu ne manquent jamais d'affirmer beaucoup; ils remplacent ainsi les idées qui leur manquent par les préjugés qu'on leur inculque; l'essentiel n'est pas de les combattre, mais de les faire réfléchir. On est tout étonné dès lors, de voir naître en eux le désir de savoir et le besoin d'apprendre. C'est à ce moment-là qu'il convient de les encourager et de mettre, autant que faire se peut, la science à leur portée. Encore ne s'agit-il pas de les instruire *ex professo*, mais de les initier aux démonstrations qui sont faites pour ruiner spécialement les erreurs contemporaines. Je trouve le livre de M. Georges Romain tout à fait capable de jouer ce rôle, et il serait fort à souhaiter que, sur d'autres points encore des connaissances humaines, on fît un travail semblable et à la même destination.

V

Peu de livres ont un aspect plus intimidant que le volume publié ces jours derniers par M. le comte de Vareilles-Sommières, doyen de la Faculté catholique de Droit de Lille. Ce volume est intitulé : *les Principes fondamentaux du Droit;* et à la suite de ce premier en-tête, il n'y a pas sur la couverture moins de onze lignes de texte en petites majuscules. Ces onze lignes renferment, il est vrai, en termes excellemment choisis, l'analyse complète et exacte de tout le traité; mais le lecteur n'en éprouve pas moins une sorte de saisissement à l'aspect formidable de ce vaste ensemble de problèmes à résoudre.

Cette première impression se trouve plutôt confirmée que dissipée par l'appareil un peu scolastique des divisions, des livres, des chapitres, des paragraphes. Il est certain cependant que rien ne saurait être plus commode pour l'élève qui veut apprendre et même pour l'homme du monde qui veut simplement s'éclairer. « Malgré son titre austère, dit fort bien l'auteur, ce livre, dans ma pensée, n'est pas seulement destiné à ceux qui abordent ou qui cultivent la science du Droit; il est écrit pour tous les hommes sérieux qui, par goût ou par profession, réfléchissent sur les destinées de l'humanité, sur la raison d'être, la formation et la structure

des édifices sociaux qui l'abritent, sur la force et le but des lois auxquelles elle est assujettie. La partie philosophique du Droit n'appartient pas en propre aux jurisconsultes : c'est le patrimoine commun de tous les citoyens éclairés. »

Il est bien difficile d'imaginer un ensemble de questions plus intéressantes à débattre en même temps qu'une méthode plus sûre et mieux pourvue de connaissances pour les traiter. Chacun peut reconnaître dans cette table des matières, les sujets qui ont le plus souvent préoccupé sa pensée et qui, faute d'avoir reçu une solution définitive, lui sont revenus bien des fois : la loi, sa définition, son origine, la division des lois en naturelles, divines et civiles : l'origine de la société civile, les erreurs qu'on soutient et les systèmes qu'on propose à ce sujet : le pouvoir, son origine, ses formes : la division du pouvoir et la séparation des pouvoirs, le droit de révolte, la souveraineté du peuple, le droit divin.

Il faut avouer ici, avec M. de Vareilles-Sommières, que les étudiants français se trouvaient, par rapport à ces connaissances, dans une situation bien inférieure à celle de la jeunesse lettrée des autres pays. « Non seulement on ne leur avait rien dit des lois positives divines, soit pour les affirmer, soit pour les nier; non seulement on avait passé sous silence le pouvoir législatif que l'Église revendique et qui lui appartient; mais on ne leur avait pas montré l'origine et le but de la Société civile qui réclame les lois civiles, la légitimité du Pouvoir qui les fait; les formes différentes qu'il peut valablement revêtir, les limites de son autorité, les droits inviolables des sujets...

« Or, quiconque ne connaît pas ces choses, sût-il par cœur toutes les lois civiles, ne possède pas vraiment la science du Droit; pas plus que ceux-là ne possèdent la science astronomique, qui peuvent nommer et indiquer les astres du firmament, mais ignorent leur volume, leur poids, leur distance, les courbes qu'ils décrivent, tout ce que révèlent d'admirables calculs. »

Ceux qui suivront les conseils suggérés par ces sages paroles n'auront pas à s'en repentir. Non seulement, sous la haute direction du très honorable doyen, ils reprendront par la base leurs connaissances mal affermies et pourront ainsi parler avec compétence de ces sujets flottants et mal définis, mais il est plus d'un chapitre où ils se sentiront introduits à des connaissances absolument nouvelles. On lira, à ce point de vue, avec non moins

d'intérêt que de surprise, la division qui, dans le livre, porte le numéro XXV. Elle a pour titre : *Théorie de l'organisme social;* elle expose et elle examine cette doctrine, née d'hier, qui regarde l'Etat comme un être vivant au sens exact du mot et dans toute la force du terme. « Pour M. Fouillée, dit M. le comte de Vareilles, tous les cerveaux des citoyens d'une nation forment la masse nerveuse de cette nation; les familles sont les ganglions; les cités, les vertèbres; la capitale, le cerveau, qui n'est qu'une vertèbre grossie et devenue dominante; les penseurs, les savants, sont les cellules perfectionnées du cerveau, à la condition apparemment d'habiter la capitale. »

Suivez cette pente et, comme il n'y a pas de raison pour s'arrêter, l'Etat finit, avec la science sociale qui l'explique, par ne plus apparaître que comme un chapitre dans l'histoire naturelle. Elle figure, à ce titre, dans le *Manuel de zoologie*, de Joeger, traduit par M. Giard. « M. Fouillée déclare qu'il y a lieu de reconnaître aujourd'hui, à côté des règnes minéral, végétal et animal, un quatrième règne, le règne social; car les sociétés sont des êtres vivants, mais elles ont des caractères assez tranchés pour qu'il soit impossible de les appeler des végétaux et difficile de les appeler des animaux : c'est un règne à part, qui comprend les sociétés animales et les sociétés humaines. »

On ne saura pas moins de gré, au savant doyen de la Faculté de Lille, des renseignements si neufs et si peu connus qu'il nous fournit sur les auteurs les plus récents. C'est là, en effet, un des plus heureux privilèges de l'enseignement catholique que cette liberté d'allures, cette aisance extra-officielle avec laquelle on peut aborder, dans ces chaires indépendantes, les questions les plus modernes et les plus vivantes. C'est que, en effet, un tel enseignement puise son autorité et ses garanties dans l'orthodoxie la plus sévère, et je dirais volontiers la plus jalouse. Il faut admirer le respect de l'auteur pour les décisions de l'Eglise, le soin scrupuleux avec lequel, dans chaque controverse, il note et développe les arguments et les autorités de ses adversaires. L'éminent doyen donne ainsi à ses élèves, non seulement un excellent enseignement à apprendre, mais, ce qui vaut mieux, un admirable exemple à imiter.

VI

On peut répéter, de M. Caro, la belle parole de l'Écriture : « Mortuus adhuc loquitur. » Personne n'ignore à quelles mains pieuses nous devons cette continuation de son enseignement : ce volume est venu après d'autres, et il nous en promet encore de nouveaux. Il est intitulé : *Philosophie et philosophes.* Il renferme, d'abord, un morceau original : *Comment les dogmes finissent et renaissent;* puis une série d'études sur les métaphysiciens et les moralistes contemporains.

La plupart de ces morceaux avaient déjà paru dans divers recueils, journaux ou revues. Il se dépense dans ces publications éphémères plus de science et d'esprit qu'on ne pourrait le croire. Combien de lecteurs habituels de M. Caro ont laissé échapper ainsi des morceaux importants qu'ils auraient tenu à connaître, et sur lesquels il leur est ensuite bien difficile de mettre la main; et cependant il ne s'agit point là de simples esquisses ou d'improvisations hasardées, telles que les pourrait tracer en courant une main hâtive et inexpérimentée : ce sont bien, en effet, des études graves, approfondies, attestant une pleine connaissance des auteurs et portant sur eux des jugements motivés et définitifs.

Les écrivains qui forment ici l'objet de la critique de M. Caro peuvent se diviser en deux catégories : ceux dont il a entretenu le public après leur mort, ceux qui étaient encore vivants lorsqu'il en a parlé. Ces derniers sont presque tous vivants encore et, depuis l'époque de cet examen, ils ont continué presque tous leur œuvre et leur gloire. Il y aurait, je crois, à faire ici un travail dont le lecteur tirerait grand profit. Ne conviendrait-il pas, au commencement de chaque article, de rappeler, en quelques mots seulement, les circonstances exactes dans lesquelles il a été écrit, tant d'années après la mort de l'auteur en question : à telle époque, s'il est encore vivant, et il nous serait bien utile, pour mieux comprendre M. Caro, de savoir quelles étaient les œuvres de tel philosophe contemporain au moment où il en fait l'étude, et quelles œuvres ce même homme a publiées depuis. Cette information n'aurait pas seulement pour but de nous éclairer, mais elle accentuerait la sûreté de jugement et le coup d'œil littéraire de M. Caro; elle ferait ressortir en même temps la hauteur de ses vues et la supériorité de

sa manière. Son tact est si fin, son style si délicat, sa méthode si impartiale, qu'il peut se servir absolument du même langage pour les vivants que pour les morts. Nulle part il ne cède à l'entraînement d'une plus grande liberté lorsqu'il s'agit de ceux qui ne sont plus; et nulle part il ne retient sa sévérité ou ne force son indulgence lorsqu'il est en face d'un homme qui peut s'enorgueillir de ses éloges ou s'irriter de ses réserves.

Les études que ce volume met sous nos yeux peuvent véritablement être qualifiées de magistrales : tel est, par exemple, le morceau sur Théodore Jouffroy ou sur l'histoire de la philosophie de Victor Cousin; telle est l'exposition de la doctrine philosophique et religieuse du P. Gratry. Il y a là plus qu'un simple compte rendu des mérites ou des défauts de l'auteur : c'est une thèse mise en avant de propos délibéré. M. Caro aime les affirmations nettes, les jugements arrêtés : autant il apporte d'urbanité dans la forme, autant il est inébranlable sur le fond : cette qualité-là est faite, avant tout, pour rendre ce livre utile à ceux qui le consulteront. On dirait qu'à l'heure présente la philosophie a pour rôle principal d'ébranler dans toutes les âmes la puissance de croire, de jeter dans tous les cœurs une anxiété croissante, d'ébranler toutes les volontés par les incertitudes du découragement. M. Caro ne donne pas la main à cette maladie moderne : il a, au plus haut degré, l'esprit de décision et d'entreprise : il sait et ce qu'il croit, et ce qu'il veut.

Ces qualités philosophiques de premier ordre éclatent au plus haut degré dans le morceau par lequel débute le volume : « Comment les dogmes finissent et renaissent. » C'est là un travail tout à fait de premier ordre et qui répond aux nécessités maladives de notre temps. Ces cinquante ou soixante pages auraient pu devenir aisément un juste volume. Mais ici la condensation du style ajoute encore à l'énergie de la pensée, et de telles pages ne sont pas faites pour la lecture, mais pour la méditation. M. Caro suit d'un œil inquiet et attentif les progrès du scepticisme contemporain; après les libres-penseurs de la religion, sont venus les libres-penseurs de la philosophie; après qu'on a eu attaqué, et, à ce qu'on s'imagine, détruit les vérités révélées, on a opéré de même pour les principes rationnels; on a abouti ainsi à l'évolutionnisme et au pessimisme, c'est-à-dire à la suppression de l'idée de cause dans l'ordre de l'intelligence et à l'anéantissement de la loi morale dans l'ordre de la volonté. Il faut voir avec quelle vigueur de dialectique, quelle

lucidité, quelle puissance, quelle autorité de sens commun, M. Caro reprend cette question en sous-œuvre et marque d'une main confiante le terme de ces aberrations. La philosophie contemporaine se relèvera de cet abaissement et reprendra sa marche confiante vers la sécurité de la science et de la foi.

VII

M. Charles Huit, docteur ès lettres et lauréat de l'Institut, vient de publier ses *Etudes sur le « Banquet » de Platon*. Ce livre renferme les lectures qu'il a été admis à faire le samedi dans les séances de l'Académie des sciences morales et politiques. M. Huit s'est en effet jusqu'ici consacré d'une façon toute spéciale à cette immense doctrine de Platon. Sans doute il ne serait pas séant de dire qu'il la connaît mieux que personne, eu égard au nombre imposant d'érudits et de critiques qui, dans tous les pays lettrés, y apportent aujourd'hui leurs efforts; mais il faut bien reconnaître qu'il figure avec honneur au rang des plus doctes autorités : sa thèse passée en Sorbonne avec tant d'éclat sur l'authenticité du Parménide, ce même travail recommencé avec la même science, la même finesse de conjectures et la même abondance de renseignements sur le Gorgias, le Philèbe et le Politique font attendre avec impatience au monde savant la publication prochaine des deux volumes que l'auteur annonce sous le titre de : *Platon et son œuvre*. Cet ouvrage est le *Mémoire* même auquel l'Académie des sciences morales et politiques a décerné un de ses prix les plus importants.

Le *Banquet* a pour sous-titre l'amour. Il ne faudrait pas se représenter ce sujet traité d'une façon didactique comme il l'a été, par exemple, au dix-septième siècle, par Pascal et, de nos jours, par M. Guizot. « Les anciens, dit M. Huit, sans même paraître s'en apercevoir, multiplient et allongent à plaisir épisodes et digressions.

« Le *Banquet* en est un remarquable exemple : il nous amène au but, mais après combien de détours? Avant Socrate, ici comme ailleurs, le véritable porte-voix du platonisme, nous entendons tour à tour les réminiscences d'un jeune enthousiaste, les considérations d'un politique, les théories d'un encyclopédiste, les interprétations hardies d'un mythologue et les dithyrambes fleuris d'un poète, chacun soutenant sa thèse avec le secret désir de faire mieux et le dessein avoué de faire autrement que son voisin. Dans l'Athènes

d'alors, sur un de ces sujets où la spéculation coudoie perpétuellement la pratique, c'est ainsi sans doute que s'exprimaient volontiers les gens du monde, même ceux qui se piquaient de quelque teinture de philosophie, et ce qui achève la fidélité du tableau, c'est ce mélange que j'appellerais inconscient de raisonnements justes et de sophismes élégants, de rhétorique toute superficielle et de pensées vraiment dignes d'attention. »

Il ne faut pas louer dans ces études seulement la fidélité de l'analyse, l'étendue des connaissances, le charme du style; il y a là quelque chose de plus, une méthode nouvelle, une vue importante sur laquelle je ne crains pas d'appeler l'attention de mes lecteurs les plus graves et les plus sérieux.

Le *Banquet* a été pris généralement par les savants d'une façon indulgente; il s'agissait d'un païen et l'on était disposé à lui pardonner ses erreurs en faveur des vérités qu'il avait pu entrevoir. Loys le Roy, qui fit paraître en 1568, et qui dédia au roi de France, alors dauphin : « *le Sympose de Platon*, ou *De l'Amour et de la Beauté*, traduit du grec en français avec trois livres de commentaires extraits de toute philosophie et recueillis des meilleurs auteurs, tant grecs que latins et autres », croit devoir déposer la plume et renoncer à une partie de son entreprise. Il s'arrête à la fin du discours de Diotime et remplace le reste de la traduction par ces paroles significatives : « Les propos ensuivants d'Alcibiade et de Socrate sont pleins de grande liberté qui lors régnait par toute la Grèce, mêmement en Athènes et me semblent ne pouvoir aujourd'hui être honnêtement récités... Ayant égard à la qualité des personnes auxquelles ce labeur est adressé, j'ai été conseillé par mes amis d'omettre le reste que Platon a ajouté seulement pour plaisir, servant au temps et à la licencieuse vie de son pays : sans proposer aux Français paroles non convenantes à leurs mœurs ni à la religion chrétienne. »

L'opinion de Loys le Roy a été partagée par Racine. On lui confia un manuscrit commencé par une abbesse de Fontevrault, Mme Adélaïde de Rochechouart-Mortemart, dont on peut, je crois, trahir sans inconvénient l'anonyme. L'ouvrage parut en 1732 sous ce titre : « Le *Banquet* de Platon, traduit pour un tiers par feu M. Racine, de l'Académie française, et le reste par Mme de M. » Racine s'en était expliqué dans une lettre confidentielle à son ami Boileau : « J'ai traduit le *Banquet* jusqu'au discours du médecin

exclusivement. Il dit à la vérité de très belles choses : mais il ne les explique point assez; et notre siècle, qui n'est pas si philosophe que celui de Platon, demanderait que l'on mît ces mêmes choses en un plus grand jour... Il faut convenir que le style de Mme de M... est admirable. Il a une douceur que nous autres hommes nous n'attrapons point. En certains passages elle a rectifié le texte par un choix d'expressions fines et délicates qui sauvent en partie la grossièreté des idées. Mais avec tout cela je crois que le mieux est de supprimer le discours d'Alcibiade. Outre qu'il est scandaleux, il est inutile. »

Cette discrétion, même imposée par de telles autorités, n'est vraiment plus de mise aujourd'hui. Il faut écarter les voiles et porter un regard ferme jusqu'au fond du gouffre de la corruption païenne. Il faut se rendre compte des vices abominables qu'affichait, sous les yeux mêmes du philosophe, cette civilisation qui portait ses prétentions si haut. L'auteur des *Etudes sur le « Banquet »* a eu ce ferme courage. Il l'a fait au profit de la morale outragée par l'aristocratie grecque, au profit de la religion chrétienne qui montre en dehors d'elle cet abîme.

Le dialogue du *Banquet* a été considéré, même depuis l'école d'Alexandrie, comme une des œuvres capitales et presque comme la synthèse de la métaphysique platonicienne. On le voit assez dans le bel ouvrage de M. Huit. M. Huit entoure ce chef-d'œuvre de toute la lumière possible : il en recherche les origines, il en fait connaître les acteurs, il en commente les pensées; il suit en quelque sorte la fortune de ce beau livre à la trace lumineuse qu'il a laissée dans l'histoire de l'humanité; mais tout cet éclat, toute cette science, ne lui font point perdre de vue son devoir supérieur de philosophe et de philosophe chrétien. C'est bien là la véritable critique, non pas celle qui se contente de disserter, ou même de l'orgueil de savoir, mais celle qui va au fond des choses et qui ne craint pas d'étendre ses sentences sur le monde ancien comparé au monde moderne.

VIII

M. Paul Girard, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, publie un ouvrage intitulé : *l'Education athénienne au cinquième et au quatrième siècle avant Jésus-Christ.* « Ce livre est un mémoire, couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-

Lettres, dans sa séance publique du 19 novembre 1886. L'Académie avait mis au concours la question suivante : Faire, d'après les textes et les monuments figurés, le tableau de l'éducation et de l'instruction que recevaient les jeunes Athéniens, aux cinquième et quatrième siècles, jusqu'à l'âge de dix-huit ans. »

Il faut le dire, sans avoir la sotte prétention d'adresser un compliment à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; il est difficile d'imaginer un sujet plus intéressant et plus neuf, dès qu'on se mettait en mesure de suivre les indicatious données. M. Paul Girard a répondu à cette question et pratiqué cette méthode avec autant d'érudition que de succès. Son travail est bien de ceux qui mettent la science nouvelle, je me garderai bien de dire à la portée du vulgaire, mais à la portée des gens instruits qui en sont un peu restés à la science ancienne.

Ces vases, ses inscriptions, ces marbres, ces fragments de poterie, ces ustensiles, ces bijoux, tous ces innombrables objets enfin qui garnissent les étagères de nos musées, interrogés par un esprit ingénieux, rapprochés les uns des autres par un observateur patient. commentés sobrement par les passages d'auteurs ou érudits qui s'y rapportent, servent à résoudre non pas quelques questions de luxe ou de curiosité, mais un des problèmes les plus graves que puissent se poser la philosophie et l'histoire. Il s'agit en effet de savoir : « comment se formaient, à Athènes, les jeunes esprits, par quels moyens ils acquéraient cette pénétrante justesse, ce sentiment délicat de l'ordre et de la mesure, ce goût de la beauté littéraire et de la beauté morale qui distinguent les Attiques et font qu'ils ont été les modèles et les éducateurs de la Grèce. »

Pour remplir un tel programme, il faut assurément plus que de l'érudition, et plus que les ressources de la critique ordinaire. Il s'agit, en effet, d'expliquer la formation dans ces jeunes âmes de l'atticisme, c'est-à-dire de la forme la plus délicate et la plus achevée de l'esprit grec, et peut-être de l'esprit humain. A la distance où nous sommes de ce temps-là, il paraît singulièrement difficile de remplir le cadre de questions que M. Paul Girard trace d'après Stobée : « L'éducation partagée en trois périodes : dans la première, l'enfant apprend la littérature et la musique, la gymnastique et le dessin; dans la deuxième, la grammaire, la géométrie, l'arithmétique, l'équitation et l'art militaire; dans la troisième, qui le mène jusqu'à vingt ans, il est éphèbe et se livre, sous la direction des

professeurs éphébiques, à tous les exercices que comportent son âge et sa condition. »

Il ressort de l'étude de M. Paul Girard que l'éducation athénienne n'était point du tout, comme on se plaît à le répéter, sous la domination exclusive de l'État. La liberté du père de famille y jouait au contraire le plus grand rôle. Il ne faut pas se laisser prendre à certaines apparences ni à quelques textes isolés. En Grèce, comme ailleurs, il faut faire la distinction entre la vérité officielle et la pratique de la réalité. On aurait pu conclure qu'il en était ainsi, rien qu'à contempler l'originalité et la vigueur, la fécondité et l'harmonie du génie grec. On sait quels ont été les résultats littéraires et artistiques de la tyrannie d'État à Sparte. Toute cette analyse, pour exacte qu'on ait tâché de la faire, ne peut malheureusement donner aucune idée du charme de détails de la nouveauté des renseignements, de l'imprévu des découvertes de M. Paul Girard. C'est l'auteur lui-même qu'il faudrait lire; et le plus savant se délecterait à ajouter, de paragraphe en paragraphe, quelque chose à ses connaissances. Voyez plutôt cette page sur le pédagogue antique : « Non seulement le pédagogue suivait l'enfant partout où il allait, mais il était pour lui une sorte de moniteur, chargé de lui faire observer certaines convenances que lui-même ne respectait pas toujours. C'est ainsi qu'il surveillait les relations de l'écolier et écartait de lui les liaisons dangereuses. De même, c'était lui qui lui enseignait à ne pas croiser les pieds quand il était assis, à ne pas mettre ses jambes l'une sur l'autre, à ne pas appuyer son menton sur sa main; c'était lui qui veillait à ce qu'il marchât dans la rue les yeux baissés, à ce qu'à table il prît le saumon avec un doigt, le poisson, le pain, la viande avec deux, qui lui apprenait à se gratter discrètement et à se draper décemment dans son manteau. Tout ce menu détail de la conduite journalière, toute cette puérilité civile et honnête regardait le pédagogue, dont le rôle, on le voit, n'était pas sans analogie avec celui de nos bonnes d'enfants. »

Les recommandations de la politesse antique sont faites pour nous paraître quelquefois bien étranges : c'est ainsi qu'Aristophane, dans les *Nuées*, prescrit avec soin, aux enfants, de ne pas prendre, quand on passait les plats durant le repas, la partie haute du raifort, laquelle partie était considérée comme la plus délicate et devait être laissée par eux aux autres convives plus qualifiés.

Je recommande à la curiosité le passage sur les jouets de l'enfance. On y pourra constater la haute antiquité de bien des divertissements et de jouets qui passent pour être d'invention moderne. Sait-on, par exemple, que la crécelle a été imaginée par le grave philosophe pythagoricien Archytas de Tarente?

Le livre de M. Paul Girard est particulièrement utile à méditer dans un temps où l'on s'occupe beaucoup d'éducation et où, sur bien des points, l'exemple des Grecs serait bon à connaître et à suivre.

IX

J'avoue franchement que je suis un peu embarrassé pour classer le livre dont j'ai à parler aujourd'hui. J'en reproduis d'abord fidèlement le titre : *l'Ile de France légendaire*, par le comte Hervé de Rauville : *les Robinsons de l'île de Cirne*, *Léguat*, *Légende de Sacalavou*, *Bernardin de Saint-Pierre et Paul et Virginie*. Encore ce titre n'indique-t-il pas un morceau d'une véritable valeur historique, par lequel s'ouvre le volume, fragment que l'auteur intitule, trop modestement : *Notes préliminaires sur la découverte de l'Ile de France*.

Il y a donc, comme on le voit, un peu de tout dans ce volume : de l'histoire d'abord, de l'histoire sérieuse, appuyée de notes et de discussions, et où rien n'est à regretter que le petit nombre des pages et l'excessive brièveté du récit. Après l'histoire, le roman, sous sa forme légendaire. Chacun de ces trois récits qui, dans la conception de l'auteur, flottent entre la réalité et la fiction, aurait pu se transformer individuellement en un ouvrage entier, si l'écrivain avait pris la peine d'ajouter aux données qu'il avait sous la main ce contingent de passions et d'aventures qui est essentiel à ce genre d'écrits. Je vois encore trois petits chapitres, que l'auteur a classés à part, sous le titre commun d'*Excursions*. Ce sont, en effet, des souvenirs de voyage ou même de simples promenades, tels qu'on peut les confier à un ami ou les rédiger pour un feuilleton de gazette. L'usage du journalisme est, comme on ne l'ignore pas, de se mettre, au besoin, en scène et de donner ses propres impressions pour le miroir et la photographie du dehors; enfin, le volume contient encore une étude sur *Paul et Virginie*, de Bernardin de Saint-Pierre. Nous allons y revenir.

Tout l'ouvrage, malgré la diversité des sujets, ou peut-être même

à cause de la diversité des sujets, se lit avec le plus grand charme. On y voit apparaître, j'allais dire on y voit sourire, cette nature extérieure si différente de la nôtre et qui constitue pour nos esprits comme une poétique vision. En effet, nous ne connaissons guère, pour la plupart, ce nouveau monde qu'à travers Chateaubriand, Bernardin de Saint-Pierre, ou par les récits des voyageurs qui en ont rapporté de si vives et de si puissantes émotions. M. de Rauville a le don de faire revivre en nous ces souvenirs littéraires. C'est une précieuse faculté et qui a la marque de l'écrivain, d'être capable de recevoir et de reproduire l'image même de la nature.

L'étude sur *Paul et Virginie* me paraît le morceau capital du livre. Il s'agit, en effet, d'une véritable découverte littéraire, et il est bien à déplorer que M. de Rauville nous donne ainsi, presque sous la forme de notes, des documents aussi rares et aussi précieux. M. de Rauville a vu assurément, aussi bien que personne, le problème littéraire que, sur cet exemple particulier, il était appelé à débattre et en mesure de résoudre. Premièrement, dans quelle proportion la fiction et la réalité peuvent-elles se mêler dans le roman? Secondement, comment Bernardin de Saint-Pierre a-t-il transformé les données vagues de la tradition, les procès-verbaux administratifs, les souvenirs des petits soupers du dix-huitième siècle, ou même les rencontres des boulevards de Paris en épisodes gracieux et immortels qui ne sortiront plus de la mémoire du genre humain?

J'emprunte à M. de Rauville un exemple de ces mystérieuses métamorphoses accomplies par l'imagination de Bernardin de Saint-Pierre.

« Un jour, dans le faubourg Saint-Marceau, Saint-Pierre fut surpris par un orage. Il s'était abrité sous une porte cochère, quand il vit venir à lui une enfant qui avait relevé son jupon sur sa tête pour se préserver de la pluie. Il crut d'abord qu'elle était seule, mais quand elle s'approcha, il vit qu'elle donnait le bras à une amie également abritée sous ce parapluie de leur invention. Il fut ravi de voir ces deux charmantes figures joyeuses dont la course faisait briller les yeux et le teint. Rentré chez lui, il écrivit la page pleine de fraîcheur que l'on va lire. »

Je reproduis en effet la page de Bernardin de Saint-Pierre; elle suffira pour faire ressortir la supériorité de la fiction sur la réalité.

« Un jour que je descendais du sommet de cette montagne, j'aperçus, à l'extrémité du jardin, Virginie qui accourait vers la

maison, la tête couverte de son jupon, qu'elle avait relevé par derrière pour se mettre à l'abri d'une ondée de pluie. De loin je la crus seule, et, m'étant avancé vers elle pour l'aider à marcher, je vis qu'elle tenait Paul par le bras, enveloppé presque en entier de la même couverture, riant l'un et l'autre d'être ensemble à l'abri sous un parapluie de leur invention. Ces deux têtes charmantes renfermées sous ce jupon bouffant me rappelèrent les enfants de Léda enclos sous la même coquille. »

Il n'est pas jusqu'aux noms des héros du roman dont on ne puisse trouver l'origine dans des circonstances personnelles à la vie de l'écrivain. Mais ce qui fait le grand intérêt du récit de M. de Rauville, ce sont les documents publiés par les *Archives de l'Ile de France* et dans les *Archives maritimes*. On trouve dans ces dernières, à l'année 1824, le dossier complet de l'enquête faite par les autorités de l'Ile de France lors du naufrage du *Saint-Géran*. Ce serait faire injure à nos lecteurs que de leur rappeler l'admirable description de la tempête et de la catastrophe finale où Virginie se résigne à la mort plutôt que d'avoir à quitter ses vêtements. On n'imaginerait jamais quel fait Bernardin de Saint-Pierre a transformé ainsi. Au moment du naufrage, « Edme Caret, le patron de la chaloupe du commandant, construisit un petit radeau avec une planche et deux estropes. Il proposa à M. de la Mare d'y descendre avec lui. « Monsieur, lui dit-il, quittez votre veste et votre culotte, « vous vous sauverez plus aisément. » Mais le commandant s'y refusa, « lui disant qu'il ne conviendrait pas à la décence de son « état d'arriver à terre tout nu, et qu'il avait des papiers dans sa « poche qu'il ne devait pas quitter ». Le commandant descendit donc tout habillé sur la planche avec Caret. »

Les réflexions et les citations qui précèdent auront suffi, je pense, pour donner du travail de M. Hervé de Rauville l'idée avantageuse que ce travail mérite. Je voudrais voir ces notes se transformer en une étude plus développée, et il ne faudrait pas qu'il y eût dorénavant une seule édition de *Paul et Virginie*, à laquelle manquassent ces éclaircissements. Ils sont assez importants pour faire désormais partie intégrante de l'histoire littéraire du dix-huitième siècle.

X

Voici un livre de piété : *le Parfum de Lourdes, récits et souvenirs*, par Louis Colin. Un livre de piété proprement dit ne

s'adresse pas au premier venu : il suppose, entre l'auteur qui l'a écrit et le lecteur qui en prend connaissance, une communauté, non seulement de croyances et de foi, mais encore d'émotions et de sentiments. Il faut que les âmes aient été amenées à cet état où, suivant l'expression de l'Écriture, *l'oreille du cœur n'est point fermée :* autrement toute la peine de l'écrivain se trouve perdue, et il ne lui reste plus qu'à s'écrier avec le poète :

> Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
> Peuple ingrat, et toujours les plus grandes merveilles
> Sans émouvoir ton cœur frapperont tes oreilles?

On ne saurait s'imaginer, lorsqu'on ne l'a point vu, l'effet produit sur les âmes les plus endurcies et les plus invincibles en apparence par ce spectacle et, en quelque sorte, par ce contact des choses divines. Je me souviendrai toujours de la conversation que j'avais à Tarbes, trois jours avant la célèbre cérémonie des Bannières. Mon libre penseur se rendait à Pau, et il avait envie, disait-il, de s'arrêter à Lourdes sur son chemin, afin de voir par lui-même s'il n'y aurait pas quelque miracle. Je l'exhortai fort à suivre cette bonne pensée. Huit ou dix jours s'écoulent pendant lesquels je ne songe plus à lui. Au bout de ce temps, à mon retour, j'entre au même endroit pour déjeuner, et je ne suis pas fâché de le revoir. « Eh bien! lui dis-je, encore tout ému de ce qui s'était passé à Lourdes, pendant ces jours de bénédictions et de grâces, avez-vous entendu parler des miracles qui ont eu lieu; de cette sourde-muette qui a parlé? — Oui, me répond-il, non sans quelque embarras, j'étais bien près de là et je l'ai vue passer, quand la foule la conduisait à l'assemblée des Évêques. — Vous l'avez suivie? vous avez vérifié le fait par vous-même, comme vous le désiriez? — Moi! je m'en suis allé d'un autre côté, je ne me mêle pas de ces choses-là! »

Cette petite histoire, qui est restée dans mes souvenirs, m'a toujours paru le type d'un grand nombre de discussions entre croyants et libres penseurs : les uns ne voulant pas consentir à examiner ce qui, à leurs yeux, ne peut pas être; les autres ne pouvant à bon droit se résoudre à nier l'évidence éclatante du fait.

Après avoir rendu pleine justice aux bonnes intentions de M. Louis Colin, je ne pense rien ôter au mérite et à la valeur intrinsèque de son livre, en regrettant de le voir ordonné d'une façon si peu conforme aux lois de la composition littéraire : non

seulement les différentes parties ne se suivent et ne se répondent guère, mais le style comme la pensée subit des soubresauts et des contre-coups. C'est là, ordinairement, chez l'écrivain un signe de jeunesse et une imperfection à laquelle l'âge et le travail apportent des changements et des progrès inévitables. Pourquoi, par exemple, ces dissertations théologiques, où l'auteur ose bien aborder les plus hauts problèmes de la métaphysique scolastique, tout à côté de détails intimes relatifs à une visite chez l'aumônier d'un couvent? Je crois bien que la véritable unité du livre de M. Louis Colin est dans son âme et non pas ailleurs. Ce qu'il nous a donné, c'est le journal de son voyage, le récit de ses impressions : au souvenir des lieux qu'il a visités et des événements dont il a été le témoin, il a mêlé, suivant l'occurrence, les réflexions qui lui sont venues et les méditations auxquelles il s'est livré. Dès qu'on se place à ce point de vue personnel, tout devient admissible et naturel. C'est ainsi que M. Louis Colin a pu nous raconter son voyage depuis Nancy jusqu'à Lourdes, avec ses pieux épisodes, les hasards de ses promenades dans Lourdes, l'histoire des trains de malades et des brancardiers, la biographie de Bernadette, de Mgr Peyramale et de M. Henri Lasserre. Si cette variété de sujets produit quelque confusion dans l'ensemble, elle multiplie, en revanche, l'intérêt des détails : les pieux lecteurs qui viendront chercher leur édification dans cet ouvrage n'auront peut-être pas tort d'accuser notre critique d'un peu de pédantisme.

Antonin Rondelet.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La dernière chronique scientifique et la liqueur d'absinthe. — Académie de médecine. M. Laborde réfute et détruit les conclusions que MM. Cadéac et Albin Meunier avaient tirées de leurs expériences. — L'essence d'absinthe reste un poison convulsivant et épileptiforme-hallucinatoire. Conclusions de M. Laborde. — L'expédition scientifique du cap Horn, par le docteur Hyades. Histoire naturelle de l'archipel fuégien et des terres magellaniques, géologie et pétrologie, zoologie et botanique. — Le chemin de fer glissant de l'Exposition universelle. — Explication de ce nouveau mode de transport et des résultats extraordinaires qu'il permet d'espérer et d'atteindre. — Éléments de physiologie humaine, par Frédéricq et Nuel. — Traité d'ostéologie comparée, par G. Pouchet. Questions de variation et de transformisme. — Le vol des oiseaux, par M. Marey. La chronophotographie.

Nous commençons cette chronique scientifique en disant qu'au moment où paraissait la précédente (1er octobre 1889), les conclusions sur la liqueur d'absinthe que nous avions données sur la foi des expériences de MM. Cadéac et Albin Meunier, étaient fortement et victorieusement battues en brèche par l'expérimentation ancienne et récente de M. Laborde. Nous rappellerons que les expérimentateurs de Lyon avaient avancé sur la foi d'expériences paraissant sérieuses, que, dans la liqueur d'absinthe, ce n'est pas l'absinthe qu'il faut incriminer, mais l'essence d'Anis et de Badiane, à tel point que les premiers effets de cette liqueur ne produisaient pas l'*absinthisme*, mais l'*anisisme*. Il n'y a qu'un malheur à tout cela, c'est que MM. Cadéac et Albin Meunier ont expérimenté sur des produits commerciaux, sans s'assurer de leur authenticité, et qu'ils n'ont pas eu recours, comme on doit le faire en pareille circonstance, aux essences mêmes préparées avec tous les soins voulus. Peut-être ignoraient-ils les remarquables expériences entreprises par M. Magnan, dès 1864, et poursuivies depuis avec beaucoup de succès; expériences où il a été démontré d'une manière péremptoire, que l'essence d'absinthe vraie et authentique provoque des convul-

sions et des hallucinations, tandis que les essences d'Anis et de Badiane, si fortement incriminées par MM. Cadéac et Albin Meunier, ne produisent rien de semblable.

Afin qu'il n'y ait pas le moindre doute à cet égard, M. Laborde a répété devant l'Académie les deux expériences suivantes : Il prend deux cobayes, du poids exactement égal de 400 grammes et de même âge (ils sont de la même portée). Au premier, il injecte dans le muscle un centimètre cube d'essence d'absinthe. Au second, il injecte, de la même façon, un centimètre cube d'essence d'anis. Cinq minutes après, le premier animal, celui qui a reçu l'essence d'absinthe, « roule dans une attaque convulsive violente, ayant tous les caractères de l'attaque épileptique, se produisant par accès successifs, subintrants, qui ne laissent pas de répit à l'animal, jusqu'à sa mort, laquelle survient dans une dernière période asphyxique, au milieu de convulsions longues, dans un laps de temps moyen de quarante à cinquante minutes, une heure, au plus. Pendant ce temps, le deuxième cobaye, celui qui a reçu l'essence d'anis, se blottit dans un coin, où il reste fixé dans une sorte de somnolence; lorsqu'on l'invite à se déplacer, il se meut avec la vivacité habituelle de cet animal. C'est à peine si, un peu plus tard, on constatera un peu de lourdeur et d'incoordination motrice comme dans l'ivresse, mais sans le *moindre symptôme de nature convulsive;* s'il succombe sous l'influence de la dose qu'il a reçue (ce qui n'est pas constant), ce ne sera qu'au bout de vingt-quatre et même quarante-huit heures ». Ce tableau expérimental, qui indique bien les effets des deux substances, serait encore plus saisissant chez le chien.

Il n'y aurait même pas à rechercher si l'anis, à haute dose, ne produirait pas des symptômes épileptisants, puisque M. Magnan administre à un chien, par l'estomac, jusqu'à 20 et 22 grammes d'essence d'anis, sans que l'animal éprouve de symptômes bien notables, tandis qu'il suffit de 2 à 4 grammes d'essence d'absinthe, également administrés par l'estomac, pour déterminer les accidents violents de l'attaque épileptique et du délire hallucinatoire.

On peut injecter à un cobaye 2 et 3 centimètres cubes d'essence d'anis, sans provoquer aucune convulsion. Après une première phase d'excitation, d'ailleurs peu prolongée, l'animal tombe dans un état de somnolence, dont il ne sort que sous l'influence de vives excitations; alors il marche assez facilement,

bien qu'en traînant un peu les pattes postérieures, qui ont été, toutes deux, le siège de l'injection, et qui présentent, par cela même, un certain degré de parésie motrice et de la sensibilité. L'animal succombera, d'ailleurs, dans les vingt-quatre heures qui suivent l'expérience, mais sans trace de phénomène convulsif.

Ainsi les expériences déjà anciennes de M. Magnan subsistent entièrement. Il en est de même de celles qu'il a faites avec les vapeurs d'essence d'absinthe.

MM. Cadéac et Albin Meunier avaient dit : « Les vapeurs d'essence d'absinthe rendent le cobaye vif et gai. Il est à remarquer qu'elles n'ont jamais produit ni ivresse, ni tremblement, ni crises; et c'est là une particularité qui mérite d'être signalée, car les vapeurs des autres essences exagèrent les effets obtenus par les autres voies, peut-être faut-il attribuer cette innocuité à la viscosité de l'essence? »

M. Laborde leur répond : « Si l'on soumet un cobaye à l'inhalation, sous une cloche bien aérée, des vapeurs d'essence d'absinthe *vraie* imprégnant une petite éponge, à la simple dose de 4 centimètres cubes, en moins de deux heures, l'animal est pris des accidents caractéristiques et de la plus violente attaque épileptique, laquelle se répète par crises successives et subintrantes, jusqu'à la mort qui est constante. »

Or, jamais l'essence d'anis n'a provoqué rien de semblable. Il y a vingt ans que M. Magnan l'avait démontré devant la *Société de thérapeutique*, dans ses expériences comparatives sur l'action de l'essence d'absinthe, des autres essences et de l'alcool.

Il s'exprimait ainsi, en 1869, il y a vingt ans : « On peut avoir une idée du caractère de ces accidents (ceux de l'essence d'absinthe) en examinant le chat, le lapin et le cochon d'Inde, placés sous cette cloche où 15 grammes d'essence d'absinthe ont été répandus. Le chat, en effet, vous le voyez, tombe sur le côté, se raidit, présente des convulsions toniques, suivies tout aussitôt de convulsions cloniques saccadées, avec contractions irrégulières des muscles de la face. Il se relève pour retomber, bientôt après, en présentant une nouvelle succession de phénomènes convulsifs, semblables aux premiers. Pendant les courts intervalles qui séparent les crises, l'animal est dans un état de demi-stupeur, avec une anesthésie complète ; on peut impunément presser sous le pied la queue ou la patte sans provoquer la moindre réaction; il reste immobile, le regard fixe, les yeux ouverts et les paupières ne bougent pas quand

on approche un objet de l'œil. Le lapin présente des phénomènes à peu près semblables, mais, chez lui, les crises se succèdent sans interruption, quoique l'animal ait passé sous la cloche moins longtemps que le chat. Le cochon d'Inde offre également des convulsions toniques suivies de convulsions cloniques, mais à un degré moindre que chez les deux autres sujets d'expérience. Cinq heures après l'expérience, le chat reprenait ses allures habituelles. Le lapin est mort au bout de deux heures, et, chez le cochon d'Inde, les accidents ont cessé rapidement. »

M. Laborde ne met pas en doute la bonne foi de MM. Cadéac et Albin Meunier. Il ne peut expliquer les résultats différents auxquels ils sont arrivés autrement que par le manque de précaution dans le choix des produits qui ont servi à leurs expériences. Ils ont oublié que les substances destinées à l'alimentation de l'homme sont trop souvent sophistiquées et falsifiées. Tel cultivateur ou tel éleveur qui ne voudrait pas donner à ses bestiaux d'autres produits que ceux qu'il récolte, ne craint pas de faire ingérer à sa famille et à ses domestiques des aliments et des boissons préparés artificiellement et dans lesquels il n'entre rien de ce qui est indiqué sur l'étiquette. Il en est de même des essences industrielles destinées à la composition des diverses liqueurs. Si l'adultération de celles-ci n'avait d'autre but que de diminuer la toxicité de l'essence d'absinthe, on ne pourrait guère le regretter, bien que la tromperie sur les objets d'alimentation soit chose très repréhensible.

Rien n'est variable comme la composition de la liqueur d'absinthe. Chaque fabricant a sa formule et son mode d'opération, aujourd'hui surtout que les distillateurs ne distillent guère, et se contentent de faire leurs préparations à l'aide de diverses essences qu'ils achètent toutes fabriquées, et auxquelles ils ajoutent d'autres produits plus ou moins nuisibles à la santé.

D'abord, au lieu d'alcool bien rectifié, ils emploient des alcools d'industrie, contenant des substances intercurrentes ou additionnelles comme l'*aldéhyde salicylique* (essence de Reine des prés), ou l'*aldéhyde pyromucique* (Furfurol), qui leur confèrent des propriétés épileptisantes. D'autres fois, on y introduit du salicylate de méthyle au lieu de l'essence de *Gaultheria procumbens* (Wintergreen). Or ce produit, le salicylate de méthyle, est capable de provoquer des accidents convulsifs, mais d'une forme spéciale, qui rappelle plutôt la contraction tétaniforme que le cycle méthodique

de l'attaque épileptique. Cette substitution serait très fréquente dans les liqueurs dites apéritives, comme l'absinthe, le vermouth, le bitter, etc.

M. Laborde arrive donc à formuler des conclusions entièrement opposées à celles de MM. Cadéac et Albin Meunier. Les voici : « L'essence d'absinthe *vraie* est, de toutes les essences qui entrent ou peuvent entrer dans la composition de la liqueur d'absinthe, la plus toxique, et, conséquemment, la plus dangereuse. Elle seule est capable de produire l'attaque épileptique vraie, systématisée.

Elle est et reste le type des *convulsivants*, *épileptisants*, parmi les substances de cette nature, d'origine végétale, ainsi que l'ont établi les travaux de M. Magnan, confirmés depuis par tous les expérimentateurs autorisés.

C'est donc une erreur capitale, scientifiquement et pratiquement, de nature à égarer l'opinion publique, que d'attribuer le titre de *bienfaisante* et de *correctif* à la substance fondamentale qui imprime à la liqueur de son nom ses caractères toxiques les plus dangereux.

En principe, la liqueur d'absinthe, de même que toutes les liqueurs de cette sorte, dites apéritifs, tels, par exemple, que le vermouth et le bitter, de même que l'alcool pur, et *à fortiori*, les alcools non purifiés et adultérés, constituent des poisons que condamne et réprouve l'hygiène.

Dans la pratique et à l'usage, ces poisons sont d'autant plus violents et d'autant plus préjudiciables à la santé que les substances qui les composent sont elles-mêmes personnellement douées de propriétés toxiques, dangereuses par leur nature comme par leur intensité : telle est par-dessus tout l'essence d'absinthe, grâce à son action épileptisante.

Le mot *absinthisme* est, en dernière analyse, et demeure le qualificatif vrai et approprié de cette action qui, ainsi que l'action toxique de l'alcool ou *alcoolisme*, constituent les deux grands ennemis, les deux fléaux de la santé publique et du développement de l'espèce, ennemis auxquels il ne faut point se lasser de déclarer et de faire la guerre ».

On voit dans quel sens il faut modifier tout ce que, dans notre dernière chronique, nous avons dit de la liqueur d'absinthe, d'après les expériences aujourd'hui sans valeur de MM. Cadéac et Albin Meunier.

On se rappelle la mission scientifique du cap Horn (1882-1883) et la curieuse exposition de tous les objets rapportés, au palais de l'Industrie, dans la partie consacrée à l'exposition permanente des colonies. Si la physique du globe a gagné beaucoup aux observations faites dans ces contrées presque inhabitables, l'histoire naturelle n'a pas fait de moindres profits. Je n'en veux pour témoignage que les admirables travaux que l'un des pionniers de l'expédition, et en même temps l'un des médecins les plus distingués de notre marine, M. le docteur Hyades, a su en faire sortir, avec la collaboration d'un grand nombre de savants naturalistes. M. Hyades a recueilli personnellement un grand nombre de ces matériaux d'études, animaux, plantes et roches. C'est lui qui a entrepris de nous faire connaître la géologie et la pétrographie de ces îles sauvages où le froid empêche presque toute végétation. Les résultats de ses recherches et de ses travaux sont consignés dans plusieurs volumes, et notamment dans le tome IV, consacré à la géologie, et qui n'est pas l'un des moins intéressants des sept destinés à faire connaître *la Mission scientifique du cap Horn.*

Dans ce superbe volume, imprimé avec tout le soin que M. Gauthier-Villars sait apporter aux ouvrages qui doivent perpétuer les découvertes scientifiques, M. Hyades commence par nous dire combien étaient pauvres les renseignements qu'on possédait sur la géologie du cap Horn, avant l'expédition française, puisque les instructions données par MM. Daubrée et des Cloizeaux, instructions basées sur ce que Darwin avait dit sur ces terres antarctiques, mentionnaient seulement des pyllades traversées par des roches éruptives. Maintenant qu'on connaît très bien la curieuse configuration de l'archipel magellanique, on sait que ces îles, profondément découpées par des fiords, sont séparées par des canaux étroits, dont le canal du Beagle est le plus important. Ces îles sont surtout constituées par des schistes traversées par des roches éruptives. Beaucoup de ces schistes sont devenus métamorphiques. Les roches éruptives dominent dans la partie occidentale de l'archipel, tandis qu'au nord du canal du Beagle, surtout dans la partie est, se rencontrent les roches métamorphiques. Seulement on trouve tous les passages entre ces schistes métamorphiques et d'autres schistes où ne se rencontrent plus les mêmes caractères de cristallinité. Ces schistes fuégiens sont argilo-quartzeux et, dans beaucoup de cas, ils affectent un caractère détritique très prononcé. Ils sont tantôt en

bancs horizontaux, tantôt redressés, ce qui prouve les actions géodynamiques qui ont eu lieu dans ces parages. Bien que les roches éruptives, notamment les basaltes, soient fréquentes, on n'a pu découvrir rien qui ressemble à un volcan éteint, mais il est juste d'observer qu'il a été impossible d'étudier un grand nombre de sommets et de parages recouverts par la neige ou les glaciers. Ces derniers sont nombreux, et au moment de la débâcle, les glaces flottantes entraînent une masse énorme de détritus qu'elles déposent sur les plages où elles s'échouent. A part de nombreux moules de foraminifères trouvés dans les schistes, aussi bien verticaux qu'horizontaux, M. Hyades ne signale aucun fossile. De sorte qu'il est aujourd'hui impossible de placer la géologie de l'archipel magellanique dans une période nettement déterminée de l'histoire de la terre. On ne peut dire encore à quelle époque ont eu lieu ces formations schisteuses et ces éruptions. M. Hyades a tenté de le faire en se livrant à une étude pétrographique approfondie de tous les échantillons rapportés. C'est même cette description minutieuse, île par île, description qui a demandé une somme immense de travail, que renferme la presque totalité du volume dont nous parlons. Il en ressort comme conclusion que la série pétrographique du cap Horn et de l'archipel magellanique s'éloigne également, par tous ses éléments, des types de la série ancienne et de ceux de la série récente. C'est donc, d'après M. Hyades, à une période intermédiaire qu'il faudrait rattacher ces formations géologiques. « Soit qu'on considère, dit-il, la série sédimentaire de la région, soit que, parmi les produits éruptifs, on vise la série granitoïde ou la série microlithique, tout concourt à ces mêmes conclusions probables relativement à l'âge géologique de la partie méridionale des terres magellaniques. »

La partie zoologique, quoique très avancée, n'est pas encore entièrement achevée. Nous possédons les Protozoaires par A. Certes; les Priapulides par Jules de Guerne; les Bryozoaires par le docteur Jullien; les Arachnides par M. E. Simon; les Insectes par un spécialiste de chaque ordre (Coléoptères par L. Fairmaire; Hémiptères par Signoret; Nevroptères par J. Mabille; Lépidoptères par P. Mabille; Diptères par J.-M.-F. Bigot); les Mollusques par A.-T. de Rochebrune et J. Mabille; enfin les Poissons par Léon Vaillant. Il manque donc encore les Mammifères, les Oiseaux, les Crustacés, les Échinodermes et l'anatomie comparée. Ce n'est

qu'après la terminaison de tout ce qui concerne la zoologie qu'il sera possible de se livrer à un travail d'ensemble sur la faune si curieuse des terres magellaniques.

Le tome V, consacré à la Botanique, est entièrement terminé. Il est dû également à de nombreux collaborateurs, car, aujourd'hui, le domaine des sciences naturelles est tellement vaste qu'il faut se spécialiser de bonne heure si on veut être de première force dans sa partie. C'est dommage qu'on n'ait pas reproduit, au commencement du volume, les instructions données par un membre de l'Institut à la mission scientifique. C'est sans doute par un sentiment de pudeur qu'on a négligé de le faire. En tout cas, c'est fâcheux que ce corps savant ne sache pas s'adjoindre, pour la partie botanique, les lumières qui éclipseraient, il est vrai, les pâles lueurs de quelques-uns de ses membres. Les richesses trouvées contrastent, en effet, avec les indications données.

Ce volume comprend la Cryptogamie et la Phanérogamie. M. P. Hariot, qui a rejoint l'expédition sur le tard, a étudié les Algues et les Champignons. C'est à M. P. Petit qu'on doit le travail des Dialomacées et à M. Muller d'Argovie, celui des Lichens. Enfin MM. Bescherelle et Massalongo se sont attribué les Muscinées. M. A. Franchet, dont on connaît l'infatigable ardeur au travail et les heureuses aptitudes à la connaissance approfondie de diverses flores, a étudié seul la phanérogamie. On pourrait croire, à première vue, que les Cryptoganes vasculaires n'existent pas dans les terres magellaniques, car on ne comprend pas vraiment pourquoi l'étude de ces plantes a été reportée à la fin du volume. Toutefois il est curieux de constater qu'il n'y est nulle part fait mention des Prêles (*Equisetum*). On nous permettra de regretter la table des genres et des espèces qui eût fort bien terminé ce volume et eût grandement facilité les recherches. M. A. Franchet a fort bien expliqué la pauvreté végétale de ces terres désolées en nous montrant les mauvaises conditions où se débat la végétation de ce pays : « Un sol coupé par d'innombrables bras de mer; un relief qui, dans ses parties les plus accentuées, atteint à peine 600 mètres; sur de nombreux points une absence presque complète de terre végétale; et enfin, par-dessus tout, une moyenne de température absolument insuffisante pour le développement complet du plus grand nombre des formes végétales. »

L'anthropologie et l'ethnographie du cap Horn ne sont pas encore

publiées. Elles formeront le septième volume dont MM. Hyades et J. Deniker ont entrepris la publication. Si on y ajoute ceux déjà terminés, qui ont pour objet l'histoire du voyage, la météorologie et le magnétisme terrestre, on verra que *la Mission scientifique* du cap Horn formera un monument digne des patientes recherches de nos compatriotes qui, depuis les recherches de Commerson parti en 1766 avec Bougainville, ont constamment augmenté nos connaissances sur l'histoire naturelle de cette région.

Il est nécessaire d'ajouter que tous ces volumes sont accompagnés de cartes et de magnifiques planches. Celles qui concernent la pétrographie microscopique, et qui sont dues à M. Hyades, sont surtout remarquables.

L'Exposition internationale du Champ de Mars nous a présenté beaucoup de choses nouvelles. A notre avis, aucune ne sera plus féconde en résultats pour l'avenir que le chemin de fer glissant, qui a fonctionné aux Invalides, le long de la rue de Constantine. Supprimer dans un véhicule les roues qui présentent si peu de résistance au frottement pour les remplacer par une surface glissante semble, au premier abord, un progrès à reculons. Mais obtenir, par ce simple moyen, des résultats supérieurs à tout ce qu'on avait vu jusqu'ici et procurer aux voyageurs des avantages qu'on n'eût jamais osé espérer, semble presque un rêve. Or cette réalité existe. Le chemin de fer glissant a fonctionné à la satisfaction et à l'admiration de tous ceux qui l'ont vu et qui n'ont pas hésité à s'installer dans ces wagons où on n'a pas à craindre les chocs, les trépidations, le bruit, la fumée, la poussière et ces mille ennuis que présentent les chemins de fer ordinaires.

Sans entrer dans les détails techniques et mécaniques de cette invention, nous en exposerons rapidement les principes et les conséquences, après avoir dit quelques mots de l'inventeur Girard, l'un de nos plus habiles ingénieurs hydrauliciens, à qui on doit les turbines à axe horizontal, les pivots hydrauliques des turbines, les barrages avec vannes à presse hydraulique, etc., etc. Dès 1852, il avait déjà pensé à supprimer les locomotives sur les chemins de fer et à remplacer ce genre de traction fort coûteux et fort lourd par des jets d'eau horizontaux s'échappant d'une conduite placée sur la voie. C'est en 1854 qu'il eut l'idée de supprimer les roues des wagons et de remplacer le roulement par le glissement. L'air comprimé qu'il avait essayé d'abord ne lui ayant pas donné des

résultats favorables, il le remplaça par l'eau sous pression. En 1861, il présentait à l'empereur Napoléon III le premier patin glissant sur l'eau et, l'année suivante, il établissait dans sa propriété de la Jonchère, près Paris, le premier chemin de fer glissant à propulsion hydraulique. Ce chemin de fer avait une longueur de 40 mètres avec une pente uniforme de 50 millimètres par mètre. Au lieu de chercher sérieusement des applications restreintes de son nouveau système, Girard voulut immédiatement « faire grand », et il perdit beaucoup de temps en démarches pour demander la concession d'une ligne de Calais à Marseille, concession qu'il a fini par obtenir, en 1869, paraît-il, d'après les papiers qu'il a laissés.

Survint alors la malheureuse et funeste guerre de 1870. Les Prussiens envahirent la propriété de la Jonchère et détruisirent, comme de vrais barbares, le chemin de fer glissant qui y était installé. Pour comble de malheur, au mois de février 1871, quelques jours après l'armistice, la balle d'une sentinelle prussienne tuait Girard pendant qu'il descendait la Seine en bateau. Après avoir détruit l'invention, nos ennemis implacables tuaient l'inventeur.

Cependant l'invention ne devait pas périr avec l'inventeur. En 1885, M. Barre, ingénieur de l'École centrale, racheta les plans du chemin de fer glissant de Girard et s'appliqua à le perfectionner et y réussit assez bien pour nous montrer le système qui a fonctionné à l'Esplanade des Invalides.

Les organes fondamentaux du chemin de fer glissant sont un *patin hydraulique* supportant les wagons et glissant sur le rail, *une turbine horizontale* placée sous les véhicules et une *conduite d'eau sous pression* sur laquelle sont disposés de distance en distance des *propulseurs* destinés à agir sur la turbine horizontale et à produire le mouvement. Les autres parties seront mentionnées, s'il est nécessaire, dans la description de l'appareil.

Le patin hydraulique est une masse métallique de forme à peu près parallélipipédique, dont la partie supérieure porte une tige qui sert de support au wagon. Cette même surface présente une ouverture par laquelle l'eau pénètre dans le patin. La face inférieure présente, sur le pourtour, plusieurs séries de cannelures communiquant les unes avec les autres par des interruptions alternatives, c'est-à-dire disposées en *chicanes*. Un réservoir d'eau sous pression est placé sous le wagon. Si on ouvre le robinet qui le met en communication avec le patin, celui-ci se remplit d'eau

qui passe successivement dans les séries de cannelures en acquérant bientôt une pression assez considérable pour soulever le patin d'environ un millimètre. A ce moment le patin ne touche plus le rail et le moindre effort suffit pour entraîner le wagon. La résistance au frottement est, pour ainsi dire, nulle.

La turbine horizontale placée sous les voitures est une tige de fer creusée de petits augets destinés à subir le choc de l'eau lancée par les propulseurs. Cette ligne d'augets est disposée pour propulser le train dans une seule direction, la marche en avant, par exemple. Pour la marche en arrière, une ligne d'augets disposés en sens contraire se trouve immédiatement au-dessus de la précédente. Ceux-ci sont actionnés par d'autres propulseurs disposés pour agir en sens contraire des précédents.

On voit donc que s'il y a deux turbines horizontales superposées, l'une pour la marche en avant, l'autre pour la marche en arrière, il y a également deux sortes de propulseurs, les uns disposés pour la marche en avant, les autres pour la marche en arrière.

Si nous disons maintenant que les pompes disposées de distance en distance sur la voie communiquent à l'eau de la conduite la pression nécessaire pour agir sur les turbines, on comprendra immédiatement que de pareils wagons se mettent facilement en marche et à une grande vitesse.

On voit que nous n'insistons pas sur les difficultés que présente l'établissement d'un pareil chemin de fer. Nous ne pouvons pas dire, par exemple, tous les soins qu'exige la pose de ces rails larges qui doivent présenter une surface suffisamment polie et s'ajuster bout à bout en présentant une étanchéité parfaite sans cependant gêner les mouvements que la dilatation ou la centration communique au métal sous les influences variées de la température. Il faudrait trop de détails techniques pour expliquer comment le train lui-même, à l'aide d'aiguilles placées sous le tender, ouvre le robinet du propulseur juste au moment où il le rencontre et le ferme à l'instant où le dernier wagon va le quitter. Tout est si bien combiné qu'on peut à volonté obtenir la marche en avant ou en arrière aussi facilement que sur les chemins de fer ordinaires.

Mais on comprend que l'installation d'une pareille voie exige des frais considérables en outre d'une canalisation spéciale destinée à recueillir l'eau qui s'échappe des patins et des propulseurs et à la reconduire aux pompes qui la comprimeront de nouveau; car, en

principe, c'est toujours la même eau qui est employée, à moins de circonstances particulières.

Contentons-nous maintenant d'expliquer les avantages d'un pareil système, tels que M. Barre les formule lui-même, et dont la plupart ont été facilement appréciés par le public qui a voyagé sur le chemin de fer glissant de l'esplanade des Invalides.

Douceur de transport très grande, pas de trépidation ni de mouvement latéral. Pas de bruit, ni poussière, ni fumée. Le déraillement est impossible puisqu'aucun corps étranger ne peut s'interposer entre le patin et le rail. L'arrêt est instantané et sans choc, car il s'obtient en fermant le robinet qui conduit l'eau aux patins. Ceux-ci n'étant plus soulevés reposent sur le rail où la résistance au frottement les arrête presque instantanément.

Un chemin de fer glissant peut gravir des rampes très fortes et tourner dans des courbes de faible rayon. La vitesse est très considérable, car en palier, c'est-à-dire sur une surface horizontale, on peut atteindre 200 kilomètres (50 lieues) à l'heure, avec une pression de 22 kilogrammes dans la conduite maîtresse.

Le matériel peut être très léger et par conséquent coûter moins cher. Il s'ensuit que les travaux d'art n'ayant plus à supporter les poids si considérables des locomotives et des trains lourdement chargés pourront être beaucoup plus légers et coûter moins cher.

Les frais de traction sont réduits dans une très grande proportion, car, dans un pareil chemin de fer, il n'y a presque pas de poids mort à transporter. En outre, ils peuvent être réduits à la pose et à l'entretien de la canalisation dans les pays de montagnes où on peut utiliser les chutes d'eau.

Outre qu'ils coûtent moins cher, ces véhicules n'exigent qu'une dépense insignifiante pour leur entretien, car il n'y a ni graissage, ni entretien de roues. Les freins de n'importe quel système sont supprimés puisqu'il suffit de fermer le robinet qui conduit l'eau aux patins pour assurer l'arrêt du train en quelques instants sans secousse et sans trépidation.

Enfin, M. Barre estime à plus de 66 pour 100 l'économie qu'on réalisera sur l'entretien des machines motrices. Il y a deux raisons excellentes à en donner. La première réside dans la réduction de plus de moitié du nombre de chevaux-vapeur nécessaires pour l'exploitation d'un parcours moyennement accidenté, c'est-à-dire

n'ayant pas de rampes de plus de 30 millimètres par mètre. La seconde provient de ce que les machines fixes employées à la propulsion des trains glissants sont des machines qui tournent lentement à l'abri de la poussière atmosphérique et qui ne sont pas soumises, comme les locomotives, aux mouvements de trépidation, de lacet, et à des vitesses d'organes excessives.

Quant aux applications du système glissant elles sont très nombreuses, mais on peut prévoir déjà les suivantes :

1° Partout où il faut parcourir sans arrêt de grandes distances avec des vitesses extrêmement rapides de 150 à 200 kilomètres à l'heure; dans ces conditions on irait de Paris à Soissons en une demi-heure. Le trajet de Paris à Marseille (863 kilomètres) demanderait moins de quatre heures et demie. A cette vitesse, il serait possible d'aller déjeuner à Marseille et de revenir dîner à Paris.

2° Dans les pays de montagnes où les chutes d'eau pourraient fournir toute la force motrice. En outre, dans ces pays, le système glissant dispenserait de faire les travaux d'art habituels, car en permettant les rampes considérables et les courbes à petit rayon, ce système dispenserait des tranchées profondes et des tunnels.

3° Le glissement seul trouverait comme une heureuse application dans les chemins de fer dits « à ficelle », car il ne pourrait jamais occasionner les accidents épouvantables dus à l'emploi des roues. Il suffit en effet de fermer les robinets des patins pour s'arrêter presque instantanément sur des pentes de 45 centimètres par mètre.

4° Il en serait de même pour le transport de masses considérables et de poids indivisible, telles que les canons de gros calibre avec ou sans tourelles blindées ou les navires.

5° Mais c'est surtout dans les chemins de fer métropolitains, soit souterrains, soit aériens, à cause de l'absence de bruit ou de fumée et encore à cause de la légèreté du matériel glissant. Cette application va se faire à Londres où la Compagnie du chemin de fer métropolitain a mis à la disposition de M. Barre, entre Neasden-station et la route de Forty-Lane, sur l'accotement de sa propre voie, une parcelle de terrain de 2,500 mètres de long pour y installer son système de chemin de fer glissant.

Après avoir ainsi énuméré une partie des applications de ce nouveau système de locomotion, il ne sera pas inutile d'énumérer quelques-uns de ses inconvénients.

Les frais de premier établissement sont considérables malgré les

avantages signalés plus haut en faveur des terrassements et des travaux d'art. La consommation énorme d'eau peut devenir une grande difficulté, ou au moins une grande source de dépenses. Il faut compter avec la gelée qu'on peut combattre, il est vrai, soit en coffrant les tuyaux, soit en ajoutant à l'eau un cinquième de glycérine. Peut-être la pratique révélera-t-elle d'autres inconvénients; mais, en réalité, il est facile de voir que la somme des avantages est plus considérable.

Beaucoup de nos lecteurs s'intéressent aux études physiologiques dont la physiologie humaine reste toujours la base. C'est à ce titre que nous leur recommandons les *Eléments de physiologie humaine*, par MM. Léon Frédéricq et J.-P. Nuel, professeurs à l'Université de Liège. Quoique destiné aux étudiants en médecine et écrit spécialement pour eux, ce livre sera lu avec profit par tous ceux qui ne veulent et ne doivent pas se contenter des simples notions élémentaires exigées pour les baccalauréats. Ce livre, dont nous avons sous les yeux la deuxième édition (grand in-8° d'environ 600 pages, G. Masson, éditeur), est écrit dans un style sobre, mais clair. Les paragraphes sont courts et bien présentés. Leur lecture n'offre rien d'ardu ni de pénible. C'est un ouvrage didactique au premier chef. La physiologie, c'est-à-dire l'étude des fonctions de notre corps, est la base de l'hygiène, c'est-à-dire de l'art de nous conserver en bonne santé. Il y a donc un intérêt capital à ne pas ignorer cette science, qui offre des applications pratiques à chaque instant. Les *Eléments de physiologie humaine* ne sont point une œuvre de collaboration, puisque chaque auteur a traité séparément sa partie, M. Léon Frédéricq, les fonctions de nutrition (introduction, sang, circulation, respiration, chaleur animale, digestion, nutrition, secrétion urinaire), et M. J.-P. Nuel, les fonctions de relation (systèmes musculaires et nerveux, organes des sens, etc.). Chacune de ces parties a sa pagination à part. L'ouvrage contient un grand nombre de figures intercalées dans le texte.

Nous devons également dire quelques mots du *Traité d'ostéologie comparée*, par M. G. Pouchet, professeur d'anatomie comparée au Muséum, et M. H. Beauregard, aide-naturaliste de la Chaire (in-8° avec 331 figures dans le texte, G. Masson, éditeur), car un pareil Traité manquait à la littérature scientifique.

Ce sont les leçons que M. G. Pouchet a faites pendant deux ans

au Muséum, et que son aide-naturaliste, M. H. Beauregard, a recueillies et mises en ordre avec beaucoup de soin. On a suivi comme ordre la série descendante, celle qui va de l'homme à la lamproie. M. Pouchet en donne une excellente raison. « C'est une nécessité, dit-il, dans toute étude comme dans tout enseignement, de procéder du connu à l'inconnu : l'inconnu, c'est le squelette cartilagineux de la Lamproie; le connu, c'est le squelette humain étudié depuis des siècles dans sa structure, ses variétés, son développement, etc. De plus, et ceci a bien son importance, c'est le squelette humain qui va nous fournir la nomenclature des os des autres animaux, nomenclature à laquelle il reste fort peu à ajouter pour tout l'ensemble des vertébrés. »

Nous notons dans la préface de ce livre une réflexion fort remarquable sur les variations que peut présenter le squelette chez le même animal, variation que n'accuse pas la forme extérieure. Aussi M. Pouchet maintient-il que pour caractériser les espèces, il n'est point de catégorisation meilleure que celle qui s'appuie sur des signes visibles au dehors. Avis aux transformistes qui veulent voir dans quelques variations squelettiques des preuves en faveur de leurs hypothèses, comme si le milieu auquel on attribue les variations ne devait point agir d'abord sur l'apparence extérieure pour modifier ensuite les parties profondes.

Enfin M. Marey a réuni en un beau volume, *le Vol des oiseaux*, toutes ses études sur la physiologie du mouvement qu'il avait entreprises à l'aide de son appareil photographique, qui lui permet de viser un oiseau au vol comme on le fait avec un fusil, et de prendre une série d'épreuves photographiques qui se succèdent à quelques millièmes de seconde, et qui lui donnent toutes les positions relatives des ailes, du corps et de la queue, pendant le mouvement du vol. C'est par la chronophotographie qu'il a pu obtenir des résultats auxquels aucun physiologiste n'était encore arrivé avant lui. On comprend qu'en présence de pareils résultats, M. G. Masson, son éditeur, n'ait rien négligé pour l'impression, le papier et l'illustration (164 figures dans le texte) de ce beau volume. Une planche représente 26 images d'un pigeon, obtenues en une demi-seconde. La pose pour chaque image a été d'un huit-millième de seconde.

Dr Tison,
Médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *Campagne du Cassini dans les mers de Chine*, 1851-1854, par le P. Mercier. (Retaux-Bray.) — II. *La Vérité sur le Tonkin*, par M. de Mondion. (Savine.) — III. *Russie et Liberté*, par un gentilhomme russe. (Savine.) — IV. *Histoire de la renaissance artistique en Italie* (2 vol.), par Charles Blanc. (Firmin-Didot.) — V. *Une Ville romaine en Numidie*, par M. Henri Pensa. (Chamerot.) — VI. *L'Ile de France légendaire*, par M. le comte H. de Rauville. (Challamel.) — VII. *Nouvelle histoire de la littérature française*, par M. Janroy-Félix. — VIII. *Les Harmonies chrétiennes*, par Jean Casier. (Siffer, à Gand.) — IX. *Le Livre du jugement*, par M. Albert Jhouney. (Édition de l'Étoile.) — X. *Les Poètes du clocher*, par M. Fuster. (Monnerat.) — XI. *La Poésie castillane*, par M. Boris de Tannemberg. (Perrin.) — XII. *Le treizième siècle artistique*, par Lecoy de la Marche. (Desclée-Brower, à Lille.) — XIII. *Recherches pour servir à l'Histoire artistique du Poitou*, par Berthelé. (Lacuve, à Melle.)

On a déjà longuement décrit les mers de Chine et les pays qu'elles baignent; des marins éminents qui sont aussi de grands écrivains, tels que l'amiral Jurien de la Gravière, ont rapporté quelques épisodes de leur existence et ont fourni de précieux renseignements sur leur navigation dans ces parages. Mais on ignore l'action de la France pendant un intervalle de quelques années (1851-1854). En racontant *la Campagne du Cassini* (Retaux-Bray), d'après les rapports, lettres et notes du commandant Des Plas, le R. P. Mercier a comblé cette lacune. En ce monde, le passé oblige et reste souvent l'une des meilleures sauvegardes de l'avenir. Voilà pourquoi la France, protectrice des missions et des missionnaires depuis des siècles, ne saurait se désintéresser de sa tâche civilisa-

trice. Dès 1850, François Des Plas, le futur jésuite, alors officier de marine, formait un projet de campagne en faveur des missions : il prépara son plan par un long travail, pria beaucoup et se mit en route. Après des relâches successives faites à Madère, au Cap, dans les Maldives, il arrivait presque au terme de sa course et pouvait opérer des mouillages dans la rivière de Canton et dans les îles Celèbes : « J'éprouve une joie d'enfant à pénétrer dans les mers de Chine », écrivait-il, et vraiment il est curieux d'observer combien, chez ce marin, l'enthousiasme demeurait, combien la curiosité de voir et de voyager restait vivace en lui.

« J'ai vivement désiré voir Cadix, Séville, Londres, Jérusalem, Rio-Janeiro, etc.; j'ai vu toutes ces villes et bien d'autres, et ma curiosité n'est pas encore satisfaite. J'ai hâte de voir Ning-po, comme j'ai désiré voir Gênes, Turin et Florence; il semble que je n'y arriverai pas. Je veux, à toute force, enjamber sur les desseins de la Providence, et je ne sais pas me trouver bien où elle me veut. » Les longues journées d'inaction en plein Océan, François Des Plas les occupait à écrire à sa mère, ou à rédiger son journal intime. Au travers de ces lettres et de ces notes, qui racontent la vie du bord, les occupations des matelots et des officiers, on devine, chez l'homme qui les a écrites, un tempérament pur et fort, qu'il fait bon d'approcher. François Des Plas entretenait en lui une vie intérieure, d'une gravité surprenante; il prenait, de plus en plus, l'horreur de l'inutile; il avait pour but de faire respecter le pavillon de la France et d'entourer les chrétiens de sa sollicitude. On remarque en lui certaines de ces qualités qui ont fait de l'amiral Courbet le héros que l'on sait. Il raconte simplement les événements auxquels il a assisté et s'oublie volontiers en distribuant les éloges : il se trouvait dans les mers de Chine quand l'insurrection Kouang-Si-Jen et l'insurrection de Chang-Haï éclatèrent en 1853. Lorsqu'il fallut revenir en France, il eut presque la nostalgie de ses mers d'extrême Orient.

« Malgré le bonheur que j'éprouve à la pensée de revoir ma famille et mes amis, je ne m'éloigne pas de la Chine sans quelque regret. Les bâtiments de guerre, sans s'occuper directement des missions, peuvent cependant faire beaucoup de bien par les petits services qu'ils rendent aux missionnaires; et où trouver une mine plus riche à exploiter que ce pays, qui renferme près de quatre cent millions d'âmes! Je m'en vais comme un homme qui n'a pas fini sa

tâche et qu'on enlève à une besogne à laquelle il commençait à prendre goût. Ce qui me fait regretter la Chine, c'est la persuasion où je suis que pas n'est besoin de génie pour y réussir. Il suffit d'une intention droite, d'une disposition sincère à écouter avec bienveillance les renseignements communiqués par ceux qui dirigent les missions. »

Les marins héroïques, tels que Courbet et Des Plas, ne font pas défaut de nos jours; mais que peuvent-ils faire, que peuvent les efforts contre les fautes de ceux que l'on est convenu d'appeler nos hommes d'État!

Dans cette lamentable expédition du Tonkin, en particulier, que d'héroïsmes rendus inutiles! M. de Mondion le démontre tristement dans son dernier opuscule : *la Vérité sur le Tonkin.* (Savine.) M. de Mondion a servi son pays comme agent secret : il fut le confident des plénipotentiaires chinois, il a donc vu de près et a su les négociations dont il parle. « L'expédition du Tonkin n'a abouti qu'à la ruine de l'influence française en Chine, alors que le seul intérêt de notre politique nationale était d'étendre cette influence en lui donnant des bases durables fondées sur l'estime réciproque des deux nations. » M. Ferry a eu le tort de penser que la Chine était une *quantité négligeable.* S'il avait reconnu seulement la suzeraineté de l'empereur de Chine, sur l'Annam, s'il avait agi en cette circonstance comme avait fait l'Angleterre avec la Birmanie, il eût épargné beaucoup de désastres. L'auteur explique comment l'ancien premier ministre humilia notre diplomatie dans les principaux cabinets d'Europe; il va même jusqu'à affirmer que M. Ferry, prévenu de la supériorité effrayante du nombre de nos ennemis, aurait donné quand même le signal de la marche en avant. On peut se demander jusqu'à quel point les publications analogues à celles de M. de Mondion sont très utiles. A quoi bon divulguer certains côtés tristes de notre histoire?

Le gentilhomme russe, qui nous juge dans son livre *Russie et Liberté* (Savine), est rempli de sympathie pour la nation française, on le devine; il cherche à prouver que la Russie, gouvernée par un tzar autocrate, est à la fois plus libre et plus heureuse que la France, où règnent les plus mauvais principes de la démocratie; elle est plus libre en ce sens qu'elle est plus à l'abri de certains entraînements comme de certains dangers. « Seul, le tzar russe est un roi véritable, c'est le seul homme d'Europe

qui ne puisse être acheté par les Juifs, et la nation russe est la seule qui ait deviné, compris et refréné l'ambition de cette race avide, cruelle et dominatrice. » La tâche entreprise par l'anonyme slave est bien ambitieuse. « J'ai l'intention de ruiner beaucoup de préjugés et de redresser sur beaucoup de points les idées et les principes généralement reçus, en un mot de rétablir grand nombre de vérités élémentaires, mais méconnues de nos jours, soit en politique, soit en sociologie, puis le mensonge démasqué, de montrer aux peuples et aux gouvernements ce qu'il leur reste à faire. » L'univers n'est fondé en résumé que sur l'inégalité et la contrainte. Ces trois mots qui nous aveuglent partout en France : Liberté, égalité, fraternité, ne seraient qu'un paradoxe; malheureusement, l'auteur n'arrive à faire ses démonstrations qu'au moyen de paradoxes plus risqués encore. Il va demander à l'astronomie, à la philosophie, à la mécanique, des arguments bizarres qui font de son livre un chaos bien étrange. Il y a de tout dans ces interminables chapitres : de la philosophie, de la physiologie, quelques phrases violentes sur le Judaïsme, des considérations méprisantes et d'un assez triste goût sur le rôle de la femme en ce monde. Le lecteur français se lasserait peut-être avant la fin, si la conclusion de ces pages n'était une affirmation très nette de la méfiance salutaire que le Russe a vouée à l'Allemand, et surtout à cet Allemandt néfaste et génial, M. de Bismark. Les Français ne se rebuteront devant rien pour entendre et lire de pareilles choses.

II

Ces questions politiques et sociales sont irritantes en général et ne renferment pas en elles le germe d'apaisement qui fait le charme de certaines études. Ceux qui, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre matériel se dévouent au culte de la beauté, attirent davantage que les êtres dévoués au culte de la force. Par de certains côtés les beaux-arts ne plaisent-ils pas à tous les esprits, quand des hommes tels que Charles Blanc, ce Vasari du dix-neuvième siècle, viennent eux-mêmes les faire aimer et comprendre. L'œuvre si fournie de l'éminent écrivain n'était pas complète encore, paraît-il, et l'*Histoire de la Renaissance artistique en Italie* (Firmin-Didot), vient comme un appendice à l'*Histoire des Peintres* et à la *Gram-*

maire des Arts et du Dessin. C'est M. Maurice Faucon, un artiste et un poète, un admirateur passionné de l'Italie, un ami dévoué de Charles Blanc, un de ses compagnons de voyage, qui a mis en ordre et publié les papiers que lui avait légués l'ami défunt. Il s'est acquitté de sa tâche avec un soin pieux, avec une conscience et un talent très grands : il s'est fait pour ainsi dire le collaborateur du maître.

Toutes ces biographies, racontées par Charles Blanc, sont autant « d'exemples austères d'application, de conscience, de volonté, qui, s'il le fallait, enseigneraient aux artistes, suivant le mot de Dante, comme l'homme s'immortalise! Heureux les laborieux! heureux plus encore les enthousiastes! Le nom de Charles Blanc restera parmi ceux qui ont su le mieux allier l'effort continu de la recherche à la flamme vivifiante, à cette passion de l'idéal qui rapproche de Dieu. »

« Quelle que soit la diversité des aspects sous lesquels se présente le moyen âge, il n'est pas impossible, en voyant les choses d'un peu haut, de se l'imaginer comme la forêt obscure dans laquelle Dante se trouve perdu au commencement de son poème. Les routes sont effacées; le lieu est sauvage; en y entrant on éprouve ainsi que le poète, un sentiment de vague terreur. Le désordre règne, la tyrannie sème l'épouvante, la cruauté exerce autant de ravages que la peste. Le sentiment y domine et souvent y opprime la raison. Mais la poésie est là qui se cache, les arts sont là qui feignent de dormir. Bientôt le voyageur, après avoir parcouru tout entière cette forêt ténébreuse, se trouve dans une vallée découverte où il salue Dante et Virgile. Devant eux le sommet d'une colline s'argente des blancheurs de l'aube qui annonce l'arrivée du jour. Cette aurore est la renaissance. »

Et c'est l'histoire des plus grands artistes de cette renaissance que raconte Charles Blanc. Quelques souverains, tels que Frédéric II, italien par ses goûts, bien qu'allemand d'origine, les potentats des petites cours italiennes, de la cour d'Urbin entre autres, les Souverains Pontifes aussi, spécialement Nicolas V, Pie II, Paul II, protégèrent les arts et contribuèrent puissamment à leur développement.

Les artistes étaient doués de talents multiples et ne semblaient pas se spécialiser comme aujourd'hui. Les plus grands architectes étaient souvent sculpteurs. Nicolas de Pise, considéré comme le régénérateur de la sculpture italienne, épris de la nature dont il s'inspirait, conçut aussi les plans de la basilique merveilleuse élevée

en l'honneur de saint Antoine de Padoue. Jean de Pise travailla au magnifique Campo Santo de sa ville. Arnolfo de Cambio restaura le baptistère de Florence, dont plus tard Ghiberti et Donatello sculptèrent les portes, « ces portes si belles, disait Michel-Ange, qu'elles seraient dignes de servir d'accès au Paradis ». Le Florentin Brunelleschi, l'architecte du palais Pitti, éleva la fameuse coupole de Santa-Maria del Fiore. Charles Blanc se demande quel fut le caractère de la Renaissance dans l'architecture? A-t-elle été la résurrection de l'antique? Les Romains avaient ignoré le caractère artistique des trois grands ordres de l'architecture grecque : « Les Romains, écrit à ce sujet M. Georges Balleyguier, n'ont jamais compris l'architecture. Vitruve, qui avait une certaine renommée en son temps, n'était pas un artiste : c'était un ingénieur qui dirigeait les constructions de l'artillerie romaine. La période du moyen âge n'a rien produit chez eux. A la renaissance, quelques Italiens ont bien dû voir que Vitruve n'était pas un artiste, et ont senti que les Romains n'avaient pas su donner à leurs monuments les belles formes des édifices de la Grèce. » Ce sentiment perce très vivement dans une lettre de Raphaël à Balthasar Castiglione.

La renaissance de la peinture italienne commence avec Cimabué : auparavant la peinture n'offre rien de naturel, et a surtout des apparences de mosaïque. On peut dire que son plus grand mérite fut d'avoir deviné Giotto. Ce maître « avait en lui, le génie du vrai, la droiture de l'intelligence, la probité de l'œil. Il possédait le talent de choisir du premier coup, dans le langage de son art, les gestes les plus simples, qui ne sont pas les moins significatifs, les formes les plus sommaires, qui ne sont pas les moins expressives. Il excellait à trouver le trait élémentaire des choses visibles. Comment donc fut-il capable de s'élever à la peinture symbolique? C'est ici que devient sensible l'influence de Dante sur Giotto ». Le poète de la *Divine Comédie*, ami et contemporain du peintre de la basilique d'Assise, donne un reflet, dans son magnifique et sombre poème, de l'état des esprits, vers cette année 1300. « L'enfer était la grande terreur du moyen âge. Dante, en y faisant descendre son génie, obéissait, comme les autres, aux épouvantements qu'entretenaient dans les consciences les prédications menaçantes de l'Église. Mais en lui, le visiteur de l'enfer n'était pas tant le chrétien terrifié que le poète sublime. Dante était de son siècle, sans doute; par le tour de son imagination, il appartenait au moyen âge. » Dans le génie

de Giotto, au contraire, on sent déjà poindre le commencement d'une ère nouvelle. Giotto fut le premier qui, dans la peinture, introduisit la grâce. Il travailla partout, en Italie, à Vérone, à Ferrare, à Ravennes, à Naples, à Arezzo, enrichissant les monastères et les églises de ses œuvres les plus rares : il excellait surtout à reproduire les anges, comme, plus tard, Fra Giovanni Angelico se distingua dans ses peintures mystiques. Bien souvent, pour ces deux maîtres incomparables, l'art n'était qu'une des formes de la prière.

L'école de Pise, l'école de Sienne, de Florence, fleurirent tour à tour. Que d'hommes contribuèrent, en effet, à jeter un éclat magnifique sur cette époque de la Renaissance italienne! Luca della Robbia, avec ses terres émaillées et ses sculptures délicates; Benozzo Gozzoli, l'orfèvre fameux; Vittore Pesannelli, le fondeur de médailles, comparable aux plus illustres ciseleurs de l'antiquité, et qui avait su, à l'exemple de ses devanciers, introduire la grandeur dans ce petit art, ou plutôt dans cet art en petit! En parlant des différentes écoles de peinture et de sculpture, en retraçant leurs qualités, leurs défauts, leurs tendances, Charles Blanc sert, pour ainsi dire, de cicerone, lui-même, dans les différentes villes italiennes illustrées jadis par quelque homme de génie. Il a des observations qui sont à la fois d'un philosophe, d'un penseur, d'un érudit et d'un artiste : il a quelques théories esthétiques très élevées, qui prouvent avec quelle foi il croyait à la dignité de l'art et aux devoirs qu'il impose, quand on se donne à lui. L'historien, qui se devine aussi dans ces lignes, raconte avec beaucoup d'esprit les traits et les mœurs des républiques italiennes, les excès du népotisme. On reste étonné en voyant les subites fortunes de ce temps, devant la souplesse d'un peuple naturellement artiste et prompt à s'enflammer pour le beau. Nous aurions désiré plus d'impartialité dans les jugements portés sur les Souverains Pontifes de l'époque. Charles Blanc rectifie au passage bien des erreurs de Vasari : il mélange quelque fine et charmante anecdote aux plus hautes discussions d'esthétique : son style simple et naturel devient éloquent à l'occasion, quand un souffle d'enthousiasme l'anime. Cette belle histoire de la renaissance italienne serait le meilleur guide du passant en Italie, comme les *Maîtres d'autrefois*, un des joyaux de Fromentin, seraient le plus sûr conseiller du voyageur artiste en Belgique.

III

Où retrouver aujourd'hui quelques spécimens de cette architecture antique si savamment comprise par Charles Blanc? M. Henri Pensa nous répond par sa jolie étude sur une *Ville romaine en Numidie*. (Chamerot.) Il nous dira que non loin de Batna, au pied de l'Aurès, dans une contrée boisée jadis, mais absolument nue aujourd'hui et voisine du désert, s'élèvent les ruines de ce qui fut autrefois Thamugas.

« Aucune route ne côtoie ces ruines. Elles s'élèvent sur des contreforts dénudés; les indigènes qui, depuis des siècles, font paître leurs troupeaux au milieu de ces colonnes et de ces pans de mur, n'ont pas remué ces débris. S'ils ont abrité quelquefois leurs tentes derrière ces chapiteaux, s'ils ont déplacé quelques pierres, ils se sont contentés d'en rapprocher trois pour y poser leur marmite. Aucun colon n'est venu là..... Des fouilles récentes ont écarté la couche de terre végétale qui avait envahi les rues, les places et les demeures; en revenant à la lumière, cette ville semble renaître. Le passé devient le présent; il est inscrit à chaque pas sur les pierres mutilées de cette Pompeï africaine. » M. Pensa décrit avec un charme communicatif les ruines de cette cité du passé, il explique qu'il resterait encore des fouilles à exécuter, insistant surtout pour que l'on entretienne les merveilles nouvellement découvertes, et conjurant ceux qui détiennent le pouvoir, de ne pas laisser à des étrangers le soin de nous faire connaître les curiosités de notre sol et de nos colonies. Faut-il avouer que les inscriptions multiples de Thamugas ont été déchiffrées en grande partie par les Allemands?

M. Henri Pensa, que nous connaissions déjà pour des articles nombreux et très remarqués sur l'Algérie, était mieux fait qu'un autre pour parler, comme il convenait, de cette ancienne ville de l'Aurès. Voulant charmer à la fois le regard et la pensée, il a fait mettre à la fin de son récit quelques reproductions photographiques très artistiques, qui donnent une idée approximative de Thamugas. M. Pensa écrit avec netteté et avec esprit : quelquefois il glisse dans son style cette note un peu mélancolique que les esprits

refléchis font plus ou moins vibrer quand ils parlent des ruines. « Des deux côtés de la voie qui mène au Forum, des colonnes sont encore debout qui devaient soutenir des portiques. En continuant, on longe la fontaine publique. L'esclave appuyait le genou ou la main au même endroit quand il se penchait, pour remplir l'urne; la pierre est usée à cette place. Or, c'est dans des blocs extrêmement durs que se sont creusées ces excavations où s'emboîte le genou, où s'applique la main; quand on réfléchit à cela on éprouve une sorte de saississement. Combien de siècles n'a-t-il pas fallu pour entailler, pour user ces pierres; que sont devenus ces chariots, ces genoux et ces mains? Mais où est le pieux Charlemagne, comme dit le vieux Villon? »

En songeant aux duretés de l'esclavage, on se demande comment, dans le monde moderne, cette plaie païenne a pu durer encore jusqu'à nos jours dans certains pays du monde. On comprend, sans les excuser, les révoltes de ces maltraités. C'est un épisode d'une de ces révoltes que M. le comte Henri de Rauville raconte dans sa légende de Scalavou : *L'Ile de France légendaire.* (Challamel.) En relatant quelques-uns de ses souvenirs personnels d'enfance sur des excursions faites en des points curieux de l'île, en rapportant quelques légendes, dont il profite, pour décrire en passant les merveilles de la faune et de la flore, dans cette île perdue de l'Océan Indien, M. de Rauville a fait un livre qui plaira peut-être aux imaginations de douze ans, curieuses d'aventures, et qui n'auraient point encore parcouru le *Robinson Crusoé.* Les lecteurs un peu plus rassis se garderaient sans doute d'ouvrir le volume, s'ils n'y devaient rencontrer une étude assez originale et vraie sur Bernardin de Saint-Pierre. Il le représente « comme une antithèse vivante, un esprit tourmenté et instable qui fait pleurer les autres dans ses livres sur des maux imaginaires et ne pleure jamais lui-même sur des maux réels; qui exalte les charmes de la vertu et se garde bien d'y goûter. De sorte que, dans la postérité, sa mémoire restera ce que fut sa vie : un brillant mensonge! »

IV

Ce brillant mensonge dont il est ici parlé, cette différence entre la vie de l'homme et l'œuvre de l'écrivain, se rencontrent souvent,

et sans faire de personnalités plus directes, que d'exemples on en pourrait trouver dans ces noms que cite M. Jeanroy-Félix, au cours de sa nouvelle *Histoire de la littérature française*. (Bloud et Barral.) Il juge aujourd'hui les auteurs du second empire et de la troisième république. Il a suivi la méthode adoptée pour les volumes précédents, et classe tous ses noms sous quelques titres très généraux (Éloquence politique et religieuse, la Poésie, l'Histoire, le Théâtre, le Roman, la Critique); en terminant, il fait à juste titre une part au journalisme, si triomphant de nos jours. M. Jeanroy-Félix esquisse un tableau assez fidèle des grands orateurs qui ont illustré tour à tour la tribune du parlement ou la chaire de nos premières églises. J. Favre, J. Simon, J. Ferry, M. Rouher et Gambetta, Chesnelong ou Clémenceau sont assez finement jugés. Les talents si divers et si élevés de Mgr Dupanloup, de Mgr Freppel, de Mgr Perraud ou du P. Monsabré, ont été bien compris par l'auteur, un neveu du P. Félix : l'éloge que le neveu fait de l'oncle n'a d'ailleurs rien que de très mesuré et de très juste. Les romanciers de l'époque ont été rangés en diverses écoles qui indiquent assez nettement les tendances propres à chacune; on a le regret de n'apercevoir aucun nom fameux dans ce que M. Jeanroy-Félix nomme le roman chrétien.

Quant aux poètes pour lesquels l'auteur garde sans doute quelque préférence, il leur réserve une belle et large place dans son histoire. Il n'oublie ni les décadents, ni les philosophes, ni les révolutionnaires : il a quelques vues assez jolies sur l'école parnassienne; le talent de M. Coppée le séduit à certains points de vue, et il le juge ainsi : « Poète, M. Coppée, l'est par le sentiment de la douleur, par sa commisération sympathique pour les épreuves d'autrui; artiste, il ne l'est pas moins par la délicatesse et l'art exquis de la forme. Chez lui, l'idée est tour à tour mélancolique et gouailleuse; la langue rappelle tantôt la perfection raffinée des maîtres de la renaissance italienne, et tantôt, suivant de près les traces de la muse épileptique de Beaudelaire, descend, tombe dans les répugnantes hideurs du naturalisme. La poésie de M. Coppée se révèle sous sa manifestation la plus brillante, quand elle se consacre à l'expression de douleurs en apparence mesquines, en réalité poignantes, de sacrifices ignorés ou méconnus. Nous avons devant nous le poète qui a célébré la pitié impuissante, la résignation attendrie, les larmes discrètes furtivement essuyées, les sublimités morales qui s'ignorent, les devoirs pénibles acceptés avec une soumission qui

porte avec elle sa grandeur, mais non, hélas! sa récompense. »

En résumé, M. Jeanroy-Félix clôt dignement le bel ouvrage qu'il avait projeté d'écrire sur la littérature française : dans ce dernier volume, il se fait remarquer par l'habileté heureuse de ses transisions et par la finesse de son sens littéraire; mais, trop souvent, il échappe à la difficulté de la tâche, en analysant une œuvre, plus encore qu'en appréciant l'écrivain. Il est trop tôt pour juger des écrivains vivants, plus chatouilleux sur la valeur de leurs écrits que tous les Vadius et les Trissotin de Molière : en outre, le courant de l'opinion l'entraîne, et il s'abuse souvent sur la valeur des hommes; il en cite qui se trouveront certainement bien surpris d'être rencontrés dans un cours de littérature.

V

Si longue qu'ait été l'hospitalité de M. Jeanroy-Félix, elle n'a pas été, toutefois, jusqu'à faire place à MM. Jean Casier et Albert Thouney. Le premier, dont *les Harmonies chrétiennes* ne rappellent en rien, faut-il le dire, *les Harmonies religieuses*, a l'âme assez poétique. Nature, religion et patrie, voilà ses trois sources d'inspiration; malheureusement, son vers est mou, sans force et banal. Le second, avec une patience sans pareille, a aligné quelques milliers de vers plus ou moins justes : il y raconte, tout simplement, l'histoire de l'âme humaine et de ses destinées. Quand on n'est pas Sully-Prudhomme, il est dangereux d'aborder le genre philosophique, et pour se convaincre que M. Thouney n'est pas Sully-Prudhomme, il suffira de lire, par exemple, les six premiers vers du *Jugement*, dont deux sont faux. Le dernier vers de l'interminable poème est, d'ailleurs, aussi boiteux que ses aînés du début.

Les poètes de talent ne manquent pas cependant; il suffit, pour s'en convaincre, de lire le recueil charmant que M. Charles Fuster vient de publier sous ce titre significatif : *les Poètes du clocher*. (Monnerat.) Il dédie son livre « à tous ceux qui ont grandi auprès d'un clocher, qui sont fils d'une petite province et qui la chantent ». Il a essayé « de grouper tous les poètes contemporains ayant écrit en langue française, écrit sur leur terroir, leur clocher, les paysages ou les mœurs de leur province ». Pourquoi n'a-t-il pas mûri davantage sa belle idée? il eût évité bien des fautes, car il a

beaucoup péché par omission. En Normandie, s'il vante Dorchain, le poète grave et pensif, applaudi à Paris déjà, s'il en nomme beaucoup d'autres, il omet, par exemple, Claude Michu, dont *les Chevilles* ont été présentées jadis en public, dans une jolie préface de Prevost-Paradol. Il s'étend longuement sur la Provence, cette Grèce française, cette patrie de la poésie colorée et vibrante. Joséphine Soulary, si connue dans le Lyonnais, lui plaît, avec raison. Les Vosges lui rappellent le nom d'Edmond Arnould, « un de nos plus sobres, un de nos plus graves poètes, l'auteur de quelques sonnets classiques. C'est à Dieuze, sans doute, l'endroit de sa naissance, au milieu de ces campagnes en pleine nature, qu'il trouva l'idée et la forme du beau morceau suivant :

En vain nous vieillissons : la terre est toujours belle,
En hiver sous la neige, au printemps sous les fleurs,
Sous sa robe d'automne aux changeantes couleurs,
Sous sa couronne d'or que l'été renouvelle.

Fière des sucs puissants qui gonflent sa mamelle,
Elle semble nous dire, insensible à nos pleurs,
Que rien ne dure en nous, excepté nos douleurs,
Que nous allons mourir et qu'elle est immortelle.

Dans le nombre des jours, un jour pourtant viendra,
Jour fatal, où la vie en ses flancs s'éteindra,
Où rien ne sera plus de ses œuvres fécondes.

Si ce n'est cet essaim par la mort dispersé,
Ces atomes chétifs, ces riens, — plutôt ces mondes,
Qui ne pouvaient périr puisqu'ils avaient pensé!

Les oublis de M. Fuster deviennent presque choquants, quand il parle de la Bretagne. A tous points de vue, cette belle province ne méritait pas cette insouciance. Comment expliquer le mutisme de l'auteur sur le nom de M. Achille du Clésieux? Les sources ne manquaient pas vraiment où puiser des renseignements sur les poètes bretons, dont chacun semble avoir mérité cette douce appréciation de Brizeux.

Il chantait son pays et le faisait aimer.

Dans un livre, déjà vieux de près de trente ans, mais resté toujours jeune par la grâce enthousiaste du récit, M. Eugène Loudun, décrivant *la Bretagne*, avait eu l'occasion de consacrer plusieurs chapitres à cet intéressant sujet de la poésie. Que de noms il nous

cite! Que de vers exquis il transcrit! Pourquoi M. Fuster n'a-t-il pas su glaner avec la même habileté?

VI

Le public français a montré cette année, en plus d'une occasion, qu'il avait le goût des choses d'Espagne, et M. Boris de Tannemberg a deviné que l'heure était favorable pour nous initier aux beautés de *la Poésie castillane contemporaine.* (Perrin.) Il prend un auteur, le présente en racontant sa vie, analyse ses œuvres, et finalement le juge avec tact et mesure : il multiplie à dessein les citations et les choisit avec bonheur; aussi son volume est-il sûr de plaire aux délicats et aux lettrés. Quintana, le chantre de l'indépendance espagnole, est un lyrique au puissant coup d'aile. Le duc de Rivas inaugura le romantisme et, grâce à son tempérament de poète épique, parvint à ressusciter dans des compositions grandioses l'antique Espagne du moyen âge. Espronceda, romantique aussi, débauché comme Musset, ayant comme lui la fanfaronnade du vice, fut un des meilleurs imitateurs de Byron : il subit l'influence du grand désillusionné, et chanta l'amour avec des sanglots qui émeuvent encore bien des cœurs. Les imaginations jeunes, les têtes un peu rêveuses de l'Espagne ont fait d'Espronceda leur ami préféré. Quant à Zorilla, il n'y eut peut-être pas en ce siècle d'organisation poétique supérieure à la sienne. « Ses vers ont une séduction qui enjole et qu'on ne saurait définir. L'inspiration est toujours d'une fraîcheur, d'une spontanéité charmante. » Campoanor, un sceptique, un pessimiste, voulut réagir contre les excès des romantiques. « Son tour d'esprit est l'humour : il est surtout frappé du contraste des choses, contraste qui est à la fois risible et philosophique. Son procédé habituel est donc l'antithèse d'où il fait jaillir l'idée comme une étincelle. »

Voici l'une de ses *doloras*, dans le genre élégiaque : « Maudissant ma douleur, j'ai crié à Dieu de cette sorte : Faites que le Temps, ô Seigneur, vienne m'arracher cet amour qui est en train de me faire mourir. Ecoutant mes prières, Dieu lui ordonne de hâter sa course infatigable. Le Temps court ou plutôt vole, et arrive jusqu'à moi. Je vais guérir ton mal, me dit-il, et quand il fut pour arracher de ma poitrine le bien que j'adore, il me vint une telle envie de pleurer que de m'en souvenir je pleure encore. Craignant pour ma passion,

je souffris une peine étrange, et mon cœur apprit qu'elles ne faisaient qu'un, mes peines et mes entrailles. Et heureuse, avec sa douleur, mon âme repentante s'écria : Dites au Temps, Seigneur, qu'il ne m'arrache pas cet amour, car c'est m'arracher la vie. »

On lira avec plaisir ces strophes délicieuses, inspirées par le chant de l'hirondelle. « Si l'hirondelle parlait, que dirait-elle? Elle nous dirait qu'elle se lève à l'aube et que, gémissant jusqu'à la fin du jour, elle chante l'hymne de l'amour impossible. Elle nous dirait qu'elle est une âme qui, amoureuse d'une autre, n'a su, dans la vie, donner la paix ni trouver la joie, et que, agitée encore, volant et volant toujours, elle se repose dans l'éternel mouvement. Elle nous dirait que pour des fautes qu'elle sait, Dieu l'a faite un esprit sans nom... »

Le pessimisme de Campoanor se confirme par l'expérience de la vie, et partout, comme il l'a dit, il n'a bu que l'éternelle tentative de l'impossible. Becquer fut un vrai poète de l'amour, mort à trente-quatre ans, emportant avec lui bien des espérances. Quand il se sentit mourir, il écrivit ces mots dans quelques pages navrantes, pour la préface de ses œuvres : « La harpe fatiguée va bientôt se rompre. Je ne veux pas qu'avec elle se perdent les notes ignorées qu'elle renfermait. » Et c'eût été un grand dommage de voir ces notes vibrantes et profondes perdues au vent de l'oubli. Nuñez de Circe, Olmedo, Heredia, Andrade, tous ces écrivains, si joliment analysés par l'auteur, mériteraient les éloges et l'admiration de tous. L'impression dernière qee laissent ces maîtres de la poésie castillane est identique à celle que donnent en résumé tous les vrais poètes. On reste un peu triste de les avoir approchés. Il semble que tous méritent, plus ou moins, cette appréciation que M. Boris de Tannemberg portait sur l'un de ses auteurs favoris, Becquer : « La vie n'est pas faite pour les délicats et les rêveurs; elle n'est ni assez belle, ni assez facile : ils restent victimes de cette lutte pour l'existence qui s'impose à tous, mais pour laquelle tous ne sont pas suffisamment armés. »

Georges Maze.

Le Treizième siècle artistique, par M. Lecoy de la Marche, n'est pas, comme on pourrait être tenté de le croire, un livre d'art qui ne convient qu'aux artistes; c'est, sous une forme agréable, et écrit d'un style clair qui rend le sujet accessible à tous, le tableau des plus belles œuvres conçues et produites par le siècle de saint Louis. L'auteur a voulu montrer, et il en donne, à chaque pas, des preuves, que l'art, au moyen âge, était l'expression la plus vive de la société; la société était chrétienne, la religion l'inspirait et la guidait, l'art était religieux : ses églises, ses statues, ses peintures, ses vitraux, étaient « des actes de foi ». Et c'est pourquoi cet art possédait toutes ces qualités qui lui étaient comme naturelles, qui ne se sont pas reproduites depuis, et qui nous sont presque complètement étrangères. Comme il répondait aux sentiments de tous, il était compris de tous, il était répandu dans toutes les classes, même les plus humbles : *artiste* et *artisan* étaient synonymes. Comme il exprimait les pensées et les aspirations les plus élevées, il était grave; c'était « un art *pensant* ». Comme il s'appliquait à élever l'homme vers le Créateur, il employait toutes les ressources de la créature, il reproduisait la nature dans toutes ses formes; il était ainsi fécond, *varié*. Comme son but était la glorification de Dieu, il *enseignait*, « l'Eglise était le livre de la nation ».

Pour toutes ces causes et toutes ces qualités, l'art n'était pas propre seulement à un petit nombre d'initiés, il était populaire, *démocratique*, dans le sens vrai du mot. Voilà les vérités que M. Lecoy de la Marche a mises en relief dans ce livre plein de faits, bien composé, bien divisé, où il nous fait voir toutes les manifestations de l'art gothique, c'est-à-dire, de l'art français, au temps de sa plus belle explosion, dans toutes ses parties, la peinture, l'architecture, la sculpture, le mobilier, l'orfèvrerie, le costume, etc., joignant à une solide érudition un sentiment délicat de l'art, exposant tout avec clarté, science, souvent avec éloquence. Le lecteur, à l'aide de nombreuses et bonnes gravures (190), saisit tout, et partage l'admiration de l'auteur pour cette belle époque qu'on a justement appelée le siècle chrétien par excellence.

M. Berthelé, archiviste du département des Deux-Sèvres, et correspondant du Ministère de l'Instruction publique, publie un ouvrage dont le titre dit à la fois l'importance et l'intérêt tout spécial : *Recherches pour servir à l'Histoire artistique du Poitou*. Ces recherches s'appliquent à plusieurs monuments très intéressants

par leur caractère architectural : l'église d'Airvaux, entre autres, un des beaux spécimens de l'art du neuvième au quinzième siècle; la crypte de Saint-Léger, à Saint-Maixent, etc. M. Berthelé s'est attaché aussi, avec beaucoup d'ingéniosité et de sagacité, à étudier l'influence des provinces limitrophes et même éloignées, le Limousin, l'Auvergne, la Champagne, sur l'architecture Poitevine, et l'on peut dire que ces recherches ont un mérite particulier : elle sont tout à fait nouvelles. Il donne, en outre, une riche nomenclature et une description très exacte de reliquaires antérieurs à la Révolution, de vases sacrés et de cloches remarquables par leurs inscriptions.

Ce sont là des études locales qui font connaître l'histoire de nos provinces, et qui serviront à composer cette Histoire de France, qui décidément n'a pas encore été écrite en *dix* volumes, qui ne le sera peut-être jamais, mais qui, en attendant, se fait en *mille* volumes. M. Berthelé est un de ceux qui auront contribué le plus et le mieux, par sa science et la conscience de ses recherches, à former cette grande bibliothèque nationale.

E. L.

La *Revue* a publié une étude de M. l'abbé Casabianca sur *le Berceau de Christophe Colomb.* Nous avons reçu, à ce sujet, des lettres de Corse, qui protestent contre l'opinion de M. Casabianca; M. l'abbé Peretti, curé de Calvi, particulièrement présente, pour établir la certitude de la naissance de Christophe Colomb en Corse et à Calvi, des arguments qui méritent attention. Nous n'avons pas à prendre parti : nous attendrons que la preuve soit faite. C'est une question, d'ailleurs, toute locale; quelle que soit la solution, la gloire de Christophe Colomb n'en sera ni augmentée ni diminuée.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Une nouvelle législature commence : est-ce une nouvelle phase de la république?

Si confuses qu'aient été les élections, il est clair cependant que l'ensemble du pays a manifesté par ses choix qu'il veut un changement, une amélioration. Ce n'est pas en vain que plusieurs des principaux chefs de l'ancienne majorité ont été exclus, qu'un grand nombre d'hommes nouveaux ont été choisis, que, dans beaucoup de circonscriptions électorales, les modérés ont été préférés aux radicaux. Des élections, il ressort, en effet, que si le suffrage universel a paru, ou même voulu se prononcer, en majorité, pour le maintien de la république, il n'a pas indiqué moins clairement qu'il réclame un changement de direction dans la politique, d'autres mœurs parlementaires, des réformes générales dans le gouvernement.

Les vœux du pays étaient si nets, qu'il semblait que tout le monde dût les comprendre. On ne pouvait s'y tromper. Le régime parlementaire, tel qu'il a été pratiqué par le parti républicain, est certainement désavoué par l'opinion. Toutes ces discussions stériles et irritantes des dernières années, toutes ces compétitions personnelles, toutes ces affaires de trafics de décorations et de pots-de-vin, toutes ces dilapidations financières ont fini par lasser la patience du public. Tout ce qu'il y a d'honnête et d'intelligent parmi les électeurs désire, à n'en pas douter, que le gouvernement se réforme, que l'esprit qui préside à la politique change, que les pratiques parlementaires se corrigent, qu'il y ait de l'ordre, de la suite, de l'honnêteté dans la gestion des affaires du pays.

Telle est la signification des élections. Elle n'a pas échappé au parti républicain, chez lequel la joie du succès ne pouvait détruire

le sentiment des obligations que lui créait le verdict du suffrage universel. Mais on a vu en même temps combien il serait difficile d'arriver au changement que l'opinion appelle. Le pays, en formulant ses griefs et ses vœux, ne s'est pas demandé si les réformes qu'il réclamait étaient compatibles avec le système républicain. Il est vrai que ce n'est point parmi les partisans de la république que ce sentiment de protestation, qui s'est fait jour dans les élections, compte le plus d'adhérents. Ceux qui ont le plus de griefs contre la politique républicaine sont aussi ceux qui sont le plus contraires à cette forme de gouvernement. Mais en dehors des partisans de la monarchie ou d'un gouvernement autoritaire, différent de la république actuelle, il est bon nombre d'électeurs, plus ou moins attachés aux institutions régnantes, qui ont eu l'illusion de croire que la république, avec ses antécédents, ses traditions, ses hommes, avec les vices inhérents aussi à sa constitution, pourrait se corriger elle-même, changer de manière d'être et donner satisfaction aux vœux publics.

Etait-ce possible? Les débuts de la nouvelle Chambre n'autorisent guère à croire qu'elle sera bien différente de l'autre, ni, par conséquent, que la direction de la politique sera changée. Les élections créaient une situation nouvelle, mais elles n'ont pas infusé un esprit nouveau aux élus. Les députés républicains se sont retrouvés les mêmes, quoique beaucoup fussent nouveaux parmi eux. Ils convenaient, au premier moment, qu'il fallait tenir compte des indications données par le suffrage universel, qu'il serait imprudent, après la crise que venait de traverser la république, de dédaigner une manifestation d'opinion aussi significative, qu'il fallait, au contraire, se mettre à l'œuvre pour satisfaire le pays. Mais toutes ces belles résolutions n'ont guère tenu. Après les projets avortés de réunion plénière des gauches et de concentration républicaine, la majorité s'est bien vite fractionnée comme elle était auparavant. Chaque parti a repris son camp, les opportunistes et les radicaux ont reparu, l'extrême gauche s'est séparée de la gauche radicale, qui est restée distincte de l'union des gauches.

Il y a, en plus, une certaine gauche modérée, ou centre gauche, dont M. Léon Say, qui a émigré du Luxembourg au Palais-Bourbon, est le chef naturel. Lui, du moins, avait compris que, pour faire droit aux réclamations de l'opinion, il fallait que la république représentât une politique nouvelle. Son programme, si l'on peut

appeler ainsi les idées qu'il a émises dans un discours privé, qui a précédé de peu l'ouverture de la session, est des plus bénins, des plus neutres. L'ancien ministre de M. Thiers ne souhaite à la république que d'être quelque peu équitable envers ses adversaires, et modérée dans l'application de ses lois, surtout de celles qui atteignent les consciences. Il ne s'agit pas de renier le passé, de désarmer en face des partis opposants, de défaire ce qui a été fait; on se bornerait, dans le plan de M. Léon Say, à des atténuations de conduite, plutôt qu'à des réformes de lois; on ne toucherait pas aux lois existantes, mais on en modérerait l'usage, surtout en ce qui concerne les lois scolaires et militaires. Sans changer l'administration préfectorale et municipale, on l'inclinerait à transiger, dans les affaires d'écoles et de laïcisation, avec le sentiment des populations et les droits des chefs de famille; on n'astreindrait que partiellement le clergé au service militaire; en un mot, on s'efforcerait d'apaiser le conflit religieux, qui est la cause principale de l'irritation du plus grand nombre contre le régime républicain.

Tout cela était, en réalité, peu de chose. La mesure de la tolérance n'était pas bien large, ni la somme des concessions bien grande. Ce peu, néanmoins, eût été nouveau; le pays aurait vu là un changement. Il aurait suffi au ministère et au parti républicain d'entrer dans les vues de ce programme mitigé, pour qu'on crût que les élections avaient porté leur fruit. On eût dit partout, tant les esprits s'accommodent facilement des moindres concessions, que la république cessait de faire la guerre aux opinions politiques de ses adversaires, aux croyances religieuses du plus grand nombre, et qu'une politique de concorde et d'apaisement avait succédé à l'ancienne politique de lutte et de division.

Si ces bonnes dispositions avaient existé au sein de la nouvelle majorité, elle aurait dû, par un acte ou par une déclaration quelconque, s'empresser de faire voir qu'elle n'entendait pas suivre les errements de la précédente, et que, bien au contraire, elle était résolue à marcher dans la voie tracée par M. Léon Say et son groupe de l'Union libérale. Les sentiments qu'elle n'a point su manifester encore, peut-on croire qu'elle les ait? Jusqu'à présent, on n'a pu constater que l'action prépondérante des radicaux. Quoique réduits par les élections, quoique de beaucoup les moins nombreux au sein de la nouvelle majorité, les hommes de la gauche avancée semblent appelés à faire encore la loi dans le parti républicain. C'est à leur

profit encore que se fera la concentration républicaine; ce sont eux qui continueront à dicter les conditions de l'accord; c'est à eux qu'on fera toutes les concessions nécessaires au maintien de l'entente et de l'union.

La composition du bureau de la nouvelle Chambre en est la preuve. On a fait de la conciliation en nommant M. Floquet président de la Chambre. D'autres candidats étaient sur les rangs. Les opportunistes auraient pu s'entendre avec le centre gauche et même avec la droite, pour nommer M. Léon Say ou M. Casimir Périer. Ce n'était pas un choix de nature à faire croire que la république tournait à la réaction. Du moins, y aurait-on vu un indice des dispositions meilleures de la majorité. Au lieu de chercher à la nouvelle Chambre un président nouveau, pour montrer au pays qu'il y avait quelque chose de changé, les tacticiens de l'opportunisme n'ont su qu'accepter de la main des radicaux le président de leur choix. Il est arrivé dès la première heure, ce qui arrivera toujours. Par leur attitude, par leurs exigences, par leurs menaces, les radicaux continueront à peser sur les opportunistes. On verra les vieilles divisions et les rivalités persister et, comme par le passé, il n'y aura d'entente dans le parti républicain qu'au prix des concessions que les plus hardis et les plus violents imposeront toujours aux plus faibles et aux plus modérés.

Quoique M. Floquet ait promis, en remontant au fauteuil de la présidence, de garder l'impartialité, dont il a donné plusieurs fois les preuves dans l'exercice de ses précédentes fonctions, il n'en est pas moins vrai que le parti radical, auquel il appartient, prend avec lui, au sein de la Chambre, une prépondérance que ne lui avaient pas donnée les élections. Un président actif, énergique, est toujours le maître de l'assemblée qu'il préside. Dans la direction des débats, dans le vote surtout, son rôle est souvent décisif. Avec M. Grévy, le 24 mai n'aurait pas eu lieu. Sans M. Buffet, hélas! la république ne serait pas devenue la loi constitutionnelle. En réalité, le parti radical est installé au fauteuil de la présidence avec M. Floquet. L'extrême gauche s'est rendue compte de la victoire qu'elle venait de remporter. Elle n'en est devenue que plus exigeante. Maintenant, le parti avancé connaît le moyen de compenser par l'intimidation son infériorité numérique. Les pertes qu'il a subies aux élections, il sait qu'il peut les réparer par un redoublement de violence. Le parti opportuniste, quoiqu'il compte à la Chambre beaucoup d'hommes

nouveaux, ne paraît pas avoir changé; il semble aussi disposé que par le passé à céder, à se mettre à la remorque des radicaux, à reprendre son système de transaction et de concessions. Du reste, sa situation l'y oblige. Entre la droite et la gauche avancée, le groupe des opportunistes est condamné à abdiquer au profit du radicalisme, dès lors qu'il ne veut pas se séparer nettement des radicaux, pour adopter une politique qui offrirait un terrain de conciliation avec la droite.

Le ministère, de son côté, ne montre ni l'intention ni le pouvoir d'unir en lui le parti républicain et de donner à la majorité une direction nouvelle dans le sens des élections. A cet égard, la déclaration qu'il a, selon l'usage, apportée aux Chambres n'apporte aucun élément nouveau à la situation. Le programme du cabinet se tient dans le vague sur le caractère de la politique qu'il compte adopter et appuyer auprès du Parlement. Le document ministériel se borne à dire : « La France a parlé : non seulement elle a signifié une fois de plus qu'elle entend maintenir, fortifier et développer les institutions fondées par elle; mais elle entend que la république ait à sa tête un gouvernement stable et assuré du lendemain, gardien de l'ordre et initiateur du progrès, entouré de tous les respects au dedans comme au dehors, modéré pour être puissant, ouvert et généreux pour être vraiment juste et national. »

Ce n'est point là toute la signification des élections. Si le ministère avait voulu en faire ressortir sincèrement le caractère, au lieu de se féliciter d'avoir bien rempli sa tâche depuis le commencement de sa carrière, grâce au concours du Sénat et de la Chambre, au lieu de se décerner le triomphe pour avoir déjoué les tentatives des factieux, au lieu de célébrer le succès de l'Exposition, il aurait reconnu devant le Parlement que l'entreprise boulangiste n'avait failli réussir, et que la république n'avait traversé une crise où elle aurait pu succomber, que par suite de la mauvaise politique des Chambres et de l'esprit de secte du parti républicain. Dès lors, il aurait dû nettement déclarer qu'il fallait tenir compte des sentiments du pays et donner à la politique une direction conforme à la consultation de la nation.

Ce changement comportait un programme nouveau de gouvernement, qu'on chercherait en vain dans la déclaration ministérielle. On dirait que le ministère n'a rien compris aux élections, ou qu'il croit n'exercer le pouvoir que pour subordonner complètement son

action à celle de la majorité. Son silence affecté à l'égard de la revision de la constitution indique l'impuissance ou l'illusion. Se peut-il qu'il n'ait pas su ou qu'il ait oublié que les élections se sont faites sur la question de la revision, et qu'il y a eu, parmi les élus, une majorité revisionniste? Cette ardeur du pays pour la revision ce n'était que la forme du mécontentement. Le ministère n'a pas tenu compte de ce mécontentement, puisqu'il n'a rien dit de la revision. Sa déclaration n'a fait qu'effleurer la situation. C'est un programme d'affaires qu'il a présenté, quand il fallait un programme de gouvernement. On y voit le ministère préoccupé de la solution des problèmes d'économie politique et de justice sociale qui intéressent la nation entière; on y entend parler des lois destinées à réformer l'administration de la justice, à assurer une meilleure répartition de l'impôt direct et à alléger les charges de l'agriculture; on y voit signalée, au nombre des questions importantes, la réforme de l'impôt des boissons; on y apprend que, dans le domaine des travaux publics, le ministère se propose de poursuivre l'achèvement des ports maritimes, des voies navigables et des chemins de fer d'intérêt général et local, et que, en même temps, il s'appliquera à l'étude du régime économique du pays, qu'il provoquera une vaste enquête des Chambres de commerce et des Chambres des arts et manufactures, en vue du renouvellement des traités de commerce qui arrivent à échéance en 1892.

Tout cela peut être utile, opportun, excellent. Mais avant d'en arriver au détail de l'administration, avant de parler de questions financières, économiques et sociales, il aurait fallu dire auparavant dans quel esprit le ministère comptait exercer le pouvoir, quelle direction il entendait donner au gouvernement et comment il comptait associer les Chambres à son esprit et à son action. C'est une politique nouvelle que réclamait l'opinion, c'est une politique nouvelle que le cabinet aurait dû annoncer. Avant de parler de projets de lois particuliers, de réformes administratives et économiques, de travaux publics et de traités de commerce, il aurait dû parler des conditions essentielles du bon gouvernement, le respect de la justice et du droit, la modération et l'honnêteté du pouvoir, la liberté de la religion, la sauvegarde de la morale, la cessation des divisions et des luttes, l'entente entre les citoyens, la paix sociale. Ce sont là les grands intérêts, les intérêts vitaux du pays, les éléments nécessaires de l'ordre et de la prospérité. Et sur

ce terrain, le ministère eût été plus fort. Car il vient d'expérimenter que la politique d'affaires dans laquelle il compte se renfermer, n'est pas celle qui divisera le moins la Chambre. Peu s'en est fallu qu'il ne succombât dans la question du monopole des allumettes. Un premier vote l'avait mis en minorité. Il a fallu, pour qu'il se relevât, que la majorité consentit, dans le vote d'ensemble sur le projet, à se mettre en contradiction avec elle-même. Ce n'est que le commencement des difficultés qui l'attendent et qu'il aurait évitées avec une politique plus personnelle, plus haute, plus en rapport avec les élections.

Le cabinet Tirard est au-dessous de sa tâche. Il n'est pas en mesure de donner à la nouvelle Chambre l'impulsion efficace pour la faire entrer dans la voie qui s'ouvrait devant elle. La déclaration ministérielle constate que « la France, par les dernières élections, a surtout manifesté la résolution d'entrer dans une ère définitive d'apaisement et de travail »; mais c'est tout. L'apaisement, ni le ministère actuel, ni peut-être aucun autre ministère, n'est capable de le procurer. Les mêmes éléments de discorde subsistent dans la Chambre et ils ne tarderont pas à s'accentuer, parce qu'il n'y a aucun principe d'union entre les divers groupes. On ne peut prendre pour un symptôme favorable des dispositions de la gauche la conduite qu'elle a tenue dans la vérification des pouvoirs des nouveaux élus. Elle s'est abstenue des invalidations systématiques; mais il faut bien dire que tout prétexte lui manquait pour annuler des élections qui étaient certainement l'expression libre et sincère de l'opinion de la majorité des votants. Et d'ailleurs, la gauche n'avait pas intérêt à s'engager sur le terrain des discussions. Les élections se sont faites dans des conditions telles, et sous le coup d'une pression si violente de l'administration, que la majorité républicaine savait bien à quelles représailles elle s'exposait, si elle s'était mise à contester de parti pris les résultats légitimement acquis du côté de la droite. Malgré cela, elle n'a pu s'empêcher de laisser paraître le fond de ses sentiments, en se réservant de discuter et d'invalider certaines élections de conservateurs où l'on a pu saisir quelque trace d'une intervention quelconque du clergé. Là encore les modérés, les opportunistes ont suivi les radicaux. Il est à craindre qu'il en soit de même toutes les fois que la question cléricale sera en jeu. Et alors que peut-on attendre d'une majorité qui, après la consultation du pays, favorable à l'apaisement,

et malgré les dispositions conciliantes du plus grand nombre de ses membres, commence par se laisser entraîner à la suite des radicaux et se montre prête à reprendre les errements de l'ancienne majorité? Que deviendront les velléités de modération qui s'étaient fait jour après les élections? A quoi aboutiront les promesses de pacification religieuse qui étaient comme la conséquence de la manifestation d'opinion à laquelle on venait d'assister?

C'est quelque chose, sans doute, que le ministère n'ait point parlé dans son programme de la séparation de l'Église et de l'État, que naguère encore M. Floquet, alors qu'il était le chef du gouvernement, laissait entrevoir comme le terme naturel de la politique républicaine. Mais les radicaux n'ont point abdiqué cette partie de leur programme; loin delà, ils l'ont reprise avec une nouvelle ardeur et rien ne promet qu'ils ne parviendront pas à l'imposer aux opportunistes. D'ailleurs les conservateurs restent en face de ces lois de persécution, dont leurs électeurs ont demandé l'abrogation. Il ne semble pas que le groupe de M. Léon Say doive exercer dans la gauche une action assez importante pour attirer à lui les opportunistes. Dès lors, il n'y aurait même plus à compter sur une mitigation des lois scolaires et de la loi militaire; car, dans les questions de tolérance religieuse, la droite n'aurait pas avec elle tout le groupe boulangiste, et la majorité resterait du côté des partisans de la laïcisation. Ainsi le bénéfice des élections serait perdu. Une fois en possession de leurs sièges, les nouveaux élus oublieront bien vite qu'il n'y a rien de plus certain dans le mandat qu'ils ont reçu que le vœu de la généralité du pays en faveur de la paix religieuse. N'ont-ils pas déjà oublié qu'ils étaient chargés également d'opérer la revision des lois constitutionnelle? Ici, il est vrai, c'est la droite surtout qui a failli au mandat électoral.

Aussitôt après la lecture de la déclaration ministérielle, un des nouveaux élus, M. Maugean, a déposé une proposition de revision des lois constitutionnelles. Il demandait l'urgence, d'accord, disait-il, avec le peuple. La droite, qui aurait pu faire la majorité, s'est abstenue. Plusieurs de ses membres, tout en se déclarant toujours revisionnistes, ont signifié, à tort ou à raison, qu'ils ne voulaient pas se mettre à la remorque de l'extrême gauche. C'en est donc fait de la revision, dès le premier jour. Elle ne pourra jamais être votée que par l'accord de l'extrême gauche et de la droite, et cet accord devient impossible après l'attitude que la droite a prise dès le début

dans cette question. En réalité, les élus, et aussi bien à gauche qu'à droite, ne se soucient pas de la revision; ils attendront, pour s'en occuper, d'être arrivés au bout de leur mandat.

C'est le cas qu'on fera aussi, sans doute, des intentions du pays à l'égard des luttes religieuses, dont tous les gens sages et honnêtes voudraient la fin. Le gouvernement a donné, le premier, l'exemple du mépris des volontés générales par les représailles qu'il a exercées contre le clergé, à la suite du scrutin du 29 septembre. Sous prétexte d'ingérence dans les élections, il a arbitrairement supprimé, en vertu d'une jurisprudence complaisante du conseil d'État, les traitements d'un bon nombre de curés et desservants. C'est un encouragement à la gauche à persévérer dans cette guerre où l'on prétend ne poursuivre que le cléricalisme, et où la religion, en réalité, est toujours atteinte.

Les élections ne sont cependant pas le seul avertissement que le parti républicain ait reçu. Il y a d'autres signes encore du réveil du sentiment religieux dans le pays. Non seulement, on est fatigué de cette politique de persécution, qui a mis le trouble dans les familles et gravement affecté les consciences, mais il y a dans les esprits une préoccupation plus vive des questions religieuses; on commence à mieux comprendre que la religion est un élément nécessaire de bon ordre et de prospérité pour le pays; on est plus disposé à admettre que la question sociale, qui s'impose de plus en plus, ne peut être résolue en dehors du christianisme.

Il y a des symptômes heureux de cette disposition des esprits. Tel est ce congrès qui s'est tenu dans les derniers temps de l'Exposition pour l'étude de la question du repos hebdomadaire. La réunion comptait un grand nombre d'économistes, d'ingénieurs, d'industriels et de patrons. On y a affirmé, non seulement la nécessité, pour l'ouvrier, d'un jour de repos par semaine, mais on a reconnu la convenance sociale et religieuse du repos du dimanche. C'est là un grand point; car l'observation du dimanche est, au point de vue économique comme au point de vue chrétien, la base de solution du problème qui pèse sur la société moderne. Tel n'a point été, il est vrai, l'avis du Sénat qui, par un vote inepte, a refusé de reconnaître le dimanche comme jour de repos hebdomadaire légal dans le projet de loi de réglementation du travail des femmes et des enfants dans les manufactures. Mais, en dehors de l'esprit de secte, il existe, et rien ne peut être plus heureux, un

véritable mouvement d'opinion, en faveur du repos du dimanche. La cause a été plaidée jusque dans les assemblées générales des compagnies de chemins de fer, et déjà des mesures de réforme ont été prises par les administrations. Sans avoir réussi encore à pénétrer au cœur des masses ouvrières, l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers a donné un heureux élan au zèle et à la bonne volonté d'un grand nombre de patrons, qui s'occupent maintenant de l'organisation chrétienne du travail.

C'en est un des fruits que ce grand pèlerinage de patrons et d'ouvriers qui vient d'avoir lieu à Rome. Jamais on n'aurait pu espérer qu'une manifestation aussi extraordinaire réussit avec un pareil succès. Toute la France catholique s'y est intéressée. Chaque diocèse a fourni son contingent de pèlerins. Cette pieuse et immense caravane, ce n'est encore que l'avant-garde de la France du travail à Rome; mais la route est frayée. Rome, c'est-à-dire le catholicisme, demeurera l'objectif des efforts que l'on voudra tenter dans le sens des enseignements adressés, par Léon XIII, aux pèlerins ouvriers, et qui contiennent les principes de la solution du problème social. La démarche des ouvriers français indique la voie à suivre. Tant que le monde du travail ne sera pas rentré dans l'Église, la crise sociale, dont la France souffre si douloureusement, subsistera. L'expérience a montré l'inanité de tous les expédients et de tous les moyens proposés par la science économique. Le remède à la situation est, comme le proclame Léon XIII, le retour à la religion. Si l'on n'y revient pas, on ira au socialisme.

Aux tristesses du temps présent, il y a heureusement quelques compensations. La France n'est pas tout entière dans son gouvernement, non plus que dans les vices des classes dirigeantes et dans les convoitises des classes inférieures, Elle est encore la patrie des vertus, des grands sacrifices, de l'héroïsme. Les pèlerins ouvriers français ont pu assister, à Rome, aux magnifiques cérémonies de la béatification de Jean-Gabriel Perboyre et de Pierre Louis-Marie Chanel, tous deux Français, tous deux vaillants soldats de cette armée de missionnaires que la France entretient dans les pays infidèles, et tous deux glorieusement martyrisés pour la foi, en ce siècle, l'un en Chine, l'autre en Océanie. C'est un honneur pour la France de produire encore de tels héros.

C'est grâce à la propagande catholique, à laquelle notre pays contribue plus qu'aucun autre, que l'Église étend le règne de

Jésus-Christ dans le monde. Le progrès des missions est un dédommagement aux pertes que le catholicisme subit dans les anciens pays chrétiens. Il serait impossible aujourd'hui en France de tenir un concile national, par contre, il s'en prépare un en Australie et au Japon. La liberté que la religion a perdue dans notre France républicaine, et ailleurs, elle la regagne en Hollande, pays protestant, où les catholiques vont désormais pouvoir fonder des écoles confessionnelles, où dernièrement la soutane a fait son apparition, pour la première fois, devant l'Université protestante de Leyde, avec un jeune jésuite qui se présentait pour y obtenir le grade de docteur. Cette liberté, l'Église l'a regagnée en Amérique. De grandes fêtes viennent d'être célébrées à Baltimore pour le centenaire de l'établissement de la hiérarchie catholique aux États-Unis. Soit par l'émigration irlandaise, soit par l'apostolat intérieur, l'Église s'est considérablement accrue dans l'immense continent. En ce solennel anniversaire du 10 novembre, le clergé et les catholiques américains ont pu se réjouir des progrès faits, chez eux, par le catholicisme depuis un siècle. « Quand Mgr Carroll, premier évêque de Baltimore, fut consacré, en 1790, la population des États-Unis, dit une publication catholique, était de près de 4 millions d'hommes, esclaves compris. Les catholiques étaient environ 40,000. Trente prêtres, appartenant presque exclusivement à la Société de Jésus, administraient seuls ce troupeau dispersé. D'églises, il n'y en avait point, à moins que l'on désigne sous ce nom les modestes maisons de prières élevées principalement dans le Maryland et la Pensylvanie. Le collège de Georgetown était le seul établissement catholique d'instruction. » Voilà pour le passé. Mais si l'on regarde dans le présent, quel changement!

La population des États-Unis s'est élevée en un siècle de 4 millions à 55. Il y a maintenant, répandue dans le territoire des Etats-Unis, une population catholique de 9 millions d'âmes; il y a 19 archevêques et 71 évêques, 8,000 prêtres, 10,500 églises et chapelles, et 27 séminaires; il y a 650 collèges et académies pour l'éducation de la jeunesse, et 3,100 écoles paroissiales; il y a 520 hôpitaux et orphelinats où toutes les formes de la misère sont allégées, où les enfants sont préparés à devenir des membres honorables et utiles de la société.

Avec ces éléments de prédication et de propagande, l'action du clergé s'étend, le mouvement de conversion au catholicisme s'ac-

centue parmi les protestants; le catholicisme prend de plus en plus d'importance par l'éducation de la jeunesse, les écoles et les journaux. L'établissement de l'Université catholique de Washington est l'attestation de ces heureux progrès. Les fêtes du centenaire du catholicisme aux États-Unis, qui constraste si heureusement avec celui que la France vient de célébrer en l'honneur de la Révolution, ont eu pour couronnement la solennité d'inauguration de cette Université, sous la présidence du cardinal Gibbons, et devant Mgr Satoli, le représentant du Pape. Un grand nombre d'évêques et plusieurs centaines de prêtres y assistaient. Et ce qu'il y a de plus remarquable dans une cérémonie d'un caractère aussi extraordinaire que cette prise de possession intellectuelle de l'Amérique protestante, c'est la présence du président des États-Unis lui-même.

Après cela, un des principaux organes anglais a pu, à l'occasion de ces imposantes solennités, constater les progrès du catholicisme dans le monde anglo-saxon, en des termes qui montrent et l'étendue de ces conquêtes accomplies par le seul ascendant moral de l'Église, et l'importance que les esprits cultivés y attachent au sein de l'hérésie. « La force merveilleuse de l'Eglise de Rome, dit la revue anglaise, est telle que, pendant les cinquante dernières années, elle a réalisé dans les régions de langue anglaise des progrès de nature à lui assurer des fruits plus abondants que tous ses succès et ses mérites passés. Elle a pu s'établir en effet dans les plus récentes colonies de la protestante Angleterre, et étendre son domaine dans ces régions de l'Amérique septentrionale qui furent colonisées il y a deux siècles par des protestants anglais.

« Les rapports de l'Eglise catholique romaine avec la nation américaine nous offrent un des plus intéressants phénomènes qui puissent se présenter à l'esprit du penseur, du philosophe et de l'homme d'Etat. Nous y voyons, en effet, le contact de la plus vénérable et puissante organisation qui existe dans l'ancien ordre de choses, avec la société la plus avancée et la plus prospère qui ait surgi dans l'ordre nouveau des choses. Dans toute l'histoire de l'Eglise, quelque variée qu'elle soit, il n'y a pas de précédent comparable à ce qu'elle expérimente et réalise aux Etats-Unis, depuis les cent années de fondation de la hiérarchie catholique. »

La création de l'Université catholique de Washington comptera parmi les événements les plus marquants de cette histoire de l'Eglise aux Etats-Unis.

Du reste, c'est un des symptômes les plus consolants, dans la situation si critique où se trouve l'Eglise au sein des États modernes, que le développement que prend, dans divers pays, l'enseignement supérieur catholique. Cette année, le Canada a vu s'ériger par décret du Saint-Siège une nouvelle université à Montréal, à côté de celle de Québec; à Dublin, l'Université vient de se reconstituer sur des bases entièrement catholiques; à Fribourg, une université catholique vient d'être créée par l'autorité cantonale d'accord avec les évêques suisses. Jusque dans les Indes, il existe un établissement de ce genre fondé par les Jésuites, à Bombay. En France même, malgré la rigueur des temps, les Instituts catholiques de Paris, de Lille, de Lyon, d'Angers et de Toulouse se développent peu à peu. A l'Institut de Paris, la Faculté de théologie a reçu du Saint-Siège l'institution canonique; elle remplace désormais la vieille Sorbonne détruite par la main de la république. Ce sont là des gages pour l'avenir.

Par une rencontre qui n'est peut-être pas toute fortuite, au moment où l'on célébrait le centième anniversaire de l'établissement de la hiérarchie catholique aux États-Unis, une insurrection inopinée éclatait au Brésil, à la suite d'une mutinerie militaire et, en un jour, le trône de don Pedro II était renversé et la république proclamée. Ce changement s'est fait avec tant de précision et de rapidité qu'il semble que tout ait été préparé de longue main pour le succès. Peut-être le trop insouciant empereur du Brésil, à peine de retour d'un voyage en Europe, était-il le seul à ignorer ce qui se préparait.

Don Pedro II, monté tout jeune sur le trône du Brésil, régnait depuis soixante ans. Prince libéral, faible, plus occupé d'arts et de sciences que de gouvernement, trop ami des gloires académiques, des voyages, d'une vaine popularité européenne, il n'avait su que se faire estimer pour son caractère doux et généreux, sans acquérir le prestige, la force morale, l'autorité dont un chef d'État a besoin pour régner. Il laissait à peu près aller de lui-même le gouvernement de ses États, dont il était trop souvent absent et dont il négligeait les principaux intérêts.

Ces fréquentes absences n'auront pas peu contribué à accréditer dans les esprits l'idée qu'un souverain était inutile et que le Brésil gagnerait à s'ériger en république fédéraliste, à l'exemple des États-Unis. L'opinion s'est trouvée préparée au changement qui s'est

accompli en quelques heures, à Rio-de-Janeiro. Un gouvernement provisoire a été constitué sous la présidence du maréchal de camp, M. Deodoro da Fonseca, aussi vite que l'empereur a été arrêté et fait prisonnier au Palais. A peine constitué, le gouvernement provisoire proclamait la république et décrétait que les provinces du Brésil, unies par fédération, formeraient désormais les États-Unis du Brésil. Le trop faible empereur s'est incliné devant les circonstances, ne se réservant du pouvoir que sa liste civile, et il a repris immédiatement le chemin de l'Europe, qu'il ne connaissait que trop.

La république était faite, évidemment, dans les esprits avant d'être proclamée. Il est probable que l'exemple des États-Unis d'Amérique et le caractère de don Pedro sont pour beaucoup dans cette disposition des populations du Brésil. On explique ainsi les causes de la révolution soudaine qui s'est accomplie à Rio-de-Janeiro. Il existait, depuis longtemps, dans les grandes villes du Brésil, un parti républicain nombreux et remuant. Le parti s'était grossi, dans ces dernières années, de tous les mécontents qu'avait suscités la politique humanitaire de l'empereur. Depuis 1871, don Pedro travaillait à l'abolition de l'esclavage, et c'eût été là une des meilleures mesures de son règne, s'il s'était toujours aidé de l'expérience du passé et du concours de l'Église pour l'extinction progressive de cette triste institution. Le Saint-Siège et les évêques du Brésil n'étaient pas moins préoccupés d'en finir avec ces restes honteux du paganisme et ce fut certainement un événement heureux dans l'histoire de la civilisation que cette abolition publique et définitive de l'esclavage au Brésil, au nom du Pape, avec le concours de l'autorité religieuse et civile, à l'occasion du mémorable Jubilé de Léon XIII. Mais toutes les mesures de justice et de transition avaient-elles été suffisamment prises? La réforme annoncée depuis longtemps s'opérait-elle avec toute la prudence désirable? Il semble que des intérêts, qui n'étaient pas, il est vrai, toujours recommandables, aient été lésés, car depuis bien des années les possesseurs d'esclaves faisaient cause commune avec les républicains et les militaires mécontents de l'inaction qui leur était imposée depuis la conclusion de la paix avec le Paraguay.

Est-ce seulement de ces mécontentements qu'est sortie l'insurrection de Rio-de-Janeiro? Il y a une autre cause plus générale à la révolution qui a mis fin au règne de don Pedro et substitué la république au régime impérial. Depuis de longues années, le Brésil

est infesté par la franc-maçonnerie. On n'y compte pas moins de quatre cents loges. Le grand maître de la maçonnerie c'était, selon le funeste usage des États d'Europe, un personnage officiel, grand fonctionnaire de l'administration impériale, sénateur et membre du conseil d'État de don Pedro. L'action des sociétés secrètes est telle dans ce pays qu'elle s'était étendue au clergé lui-même. Pendant un temps, la franc-maçonnerie était presque maîtresse des églises au moyen de confréries religieuses tout imbues de son esprit. Au lieu de s'opposer à cet envahissement de la secte maçonnique et d'aider ceux des évêques et des membres du clergé et des congrégations religieuses qui avaient engagé la lutte contre elle, l'empereur n'a cessé de montrer une coupable faiblesse envers les loges.

C'est sous son règne qu'on a vu un vaillant évêque, Mgr Macedo, évêque d'Olinda, payer de trois ans de prison son courage apostolique, et cet illustre confesseur de la foi, épuisé par la maladie, venir mourir à Versailles avec tous les symptômes d'un empoisonnement. La Franc-Maçonnerie n'a même point permis à cet empereur, si complaisant, d'achever son règne; car c'est elle qui a développé dans le Brésil l'esprit révolutionnaire, c'est elle qui a favorisé les idées républicaines, c'est elle qui paraît avoir été l'instigatrice du soulèvement, où don Pedro a trouvé sa chute. N'est-il pas probable qu'elle a voulu fermer l'accès du trône à la princesse héritière et à son mari, le comte d'Eu, dont elle avait à craindre les sentiments fermement chrétiens? Et le voyage triomphal que les jeunes princes venaient de faire dans le Nord n'aura-t-il pas précipité les projets de la secte? La Franc-Maçonnerie a triomphé facilement. Il n'y a plus aujourd'hui un seul État monarchique dans le Nouveau Monde. Les autres souverains, non moins faibles que l'empereur du Brésil, à l'égard de la Franc-Maçonnerie, ne finiront-ils pas par comprendre la leçon que leur donnent de pareilles catastrophes? Les Papes n'ont pourtant pas cessé de les avertir de haut du danger auquel les sociétés secrètes, et l'esprit du mal qui les anime, exposent leur couronne.

Mais une autre question se pose aussi.

Cette soudaine révolution n'aura-t-elle pas son contre-coup ailleurs? Ne sera-ce pas d'un mauvais exemple pour d'autres États que ce renversement si facile d'un trône, et ce changement aussi prompt qu'inopiné d'une monarchie en république? Pour le moment, les grands empires de l'Europe n'ont pas à craindre une semblable

catastrophe. Puisse la leçon toutefois leur servir et les engager à faire bonne garde contre la Révolution! D'autres monarchies, moins solides, pourraient ressentir l'effet d'un ébranlement aussi contagieux. L'Espagne et le Portugal, en particulier, ne sont pas à l'abri de la secousse. Le mouvement révolutionnaire du Brésil menace de gagner les Antilles, où sont les derniers restes des vastes possessions de l'Espagne, en Amérique. Déjà des troubles ont eu lieu à Cuba, aux cris de : *Vive la République!* Le maintien du système colonial, qui assure des privilèges économiques à la mère-patrie, et l'exclusion des créoles des fonctions publiques ont créé depuis longtemps un conflit entre la colonie et la métropole. C'est une situation dangereuse dans un moment où l'exemple, si voisin, du Brésil peut avoir la plus grande influence sur les esprits.

Mais on dirait que d'autres craintes, plus graves encore que celles de la perte des dernières colonies espagnoles, pèsent sur la cour du jeune roi d'Espagne. Il semble que la reine régente qui, au témoignage même des journaux libéraux, a su conquérir l'affection et le respect d'une nation jalouse de toute ingérence étrangère, pressente un danger prochain pour le trône de son fils. L'Espagne est à la veille d'élections générales, et une grosse question, celle du suffrage universel, agite en ce moment l'opinion et les Cortès. Les idées libérales ont grandi à la faveur du ministère Sagasta qui dirige les affaires depuis quatre ans. L'adroit et heureux chef du cabinet de Madrid, assez habile pour s'être maintenu si longtemps au pouvoir, en face d'une opposition modérée, il est vrai, dans son attitude, mais importante par les hommes qu'elle compte dans son sein, a cru le moment venu d'asseoir le régime libéral, dont il est le représentant, sur la base populaire. Les Cortès sont saisies d'un projet de loi sur le suffrage universel. Un grand débat est engagé. Toute l'Espagne se passionne; c'est l'existence du ministère qui se joue et peut-être celle même de la monarchie espagnole. La lutte est entre les partisans des réformes démagogiques et les champions du principe monarchique. Qui l'emportera du ministère ou de l'opposition, de M. Sagasta ou de M. Canovas del Castillo? De quel côté penchera la reine régente? Les circonstances actuelles rendent la situation plus critique en Espagne. L'établissement du suffrage universel, ne serait-ce pas aujourd'hui l'avènement plus ou moins prochain de la république? Le vieux sentiment conservateur, en Espagne, semble avoir conscience du danger. Des hommes mêmes

comme le maréchal Martinez Campos, le chef de la droite libérale, l'auteur du fameux *pronunciamiento* qui donna le trône à Alphonse XII, tendent à se séparer du ministère; lui aussi redoute le suffrage universel. Il peut dépendre de ses conseils que la reine mette fin à une situation critique, en congédiant M. Sagasta, et en appelant aux affaires, soit un cabinet de transition, soit M. Canovas del Castillo lui-même. Pour préserver la monarchie et le trône de son fils des entreprises de l'esprit révolutionnaire, la reine n'a pas d'autre parti à prendre que de rétablir le parti conservateur au pouvoir. Il resterait à M. Canovas del Castillo d'inaugurer une politique vraiment conservatrice, sans mélange d'idées libérales, et de donner à la monarchie espagnole une base solide dans l'application des vrais principes d'ordre social et dans l'union de l'Église et de l'État. Cette politique, les organes du cosmopolitisme libéral en Europe pourront la blâmer, mais la majorité de l'Espagne l'approuverait, parce que le peuple y est encore assez sensé et assez religieux pour comprendre que l'intérêt social est opposé à la Révolution.

Avec l'habitude qu'ont maintenant les chefs d'Etat de faire par eux-mêmes ou par les membres de leur famille leur diplomatie, on a pu se demander si le récent voyage à Madrid de l'archiduc Albert d'Autriche, généralissime des armées impériales, n'avait pas pour objet de rattacher l'Espagne à la triple alliance. Tous ces déplacements de souverains et de princes finissent par avoir quelque chose d'inquiétant. Ne pouvait-on pas supposer que l'oncle de l'empereur d'Autriche était venu en Espagne dans un dessein politique, lorsqu'il paraissait si manifeste que l'empereur d'Allemagne n'avait achevé son tour d'Europe par une visite au Sultan, que pour rattacher la Turquie à la politique de la triple alliance? Le mariage de la jeune princesse Sophie sa sœur avec l'héritier de la couronne de Grèce l'amenait tout naturellement à Athènes; mais ensuite qu'allait-il faire à Constantinople? Ses dépêches enthousiastes de touriste à M. de Bismarck sur le beau ciel de l'Orient et l'azur de la Méditerranée montrent en lui, ce qu'on n'aurait guère cru de ce jeune empereur militaire, un prince sensible aux beautés de la nature. Qui croira néanmoins que, par une dérogation inouie aux usages de l'Europe chrétienne, il soit allé rendre visite à Abdul-Hamid pour le seul plaisir de contempler la Corne-d'Or, et que le fils du chancelier l'ait accompagné pour se donner la satisfaction d'une conférence avec le grand vizir!

Les affaires helléniques, et celles des Balkans surtout, n'ont pas dû être étrangères à l'objet du voyage de l'empereur d'Allemagne, à Constantinople. On devine assez que la politique, dont l'empire allemand est l'âme, s'efforce en ce moment de procurer à l'Allemagne, et par contre-coup à ses alliés, toute sorte de sûretés, soit du côté de la Russie, soit du côté de la France. Sous ce rapport, ni l'Espagne ni la Turquie ne peuvent être considérées comme des quantités négligeables. Par quelles combinaisons, au prix de quels avantages les rattacherait-on à l'action des grandes puissances confédérées, c'est ce que le public ignore. L'Espagne, si jalouse de son indépendance, consentira-t-elle à se lier? La Turquie, si méfiante, si temporisatrice, se décidera-t-elle à prendre parti? La suite des événements l'apprendra peut-être. En attendant, pendant que la diplomatie de la triple alliance se donne tant de mouvement, pendant que l'Allemagne s'occupe de la création de trois nouveaux corps d'armée, pendant que l'Italie continue ses armements, à Monza, à Berlin, à Vienne, à Rome, à Paris, à Friedrischruhe, à Saint-Pétersbourg, partout où se font entendre les voix princières et officielles, on n'entend que des déclarations pacifiques. A en croire les chefs d'État et leurs ministres, les gouvernements à l'envi voudraient la tranquillité de l'Europe : il n'y aurait aucune raison de guerre, tout serait à la paix. Plus haut encore que les autres souverains, le roi Humbert, à la suite de M. Crispi, vient de proclamer, dans son discours du trône, que la triple alliance est la garantie de la paix européenne. Est-ce assez vraiment pour rassurer l'opinion?

ARTHUR LOTH.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

23 *octobre.* — Réunion des Droites de la nouvelle Chambre des députés. Rien n'est changé dans sa situation. Elle reste aujourd'hui ce qu'elle était hier et ne présente aucun trait qui soit de nature à décourager les tentatives des modérés.

Voici, du reste, la copie du procès-verbal qui y est adopté :

« Sur la convocation de son secrétariat général, la droite s'est réunie aujourd'hui à deux heures, rue de Bourgogne, 3.

« Soixante députés étaient présents; le secrétariat a déposé en outre sur le bureau un grand nombre de lettres d'excuses, uniquement motivées par des circonstances locales et l'éloignement de Paris.

« La réunion a été présidée par M. de Soland, doyen d'âge, assisté de MM. le comte de Luçay, le marquis d'Auray, Sénart et Dureau, secrétaires généraux, et de Gosselin, secrétaire adjoint.

« Plusieurs membres ont pris la parole; tous ont exprimé la volonté arrêtée de rester unis, et leurs déclarations ont recueilli l'assentiment unanime de leurs collègues.

« Il a été décidé qu'une réunion plénière de la minorité conservatrice aurait lieu le lendemain de la rentrée des Chambres. »

24. — S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris reçoit et communique à la presse catholique, le texte latin et français du décret pontifical rendu sur l'avis formulé en assemblée générale par la Sacrée-Congrégation des Études, pour l'érection canonique de la Faculté de théologie de Paris.

DECRETUM

« Docendi munus Ecclesiæ divinitus concreditum magna ex parte in suum venit, cum Theologica scientia declaratur ac traditur; ea enim dici jure potest nobilissima revelatæ doctrinæ explanatio. Hinc singularis Episcopis Galliæ sollicitudo, catholica ut licuit instituere Athenæa, sedulam dandi operam ad Theologicas Facultates instaurandas, ex quibus maximam publica etiam res percipit utilitatem.

« Cum vero inter ceteras eadem tempestate erectas magni sit momenti Theologica Facultas, quam in urbe Galliæ principe complures ex præstantissimis præsulibus fundare optimo consilio connisi sunt, merito eam libentissime prosequi Sacra studiis regundis præposita Congregatio æquum duxit, ut inde quoque lumen indeficiens Theologicæ scientiæ præfulgeret.

« Maximam re vera Parisiensis catholici Athenæi moderatores curam impenderunt, ut divinæ ipsius scientiæ, in qua flos omnium rerum cognitione dignarum quodammodo continetur, non deesset via nec ratio, cunctaque essent in medio posita et expedita.

« Quibus apprime cognitis, Sacra Congregatio, ne quid ornamenti ac stabilitatis huic Facultati deesset, collatis beneficiis, ut apostolicum quoque robur, quod expetebatur, accederet, jampridem indulgendum putasset, ni præstolari prudentia suasisset. Verum cum non amplius vigeant, uti fertur, quæ hujusmodi privilegii concessionem præpedire antea videbantur, Emi ac Rmi Patres in plenario consessu diei IV Junii vertentis anni, re consulta ac probe explorata, optato Canonicæ erectionis honore cumulandam esse Theologicam Facultatem Parisiensem decernere censuerunt, atque ejusdem recentiores Constitutiones plene adprobandas. Judicium Emorum P. P. referente subscripto Sacræ Congregationis a Secretis in Audientia diei XIX ejusdem mensis, SSmus Dominus Noster Leo P. P. XIII, cui nil est antiquius, quam sacras disciplinas omni qua valet ratione fovere, sancire ac confirmare dignatus est, providaque benignitate jubere, ut Theologica Parisiensis Facultas, Auctoritatis Apostolicæ munimine fulcita, veram ac proprie dictam *Canonicam habeat erectionem*, et expeditis super his Apostolicis litteris, juribus ac prærogativis, quæ Institutionibus a Sancta Sede approbatis abundantius reservantur, uti, frui possit ac valeat, dummodo serventur adamussim, quæ in constitutionibus seu Statutis huic Decreto adnexis continentur; contrariis quibuscumque minime obstantibus.

« Datum e Secretaria S. Congregationis Studiorum die XXX septembris anni MDCCCLXXXIX. »

DÉCRET

« La fonction d'enseignement, divinement conférée à l'Eglise, trouve son principal exercice dans l'exposition et l'interprétation de la science théologique, qu'on peut définir : la forme la plus élevée que puisse revêtir l'explication de la doctrine révélée. C'est pourquoi les Evêques de France, aussitôt que la loi a permis d'établir des écoles supérieures catholiques, ont-ils témoigné d'une particulière sollicitude et d'un louable empressement pour restaurer les Facultés de théologie, institutions souverainement utiles, même au point de vue de l'intérêt public.

« Parmi les établissements de ce genre, institués dans ces derniers temps, il convient d'assigner une place importante à la Faculté de théologie qu'un grand nombre d'éminents prélats ont eu l'heureuse pensée de fonder dans la capitale de la France. Aussi, la Sacrée-Congrégation des Etudes a jugé, avec raison, qu'il y avait lieu de lui témoigner une grande faveur, afin que, de ce nouveau foyer, rayonnât d'une manière constante la lumière de la science théologique.

« Et, de fait, ceux qui dirigent l'Institut catholique de Paris ont employé tous leurs soins à ouvrir, par de sages méthodes, l'accès de cette science divine, qui contient en quelque sorte la fleur de toutes les connaissances dignes de ce nom, et à la mettre à la portée de ceux qui veulent l'acquérir.

« Pour ces motifs, hautement appréciés d'Elle, la Sacrée-Congrégation, jalouse de ce qui intéresse l'éclat et la solidité de cette Faculté, aurait,

depuis longtemps, accédé au désir qui lui a été exprimé, en ajoutant aux privilèges déjà accordés la confirmation de l'autorité apostolique, si des raisons de prudence n'avaient conseillé quelques délais. Mais aujourd'hui, il lui semble que les motifs qui paraissaient devoir retarder l'octroi d'un tel privilège ont perdu leur valeur. En conséquence, les Eminents Cardinaux, dans l'assemblée générale du 4 juin de la présente année, après un sérieux examen et une mûre délibération, ont décidé d'accorder à la Faculté de théologie de Paris l'honneur de l'érection canonique et d'approuver pleinement le nouveau texte de ses statuts. Sur le rapport du secrétaire soussigné de la Sacrée-Congrégation, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, qui n'a rien plus à cœur que d'encourager de toute manière les études sacrées, a daigné, dans l'audience du 19 de ce même mois de juin, sanctionner et confirmer le jugement de l'auguste assemblée, et ordonner, dans sa bienveillante sollicitude, que la Faculté de théologie de Paris, forte de l'appui de l'autorité apostolique, reçoive, dans toute la vigueur de l'expression, l'érection canonique, et qu'après l'expédition des lettres apostoliques à ce relatives, elle jouisse légitimement de tous les droits et prérogatives réservés aux institutions qu'approuve le Saint-Siège, à la condition d'observer fidèlement les règles tracées dans les constitutions ou statuts annexés au présent Décret, sans qu'aucune disposition contraire y puisse faire obstacle.

« Donné à la secrétairerie de la Sacrée-Congrégation des Etudes, le 30 septembre 1889.

« Fr. THOMAS, *Cardinal.*

Lieu du sceau. « ZIGLIARA, *Préfet de la Congrégation.*

« Auguste GUIDI, *Secrétaire.* »

25. — Mort de M. Émile Augier, membre de l'Académie française.

26. — Le vapeur français *Iraouadoly*, courrier de Chine, nous apporte de graves nouvelles du Tonkin.

L'Avenir du Tonkin annonce qu'en présence de la gravité des événements qui se passent dans le Luc Ngan (province de Bac-Ninh) et de la connivence des autorités locales et des habitants avec les bandes chinoises, le Résident supérieur a décidé, sur les instances du général en chef, et afin de n'apporter aucune entrave aux opérations, de donner à l'autorité militaire toute la liberté d'action dans les régions comprises entre le Loc-nan et le Song Thuon. C'est donc l'état de siège provisoire proclamé à Bac-Ninh.

27. — Funérailles du roi don Luis de Portugal. Le cortège funèbre, parti de Belem à 9 heures et demie du matin, n'arrive à Saint-Vincent qu'à 4 heures du soir. Le Nonce apostolique et le Corps diplomatique y assistent au grand complet.

28. — Obsèques du docteur Ricord. Tout ce qui porte un nom dans la science, la littérature et le grand monde y assiste et tient à rendre un dernier hommage au savant, à l'homme de bien et au chrétien.

29. — Une nouvelle aussi douloureuse qu'inattendue, la nouvelle de la mort de M. Lambert de Sainte-Croix, vient jeter le deuil dans le monde monarchiste et conservateur.

30. — Le *Journal Officiel* publie le décret convoquant le Sénat et la

Chambre des députés en session extraordinaire pour le 12 novembre prochain.

31. — Le mariage du prince héritier de Grèce, duc de Sparte, avec la sœur de Guillaume III, empereur d'Allemagne, a lieu en grande pompe à Athènes et donne lieu à de nombreux commentaires politiques sans valeur réelle.

1er *novembre.* — A la réception de la triste nouvelle de la mort de M. Lambert de Sainte-Croix, le comte de Paris adresse à M. Alexandre Lambert de Sainte-Croix la lettre suivante :

« Mon cher Monsieur Alexandre Lambert de Sainte-Croix,

« Je ne sais comment vous exprimer la profonde émotion que je viens d'éprouver en recevant votre triste dépêche. Je savais votre père très sérieusement atteint, mais je ne prévoyais aucunement un dénouement fatal aussi prochain. Lorsque je lui ai serré la main pour la dernière fois, peu après la fête du 30 mai, je ne croyais certes pas lui faire mes adieux en ce monde.

« C'est une consolation pour moi de penser qu'il a pu venir encore s'associer à cette fête de l'exil, qu'il a eu la force de se joindre à ceux qui, entourant mon fils, sont venus affirmer auprès du représentant de la nouvelle génération leurs vieux dévouements et leurs jeunes espérances.

« Je sais tout ce que je perds dans la personne de celui que vous pleurez aujourd'hui, l'ami fidèle des mauvais jours; l'ami politique qui n'a songé jusqu'à sa dernière heure qu'au succès de la cause au service de laquelle il s'était consacré; l'homme de bien qui l'honorait par son caractère et ses mérites privés; celui enfin qui, dans ses dernières années, m'a apporté un concours si dévoué et si utile pour la direction des forces monarchiques. Et dans ce moment douloureux, où tous les liens terrestres sont rompus avec lui, je reporte mes souvenirs tantôt sur les paroles d'encouragement et d'espérance qu'il apportait sous l'Empire aux exilés, avec cet entrain qui nous rapprochait de la patrie absente; tantôt sur les jours émouvants de l'Assemblée nationale, où il travaillait avec tant de patriotisme au relèvement de la France; tantôt enfin sur ces dernières années où, à la fois comme homme politique et comme homme du monde, comme centre d'une puissante organisation et comme candidat trois fois en quatre ans, il donnait toute son intelligence, toute son activité, toutes ses forces pour hâter le triomphe de la cause dont nous attendons, les uns et les autres, le salut national.

« Mais je vous parle de ma peine, et c'est à la vôtre que je devrais apporter l'expression de toute ma sympathie. Je sais tout ce que vous et les vôtres devez éprouver, car je comprends le vide immense qu'un père si bon et si affectueux doit laisser au milieu de vous.

« Soyez mon interprète auprès de Madame votre sœur, qui avait pour lui un culte si touchant, et recevez ici l'assurance des sentiments bien sincères de votre très affectionné

« PHILIPPE, Comte de Paris. »

2. — M. le comte de Kainoky, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, se rend chez le prince de Bismarck à Friedricheruhe, où il doit séjourner quelques jours. Une grande importance politique s'attache à cette

entrevue, et les nouvellistes, toujours pressés, en escomptent dès à présent les prétendus résultats.

3. — Inauguration, au cimetière du mont Wedesky, près de Moscou, d'un monument funèbre à la mémoire des Français tués en Russie en 1812.

Cette cérémonie a lieu au milieu d'une affluence considérable d'étrangers et de toute la colonie française.

4. — Une triste nouvelle nous arrive de Zanzibar. Stanley et Emin-Pacha venant ensemble de la région des Lacs, auraient été rencontrés par des bandes hostiles et mis en pleine déroute. La plupart des Européens auraient pu s'échapper, mais ils manqueraient de vivres. Hâtons-nous d'ajouter que cette nouvelle mérite confirmation et qu'il ne faut y ajouter qu'une créance relative.

5. — Obsèques de M. Lambert de Sainte-Croix. La cérémonie religieuse a lieu à la petite église de Saint-François de Sales, à Paris, au milieu d'un concours immense d'amis. L'absoute est donnée par M. le Curé de la paroisse. Plusieurs discours sont prononcés sur la tombe du défunt. M. le duc de Broglie y rappelle les qualités morales de celui qu'on vient d'y descendre.

M. Ferdinand Duval, parlant au nom des comités royalistes, reproduit quelques déclarations faites par M. Lambert de Sainte-Croix, il y a quelques semaines, devant les électeurs des Landes.

6. — Un service solennel religieux est célébré à la Madeleine pour le repos de l'âme du roi dom Luiz de Portugal. Le Cardinal-Archevêque de Paris préside la cérémonie et donne l'absoute. Le corps diplomatique y assiste au graud complet.

Clôture de l'Exposition universelle de 1889 par une série de brillantes illuminations.

7. — Réunion préparatoire de la gauche républicaine. On y décide qu'une seconde réunion plénière de la majorité républicaine aura lieu le lundi 11 novembre, dans la salle des fêtes du Palais-Bourbon, et que là il sera procédé à l'élection des députés que le groupe républicain proposera pour la formation du bureau provisoire. Il a été décidé en outre que des convocations seraient adressées personnellement aux députés de la majorité, afin que les députés boulangistes ne se croient pas autorisés à y assister.

8. — A la suite d'un conflit survenu entre M. le ministre de la marine et le sous-secrétaire d'Etat aux colonies, au sujet de la délimitation des pouvoirs du gouverneur général de l'Indo-Chine, M. l'amiral Krantz envoie sa démission au Président de la république, qui la refuse d'abord, et l'accepte en dernier lieu.

9. — Aux termes d'une circulaire du ministre de la marine, les officiers des troupes de la marine candidats à l'école de guerre, qui, après avoir été reconnus admissibles aux examens écrits, échouent aux épreuves orales, peuvent, sur leur demande, être dispensés, pendant un an, de servir aux colonies.

10. — Béatification de Jean-Gabriel Perboyre, prêtre de la Congrégation de la Mission, et martyr en Chine. Cette imposante cérémonie a lieu le dimanche 10 novembre, avec tout l'éclat accoutumé, dans la salle de la *Loggia* du Vatican. La salle est toute resplendissante de lumière. Les cardinaux

et les prélats consulteurs de la Congrégation des Rites y assistent. Le corps diplomatique et, au premier rang, l'ambassade française occupent une place d'honneur. Des députations de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité, et plus de deux mille pèlerins français sont présents. Il faut citer, en première ligne, le frère et la sœur du Bienheureux, l'un prêtre de la Mission, à Paris, l'autre, Fille de la Charité, à Naples.

Après la promulgation du bref, on a découvert le tableau représentant le Bienheureux et la relique placée sur l'autel. Puis a eu lieu la récitation de l'oraison propre, suivie de l'encensement de la relique.

La cérémonie du matin s'est terminée par la célébration de la sainte messe, dite par Mgr Leuti, patriarche de Constantinople, vice-gérant du vicariat de Rome et chanoine de Saint-Pierre.

Le soir, les cardinaux et les prélats se sont réunis de nouveau pour recevoir le Pape, qui est venu prier à l'autel. Après le départ du Pape, le chapitre de Saint-Pierre a chanté les vêpres de l'office du Bienheureux.

Les tableaux en forme de bannières, qui ont été approuvés par la S. Congrégation des Rites pour être placés dans la salle de la béatification, sont l'œuvre d'un jeune et habile artiste français, M. Roland. Outre le tableau du fond, qui représente le Bienheureux dans la gloire céleste, deux bannières, avec inscriptions explicatives, reproduisent les miracles reconnus pour la béatification.

L'un de ces miracles est la guérison instantanée d'un lettré chinois atteint d'une maladie mortelle, guérison obtenue par l'intercession du serviteur de Dieu. Rien n'est plus touchant que ce trait de la vie du nouveau Bienheureux. Pendant son martyre, précédé de longues tortures, qui ressemblent par plus d'un côté à la Passion du Sauveur, il eut aussi son Simon le Cyrénéen dans la personne de ce lettré qu'il devait miraculeusement guérir et convertir après sa mort, et qui, voyant le serviteur de Dieu tout fatigué de la route pénible qu'il avait à faire, étant déjà meurtri et ensanglanté, d'un tribunal à un autre, eut pitié de lui et descendit de sa propre litière pour la lui offrir. La récompense qu'il en reçut fut sa guérison et sa conversion après la mort de l'illustre martyr.

M. Roland a représenté sur l'autre bannière l'apparition miraculeuse, sur le lieu même où le serviteur de Dieu avait été martyrisé, dans le Ho-Nan, d'une croix céleste, lumineuse et très brillante.

Le bienheureux Perboyre est né le 6 janvier 1802, au Puech, petit hameau de la paroisse de Montgesty, dans le diocèse de Cahors. A l'âge de seize ans, il entra dans la Congrégation de la Mission dite des Lazaristes, et il fut ordonné prêtre à Paris, le 23 septembre 1825. Successivement professeur au collège de Montdidier et au grand séminaire de Saint-Flour dont il devint bientôt supérieur, puis vice-directeur du Noviciat des Lazaristes à Paris, il brûlait du désir de partir pour les Missions.

Cet amour du martyre lui inspira quelquefois des scènes dans le genre de celle-ci. Un jour il réunit les séminaristes, il leur montre une corde et un habit ensanglanté, et s'écrie d'un ton animé : « Voici l'habit d'un martyr, voici l'habit de M. Clet! Voici la corde avec laquelle il a été étranglé! Quel bonheur pour nous, si nous avions le même sort! »

Enfin, en 1835, il obtint la permission si vivement souhaitée et il partit pour la Chine. Il s'était embarqué le 16 mars, au Havre, le 29 août il était à Macao, d'où il fut envoyé dans la mission du Ho-Nan, puis dans celle du Hou-Pé où la persécution se ralluma bientôt.

C'est le 15 septembre 1839 que le P. Perboyre tomba au pouvoir des satellites du mandarin. Pendant de longs mois, traîné de tribunal en tribunal, exposé à toutes sortes de tortures et d'humiliations, il fut enfin attaché à un gibet en forme de croix, et il cueillit la palme du martyre le 11 septembre 1840.

On put obtenir ses précieuses dépouilles qui furent transportées, en 1860, à la maison-mère de la Congrégation de la Mission, à Paris.

11. — Le Saint-Père descend dans la basilique de Saint-Pierre et célèbre la messe pour les pèlerins. Ceux-ci sont ensuite admis à baiser la main du Souverain Pontife.

12. — M. Barbey, ancien officier de marine, est nommé ministre de la marine, en remplacement de M. l'amiral Krantz, démissionnaire.

Ouverture de la session parlementaire des Chambres françaises. M. Floquet est élu président provisoire de la Chambre des députés, par 347 voix sur 508 votants. M. Floquet remercie la Chambre et, à mains levées, on décide de se réunir demain dans les bureaux pour examiner le dossier des élections.

Au Sénat, M. le Royer prononce l'éloge funèbre des sénateurs morts pendant les vacances, et la Haute Chambre s'ajourne à lundi prochain.

13. — Les députés se réunissent dans les bureaux, à deux heures, à l'effet de nommer un président et un secrétaire pour chaque bureau et une sous-commission chargée d'examiner les dossiers des élections. Les votes ne présentent aucun intérêt. Les républicains obtiennent la majorité dans tous les bureaux.

14. — La distribution des prix du concours de droit à l'Université catholique de Paris a lieu dans la grande salle de l'Institut catholique, sous la présidence de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris et des évêques fondateurs.

Le rapport sur le concours est lu par M. Charles Chobert, professeur.

M. de Lapparent, professeur de géologie, fait une conférence sur la part qu'il convient de réserver aux sciences dans l'enseignement supérieur moderne.

Enfin, Mgr d'Hulst, vice-recteur, prononce un discours magistral.

15. — La Chambre des députés valide 484 élections. Il ne lui reste plus qu'à examiner que les élections très contestées.

16. — Une nouvelle très inattendue dans le monde politique est celle d'une révolution au Brésil, du renversement du gouvernement impérial de don Pedro II et de la proclamation de la république dans ce pays.

L'armée appuie, dit-on, le mouvement insurrectionnel, qui a à sa tête le général M. D. D. de Fonseca et Benjamin Constant comme chefs d'un gouvernement provisoire.

17. — La Chambre des députés procède à l'élection du président définitif. M. Floquet est élu par 384 suffrages sur 394 votants.

Pour la vice-présidence sont élus MM. de Mahy, Develle, Casimir Périer et Peytral.

Pour le secrétariat sont élus MM. Rabier, Phehon, Laverujon, Boissy d'Anglas, Jumel et Philippon. Pour la questure sont élus MM. Guillaumin, Royer et Duclaud.

18. — A la suite de diverses réclamations du corps médical, qui se plaint du grand nombre de médecins étrangers venant exercer leur profession en France, le ministre de l'instruction publique vient de décider que l'autorisation donnée aux praticiens étrangers ne leur serait plus accordée qu'après une enquête approfondie et après examen de la valeur des titres qu'ils présentent.

19. — Départ de don Pedro II et de sa famille pour l'Europe. L'ex-Empereur du Brésil est escorté par un vaisseau brésilien.

La Chambre des députés procède à la nomination des deux derniers secrétaires, MM. de Kergorlay et Amédée Dufaure, et valide une vingtaine d'élections, parmi lesquelles se trouve celle de M. Constans.

20. — Béatification de Pierre-Marie-Louis Chanel, de la Société de Marie, premier martyr de l'Océanie, avec le même cérémonial que celui qui a été observé pour celle du Bienheureux Perboyre.

Les pèlerins français y assistent sous la conduite de Son Em. le cardinal Langénieux, président d'honneur, et de MM. Harmel, organisateurs du pèlerinage.

A la tête des députations spéciales venues pour la circonstance, on remarquait Sa Gr. Mgr Lamaze, de la Congrégation des Maristes, évêque d'Olympie et vicaire apostolique de l'Océanie centrale, représentant, comme tel, les chrétiens que le B. Chanel a évangélisés le premier au prix de son sang; et Sa Gr. Mgr Luçon, évêque de Belley, diocèse d'où le Bienheureux est originaire, où il fit sa première communion, ses études au séminaire et où il reçut les saints ordres.

La Société de Marie était représentée par son supérieur général le Rme P. Martin, venu de Lyon avec ses assistants et divers supérieurs des maisons de la Congrégation. Il y avait aussi le supérieur général des Petits-Frères Maristes, avec un assistant.

Le cardinal *ponant* ou rapporteur de la cause de la béatification est l'Em. Bianchi, et le postulateur, le R. P. Claude Nicolet, de la Société de Marie, qui avait en cette qualité une place spéciale à la béatification. Il s'y trouvait aussi des parents du nouveau Bienheureux : deux de ses neveux et un petit-neveu.

Après la promulgation du bref, le tableau représentant le Bienheureux a été découvert et la relique placée sur l'autel. C'est Sa Gr. Mgr Luçon, évêque de Belley, qui, sur l'invitation spéciale du chapitre de Saint-Pierre, a célébré la messe solennelle de la béatification qui a terminé la cérémonie du matin.

L'après-midi, le Pape est venu vénérer la relique, et la bénédiction du Très Saint-Sacrement a été donnée par Mgr Luçon.

Le B. Chanel est né en Bresse, à Cuet, le 12 juillet 1803, d'une honnête mais modeste famille. Dans sa première enfance, il dut, comme le B. Gabriel

Perboyre, son compagnon de gloire aujourd'hui, s'occuper à la garde des troupeaux. Modèle des enfants de son âge, il entra à seize ans au petit séminaire de Meximieux où il passa quatre ans. Après avoir fait sa philosophie à Belley et suivi les cours de théologie au grand séminaire de Brou, il fut ordonné prêtre par Mgr Devie, le 15 juillet 1827. Successivement vicaire à Ambérieu, puis curé de Crozet, il entra dans la Société de Marie que venait de fonder le R. P. Colin, et après son noviciat, il fut nommé directeur et bientôt après supérieur du petit séminaire de Belley.

Ayant obtenu de faire partie du premier convoi des Missionnaires que la Société de Marie envoyait en Océanie, il s'embarqua au Havre, le 24 décembre 1837, et arriva dans l'île de Futuna au mois d'octobre de l'année suivante. Pendant trois ans et demi, le généreux missionnaire défricha cette terre inculte où jamais prêtre catholique n'avait mis le pied. Déjà les résultats les plus consolants promettaient une abondante moisson d'âmes. Le prince Méitala, fils aîné du roi Niuluki, se disposait lui-même à recevoir le baptême, quand le roi, changeant tout à coup de dispositions à l'égard du missionnaire qu'il avait ouvertement protégé jusqu'à ce moment, ordonna de le mettre à mort. La cruelle sentence fut exécutée par quelques sicaires conduits par Musumusu, le principal ministre du roi. Ils envahissent la demeure du missionnaire et le frappent d'un premier coup de massue qui lui fracasse le bras, puis d'un second qui l'atteint à la tempe et le renverse sanglant. A ce moment, l'apôtre prononce plusieurs fois ces paroles : « La mort est un bien pour moi », mais pas un cri, pas une plainte ne sort de ses lèvres. Voyant qu'il respirait encore, Musumusu prend lui-même une herminette, sorte de hache qui se trouvait là par hasard, et il en décharge sur la tête du Père un énorme coup qui lui fend le crâne.

Ainsi mourut le premier martyr de l'Océanie, le 28 avril 1841. En l'élevant sur les autels en même temps que le bienheureux Gabriel Perboyre, Léon XIII a voulu honorer la France dont ils sont les enfants, l'Œuvre de la Propagation de la Foi dont les subsides leur permirent d'entreprendre leur apostolat lointain, et les deux congrégations religieuses de Lazaristes et des Maristes qui portent jusqu'aux extrémités du monde, avec le nom de Jésus-Christ, le double amour de l'Eglise et de la France.

21. — La question de la liberté de la fabrication des allumettes, soulevée par le projet Leydet, n'est point du goût de M. Rouvier, qui menace de donner sa démission. Toute réflexion faite, M. Rouvier revient tout d'abord sur sa décision, et l'émotion de la veille se calme bien vite en présence d'un nouveau vote de la Chambre modifiant son premier vote.

22. — La Chambre, après avoir décidé, jeudi, à une grosse majorité, la liberté de fabrication des allumettes, vote contre cette liberté par 244 voix contre 237. Ainsi qu'il résulte de la déclaration de M. Rouvier, le monopole ne sera pas mis en adjudication, mais exploité par l'Etat, dès le 1er janvier 1890.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Instituciones gramiales, su origen y organizacion en Valencia, par Luis Tramoyeres Blasco, con un próloga del Excmo. Sc. D. Eduardo Pérez-Pajol. — Valencia, imprenta Domenech, 1889.

En 1882, la municipalité de Valence, à l'occasion des *Jeux Floraux*, mit au concours un travail sur les institutions corporatives de cette ville. Le mémoire couronné forme un beau volume que nous nous faisons un vrai plaisir d'annoncer à nos lecteurs. Notre désir serait que toutes les grandes villes de la chrétienté entrassent dans la même voie, et nous donnassent des renseignements exacts sur leurs anciennes institutions.

Nous trouvons à Valence d'abord les *Collegia* romains, puis les confréries chrétiennes. Des confréries naissent les corporations, mais libres et ouvertes, comme celles du Midi de la France dont elles sont une imitation. La période de décadence correspond à l'invasion du monopole et des idées étroites qui ont amené la déplorable réaction révolutionnaire. Aujourd'hui, il ne reste à Valence que de bien faibles vestiges des associations d'autrefois, mais le mouvement d'opinion en faveur de la corporation dégagée de ses abus s'y dessine de plus en plus dans les sphères les plus intelligentes. L'idée de l'importance des groupes sociaux en vue de la représentation des intérêts se fait jour en Espagne comme ailleurs, et l'on peut croire que l'avenir appartient à ce système également éloigné des deux formes de césarisme : la forme autocratique et la forme parlementaire.

Le travail de M. Tramoyeres Blasco donne plus que son titre ne promet, en ce sens que l'histoire générale des corporations ouvrières se trouve jusqu'à un certain point dans cette monographie profondément étudiée.

Jude de Kernaeret.

Mois du Très Saint Rosaire ou courtes méditations sur les mystères du Rosaire pour chaque jour du mois d'octobre ou de tout autre mois de l'année, par le R. P. Simler, supérieur général de la Société de Marie de Paris.

Ce petit livre répond à un vrai besoin dans les temps actuels.

Personne n'ignore avec quelle insistance notre glorieux Pontife Léon XIII a recommandé à tous les fidèles la dévotion du Très Saint Rosaire, particu-

lièrement pendant le mois d'octobre. Mais la méditation des mystères est l'âme de cette dévotion; elle en est une partie intégrante; elle est le lien qui enchaîne toutes les autres parties pour en former un ensemble. C'est pour faciliter cette méditation aux pieux fidèles et aux zélés pasteurs que le R. P. Simler a composé son petit livre.

Il a mis en tête de l'opuscule : 1° l'Encyclique *Supremi Apostolatus* dans toute son étendue; 2° le résumé des autres actes publics de Sa Sainteté Léon XIII, en faveur du Rosaire; 3° la plus grande partie de la lettre adressée par Léon XIII à son vicaire, le cardinal Parocchi. Rien ne saurait mieux convaincre les fidèles de l'opportunité et de l'excellence de la dévotion du Très Saint Rosaire que la lecture de ces documents.

Les *quinze méditations préliminaires*, une pour chaque mystère, sont tirées à peu près textuellement du magnifique *Office du Très Saint Rosaire*.

Suivent *quinze méditations générales*, qui embrassent la scène entière ou le fait complet de chaque mystère. Ce sont comme quinze tableaux qui nous retracent la vie de Jésus et de Marie, et toute la suite de la religion. Chaque tableau nous représente un mystère dans son ensemble.

Enfin *cent soixante méditations particulières*, disposées par séries de cinq méditations ou d'un chapelet par jour, ont pour objet quelques détails particuliers du mystère, et forment le cours régulier des méditations pour tous les jours du mois. Chaque méditation dure à peu près une minute, et renferme, avec une considération se rapportant au mystère, un point pratique de la vie chrétienne.

L'auteur a adopté un arrangement d'après lequel chaque groupe de mystères se présente à son jour propre, à savoir : les mystères joyeux les lundis et les jeudis, les mystères douloureux les mardis et les vendredis, et les mystères glorieux les mercredis et les samedis. Quant aux méditations pour les dimanches, il y en a une à la place que chaque dimanche occupe dans le mois. Cet arrangement est d'ailleurs si simple qu'il ne demande aucune explication préalable : il suffit d'ouvrir le livre au jour du mois où l'on est. Les pieux fidèles trouveront ainsi dans cet opuscule un moyen très facile de réciter le rosaire d'après la méthode recommandée par notre glorieux Pontife Léon XIII; ce petit livre sera également d'un grand secours aux zélés pasteurs qui voudront faire de la récitation du rosaire et de la méditation des mystères un exercice paroissial.

Un grand nombre de prélats : Cardinaux, Archevêques et Évêques, ont hautement recommandé le *Mois du Très Saint Rosaire* du R. P. Simler, notamment S. Ém. le cardinal Place, Mgr l'Archevêque d'Albi et Mgr Mermillod.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE DES MATIÈRES

DU XXe VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE

N° 76. — 1er OCTOBRE 1889.

Pages.

I. Ernest Renan, d'après des documents inédits, par Francis **Bazouge.** 5

II. Les ennemis du cerveau, par le comte de **Maricourt.** 27

III. La guerre de demain, par Henri **Marchand.** . 49

IV. De Paris en Transylvanie (suite), par **Beugny d'Hagerue.** 64

V. La Folle, par M. de **Villemanne.** 81

VI. Chronique scientifique, par le Dr **Tison.** . . 97

VII. Les ouvrages récents de philosophie et d'économie sociale, par A. **Rondelet.** 112

VIII. Les questions historiques controversées, par Léon **Marlet.** . . . 131

Pages.

IX. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Georges **Maze.** . . . 148

X. Chronique générale, par Arthur **Loth.** . . . 161

XI. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu.** 178

N° 77. — 1er NOVEMBRE 1889.

I. La morale de l'Exposition de 1889, par A. **Rondelet.** 193

II. Cola di Rienzo. Tableau de l'histoire de Rome, de 1342 à 1354, par Dom Paul **Piolin.** . . . 210

III. Le veto en Irlande, par L. Nemours **Godré.** . 239

IV. De Paris en Transylvanie (suite), par de **Beugny d'Hagerue.** . . 249

V. La Folle (suite), par M. de **Villemanne.** . 270

Pages.

VI. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**. 288

VII. Les questions scientifiques, par Jean d'**Estienne**. 308

VIII. Revue littéraire. — Les romans nouveaux, par J. de **Rochay**. . . . 321

IX. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 337

X. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 356

N° 78. — 1er DÉCEMBRE 1889.

I. Cola di Rienzo. Tableau de l'histoire de Rome, de 1342 à 1354 (fin), par Dom Paul **Piolin**. . . 369

II. Les extases, la médecine et l'Église, par B. **Gassiat**. 392

Pages.

III. Le Méridien, par de **Quarenghi**. 414

IV. De Paris en Transylvanie, par de **Beugny d'Hagerue**. 422

V. La Folle, par M. de **Villemanne** (suite). . . 440

VI. 1789-1814, par le comte de **Riancey** et **A. Rastoul**. 459

VII. Les derniers livres de philosophie et de morale, par A. **Rondelet**. 469

VIII. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 497

IX. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Georges **Maze**. . . . 512

X. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 528

XI. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 546

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Art poétique de Boileau jugé par lui-même et par ses contemporains, par le R. P. Delaporte, de la Compagnie de Jésus, 366.

B

Bazouge (Francis). Ernest Renan d'après des documents inédits, 5.
Beaulieu (Ch. de). Memento chronologique, 178, 356 et 546.
Beugny (de) **d'Hagerue**. De Paris en Transylvanie, 64, 249 et 422.
Bulletin bibliographique, 366.

C

Cola di Rienzo. Tableau de l'histoire de Rome, de 1342 à 1354, par Dom Paul **Piolin**, 210 et 369.
Chronique générale, par Arthur **Loth**, 161, 337 et 528.
Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 97 et 497.
Derniers (les) livres de philosophie et de morale, par **Rondelet**. 469.

E

Ennemis (les) du cerveau, par le comte de **Maricourt**, 27.
Estienne (Jean d'). Les questions scientifiques, 308.
Extases (les), la médecine et l'Église, par B. **Gassiat**, 392.

F

Folle (la), par M. de **Villemanne**, 81, 270 et 440.

G

Gassiat (B.). Les extases, la médecine et l'Église, 392.
Godré (L. Nemours). Le veto en Irlande, 239.
Guerre (la) de demain, par Henri **Marchand**, 49.

L

Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 288.
Loth (Arthur). Chronique générale, 161, 337 et 528.

M

Marchand (Henri). La guerre de demain, 49.
Maricourt (comte de). Les ennemis du cerveau, 27.
Marlet (Léon). Les questions historiques controversées, 131.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

372034

Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**, 178, 356 et 546.
Le Méridien, par de **Quarenghi**, 414.
Maze (Georges). Voyages et variétés, 148 et 512.
Morale (la) de l'Exposition de 1889, par Antonin **Rondelet**, 193.

N

Neiges (les) d'Antan. Légendes et chroniques, par Mme Julie O. Lavergne. Nouvelle édition, 2 vol. in-12. Paris, Palmé.

O

Ouvrages (les) récents de philosophie et d'économie sociale, par A. **Rondelet**, 112.

P

Paris (de) en Transylvanie, par de **Beugny d'Hagerue**, 64, 249 et 422.
Piolin (Dom Paul). Cola di Rienzo. Tableau de l'histoire de Rome, de 1342 à 1354, 210 et 369.

Q

Quarenghi (de). Le Méridien, 414.
Questions (les) historiques controversées, par Léon **Marlet**, 131.
Questions (les) scientifiques, par Jean d'**Estienne**, 308.

R

Renan (Ernest) d'après des documents inédits, par Francis **Bazouge**, 5.
1789-1814, par le comte de **Riancey** et A. **Rastoul**, 459.
Rallaye (Léonce de la). Les livres récents d'histoire, 288.
Revue littéraire. — Les romans nouveaux, par J. de **Rochay**, 321.
Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Georges **Maze**, 148 et 512.
Rochay (J. de). Revue littéraire, Les romans nouveaux, 321.
Rondelet (Antonin). La morale de l'Exposition de 1889, 193. — Les ouvrages récents de philosophie et d'économie sociale, 112. — Les derniers livres de philosophie et de morale, 469.

T

Tison (Dr). Chronique scientifique, 97 et 497.

V

Veto (le) en Irlande, par L. Nemours **Godré**, 239.
Villemanne (M. de). La Folle, 81, 270 et 440.
Voyages et variétés, par Georges **Maze**, 148 et 512.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

REVUE du Monde Catholique. 1889
Oct.-Dec. v.100